



**HAL**  
open science

**Entre historicisme et modernité: les châteaux construits  
ou remaniés dans l'Allier, le Cantal et le Puy-de-Dôme,  
entre le Premier Empire et la Première Guerre  
mondiale.**

Nelly Faure

► **To cite this version:**

Nelly Faure. Entre historicisme et modernité: les châteaux construits ou remaniés dans l'Allier, le Cantal et le Puy-de-Dôme, entre le Premier Empire et la Première Guerre mondiale.. Histoire. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2014. Français. NNT : 2014CLF20014 . tel-01207999

**HAL Id: tel-01207999**

**<https://theses.hal.science/tel-01207999v1>**

Submitted on 1 Oct 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse d'Histoire de l'art

FAURE Nelly

**Entre historicisme et modernité, les châteaux construits ou remaniés dans  
l'Allier, le Cantal et le Puy-de-Dôme, entre le Premier Empire et la  
Première Guerre mondiale.**



Volume I

Directeur de thèse : M. Jean-Paul BOUILLON

Soutenue publiquement le \*\*\*

Membres du jury

Prénom Nom, qualité, université de rattachement  
Prénom Nom, qualité, université de rattachement  
Prénom Nom, qualité, université de rattachement

Illustrations en couverture.

|   |  |  |
|---|--|--|
| Le pont dormant et l'entrée du château d'Issards (Autry-Issards, Allier)  | L'escalier d'honneur du château de Pesteils (Polminhac, Cantal)                              | Le projet de Jean Moreau pour le château de La Grillère (Monétay-sur-Allier, Allier) |
| Cheminée du salon du château de La Grangefort (Les Pradeaux, Puy-de-Dôme) | Honoré Vianne, Vue du côté de la herse, château de La Grangefort (Les Pradeaux, Puy-de-Dôme) | La façade occidentale du château de Lamothe (Calvinet, Cantal)                       |
| Projet d'Émile Lemaigre pour le château de Layre (Saignes, Cantal)        | La façade occidentale du château de Couzans (Vebret, Cantal)                                 | La façade sur cour du château de La Grangefort (Les Pradeaux, Puy-de-Dôme)           |



À ma mère,  
À ma grand-mère,  
Et à mon grand-père,  
qui n'auront pas vu la fin cette aventure.

## Résumé

En mettant fin aux privilèges et à une société d'ordres, la Révolution aurait dû vouer le château à la ruine, ne le laissant subsister dans le paysage que comme les vestiges d'un temps révolu. Mais au contraire, le XIX<sup>e</sup> siècle devient un véritable âge d'or des châteaux, en France comme dans toute une partie de l'Europe. À travers la France, les constructions, les restaurations et les remaniements de châteaux se comptent par milliers, sous le double effet du repli de la noblesse sur ses terres et de l'essor et de l'enrichissement de la bourgeoisie. Dans l'Allier, le Cantal et le Puy-de-Dôme 465 chantiers et projets voient le jour sous l'impulsion de familles de la vieille noblesse désireuses de réparer sur leur demeure les outrages du temps et de la Révolution et de bourgeois fortunés soucieux d'avoir une résidence prestigieuse, témoin de leur ascension sociale. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on pose un nouveau regard sur le Moyen Âge et le château des siècles passés fait rêver. L'architecture doit s'inspirer des styles historicistes, parfois d'origine lointaine, tout en offrant un intérieur adapté au mode de vie et aux aspirations au confort des châtelains. Certains architectes se spécialisent pour satisfaire ces commandes entre historicisme et modernité.

Architecture, château, XIX<sup>e</sup> siècle, historicisme, confort, distribution, architecte, néo-gothique, néo-Renaissance, romantisme, paysagisme, France, Auvergne, Allier, Cantal, Puy-de-Dôme.

## Abstract

As the French Revolution put an end to privileges and the hierarchical division of society, castles seemed meant to disappear or survive only as remains of a bygone era. But the 19<sup>th</sup> century actually turned out to be a golden age for them – both in France and in many countries in Europe. In France, countless castles were built or overhauled, as the nobility returned to their lands and the bourgeoisie grew in power and wealth. In the three French *départements* of Allier, Cantal and Puy-de-Dôme, no less than 465 projects or actual construction works were launched. They originated either from ancient noble families wishing to erase the damages of time and History on their properties or from wealthy bourgeois willing to own high-profile mansions that would be of testimony of their social uplift. The 19<sup>th</sup> century was also a period where the Middle Ages was re-discovered and ancient castles became attractive again. Architectural trends were influenced by historicism, sometimes exotic styles, while interior design had to suit the lifestyle and need for comfort of the landlords. Some architects specialised in such projects, both historicist and modern.

Architecture, castle, 19th century, historicism, comfort, interior design, layout, neo gothic, neo Renaissance, romanticism, landscape gardening, France, Auvergne, Allier, Cantal, Puy-de-Dôme.

## Table des matières du volume I

|  |    |
|--|----|
| AVANT-PROPOS .....   | 14 |
| Remerciements .....  | 18 |
| Abréviations et conventions .....                                | 20 |
| INTRODUCTION.....  | 22 |
| PREMIÈRE PARTIE : Châteaux, châtelains et architectes.....       | 29 |
| Chapitre 1 : Les châteaux .....                                  | 29 |
| 1 La répartition géographique .....                              | 29 |
| 1.1 Allier.....  | 31 |
| 1.2 Cantal .....   | 32 |
| 1.3 Puy-de-Dôme .....  | 34 |
| 2 L'image du château.....  | 35 |
| 2.1 Lieu de prestige et de pouvoir .....                         | 35 |
| 2.2 L'histoire à l'honneur .....                                 | 37 |
| 3 Le retour au château .....                                     | 39 |
| 3.1 Le retour au Château .....                                   | 39 |
| 3.2 La vie de château.....                                       | 42 |
| Chapitre 2 : Les châtelains .....                                | 45 |
| 1 Qui sont ces châtelains bâtisseurs ?.....                      | 45 |
| 1.1 Origines sociales .....                                      | 46 |
| 1.2 Activités.....   | 48 |
| 1.3 Châtelains à plein temps ?.....                              | 50 |
| 2 Le statut de châtelain.....                                    | 52 |
| 2.1 L'affirmation de la continuité ou de la réussite .....       | 52 |
| 2.2 Le fantasme nobiliaire .....                                 | 55 |
| 2.3 L'inscription dans la « Société » .....                      | 58 |
| 3 Le châtelain bâtisseur et aménageur de son environnement ..... | 59 |
| 3.1 Le châtelain démiurge... ..                                  | 60 |
| 3.2 ... qui œuvre pour le bien de tous .....                     | 62 |
| 3.3 Un exemple de piété.....                                     | 66 |
| Chapitre 3 : Construire ou remanier son château .....            | 69 |

|   |     |
|---|-----|
| 1 Chronologie générale .....                                | 69  |
| 2 Les types de travaux .....                                | 71  |
| 2.1 Réparations et « restaurations ».....                   | 71  |
| 2.2 Menus ajouts .....                                      | 72  |
| 2.3 « Castellisation » .....                                | 72  |
| 2.4 Remaniements et agrandissements .....                   | 74  |
| 2.5 Valoriser et gérer : les dépendances .....              | 75  |
| 3 Les motivations .....                                     | 76  |
| 3.1 Modernisation et agrément.....                          | 76  |
| 3.2 Imprimer sa marque.....                                 | 78  |
| 4 Décision et financement .....                             | 81  |
| 4.1 Qui décide ?.....                                       | 81  |
| 4.2 Le financement.....                                     | 85  |
| Chapitre 4 : Le châtelain et l'architecte.....              | 88  |
| 1 A-t-on besoin d'un architecte ? .....                     | 88  |
| 2 Le choix de l'architecte .....                            | 90  |
| 2.1 Les candidats .....                                     | 91  |
| 2.2 Les facteurs de choix.....                              | 93  |
| 3 La gestation du projet.....                               | 97  |
| 3.1 Un propriétaire très directif.....                      | 97  |
| 3.2 Un projet à préciser .....                              | 98  |
| 3.3 Un projet sans cesse remanié.....                       | 100 |
| 4 Le suivi du chantier .....                                | 101 |
| 4.1 L'architecte établi loin du chantier .....              | 101 |
| 4.2 L'architecte local .....                                | 102 |
| 4.3 Les maîtres de l'ouvrage .....                          | 104 |
| 5 Les intervenants et les fournisseurs.....                 | 105 |
| 5.1 Les intervenants.....                                   | 105 |
| 5.2 Les fournisseurs.....                                   | 106 |
| 6 La signature du maître d'œuvre.....                       | 109 |
| Conclusion de la première partie.....                       | 110 |
| DEUXIÈME PARTIE : Château, site et gestion des abords ..... | 114 |
| Chapitre 1 : Le choix de l'emplacement .....                | 115 |
| 1 La pérennité du lieu.....                                 | 115 |
| 2 Le transfert de l'appellation « château » .....           | 116 |
| 3 Les constructions <i>ex nihilo</i> .....                  | 117 |
| 4 Le nom du château .....                                   | 120 |



|  |     |
|--|-----|
| Chapitre 2 : Que faire de l'existant ?.....                                  | 121 |
| 1 Les vestiges militaires et les ruines pittoresques.....                    | 121 |
| 2 Les dépendances.....   | 124 |
| 3 Une solution drastique pour mettre son château en valeur.....              | 125 |
| Chapitre 3 : La gestion des abords .....                                     | 127 |
| 1 Entre plaisance et agriculture .....                                       | 127 |
| 1.1 Les dimensions du domaine .....  | 127 |
| 1.2 Les « cercles » autour du château.....                                   | 128 |
| 2 Les réserves .....   | 131 |
| 3 Faire cohabiter le parc et l'exploitation agricole.....                    | 132 |
| 3.1 La gestion interne .....   | 132 |
| 3.2 La gestion externe .....   | 133 |
| 3.3 Une gestion mixte.....   | 134 |
| 3.4 Vers une agriculture moderne.....  | 135 |
| Chapitre 4 : Parcs et jardins.....   | 137 |
| 1 Mettre en valeur.....  | 138 |
| 1.1 Le château sur un promontoire.....                                       | 138 |
| 1.2 Le château au cœur du parc.....  | 140 |
| 2 Mettre à distance .....  | 140 |
| 2.1 Allier.....  | 141 |
| 2.2 Puy-de-Dôme .....  | 142 |
| 2.3 Cantal .....   | 143 |
| 3 Un environnement d'exception .....   | 144 |
| 3.1 Les espaces paysagés.....  | 145 |
| 3.2 Les plantes de la distinction .....                                      | 149 |
| 3.3 Les aménagements pour l'agrément.....                                    | 150 |
| 3.4 Le jardin archéologique.....   | 153 |
| 4 Ménageries, volières, chenils et écuries .....                             | 155 |
| 4.1 Les animaux d'agrément .....   | 155 |
| 4.2 Les animaux nobles : chiens et chevaux .....                             | 156 |
| Conclusion de la deuxième partie .....                                       | 158 |
| TROISIÈME PARTIE : L'architecture du château.....                            | 160 |
| Chapitre 1 : Le château rêvé.....  | 161 |
| 1 La réappropriation des réalisations autrefois liées à des privilèges ..... | 161 |
| 1.1 Les fortifications .....   | 162 |
| 1.2 La girouette et le pigeonier.....  | 165 |
| 2 Le château des histoires et des légendes : une image romantique.....       | 166 |

|   |     |
|---|-----|
| 2.1 Matérialiser un passé féodal.....                   | 167 |
| 2.2 Les mystères et les légendes.....                   | 170 |
| Chapitre 2 : Le choix du style et des matériaux .....   | 173 |
| 1 Comment choisir le style dominant ?.....              | 174 |
| 1.1 Des convictions personnelles .....                  | 174 |
| 1.2 Des suggestions extérieures .....                   | 176 |
| 2 Les styles adoptés.....                               | 178 |
| 2.1 La domination néo-gothique et néo-Renaissance.....  | 179 |
| 2.2 Les styles moins fréquents .....                    | 180 |
| 2.3 Répartition géographique .....                      | 181 |
| 3 Les matériaux .....                                   | 183 |
| 3.1 Des usages locaux .....                             | 183 |
| 3.2 Des matériaux hétérochtones.....                    | 185 |
| 3.3 Des matériaux modernes .....                        | 185 |
| Chapitre 3 : Jeux de construction .....                 | 187 |
| 1 L'ancien et le nouveau.....                           | 187 |
| 1.1 Continuité.....                                     | 188 |
| 1.2 Rupture.....  | 189 |
| 1.3 Reconstruction à l'identique.....                   | 190 |
| 2 Les plans.....  | 191 |
| 2.1 Plans massés.....                                   | 191 |
| 2.2 Plans articulés.....                                | 192 |
| 3 Des points de vue privilégiés .....                   | 193 |
| Chapitre 4 : Jeux de composition .....                  | 196 |
| 1 L'animation des façades et des silhouettes.....       | 196 |
| 1.1 Symétrie, asymétrie et pondération des masses ..... | 196 |
| 1.2 Jeux de volumes .....                               | 198 |
| 1.3 L'entrée.....                                       | 199 |
| 2 Les décors.....                                       | 201 |
| 2.1 Polychromie et hétérogénéité des matériaux.....     | 201 |
| 2.2 Les baies.....                                      | 204 |
| 2.3 La sculpture .....                                  | 206 |
| 2.4 Le travail du métal.....                            | 207 |
| 3 Les toitures .....                                    | 208 |
| 4 Profiter de l'extérieur .....                         | 210 |
| 4.1 Terrasses, balcons et loggias.....                  | 210 |
| 4.2 Profiter du panorama depuis l'intérieur.....        | 212 |

|  |     |
|--|-----|
| 4.3 Une nature exubérante à l'intérieur .....                  | 214 |
| Conclusion de la troisième partie .....                        | 216 |
| QUATRIÈME PARTIE : Un art du décor et de la mise en scène..... | 219 |
| Chapitre 1 : Les décors.....                                   | 219 |
| 1 Les espaces.....   | 219 |
| 1.1 Les espaces de réception .....                             | 220 |
| 1.2 Les pièces privés .....                                    | 221 |
| 2 Des décors du sol au plafond.....                            | 222 |
| 2.1 Les sols.....  | 222 |
| 2.2 Les murs .....   | 225 |
| 2.3 Les couvrements.....                                       | 229 |
| 2.4 La vitrerie et la garniture des baies .....                | 232 |
| 2.5 Les garde-corps et les rampes .....                        | 234 |
| 3 Des parties valorisées ou délaissées .....                   | 236 |
| 3.1 Le vestibule .....   | 236 |
| 3.2 Les cheminées .....  | 238 |
| 3.3 Les portes et les trumeaux.....                            | 241 |
| 4 Unité ou éclectisme .....                                    | 242 |
| 4.1 La répartition des styles.....                             | 242 |
| 4.2 L'architecte et les décors .....                           | 244 |
| 4.3 Les sources de l'inspiration.....                          | 245 |
| 5 Artisanat ou industrie .....                                 | 248 |
| 6 Décors mobilier et végétal.....                              | 250 |
| Chapitre 2 : Des espaces théâtralisés.....                     | 253 |
| 1 L'entrée.....  | 253 |
| 1.1 Extérieur .....  | 253 |
| 1.2 Intérieur .....  | 254 |
| 2 L'escalier d'honneur.....                                    | 256 |
| 2.1 Position.....  | 257 |
| 2.2 Type .....   | 258 |
| 2.3 Facture et matériaux .....                                 | 259 |
| 3 Le château, écrin de l'art et du savoir .....                | 260 |
| 3.1 Les bibliothèques.....                                     | 261 |
| 3.2 Les collections.....                                       | 262 |
| Chapitre 3 : Le rapport à l'histoire et au patrimoine .....    | 265 |
| 1 Les travaux et l'histoire .....                              | 265 |
| 1.1 Protection et emploi .....                                 | 265 |

|   |     |
|---|-----|
| 1.2 Un ancrage dans l’histoire locale, le choix des références.....                                     | 268 |
| 2 Le rapport aux prédécesseurs .....  | 270 |
| 2.1 De la simple conservation de leurs traces... ..   | 270 |
| 2.2 ... à l’hommage marqué.....   | 271 |
| 3 Laisser sa marque pour la postérité .....   | 276 |
| 3.1 Signer son œuvre .....  | 276 |
| 3.2 Dater ses travaux .....   | 280 |
| 3.3 Se mettre en scène .....  | 282 |
| 3.4 Instituer une tradition ou laisser une marque vivante.....  | 283 |
| Conclusion de la quatrième partie .....   | 285 |
| CINQUIÈME PARTIE : Le château comme lieu de vie .....   | 287 |
| Chapitre 1 : Réception et vie mondaine .....  | 287 |
| 1 Le mode de vie : le problème de l’accès aux sources .....   | 287 |
| 2 Du parc à l’intérieur, le cheminement du visiteur .....   | 288 |
| 3 Distribution et circulation.....  | 290 |
| 3.1 La circulation horizontale.....   | 290 |
| 3.2 La distribution .....   | 290 |
| 4 Les pièces de réception.....  | 292 |
| 4.1 Le hall ou la galerie.....  | 292 |
| 4.2 Les salons .....  | 292 |
| 4.3 La salle de billard et le fumoir.....   | 295 |
| 4.4 La salle à manger.....  | 298 |
| 4.5 La salle de danse.....  | 301 |
| Chapitre 2 : Distinction entre les pièces publiques et l’espace d’habitation .....                      | 302 |
| 1 Les zones mixtes .....  | 302 |
| 1.1 La salle à manger.....  | 302 |
| 1.2 Le bureau.....  | 303 |
| 1.3 Les espaces dédiés aux collections.....   | 305 |
| 1.4 Le cas du hall comme pièce de vie.....  | 307 |
| 1.5 Une spécificité du nord de la zone étudiée : des chambres au rez-de-chaussée... ..                  | 308 |
| 1.6 Un espace utile pour la famille et les invités.....   | 310 |
| 2 Marquer la séparation entre les espaces publics et privés et le paradoxe de l’escalier d’honneur..... | 312 |
| 3 Les chambres et appartements privés.....  | 313 |
| 3.1 Pour le couple.....   | 314 |
| 3.2 Pour les enfants .....  | 316 |
| 3.3 Pour les invités .....  | 317 |

|  |     |
|--|-----|
| 3.4 Les espaces de rangement .....   | 318 |
| 4 Au-delà des séparations .....  | 319 |
| 4.1 Les lieux de dévotion .....  | 319 |
| 4.2 Les aménagements de loisir .....   | 322 |
| Chapitre 3 : Séparation entre l'espace des maîtres et celui des domestiques..... | 324 |
| 1 Séparation des espaces et doublement de la circulation.....                    | 325 |
| 1.1 La cuisine et autres pièces de service .....                                 | 326 |
| 1.2 Le doublement de la circulation .....  | 330 |
| 2 Cuisine et salle à manger : liaison et séparation.....                         | 332 |
| 3 Loger les domestiques .....  | 333 |
| 4 Les domestiques invisibles et toujours présents : la sonnette .....            | 337 |
| Chapitre 4 : Le confort et l'hygiène .....                                       | 338 |
| 1 Vers une architecture moderne et confortable .....                             | 339 |
| 1.1 Une évolution non linéaire .....   | 339 |
| 1.2 La gestion des contraintes techniques .....                                  | 341 |
| 2 L'air et la lumière .....  | 344 |
| 2.1 L'aération et l'éclairage naturels .....                                     | 344 |
| 2.2 L'éclairage artificiel.....  | 347 |
| 3 L'hygiène corporelle.....  | 348 |
| 3.1 Les cabinets et de toilette et les salles de bains .....                     | 350 |
| 3.2 Les lieux d'aisance .....  | 352 |
| 4 Le chauffage .....   | 354 |
| Conclusion de la cinquième partie .....  | 358 |
| CONCLUSION GENERALE .....  | 361 |
| INDEX .....  | 373 |



# AVANT-PROPOS

Mes recherches consacrées aux châteaux ont commencé en Master, par l'étude des travaux d'Émile Lemaigre (1852-1919) : un architecte auvergnat dont l'activité est en grande partie tournée vers le remaniement et la construction de châteaux. J'ai souhaité approfondir ce travail en étendant les limites chronologiques et géographiques, afin de mieux appréhender ce nouvel Âge d'or des châteaux qu'est le XIX<sup>e</sup> siècle. Pour ce faire, mon étude porte sur les châteaux construits et remaniés durant le XIX<sup>e</sup> siècle, prolongée jusqu'à la Première Guerre mondiale qui marque une rupture profonde dans l'histoire et dans la société. La zone étudiée s'étend sur trois départements français qui correspondent approximativement à deux anciennes provinces. Le département de l'Allier reprend peu ou prou les contours du Bourbonnais. Un peu plus au sud, c'est la province d'Auvergne, divisée en Basse-Auvergne et Haute-Auvergne qui donne naissance aux départements du Puy-de-Dôme et du Cantal. Les limites considérées sont celles des départements. Les marges des provinces qui sont aujourd'hui dans le Cher, la Creuse et la Haute-Loire ne sont pas prises en compte. Ce cadre permet de se pencher sur un large panel de travaux, de châtelains et de châteaux dans des territoires et des reliefs très variés : entre les montagnes relativement isolées du Cantal et les plaines de l'Allier, tournées vers Paris et la Sologne. Les châteaux de la Haute-Loire ne sont pas étudiés ici car ce département offre trop de similitudes avec le Cantal et de Puy-de-Dôme pour justifier des déplacements supplémentaires, longs et onéreux.

La chute de l'Ancien Régime ayant aboli les critères légaux régissant l'appellation « château », c'est au XIX<sup>e</sup> siècle un terme qui recouvre des réalités très différentes. Les châteaux anciens, restaurés, agrandis ou remaniés trouvent naturellement leur place ici. Mais pour les constructions récentes, le problème est plus délicat. Je me suis intéressée aux demeures élevées avec art, que leurs formes, leurs motifs et leurs dimensions distinguent nettement du bâti environnant. Il s'agit de résidences rurales nommées « châteaux » au XIX<sup>e</sup> siècle et pour lesquelles l'usage retient encore cette appellation. Donc les simples maisons de maître à la très faible emprise terrienne et les villas historicistes fréquentes sur les boulevards des quartiers huppés ou aux abords des stations thermales sont exclues de cette étude. Le corpus s'est peu à peu défini grâce au dépouillement méthodique des ouvrages et des articles consacrés à l'histoire et au patrimoine locaux, des notices des Monuments historiques, des annuaires des châteaux, des archives d'architectes. Bien des châteaux ont été repérés lors de recherches dans les fonds

iconographiques des archives des trois départements, mais aussi dans des collections de cartes postales anciennes que certains passionnés ont bien voulu m'ouvrir. Enfin, quelques châteaux ont été découverts, signalés par leur silhouette lors de déplacements ou parfois même présentés par leur propriétaire venu assister à une de mes conférences.

Le travail de terrain s'est révélé long, difficile et très inégal selon les zones. En effet, l'immense majorité de ces demeures étant privées, l'accès dépend alors du bon vouloir du propriétaire. Beaucoup de prises de contacts se sont révélées infructueuses. Dans le Cantal, mes travaux précédents, quelques conférences et la bienveillance de la comtesse Yvonne de Miramon et de l'ancien directeur des archives départementales Édouard Bouyé m'ont ouvert bien des portes, d'où la forte représentation du Cantal dans les notices. Dans d'autres zones, quelques châtelains ont bien voulu me faire profiter de leurs réseaux, mais nous nous sommes souvent heurtés à la rapide obsolescence des carnets d'adresses à une période où les châteaux changent souvent de propriétaires. Les châteaux ne sont bien souvent que des résidences secondaires, les propriétaires peu présents (parfois une ou deux semaines par an), n'ont guère de temps à accorder à ces visites et ils sont parfois assez réticents à l'idée de laisser entrer un étranger (d'où des visites très partielles, parfois seulement des extérieurs ou l'interdiction de prendre des photographies à l'intérieur). Bon nombre de châtelains à l'année ont fait de leur demeure leur source de revenus (chambres d'hôtes, hôtel...) et certains voient, dans cette perte de temps, une perte d'argent. D'où, je le déplore, des notices assez succinctes pour plusieurs châteaux importants pour lesquels les informations historiques sont maigres et les archives n'ont pu être retrouvées ou consultées. Les châteaux en indivision présentent un autre challenge : réussir à convaincre les héritiers (parfois très nombreux) et à trouver une date où tout le monde est sur place ou un héritier qui a suffisamment la confiance des autres pour qu'ils lui remettent leurs clefs. Ainsi pour un château particulièrement important, il a fallu quatre ans de tractations pour trouver la demi-journée où toutes les branches de la famille se croisaient : une visite entre les arrivants et les partants. Certaines indivisions étant conflictuelles, le fait d'avoir contacté en premier tel ou tel héritier fait que l'autre (ou des autres) refusent par la suite l'accès à leur partie ou à leurs archives. Parfois, c'est le sujet lui-même de l'étude qui pose problème : pour certains châtelains, dire que leur demeure a été remaniée au XIX<sup>e</sup> siècle relève de l'infamie et clôt de fait toute possibilité d'étudier sur place les traces d'un chantier « qui n'a jamais eu lieu »... même si des factures et des photographies anciennes prouvent le contraire.

Pour ce qui est des archives, il existe quelques fonds d'architectes très documentés : ceux



des Moreau, des Mitton<sup>1</sup> et d'Émile Lemaigre. En dehors de ces fonds, on constate une perte très importante de la documentation, les archives du XIX<sup>e</sup> siècle, trop récentes pour être considérées comme de véritables archives, ayant souvent été détruites ou égarées. De plus, les nombreux changements de propriétaires ont accéléré la perte des documents et des informations dans beaucoup de demeures, notamment celles issues de fortunes bourgeoises, bien souvent aussi brillantes qu'éphémères. Dans certaines lignées pérennes, on a conservé quelques documents (photographies ou croquis), mais rares sont les fonds bien documentés. Exceptionnellement, il est arrivé que les entretiens fassent revenir les souvenirs de personnes presque centenaires concernant l'auteur des travaux, le père ou le grand-père. C'est ainsi qu'ont été retrouvés ici un carton à dessin, enseveli dans la poussière du grenier, et là un livre de compte qui calait une armoire. Quel bonheur alors d'assister à la redécouverte d'archives réputées perdues qui dormaient dans un recoin du grenier - découvertes rares, mais enthousiasmantes.

Face à la difficulté d'accéder aux bâtiments et à une documentation lacunaire, je n'ai pas pu réaliser autant de notices détaillées que je l'aurais souhaité. Pour cerner plus précisément la répartition de certains dispositifs internes, j'ai envoyé des questionnaires à de nombreux propriétaires, espérant que cette approche moins invasive serait mieux perçue par ceux réticents à l'idée de laisser entrer un étranger. Les retours ont été très différents d'un châtelain à l'autre, parfois quelques informations utilisables dans la synthèse, mais rarement assez pour dresser une notice. Afin de présenter tout de même l'importance de ce siècle d'or des châteaux, j'ai choisi de dresser un catalogue (présenté en annexe) aussi complet que possible des châteaux marqués par le XIX<sup>e</sup> siècle, dans ces trois départements.

Enfin, pour mener à bien ce travail, j'ai eu besoin de plus de temps que les trois ans impartis. Effet, en plus de l'étude d'un corpus très important, j'ai dû faire face des problèmes de santé et j'ai accompagné au jour le jour ma mère gravement malade.

---

<sup>1</sup>Ce fonds très volumineux n'était qu'en cours de classement fin 2012. La bienveillance de la responsable des cartes et plans m'a tout de même permis d'accéder à quelques dossiers. A.D. 03 : 24 J.



# Remerciements

Je tiens à remercier ici tous ceux qui m'ont apporté leur aide.

J'adresse des remerciements tout particuliers à la comtesse Yvonne de Miramon-Pesteils, et à M. Edouard Bouyé pour la confiance qu'ils m'ont témoignée, pour leur disponibilité permanente et pour leur bienveillance.

Pour leur accueil toujours aimable et courtois ainsi que pour le temps qu'ils m'ont consacré, je remercie les châtelains qui m'ont aidée :

Baron Hubert d'Aligny, Baron et baronne Antoine d'Alexandry d'Orengiani, M. et Mme Allemeersch, M. et Mme Didier Anseaume, Baron et baronne Thibaut d'Anterroche, M. et Mme Michel de Barrau, M. et Mme Basset, M. Robert de Belmont et sa famille, Mme Claude Bernard, M. Jean-Louis Boithias, Mme Thérèse de Bonnafos et son fils Édouard, M. Erik van Bronkhorst et sa famille, M. et Mme Couturon, M. François Duquaire, M. et Mme Bruno du Fayet de la Tour, M. et Mme Bertrand Forestier, M. et Mme Marc Gaba, Mme Françoise de Grully, Général Septime d'Humières, M. et Mme Guy Jalenques, Mme Lebel, M. et Mme du Mesnil du Buisson, M. et Mme Nicolas Pic, M. et Mme Aymar Rambaud, Mme Roland de Saint-Vincent, M. et Mme Géraud Stehelin, M. et Mme François Varennes, Mmes de Vaublanc, M. et Mme Thierry de Vaublanc, M. et Mme Patrick de Villaine, M. et Mme Jean-Louis Welsch, ainsi que les propriétaires du château de Fabrègues et les maires Mme Portal et M. Galeyrand.

Mes remerciements s'adressent aux représentants d'institutions qui m'ont apporté toute leur aide pour me renseigner et faciliter mes recherches :

M. André Barnay, pour le musée Paul Charnoz ; Mme Cécile Bouhours, pour la

société française d'architecture ; Mme Lucy Dorsy, conservatrice des archives départementales du Cantal ; M. Luc Dunias, pour la collection des productions de l'entreprise Perrusson-Desfontaines de l'écomusée du Creusot-Montceau ; Mme Alessandra Giariazzo, de l'inventaire historique du département histoire de l'art à la villa Médicis ; MM. Bernard Jacqué, conservateur et Philippe de Fabry, documentaliste du musée du papier peint de Rixheim ; ainsi que tous les membres du personnel des archives départementales du Cantal, de l'Allier et du Puy-de-Dôme pour leur gentillesse et leur patience.

Ma gratitude à tous ces particuliers passionnés qui m'ont consacré de leur temps, qui m'ont transmis des renseignements, des photographies, qui m'ont permis de consulter et de numériser leurs collections de cartes anciennes..... :

M. Alain Cellier, M. Jérémie Cerman, M. Sébastien Champeyrol, M. Joël Fouilleron, M<sup>elle</sup> Emma Fournier, M<sup>elle</sup> Gwenn Gayet, M<sup>elle</sup> Oriane Hébert, Mme Madeleine Lafarge, M. Daniel Martel, M. René Monboisse, M. Bruno Phalip, M<sup>elle</sup> Guilaine Pons, Mme Alain Robert, M. Philippe Roux, M. Bernard Veyrat et M. Yvan Wynarczyk.

Je remercie mon directeur de thèse, M. Jean-Paul Bouillon pour ses conseils avisés ; ainsi que M. Jean-François Luneau pour son aide précieuse.

Je tiens également à remercier Mmes Danièle Alexandre-Bidon, Annie Regond, Antoinette Le Normand-Romain et Claude-Isabelle BreLOT pour l'intérêt qu'elles ont porté à mes travaux et qui a été un réconfort dans les moments de doute.

Enfin, un immense merci à ma famille et à mes amis présents dans les bons comme dans les mauvais moments. Un merci tout particulier à mon père, à Simone, à Olivier-Alexandre, à Virginie, ainsi qu'à Danièle Roussel et à Philippe Bucherer pour leurs relectures attentives.

# Abréviations et conventions

## **Liste des abréviations :**

A.N. : Archives nationales

A.D. : Archives départementales

A.P : Archives privées

Coll. : Collection

## **Conventions :**

À chaque première occurrence dans une sous-partie, le nom du château est suivi de données géographiques visant à le localiser et à l'identifier avec certitude.

Cela apparaît sous la forme :

Nom de château (commune, département), ou pour les châteaux hors de France : Nom de château (commune, région/land/province, pays).

Afin de limiter les répétitions, les trois départements visés par l'étude sont désignés par leur numéro (03 : Allier, 15 Cantal, 63 Puy-de-Dôme) pour les localisations de château (commune, 03) ou d'archives départementales (A.D. 03).

Pour rendre la lecture plus fluide, les autres départements sont notés en toutes lettres.

Les références bibliographiques des sources sont indiquées en notes de bas de page. Elles sont présentées *in-extenso* la première fois, puis sous forme abrégée les fois suivantes (nom de l'auteur, début du titre et numéro de page). La bibliographie avec les références complètes se trouve dans le volume II.



# INTRODUCTION

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreux petits châteaux de province sont délaissés par leurs propriétaires, plus attirés par la vie de cour et le confort de leurs hôtels particuliers que par des demeures centenaires, difficiles à chauffer et où l'ennui est un ennemi redouté. Avec les troubles de la Révolution, les châteaux des émigrés sont saisis et souvent promis à un funeste destin. Le décret de la Convention du 13 pluviôse de l'An II (1<sup>er</sup> février 1794) annonce la démolition des tours, donjons et pont-levis qui matérialisent le pouvoir de l'aristocratie honnie. En Auvergne, les actions menées contre les « monuments du despotisme<sup>2</sup> » sont plus ou moins fortes selon les districts. Les directives de septembre et octobre 1793, demandant la constitution de listes des « châteaux forts et autres monuments de la féodalité », ne sont suivies d'aucun effet dans le district de Thiers, alors qu'à Riom et à Issoire des groupes se lèvent pour exiger des démolitions. De nombreux arrêtés sont pris pour démanteler les châteaux forts jugés les plus dangereux pour la sûreté publique, car leurs murs pourraient offrir un asile aux ennemis de la Révolution. Les textes stipulent que les pierres doivent être utilisées pour le bien de la population, mais les conditions précises des travaux et leur mode de financement sont souvent oubliés. Ce qui fait que de nombreux arrêtés sont jugés inapplicables, ou ne sont mis en pratique que très partiellement<sup>3</sup>. En effet, la volonté de la population ne peut pas toujours suffire à venir à bout de puissantes forteresses. Assez fréquemment, ces travaux se limitent à la démolition des toitures ou à la suppression du couronnement des tours. Ce sont même parfois les propriétaires eux-mêmes qui « égalisent » leurs tours, pour montrer leur bonne volonté ou pour se mettre à l'abri des actions des instances révolutionnaires. Sous la Terreur, lors de sa visite dans le district du Donjon (03), le conventionnel Joseph Fouché aurait trouvé suspecte la silhouette féodale du château de La Bêche (Bert, 03)<sup>4</sup>. Pour éviter tout ennui, c'est le propriétaire lui-même, M. Josse, qui se hâte de faire mettre à bas les créneaux compromettants<sup>5</sup>. Malgré de rares démolitions et les nombreux faits de vandalisme (armoiries martelées ou girouettes ôtées), la Révolution semble avoir engendré moins de destructions systématiques que la politique de

---

<sup>2</sup> Arrêté du district d'Issoire du 4 mai 1793, cité par Jean-Baptiste SERRES, *Histoire de la révolution en Auvergne*, Paris, Vic et Amat, 1895-1899, vol. 3, p. 23.

<sup>3</sup> Jean-Paul FANGET, « La démolition révolutionnaire des châteaux féodaux dans le département du Puy-de-Dôme 1789 – an II », in *La Revue d'Auvergne*, T. 93, 1979, n° 478, pp. 433-451.

<sup>4</sup> Le nom du château est suivi, entre parenthèses, du nom de la commune sur lequel il est bâti et du numéro du département.

<sup>5</sup> Collectif, *Le Patrimoine des Communes de l'Allier*, Charenton-le-Pont, Flohic édition, 1999, p. 504.

Richelieu<sup>6</sup>. Les châteaux des émigrés, saisis et vendus comme Biens Nationaux réintègrent souvent le giron de la famille d'origine. La demeure peut être rachetée par une autre branche, ou par un homme de paille qui retransmet le bien en sous-main à son propriétaire d'origine. Mais lorsqu'aucun parent n'a pu se porter acquéreur et qu'aucune argutie juridique n'a pu être trouvée, certaines familles se lancent dans de longues tractations pour recouvrer leur bien. La famille de Miramon ne réintègre qu'en 1877 le château de Pesteils (Polminhac, 15)<sup>7</sup>, berceau de ses ancêtres depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Le constat est sensiblement le même dans un département voisin, la Haute-Vienne, où Philippe Grandcoing constate assez peu de destructions complètes, mais beaucoup de petit vandalisme. Il note qu'au final assez peu de châteaux ont changé de propriétaire (environ 10 % du total), car environ un tiers des châtelains dessaisis de leur demeure ont réussi à en retrouver la jouissance d'une manière ou d'une autre<sup>8</sup>.

Avec le nouvel ordre social mettant fin aux privilèges et la rhétorique anti-châtelain du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle le château semble n'être plus « qu'une survivance destinée à disparaître rapidement puisque inadapté aux nouvelles données politiques, économiques et sociales<sup>9</sup> ». Le château est une demeure d'exception qui ne convient plus pour le citoyen d'une république dont l'égalité est un symbole. Les châteaux encore debout sont destinés à la ruine, pour finir par n'être plus dans le paysage que les silhouettes du passé. À ceux qui en relèvent ou en bâtissent encore, on objecte que c'est insensé « dans un pays où l'aristocratie a été supprimée, où les fortunes se nivellent et où la propriété foncière se morcelle à l'infini<sup>10</sup> » et où on prévient que c'est un type de « demeure dispendieuse qui périt avec son propriétaire et ne laisse aucun souvenir, et destinée à servir de carrière pour quelques maisons de paysans ou des usines<sup>11</sup> ». L'abolition des privilèges le 4 août 1789 marque la disparition du château en tant que centre du pouvoir<sup>12</sup>, juridiquement il devient donc une demeure comme les autres, seul son aspect le distingue des habitations du commun. Certains lexicographes relèvent le paradoxe, au XIX<sup>e</sup> siècle en France : « *le château n'existe plus* » pourtant « *les châteaux sont nombreux, plus*

---

<sup>6</sup> Jean GALLET, « Les transformations de la seigneurie en France entre 1600 et 1789 », in *Histoire, économie et société*, 1999, vol. 18, n° 18-1, pp. 66-67.

<sup>7</sup> Le nom du château est suivi du nom de la commune sur laquelle il est construit, puis du numéro du département.

<sup>8</sup> Philippe GRANDCOING, *Le siècle d'or des châteaux, Haute-Vienne 1800-1914*, Limoges, Éditions Culture & Patrimoine en Limousin, 2002, p. 17.

<sup>9</sup> Philippe GRANDCOING, *Les demeures de la distinction, Châteaux et châtelains au XIX<sup>e</sup> siècle en Haute-Vienne*, Limoges, PULIM, 2000, p. 17.

<sup>10</sup> Pierre LAROUSSE, *Dictionnaire universel*, Paris, 1866, p. 1072.

<sup>11</sup> Eugène-Emmanuel VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française, du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ed. Bance puis Morel, 1854-1868, T 3, p 190.

<sup>12</sup> Le pouvoir du seigneur est alors déjà bien amoindri depuis plus de cent cinquante ans, mais certains privilèges pèsent toujours lourdement sur la population.



*nombreux peut-être qu'ils ne le furent jamais*<sup>13</sup> ». S'appuyant sur des définitions datant de l'Ancien Régime, où le château est défini par son architecture militaire (forteresse) ou par son statut juridique (centre d'une seigneurie), certains arguent que cette appellation est impropre pour les nouvelles constructions de prestige bâties à la campagne. Puisqu'il s'agit d'un lieu de plaisance et non plus d'un fort à vocation militaire, on propose « maison de plaisance », « maison de campagne » ; César Daly suggère le mot « villa », qu'il juge plus adapté dans un pays démocratique et plus conforme à l'usage et au prestige de ces demeures<sup>14</sup>.

Cependant, le terme « château » continue à être employé pour désigner des réalités bien différentes et les discours normatifs visant à imposer de nouveaux mots restent pour l'essentiel lettre morte. D'une part il n'y a plus d'instance pour réguler l'appellation « château » ou la construction d'éléments autrefois liés à des privilèges, donc chacun est libre de désigner son bien comme il le souhaite et de lui donner une forme à son goût, la seule limite étant la capacité financière. D'autre part, Jean-Paul Fanget note que dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, le sens du mot « château » commence à s'infléchir puisque les châteaux édifiés alors ne ressemblent plus guère aux forteresses médiévales et ne sont plus que l'affirmation de la « prééminence sociale et de la domination économique exercées par le « groupe seigneurial/noble » sur la communauté rurale<sup>15</sup> ». Dès 1704, le dictionnaire de Trévoux, après avoir donné les caractéristiques architecturales de la forteresse et les critères juridiques féodaux, précise que « château se dit aussi d'une maison de plaisance quand elle est bâtie magnifiquement<sup>16</sup> ». Le château peut donc être défini par la prédominance économique et sociale de son propriétaire, ou/et par le faste de son architecture et de ses décors. La possession d'une grande demeure élevée avec art confère un statut prestigieux, celui de châtelain. Or si celui-ci dispose d'une fortune, d'un certain pouvoir politique ou économique sur les environs, son statut de notable confirme la dimension castrale de sa demeure. Lorsqu'il y a adéquation entre le mode de vie de l'habitant et l'aura de son château, leur prééminence est renforcée. Comme le soulignent Monique et Michel Pinçon, « le château doit sa force à ses occupants. Réciproquement, une partie du prestige des familles de châtelains leur vient de ces demeures hors du commun<sup>17</sup> ».

<sup>13</sup>Pierre Larousse, *idem*, p. 1072 et p. 1074.

<sup>14</sup> César DALY, *L'architecture privée au XIX<sup>e</sup> siècle, sous Napoléon III, Nouvelles maisons de Paris et des environs*, Paris, A. Morel., T.I, p. 19.

<sup>15</sup> Jean-Paul FANGET, « La démolition révolutionnaire », p. 354.

<sup>16</sup>*Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, Paris, Compagnie des libraires associés, M.DCC.LXXVIII, T. 1, col. 1690-1691.

<sup>17</sup> Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, *Châteaux et châtelains, les siècles passent, le symbole demeure*, Paris, Éditions Anne Carrière, 2005, p. 93.

La renaissance du château au XIX<sup>e</sup> siècle est d'autant plus surprenante que la Révolution semblait avoir mis fin à la puissance et à la suprématie du mode de vie de la classe honnie des oppresseurs dont les « châteaux élevés par l'orgueil [...] font injure à la demeure du pauvre »<sup>18</sup>. La bourgeoisie aurait pu créer, au sein du nouvel ordre social, un nouveau type d'édifice de prestige, mais la fascination pour le château est telle qu'il concentre l'intérêt d'une part importante de la classe aisée, la détournant de fait de la recherche d'une forme spécifique. La fascination qu'exerçait la noblesse sur les familles en pleine ascension continue et la bourgeoisie, pour montrer sa réussite et affirmer son statut d'élite, copie et adopte encore les usages d'une noblesse enviée. Le nouvel ordre social ne garantissant plus l'existence d'un statut supérieur, pour marquer son appartenance à l'élite, on réutilise un symbole fort du passé dont l'aura de pouvoir et de grandeur assure la distinction de son propriétaire. Les romans de mœurs du XIX<sup>e</sup> siècle s'amuse des petits bourgeois qui, soucieux d'échapper à leur condition, se font bâtir de grandes demeures par un « artiste chevelu » qui les oriente systématiquement vers une habitation « dans le goût du moyen âge, avec fenêtres à ogives [...] salamandres et gargouilles »<sup>19</sup>. Les constructions et les agrandissements sont si nombreux que Bernard Toulhier affirme qu'entre 1800 et 1941, en Sologne, on construit deux fois plus de châteaux que lors des quatre siècles précédents<sup>20</sup>. Lors de ce nouvel âge d'or des châteaux, Guy Massin-Le Goff estime qu'entre 70.000 et 100.000 châteaux sont construits, agrandis ou remaniés en France<sup>21</sup>. Marcel Schneider quant à lui suggère un chiffre bien moins élevé, d'environ 10.000 châteaux, mais sans doute ne compte-t-il que les constructions *ex nihilo* et les remaniements d'ensemble<sup>22</sup>. L'énorme différence entre l'estimation, qui nous semble un peu haute de Guy Massin-Le Goff et celle de Marcel Schneider qui paraît occulter une part importante des travaux, souligne la difficulté de quantifier ce phénomène faute d'un recensement à l'échelle nationale. Or celui-ci nécessiterait la mise au point de critères précis et admis par tous, mais la polymorphie des châteaux du XIX<sup>e</sup> siècle rend la tâche bien ardue : ce qui apparaît manifestement comme un

---

<sup>18</sup> Jean-Paul FANGET, « Destruction des signes de la féodalité dans le département du Puy-de-Dôme », in *Actes du colloque Révolution française et « vandalisme révolutionnaire »*, Paris, 1992, p. 205.

<sup>19</sup> Louis REYBAUD, *Jérôme Paturot, à la recherche d'une position sociale*, Paris, Paulin, 1846, p. 257.

<sup>20</sup> Bernard TOULIER, *Châteaux en Sologne*, Paris, Cahier de l'inventaire, n°26, 1991, p. 179.

<sup>21</sup> Il précise toutefois que cette estimation est extrapolée à partir de données locales (Maine-et-Loire) et qu'il conviendrait de l'ajuster à la lumière d'études sur d'autres zones géographiques. Guy MASSIN-LE GOFF, *Les châteaux néogothiques en Anjou*, Paris, Nicolas Chaudun, 2007, p. 8.

<sup>22</sup> Il est également possible que les historiens des années 1970 sous-estiment simplement l'ampleur du phénomène. Marcel SCHNEIDER, *Comment peut-on être châtelain aujourd'hui ?*, cité par Jean-Louis ETIEN, *Les châteaux dans les bocages bourbonnais, du lieu de pouvoir à l'encombrant héritage*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, Coll. CERAMAC 26, 2008, p. 36.

petit château dans une zone de montagne enclavée ne semblerait sans doute être qu'une petite maison de maître à l'aune des critères des régions de grands châteaux comme le Centre et les Pays de la Loire.

Avec la Révolution et le vandalisme qui s'en est suivi, la prise de conscience de l'importance du patrimoine historique et artistique commence lentement à se diffuser en dehors des cercles des érudits et des antiquaires. Au XIX<sup>e</sup> siècle, quelques théoriciens et amateurs se détournent d'un art antique lointain, tant au niveau de la chronologie, de la géographie que des mœurs, pour se pencher sur le Moyen Âge et ses réalisations qui émaillent le territoire national. L'image d'une période marquée par l'obscurantisme et la violence cède peu à peu le pas à un Moyen Âge artistiquement brillant et idéalisé sous la plume de René de Chateaubriand, d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc ou d'Augustus Pugin. Dans un premier temps, cet engouement touche essentiellement l'architecture religieuse, mais des questions fondamentales voient le jour, concernant notamment la restauration de ces édifices du passé. Aux romantiques comme John Ruskin qui voient dans la ruine d'un bâtiment l'expression du cycle normal de la vie, la préférant à des restaurations lourdes qui le dénatureraient, répondent des interventionnistes tels que Viollet-le-Duc pour qui la restauration, parfois « correctrice », permet d'atteindre un état vu comme idéal, même si celui-ci n'a jamais existé. Concernant les châteaux, leurs propriétaires oscillent entre la volonté de préserver une certaine authenticité gage d'ancienneté et le souhait de se créer une demeure idéale dont l'intérieur serait adapté aux usages et aux mœurs actuels. Mais ce nouveau château n'a pas la faveur des revues d'architecture dont les rédacteurs aspirent à une architecture nouvelle et moderne, ni celle des théoriciens que ces « châteaux microscopiques [...] avec leurs tourelles dans lesquelles un chien serait mal à l'aise » font sourire en évoquant « la fable de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf<sup>23</sup> ». Pourtant d'illustres commanditaires font restaurer ou construire des châteaux à travers l'Europe, qui sont des sources de rêverie et d'inspiration pour bien des châtelains ou aspirants-châtelains de province.

Au XX<sup>e</sup> siècle, la critique reste longtemps virulente à l'égard du XIX<sup>e</sup> siècle, perçu comme incapable de se créer un style propre, ne produisant que des copies insipides de créations des siècles précédents. Le château du XIX<sup>e</sup> siècle est vu comme la quintessence de l'orgueil et de l'incapacité à innover d'une société du paraître dont le manque de goût ne peut produire que

---

<sup>23</sup> Eugène-Emmanuel VIOLLET-LE-DUC, *Entretiens sur l'architecture*, Paris (s.n.) 1863-1972, p. 369.

des pastiches « assez bâtarde[s] et redondant[s] »<sup>24</sup>. Il est donc longtemps ignoré par les historiens, car il représente une production des plus critiquables d'une période elle-même mal aimée. À la toute fin des années 1960, seuls de très rares et luxueux châteaux neufs, comme Ferrières (Ferrières-en-Brie, Seine-et-Marne), sont présentés dans les guides consacrés aux châteaux, simplement à titre de curiosité. Les rares passages concernant les travaux de « restaurations » ou de réaménagements conduits au XIX<sup>e</sup> siècle ne sont guère plus amènes, le vocabulaire utilisé est toujours dépréciatif, le château de Combours (Combours, Ille-et-Vilaine) est « défigurés », celui de Germantes (Germantes, Seine-et-Marne) a subi des « altérations fâcheuses »<sup>25</sup>. Mais le plus souvent, quand ces travaux ne sont pas jugés trop néfastes, ils ne sont simplement pas indiqués, comme c'est encore souvent le cas dans les notices récentes. Même pour les châteaux relevés de la ruine, tels que Pierrefonds (Pierrefonds, Oise) ou le Haut-Koenigsbourg (Orschwiller, Bas-Rhin), Henri-Paul Eydoux regrette que les ruines authentiques aient laissé la place à « de froides et ennuyeuses maquettes »<sup>26</sup>. En 1977, Marcel Schneider résume la situation comme suit : « il reste aujourd'hui en France environ un millier de châteaux historiques. Entendez par là : construits avant 1800[...]. Tout le monde convient que le XIX<sup>e</sup> siècle s'est révélé fâcheux pour l'architecture »<sup>27</sup>. Il faut attendre la fin des années 1970 pour que se manifeste un certain intérêt pour ces châteaux, avec notamment le travail de Christian Derouet consacré à René Hodé<sup>28</sup>. Philippe Grandcoing note qu'à partir de cette période un nombre croissant de monographies consacrées à des châteaux du XIX<sup>e</sup> siècle est publié, notamment dans la revue *Monuments historiques*<sup>29</sup>. Même s'il leur consacre un ouvrage en 1971, Maurice Bedon prend le soin d'ajouter des guillemets pour les « châteaux » du XIX<sup>e</sup> siècle et de préciser dès l'avant-propos que ces demeures « ne peuvent prétendre marquer profondément notre histoire archéologique à l'égal de leurs illustres prédécesseurs »<sup>30</sup>. La reconnaissance officielle se fait également par l'augmentation des inscriptions et des classements de ces demeures, au titre des monuments historiques.

En Auvergne, les châteaux construits ou remaniés au XIX<sup>e</sup> siècle n'ont jusqu'ici fait

<sup>24</sup> Bernard de MONTGOLFIER, *Dictionnaire des châteaux de France*, Paris, Larousse, 1969, p. 84.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 100 et p. 134.

<sup>26</sup> Henri-Paul EYDOUX, *Châteaux fantastiques*, Ed. Flammarion, Paris, 1969-1973, vol. 1, p. 10.

<sup>27</sup> Marcel SCHNEIDER, *Comment peut-on être châtelain aujourd'hui ?*, cité par Jean-Louis ETIEN, *Les châteaux dans les bocages bourbonnais*, p. 36.

<sup>28</sup> Christian DEROUET, *L'oeuvre de René Hodé, 1840-1870, Architecture d'hier : grandes demeures angevines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Caisse nationale des monuments historiques, 1977.

<sup>29</sup> Philippe GRANDCOING, *Les demeures de la distinction*, p. 15.

<sup>30</sup> Maurice BEDON, *Le « château » au XIX<sup>e</sup> siècle en Vendée, Fontenay-le-Comte, Ed. Lussaud, 1971*, avant-propos.

l'objet d'aucune étude « collective » comme cela est le cas en Aujou ou en Haute-Vienne avec les travaux de Guy Massin-Le Goff et de Philippe Grandcoing. Il n'y a que quelques monographies concernant des châteaux parmi les plus importants ou des architectes. Il nous a semblé important d'aborder ce sujet avec une chronologie large, qui englobe le XIX<sup>e</sup> siècle et se prolonge jusqu'à la Première Guerre mondiale afin d'embrasser les différentes étapes de ce nouvel âge d'or des châteaux. Après avoir travaillé sur le Cantal, nous avons souhaité étendre nos recherches à des départements voisins mais présentant d'autres caractéristiques. Assez naturellement, nous avons opté pour le Puy-de-Dôme aux reliefs variés et l'Allier, dominé par les plaines. Ainsi la zone étudiée offre des terrains très variés entre les montagnes enclavées au climat rude du Cantal et les plaines de l'Allier qui créent un espace ouvert à la fois vers Paris et vers la Sologne. La proximité de Paris ou son éloignement modifient peut-être la diffusion des modèles et des usages.

À travers l'étude d'un corpus étendu sur trois départements, l'Allier, le Cantal et le Puy-de-Dôme, nous tenterons de présenter les enjeux, les formes, les spécificités et l'évolution de ces demeures dont l'image est marquée par celle d'un passé réel ou fantasmé et dont l'organisation doit pourtant être autant que possible en adéquation avec les mœurs et les aspirations des élites du XIX<sup>e</sup> et du tout début du XX<sup>e</sup> siècle. Nous verrons comment les propriétaires et les architectes concilient dans ces demeures d'exception, historicisme et modernité. Pour ce faire, nous nous pencherons sur les réalités et les images du château, sur la vie et la collaboration entre les propriétaires et leur(s) architecte(s). Ensuite, nous verrons comment le château émerge de son environnement, qu'il s'agisse de son rapport avec ce qui est préexistant ou de la gestion de ses abords. Puis nous nous consacrerons à l'étude et à l'analyse de son architecture et de ses décors, externes puis internes. Enfin, nous observerons en quoi et comment le château s'adapte aux modes de vie des élites et à leur quête de confort.

# PREMIÈRE PARTIE : Châteaux, châtelains et architectes

## Chapitre 1 : Les châteaux

Commençons tout d'abord par la présentation des « protagonistes ». Au lendemain de la Révolution, les châteaux sont dans des états assez variés selon leur implantation et les relations que le propriétaire entretenait avec les populations locales à la Fin de l'Ancien Régime. L'antinobilisme et les actes de vandalisme perpétrés à l'encontre des châteaux se sont bien apaisés au début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais pendant quelques années, le modèle castral semble connaître un certain flottement, entre le retour des nobles émigrés et les tribulations liées aux ventes de Biens nationaux. Puis des nobles et des aspirants châtelains issus de différents milieux se lancent dans des campagnes de restauration et de construction qui contribuent à faire du XIX<sup>e</sup> siècle, le « siècle d'or des châteaux<sup>31</sup> ».

### 1 La répartition géographique

Les trois départements étudiés ont des histoires et des reliefs très différents. Historiquement, ils correspondent approximativement à deux anciennes provinces : le Bourbonnais (Allier) et l'Auvergne (Puy-de-Dôme et Cantal). Le Bourbonnais tire sa gloire du fait qu'il est le berceau de la famille des Bourbon, dont il est l'ancien duché. Entre ces deux provinces passe pendant des siècles une frontière linguistique et culturelle : au nord la langue d'oïl, au sud la langue d'oc, avec des coutumes différentes.

En ce qui concerne le relief, l'Allier est essentiellement constitué de plaines, tandis que le Cantal n'est que montagnes et vallées. Au milieu, le Puy-de-Dôme mêle montagnes et vastes plaines fertiles. Les trois départements sont, pour la période qui nous intéresse, essentiellement agricoles (céréales, vigne et élevage). Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les activités se diversifient : exploitations minières, petites manufactures et développement du tourisme thermal.

---

<sup>31</sup> Comme le nomme Philippe GRANDCOING, *Le siècle d'or des châteaux, Haute-Vienne 1800-1914*.

| Départements       | Toutes périodes de construction confondues                       |  | Châteaux construits ou remaniés entre 1804 et 1914 <sup>32</sup> |
|--------------------|--|--|--|
|                    | Châteaux inscrits dans l' <i>Annuaire des châteaux 1895-1896</i> | Châteaux recensés par les services des Monuments historiques <sup>33</sup> |  |
| <b>Allier</b>      | 515  | 184  | <b>274</b>   |
| <b>Cantal</b>      | 234  | 55   | <b>53</b>  |
| <b>Puy-de-Dôme</b> | 315  | 133  | <b>137</b>   |

| Les châteaux construits ou remaniés entre 1804 et 1914 <sup>34</sup> |                    |             |
|--|--------------------|-------------|
| Départements   | Nombre de châteaux | Pourcentage |
| Allier   | 274                | 59,1        |
| Cantal   | 53                 | 11,4        |
| Puy-de-Dôme  | 137                | 29,5        |
|  | Total : 464        |             |

Pour ces trois départements, au moins 464 châteaux sont construits ou remaniés entre 1801 et 1914<sup>35</sup>. Mais la répartition de ces demeures n'est pas homogène : le département de l'Allier compte 59,1% du nombre total de châteaux construits ou remaniés. Il est un des départements français les plus riches en châteaux, il y en aurait plus d'un millier<sup>36</sup>, construits entre le Moyen Âge et aujourd'hui. Au XIX<sup>e</sup> siècle, aux « restaurations » et aux agrandissements des demeures préexistantes s'ajoutent de très nombreuses constructions *ex-nihilo*. C'est un pays

<sup>32</sup> Ces chiffres correspondent au total des châteaux construits et/ou remaniés, ou pour lesquels un projet a été dressé qu'il ait été réalisé ou non, dont la liste est présente en annexe. Voir volume II.

<sup>33</sup> Nombre total des châteaux classés, inscrits ou recensés par les Monuments historiques en novembre 2012.

<sup>34</sup> Ces chiffres correspondent au total des châteaux construits et/ou remaniés, ou pour lesquels un projet a été dressé qu'il ait été réalisé ou non, dont la liste est présente en annexe. Voir volume II.

<sup>35</sup> Voir carte des départements, volume II.

<sup>36</sup> Mais faute de définition commune précise de ce qu'est ou n'est pas un château selon les acceptations du XIX<sup>e</sup> siècle, il reste difficile de s'accorder sur leur nombre exact. Jean-Louis ETIEN, *Les châteaux dans les bocages bourbonnais*, introduction.

de châteaux, par tradition. Il bénéficie de plus de l'attractivité de ses prestigieuses villes d'eaux (Bourbon-l'Archambault et Vichy<sup>37</sup>) et d'une relative proximité avec le Bassin parisien. Les abords de la capitale et même la Sologne ne sont pas financièrement accessibles à tous les aspirants châtelains, l'Allier offre une alternative convenable.

Le Puy-de-Dôme compte pratiquement un tiers des châteaux de la zone étudiée. Il s'agit pour l'essentiel d'interventions sur d'anciennes demeures. Le centre du département reste attractif grâce à la proximité de Clermont-Ferrand, des plaines fertiles et des grands axes de communication.

Le Cantal est bien moins touché par cette fièvre des châteaux que les départements qui viennent d'être évoqués. Avec « seulement » 53 chantiers ou projets, il représente à peine plus de 11% du total. Ce chiffre ne saurait s'expliquer seulement par une désaffection pour cette zone. Malgré son éloignement par rapport aux grandes villes et la lente amélioration des voies de communication, plus de deux cents familles y résident à l'année ou à la belle saison dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Plus de deux cent trente familles prennent le soin d'inscrire leur demeure dans l'Annuaire des châteaux à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>. Si ces familles vivent confortablement, les grandes fortunes semblent rares, ce qui expliquerait le faible nombre de ces chantiers, plus sûrement qu'un profond respect pour l'héritage des ancêtres<sup>39</sup> qui empêcherait tout remaniement important.

## 1.1 Allier

| Allier : répartition des chantiers et projets par arrondissements <sup>40</sup> |     |
|---|-----|
| Montluçon   | 65  |
| Moulins   | 110 |
| Vichy   | 96  |

<sup>37</sup> Les eaux de Bourbon-l'Archambault sont réputées depuis au moins le Moyen Âge. La ville est fréquentée au XVII<sup>e</sup> siècle par madame de Sévigné et madame de Montespan. La ville de Vichy doit son remarquable essor à Napoléon III.

<sup>38</sup> Annuaire des châteaux, 1895-1896.

<sup>39</sup> Encore aujourd'hui, les propriétaires de châteaux remaniés au XIX<sup>e</sup> siècle subissent parfois les moqueries des propriétaires de châteaux « authentiques » (non retouchés). Parmi ces derniers, certains sont particulièrement fiers de leurs ancêtres qui ont « respecté le travail de leurs prédécesseurs »... oubliant un peu vite des projets commandés, mais non réalisés faute de financement.

<sup>40</sup> Trois châteaux non exactement localisés n'ont pas été comptabilisés ici.



Compte tenu de leur grand nombre, les châteaux sont présents sur quasiment tout le territoire de l'Allier<sup>41</sup>. Seuls trois cantons (sur trente-cinq) en sont dépourvus : Commentry, Vichy-Nord et Vichy-Sud. Ceci peut être dû à leur petite superficie. Les deux cantons de Vichy se limitent à la ville thermale, dotée d'une foule d'hôtels et de villas aux architectures éclectiques. Aucune de ces dernières ne prétend d'ailleurs au « titre » de château.

Les châteaux sont concentrés autour des pôles que sont les trois grandes cités du département : Moulins, Montluçon et Vichy. Moulins abrite la préfecture et est entouré d'une soixantaine de châteaux. Mais cette ville est, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en légère perte de vitesse face au développement des activités à Montluçon (industrie) et à Vichy (thermalisme). Elle doit une bonne partie de sa ceinture de châteaux à des implantations plus anciennes, notamment autour de la puissante abbaye de Souvigny.

Autour de Montluçon gravitent une cinquantaine de châteaux, mais ils sont dispersés sur une zone un peu plus vaste. L'essor de Montluçon connaît une accélération grâce à l'industrie, mais compte tenu de la période tardive, cela n'aura qu'un faible impact sur les constructions/aménagements de châteaux. C'est à Montluçon qu'est construit l'un des plus importants et des plus tardifs châteaux de la période contemporaine, celui de la Louvière, inspiré du Petit Trianon et bâti en 1926 pour un riche industriel et collectionneur d'art<sup>42</sup>.

La plus forte concentration de châteaux (près d'une centaine) se situe autour de Vichy, plus précisément sur un axe reliant Vichy à Saint-Pourçain-sur-Sioule. L'essor de Vichy est considérable dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, mais Saint-Pourçain-sur-Sioule et ses environs sont connus de plus longue date pour leurs vignobles. Les activités agricoles générant d'importants revenus consolident d'anciennes fortunes et en font apparaître de nouvelles, dont certaines contribuent à l'éclosion de châteaux neufs.

## 1.2 Cantal

| Cantal : répartition des chantiers et projets par arrondissements |    |
|---|----|
| Aurillac  | 32 |

<sup>41</sup> Voir cartes par arrondissements et par cantons, volume II.

<sup>42</sup> Compte tenu de sa date de réalisation il n'est pas étudié ici, mais il souligne bien la prolongation du phénomène.

|             |    |
|-------------|----|
| Mauriac     | 13 |
| Saint-Flour | 8  |

Dans le Cantal, la majorité des châteaux construits ou remaniés sont situés dans l'arrondissement d'Aurillac (60,4%)<sup>43</sup>. Ils sont essentiellement concentrés à proximité immédiate d'Aurillac, chef-lieu du Cantal. Au carrefour de plusieurs grands axes, le développement de cette ville s'est accéléré avec l'arrivée du chemin de fer en 1866. Le canton de Vic-sur-Cère est celui où l'activité castrale a été la plus importante au XIX<sup>e</sup> siècle, avec sept châteaux. La route de Vic-sur-Cère à Aurillac est historiquement très active, car elle suit la vallée de la Cère, l'un des grands axes de circulation, surveillé depuis le Moyen Âge par une multitude de forteresses. Sur cette portion sont regroupées les routes venant du Puy-de-Dôme et de Saint-Flour. Cette vallée a également bénéficié du chemin de fer qui le dessert sur toute sa longueur. Le sud de l'arrondissement d'Aurillac, particulièrement la zone de la Châtaigneraie, est plus faiblement concerné par ces travaux que le nord. Dans ce secteur, les châteaux apparemment un peu moins nombreux n'ont guère été retouchés au XIX<sup>e</sup> siècle. Faute de prestigieux exemples, comme Sedaiges (Marmanhac) pour les environs d'Aurillac ou comme Pesteils (Polminhac) pour le canton de Vic-sur-Cère, il n'y a pas eu beaucoup d'émulation.

Vient ensuite l'arrondissement de Mauriac (24,5%). Ces demeures sont pour la plupart sur le trajet Aurillac-Mauriac-Bort-les-Orgues. Cet axe relie Aurillac au sud du Puy-de-Dôme et à la ville de Bort-les-Orgues (Corrèze) connue pour ses importantes foires, ses fabricants de gants et de chapeaux et ses manufactures de travail de la soie et du cuir.

Dans l'arrondissement de Saint-Flour, nous ne comptabilisons que huit châteaux. Cette zone est peu densément peuplée notamment à cause des montagnes de la Margeride. Ces dernières, déjà faiblement habitées, sont fortement marquées par un important exode dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les environs de Saint-Flour ont aussi probablement perdu une partie de leur attractivité lorsque cette ville a perdu le bénéfice de « l'alternat »<sup>44</sup>.

<sup>43</sup> Voir cartes par arrondissements et par cantons, volume II.

<sup>44</sup> Lorsque le 4 janvier 1790, les départements sont créés par l'Assemblée constituante afin de remplacer les provinces de France, la Haute-Auvergne choisit le nom du sommet le plus élevé et devient le Cantal. Mais les deux grandes villes, d'égale importance, Aurillac et Saint-Flour se disputent le rôle de « capitale ». Afin de contenter les deux parties, un système assez original est adopté : « l'alternat ». À tour de rôle, chaque ville devient chef-lieu pour une durée de deux ans. Un décret de 1794 met fin à « l'alternat ». Aurillac devient par la suite la préfecture, tandis que Saint-Flour accueille l'évêché.

### 1.3 Puy-de-Dôme

| Puy-de-Dôme : répartition des chantiers et projets par arrondissements <sup>45</sup> |    |
|--|----|
| Ambert   | 10 |
| Clermont-Ferrand   | 31 |
| Issoire  | 34 |
| Riom   | 36 |
| Thiers   | 24 |

Dans le département du Puy-de-Dôme, les châteaux sont répartis de manière relativement homogène, environ une trentaine par canton, à l'exception de l'arrondissement d'Ambert qui n'en compte que dix<sup>46</sup>. Ce dernier, éloigné du centre, est assez petit. Densément boisé, marqué par les reliefs du Livradois et du Forez, il est peu peuplé, l'habitat y est éparé, les petits hameaux sont nombreux. C'est l'endroit idéal pour les châtelains désireux de profiter des charmes de la nature loin du tumulte de la ville. Mais cet isolement est sans doute jugé un peu trop extrême pour motiver des implantations massives.

Pour l'essentiel, les châteaux sont localisés sur un axe nord-sud : Vichy-Clermont-Issoire. Ce dernier suit le cours de la rivière Allier, une importante voie de communication depuis des siècles (par route et par voie fluviale). Quelques cantons se distinguent par une forte densité de châteaux. Ils sont, du nord au sud, ceux de : Randan, Lezoux, ceux de la périphérie de Clermont-Ferrand puis d'Issoire. Le canton de Randan bénéficie de l'installation prestigieuse de Madame Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe I<sup>er</sup>, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, puis dans la seconde moitié du siècle, de l'essor de Vichy. Cette attractivité explique sans doute les concentrations observées. Un peu plus au sud, les plaines du canton de Lezoux, vastes et fertiles, sont bien connues depuis l'Antiquité. Les marges Ouest et Sud-Ouest comptent peu de châteaux, du fait des reliefs marqués de la chaîne des Puys et des monts Dore qui, outre les difficultés d'accès et l'isolement, offrent un climat montagnard, jugé sans doute peu compatible avec la résidence à l'année et même la villégiature estivale.

Il n'y a plus de châteaux dans Clermont-Ferrand, puisque ceux de Clermont et celui de Montferrand ont été rasés. La pression de l'urbanisme a repoussé les grandes constructions dans

<sup>45</sup> Deux châteaux non exactement localisés n'ont pas été comptabilisés ici.

<sup>46</sup> Voir cartes par arrondissements et par cantons, volume II.

les villages en périphérie de Clermont-Ferrand.

Les cantons à proximité immédiate d'Issoire ont profité, eux, de l'essor de l'agriculture. Dans ce secteur, bien des fortunes se sont bâties sur les champs, les vignes et les vergers. Bourgeois enrichis ou nobles familles à la fortune consolidée par l'agriculture ont fait construire une multitude de petits châteaux.

## 2 L'image du château

Alors que la Révolution aurait dû sonner le glas pour le château, en tant que modèle architectural et emblème d'un ordre social désormais révolu, c'est au XIX<sup>e</sup> siècle qu'il connaît un nouvel Âge d'or. L'aura du château et le prestige qu'il confère à son occupant ont mobilisé en Auvergne des centaines de familles.

### 2.1 Lieu de prestige et de pouvoir

Des siècles durant, le château a été défini par la qualité et l'importance sociale de ses occupants qui en font le siège du pouvoir, de la justice et un centre économique majeur. Le seigneur qui y réside est automatiquement un personnage de premier plan, au moins à l'échelle locale. Même lorsque le châtelain a cédé aux sirènes de la cour et qu'il n'est que rarement sur ses terres, le château reste un ancrage local, une source de revenus et de prestige qui permet au propriétaire d'être reconnu par ses pairs. De demeure des seigneurs, le château devient peu à peu un symbole de la condition noble, si bien que, pour parfaire leur agrégation à cet ordre, les nouveaux nobles se sentent obligés d'en acquérir un. Le château devient un élément incontournable de l'apparence de la noblesse, c'est le signe tangible de l'appartenance à l'élite.

Le château est aussi un symbole de force et de puissance, enraciné dans l'histoire. L'image même du château est celle de la construction médiévale, pourvue de nombreuses tours et fermement protégée par de puissants remparts<sup>47</sup>. Même lorsqu'à la période moderne, le

---

<sup>47</sup> C'est, encore aujourd'hui, l'image qui domine dans l'imaginaire collectif. Les élèves d'une école primaire à qui on a demandé de dessiner un château, ont, à l'immense majorité, dessiné un donjon, entouré de courtines crénelées flanquées de deux fortes tours, et avec un pont-levis. La principale différence entre ces nombreux dessins réside dans la présence ou l'absence du « roi et de la reine ». À un fond imaginaire ancien s'est sûrement sur-imprimé une iconographie récente, forgée par le cinéma et les dessins animés. Toujours est-il que le château est, le plus souvent,

château cesse d'être une forteresse, il reste une habitation de privilégiés, créé avec art et décoré avec faste. C'est par excellence une demeure d'exception, une démonstration de puissance pour la famille bâtitrice et un critère classant pour ses occupants.

Il est intéressant de noter que les propriétaires de certaines demeures, dont la richesse et le faste correspondent tout à fait à la définition d'un palais, restent attachés à l'appellation château. Le château est caractérisé par son architecture, par le statut de son occupant et les prérogatives qui lui sont attachées, tandis que le palais l'est par la qualité de son ornement et la puissance et la fortune -non le rang- de son propriétaire<sup>48</sup>. Le palais ne jouit pas de la même aura de noblesse. Sous l'Ancien Régime l'appellation château est strictement réservée à des demeures seigneuriales dont les propriétaires sont inscrits dans un cadre féodal. La référence au pouvoir politique, judiciaire et économique, ainsi qu'à une place bien définie dans une société d'ordre semble sans doute préférable à une dénomination qui s'appuie essentiellement sur un étalage de richesse mais non sur un lien avec un domaine noble ou sur la qualité et les prérogatives de ses occupants. Louis XIV conserve à Versailles le nom de château, bien que son décor et sa magnificence l'identifieraient plus justement à un palais.

Si sous l'Ancien Régime l'appellation « château » est strictement encadrée, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'usage est infiniment plus souple, pourtant, c'est un nom qui continue de faire rêver.

Mais au XIX<sup>e</sup> et a fortiori au XX<sup>e</sup> siècle, la référence au château peut sembler bien anachronique. De fait, il y a déjà bien longtemps que les personnages qui dirigent la vie politique et économique ne le font plus depuis des châteaux forts. Ils leur préfèrent des palais, des hôtels particuliers, ou plus récemment de grands appartements dans de luxueux immeubles. Pourtant, le nom de « château » est apparemment plus prestigieux car il se réfère à un illustre passé, à la force et à la noblesse féodales et non à la société bourgeoise alors en place. Sans aller jusqu'à évoquer des velléités légitimistes, on recherche peut-être un âge d'or, où certaines valeurs jugées essentielles étaient encore de mise.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le château conserve son pouvoir de fascination car il reste une demeure

---

directement associé au Moyen Âge, perçu comme son Âge d'or. (École primaire de Créhen, 22). Ces remarques sont tout aussi valables auprès d'un public adulte, comme l'évoque Jean MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence*, Vol. 1 : *Les organes de la défense*, avant-propos.

<sup>48</sup> Selon Trévoux, le palais est la demeure d'un roi ou d'un empereur, mais également celle d'un personnage puissant « quand elle est bâtie superbement ». Lorsqu'il n'est pas la propriété d'un monarque, le palais et ses « magnificences excessives » peuvent paraître suspects car ils visent à susciter un respect et une admiration bien supérieurs à la condition et à la fortune de ses occupants. *Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, T. 6, p. 461.

de prestige dont la possession assure une certaine distinction et un statut de notable. Même si les nouveaux châtelains ne sont plus des seigneurs, nombre d'entre eux pérennisent la tradition du pouvoir à travers la quête ou l'obtention de mandats politiques. Ceux qui se tiennent éloignés de la gestion des affaires publiques, par choix ou par incompatibilité avec le modèle politique alors en place, ces « gens du château » se distinguent toujours des habitants du village par une différence de fortune, de mode de vie etc... Ils restent bien souvent d'importants pourvoyeurs d'emplois dans les zones rurales, pour le service, la gestion du domaine agricole et parfois une manufacture. L'ensemble fonctionne en symbiose : l'aura du château confère à son détenteur une certaine prééminence ; la notabilité du châtelain, élu ou employeur, renforce le prestige du château.

## 2.2 L'histoire à l'honneur

En réaction au vandalisme révolutionnaire, une conscience aiguë de l'importance du patrimoine se diffuse peu à peu dans la société, sous l'impulsion notamment de l'abbé Grégoire et d'Alexandre Lenoir. Les atmosphères créées dans les salles du Musée des monuments français sont propres à captiver de nouveaux publics. Les antiquaires ne sont désormais plus les seuls à s'intéresser aux vieilles pierres ; amateurs ou simples curieux se penchent sur l'art des siècles passés et sur des vestiges qui ont failli disparaître. Un nouveau regard se pose sur le Moyen Âge, en quête de pittoresque dans un premier temps il se fera plus scientifique par la suite. Aux peintures troubadours des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle répondent, quelques années plus tard, des châteaux tirés d'un Moyen Âge de fantaisie, tel que le château de La Grangefort (Les Pradeaux, 63). Lorsque la famille de Matharel le fait reconstruire, c'est à une forteresse médiévale idéale qu'ils entendent donner vie. C'est, pour la zone étudiée, le plus parfait exemple de recreation d'un château muni des tous les systèmes défensifs souhaitables. Le logis au sommet crénelé et la cour sont protégés par une herse et des courtines reliant de forts bastions. L'entrée est protégée par un pont-levis enjambant des douves (fig. 363). Qu'importe si certains éléments sont disproportionnés ou placés au mépris de toute logique poliorcétique, les attaques ennemies ne sont plus guère à craindre, l'important est de créer un décor impressionnant et évocateur.

Longtemps taxé d'obscurantisme, le Moyen Âge devient peu à peu une « grande » période de

l'histoire nationale. C'est une preuve qu'un passé héroïque n'est plus seulement à chercher dans l'Antiquité grecque ou romaine. Architectes et théoriciens redécouvrent, par le biais de l'architecture religieuse, le génie des bâtisseurs de ces temps lointains. Le château bénéficie indirectement de cette mise à l'honneur d'un style d'architecture « national », le gothique. Le château est le siège du pouvoir et le lieu de vie de personnages d'exception dont la vie nous est connue et a parfois marqué l'Histoire de France et dont les cadres de vie sont encore palpables, contrairement à ceux des héros antiques.

Le Moyen Âge offre pléthore d'histoires et de légendes dont bon nombre de romanciers vont s'inspirer. À la suite des tenants britanniques du roman gothique Horace Walpole et Ann Radcliffe, des auteurs francophones du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle investissent les châteaux, cadres rêvés pour abriter les exploits chevaleresques et les intrigues mystérieuses de puissants et parfois effrayants personnages. Dans l'imaginaire collectif, le château a un formidable pouvoir d'évocation puisque ce seul mot est propre à « éveiller certaines imaginations romanesques, qui se figureront le cortège du châtelain [...], le bruit de ses hommes d'armes, de sa meute ou de ses chevaux, le retentissement de ses éperons de fer sur les dalles des longues galeries, enfin les accidents et les scènes de vie chevaleresque, telle que les chroniqueurs l'ont mise sous nos yeux »<sup>49</sup>. La prégnance de ce mot perdure au-delà du XIX<sup>e</sup> siècle et, à ce titre, les descriptions de Henri-Paul Eydoux<sup>50</sup> sont tout à fait significatives bien qu'elles datent de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

*« Si les châteaux forts sont, par essence, sévérité et violence, nous trouvons, même dans les plus rigoureux, des éléments de familiarité qui sont comme des sourires dans des visages impassibles [...]. Alors surgissent des visions d'un Moyen âge violent mais aimable aussi : à côté du cliquetis des armes, nous évoquons toute une imagerie de troubadours et de cours d'amour, de chevaliers et de belles dames, de grands seigneurs qui, tout en guerroyant, aimaient s'entourer de fastes. »*

Les romans de Walpole, ou de Maeterlinck, les rêveries poétiques de Nerval, les mémoires de Chateaubriand, s'ils ne sont pas à l'origine de l'engouement pour le château, ont sans doute

---

<sup>49</sup> « De l'architecture féodale au Moyen Âge », in *La Propriété. Journal d'architecture civile et rurale, de beaux-arts et d'économie sociale*, 18 - 24 avril 1834, pp. 1-2.

<sup>50</sup> Henri-Paul EYDOUX, *Châteaux fantastiques*, pp. 9-10.

contribué à créer autour d'eux une atmosphère qui permet de les éloigner des descriptions post-révolutionnaires. Le passage des ans et le changement d'esprit aidant, ce ne sont plus les noirs « monuments de la féodalité<sup>51</sup> », mais les antiques demeures de puissants seigneurs, de nobles chevaliers et de gentes dames. Cette conception du château est tout à fait visible dans les gravures choisies par Ambroise Tardieu pour illustrer son article présentant le château de La Grangefort<sup>52</sup>. L'une d'elles figure le côté de la herse, on y voit un couple en costumes médiévaux. Dans la cour, la femme fait ses adieux au chevalier qui s'en va (fig. 362).

Par ailleurs, malgré les bouleversements sociaux et politiques, le château, de par sa longévité, entretient avec l'histoire et parfois même l'Histoire, des liens particuliers. Il est, à travers les siècles, le support de la mémoire d'une lignée et d'une collectivité. Le posséder, c'est pouvoir se rattacher aux seigneurs du passé. L'architecture et les décors souvent modifiés au fil des ans font du château un témoin de l'évolution de l'art, des mœurs et du goût. Attirés par cette dimension patrimoniale, quelques amateurs d'art et d'histoire comme le collectionneur Alfred Douët tentent de cerner le goût de leurs prédécesseurs et de percer l'aura de mystère qui entoure certains d'entre eux.

### 3 Le retour au château

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la possession d'un château offre à la fois un indéniable prestige social et la possibilité de mener, au moins à la belle saison, une vie rêvée dans une thébaïde, bien loin de l'agitation et des contraintes de la ville.

#### 3.1 Le retour au Château

Le retour à la terre, s'il est un point important dans le renouveau du château, est une notion qui doit être nuancée. Une partie seulement des châtelains s'inscrit dans ce phénomène, car toute une partie de la petite noblesse provinciale n'a jamais quitté ses terres, ou très

---

<sup>51</sup> Arrêté signé par le conventionnel Couthon, 20 septembre 1793, cité par Jean Baptiste Serres, *Histoire de la révolution en Auvergne*, Vol. 3, p 27.

<sup>52</sup> Ambroise TARDIEU, « Visite au château de La Grangefort-sur-Allier, près d'Issoire (Puy-de-Dôme) », in *L'art revue hebdomadaire illustrée*, Paris, Rouam éditeur, sixième année, T. I, 25 janvier 1880, n°265, p. 83.



brièvement lors des phases les plus houleuses de la tourmente révolutionnaire. Parmi ces familles qui n'ont pas délaissé leurs terres pour s'approcher du soleil de la cour, citons les Bonnafos, du château du Calvinet (Lamothe, 15). L'historien familial, Marie-Emile Timothée Roger baron de Bonnafos présente une maison ancienne dont les fils servent la France dans l'armée en leurs jeunes années, avant de revenir sur leurs terres pour gérer le domaine. Ils agissent semble-t-il toujours en bonne intelligence avec les gens du village puisque pendant la Révolution le baron Joseph Timothée est resté sur ses terres et que son château aurait été protégé spontanément par la garde nationale du village de Mourjou, venue pour repousser les groupes d'Arpajonnais<sup>53</sup>, célèbres pour leurs pillages et leurs excès<sup>54</sup>.

D'autres châtelains, momentanément absents ou saisis malgré leur présence (ou celle de leur mère ou épouse<sup>55</sup>) retrouvent souvent rapidement le château familial grâce à des arguties juridiques ou à un homme de paille qui se porte acquéreur des biens. Mais pour certaines familles, le retour dans le berceau des ancêtres est très tardif. Antoine Réveillac, acheteur en 1794<sup>56</sup> du château de Pesteils (Polminhac, 15) refuse, toute sa vie durant, de vendre sa demeure. Les descendants des constructeurs devront attendre que le château passe à son petit-fils Guillaume pour pouvoir l'acheter.

Pour l'aristocratie, ce retour à la campagne est également marqué par l'idée d'une repentance nécessaire suite à l'abandon de leurs terres par leurs ancêtres partis approcher le soleil de la cour. « *Voilà comment la noblesse française se perd : c'est en étant toujours à Paris. Le roi qui la persuaderait d'être dix mois de l'année sur ses terres la réhabiliterait.*<sup>57</sup> » affirmait la Marquise de La Tour du Pin. Les séjours prolongés au château permettent de renouer avec le « vrai peuple », celui des campagnes. Même s'il n'est plus seigneur, le châtelain jouit d'un prestige certain et sa supériorité est d'autant plus visible que l'écart est grand entre le simple paysan et le châtelain. Même si ce dernier n'a que quelques dizaines d'hectares, ce qui est assez fréquent en Haute-Auvergne, il reste bien souvent l'un des grands pourvoyeurs de travail dans

---

<sup>53</sup> Les semaines de troubles, de pillages et d'incendies orchestrées par ces groupes sont connues sous le nom d' « Illuminations arpajonnaises ».

<sup>54</sup> Roger de BONNAFOS, *Le château de Lamothe, 1322-1910*, Airillac, Imprimerie Moderne, [1910 ?], p.23.

<sup>55</sup> Il n'est pas rare qu'une partie seulement de la famille émigre, laissant sur place un représentant capable de veiller aux intérêts du groupe. Chantal DAUCHEZ, « Femmes et conservation du patrimoine familial dans le Périgord Révolutionnaire », in *Château au féminin*, Actes du colloque des 26, 27 et 28 septembre 2003, Bordeaux, CAHMC-Institut d'Histoire, Ausonius, 2004, pp. 207-218.

<sup>56</sup> A.D. 15 : 1Q842-7a.

<sup>57</sup> *Mémoires de la marquise de La Tour du Pin (1778-1815) suivis d'extraits inédits de sa correspondance (1815-1846)*, Mercure de France, 1979, rééd. 1989, p 391 ; cité par Éric MENSION-RIGAU, *Le donjon et le clocher: nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, 2003, p. 12.

le village.

Une fois la Révolution passée, résider dans un château de province permet de se tenir à l'écart des grands centres urbains, terreau de l'agitation, ou de trouver une paisible retraite loin de la sphère du pouvoir, où la noblesse peine à trouver sa place. Après les « Trois Glorieuses », le repli vers les domaines se fait plus massif. Si la noblesse n'a plus sa place auprès du pouvoir central, elle s'investit à l'échelle locale. Leur qualité de grands propriétaires assure aux châtelains une certaine notabilité et un poids politique. Depuis leurs châteaux, ils peuvent veiller de plus près sur leurs terres et briguer des mandats politiques.

Pour les légitimistes engagés, c'est également une façon de tisser avec le peuple des liens qui s'étaient distendus. En se montrant généreux, secourable et soucieux du bien-être des faibles, on tente d'effacer l'image noircie du seigneur lointain avide d'argent. Afin de rétablir un certain ordre social et politique, il faut montrer l'exemple en créant, à la campagne, les conditions à même d'enrayer l'exode rural et l'agitation sociale et politique. Pour mener à bien cette réforme, pouvant mener à un retour de la monarchie, le baron de Wismes affirme qu'à la campagne, « il faut ressusciter la vie de château, comme elle se pratique en Angleterre, la doter de tout ce que l'art et le bon goût peuvent ajouter à ses charmes naturels, surtout lui donner une base sérieuse par la pratique de la grande agriculture, et l'exercice du patronage dévolu au propriétaire résident<sup>58</sup> ». Ainsi, le marquis Anatole de Miramon, fervent légitimiste<sup>59</sup>, représentant du comte de Chambord, veille en tous points à être un exemple pour les populations des villages voisins de son château de Polminhac (15). À sa suite, son fils Gabriel prend soin de fournir aide et travail aux familles méritantes dans le besoin<sup>60</sup>. Ce rôle de notable bienveillant sera développé davantage dans le chapitre suivant.

Toutefois, le retour à la terre et le regain d'intérêt pour le château ne concernent pas que l'ancienne noblesse. L'abaissement du cens, en 1831, profite à une nouvelle frange de la population. Des membres de la bourgeoisie d'affaires, des dirigeants de manufacture et des paysans ayant une belle assise terrienne deviennent des notables votant, des figures importantes

---

<sup>58</sup> Olivier de Wismes (baron), *Le Maine et l'Anjou historiques, archéologiques et pittoresques*, Paris, 1862, notice n° 45, cité par Mark GIROUARD, *La vie dans les châteaux français du Moyen Âge à nos jours*, Londres, Cassel & Co., 2000, Paris Éditions Scala, 2001, p. 298.

<sup>59</sup> En 1883, le comte de Chambord fait d'Anatole de Miramon le représentant officiel du parti légitimiste en Haute-Loire. A.P. Famille de Miramon.

<sup>60</sup> Dans le contrat du 11 janvier 1901, liant le propriétaire, l'architecte et l'entrepreneur, il est stipulé que le châtelain se réserve le droit de choisir lui-même la main-d'œuvre parmi les ouvriers de la commune. A.P. Famille de Miramon.

localement. Afin de consacrer leur nouvelle position sociale, nombre d'entre eux se laissent tenter par la vie de château.

### 3.2 La vie de château

Le temps au château est un moment privilégié dans un cadre prestigieux, où la sociabilité choisie peut davantage s'épanouir et où il est possible de profiter à loisir des plaisirs champêtres en étant à l'écart de l'agitation urbaine. Le château offre aux invités, amis ou relations politiques ou d'affaires, une prestigieuse vitrine qui met en avant la puissance, la notabilité et le goût des maîtres des lieux. Même pour ceux qui ne côtoient les châtelains qu'à la ville, savoir qu'ils possèdent un château (quels qu'en soient la taille ou même l'état) est un gage d'un certain niveau de vie.

Pour tous ceux qui pratiquent la double résidence, le temps au château est un plaisant intermède qui occupe la belle saison. Le XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas seulement un âge d'or pour les châteaux, il l'est aussi pour le mode de vie châtelain. La vie de château est codifiée dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, entre 1810 et 1820 selon Claude-Isabelle Brelot qui précise qu'il est toutefois difficile de dire si ces usages sont totalement nouveaux, en raison d'une connaissance peu précise des codes châtelains pratiqués au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>. Le temps au château est occupé par différentes activités, les devoirs et les plaisirs mondains, les agréments de la nature et la gestion du domaine, dont il sera plus largement question dans la partie suivante.

En fonction du rang et du train de vie des châtelains, la demeure dispose d'une place plus ou moins importante dévolue aux espaces de réceptions. Les mondains les plus fortunés prennent soin de disposer de plusieurs salons, d'une salle de billard et même parfois d'une salle de danse, comme à Clavières (Ayrens, 15), ou d'une salle des fêtes comme à Seymier (Fayet-le-Château, 63). Dans certains châteaux plus modestes, on ne dispose que d'un salon, comme à Fontenille (Jussac, 15), Lascaux (Aurillac, 15) ou à Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63). À moins d'organiser un dîner champêtre, le nombre maximum d'invités et le type de réception dépend à la fois du niveau de vie et des possibilités offertes par la demeure.

---

<sup>61</sup> Claude-Isabelle BRELOT, *La noblesse réinventée, nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*, Paris, ANRT et Les Belles lettres, 1992, p. 774.

Le billard, très à la mode, semble faire partie des éléments indispensables. Faute de place, il est parfois installé dans une pièce multifonctionnelle, comme l'entrée/salon d'été/billard de Saint-Gal (Vabres, 15).

Parmi les rites du temps châtelain, figurent quelques obligations, la gestion ou la supervision de la gestion du domaine et les visites de châtelains voisins. Les familles qui mènent le plus grand train sont tenues d'organiser des soirées ou des bals, sans quoi elles risqueraient de passer « pour des ladres et des vilains<sup>62</sup> ».

Le reste du temps peut être davantage tourné vers une sociabilité choisie. Les parents, amis ou voisins qui ont des goûts communs et entre lesquels règne une bonne entente peuvent plus librement passer du temps ensemble. À la campagne, l'ennui est l'une des hantises des citadins habitués aux « après-midi<sup>63</sup> », aux réceptions et aux sorties au théâtre ou à l'opéra. Aussi, la visite, même inopinée, d'amis est accueillie comme une aubaine. À l'intérieur de ces groupes choisis, le protocole est grandement assoupli, personne ne s'offusque de l'arrivée d'un ami venu « demander à dîner ».

La vie est également rythmée par les offices religieux et les fêtes populaires. Il n'est, semble-t-il, pas rare que les châtelains prêtent leur parc pour les temps forts de la vie du village, comme la Fête-Dieu et la fête patronale<sup>64</sup>. L'une des photographies des archives de la famille de Miramon a immortalisé la terrasse du château envahie par une multitude d'enfants. À en juger par leurs tenues, certains sont des enfants du village et il s'agit peut-être alors d'une fête ou d'une kermesse de l'école.

Souvent, les châtelains font, selon un itinéraire immuable, leurs « campagnes », c'est-à-dire un circuit qui les conduit à rendre visite quelques jours à d'autres châtelains, parents ou amis. Lors de la visite d'un proche, il est de bon ton de convier également d'autres parents ou amis communs pour des réjouissances qui durent rarement plus de trois ou quatre jours. Or, à ce moment-là, il faut être à même de loger sa famille, mais aussi ses visiteurs, d'où un nombre de chambres parfois considérable, souvent plus d'une dizaine dans les grands châteaux tels que

---

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 735.

<sup>63</sup> Les dames de la haute société ont leur « après-midi », une demi-journée fixe lors de laquelle elles reçoivent.

<sup>64</sup> Jean-Noël PLICHON, *Émilie ou la vie de château, 1869-1871*, Éditions Plichon, 1989, II La vie avant la guerre de 1870.

Couzans (Vebret, 15), La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03) ou encore Pesteils (Polminhac, 15)<sup>65</sup>.

Aux loisirs usuellement pratiqués en ville, comme la lecture, les jeux de cartes, la conversation et la musique, viennent s'ajouter des plaisirs de la campagne. C'est l'occasion de profiter de la nature, avec une relative liberté, pour flâner dans le parc ou se promener dans la campagne. Les plus jeunes découvrent les travaux des champs. Certains peuvent s'adonner à l'équitation ou à des exercices physiques, peut-être même au tennis au tournant du XX<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. On fait sans doute des excursions dans la nature, à la recherche de sites sublimes ou pittoresques, vers les ruines et les cascades, abondantes en Haute-Auvergne. Parmi les autres buts de promenade, en calèche ou en automobile, il ne faut pas oublier les nombreuses villes d'eaux d'Auvergne. La plus illustre, Vichy, avec son opéra et son casino ne doit pas éclipser Bourbon-l'Archambault (03), Nérès-les-Bains (03), La Bourboule (63), Châteauneuf-les-Bains (63), le Mont-Dore (63) ou des stations plus modestes comme Châtel-Guyon (63), ou Vic-sur-Cère (15).

La chasse - tradition aristocratique s'il en est - est très pratiquée, quoique de manière moins ritualisée qu'en Sologne semble-t-il. Les grands équipages pour la chasse à courre, ruineux, sont très peu nombreux. À Nades (Nades, 03), la fortune du duc de Morny lui permet, elle, d'entretenir une meute de dix-huit chiens, qui lui coûtent annuellement la bagatelle de 1864 francs<sup>67</sup>.

Le château est une thébaïde, où peut s'épanouir une sociabilité davantage choisie qu'à la ville. Le temps au château est un temps privilégié, pendant lequel le protocole est assoupli, où chacun peut s'autoriser une mise plus simple pour profiter des agréments de la nature, dans un cadre calme, sain et plaisant. C'est dans le château familial que Claire Guérin fait « des rêves qui [la] reposent un peu de la réalité<sup>68</sup> ». Lors de ses séjours au château des Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03) chez son ami de Mimorin, L. Marquet prend la plume, pour offrir quelques vers à son hôte :

---

<sup>65</sup> Dans ces chambres ne sont comptées que celles dont la décoration et les volumes peuvent correspondre à une « chambre à offrir ».

<sup>66</sup> Ce n'est là qu'une hypothèse, aucun cours de tennis de cette époque n'a été répertorié, soit parce qu'effectivement ils n'existaient pas à cette période soit parce que les cours plus modernes ont pris leur place.

<sup>67</sup> Cette somme comprend la nourriture des chiens et le salaire du personnel qui leur est dédié. À la même période, vers 1855-1860, Vivier, le maître maçon, qui travaille pour le duc, perçoit 2 francs par journée de travail. Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, Lalizolle, Éditions Lalizolle, 2001, p. 46 et p. 86.

<sup>68</sup> Lettre de Claire Guérin à Émilie Guérin, datée du 25 décembre 1869. Jean-Noël PLICHON, *Émilie ou la vie de château, 1869-1871*, p 30.

*Aller « Aux Guychardeaux »  
C'est le plus gai voyage  
Qui se puisse entreprendre... à l'abri des badauds...  
Des potins... des tracasseries... du bruit et du surmenage.*

*Rester « Aux Guychardeaux »  
C'est le plus doux des rêves !  
Aux élus du destin... le meilleur des cadeaux  
Les heures qu'on y vit passent toujours trop brèves.<sup>69</sup>*

## Chapitre 2 : Les châtelains

### 1 Qui sont ces châtelains bâtisseurs ?

Le choix d'une étude sur une chronologie longue permet de croiser des types de propriétaires bien différents, de l'ancienne noblesse aux petits bourgeois entreprenants, en passant par les paysans fortunés et les officiers ou anoblis d'Empire. Mais faute de documents et, bien souvent, d'une datation relativement précise, il n'a pas toujours été possible de déterminer exactement le nom du propriétaire bâtisseur ou restaurateur. Les notices récentes, écrites ou commandées par les propriétaires ne sont pas toujours fiables. Elles attribuent parfois des titres prestigieux à certains de leurs prédécesseurs, ce qui permet sans doute aux actuels propriétaires d'assurer encore davantage le statut castral de leur demeure. Posséder le château d'un marquis a semble-t-il toujours plus d'éclat que posséder le même château construit par un bourgeois enrichi par le négoce.

De plus, au XIX<sup>e</sup> siècle, plus encore qu'aux siècles précédents, règne un grand laxisme vis-à-vis de la noblesse d'apparence qui vit noblement dans une riche demeure et porte un nom composé articulé par des particules. Le nom composé et la particule donnent l'illusion de la noblesse. L'ajout d'un nom terrien au nom patronymique est une habitude de la noblesse pour distinguer les différentes branches d'une même maison. Cette pratique fait florès auprès des aspirants châtelains qui y voient un élément supplémentaire soulignant leur position sociale,

---

<sup>69</sup> L. Marquet, *Les Guychardeaux*, 10 septembre 1910. A.P. de Villaine.

entretenant l'impression de leur appartenance à la noblesse. Au mépris de règles sur lesquelles il n'y a plus de haute instance pour veiller scrupuleusement<sup>70</sup>, il n'est pas rare de voir des bourgeois ayant épousé une fille noble se parer de son nom et parfois même de son titre<sup>71</sup>. Puisque le nom est bien recensé dans les armoriaux et qu'il peut parfois être relevé tout à fait légalement<sup>72</sup>, il devient dans quelques cas très délicat de savoir s'il s'agit réellement d'une famille noble ou d'une famille qui n'a que l'apparence de la noblesse. Cette incertitude se posant pour de trop nombreux cas, une analyse statistique fine n'a pas pu être réalisée.

## 1.1 Origines sociales

En raison des libertés prises avec l'état civil, la proportion de châtelains nobles semble écrasante, près des trois quarts des bâtisseurs identifiés dans la zone étudiée. Or pour une partie d'entre eux, il ne s'agit que de noblesse d'apparence. L'ajout d'une particule et du nom du domaine fait souvent illusion, un temps au moins. Les châtelains issus de la noblesse authentique (d'Ancien Régime ou d'Empire) sont, d'une courte majorité, les plus nombreux. Quelques familles viennent de la noblesse d'épée, auxquelles s'ajoute un nombre non négligeable de nobles de robe. Mis à part quelques illustres lignées dont l'Histoire a retenu le nom, comme les d'Orléans, les Bourbon et les de Lapalice, il s'agit pour l'essentiel d'une noblesse de province dont la renommée est essentiellement locale. Les chantiers sont menés tout aussi bien par des nobles fortunés issus de prestigieuses lignées que par d'anciennes familles de province dont la richesse se limite au XIX<sup>e</sup> siècle à la demeure ancestrale et à quelques hectares de terre. Si tous sont touchés par la fièvre des châteaux, l'importance des travaux varie en fonction des moyens ; certains, dépassés par un devis bien au-delà de leurs possibilités, ne transmettront de leurs ambitions architecturales que quelques croquis.

La noblesse d'Empire est très peu présente ici. Ses représentants n'ont, semble-t-il, pas

---

<sup>70</sup> À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les autorités sont, à ce sujet, très laxistes. Et si la fausse noblesse est critiquée et listée, il reste très difficile de lutter contre l'usage sans moyen de coercition.

<sup>71</sup> Bien qu'en France, les titres de noblesse ne puissent pas se transmettre pas les femmes, il n'est pas rare de voir, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'époux d'une fille de comte se prévaloir du titre de comte ou vicomte et ajouter à son nom la particule et le nom illustre des ancêtres de son épouse.

<sup>72</sup> Il est possible, sous certaines conditions, de relever le nom d'une famille ou d'une branche éteinte ou en passe de s'éteindre (lorsque les derniers représentants sont des femmes). Les Bouygues du château de Montlogis (Polminhac, 15) relèvent le nom de la branche de Boschatel, dont la dernière représentante, Marie-Claudine de Boschatel est une parente. Un décret impérial de 1868 entérine leur nouveau nom et ils deviennent les Bouygues de Bochatel. Roland de SAINT-VINCENT, « Le château de Lamartinie », in *Revue de l'association des vieilles maisons françaises, section Cantal*, 10e série, 1990-1992., p. 83.

construit de château *ex nihilo* en Auvergne. Certains sont entrés en jouissance d'un château par mariage ou par achat mais ils ne l'ont guère modifié. La première génération est active à une période où la vogue pour les châteaux est encore timide, et faute de financement ou d'intérêt pour les remaniements, les choses restent le plus souvent en l'état. Au Breuil-sur-Couze (63), le général Simmer, baron d'Empire, fait modifier sa demeure. Par ailleurs, lorsqu'ils engagent des travaux, ces derniers sont parfois masqués par des chantiers ultérieurs. Ainsi, à Ytrac (15), le général Manhès intervient sur le petit château de Foulan mais la nature exacte de ses travaux reste difficile à déterminer, car le corps de logis est repris en profondeur vers 1910.

La noblesse étrangère, si elle vient souvent prendre les eaux en Auvergne, ne choisit qu'exceptionnellement d'y construire un château. Il semblerait que le seul représentant de la noblesse, ou tout du moins de l'aristocratie étrangère<sup>73</sup>, soit Lord John Davis venu bâtir un château dans le village de Charbonnières-les-Vieilles, d'où est originaire son épouse. Cette demeure, d'une élégance remarquable, est conçue pour être la résidence principale du jeune couple.

Parmi les bourgeois châtelains, certains ont connu de belles réussites qui leur ont permis de bâtir ou de remanier de grandes et élégantes demeures. Ainsi Edmond Pochat et Maurice Sadourny, hommes d'affaires avisés et directeurs d'exploitations minières ont pu, respectivement, faire considérablement agrandir le château de Layre (Saigne, 15) ou faire construire le grandiose château de Sellamine (Auzat-la-Combelle, 63)<sup>74</sup>. Quelques-uns, issus parfois de milieux modestes, ont fait fortune grâce à une invention dont ils ont assuré la commercialisation ce qui a permis de créer quelques « folies » comme les châteaux de Jumeaux (63) et de Pasmoulet (Orléat, 63).

Dans le sud-est de l'Allier et le sud du Puy-de-Dôme, la production et le négoce de vin et de pommes ont fait naître quelques coquettes fortunes. Si tous les négociants n'ont pas privilégié la forme du château, certains se sont fait construire des châteaux de modestes dimensions, mais confortables et aménagés avec goût. C'est aussi le type de résidence qu'adoptent souvent les petits notables, notamment les médecins, comme les docteurs Espinasse avec Madic (Madic, 15) et Bignon avec le Puy-Vozelle (Espinasse-Vozelle, 03).

---

<sup>73</sup> Précisons qu'en Grande-Bretagne, le titre de *Lord* ne correspond pas forcément à une distinction nobiliaire.

<sup>74</sup> Aujourd'hui entièrement détruit, ce château n'est connu que par la tradition qui lui prête 365 fenêtres et par une gravure qui présente une immense demeure de plan massé, cantonné de hautes tourelles, dominant un jardin animé par une foule de jeux d'eaux. Fig. 341.



## 1.2 Activités

Si les nobles ont souvent pu financer les travaux du XIXe siècle grâce aux fruits d'une stricte gestion des domaines agricoles et parfois à des mariages financièrement intéressants, certains ont diversifié leurs sources de revenus, en se tournant, dans la seconde moitié du siècle, vers le monde des affaires. Les fortunes du duc de Morny et du baron de Nervo ont grandement été augmentées par des investissements variés. Morny verse aussi bien dans la spéculation foncière, le développement des chemins de fer que dans des industries telles que les raffineries de betteraves (entre Lempdes et Clermont-Ferrand, 63), la fabrication de drains et de fromages (Nades et Lalizolles, 03). Le baron de Nervo fait fructifier son bien en devenant président (ou vice-président) de la société de chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

Les châtelains issus de la terre bâtissent leur demeure à proximité de leurs exploitations, afin de mieux les surveiller, pérennisant ainsi le schéma de la villa. La construction du château offre sans doute un supplément de prestige à la production issue du domaine (comme c'est le cas dans le Bordelais).

Mais plus encore que l'origine sociale, c'est le niveau de fortune qui détermine l'ampleur des travaux. Il ne peut y avoir de commune mesure entre les chantiers parfois modestes de la vieille mais parfois désargentée noblesse de province et les travaux colossaux entrepris par Adélaïde d'Orléans, sœur de Louis-Philippe, ou par le duc de Morny, demi-frère de Napoléon III. De la même façon, le petit viticulteur d'Issoire ou de Perrier ne peut pas se mesurer à Edmond Pochat, que ses affaires florissantes obligent à partager son temps entre ses mines du Cantal et les affaires à Paris.

Les châtelains ne sont plus les seigneurs des temps féodaux, mais certains continuent à allier vie de château et vie politique. Même en se limitant aux châtelains bâtisseurs, on compte parmi eux des maires (Dupeyrou de Salmagne, Esquirou de Parieu, Guibal, Sadourny<sup>75</sup>), au moins un conseiller d'arrondissement (Regnard), et des députés (Desmaroux de Gaulmin, Le Lorne-Ydeville, Lomet, Talon<sup>76</sup>). Certains ont même multiplié les fonctions, comme Marcel Vacher<sup>77</sup> qui cumule plusieurs mandats de maire, de conseiller général et de député, ou comme

---

<sup>75</sup> Respectivement propriétaires des châteaux : des Rioux (Courpière, 63), Fabrègues (Aurillac, 15), Guibal ou Marguerite (Neussargues, 15), Sellamine (Auzat-le-Combelle, 63).

<sup>76</sup> Respectivement propriétaires des châteaux : de Saint-Alyre (Sanssat, 03), du Coude (Loddes, 03), du Lys (Bressolles, 03), Boulon (Châteauneuf-les-Bains, 63).

<sup>77</sup> Château à Montmarault (03).

Prosper Brugière, baron de Barante<sup>78</sup>, qui est tour à tour ou simultanément, préfet, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur, député, et diplomate. Le duc de Morny multiplie les fonctions prestigieuses, il est député, président du conseil général, ministre de l'Intérieur et président du corps législatif. Si certains, comme Sadourny, résident à côté du lieu d'exercice de leur mandat, d'autres, comme Barante, profitent davantage de leur château après s'être retirés de la vie politique. Songeons qu'en particulier au début du XIXe siècle, le trajet entre l'Auvergne et la capitale n'a que peu de rapports avec un voyage d'agrément. Certains sont même des maires à l'absentéisme remarquable : ainsi l'ingénieur Benoît Chatelus<sup>79</sup>, chef de la division des chemins de fer au Ministère des Travaux publics et maire de la petite commune de Job (63), n'assiste, entre 1860 et 1866, qu'à deux séances du conseil municipal<sup>80</sup>.

Les notables sont des hommes de savoir. En tant que tels ils sont souvent membres des sociétés d'érudition et des académies des sciences, des lettres et des arts, pour lesquelles ils écrivent ou donnent des conférences. Certains, tels Prosper de Barante, le duc de La salle de Rochemaure ou de Ribier sont les auteurs d'ouvrages qui leur valent encore aujourd'hui une certaine notoriété. Prosper de Barante est reçu en 1828 à l'Académie française pour ses productions historiques et littéraires. Les récits de voyage du duc de La salle de Rochemaure sont bien accueillis par la critique et certaines de ses nouvelles sont primées à l'étranger<sup>81</sup>.

D'autres sont des scientifiques et des collectionneurs. La botaniste Aglaë Adanson, réunit et acclimats des centaines d'espèces de plantes venues d'horizons lointains, créant à Balaine (Villeneuve-sur-allier, 03) un des premiers arboretums privés de France. Le botaniste Jordan de Puyfol, spécialisé dans l'étude des plantes de Haute-Auvergne, collectionne tant de végétaux que ceux-ci finissent par envahir les murs de son château de Courbelimagne (Raulhac, 15). Les murs de la salle de « l'herbier », couverts de plantes séchées sous verre, attirent encore aujourd'hui de nombreux botanistes<sup>82</sup>. Pierre Marty, très lié avec des membres de la Société d'Agriculture et des naturalistes de l'entourage de Jean-Baptiste Rames, s'initie en autodidacte à la botanique, la géologie, la zoologie et la géographie physique. Peu à peu, ses travaux sont reconnus, il publie dans des revues locales, nationales et même internationales, des articles de

<sup>78</sup> Château de Barante (Dorat, 63).

<sup>79</sup> Benoît Chatelus est l'instigateur de la construction du château de Job (appelé château des Mélézes depuis 1924, date de sa conversion en sanatorium). Mort peu après la mise en chantier, c'est son gendre, le baron d'Hautpoul qui finance et mène à bien la construction.

<sup>80</sup> Jacques DIXMERIAS, *Mémoire de Job*, Olliergues, Editions de la Montmarie, 2003, p. 27.

<sup>81</sup> C. FROIDURE D'AUBIGNE, « La Salle de Rochemaure », dans Henry Carnoy, *Dictionnaire biographique international des écrivains*, Paris, Olms, 1902, Vol 1-4, pp 93.

<sup>82</sup> Ses herbiers mobiles et ses collections de coquillages et d'oiseaux naturalisés ont été donnés au musée Lecoq de Clermont-Ferrand.

paléophytologie, de botanique, de géologie, de préhistoire, de zoologie et de météorologie<sup>83</sup>. Il transforme même le parc de son château de Caillac (Vézac, 15) en arboretum. Parmi les érudits locaux, nous comptons également un archéologue amateur, Louis de Mimorin, qui compte parmi les grands mécènes du musée de Moulins, auquel il offre certaines de ses plus belles trouvailles<sup>84</sup>.

Certains châtelains reçoivent et parfois accordent leur protection à des gens de lettres ou des artistes. Ainsi le duc de Morny reçoit Jacques Offenbach et fait d'Alphonse Daudet son secrétaire<sup>85</sup> ; Lord John Davis prêterait régulièrement le pittoresque pigeonnier du gour de Tazenat à Guy de Maupassant lors de ses séjours dans la station voisine de Châtel-Guyon (63).

### 1.3 Châtelains à plein temps ?

Certains châtelains vivent dans leur château de province à l'année et d'autres passent la froide saison dans leur résidence urbaine. Mais il est difficile de donner des estimations chiffrées. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, une part importante des châteaux étudiés a changé plusieurs fois de propriétaires, il n'y a donc pas de mémoire familiale et les archives ont souvent été perdues. Si certains châtelains ont pu être retrouvés par le biais des annuaires mondains, d'autres restent « invisibles ». Pour ces derniers, il devient très ardu de déterminer leurs occupations et même leur mode de vie. À Jumeaux (63), le propriétaire de la manufacture de papier à cigarette s'est fait construire un petit château juste à côté de ses ateliers. Il est probable qu'il y réside pour surveiller et gérer son entreprise. Mais aucune des maigres informations récoltées ne permet d'affirmer s'il y vivait toute l'année ou non.

Parmi les châtelains à plein temps, citons le cas de Lord John Davis. Ce jeune Anglais, a épousé une Auvergnate de 25 ans son aînée. Le mariage, très mal accueilli par la famille du marié qui voit d'un très mauvais œil cette union avec la gouvernante, l'incite à quitter la terre de ses aïeux. Il part donc s'installer dans le village de son épouse (Charbonnières-les-Vieilles, 63) où il érige à grands frais, avec la fortune qu'il vient d'hériter de son père, un château d'un luxe raffiné. Cette demeure n'ayant rien à envier à une belle résidence dans une grande ville, il y

---

<sup>83</sup> Vincent FLAURAUD et Claude GRIMMER, *Élites et grande propriété XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, Caillac, un château, un domaine en Haute-Auvergne, ADHRA, 1999*, pp. 12-13.

<sup>84</sup> PEROT, *Visite au musée départemental et municipal de Moulins*, Moulins, Ed. Auclaire, 1894, p. 31.

<sup>85</sup> Ce travail lui laisse le temps d'écrire plusieurs contes et chroniques.

réside à l'année, ne faisant à Paris que de rares apparitions dans les soirées mondaines<sup>86</sup>.

La résidence alternée est une marque de richesse et un mode de vie signe d'une certaine distinction. C'est une pratique ancienne, mais au XIX<sup>e</sup> siècle, cela devient quasiment une norme pour la haute société, si bien que cela est parfois inscrit sur les contrats de mariage<sup>87</sup>. De nombreux châtelains de province ont une résidence à Paris, souvent dans le très chic 7<sup>e</sup> arrondissement. C'est le cas des Chabannes de La Palice, des Bonnafos, des Castelanne, des Miramon, des Mirande, d'Edmond Pochat, des de La Salle de Rochemaure et du duc de Morny<sup>88</sup>. D'autres, comme les familles d'Anterroche, d'Hunolstein et de Matharel demeurent dans le 16<sup>e</sup> arrondissement. Nombre d'entre eux fréquentent sans doute les mêmes salons ou salles de spectacles. Ils se rencontrent peut-être également dans les trains lors des périodes de migration vers la province ou simplement en sortant de chez eux, certains habitant la même rue à quelques numéros près<sup>89</sup>. Il est cependant difficile de savoir si cette proximité génère une sociabilité plus marquée.

Les châtelains qui ont des liens de parenté ou des affinités et qui se reçoivent mutuellement en Province, se côtoient probablement aussi à Paris. La réciproque est peut-être moins vraie. Ce n'est pas parce que l'on se fréquente dans les salons parisiens, que l'on se reçoit nécessairement au château où on invite en priorité les proches (parents ou amis). Si à Paris la sociabilité est en grande partie subie, lors du temps au château, c'est la sociabilité choisie qui dominerait comme l'évoque Claude-Isabelle BreLOT<sup>90</sup>. Une fois les visites « obligatoires » faites, il est possible de se consacrer à ses amis et à sa famille.

Mais tous les châtelains qui pratiquent la double résidence ne se réfugient pas nécessairement à Paris à la froide saison. Par goût, par attache familiale, et aussi sans doute par réalisme économique, plusieurs familles restent en province à l'année, entre le château et l'appartement ou l'hôtel particulier. Les Bouygues de Bochatel, les Bouygues de la Martinie et les Sarret résident une partie de l'année à Aurillac. Louis de Mimorin est à Moulins lorsque le temps ou la reprise des activités mondaines l'incitent à quitter son paisible château. Quelques familles ont des biens plus éloignés, les de Vaublanc alternent Cantal et Ain, les d'Aligny, échangent l'Allier contre Orléans.

---

<sup>86</sup> Source orale : M. Basset, actuel propriétaire du château.

<sup>87</sup> Claude-Isabelle BRELOT, *La noblesse réinventée*, p. 748.

<sup>88</sup> Qui en tant que président du corps législatif occupe l'hôtel de Lassay.

<sup>89</sup> Les Chabannes de La Palice habitent au 43 de la rue de Varennes, les Bonnafos sont au 58. *Annuaire des châteaux et des départements, année 1898-1899*, Paris Ed. La Fare.

<sup>90</sup> Claude-Isabelle BRELOT, *La noblesse réinventée*, p. 780 et suiv..

## 2 Le statut de châtelain

La Révolution, en brisant les anciens cadres législatifs, a libéralisé l'appellation château, permettant à tout propriétaire vivant avec faste dans une imposante demeure, bâtie avec art, entourée de terres et de dépendances de revendiquer le titre de châtelain. Au seigneur de jadis, répond le châtelain contemporain, regardé avec révérence par ses concitoyens à qui il peut apporter aide et soutien.

Si lors des dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, se faire « monseigneuriser<sup>91</sup> » pouvait être infamant, s'entendre appeler « monsieur le châtelain », lorsque l'antinobilisme s'est apaisé, doit être une douce musique aux oreilles des bourgeois fraîchement propriétaires de ces demeures de prestige, comme aux oreilles des nobles satisfait de constater que tout n'a pas été bouleversé. Le châtelain est un personnage à part dans la commune. Il bénéficie de l'aura de sa demeure qui renforce la distinction que l'argent et le mode de vie font apparaître entre lui et les populations environnantes. Par comparaison, un châtelain apparaît toujours plus « quelque-chose » que la majorité de ses voisins : sa maison est plus grande, décorée avec un plus grand art, il a un plus fort impact sur la société du fait de son pouvoir politique et/ou économique et des relations qu'il entretient avec d'autres personnages importants, localement ou nationalement.

### 2.1 L'affirmation de la continuité ou de la réussite

Selon que le château est hérité ou acheté, l'optique est différente. Pour une famille noble, le château, berceau des ancêtres, doit être préservé pour affirmer la continuité de son histoire, et de là, montrer l'ancienneté de la famille. Pour un bourgeois, acheter un château, c'est la possibilité de montrer à tous sa brillante réussite.

Les nobles ont tendance à conserver le plus possible le vieux château. Comme l'écrit le baron de Bonnafos, c'est un devoir vis-à-vis de ses aïeux, de conserver et d'entretenir le château de Lamothe (Calvinet, 15) qui est « depuis un temps infini le berceau où [ses ancêtres] avaient

---

<sup>91</sup> En décembre 1790, à Pomerol (33), un citoyen qui s'était laissé tutoyer et même injurier par son « ci-devant seigneur » a été condamné à quinze jours de noblesse « avec injonction à tous les membres de la commune de le monseigneuriser ». Jean-Marie CONSTANT, « L'aristocrate, l'antinobilisme et la Révolution. Honni soit qui noble fut », in *La noblesse, de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle : un modèle social ?*, Actes du colloque de Bordeaux 2001, Biarritz, Atlantica, 2002, vol. 2., p. 211.

vu le jour<sup>92</sup> ». On le répare, on l'agrandit, tout en veillant à conserver les marques des différentes époques et des générations qui se sont succédé. Même lorsque les travaux sont très lourds, on s'efforce de garder des éléments portants. À Pesteils (Polminhac, 15), les boiseries du XVIII<sup>e</sup> siècle sont soigneusement ôtées du pavillon nord-est qui va être abattu. Elles sont conservées à l'abri puis installées dans les nouvelles chambres. Au château de Clavières (Ayrens, 15), la porte de l'ancienne chapelle du château ainsi que la plupart des baies de l'ancien pignon sud-est sont démontées précautionneusement et réutilisées dans la nouvelle partie.

Le plus souvent les différentes armoiries sculptées sont préservées comme étant des souvenirs des différentes familles qui ont façonné le château. Fréquemment, on ajoute les siennes pour continuer l'histoire. Ainsi l'histoire de la construction de châteaux au fil des siècles reste indissociable de la généalogie.

Cette volonté d'inscrire dans la pierre la continuité du lignage est encore plus forte lorsque la famille retrouve son bien après les saisies révolutionnaires. En reprenant possession du château de leurs ancêtres, les familles de Chabannes de La Palice, de Moré et de Miramon, entreprennent de grands travaux sur leur demeure. Il faut les réparer, les redécorer et les remettre au goût du jour. Ces importants chantiers sont, tout à la fois pour la famille et les populations environnantes, un signal fort affirmant le retour de la famille.

Pour les membres de la bourgeoisie, entrer en possession d'un château, par l'achat ou par le mariage, est une preuve tangible de l'ascension sociale. C'est la possibilité de s'approprier un symbole et de s'approcher du mode de vie de l'élite. Le château est pour un homme d'affaires comme Edmond Pochat, le complément indispensable à la résidence parisienne. C'est une vitrine rassurante pour ses relations d'affaires et un cadre idéal pour recevoir les personnages les plus importants.

Benoît Chatelus est la parfaite illustration d'une ascension sociale remarquable. Fils de berger, il est instruit grâce à la générosité d'une dame patronnesse. Il est reçu à l'École Polytechnique puis à l'École des Mines de Paris. Il devient chef de la division des chemins de fer au ministère des Travaux publics et s'enrichit considérablement grâce à son talent et à ses relations avec le duc de Morny. Pour lui, c'est une véritable consécration que de marier sa fille à un noble et de lui édifier un grand et élégant château<sup>93</sup>. C'est une matérialisation dans la pierre de leur nouvelle position sociale et une démonstration éclatante de sa réussite et de sa fortune.

---

<sup>92</sup> Roger de BONNAFOS, *Le château de Lamothe*, p. 5.

<sup>93</sup> Jacques DIXMERIAS, *Mémoire de Job*, pp. 22-25.

Dans les relations qu'entretiennent les bourgeois avec leur château, il y a plusieurs grands cas de figure : la construction ex-nihilo et la modification d'une demeure ancienne. Parmi ces châteaux neufs, citons Jalidy (Perrier, 63), La Motte (Aurouer, 03) Pasmoulet (Orléat, 63), conçus pour des notables locaux. Ces demeures, relativement imposantes, jouent sur des rapports de volumes assez simplifiés. Les emprunts à l'image du château sont épurés et modernisés. Dans une recherche de pittoresque, le docteur Bignon opte semble-t-il pour un autre modèle alors très en vogue, celui du chalet, avant qu'il (ou un homonyme) se fasse construire le très original château de Puy-Vozelle (Espinasse-Vozelle, 03)<sup>94</sup>. Ce château aux accents orientaux montre bien une distance que les bourgeois de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle prennent avec le modèle « traditionnel » du château.

Les châteaux préexistants peuvent subir des modifications. Celles-ci visent souvent à donner plus d'ampleur à la maison et à laisser la marque du nouveau propriétaire. À Saignes (15), Edmond Pochat fait fortement remanier et agrandir le château de Layre. Bien que datant du début du XX<sup>e</sup> siècle (1907-1910), ces travaux visent à accentuer le caractère castral de la demeure : tours, girouette et épis de faîtages viennent en compléter la silhouette. Est-ce par souci d'adéquation avec le château antérieur, par goût personnel ou par volonté de se rapprocher du modèle noble (et donc d'un réseau potentiellement utile dans les affaires) ? Difficile de trancher. L'extérieur est pétri de références à l'architecture du passé, mais l'intérieur est résolument tourné vers la modernité, tant au niveau du confort (chauffage central, salle de bains équipée...) qu'au niveau du décor (tentures et carrelages marqués par l'Art Nouveau).

L'autre attitude possible correspond à ce que Caroline Le Mao définit comme le « syndrome du bernard-l'ermite »<sup>95</sup>. Le personnage, anobli ou enrichi de fraîche date, prend possession d'un château ancien et fait comme s'il pouvait s'approprier son ancienneté et son histoire. Qu'importe si l'allure et la distribution du château sont un peu désuètes. Mais en Auvergne comme dans le Bourbonnais, les membres de la bourgeoisie semblent préférer le plus souvent construire un château en totalité. Lorsque le château est préexistant, c'est généralement

---

<sup>94</sup> En 1898, le docteur Bignon, de Vichy, réside dans le Chalet des Roses, dont une gravure a été reproduite dans l'Annuaire des châteaux, 1898-1899, p. 81. À la même période, un docteur Bignon, de Vichy (le même ou un parent) commande à Percilly le château de Puy-Vozelle.

<sup>95</sup> Caroline LE MAO, « Un château pour être noble : les parlementaires bordelais du temps de Louis XIV », in Château et stratégies familiales, Actes du colloque des 22, 23 et 24 septembre 2006, Bordeaux, CAHMC-Institut d'Histoire, Ausonius, 2007, p. 133.

une construction relativement récente, qui est parfois légèrement reprise, d'où peut-être la très faible représentation, ici, des « châtelains-bernard-l'ermite »<sup>96</sup>. Les deux cas les plus marquants sont un peu à la marge de la description dressée par Caroline Le Mao. Ils sont à la frontière entre la réappropriation du passé et la volonté très nette de marquer leur passage. À Madic (15), le docteur Espinasse crée le château-neuf de Madic. Ne pouvant pas, et sans doute ne voulant pas reconstruire l'immense forteresse médiévale en ruine, il construit le nouveau château sur les anciennes écuries du château fort. À proximité des remarquables ruines et sur une partie des anciens bâtiments, la demeure bénéficie du prestige de son illustre prédécesseur. Le propriétaire réutilise même des pierres sculptées du vieux château pour souligner la parenté entre les deux constructions et rattacher sa résidence à l'histoire du lieu.

Jacques Bouygues épouse Marie-Claudine de Boschatel, fille du propriétaire du château de Lamartinie (Ytrac, 15). Le frère de Marie-Claudine étant mort sans héritier, c'est à ce couple que revient le château. C'est leur fils, Armand, qui grave sa marque sur cette vénérable demeure. Il la fait agrandir et redécorer par l'architecte Lemaigre. Les agrandissements sont minimes, mais ils permettent de modifier un peu l'aspect général du château. Les décors, notamment ceux du vestibule et de la salle à manger, sont à la fois marqués par un Moyen Âge de fantaisie et par le goût Art Nouveau. N'ayant pas de blason, Armand Bouygues fait figurer son monogramme dans les décors du plafond de la salle à manger. Son intervention est à la fois respectueuse des traces laissées par les ancêtres de sa mère, et soucieuse d'inscrire sa famille paternelle dans l'histoire du lieu.

## 2.2 Le fantasme nobiliaire

Au XIX<sup>e</sup> siècle, cela fait des générations que l'agrégation à la noblesse est une quête menée de père en fils par des bourgeois aspirant au prestige et à la reconnaissance. Pour nombre de familles, la Révolution a bloqué les dernières étapes de l'anoblissement. Même lors des Restaurations, le processus d'anoblissement semble s'être enrayé. Les hautes fonctions n'aboutissent que rarement à la consécration qu'est l'élévation à la condition noble. Dans une société bouleversée où il ne saurait plus être question d'ordres, au mieux de titres, l'ancienne

---

<sup>96</sup> Le fait même que cette étude se limite aux châteaux construits ou remaniés, exclut les « bernards-l'ermite » stricts, ceux qui s'approprient la demeure sans y toucher, soucieux sans doute de ne pas altérer son cachet et son authenticité.



noblesse continue à fasciner ceux qui ont réussi et qui souhaiteraient sortir de leur condition. La copie des usages et des modèles de la noblesse permet à une bourgeoisie que Philippe Perrot décrit comme « honteuse d'elle-même<sup>97</sup> » d'oublier son origine roturière pour tenter de se fondre dans une aristocratie légitimée par l'ancienneté.

Puisqu'il devient très difficile d'être fait baron ou comte, il reste un « titre », une appellation plutôt, accessible pour peu que la fortune le permette, celui de châtelain. Le choix du château, référence ancienne, pour une classe sociale en pleine ascension montre bien à quel point elle cherche ses repères. Et ne parvenant pas toujours à trouver des images qui lui sont propres, la bourgeoisie, hantée par le fantasme nobiliaire, emprunte les valeurs et les modes de représentation du passé pour patiner une fortune trop clinquante et pour consolider une notoriété récente.

Bien souvent, l'acquisition du château est un marchepied qui facilite l'agrégation à la noblesse. Il permet de vivre noblement. Ce n'est pas une démarche nouvelle puisqu'elle est attestée déjà sous l'ancien Régime. Les parlementaires et les gens de robe, en cours d'anoblissement ou anoblis de frais, adoptaient bien souvent ce mode de résidence. Au XVII<sup>e</sup> siècle déjà, comme l'indique Caroline Le Mao : « En ce temps où l'habit faisait le courtisan, où M. Jourdain espérait devenir gentilhomme en s'assurant une éducation à la hauteur de ses aspirations sociales, les anoblis récents s'ingéniaient à réunir tous les signes extérieurs de noblesse qui pouvaient les faire accéder définitivement au second ordre<sup>98</sup> ». En adoptant les modes de vie et de villégiature de la noblesse, certains bourgeois tentent de s'approcher de cette caste prestigieuse.

Pour parfaire l'illusion, nombreux sont ceux qui au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ont modifié leur nom pour lui donner « l'apparence de la noblesse<sup>99</sup> ». Cette mode apparaît dès la Restauration<sup>100</sup>, quand la bourgeoisie et les personnes fraîchement anoblis croient s'intégrer davantage à la noblesse en ajoutant à leur nom patronymique un nom issu de la terre. Le nom composé à particule étant bien entendu un élément valorisant, il conforte l'apparence noble de son porteur. Il est adopté par bien des membres de la bourgeoisie. Ainsi, Armand Bouygues,

<sup>97</sup> Philippe PERROT, *Le luxe, une richesse entre faste et confort, XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1995, p. 166.

<sup>98</sup> Caroline LE MAO, « Un château pour être noble : les parlementaires bordelais du temps de Louis XIV », p. 125.

<sup>99</sup> Pierre Marie DIOUDONNAT, *Encyclopédie de la fausse noblesse et de la noblesse d'apparence*, Ed. Sedopols, Paris, 1976, rééd 1991, Chap. Image d'aujourd'hui.

<sup>100</sup> Michel DENIS, *Les royalistes de la Mayenne et le monde moderne, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, C. Klincksieck, Publications de l'Université de Haute-Bretagne IV, 1977, p. 40.

dont le père a épousé une demoiselle issue de la noblesse, reçoit le château de son grand-père. Afin d'être mieux assimilé à la noblesse et peut-être aussi plus fortement relié au vénérable château de Lamartine (Ytrac, 15), il devient par « décret personnel<sup>101</sup> » Armand Bouygues de Lamartinie.

Cette « apparence » est parfois complétée par un habile subterfuge. Si une personne est propriétaire d'un domaine qui se trouve être un ancien fief, elle peut prendre le titre censé être associé à cette possession. Bien que cette pratique aille à l'encontre du droit féodal –sauf si ce relèvement de titre est autorisé par le suzerain- elle peut fort bien être pérennisée par l'usage et la complaisance<sup>102</sup>. Ce glissement a pu faciliter le transfert du « titre » de château vers une construction récente<sup>103</sup>, mais il n'a semble-t-il pas été utilisé par les châtelains d'Auvergne ou du Bourbonnais.

Cependant, Armand Bouygues fait mettre en œuvre par son peintre-décorateur (probablement Félix Tourdes) un faux-semblant assez intéressant. Le plafond de la salle à manger du château de Lamartinie<sup>104</sup> est orné d'un ensemble qui reprend la composition des armoiries complexes en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'y a pas usurpation de blason, puisque celui-ci est remplacé par le monogramme du propriétaire BL, pour Bouygues de Lamartinie. Ce décor, fort élégant, est allusif mais sans tromperie.

Par ailleurs, plusieurs châteaux ont sur leurs façades des écus vierges, qui attendent d'être ornés d'un blason. Ainsi à Lascaux (Aurillac, 15) les commanditaires des travaux pensaient peut-être créer leur propre blason ou espéraient que leurs descendants pourraient par mariage en utiliser<sup>105</sup>.

Mais l'idée du parvenu qui cherche à tout prix à copier la noblesse pour s'y fondre doit être nuancée. D'une part parce que le nouveau riche à l'or trop frais est assez mal vu par une élite dont la référence est l'histoire et le patrimoine inné plutôt que acquis. D'autre part, parce que certains nouveaux châtelains n'ont, semble-t-il, pas cherché à s'inscrire dans cette démarche. Le propriétaire de la manufacture de Jumeaux (63) a certes fait construire un château, mais il

---

<sup>101</sup> Pour reprendre l'expression de M. le baron Roland de Saint-Vincent. Roland de SAINT-VINCENT, « Le château de Lamartinie », p. 83.

<sup>102</sup> Pierre Marie DIOUDONNAT, *Ibid.*

<sup>103</sup> Comme cela sera évoqué dans la partie suivante.

<sup>104</sup> Dont l'histoire féodale ne fait aucun doute, il s'agit véritablement d'un château médiéval.

<sup>105</sup> En France, ni le titre ni le blason ne peuvent se transmettre par les femmes, mais sur ce point, l'époque contemporaine est particulièrement laxiste. Certaines familles éteintes ont même pu être relevées par une branche féminine, l'époux reprenant à son compte les armoiries de sa femme.

ne l'a pas fait référencer dans l'annuaire des châteaux<sup>106</sup>. De taille modeste, ce château ne ferait illusion que par annuaire interposé. Sauf fortune impressionnante<sup>107</sup> ou alliance prestigieuse, il est peu vraisemblable que d'illustres membres de la noblesse se soient pressés dans les petits salons. Si le châtelain n'a effectivement pas cherché à se mêler à la haute société, c'est sans doute que le château a d'autres « vertus ». Le modèle du château n'est alors pas tant un moyen de frayer avec la noblesse qu'une manière de se démarquer du commun. Le château est alors surtout vu comme une architecture de la distinction. La référence marquée à une architecture de l'élite permet de prouver matériellement sa réussite ; la recherche de proximité avec la noblesse est peut-être parfois secondaire.

### 2.3 L'inscription dans la « Société »

Qu'il s'agisse d'un véritable château féodal dominant un ancien fief, d'une villa ou d'une luxueuse maison de campagne contemporaine à l'apparence inspirée de l'architecture castrale, l'appellation « château », plus prestigieuse, est celle choisie tant par les propriétaires que par les architectes. Bien que pour les médiévistes, plusieurs de ces demeures ne méritent aucunement le nom de château, ce « titre » est inscrit aussi bien sur les plans, les devis, les courriers (entrants ou sortants) que dans l'esprit des populations locales. Il suffit pour s'en convaincre de lire les courriers des fournisseurs, polis quand ils sont adressés à l'architecte ou au régisseur et d'une extrême déférence quand il s'agit de « Monsieur le Comte de..., au château de... »<sup>108</sup>. Il y a encore une vingtaine d'années, personne au village de P. ne s'étonnait de voir le marquis doubler toute la file d'attente à la boucherie ou à la boulangerie. Tout le monde s'effaçait docilement devant « monsieur le châtelain »<sup>109</sup>.

Au XIXe siècle, il n'y a plus de cadre juridique pour définir ce qu'est et ce que n'est pas un château. Pas davantage qu'il n'y a de sanction à l'encontre des usurpateurs. Puisque tout un

<sup>106</sup> Il n'est mentionné dans aucun des *Annaires des châteaux* consultés (la série, lacunaire, disponible couvre de 1897 à 1935).

<sup>107</sup> Qui contrasterait fortement avec ce petit château, dont on dirait volontiers qu'il est « sans prétention » s'il ressemblait davantage à une maison de maître qu'à un modèle réduit de château.

<sup>108</sup> Dans la lettre qu'il adresse au comte Durieux de Lacarelle, le 6 mars 1891, S. Gilbert, entrepreneur à Vichy, multiplie les formules de politesse et les détours pour demander au comte de choisir son entreprise. Il ne se met pas dans la position de l'entrepreneur proposant un service, mais dans celle du solliciteur qui ne sait comment dire à quel point il est disposé à se mettre au service du châtelain. A.D.03 : 42 J 13.

<sup>109</sup> Sources orales et constatations sur place du phénomène qui s'est tout de même amoindri.

chacun peut, dans la limite de sa fortune, ajouter des tours et des créneaux à sa demeure, il peut tout aussi bien l'appeler château. C'est dans ce vide juridique et dans ce contexte de grand laxisme que de nombreux châteaux modernes voient le jour ou que des demeures anciennes remaniées qui n'ont rien de seigneuriales sont nommées « châteaux ». Le choix du nom ne reflète alors, pour bien des demeures, que les prétentions des propriétaires, soucieux de présenter une vitrine de choix à leurs relations. L'appellation « maison de campagne », sans doute jugée trop terne, n'est guère utilisée pour ces constructions ostentatoires.

Il est encore plus aisé d'entretenir la confusion à distance. Les parents et voisins connaissent la réalité de la demeure, mais les relations lointaines ou parisiennes, qui n'ont pour toute information qu'une adresse dans un château de province dans l'Annuaire des châteaux ou dans le *Bottin Mondain*, peuvent aisément être mystifiés. Ainsi, Paul Sarrauste de Menthière, dont la demeure cantalienne n'a ni tout à fait l'aspect ni les prérogatives liés au château donne, dans le *Bottin Mondain* de 1906, l'adresse de sa résidence d'été : « Château de Fontenille, Jussac ». Nul doute que cela fasse bon effet, mais il est difficile de déterminer jusqu'à quel point les membres de la bonne société sont dupes de ces appellations qui, parfois, relèvent purement et simplement de la complaisance. Il reste possible que dans cette société d'apparence la seule possession d'une demeure susceptible de prétendre au nom de château suffise à assurer un certain éclat, les autres ne regardant pas au-delà, ne possédant parfois eux-mêmes qu'une grosse maison bourgeoise castillée pompeusement nommée château, ou même un vénérable château mais rendu peu habitable par sa vétusté.

### **3 Le châtelain bâtisseur et aménageur de son environnement**

Les châtelains sont des notables en peu particuliers en milieu rural. Ils peuvent être politiciens, médecins ou employer une partie importante de la population locale dans leurs champs, usines ou manufactures. Ils ont le pouvoir, l'argent, le savoir, plus une touche de distinction qui couronne le tout, ce sont les « gens du château ». Certains, particulièrement ceux issus de la noblesse, se sentent un devoir moral envers la population, qu'ils doivent guider et aider. Les traditions nobiliaires incitent à la générosité au profit des plus démunis et des malades.

L'engagement dans des actions visant à améliorer la vie des gens de la commune, permet d'asseoir sa position de châtelain. Car ainsi, chacun peut constater qu'il y a adéquation entre

l'architecture (château) et le mode de vie des occupants, une sorte de statut de « néo-seigneurs », proches et soucieux du bien-être de la population. Pour se démarquer des autres notables, ils doivent montrer largement leur rayonnement bienfaisant. Ces actions sont d'autant plus efficaces lorsque les châtelains sont riches et influents. C'est pourquoi il sera abondamment question ici du duc de Morny qui cumule fortune et pouvoir politique important puisqu'il est président du Corps législatif et député du Puy-de-Dôme. Ce qui pourrait faire de lui, selon Barbarat, « le dernier grand seigneur de l'histoire de France »<sup>110</sup>.

### 3.1 Le châtelain démiurge...

La notion de « châtelain démiurge » est évoquée par Philippe Grandcoing<sup>111</sup>, à propos des châtelains qui modifient leur environnement en introduisant des variétés nouvelles sur des terres incultes, grâce à la maîtrise des contraintes naturelles. Cette dénomination peut parfaitement s'appliquer à Aglaë Adanson qui réussit en quelques années à transformer le territoire sauvage et ingrat de Balaine (Villeneuve-sur-Allier, 03) en un plaisant parc, puis en véritable arboretum. À son arrivée, le domaine ne semble pouvoir produire que des genêts à balais, qui ont d'ailleurs donné leur nom à la terre<sup>112</sup>. Pour expliquer ce surprenant succès, on a souvent dit, à tort, que la propriétaire avait réussi à capter des sources d'eau chaude, ce qui lui permettait d'acclimater des espèces exotiques. Or il n'en est rien. Comme le précise François Treyve<sup>113</sup>, elle met en place, dès les premières années du XIXe siècle, un ambitieux plan d'amélioration des sols. Elle fait drainer le terrain et aménage tout un circuit d'irrigation. L'eau n'est plus un ennemi qui fait pourrir les graines sensibles, mais un précieux allié qui, convenablement géré, permet d'irriguer le vaste parc. Pour briser le vent et le froid, elle fait entourer le domaine d'un rideau d'arbres ; des conifères sont, semble-t-il, utilisés aux points les plus sensibles. Elle crée ainsi une sorte de micro-climat qui lui permet d'acclimater de très nombreuses espèces de végétaux exotiques, un exploit dans cette région en ce tout début du XIXe siècle.

---

<sup>110</sup> Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, p. 15.

<sup>111</sup> Philippe GRANDCOING, *Les demeures de la distinction*, p. 51.

<sup>112</sup> Ce type de genêt étant appelé localement « balai », d'où le nom de Balaine.

<sup>113</sup> François TREYVE, « L'arboretum de Balaine », in *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, T. 50, 1960-1961, pp. 502-505.

Certains châtelains se rendent « maîtres des eaux », grâce à des captages et à d'ingénieux systèmes qui leur permettent de créer des lacs et des rivières dans des parcs pourtant en hauteur. Le drainage des fonds de vallées permet de gagner des terres cultivables et de mieux gérer l'irrigation des différentes parcelles. Ces preuves de savoir-faire incitent peut-être davantage les cultivateurs voisins à prêter une plus grande attention aux démonstrations des nouvelles techniques de culture que tentent d'introduire quelques châtelains agronomes. Ces derniers peuvent mener des expériences sur leurs terres et parfois agissent pour diffuser ces nouveaux procédés, via des fermes modèles comme à Caillac (Vézac, 15), à Nades (Nades, 03) ou Lyonne (Cognat-Lyonne, 03) ou des écoles telles que l'Institut agricole du centre, créé en 1842 à Lafont (Broût-Vernet, 03). D'autres concentrent leurs efforts sur l'amélioration du bétail. Le cas le plus célèbre pour l'Auvergne est celui d'Ernest Tyssandier d'Escous, « rénovateur » de la race bovine salers.

Le châtelain est aussi, dans une certaine mesure, le « maître du temps », puisque c'est lui qui rythme le microcosme du domaine. Dans les grands domaines, il n'est pas rare que le maître des lieux fasse installer une grande horloge sur une façade de son château, c'est le cas à Busset (Busset, 03), à Chirat-Guérin (Voussac, 03), à La Grangefort (Les Pradeaux, 63) à Lamothe (Calvinet, 15) ou à Veauce (Veauce, 03). Mais ce n'est pas spécifique à l'Auvergne, ce dispositif est relativement fréquent dans toute la France, il semble à la mode depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, où il était probablement une marque de prestige<sup>114</sup>. Pour rester dans des chantiers du XIX<sup>e</sup> siècle, évoquons les châteaux de Machuraz (Vieu, Ain), la Punta (Alata, Corse-du-Sud) et de Villeloovette (Égly, Essonne)<sup>115</sup>. Pour porter le rythme du château sur de longues distances, on ajoute parfois une cloche. C'est le cas à Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63) et à La Grangefort, et probablement à bien d'autres endroits où le dispositif fixe a dû être enlevé<sup>116</sup>. Parfois l'horloge est sur les bâtiments d'exploitation, comme à Jumeaux (63).

Ceux qui, issus de familles modestes, ont réussi, à force d'intelligence, d'audace et de ténacité, à se hisser à de hauts postes et à amasser d'impressionnantes fortunes, sont de vivantes démonstrations de ce que peut arriver à bâtir sur le temps de sa vie un homme déterminé.

---

<sup>114</sup> Au château de Labastide-Beauvoir (31), on construit tout exprès la « Tour de l'horloge » entre 1765 et 1769. Notice des Monuments historiques n° PA00094358.

<sup>115</sup> Avec respectivement, les notices des Monuments historiques n° : PA01000021, PA00099072, IA91000278.

<sup>116</sup> Brisé par un vent violent ou déposé par les propriétaires à cause des nuisances sonores. Dans certains châteaux, une cloche portative sert toujours à appeler la famille à l'heure des repas, que les gens soient dans le château ou dans le parc.

Lorsque, fortune faite, ils reviennent sur les terres qui les ont vu naître pour se faire construire un château, ils montrent à tous que la réussite des humbles est désormais possible. Selon la tradition, le propriétaire du château de Jumeaux (63), issu d'une famille de petits paysans serait parti à Paris tenter sa chance. Devenu garçon de café, préparant les cigarettes des clients, il a une idée qui fera sa fortune : un procédé de gommage pour le papier à cigarette. En rentrant au pays, il se fait construire un château et une manufacture qui emploie une bonne partie des gens du village, et devient l'un des plus importants employeurs locaux<sup>117</sup>.

### 3.2 ... qui œuvre pour le bien de tous

La démonstration de sa puissance n'est pas tout, il faut montrer à tous que ce pouvoir est entre les meilleures mains qui soient : celles de gens bienveillants à la moralité irréprochable. Pour asseoir encore davantage leur position, les châtelains doivent se montrer exemplaires, au moins dans leur vie publique, la manifestation de leurs vertus visant à créer une émulation, tout en limitant les critiques que pourrait faire naître la concentration du pouvoir et de l'argent. Si la contestation existe, il faut éviter qu'elle puisse trouver prise sur la personne des nouveaux châtelains qui doivent faire oublier l'image noircie de certains de leurs prédécesseurs dont les agissements ont fait le lit de soulèvements populaires. Il faut montrer que l'on peut employer sa fortune, sa puissance et ses relations à bon escient, en procurant du travail, de l'aide, des conseils à ceux qui en ont besoin. Ces châtelains bienveillants doivent être des piliers de la communauté locale qui assurent ainsi la stabilité de l'ordre social ainsi que l'affirme l'Abbé Méthivier : « toute commune rurale [...] qui n'aura pas une vaste propriété couronnée d'un château dignement habité manquera d'un élément essentiel de bien-être et de moralisation : c'est sur eux qu'elles s'appuient. Le château est au village comme une fontaine publique où tous les habitants viennent puiser : les ouvriers d'états divers y trouvent du travail, le journalier, l'occupation quotidienne, l'indigent, le secours, le malade, le remède, l'homme embarrassé dans une affaire épineuse, le conseil, [...] les intérêts généraux de la localité, un intelligent interprète et un puissant défenseur, toute la population, des exemples qui font autorité<sup>118</sup> ».

---

<sup>117</sup> Il est très vraisemblablement le plus important pourvoyeur de travail à du personnel féminin à des kilomètres à la ronde.

<sup>118</sup> Abbé Méthivier, *Études rurales*, Paris, 1861, p. 9, cité dans Bernard TOULIER, *Châteaux en Sologne*, p. 163.

Nombre de châtelains sont à la tête de domaines agricoles qui nécessitent l'emploi d'une main-d'œuvre parfois nombreuse. Quelques-uns ont également des activités secondaires qui en font d'importants pourvoyeurs de travail à l'échelle locale. Le baron Cadier de Veauce dirige une exploitation de kaolin ainsi que l'usine qui transforme cette matière première en produits finis. Les propriétaires de Sellamine (Auzat-la-Combelle, 63) et de Layre (Saignes, 15) exploitent des mines d'assez grandes dimensions. Le second, Edmond Pochat, dirige avec Schaffnerl la Société Anonyme des Mines de Champagnac (15), qui regroupe trois puits de mines<sup>119</sup> et emploie plusieurs centaines de personnes<sup>120</sup>. Une partie importante des mineurs vient de loin, pour une bonne part de Pologne<sup>121</sup>. Pour les loger Edmond Pochat fait construire vers 1910 une cité de corons<sup>122</sup>. Les ingénieurs bénéficient de logements de fonction. Placées un peu à l'écart, ces résidences, plus cossues, sont toujours habitées.

Le duc de Morny, en plus des nombreux fermiers nécessaires à l'exploitation d'un domaine de plus de 1 700 hectares, des ouvriers agricoles de sa ferme modèle, et de son personnel de maison, a de nombreux employés. Pour se limiter aux quelques exemples fournis par Barbarat, il crée une scierie mécanique à Lalizolle, une fabrique de drains, des fours à chaux, une laiterie. Toutes ces activités occupent une part importante de la population locale, dans des villages de quelques centaines d'habitants<sup>123</sup>. C'est aussi le propriétaire de la raffinerie de sucre Bourdon, près de Clermont-Ferrand, et de vingt-trois hectares de champs de betteraves sucrières à proximité. Il est également le président du Grand Central de France, qui doit construire les lignes de chemin de fer de Clermont-Ferrand à Montauban, de Limoges à Agen et de Lyon à Bordeaux, ce qui nécessite une abondante main-d'œuvre.

Les grands chantiers touchant les châteaux fournissent également l'occasion de procurer du travail à des artisans et des journaliers locaux. Les artisans sont le plus souvent sélectionnés par les architectes selon des modalités qui seront présentées dans quelques pages. Mais pour la main-d'œuvre, il arrive que certains châtelains souhaitent embaucher des gens en particulier, des « clients » désœuvrés, des pères ou des fils de familles méritantes mais pauvres, ou des personnes suggérées par les bonnes œuvres du curé ou de la châtelaine. Ainsi, dans plusieurs

---

<sup>119</sup> Les puits de Chamblève, Madelaine et Pochat.

<sup>120</sup> En 1918, 367 mineurs, 262 ouvriers à la surface et 50 ouvriers dans l'usine à coke. Notice « Bassin houiller - Ydes/Champagnac », sur le site de la commune d'Ydes : [www.ydes.fr/?mine](http://www.ydes.fr/?mine). Consulté en août 2012.

<sup>121</sup> Dans les années 1930, la direction des mines fait même venir une religieuse polonaise à l'hôpital (de la mine ?) pour soigner et réconforter les blessés. Elle est également chargée de donner des cours aux enfants des mineurs, pour leur apprendre la langue et l'histoire de leurs aïeux. A.D.15 : 10 J 1.

<sup>122</sup> Eugène MARTRES, « Le bassin de Saignes-Champagnac », in *Revue de la Haute-Auvergne*, T. 34, 1954-1955, pp. 1-14.

<sup>123</sup> En 1962, l'Insee dénombre 129 habitants à Nades et 394 à Lalizolle.



contrats passés entre des châtelains et leurs entrepreneurs, le maître d'ouvrage se réserve le droit de faire engager qui il souhaite dans l'équipe travaillant pour la construction de son château. Les contrats passés entre Guillaume et Antonin Moussié et le comte Gabriel de Miramon en 1901<sup>124</sup>, puis entre Edmond Pochat et Antonin Moussié en 1908<sup>125</sup> stipulent que le propriétaire « se réserve le droit [...] de désigner à l'entrepreneur tel ouvrier de la localité qu'il désirera employer »<sup>126</sup>. Cette disposition permet de créer ou de renforcer des relations avec des familles des environs, en faisant engager le fils du fermier, le père d'une famille nombreuse etc... C'est aussi un acte de charité que de donner du travail à des membres désœuvrés de la population. Si la volonté de tisser un réseau social est indéniable, il est sans doute un peu exagéré de dire qu'il s'agit de « gagner à la légitimité, à Henri V, le peuple des campagnes [...] en leur donnant sur place assez de travail pour empêcher les journaliers sans terre de quitter leurs villages<sup>127</sup> ». En effet, le travail incite les gens à rester sur place et limite donc l'exode vers la ville. Mais il est peu probable que ces gestes puissent contribuer de manière significative à une évolution des opinions politiques des villageois, au mieux, l'importance et la docilité de la clientèle donne davantage de poids au châtelain au niveau local. L'exemplarité de ces nouveaux châtelains et de leurs épouses vouées aux bonnes œuvres n'ont pas suffi à créer un vaste mouvement populaire désireux de renouer avec la monarchie. D'ailleurs, cette attitude n'est pas l'apanage de la noblesse, elle est également pratiquée par des membres de la bourgeoisie tels qu'Edmond Pochat. De plus, ce type de patronage perdure au XXe siècle, alors que tout espoir de voir renaître la monarchie s'est évanoui depuis des décennies. Cela permet, au mieux, de se montrer comme un haut personnage proche du peuple. Ce qui offre le double avantage de présenter une bourgeoisie attentive ou une noblesse plus moderne et d'apparaître plus encore comme le grand propriétaire terrien au milieu de ses villageois-clients, pour ne pas dire le seigneur au milieu de ses gens.

Mais fournir du travail n'est pas tout, les châtelains doivent montrer qu'ils sont attentifs aux besoins de la population. Perpétuant la tradition nobiliaire, les châtelains continuent de donner à des bonnes œuvres ou à des institutions. Mais il ne s'agit plus seulement d'œuvres religieuses, il faut être plus proche de la population, même de celle qui s'est éloignée de l'Église. C'est pourquoi le duc de Morny veille à donner des subsides à la fois aux représentants laïcs et

---

<sup>124</sup> Contrat en date du 11 janvier 1901. A.P. famille de Miramon. Voir vol. III, p. 160.

<sup>125</sup> Contrat en date du 20 mars 1908. A.D.15, 5 J 2. Voir vol. III, p. 175.

<sup>126</sup> Contrat en date du 11 janvier 1901, p. 3. A.P. famille de Miramon.

<sup>127</sup> Ch. DEROUET (dir.), *L'œuvre de René Hodé, 1840-1870*, (non paginé).

religieux qui distribuent ensuite à leurs pauvres les fonds ou les aides matérielles (bois de chauffage, pain...). Vers 1855, le duc de Morny donne cinquante francs au boulanger Dubost pour le pain destiné aux nécessiteux<sup>128</sup>. Il remet également 600 francs aux maires et aux curés de Nades, Lalizolle et Chouigny pour le Noël des pauvres incapables de travailler. Bien entendu, l'aide peut aussi être attribuée au cas par cas, comme les 200 francs donnés à la famille du postillon Laurent, prématurément décédé. Le duc s'assure ainsi que tous les bénéficiaires de ses bienfaits vont « chanter ses louanges ». Les sommes évoquées sont considérables, mais la fortune du duc lui permet ces largesses<sup>129</sup>. À la même période toutefois, ses employés ne jouissent pas d'un régime salarial spécifique ou particulièrement bienveillant : toute période non travaillée n'est pas payée. Et lorsque le mécanicien Antoine Vivier ne peut travailler à cause de problèmes de santé, il ne reçoit ni salaire, ni aide<sup>130</sup>.

Une partie de l'argent destiné au bien public vise à assurer un meilleur accès à l'éducation et aux soins médicaux. Ce qui peut passer par de l'argent donné à des médecins pour qu'ils assurent les visites aux plus démunis, par le financement de places à l'hôpital ou par la création d'école. En 1855, le duc de Morny alloue une cinquantaine de francs au docteur Bonnour pour les visites aux nécessiteux<sup>131</sup>. En 1862, son épouse crée une école pour filles à Nades (03), devançant ainsi la loi Duruy<sup>132</sup> de quelques années.

Comme de nombreux notables, des châtelains offrent des fontaines pour que les villageois aient un accès facile à l'eau. Cet usage est ancien, mais le mouvement s'intensifie au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>133</sup>, de nombreux maires font élever des fontaines pour leurs concitoyens<sup>134</sup>. Il s'agit le plus souvent de constructions assez modestes, parfois associées à un lavoir. À Charbonnières-les-Vieilles (63), Lord Davis offre aux femmes de la commune un lavoir à quatorze places. Cette générosité n'est peut-être pas seulement un acte de bonté désintéressée ou une tentative de se faire bien voir par les populations locales. À la même période, il tente d'acheter le chemin communal qui divise son parc en deux, il espère peut-être que cette largesse l'aidera à obtenir

---

<sup>128</sup> Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, p. 89.

<sup>129</sup> *Ibid.*

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> *Ibid.*

<sup>132</sup> La loi Duruy, votée le 10 avril 1867, impose la création d'une école pour filles dans toutes les communes de plus de cinq cents habitants.

<sup>133</sup> À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle l'eau est de nouveau perçue comme essentielle à l'hygiène et donc à la bonne santé. Faciliter l'accès à l'eau devient plus encore une mesure de salubrité publique.

<sup>134</sup> Les fontaines (au moins du Puy-de-Dôme) portent presque toujours la date de leur inauguration. Dans certaines zones, comme les Combrailles, le nom et la qualité du donateur est souvent mentionnée.

l'accord de la municipalité.

En améliorant ainsi les conditions de vie des populations locales, les châtelains espèrent peut-être limiter l'exode vers une ville vue comme la mère de tous les vices. Cela permet de montrer que la campagne ne va pas nécessairement de pair avec la misère et l'ignorance. Si on ajoute à ces actions concrètes une probable teinte catholique, par le biais de cours de catéchisme par exemple, ce schéma fait fortement penser aux actions de certaines bonnes œuvres alors très en vogue, notamment à la très influente Œuvre des campagnes, fondée en 1857. Cette institution qu'Éric Mension-Rigau présente comme essentiellement noble, touche vraisemblablement bon nombre de châtelains auvergnats.

Mais l'évergétisme des châtelains ne se limite pas à ces champs d'action. Lorsque leur argent et leur pouvoir le leur permettent, ils œuvrent pour moderniser leur village voire même davantage. Profitant sous le Second Empire d'une dynamique visant à optimiser la circulation à l'échelle du territoire, il arrive que les châtelains créent ou améliorent les routes et chemins menant à leur résidence. Ces travaux, parfois importants, bénéficient aux habitants des hameaux proches et parfois même des villages entre le château et la grande route. Le duc de Morny, élu du Puy-de-Dôme, aurait pesé de tout son poids pour accélérer l'arrivée du train dans son « fief » et ne serait pas tout à fait étranger au choix du tracé de la ligne de chemin de fer : la gare de Gannat n'est qu'à 22 kilomètres de son château<sup>135</sup>. C'est également grâce à lui que Gannat est l'une des premières sous-préfectures à avoir le télégraphe. Dans la foulée, le télégraphe arrive dans le petit village de Lalizolle<sup>136</sup>.

### 3.3 Un exemple de piété

Les châtelains doivent montrer l'exemple, en pratiquant la charité, en aidant les bonnes œuvres et en étant également des modèles piété. Ainsi, beaucoup de familles ont des rapports privilégiés avec le curé de leur paroisse. Ce dernier est reçu lors de certains repas et vient, plus ou moins régulièrement, officier dans la chapelle du château. Un châtelain en particulier se distingue des autres, par ses rapports étroits avec de hauts dignitaires de l'Église, il s'agit du duc de La Salle de Rochemaure. Ardent défenseur du catholicisme et de la papauté, et parent de

---

<sup>135</sup> Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, p. 89.

<sup>136</sup> *Ibid.*

deux saints par une bienheureuse mais trop sommaire généalogie<sup>137</sup>, il reçoit les honneurs du Saint-Siège. Le Pape Léon XIII fait de lui son Camérier secret de cape et d'épée<sup>138</sup>, puis le fait Grand-officier de l'ordre de saint Grégoire<sup>139</sup>. En 1899, ce même pape lui octroie le titre héréditaire de duc pontifical<sup>140</sup> et de comte il devient duc de La Salle de Rochemaure. De nombreux prélats sont des familiers du château de Clavières (Ayrens, 15). Sur les photographies de groupe, il y a quasiment toujours un ou des ecclésiastiques, curés, évêques et même un archevêque ou un cardinal<sup>141</sup>. En 1895, pour une communion célébrée dans la chapelle du château, une série de clichés<sup>142</sup> présente des hommes endimanchés faisant une haie d'honneur à plus d'une douzaine d'hommes en aube précédés par des enfants de chœur. Sur une autre photographie, il y a au moins trois évêques portant la crosse. Pour compléter le tableau, une vieille femme du village est installée au pied des marches de la chapelle pour demander l'aumône<sup>143</sup>. Le duc offre des vitraux à l'église de sa paroisse, pratique traditionnelle de la noblesse. Une de ces verrières représente le vénérable Jean-Baptiste de La Salle<sup>144</sup> entre le Christ enfant et les armoiries du duc.

D'autres châtelains offrent des décorations ou financent des réparations pour l'église paroissiale dont ils dépendent. Ces présents peuvent se concentrer sur la chapelle familiale comme à Usson (63). De nombreux Matharel sont inhumés dans cette petite église et les plaques commémoratives permettent de suivre cette famille sur plusieurs générations. D'autres dons ne sont plus visibles, car éphémères. Comme l'indique Éric Mension-Rigau, les contributions des châtelains sont parfois légères mais régulières, il peut s'agir de fleurs provenant des serres, de branches de houx issues du parc, ou de don de quelques journées de travail des domestiques

---

<sup>137</sup> Le premier généalogiste engagé par le duc en fait un parent de saint François de Sales (docteur de l'Église et fondateur de l'ordre de la Visitation) et l'arrière petit-neveu de saint Jean-Baptiste de La Salle (fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes). Cette trop miraculeuse parenté est remise en cause par certains. Pour faire taire les méchantes langues, le duc engage un autre généalogiste, un chartiste, M. Labande, dont les recherches démontrent que l'homonymie est le seul point commun entre le duc et les deux saints. Mais la volonté du duc de connaître la vérité ne parvient pas à faire oublier l'erreur, ou la supercherie à laquelle beaucoup de grands personnages ont adhéré. Ce qui lui vaut chez certains auteurs, une réputation de mégalomane.

<sup>138</sup> Par un billet de la Secrétairerie d'État du Saint-Siège, du 23 février 1888. Alexis DAIGRE (dir.), *Armorial général et universel, rédigé d'après les documents (la plupart inédits) laissés par les d'Hozier et autres généalogistes du roi, recueil de généalogie dressés et mis à jour par l'Institut héraldique et encyclopédique*, Bureau des publications nobiliaires, Paris 1907-1909, Vol. 2, pp. 28-29.

<sup>139</sup> Par un bref apostolique du 8 mai 1888. *Ibid.*

<sup>140</sup> Par un bref apostolique du 13 septembre 1899. *Ibid.*

<sup>141</sup> Les clichés étant en noir et blanc, il reste difficile de déterminer la couleur exacte de ses habits et donc son statut.

<sup>142</sup> Collection privée.

<sup>143</sup> Cette femme, visible sur un cliché, aurait été engagée par le duc, selon le collectionneur, lointain parent du duc.

<sup>144</sup> Il sera canonisé peu après la réalisation de cette verrière.

pour l'entretien des boiseries ou de l'orfèvrerie<sup>145</sup>.

Les châtelains assistent régulièrement à l'office, depuis des places qui leur sont réservées : leurs fauteuils et prie-Dieu portent souvent une inscription (M. le marquis de...). À la suite de la messe, ils donnent très probablement l'aumône, pour s'accorder à la charité et à la générosité, qui sont à la fois un devoir lié à leur condition et une attente des « petites gens ». Déroger à cette tradition serait sans doute mal perçu et risquerait d'oblitérer leur prestige et peut-être même leur statut<sup>146</sup>.

Afin de ne pas détourner leurs employés du repos dominical, et peut-être de les inciter à aller à la messe, certains interdisent le travail le dimanche. Le comte de Miramon interdit expressément que les ouvriers viennent travailler à la construction de son château le dimanche<sup>147</sup>. Certaines châtelaines sont probablement engagées dans des actions en faveur du catholicisme, comme l'Oeuvre des campagnes, et aident peut-être à la tenue des cours de catéchisme, mais faute de documents, nous en resterons à la formulation de l'hypothèse. La tradition de parrainage des cloches perdure, le duc et la duchesse de Morny sont le parrain et la marraine des cloches de Nades<sup>148</sup>.

Il arrive aussi que les châtelains prêtent tout ou partie de leur parc pour les fêtes du village, Fête-Dieu ou fête patronale. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, il semble qu'ils se prêtent plus volontiers aux manifestations populaires de piété. Ce que Claude-Isabelle Brelot présente comme une « acculturation aux formes populaires de piété », une façon pour la noblesse de se fondre dans le peuple de Dieu<sup>149</sup>.

Parallèlement, il faut noter que la quasi-totalité des châteaux étudiés comportent une chapelle à l'intérieur ou à l'extérieur du château<sup>150</sup>. Certaines de ces chapelles privées sont de grandes dimensions, et le nombre de places disponibles excède largement le nombre des membres de la famille. Dans les chapelles de Fabrègues (Aurillac, 15) et de Randan (Randan

---

<sup>145</sup> Éric MENSION-RIGAU, *Le donjon et le clocher*, p. 114 et suiv.

<sup>146</sup> Dans les années 1955-1960, la baronne de Tocqueville lançait encore de petites pièces aux femmes faisant leur lessive au lavoir de la commune de Romagnat (63). Sources familiales.

<sup>147</sup> Contrat entre le comte de Miramon et l'entrepreneur Moussié, en date du 11 janvier 1901, p. 3. A.P. famille de Miramon.

<sup>148</sup> Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, p. 90-91.

<sup>149</sup> Claude-Isabelle BRELOT, *La noblesse réinventée*, vol. 2, partie 3, chapitre 8.

<sup>150</sup> Dans les très rares cas pour lesquels il n'y a pas de chapelle, elle a pu être enlevée récemment, comme au château d'Issards (Autry-Issard, 03). Pour les châteaux qui n'ont pu être étudiés que par documents interposés, il serait bien hasardeux d'affirmer l'absence d'une construction qui peut être trop petite ou trop éloignée du logis pour qu'elle soit indiquée sur les plans ou clairement identifiable sur une vue aérienne.

63), plus de vingt personnes peuvent entrer sans problème ; à Clavières (Ayrens, 15) plus de quarante personnes peuvent s'asseoir<sup>151</sup>. Ceci permet probablement aux domestiques et peut-être même aux ouvriers agricoles d'assister à l'office. Sur l'un des clichés d'une communion à Clavières (évoquée un peu plus tôt), de nombreux ouvriers agricoles endimanchés forment une haie d'honneur pour l'arrivée des ecclésiastiques à la chapelle. Ils assistent probablement ensuite à la cérémonie.

Le village est aussi associé aux grands événements de la vie de la famille châtelaine : naissance, mariage, deuil, avec parfois un doublement de la célébration : une collation offerte sur la terrasse ou dans le parc pour les gens du village et un repas en intérieur pour la famille et les invités de marque<sup>152</sup>. Jusqu'à une période récente, les enfants du village recevaient de petits cadeaux pour les mariages et les naissances (surtout pour celle du premier garçon)<sup>153</sup>.

## **Chapitre 3 : Construire ou remanier son château**

### **1 Chronologie générale**

Faute d'avoir pu dater précisément les 465 châteaux, seules les grandes phases de cette chronologie peuvent être abordées. Des mouvements plus fins sont aperçus, mais il reste difficile de déterminer leur ampleur exacte.

---

<sup>151</sup> À en juger par une carte postale représentant l'intérieur de la chapelle du château aujourd'hui détruit, le lieu de culte semblait pouvoir accueillir entre quarante et cinquante personnes assises auxquelles pouvaient sans doute s'ajouter de nombreuses personnes debout dans la première travée.

<sup>152</sup> À ceci il faudrait peut-être ajouter un doublement de la cérémonie : une partie à l'église paroissiale, une partie à la chapelle du château. L'une étant publique, l'autre étant réservée à la famille proche. Mais les rares cas qui ont été évoqués par les familles datent du XX<sup>e</sup> siècle. Cela correspond-t-il simplement aux hasards des souvenirs ou à une pratique récente ?

<sup>153</sup> À la fin des années 1950, à l'occasion de son mariage, le baron de Tocqueville offre à tous les enfants de la commune (écoles publique et privée) un cornet de dragées. Pour célébrer le baptême de son fils, il donne un grand buffet auquel il convie tous les édiles et présidents d'associations de Romagnat (63). Sources familiales.

Les premières décennies du XIXe siècle sont ponctuées par de rares chantiers. Il s'agit le plus souvent de constructions de modeste importance, certaines étant imposées par les faits (perte de l'ancienne demeure, suite à un incendie ou au contrecoup de la Révolution). Vers 1821, une initiative importante se démarque au milieu de ce marasme : Louise Marie Adélaïde d'Orléans, dite Madame Adélaïde, sœur du futur roi Louis-Philippe, fait restaurer et agrandir le vaste domaine de Randan (Randan, 63) par Pierre-François-Léonard Fontaine. La loi de 1825 dite du « milliard aux émigrés » ne suscite pas immédiatement une vague de constructions ou d'importants aménagements, comme si on attendait un peu pour être certain de la stabilité du climat ; au mieux on investit pour accroître son emprise foncière.

À partir de 1830, un certain frémissement est perceptible au niveau de la construction. Le mouvement semble initié par Louise Marie Adélaïde d'Orléans qui fait du château de Maulmont (Saint-Priest-Bramefant, 63) un relais de chasse, à quelques kilomètres de sa résidence. Pour les autres châtelains, les « Trois Glorieuses » sonnent comme un tournant dans l'histoire politique du pays : le retour aux affaires des légitimistes semble devenir impossible. Le retour à la terre est une option largement adoptée, et tant qu'à vivre en province pour au moins quelques années, autant y vivre confortablement dans une élégante résidence.

L'activité relative aux châteaux commence à être un peu plus soutenue à partir du milieu des années 1840. Dans les années 1850, plusieurs grandes familles se lancent dans d'importants travaux. En 1856 les de Chabannes débutent les restaurations du château de La Palice (Lapalisse, 03), et les Matharel débutent la re-création de La Grangefort (Les Pradeaux, 63). Ces chantiers d'envergure semblent donner le départ de la fièvre constructrice (ou « restauratrice ») qui s'empare, pour plusieurs décennies, des châtelains des trois départements. L'arrivée du chemin de fer favorise cette activité puisque les châteaux de l'Allier, du Puy-de-Dôme, puis du Cantal deviennent bien plus facilement accessibles depuis Paris.

Les effets de la guerre franco-prussienne de 1870 sont difficiles à évaluer précisément. Au moins un chantier est interrompu, c'est celui du château d'Issards (Autry-Issard, 03). Mais cela peut être dû à différents facteurs : un problème financier (lié ou non au conflit), des difficultés d'approvisionnements en matériaux ou/et un certain attentisme face à une situation de crise.

Après une possible pause, l'activité semble encore s'intensifier vers 1872-1880 pour se

prolonger jusqu'à la Première Guerre mondiale<sup>154</sup>. Il s'agit alors essentiellement de « restaurations », d'agrandissements et de remaniements. Les constructions *ex nihilo* représentent alors moins de la moitié des chantiers. Les travaux interrompus par la Grande Guerre sont achevés aux environs de 1920. Mais assez peu de nouveaux chantiers sont lancés : moins d'une dizaine de constructions sont recensées entre les deux guerres.

## 2 Les types de travaux

Les travaux considérés dans cette étude sont de différentes natures, ils vont de la construction *ex nihilo*, à la « restauration » d'édifices anciens. Si la construction neuve ne nécessite pas, en préambule, de longues explications, il convient de préciser les types des différentes interventions survenues sur des châteaux anciens.

### 2.1 Réparations et « restaurations »

De nombreux châteaux sont réparés ou « restaurés », comme Le Chatelard (Ebreuil, 03), La Palice (Lapalisse, 03), La Garde (Bort-l'Étang, 63). Les châteaux délaissés ou malmenés ou transformés sous la Révolution ou ultérieurement nécessitent des travaux, parfois importants, pour être à nouveau habitables. Ainsi les châteaux de La Palice et des Ternes (Les Ternes, 15), dont on a provisoirement changé la fonction, pour y abriter respectivement un tribunal/prison et une école/noviciat, doivent être profondément repris pour pouvoir accueillir à nouveau une famille appartenant à l'élite locale.

Les « restaurations » sont bien souvent accompagnées de créations qui visent à renforcer telles ou telles caractéristiques du style. Le terme « restauration » est donc à prendre dans l'acception viollet-le-ducienne, où le but est de rétablir l'édifice dans « un état complet qui peut très bien n'avoir jamais existé à un moment donné »<sup>155</sup>. Au château de Veauce (Veauce, 03), par exemple, le corps de logis est repris dans le style néo-Renaissance. Les architectes en profitent aussi souvent pour agrandir les baies. À Couzans (Vebret, 15), l'architecte Bruyère propose en

---

<sup>154</sup> Mais cet effet est peut-être dû au fait que deux des plus importants fonds d'archives retrouvés concernent des architectes actifs à cette période : Jean-Bélisaire et René Moreau dans l'Allier et Émile Lemaigre dans le Cantal.

<sup>155</sup> E. E. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, Vol. 3, T. 8, p. 14, art. « restauration ».



1875 un « projet de restauration » qui augmente la surface totale du château et qui reprend (reconstruit ?) deux des quatre façades<sup>156</sup>.

## 2.2 Menus ajouts

Certains châtelains commandent des travaux de faible envergure qui leur permet de laisser leur marque ou de mettre des petites notes à la mode, à moindre frais. Au château de Montussan (Aigueperse, 63), les travaux extérieurs semblent se limiter à l'ajout d'un garde-corps à motifs néo-gothiques pour la terrasse. Au château de Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63), l'un des murs pignon reçoit un balcon décoré dans le goût néo-gothique<sup>157</sup>. Les créneaux, très à la mode et relativement simples à mettre en œuvre, sont ajoutés à la tour de Treydieu (Brenat, 63), ainsi qu'au sommet de l'élévation du logis de Pessat-Villeneuve (Riom, 63). Au château de Codegnat (Bort-l'Étang, 63), c'est tout un pseudo-système défensif en briques qui est construit. À Seymier (Fayet-le-Château, 63), on accentue encore l'aspect militaire du donjon et de l'enceinte en couronnant les parties hautes de merlons. C'est peut-être une « restauration » visant à rendre (ou à donner) au château la silhouette d'une forteresse idéale (fig. 349 et 350).

## 2.3 « Castellisation »

Nombre de chantiers visent à donner à la demeure un aspect plus castral en ajoutant quelques éléments architecturaux spécifiques. Ainsi, comme par un coup de baguette magique, à la fois linguistique, architecturale et sociale, la demeure familiale devient un château. Le cas le plus fréquent est celui de l'ajout de tours. Si les tours sont très souvent ajoutées dans le cadre d'agrandissements ou de remaniements importants, il arrive parfois que ces ajouts soient les seules interventions liées à la structure<sup>158</sup>. Cela semble être le cas aux châteaux de Beausson (Terjat, 03), du Breuil (Vaumas, 03), d'Estivareilles (Estivareilles, 03), qui reçoivent chacun une

---

<sup>156</sup> A.P. famille de Vaublanc.

<sup>157</sup> Il a été très modifié depuis.

<sup>158</sup> Il y a parfois en parallèle des redécorations intérieures.

tour. À La Lécholles (Saint-Pont, 03), il s'agit de deux tours. Le château de Bartillat (Saint-Martinien, 03) est muni de tout un système défensif, comprenant notamment un donjon couronné de crénelages.

Bien que modestes, plusieurs ajouts de ce type ont dû être abandonnés. Il ne reste de ces « envies » que quelques projets visant à couronner les bâtiments de créneaux, comme à Anjony (Tournemire, 15)<sup>159</sup> et à Fontenille (Jussac, 15)<sup>160</sup>. Le projet concernant le château du Poux (Marcolès, 15)<sup>161</sup>, prévoyait également l'ajout de tourelles. Plusieurs raisons peuvent expliquer l'abandon de ce projet d'ajout de créneaux. Après devis, ces modifications se sont peut-être révélées plus onéreuses que prévu. Si ces travaux avaient été envisagés suite à un afflux soudain de capitaux (dot, spéculation, héritage...), leur abandon est peut-être dû à un revers de fortune (mauvais placement). La possibilité d'un changement de mode n'est pas totalement à écarter même si un revirement aussi rapide, entre la demande de devis et de projet et la mise en œuvre du projet, semble un peu trop prompt. La chronologie de ces différents projets non-aboutis ne peut guère nous aider, seul celui de Fontenille a pu être daté : 1892. Les autres sont-ils contemporains ou plus précoces ? Le projet du Poux est signé, mais la signature est illisible, ce qui exclut la possibilité de suggérer une date en fonction de l'architecte. L'une des autres pistes pourrait être celle du problème technique : un toit plat cerné de créneaux n'est pas adapté au climat de montagne, la neige reste et l'eau s'infiltré. C'est pour cela sans doute, qu'à Pessat-Villeneuve, il y a un toit (en bâtière?) à faible pente approximativement masqué par les merlons. En 1892, peut-être avait-on déjà des échos de dégradations liées à l'eau dans ce type d'aménagements. Les toiles enduites et les protections goudronnées alors utilisées n'étaient, au mieux, imperméables que quelques années<sup>162</sup>. Les travaux du château de La Grangefort (Les Pradeaux, 63) avaient alors près de quarante ans et les infiltrations qui ont endommagé le sommet du donjon étaient peut-être déjà visibles. Un courrier de la comtesse de la Baume-Pluvinel atteste qu'il est d'usage, entre amis et voisins, de se prévenir mutuellement des points à surveiller particulièrement. Puisqu'ils en avaient « souffert », ses voisins, les Miramon, avaient prévenu la comtesse de la Baume-Pluvinel des risques de fuites liés à l'utilisation d'un certain type de ciment. Elle a donc veillé à ce que son architecte ne l'utilise pas pour ses propres

---

<sup>159</sup> Source orale : Mme Jalenques, parente de l'actuel propriétaire. Le plan serait toujours conservé dans les archives du château. L'ajout de créneaux n'aurait dû concerner que l'aile du XVIII<sup>e</sup> siècle, peut-être pour l'assortir à la forteresse médiévale.

<sup>160</sup> A.P. Famille Rambaud. À Fontenille, les travaux autres que l'ajout de crénelage ont été réalisés.

<sup>161</sup> A.P. Famille d'Humières.

<sup>162</sup> D'où des problèmes d'infiltrations dans de nombreuses pièces situées sous des terrasses, comme c'est le cas au château de Pesteils (Polminhac, 15).

travaux<sup>163</sup>.

## 2.4 Remaniements et agrandissements

Parmi les travaux les plus fréquents, il convient de parler des agrandissements, qui peuvent ajouter simplement quelques pièces comme au château de Charade (Royat, 63) ou multiplier par deux ou par trois la surface habitable, comme à Pesteils (Polminhac, 15) ou à Clavières (Ayrens, 15). Bien souvent, il s'agit de l'ajout d'une aile ou d'un pavillon, comme à Joserand (Joserand, 63), Aubeterre (Broût-Vernet, 03), Le Lonzat (Jaligny-sur-Besbre, 03), Neuville (Neuvy, 03), et bien d'autres, ces exemples étant multipliables à loisir. Parfois, c'est un bâtiment agricole tout proche qui est annexé, c'est le cas de la grange accolée à Courbelimagne (Raulhac, 15), qui abrite désormais salon et chambres.

Quelquefois, ces ajouts permettent de « compléter » un château. À La Salle (Vieure, 03), la nouvelle aile relie les deux préexistantes. À Sedaiges (Marmanhac, 15) et à Château Dauphin (Pontgibaud, 63), la cour intérieure est couverte pour gagner en surface habitable et améliorer la circulation. Parfois ces ajouts permettent de relier différents corps de bâtiments comme au château de Puy-Guillon (Vernusse, 03).

Pour les agrandissements ou les reconstructions, il arrive parfois que l'architecte détruise une partie de l'ancien bâtiment jugé sans doute trop difficile à remanier. Au château de Pesteils, le pavillon du XVIII<sup>e</sup> siècle est partiellement abattu. Émile Lemaigre conserve les fondations et les premières assises de pierres pour élever une partie résolument moderne avec chauffage central et salle de bains à tous les étages. La mise en place de ces dispositifs aurait assurément été beaucoup plus délicate dans un bâtiment ancien. Dans certains cas rares, le château ancien est totalement démoli pour laisser place à la nouvelle construction. Au château d'Issards (Autry-Issards, 03), le château médiéval est supprimé, seule la tour d'escalier est préservée. À Saint-Gal (Vabres, 03) et aux Rioux (Courpière, 63), il semble qu'il ne reste rien de l'ancienne demeure.

Il arrive que les propriétaires décident de bâtir sur un édifice déjà existant. Il peut s'agir

---

<sup>163</sup> Le problème concernait la mauvaise étanchéité des bassins. Lettre (non datée) de la comtesse de la Baume-Pluvinel à Lemaigre. A.D.15 : 5 J 3.

de ruines, c'est le cas à La Motte-Baudreuil (Louchy-Montfrand, 03), ou à Praigny (Agonges, 03). Mais parfois le bâtiment ancien est englobé dans la nouvelle résidence. À Foulan (Ytrac, 15), les aménagements du parc ont considérablement fait monter le niveau de la terre. Ainsi la pièce se trouvant initialement au rez-de-chaussée est transformée en cave. À Madic (Madic, 15), le docteur Espinasse fait construire son château sur les écuries du vieux château en ruine. La salle à manger est aménagée dans l'ancienne écurie dont elle conserve la voûte en berceau<sup>164</sup>.

Les travaux ne concernent bien entendu pas seulement la structure et l'aspect extérieur du bâtiment. Les intérieurs sont très fréquemment remis au goût du jour. D'importants travaux touchant la structure vont presque toujours de pair avec des changements de décors et souvent avec des modifications de la distribution. Mais il arrive parfois que les changements soient quasi exclusivement liés aux décors intérieurs. C'est le cas à La Garde (Bort-l'Étang, 63), à La Pachevie (Rouffiac, 15), à Varvasse (Chanonat, 63), à La Ribeyre (Cournon d'Auvergne, 63). Dans les deux derniers cas, nous pouvons constater l'importance que prend le papier peint dans la conception des décors dès le début du XIXe siècle<sup>165</sup>.

## 2.5 Valoriser et gérer : les dépendances

À proximité des châteaux, beaucoup de communs et de dépendances voient le jour. Dès la seconde moitié du XIXe siècle, leur organisation et leurs distributions sont plus fonctionnelles et plus rationnelles. Si ces bâtiments sont à proximité du château, on prend soin de leur donner des dimensions relativement modestes, sans doute afin de ne pas faire d'ombre au château. Les bâtiments de grandes dimensions sont souvent un peu plus éloignés, ou masqués par un rideau d'arbres.

D'autres interventions concernent les chapelles. Elles peuvent être redécorées et dotées de nouveaux vitraux, comme à La Chassigne (Thiers, 63), ou à Saint-Christophe-les-Gorges (15). Parfois un architecte est mandaté pour en construire une. C'est le cas aux Martinanches

---

<sup>164</sup> Les anciennes écuries du château de Pesteils étaient construites d'une manière similaire.

<sup>165</sup> À Varvasse, il peut s'agir de papiers peints tapissant toute la pièce, comme dans la chambre dite Louis-Philippe ou le passage vers le grand salon, ou de « tableaux » représentant des scènes mythologiques insérés dans une composition inspirée de l'Antiquité (La série des neuf papiers peints Histoire de Psyché, par Dufour, époque Empire, dans le grand salon).

(Saint-Dier-d'Auvergne, 63), à La Mothe (Calvinet, 15), aux Ramillons (Chemilly, 03), au Reray (Aubigny, 03) et dans une dizaine d'autres domaines. Il s'agit parfois d'une chapelle funéraire, comme à Marmanhac (15). La comtesse de Fumel fait construire par Lemaigre une chapelle funéraire, non loin du château de Sedaiges, sur les terres qui dépendaient de l'ancienne seigneurie de Roquenatou. Pour les dévotions ordinaires, la comtesse dispose d'une chapelle à l'intérieur du château.

Enfin, certains châtelains font ajouter un dispositif impressionnant pour marquer l'entrée de leur domaine. À La Forie (63), il s'agit d'une « arche » d'entrée néo-gothique. À Veauce (03), la porterie est un imposant massif dans un style néo-médiéval de fantaisie qui signale l'arrivée dans le parc et permet au gardien, logé à l'intérieur, de surveiller les allées et venues.

### 3 Les motivations

Bien que peu d'écrits exposant les motivations des propriétaires aient été retrouvés<sup>166</sup>, certaines d'entre elles peuvent être déduites des circonstances ou supposées. La plus évidente est l'envie d'adapter sa demeure aux goûts et aux besoins de l'époque. Les modes de vie du XIXe siècle s'accommodent sans doute difficilement des distributions héritées des siècles passés. De la même façon, les familles habituées à la luminosité et à un chauffage relativement performant des pièces dans leur maison de ville, doivent trouver le logis médiéval bien inconfortable. Or, le confort est précisément l'un des grands souhaits des propriétaires. Tout au long du siècle, différentes stratégies sont mises en œuvre pour assurer aux châtelains une villégiature confortable.

#### 3.1 Modernisation et agrément

La tradition familiale des de Villette affirme que c'est pour quitter le vieux château froid

---

<sup>166</sup> Seuls ceux qui ont rédigé une notice sur leur château ont dû sentir le besoin de s'expliquer pour les générations à venir ; ce n'est pas dans les lettres adressées à leurs architectes que les châtelains vont se « justifier ». S'il y a davantage de traces, c'est plutôt du côté de la correspondance privée qu'il faut les chercher, mais ce sont des sources bien difficiles d'accès.

et humide que Stanislas de Villette a construit le château de Contresol (Le Donjon, 03). Se basant sans doute sur le récit d'un des descendants de Stanislas de Villette, le bâtisseur ; Jean-Louis Etien introduit l'idée de construire pour se faire plaisir. Le vieux château n'était pas aussi inconfortable qu'on l'a dit, mais le bâtisseur, à la tête d'un domaine considérable (plusieurs milliers d'hectares), entend peut-être profiter de sa fortune pour créer cette luxueuse résidence, en tous points conforme à ses désirs. La notion de plaisir doit être sérieusement envisagée pour le château de La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03). Au retour d'un séjour en Grande-Bretagne, Stephen Durieu de Lacarelle, sous le charme des constructions entrevues ou visitées lors de son voyage, décide « tout simplement » de se faire construire un immense château dans un style anglo-écossais. Cette grandiose « folie » fait partie des châteaux les plus étonnants du Bourbonnais.

Parfois, des châteaux sont construits simplement par amour. Ainsi, le jeune Lord John Davis quitte son Angleterre natale pour bâtir, dans le village d'origine de son épouse, un havre de paix pour abriter leur amour, le château de Charbonnières-les-Vieilles (63). Le décor est tourné vers cette tendre passion, les roses, réelles, peintes, tissées ou sculptées côtoient les initiales entrelacées des deux époux. À Orléat (63), un inventeur, enrichi par la commercialisation d'une de ses inventions fait construire le château de Pasmoulet dans la région d'origine de son épouse. Selon la tradition, une fois le bâtiment achevé, il l'aurait offert à sa bien-aimée.

Les restaurations et les réparations s'expliquent parfois simplement par la nécessité d'entretenir des bâtiments anciens, parfois négligés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais ce besoin est encore plus impérieux quand, comme à La Palice (Lapalisse, 03), le château saisi comme Bien National a pendant des années été utilisé pour abriter les administrations locales. Le château de La Palice a servi de mairie, de sous-préfecture, de tribunal et de prison. Pillé et réaménagé, il est dans un état déplorable lorsqu'il est restitué à la famille de Chabannes de La Palice<sup>167</sup>. Une fois le domaine partiellement reconstitué, une importante campagne de restauration et d'agrandissement est lancée.

Mais l'état du château n'est peut-être pas la seule motivation. En effet plusieurs autres familles ont ressenti le besoin de reprendre dans la pierre le château qu'elles venaient tout juste de retrouver suite à une éclipse, plus ou moins longue, liée à la saisie révolutionnaire. Lorsqu'en 1877, les Miramon réussissent, après de longues tractations, à racheter le château de leurs

---

<sup>167</sup> Jean-Louis ETIEN, *Les châteaux dans les bocages bourbonnais*, p. 33.

ancêtres, il est en bon état. Dans une lettre qu'il adresse à son frère Anatole, Emmanuel de Miramon précise que « les gros travaux sont faits [...], l'entretien est parfait, [...] ce qui est fait n'est nullement à changer. [...] C'est ainsi très habitable »<sup>168</sup>. Certes, le décor n'est pas assez « chic » et trop « moderne »<sup>169</sup>, mais cela seul ne suffit pas à expliquer les immenses travaux entrepris quelques années plus tard au château de Pesteils (Polminhac, 15). En plus de la recherche de confort et la mise aux goûts des propriétaires, ces derniers ont vraisemblablement voulu signifier de manière tangible et durable le retour de la famille d'origine sur ses terres. Afin d'affirmer plus encore son lien avec ce château, la famille modifie même son nom d'usage. Alors qu'Anatole porte le nom de Miramon-Fargues - son père étant un Miramon et sa mère une Fargues - son fils Gabriel choisit de renouer avec le patronyme usité par ses ancêtres et lié à la demeure qu'il a profondément remaniée<sup>170</sup>. Il adopte le nom de Miramon-Pesteils. C'est le nom d'usage toujours en vigueur pour ses descendants.

C'est probablement aussi cette volonté de marquer le retour de la famille dans la demeure de ses ancêtres qui a incité César III de Moré, comte de Pontgibaud, à remanier le château familial. Dans la notice qu'il consacre à cette demeure, il avoue son incompréhension devant l'injustice qui frappa son prédécesseur « comblé des dons de la fortune, réduit par suite des troubles politiques à l'exil et à l'indigence »<sup>171</sup>. Dans l'introduction de cet ouvrage, il présente son « indignation absolue »<sup>172</sup> face à une vente indue et au pillage du château. Cet état d'esprit correspondrait assez bien à une volonté de revenir sur les traces de ses ancêtres et de réaffirmer la présence de la famille en gommant les séquelles laissées par des années d'absence.

### 3.2 Imprimer sa marque

Lors de l'arrivée dans un château, des travaux permettent d'imprimer la marque du nouveau propriétaire. Il peut s'agir d'une modeste intervention comme à Lamartinie (Ytrac, 15) où, hormis de très légers agrandissements, l'essentiel des travaux est lié à la redécoration des lieux. Le propriétaire, Armand Bouygues de La Martinie, rend hommage à ses prédécesseurs

---

<sup>168</sup> Lettre du comte Emmanuel de Miramon à son frère Anatole, marquis de Miramon, datée de novembre 1877 (A.P. famille de Miramon).

<sup>169</sup> *Ibid.*

<sup>170</sup> Le nom complet de famille est de Cassagnes de Beaufort de Miramon-Pesteils.

<sup>171</sup> César III de MORE de PONTGIBAUD, *Pontgibaud, la ville, le château, la famille : histoire de cent ans*, Caen, Delesques, 1888-1889, p. 10.

<sup>172</sup> *Idem*, p. 9-10.

tout en inscrivant son nom dans l'histoire du château. Son monogramme est mis à l'honneur dans la grande composition peinte au plafond de la salle à manger, tandis que les blasons du grand salon-salle de billard retracent l'histoire des lieux et relie le château au propriétaire d'alors par le blason de sa famille maternelle.

À La Vigne (Ally, 15), Raffin de la Raffinie fait peindre au plafond de la salle de billard son blason et celui des illustres familles auxquelles ses ancêtres se sont alliés. Afin de donner une touche encore plus « personnelle » aux lieux, il fait installer des éléments de remplois car il est collectionneur de vestiges sculptés. Les boiseries néo-gothiques de la salle de billard ont peut-être été réalisées par le propriétaire lui-même<sup>173</sup>.

Lorsqu'Edmond Pochat acquiert le château de Layre (Saignes, 15), celui-ci n'a que quelques dizaines d'années et sa distribution interne correspond au mode de vie des classes aisées. Mais le nouveau propriétaire est un homme d'affaires important dans la région, c'est lui qui gère les mines toutes proches de Champagnac, il bâtit même des lotissements entiers pour loger son personnel ; sa demeure doit être imposante et doit lui permettre de recevoir ses relations d'affaires dans des conditions adéquates. Il fait agrandir le château, fait accentuer son allure castrale et aménage le rez-de-chaussée de façon à obtenir deux antichambres, dont une est réservée à son cabinet de travail. Ainsi ses ingénieurs ou contremaîtres peuvent venir le voir sans perturber la vie de la maisonnée.

Quelques hommes d'affaires ou des industriels se font construire des châteaux. Pour le propriétaire de la manufacture de Jumeaux (63), son château, même de modestes dimensions, est une façon de souligner sa notabilité. Pour cette commune d'un peu plus de 1 300 habitants en 1882, son entreprise est, avec la mine, un des plus importants pourvoyeurs d'emplois. Il a construit pour ses contremaîtres (ou ses enfants ?) de grandes demeures aux façades ornées de céramiques en relief. Le choix de la forme castrale pour son habitation permet d'identifier à coup sûr la maison du maître. À Orléat, s'établit un inventeur qui a fait fortune grâce à l'invention et à la commercialisation d'un nouveau type de machine à tisser. Son élégante demeure, le château de Pasmoulet, est aménagée avec goût, mais elle ne saurait rivaliser avec le château de Valmath (La Jonchère-Saint-Maurice, Haute-Vienne) construit lui aussi par un

---

<sup>173</sup> À La Vigne, les autres boiseries du XIX<sup>e</sup> siècle ont pu être attribuées à Cantournet, mais celles du billard sont d'une facture différente. Les motifs n'appartiennent pas au répertoire connu de Cantournet. De plus, l'exécution n'est pas très régulière, les chanfreins n'ont pas toujours le même angle ni la même surface. Selon toute vraisemblance, c'est le travail d'un amateur (éclairé). Monsieur Raffin de la Raffinie disposant d'un petit atelier de menuiserie au château, il est alors envisageable de lui attribuer les lambris et les portes de cette pièce.



ingénieur, enrichi dans les constructions métalliques, Jean-Baptiste Mignon.<sup>174</sup> Leurs niveaux de fortune étaient sans doute bien différents. De plus, au contraire de Valmath, Pasmoulet n'est pas un château de représentation, c'est une thébaïde construite pour l'épouse de l'inventeur qui, selon la tradition, la lui aurait offerte. Pasmoulet doit être agréable et confortable, et les bâtisseurs ont préféré une élégante sobriété à un luxe trop tapageur.

Mais il n'est pas toujours question de revendication ou de réaffirmation sociales. Même des familles bien implantées dans leur zone se font construire des châteaux, parce qu'il faut une nouvelle demeure pour une branche cadette comme pour la famille de Ribier à Champagnac (15), ou parce que les agréments de la campagne tentaient trop Jacques de Mimorin, jusqu'alors cantonné à sa résidence urbaine. Parfois le vieux château est trop inconfortable, trop inconfortable et, s'il est difficile à remanier, on en construit un nouveau. À Saint-Gal (Vabres, 15), le nouveau château permet, grâce à de larges ouvertures, de profiter d'une superbe vue sur la vallée.

La dernière motivation reste très difficile à prouver, puisqu'il s'agit d'une « guerre » d'ego, d'une surenchère entre voisins ou parents. Mais cela pourrait expliquer des bizarreries architecturales, comme une multiplication de tours minuscules ou des toitures démesurément hautes, pour dépasser en hauteur le château du voisin. Le phénomène pourrait se résumer en quelques lignes, à la façon des problèmes de mathématiques, avec A, B et C, trois châtelains, voisins et/ ou parents. Lorsque A construit son château, B, soucieux de ne pas être en reste, agrandit le sien. A et C, piqués au vif, se lancent dans un concours de recherche de hauteur ou de multiplication de tours etc... Dans le Sud-Ouest, Cécile Dantarribe note également qu'il n'est pas rare que Louis-Michel Garros reprenne « lors d'une commande, un élément vu, par le client, chez des parents ou des amis, à cette nuance près que la copie doit toujours être, ou plus grande, ou plus haute, bref plus visible que celle du voisin<sup>175</sup> ».

La petite commune de Fleuriel (03)<sup>176</sup>, ne compte pas moins de cinq châteaux construits au XIXe siècle. Hélas la chronologie qui a pu être établie n'est pas assez précise pour permettre d'affirmer qu'il y a eu une réelle « compétition » entre les différents châtelains. Toutefois, cette dynamique permettrait d'expliquer l'extraordinaire hauteur de la tour du château des Aiguillons.

---

<sup>174</sup> Philippe GRANDCOING, *Le siècle d'or des châteaux*, p. 55 et suiv.

<sup>175</sup> Cécile DANTARRIBE, « Le «Château Garros» en Médoc et Biterrois dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Livraisons d'histoire de l'architecture*. n°4, 2<sup>e</sup> semestre 2002, p. 113.

<sup>176</sup> La superficie de la commune est de 28,05 km<sup>2</sup>, pour 331 habitants en 1968. Source Insee.

Celle-ci fine, démesurément haute, couverte par une toiture en poivrière très effilée, ne semble guère logeable, mais permet au château de culminer à une hauteur importante, et donc peut-être de dépasser au moins certains « rivaux ».

Cette dynamique est évoquée à propos du château de Tout-y-Faut (Loriges, 03)<sup>177</sup>. L'ajout de tours serait dû à la rivalité entre le propriétaire d'alors et l'un de ses cousins ; les embellissements et agrandissements successifs étant autant de réponses aux embellissements et agrandissements du château du cousin.

La construction du château peut s'inscrire dans une stratégie de valorisation, non seulement de la famille, mais également du domaine. Ce phénomène, particulièrement sensible dans les régions viticoles renommées comme le Bordelais ou le Languedoc-Roussillon, vise à ennoblir les crus, ainsi « chaque terre à vigne [fait] naître un château à laquelle il apporte un supplément de prestige »<sup>178</sup>. C'est selon ce schéma que sont bâtis les châteaux de Malescot-Saint-Exupéry (Margaux, Gironde) et de Raynes-Vigneau (Bommes, Gironde). Pour la région qui nous intéresse ici, l'impact de la valorisation commerciale apportée par l'ajout potentiel de l'appellation château n'a guère pu être étudié. Quelques éléments permettent toutefois de dresser un panorama général. L'introduction massive en Auvergne du cépage gamay, très productif mais de moindre qualité, porte un rude coup à la réputation du vin d'Auvergne qui subit parallèlement la concurrence des vignobles de Bordeaux et de Bourgogne<sup>179</sup>. On peut donc supposer que la plupart des châteaux auvergnats nés de la vigne n'ont pas un rôle aussi publicitairement important que leurs homologues bordelais ; ils peuvent néanmoins agir comme des marqueurs d'identification plus forts et plus précis que le seul nom de la zone.

## 4 Décision et financement

### 4.1 Qui décide ?

Dans la société française du XIX<sup>e</sup> siècle où le patriarcat a été réaffirmé par le Code Napoléon, il n'est pas étonnant de constater que l'immense majorité des travaux est décidée par

---

<sup>177</sup> Collectif, *Le Patrimoine des Communes de l'Allier*, p. 948.

<sup>178</sup> Cécile DANTARRIBE, « Le château de Garros », p. 110.

<sup>179</sup> Grâce au transport fluvial, le vin d'Auvergne disposait d'un vecteur de diffusion privilégié en direction du nord. Or, l'essor du chemin de fer permet aux autres vignobles d'être largement commercialisés à Paris notamment.

des hommes. Ce sont le plus souvent les pères de familles qui commandent et surveillent les travaux. Lorsque ceux-ci sont âgés, il arrive que le fils aîné s'en occupe. Ainsi, en 1900, au début des travaux menés au château de Pesteils (Polminhac, 15), le marquis Anatole de Miramon-Fargues est âgé de 73 ans. Il confie l'agrandissement et la modernisation du château à son fils Gabriel, futur héritier du domaine. Bien que vivant à Paris la moitié de l'année, Gabriel de Miramon surveille activement l'avancée des travaux, comme en témoigne l'abondante correspondance qu'il entretient avec son architecte Émile Lemaigre<sup>180</sup>. Lorsque le comte est dans le Cantal<sup>181</sup> il supervise les travaux. Lorsqu'il est à Paris, l'architecte effectue des visites plus fréquentes pour rendre compte de la bonne marche du chantier. Entre les premiers plans et les finitions, il se passe onze ans. Le marquis meurt un an seulement après l'achèvement total de l'ensemble.

Quelquefois pourtant, les travaux sont commandités par des femmes. Le cas le plus fréquent est celui des veuves. Après la disparition de leur époux, elles font figure de chef de famille en tant que douairières, qu'elles agissent pour elles-mêmes ou pour entretenir le patrimoine revenant à leurs enfants peut-être mineurs. Il peut aussi s'agir d'une femme de tête, comme Adélaïde d'Orléans ou encore Aglaë Adanson qui gère le domaine dont elle a hérité et qui lui appartient en propre, puisque son mariage est sous le régime de la séparation des biens. Elle conserve naturellement ce domaine qui devient, après son divorce en 1801, un de ses principaux centres d'intérêts<sup>182</sup>.

Ces travaux commandités par des femmes, peu nombreux, une demi-douzaine attestée, sont parfois de faible ampleur. La vicomtesse de Chabannes de Clerton de La Palice fait légèrement modifier le château des Verneuilles (Brugheas, 03). Il peut s'agir de réaménager ou de construire un lieu de culte ou une chapelle funéraire. La comtesse de Fumel demande à Émile Lemaigre de construire une chapelle funéraire non loin de son château de Sedaiges (Marmanhac, 15)<sup>183</sup>. Mais il arrive que les travaux soient plus importants. La comtesse de Montlosier fait profondément remanier son château de Roches (Saint-Ours-les-Roches, 63) par Moreau.

---

<sup>180</sup> A.P. Famille de Miramon.

<sup>181</sup> Dès que cela est possible, il réside dans son château. Mais lors du gros œuvre (démolition d'une aile et percement du logis central pour le raccorder à une nouvelle aile), le château ne devait guère être vivable. C'est peut-être pour éviter ces désagréments que ces travaux sont réalisés de l'automne 1900 au printemps 1901. Quand bien même le château n'aurait pas été habitable, nul doute que le comte aurait pu séjourner quelques temps dans un château voisin, chez des amis ou des parents, son frère possédant le château de Fargues distant de seulement quelques kilomètres.

<sup>182</sup> Selon les sources, elle hérite de ce château un an avant ou un an après son divorce. Quoi qu'il en soit, c'est elle qui le gère.

<sup>183</sup> A.D.15 : 5J2.

Madame Musnier fait agrandir Le Lonzat (Jaligny-sur-Besbre, 03) par le même architecte, tout comme la comtesse de Velard pour Laugère (Agonges, 03). Les chantiers les plus importants entrepris par une femme sont bien entendu ceux lancés par Adélaïde d'Orléans, puisqu'elle modifie considérablement Randan (Randan, 63) et fait reconstruire Maulmont (Saint-Priest-Bramefant, 63). Mais il faut toutefois préciser que Louis-Philippe suit le projet de près et n'hésite pas à contacter l'architecte dès qu'il le juge utile. Les travaux de Randan sont donc supervisés par le frère et la sœur.

Mais même lorsque c'est monsieur qui fait les démarches auprès des architectes, il est raisonnable de penser que son épouse peut avoir son mot à dire. La dame réside dans le château et lorsqu'elle est maîtresse de maison, c'est elle qui la dirige et qui y reçoit, aussi elle suggère peut-être certaines dispositions. Elle a probablement un rôle à jouer quant au choix des styles et des ornements. La pratique est semble-t-il attestée de longue date, puisqu'au sujet des aménagements de l'hôtel de Soubise, les commentateurs notaient que « le décor était proposé à l'approbation du maître, ou plutôt livré au commentaire des dames, à qui sont réservées chez nous les décisions artistiques et les jugements de goûts<sup>184</sup> ».

Hélas, les archives consultées sont le plus souvent muettes quant au rôle de la femme dans les décisions concernant les travaux du château. Cela vient du fait que c'est le plus souvent l'homme qui correspond avec l'architecte et lui fait part des décisions ; les discussions préalables entre les membres de la famille étant le plus souvent orales, il n'en reste guère de traces<sup>185</sup>. Quelques cas sont néanmoins documentés. C'est le cas des châteaux de Comblat (Vic-sur-Cère, 15) et de La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03).

À Comblat, le comte Aymar de la Baume-Pluvinel fait appel en 1899 à Émile Lemaigre<sup>186</sup> pour réaliser de grands travaux d'aménagement. Ceci selon toutes probabilités sous l'impulsion de la comtesse, puisque la majorité des lettres conservées dans ce dossier du fonds Lemaigre sont écrites de sa main. Elle se soucie d'ailleurs toujours de l'état d'avancement des travaux, et demande à l'architecte de laisser en permanence un homme de confiance sur les lieux lorsque Tournier, le régisseur, n'est pas là, car elle ne veut pas que les ouvriers « même

---

<sup>184</sup> Michel GALLET et Jötg GARMS (dir.), *Germain Boffrand (1667-1754), L'aventure d'un architecte indépendant*, Paris, Herscher, 1986, p. 15.

<sup>185</sup> Sauf peut être dans des correspondances plus privées, difficiles d'accès.

<sup>186</sup> Les notes de « taxi » ( A.D. 15, archives non classées du château de Comblat) évoquent de fréquents voyages au château voisin, Pesteils. Peut-être est-ce par l'entremise de la famille de Miramon, avec laquelle Lemaigre est en affaires depuis les années 1890, que le comte de la Baume-Pluvinel entre en contact avec l'architecte.

les plus recommandés »<sup>187</sup> restent seuls dans sa demeure garnie de bibelots et d'objets de valeur (*sic*). C'est également elle qui, informée des risques liés à l'utilisation de certains matériaux, fait en sorte de s'assurer que son architecte ne les emploie pas<sup>188</sup>.

Mais la création la plus collégiale est le château de La Grillère. Sur ce chantier collaborent Jean et René Moreau, le père et le fils, qui doivent faire face aux demandes changeantes de la famille du comte Stephen Durieux de Lacarelle. Il s'agit véritablement des demandes de la famille et non simplement du père. La comtesse et Bérangère, leur fille, sont elles aussi largement impliquées dans la gestation du projet. Si la comtesse écrit parfois à l'architecte<sup>189</sup> pour transmettre les souhaits de son époux et gérer les rendez-vous<sup>190</sup>, il arrive qu'elle prenne la plume pour écrire en son nom. Lorsqu'en mars 1892, elle s'aperçoit d'une possible malfaçon au niveau des charpentes, elle décide d'en référer immédiatement à l'architecte pour qu'il vienne constater le problème avant la poursuite des travaux<sup>191</sup>. De la même manière, en novembre, elle se plaint à l'architecte du manque de maçons sur le chantier et l'incite à recadrer l'entrepreneur afin de ne pas retarder davantage les travaux. Son époux tient à avoir son avis, puisqu'il indique parfois à son architecte qu'il ne pourra lui donner une réponse qu'après avoir consulté son épouse<sup>192</sup>. La fille des propriétaires, Bérangère, écrit elle aussi de temps en temps à l'architecte, pour organiser les rendez-vous ou pour lui faire part des avis et commentaires de sa mère (et peut-être aussi des siens, mais cela n'est pas indiqué aussi clairement)<sup>193</sup>. À La Grillère, il y a un autre protagoniste, (H.?) Lauverjat, dont l'identité reste un peu floue. Il pourrait être un ami, un parent, ou peut-être un futur gendre. Il semble peu probable qu'il s'agisse du régisseur compte-tenu de son implication dans les lettres : « Nous avons tous réfléchi à la future construction », « nous aimerions »...<sup>194</sup> Les plans sont fréquemment repris pour correspondre aux nouvelles orientations qui semblent souvent être le résultat d'intenses concertations internes.

---

<sup>187</sup> Lettre (non datée) de la comtesse de la Baume-Pluvinel à Lemaigre. A.D.15 : 5 J 3.

<sup>188</sup> Ibid.

<sup>189</sup> Même si le chantier est supervisé par le fils, les courriers sont presque toujours adressés au père.

<sup>190</sup> Lettre de la comtesse Durieux de Lacarelle à Moreau, 25 janvier (1892 ?). A.D.03 : 42 J 13

<sup>191</sup> Lettre du 27 mars 1892. Idem.

<sup>192</sup> Lettre du comte à Moreau, datée du 14 sept 1892, écrite à Saint-Étienne-des-Ouillères (69). Idem

<sup>193</sup> Lettre de la comtesse du 30 septembre (1892?). Idem.

<sup>194</sup> Lettre de Lauverjat à Moreau, 7 septembre 1890. Idem.

## 4.2 Le financement

« *Mon amy, j'ai sceu que vous faistes bâtir à la Chapelle et y faistes un parc ; comme amy des bastisseurs et votre bon maistre, je vous donne six mille escus pour vous aider à faire quelque chose de beau, à prendre sur les deniers extraordinaires de l'année prochaine dont vostres soin et travail me font profiter.* »

Lettre d'Henri IV à Sully, 22 novembre 1607<sup>195</sup>

Bien peu de châtelains pouvant compter sur un aussi généreux mécène et face à des travaux parfois colossaux, nous pouvons nous interroger sur les moyens de financement de ces travaux. Pour donner un ordre d'idées des sommes engagées : pour la construction du château de Contresol (Le Donjon, 03) Jean-Louis Etien évoque près d'un million de francs-or (1882-1891)<sup>196</sup>. Le remaniement du château de Fabrègues (Aurillac, 15) par Viée est estimé à 200 000 francs (1898-1899)<sup>197</sup>. Pour l'agrandissement et la modernisation du château de Pesteils, il s'agit d'un peu plus de 290 000 francs (en 1911)<sup>198</sup>, auxquels il faut ajouter les 200 000 francs déboursés en 1877 pour le rachat du château<sup>199</sup>.

Pour de nombreuses familles nobles, la fortune familiale suffit à financer les travaux, même s'il faut parfois vendre quelques biens, des forêts ou des terres, à titre de complément<sup>200</sup>. Certaines importantes campagnes de travaux ont pu être réalisées grâce à la mise en commun de fortunes importantes suite à de « beaux mariages ». La dot de la mariée ou la fortune de la riche héritière apportant parfois une aide décisive.

Pour ne citer que lui, le duc de La Salle de Rochemaure concentre entre ses mains l'héritage de deux grandes familles de Haute-Auvergne, les de Sales du Doux et les de La Salle de Rochemaure, faisant de lui le propriétaire de trois châteaux dans le Cantal<sup>201</sup>. Il fait, le 20 juin 1882, un fort beau mariage avec Marie de Forceville. La réunion de ces fortunes permet de

<sup>195</sup> Citée par Bernard TOULIER, *Châteaux en Sologne*, p. 115.

<sup>196</sup> Jean-Louis ETIEN, *Les châteaux dans les bocages bourbonnais*, p. 38.

<sup>197</sup> « Le château de Fabrègues (Cantal), architecte M. C. Viée », in *La construction moderne*, 19 janvier 1901, et planches 43 et 44.

<sup>198</sup> Mémoire total dressé par Lemaigre le 26 octobre 1911. Cette somme ne tient pas compte des travaux de finition effectués dans les mois suivants sous la houlette du peintre-décorateur Félix Tourdes, décédé avant d'avoir rédigé le mémoire final. AP. Famille de Miramon.

<sup>199</sup> Contrat de vente passé devant maître Pagès, notaire à Vic-sur-Cère (15), le 15 novembre 1877. Ibid.

<sup>200</sup> Les Miramon auraient, selon leurs descendants, dû vendre quelques forêts du vaste domaine pour financer une partie des travaux.

<sup>201</sup> Les châteaux de Clavières (Ayrens), du Doux (Yolet), de Rochemaure (Lanobre), auxquels il faut vraisemblablement ajouter sa résidence urbaine d'Aurillac et peut-être également celle sise rue de l'Université à Paris.

transformer le petit château des ancêtres du duc à Ayrens (15)<sup>202</sup> en une immense et luxueuse demeure, qui attire aussi bien la haute société que les photographes des éditeurs de cartes postales<sup>203</sup>.

La fortune de ces grandes familles est souvent issue des revenus liés à leur importante emprise terrienne. La plupart des familles d'ancienne noblesse ont des terres disséminées à travers la France, mais certaines, à force d'achats, et peut-être d'échanges, ont réussi à regrouper des terres pour constituer d'importants domaines, d'une pièce ou proches les uns des autres. C'est grâce à ses 4.000 hectares, répartis entre l'Allier et la Saône-et-Loire, que Stanislas de Villette réussit à se faire construire le château de Contresol<sup>204</sup>. Mais un tel domaine reste toutefois exceptionnel en Auvergne.

D'autres fortunes sont faites ou sont confortées par l'entrée dans le monde des affaires. Dans la noblesse, la peur de déroger semble rester un frein jusqu'au moins le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la seconde moitié du siècle, le tabou de l'argent tombe peu à peu<sup>205</sup>. Au niveau des sources, cette normalisation de la diversification des revenus est visible notamment par le fait que la profession ou les qualités (président de telle société) apparaissent plus souvent dans les correspondances et dans les notices. Le baron de Nervo, président de la compagnie ferroviaire du Paris-Lyon-Méditerranée (PLM) qui se fait construire le château de Montmarie (Olliergues, 63), se laisse même représenter sur les peintures murales du restaurant Le Train Bleu, gare de Lyon à Paris<sup>206</sup>.

Un autre illustre châtelain enrichi dans les affaires est le duc de Morny. Personnage incontournable du Second Empire et demi-frère de Napoléon III, il est au courant de tout ce qui est décidé en haut lieu, ce qui lui permet de se préparer au mieux pour profiter des événements dès leur annonce. Irénée-Henri Barbarat présente de nombreux cas où sa bonne connaissance des dossiers à venir lui a permis d'augmenter encore sa fortune ; « Morny est dans l'affaire » voilà qui, au lendemain de l'institution du Second Empire, apparaît comme un gage de réussite<sup>207</sup>. Il aurait participé à d'importantes spéculations liées à l'achat de terrains lors des

<sup>202</sup> Un logis rectangulaire garni de tours. Fig. 167.

<sup>203</sup> La taille du château et la richesse de ses décors ont donné lieu, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, à de nombreuses campagnes photographiques, représentant aussi bien l'extérieur que les intérieurs. Cela est heureux, car le château ayant été détruit, les images permettent de mieux l'appréhender. Fig. 169 à 183.

<sup>204</sup> Vers 1880. Jean-Louis ETIEN, *Les châteaux dans les bocages bourbonnais*, p. 37.

<sup>205</sup> Claude-Isabelle BRELOT, *La noblesse réinventée*, Chap. 5 : Diversification des revenus.

<sup>206</sup> François LOYER, « Châtelains et châteaux au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'ouest de la France », in *Arts de l'Ouest, Études et documents*, 1978, p. 75.

<sup>207</sup> Irénée-Henri Barbarat, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*.

grands travaux de Paris. En 1853, il achète une machine à produire des drains... l'année suivante le gouvernement débloque des crédits pour drainer d'importantes surfaces agricoles assurant ainsi un formidable débouché à sa production<sup>208</sup>. Dans une période où l'État œuvre pour l'amélioration de la circulation sur son territoire, Morny fonde la Compagnie du chemin de fer Grand Central de France. Cependant, les grands projets ne se sont pas concrétisés et ayant rencontré d'importants problèmes, la compagnie est démantelée<sup>209</sup>. Mais même en l'absence de ces précieuses informations, il se lance dans différentes affaires. Il achète, par exemple, en 1837 la raffinerie de sucre Bourdon, près de Clermont-Ferrand, ainsi que plusieurs dizaines d'hectares pour produire les betteraves sucrières.

Certains bourgeois ont fait fortune dans des activités diverses. Le propriétaire du château de Jumeaux (63) est également le propriétaire de la manufacture de gommage de papier à cigarette qui fait vivre une partie de la population de cette petite ville. Les Douët-Daude, qui font raser le château de Saint-Gal (Vabre, 15) pour le remplacer par une demeure plus moderne doivent leur fortune à l'industrie du tabac. Le château de Pasmoulet (Orléat, 63) a pu voir le jour grâce à l'invention et à la commercialisation d'un nouveau type de machine à tisser<sup>210</sup>. Maurice Sadourny et Edmond Pochat font fortune grâce à l'exploitation de mines, le premier vers 1830-1860 à Auzat-la-Combelle (63), le second aux environs de 1900 à Champagnac (15). Sadourny construit le château de Sellamines tout près des puits de mine. Edmond Pochat agrandit et réaménage le château de Layre (Saignes, 15).

Selon les zones, c'est la production fruitière et/ou viticole qui permet de consolider les fortunes de la noblesse et de créer celles de la moyenne bourgeoisie. Le vin est essentiellement produit dans le bassin issoirien et autour de Saint-Pourçain-sur-Sioule et de Saint-Prix pour l'Allier. La pomme est surtout produite dans les environs d'Issoire<sup>211</sup> et à l'ouest de Clermont-Ferrand<sup>212</sup>. Le bassin d'Issoire cumule deux cultures qui semblent alors lucratives, la pomme et le raisin, ce qui explique l'éclosion de nombreux chantiers dans cette zone. L'arrondissement d'Issoire est le plus actif du Puy-de-Dôme, avec trente-trois châteaux concernés, soit

---

<sup>208</sup> *Idem*, p. 48.

<sup>209</sup> La chute du Grand Central de France facilitera l'expansion du PLM, évoqué quelques lignes plus haut.

<sup>210</sup> Catalogue de la vente des meubles du château par maître Aguttes, 2005.

<sup>211</sup> IZALGUIER et MONESTIER, *Maisons et grands domaines d'Issoire*, Clermont-Ferrand, Éditions italique, 2007.

<sup>212</sup> Le baron de Tocqueville, propriétaire du château de Bezance (Romagnat, 63), se disait volontiers « pommiculteur » dans les années 1960, les coteaux environnants étant alors encore plantés de nombreux pommiers.



pratiquement le quart des demeures recensées pour l'ensemble de ce département.

Quand il ne semble pas y avoir de véritable explication à la richesse subite qui a permis les grands travaux, certains héritiers se retournent vers les « on-dit » familiaux. Faute de documents, il est bien difficile de démêler le vrai du faux, l'histoire peu glorieuse mais véridique, de la tradition orale déformée. Toujours est-il, qu'au château de V.<sup>213</sup>, le propriétaire d'une demeure quasiment en ruines, réussit en peu de temps à reconstruire un château de très grandes dimensions et assez richement décoré. Les travaux auraient été financés par la sœur du propriétaire, héritière de son riche mari et « invitée » à long terme chez son frère. Ce dernier lui a aménagé un joli appartement au cœur du château. Difficile de dire s'il s'agit d'un charmant pied à terre ou d'une prison dorée.

## Chapitre 4 : Le châtelain et l'architecte

Les architectes de tous les châteaux n'ont pas pu être identifiés, notamment à cause de la perte des archives. Parmi les noms retrouvés, se trouvent d'illustres architectes et d'autres, certes moins renommés nationalement, mais jouissant d'une excellente réputation locale et dont les réalisations peuvent être aussi esthétiques que plaisantes à habiter. Pour permettre de mieux cerner leur parcours et leur carrière, un dictionnaire biographique des architectes et des entrepreneurs est présenté en annexe.

### 1 A-t-on besoin d'un architecte ?

Si une part importante des châteaux construits ou repris au XIX<sup>e</sup> siècle a pu être attribuée à tel ou tel architecte, ce n'est pas le cas de tous. Même pour des travaux aussi récents, il est assez fréquent que les archives soient perdues, en totalité ou en partie, à cause des changements successifs de propriétaires ou lors de rangements dans les greniers où les papiers du XIX<sup>e</sup> siècle, jugés trop récents pour être intéressants, sont fréquemment jetés. Ainsi il arrive souvent

---

<sup>213</sup> Le nom est volontairement tronqué pour ne pas mettre dans l'embarras des héritiers déjà assez mal à l'aise avec cette histoire de famille.

qu'aucun document n'ait pu être retrouvé, aussi bien du côté des propriétaires que des architectes, tant dans les archives publiques que privées.

Parfois, alors même que le château est resté dans la même famille depuis les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle, les pertes de documents et d'informations sont telles que même le nom de l'architecte reste un mystère. Le château d'Anterroche (Murat, 15) appartient depuis des générations à la même famille, les actuels propriétaires sont les descendants de l'instigateur des « grands travaux ». Cependant, ni la mémoire familiale ni les archives ne conservent avec certitude le nom d'un architecte lié au remaniement. Ni le style, ni les dispositifs mis en place n'ont permis d'attribuer ces travaux à un architecte précis. Certains châtelains voisins évoquent le nom d'Émile Lemaigre, mais les loggias présentes en façade ne sont pas dans sa manière et aucun des dispositifs dont il a l'habitude ne sont présents<sup>214</sup>. La piste Lemaigre n'est donc pas concluante. Reste alors à envisager la théorie retenue par la famille, qui est que l'arrière-grand-père aurait dirigé les travaux lui-même. Ingénieur et semble-t-il amateur d'architecture, il aurait remanié le château peut-être épaulé par un architecte nommé Jean Delpirou.

Le modèle du propriétaire architecte tend à devenir plus rare dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, mais il était fréquent un peu plus tôt comme l'indique, dans les années 1890, un journaliste de *La semaine de Cusset-Vichy* : « L'art de bâtir a fait depuis quelques années à Vichy des progrès considérables. Les constructions étaient autrefois très primitives : les propriétaires étant, pour la plupart, leurs propres architectes. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de distribuer plus ou moins sommairement, entre un certain nombre de pièces, l'espace dont on dispose. » Le journaliste de conclure que la construction d'une villa n'est plus désormais « l'affaire du premier venu <sup>215</sup>».

En milieu rural, l'architecte est peut-être perçu comme moins incontournable qu'en ville, où il faut s'intégrer dans le tissu urbain existant et s'adapter à la réglementation. Le château isolé en pleine nature est de ce fait plus libre. Ce qui a pu encourager les amateurs d'architecture à concevoir et à diriger leur projet tout seuls.

Le recours à l'architecte s'avère cependant souvent indispensable lorsqu'il s'agit de doter la demeure des équipements modernes. Là, il ne suffit plus de dessiner des plans et de s'en

---

<sup>214</sup> Il utilise quasiment systématiquement le « motif » de la triple baie jumelée et d'un chantier à l'autre, il reste fidèle à la même modénature pour les culots de tourelles en encorbellement.

<sup>215</sup> Cité sans plus de précisions par Fabienne POURADIER-DUTEIL, *Villas de la Belle Époque, l'exemple de Vichy*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour, 2007, p. 28.

remettre au bon sens et à la technique de l'entrepreneur, il faut une conception d'ensemble pour gérer le système de chauffage central, l'adduction et l'évacuation d'eau. Ce qui explique que dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, le recours à l'architecte est quasiment systématique. Dans l'Ouest de la France, François Loyer dresse le même bilan<sup>216</sup>. Mais Philippe Grandcoing indique qu'en Haute-Vienne, même à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux châtelains décident de se passer d'un architecte<sup>217</sup>, puisque « ces messieurs de la bâtisse »<sup>218</sup> proposent toujours un peu les mêmes choses à tout le monde.

En Auvergne, l'immense majorité des plans retrouvés sont postérieurs à 1875. Ce qui peut s'expliquer par la combinaison de deux facteurs : une production plus importante quantitativement (du fait du recours plus fréquent à un architecte) mais aussi par la conservation de plusieurs importants fonds d'archives d'architectes. C'est peut-être le prestige des bâtiments concernés et le respect des biens d'aïeuls renommés qui a incité les héritiers à conserver ces documents.

Cependant, au début du XX<sup>e</sup> siècle, il arrive encore que des châtelains qui se piquent d'architecture conçoivent leur projet de manière très fine et n'en confient que la supervision de l'exécution à un architecte. C'est le cas en 1903, lorsque le duc de La Salle de Rochemaure fait agrandir son château de Clavières (Ayrens, 15). Il laisse à son architecte, Émile Lemaigre, un livret très précis, détaillant les formes et les cotes et indiquant le nom des fournisseurs avec lesquels le propriétaire a déjà passé un accord. Cas rare dans la carrière de cet architecte, il se trouve relégué à un simple rôle de supervision, qu'un entrepreneur comme Moussié<sup>219</sup> aurait tout à fait pu jouer.

## 2 Le choix de l'architecte

---

<sup>216</sup> François LOYER, « Châtelains et châteaux au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'ouest de la France », p. 58.

<sup>217</sup> Philippe GRANDCOING, *Le siècle d'or des châteaux*, p. 32.

<sup>218</sup> Expression employée par Ferdinand Gay-Lussac à propos du projet de restauration de Jules Tixier pour son château de Landeix (Saint-Léonard-de-Noblat, 87), *ibid.*

<sup>219</sup> Les Moussié sont une dynastie d'entrepreneurs avec laquelle Lemaigre travaille très fréquemment. Lorsque ce dernier est en déplacement, il confie souvent à l'un des aînés Moussié la supervision du chantier, parfois même de chantiers plus importants que celui de l'aile est de Clavières.

## 2.1 Les candidats

Lorsque le maître de l'ouvrage souhaite l'aide d'un homme du métier, il reste encore à le choisir. Jusqu'aux dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, il arrive que le chantier soit confié à un entrepreneur qui s'est institué architecte. Ainsi, Jean Giraudon, surtout actif, pour ce qui est des châteaux, aux alentours d'Issoire<sup>220</sup>, est appelé architecte dans les études consacrées à cette zone<sup>221</sup>, mais les notices des Monuments historiques ne lui reconnaissent que la qualité d'entrepreneur<sup>222</sup>. Cela n'a rien d'étonnant à une période où l'exercice de la profession d'architecte n'est guère réglementé. Et l'apparition du diplôme d'architecte en 1867 n'aura pas d'effet immédiat, puisqu'il n'est pas, pendant des années, indispensable à la pratique de cette activité. La formation des architectes, peut-être plus particulièrement de ceux de province, est difficile à cerner. Il semble qu'elle se fasse le plus souvent « sur le tas », auprès d'architectes confirmés. Ainsi, Fabienne Pouradier-Duteil note que seulement un tiers des architectes qui ont bâti les grandes résidences de Vichy entre 1880 et 1930, a suivi une formation spécifique à l'École des Beaux-arts ou aux Arts et Métiers<sup>223</sup>. Une formation dans une de ces écoles semble surtout s'imposer aux architectes qui débutent leur activité dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle et plus encore au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les uns acquièrent une formation d'architecte à l'École des Beaux-Arts, comme René Moreau, H. Rapine et Adrien Mitton, les autres deviennent ingénieurs comme Michel et François Mitton<sup>224</sup>.

La question relative à une hypothétique préférence pour les architectes diplômés par le gouvernement (DPLG) ne se pose pratiquement pas ici. Tout d'abord en raison de la date tardive de la création de ce diplôme, ensuite à cause du faible nombre de récipiendaires et enfin de leur très faible présence dans cette région. De tous les architectes identifiés pour les châteaux auvergnats, un seul est diplômé d'État : Émile Camut.

À quelques rares exceptions près, les châtelains auvergnats et bourbonnais préfèrent faire appel à un architecte local, plutôt qu'à un Parisien qui ne pourrait que difficilement surveiller le bon déroulement du chantier. Pour ces architectes très sollicités, il y a toujours la

---

<sup>220</sup> Il a également à son actif plusieurs importants chantiers (hors châteaux) au Mont-Dore. Voir annexe biographique.

<sup>221</sup> IZALGUIER et MONESTIER, *Maisons et grandes demeures d'Issoire*, pp. 70-71.

<sup>222</sup> Notices de la villa Romantica (Mont-Dore, 63) n° IA63000714 et du funiculaire du Capucin (Mont-Dore) n° IA63000369.

<sup>223</sup> Sept architectes sur les vingt-et-un recensés. Fabienne POURADIER-DUTEIL, *Villas de la Belle Époque, l'exemple de Vichy*, pp. 29-31.

<sup>224</sup> Voir dictionnaire biographique des architectes.

possibilité de laisser un élève ou un confrère de confiance sur place, comme l'a fait Viollet-le-Duc au château de Roquetaillade (Mazères, 33) dont les travaux sont supervisés par Edmond Duthoit, mais pour les propriétaires le lustre paraît sans doute moindre. Les quelques artistes de renommée nationale (voire internationale) à qui ces châtelains ont fait appel sont : Félix Duban<sup>225</sup>, Pierre-François-Léonard Fontaine<sup>226</sup>, Juste Lisch<sup>227</sup>, Clément Parent<sup>228</sup> et Gustave Serrurier-Bovy<sup>229</sup>. Ces architectes ont sans doute moins de disponibilités et sélectionnent peut-être davantage leurs chantiers. Leurs interventions concernent des travaux de grande ampleur, comme à Sedaiges, Jozerand et Saint-Etienne, ou sont commandées par de puissantes personnes ou familles, comme la sœur de Louis-Philippe à Randan.

Faire intervenir un architecte local semble moins prestigieux vu de l'extérieur, mais s'il s'agit d'un architecte reconnu dans une zone donnée, son intervention est marquée par un certain prestige, reconnu à l'intérieur du microcosme châtelain. Il est à la mode dans l'Allier de faire appel aux Moreau, dans le Cantal, c'est Émile Lemaigre, tout comme en Anjou la référence est René Hodé. Après avoir fait leurs preuves, quelques architectes sont admis dans certains cercles, ce qui peut leur valoir des commandes lointaines. À l'échelle auvergnate, citons Honoré Vianne, surtout connu pour ses constructions bourbonnaises, qui est contacté pour les châteaux du Guérinet et de Maulmont (Saint-Priest-Bramefant, 63) et Paulhac (Paulhac, Haute-Loire). Percilly, sis à Vichy, fait mentionner son « rayon d'action » dans l'annuaire de l'association provinciale des architectes français de 1897, il peut être contacté par des commanditaires de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme<sup>230</sup>. Émile Lemaigre, installé à Aurillac, est contacté par des propriétaires des châteaux de Combette (Lozère), de la Rauze (Lot), de Pierrefite (Corrèze). À une plus grande échelle encore, la dynastie des Moreau, dont le cabinet est installé à Moulins, est demandée dans pas moins de dix-huit autres départements, par les propriétaires des châteaux des Berries (Vienne), de Buzançais (Indre), de Cornillon (Loire), de Doys (Cher), des Esmyards (Saône-et-Loire), de Grosmenil (Seine-Maritime), de La Brosse (Seine-et-Marne), de La Ferté (Nièvre), de Montflour (Creuse), du Pointeau (Loire-Atlantique), de Pontgibaud (Puy-de-Dôme), de Raulhac (Haute-Loire), de Saint-Aignan (Loir-et-Cher), de

---

<sup>225</sup> Château de Jozerand (Jozerand, 63).

<sup>226</sup> Domaine de Randan (Randan, 63).

<sup>227</sup> Château Saint-Etienne (Aurillac, 15).

<sup>228</sup> Château de Sedaiges (Marmanhac, 15).

<sup>229</sup> Château de La Cheyrelle (Dienne, 15).

<sup>230</sup> Association provinciale des architectes français, *Annuaire pour l'année 1897*, Marseille, 1897, p. 39.

Sourniac (Cantal), de Sully (Loiret), de Tocqueville (Manche) et de Vezenobre (Gard)<sup>231</sup>.

Si pour certains architectes, comme Hugues Roze-Beauvais, Henri Biérix ou Émile Dadole, les interventions sur des châteaux demeurent assez exceptionnelles dans leur carrière, pour d'autres, c'est une activité importante, voire essentielle. Pour Honoré Vianne, nous recensons 13 châteaux (dont 12 dans notre corpus), pour Émile Lemaigre, c'est au moins 21 châteaux (dont 18 dans le Cantal). Jean-Bélisaire Moreau et son fils René sont contactés pour au moins 107 châteaux (dont 65 bâtiments dans notre corpus) répartis du Gard à la Manche.

## 2.2 Les facteurs de choix

Pour le choix de l'architecte, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Tout d'abord certains propriétaires demandent des projets à plusieurs architectes. À Pesteils (Polminhac, 15), le marquis de Miramon fait appel à un architecte parisien, Théodore Dauphin, et à un de ses confrères cantaliens, Émile Lemaigre. Le projet du premier masque maladroitement les parties anciennes et la distribution interne n'est pas pratique et beaucoup de place est perdue avec de grands couloirs et de nombreux escaliers. Le projet du second met en valeur le donjon et le vieux corps de logis, il a de plus l'avantage d'être rationnel (des pièces plus vastes et moins d'espace perdu avec les zones de circulation) et moderne (chauffage central et salles de bains). C'est sans surprise l'architecte auvergnat qui est choisi. À Couzans (Vebret, 15), Roger de Vaublanc commande des projets à quatre architectes<sup>232</sup>, avant de choisir un cousin providentiel, l'architecte Edme de Vaublanc.

Un des facteurs majeurs dans le choix d'un architecte semble être la recommandation par un proche ou un parent. Parmi les réseaux importants, peuvent figurer ceux des cercles et des sociétés savantes. Lemaigre est membre, entre autres, de la Société artistique du Cantal et du Comité du Cantal des Sites et des Monuments pittoresques, dans lesquels il côtoie de nombreux châtelains, dont certains qui lui ont passé commande<sup>233</sup>. Mais un haut parrainage est

---

<sup>231</sup> Les travaux ou les projets sont supervisés par Jean Moreau, par son fils René et parfois même par Joseph Baur, l'adjoint du fils.

<sup>232</sup> Bardou, Bruyère, Loiselot et Maulmy (orthographe putative).

<sup>233</sup> Annonce de la composition du Comité du Cantal des Sites et des Monuments pittoresques, in *Courrier d'Auvergne*, 21 novembre 1906, n° 85, pp. 1-2.

sans doute beaucoup plus efficace pour faire sa place. Jean Moreau, qui a travaillé avec Jean-Baptiste Lassus, est recommandé par celui-ci pour inspecter les travaux de restauration menés à la cathédrale Notre-Dame de l'Annonciation de Moulins. Lors de ce chantier, Moreau fait la connaissance de l'évêque, monseigneur Pierre de Dreux-Brézé, qui l'introduit auprès de l'aristocratie bourbonnaise<sup>234</sup>. Recommandé par Lassus et protégé par cet influent évêque<sup>235</sup>, voilà une carte de visite bien rassurante, qui lui ouvre rapidement les portes de prestigieux chantiers. Fraîchement arrivé dans la région, il n'a que 28 ans lorsque la famille de Chabannes fait appel à lui pour restaurer son château de La Palice (Lapalisse, 03).

Dans le cas des dynasties d'architectes comme les Moreau et les Parent, les plus jeunes bénéficient de la renommée de leurs prédécesseurs. Afin d'assurer la transition avec son fils, Jean Moreau en fait son second. René Moreau supervise l'exécution des travaux et est de ce fait régulièrement en relation avec les membres de l'aristocratie. Cet arrangement a le double avantage d'alléger le travail de l'un et de compléter les connaissances de l'autre, tout en lui créant un réseau. Pour lui assurer une reconnaissance à plus grande échelle, Jean Moreau l'aurait même grandement aidé pour la conception du château de R. dont les plans, présentés au salon de 1888, sont primés<sup>236</sup>.

Le réseau dont l'importance est la plus marquante et la plus récurrente est celui lié à la famille. Bien qu'aucun des documents retrouvés à ce jour ne fournisse de renseignements directs tels que « présenté par ... » ou « conseillé par ... », il est tout à fait possible que lorsqu'un châtelain est satisfait du travail de son architecte, il en parle à ses amis et à ses parents. Le sanflorain Douët fait appel à Émile Lemaigre pour aménager sa banque. Puis c'est son fils, Alfred, qui lui demande en 1903 d'agrandir son château des Ternes (Les Ternes, 15). Deux ans plus tard, c'est Eugène Douët-Daude, cousin du précédent, qui fait reconstruire son château de Saint-Gall (Vabres, 15) par ce même architecte. Dans un premier temps, Lemaigre est appelé pour un chantier modeste, pour lequel il donne semble-t-il toute satisfaction, ce qui lui vaut de passer à des travaux plus importants, de passer également de l'aspect public de la « boutique » à une face plus prestigieuse et privée : celle du château. Cette progression est à l'image de sa

<sup>234</sup> Franck DELMIOT, « Jean Moreau, constructeur de châteaux sous le Second Empire », in *Nouveaux cahiers du Second Empire*, publié par les amis de Napoléon III, société historique, n° 20 et 21, 1987, pp. 46-47.

<sup>235</sup> Monseigneur de Dreux-Brézé obtient même pour René Moreau le titre de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. Maurice CULOT (dir.), *Archives d'architecture du XXe siècle* ; Liège, Éditions Mardaga, Institut français d'architecture, 1991, p. 308.

<sup>236</sup> Selon Barbara Vauvillé, les plans auraient été conçus par le père, simplement signés par le fils. Barbara VAUVILLE, *Jean et René Moreau, constructeurs de châteaux dans l'Allier (1856-1924), Mémoire de maîtrise, Sorbonne Paris IV, Institut d'art et d'archéologie, dir. Bruno Foucart et Françoise Hamon, 1996, pp. 9-10.*

carrière. N'ayant pas de puissants protecteurs, il commence par de petits chantiers, puis des chantiers publics plus importants, dans lesquels il fait ses preuves, ce qui lui permet peu à peu d'accéder à des chantiers plus prestigieux. Une fois accepté dans le milieu châtelain, il se voit confier de nombreuses commandes. Son nom circule au sein de certaines familles, il s'occupe des deux châteaux de la famille de Lamargé (Fontange, 15). Cette diffusion familiale s'étend peut-être à des maillons plus éloignés, mais cela reste à confirmer. Il travaille pour le duc de La Salle de Rochemaure, puis pour un de ses parents éloignés, M. Raffin de la Raffinie. Faute de documentation il est difficile de dire s'il s'agit vraiment d'une recommandation au sein d'un cercle familial élargi, ou simplement d'une coïncidence, Lemaigre étant alors « le grand architecte des châteaux » en Haute-Auvergne. Ce phénomène de diffusion n'est pas un cas isolé, puisque Guy Massin Le Goff a également pu l'observer en Anjou<sup>237</sup>. En Basse-Normandie, cela semble aussi fréquent : lorsque le baron Arthur de Schickler décide, en 1867, d'agrandir son château de Martinvast (Martinvast, Manche), il choisit le Britannique William Henry White, auquel son frère, Fernand de Schickler avait fait appel quelques années plus tôt (1860) pour reconstruire son château de Bizy (Vernon, Eure).

L'importance du réseau familial est encore plus perceptible dans le cas des commandes lointaines, évoqué un peu plus haut. La réputation de Moreau peut sans doute suffire à lui valoir des commandes émanant de châtelains installés dans les départements proches comme le Cher, la Creuse, la Nièvre, le Puy-de-Dôme, ou encore la Saône-et-Loire. Mais la Manche, la Seine-Maritime ou le Gard semblent bien loin pour que le nom de cette famille d'architectes ait pu y résonner sans des vecteurs spécifiques. Barbara Vauvillé a retrouvé des liens de parenté qui pourraient expliquer cela<sup>238</sup>. L'épouse de M. de la Boutresse qui veut agrandir son château de Grosmenil (Saint-Romain-de-Colbosc, Seine-Maritime) est originaire de l'Allier. Le comte de Tocqueville, qui souhaite faire restaurer le château de Tocqueville (Tocqueville, Manche), a des attaches en Auvergne : l'un de ses proches parents (frère ou cousin?) a épousé une demoiselle Bérard de Chazelles, fille (et héritière) d'un châtelain puydomois<sup>239</sup>. C'est peut-être lors d'une visite à un parent qu'ils ont découvert cet architecte. Des sœurs ou des cousines ont également pu vanter son talent dans leur correspondance.

Mais ce n'est peut-être pas en province que les châtelains se côtoient le plus. Même au sein d'un département, deux châteaux peuvent être éloignés de plusieurs heures de voiture

---

<sup>237</sup> Guy MASSIN LE GOFF, *Les châteaux néogothiques en Anjou*, p. 26 et suiv.

<sup>238</sup> Barbara Vauvillé, *Jean et René Moreau, constructeurs de châteaux dans l'Allier*, p. 17.

<sup>239</sup> Source orale : M. Hubert Clérel de Tocqueville.



hippomobile comme automobile. Certains châtelains sont géographiquement plus proches lorsqu'ils sont à Paris qu'en province. Rappelons que bon nombre d'entre eux résident dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, certains dans la même rue. Bien que la vieille noblesse ne fraie probablement guère avec la moyenne bourgeoisie d'affaires, ils partagent peut-être certaines adresses ou certains lieux d'agrément. Difficile de dire si à Paris, le fait d'être propriétaire d'un château dans la même zone est un facteur de cohésion suffisant pour générer des relations. Ils se rencontrent peut-être également dans les trains lors des périodes de migration entre Paris et la province ; travaux et architectes pourraient alors fournir un sujet de conversation.

Dans quelques cas, il arrive que l'on fasse appel à un architecte membre de la famille. À La Cheyrelle (Dienne, 15), la réalisation de l'architecte local, Serre, est jugée décevante, aussi Pierre Felgère commande de nouveaux aménagements son beau-frère, l'architecte parisien René Dulong. À Couzans (Vebret, 15), après avoir contacté plusieurs architectes, Roger de Vaublanc se tourne vers un parent : Edme de Vaublanc.

Enfin, un autre facteur pourrait expliquer l'engouement pour certains architectes. Le premier est la reconnaissance officielle. Un architecte comme René Moreau, inspecteur des travaux publics et des édifices diocésains de l'Allier, a tout pour inspirer confiance<sup>240</sup>. De la même manière, Émile Lemaigre qui a construit ou agrandi plus d'une douzaine d'écoles, construit ou restauré huit églises et participé à la construction du grand hôpital d'Aurillac a disséminé dans tout le Cantal des preuves de son savoir-faire et de son sérieux.

De plus, certaines grandes réalisations sont des « publicités » de pierre. Avoir été engagé par une illustre famille est une assurance supplémentaire pour les futurs commanditaires. Les châteaux prestigieux comme Clavières (Ayrens, 15), Contresol (Le Donjon, 03), La Grangefort (Les Pradeaux, 63), La Palice (Lapalisse, 03), Pesteils (Polminhac, 15) sont des réalisations qui marquent les esprits et qui importent beaucoup dans la carrière de leurs architectes. De plus, les magnifiques façades de tel ou tel château n'existent pas pour le seul plaisir des populations locales : grâce à la photographie, et aux cartes postales, leur image est véhiculée d'un bout à l'autre du pays (si ce n'est davantage). Pour les plus belles réalisations, la mise en cartes postales peut aller très vite. Dans la correspondance qu'il entretient avec le comte Gabriel de Miramon, Lemaigre annonce qu'il inaugure le 26 janvier 1904 sa nouvelle église, celle du village de

---

<sup>240</sup> *INSTITUT FRANCAIS D'ARCHITECTURE, Archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle*, pp. 308-309.

Saint-Simon<sup>241</sup>. Et le 11 juin de la même année, il précise qu'il « *trouve en carte postale [sa] dernière création, l'église de St Simon.* »<sup>242</sup>. Le château de Pesteils est tout juste achevé lorsqu'il fait l'objet d'une série de photographies, dont certaines deviennent des cartes postales. Ces cartes sont probablement utilisées par les châtelains eux-mêmes, pour montrer à leurs parents et amis la fière allure de leur demeure. Ce qui est une sorte de preuve par l'image des capacités de l'architecte.

### 3 La gestation du projet

Pour ce qui est de la conception du projet, trois grands cas de figure ont pu être observés. Entre eux, il existe bien entendu une large palette de nuances. Il y a tout d'abord le propriétaire qui a une idée très précise, ensuite celui qui sait à peu près ce qu'il veut mais qui a besoin de son architecte pour affiner le projet, et enfin celui dont les idées changeantes obligent l'architecte à de constants réajustements.

#### 3.1 Un propriétaire très directif

Le premier cas est illustré à la perfection par le duc de La Salle de Rochemaure lorsqu'il commande à Émile Lemaigre l'agrandissement de son château de Clavières (Ayrens, 15) en 1902-1903. Le duc a défini le plan, la distribution et les principaux détails d'exécution. Il adresse à son architecte un livret de onze pages, précisant point par point ses désirs, pour ne pas dire ses exigences<sup>243</sup>. Il définit les formes, les dimensions et la nature des matériaux à utiliser. L'architecte doit se conformer en tous points à ce que le duc a prévu : « Mr Lemaigre est instamment prié de vérifier lui-même, très soigneusement cette implantation de fondations, l'équerre exacte des angles, les mesures justes<sup>244</sup> ». Puisque le duc a déchargé l'architecte du

<sup>241</sup> Lettre du 25 janvier 1904. A. P. famille de Miramon.

<sup>242</sup> Lettre du 11 juin 1904. A. P. famille de Miramon.

<sup>243</sup> Ce petit livret est intitulé « Clavières-Ayrens, notes sur la construction d'une chapelle en rez-de-chaussée, cabinet de travail et bibliothèque au-dessus, en prolongement du bâtiment bas existant entre le donjon d'angle et la tour plate-forme ». Il est vraisemblablement rédigé de la main du duc, car l'écriture présente le même aspect et de très fortes similarités dans la formation des lettres avec celle retrouvée sur la missive signée par le duc en date du 13 avril 1903. Des plans et croquis y étaient joints mais n'ont pas été retrouvés. A.D.15, 5 J 1.

<sup>244</sup> Ibid, p. 4.

travail de conception, il attend de lui le respect scrupuleux de ses ordres : « l'architecte n'a pas eu le travail d'agencement, il est prié d'apporter tous ses soins à la rigoureuse exécution du plan<sup>245</sup> ». La nécessité de suivre les consignes est mentionnée (et parfois soulignée voire doublement soulignée) à cinq reprises, soit pratiquement une page sur deux. L'attention portée aux dimensions s'explique par le fait que les décors, « les autels de la chapelle, ses boiseries, les statues, les peintures décoratives de ses voûtes, le chemin de croix, divers tableaux liturgiques, les vitraux eux-mêmes sont faits, tout cela existe, tombe exactement à la mesure, s'adapte mathématiquement au plan<sup>246</sup> ». Ayant lui-même réglé la question du chauffage de cette nouvelle aile, la seule marge de manœuvre que le duc accorde à son architecte est liée à un problème technique : il prévoit trois grandes poutres métalliques, mais ajoute que « si on croit préférable, mettre 4 poutres<sup>247</sup> ». Mais la mainmise du duc ne se limite pas à la conception, il choisit également les fournisseurs et les artisans, privant Lemaigre de son équipe habituelle<sup>248</sup>. Dans le livret, le propriétaire mentionne le nom des personnes sélectionnées, il s'agit de l'entrepreneur Rouby d'Arpajon-sur-Cère, de Barthélemy Peschaud carrier et tailleur de pierre à Murat. La charpente est confiée à Joffre de Tessières. Au moment où le duc rédige les consignes pour son architecte, « un 1<sup>er</sup> wagon de pierres de taille est déjà à Clavières<sup>249</sup> ». Puisqu'il n'y a que l'exécution à superviser, un entrepreneur qualifié comme Moussié aurait très bien pu s'en charger. Dans ces conditions, le recours à un architecte peut sembler superflu, il ne paraît être là que pour contrôler les travaux de l'entrepreneur, qui, seul, se serait peut-être autorisé quelques libertés par rapport au plan initial. Chose rare dans la carrière de cet architecte, il se trouve cantonné au rôle d'inspecteur des travaux finis, devant simplement s'assurer que la réalisation est bien conforme au plan.

### 3.2 Un projet à préciser

Dans d'autres cas, plus nombreux, les propriétaires n'ont pas une idée très précise de ce qu'ils souhaitent. Ils donnent à l'architecte les grandes lignes et attendent ses propositions pour affiner leur demande aussi bien en matière de style que de distribution. Une fois que le projet

---

<sup>245</sup> Ibid, p. 5.

<sup>246</sup> Ibid, pp. 4-5.

<sup>247</sup> Ibid, p. 9.

<sup>248</sup> Lemaigre a l'habitude travailler toujours avec les mêmes entrepreneurs, ébéniste et peintre ; des gens dont il connaît la qualité du travail et le sérieux. Ce point sera développé davantage dans la sous-partie suivante.

<sup>249</sup> Ibid p. 3.

(et parfois l'architecte) est choisi, l'architecte jouit d'une certaine autonomie. Ceci est particulièrement visible lorsque plusieurs projets émanant d'un ou de plusieurs architectes ont pu être retrouvés. À Pesteils (Polminhac, 15), le projet dressé par Théodore Dauphin met en lumière la difficulté de greffer des parties importantes sur un bâtiment ancien (fig. 239 et 240). Ce projet, abandonné, sert probablement de contre-exemple pour les croquis réalisés par Lemaigre. La proposition de Dauphin masque les parties anciennes, la distribution intérieure n'est pas très rationnelle, les escaliers nombreux et les couloirs occupent beaucoup de place<sup>250</sup>, les pièces sont petites et, mal disposées, obligeraient les résidents à faire de grands parcours pour faire leur toilette ou pour se rendre dans les lieux d'aisance. De plus, ne connaissant pas les spécificités météorologiques locales, cet architecte propose d'exposer une façade importante au côté d'où vient le plus mauvais temps. Le second architecte, de lui-même, ou aiguillé par le propriétaire, propose un projet qui met en valeur les parties médiévales, tout en offrant des pièces vastes et tout le confort souhaitable (fig. 241-244).

À Couzans (Vebret, 15), le propriétaire fait appel à six architectes, dont certains proposent plusieurs projets. Les différents projets rejetés comportent des « erreurs » ou des maladresses qui sont éliminées au fur et à mesure que la famille de Vaublanc précise ce qui convient et ce qui ne convient pas. Le projet de Bruyère a la particularité de ne pas offrir de véritable hall d'entrée mais seulement un modeste couloir, ce qui est assez rare, l'entrée étant souvent vaste et très ornée afin d'impressionner les visiteurs (fig. 298). Loiselot installe le billard dans un vaste hall qui distribue à la fois le salon, la bibliothèque et la salle à manger (fig. 303). Pour se rendre dans une de ces pièces, il faudrait systématiquement déranger les joueurs, alors que le billard est le plus souvent mis un peu en dehors de la circulation pour assurer la tranquillité des joueurs. Le billard n'est placé dans une pièce passante qu'en cas de manque de place, ce qui n'est pas du tout le cas ici. Le premier projet d'Edme de Vaublanc (fig. 304) propose un château très complexe inscrit dans un triangle-rectangle qui crée une minuscule cour ouverte sur seulement quelques mètres, autrement dit l'assurance d'une cour sombre et potentiellement froide et humide. Il suggère également de prolonger le salon par une grande véranda de plan carré avec absides semi-circulaires mais cela est rejeté, la forme étant peut-être jugée trop originale ou susceptible de causer des problèmes techniques. Aucun de ces dispositifs ne sera concrétisé, les plans successifs ayant permis d'éviter les suggestions peu adaptées.

---

<sup>250</sup> Près de la moitié de la surface habitable du premier étage est « perdue ».

Parfois les tâtonnements semblent essentiellement concerner l'apparence extérieure du château. Les propriétaires commandent alors des élévations (plus ou moins abouties) des façades avec des décors de tel ou tel style. Au château de La Presle (Coulandon, 03), c'est le style néo-gothique qui est pressenti, pourtant Barthélémy de Las Cases opte finalement pour une réalisation néo-XVII<sup>e</sup> siècle. Inversement, à Vollore (Vollore-Ville, 63), le style Louis XIII cède la place au néo-gothique.

### 3.3 Un projet sans cesse remanié

Le dernier cas de figure, celui du projet sans cesse remanié, semble se limiter au château de La Grillière (Monétay-sur-Allier, 03). D'autres châteaux ont sans doute connu des péripéties similaires, quoique vraisemblablement à une échelle moindre, mais l'importance des pertes d'archives ne nous a pas permis de retrouver d'autres cas marquants. Le cas de La Grillière est exceptionnellement bien documenté : les archives départementales de l'Allier conservent plusieurs centaines de lettres et devis et des dizaines de croquis et de plans<sup>251</sup>. Lors de ses visites, l'architecte est prié de venir « les mains pleines de gravures<sup>252</sup> » tenant compte des dernières modifications, ce qu'il n'a pas manqué de faire... à de multiples reprises.

Stephen Durieux de Lacarelle, séduit par un voyage en Grande-Bretagne, décide à son retour de se faire construire un château de « style anglais », ce qui est somme toute peu précis, et d'autant moins précis que sa vision du « style anglais » englobe des références empruntées aux châteaux médiévaux écossais. La gestation de ce projet est longue et laborieuse pour l'architecte, manifestement peu à son aise dans ce style, au moins au début. Le délai d'au moins trois ans entre les premiers croquis (1889) et le début du chantier (1892) n'est pas dû à un manque momentané d'argent, comme cela a pu être le cas ailleurs. S'il y a tant de temps entre les premières esquisses et la construction, c'est parce que l'architecte, Moreau, a dû se soumettre à de nombreux changements. Bien que le programme ait été fixé semble-t-il assez rapidement, il existe au moins douze plans de masses différents<sup>253</sup>. Si certains ne diffèrent entre eux que par

---

<sup>251</sup> A.D.03 : 42 J 13.

<sup>252</sup> Ce qu'il a semble-t-il dû faire à de nombreuses reprises. Lettre de la comtesse Durieux de Lacarelle, datée du 30 août (sans année) A.D.03 : 42 J 13.

<sup>253</sup> De très nombreux plans sur calques sont en si mauvais état qu'ils n'ont pas été dépliés, le simple fait de manipuler la liasse brisant des fragments des calques les plus fragiles. Il se peut donc qu'il y ait eu d'autres versions.

le nombre ou la position des tours ou des oriels, d'autres n'ont que de vagues similitudes. Deux soucis ont semble-t-il dicté ces réorientations successives : la taille des pièces (et tout particulièrement du hall d'entrée) et surtout l'animation des façades. Le projet le plus sobre proposait un logis rectangulaire relié à une aile en retour d'équerre par une grosse tour. D'autres prévoient des saillies tantôt aux angles nord-est, sud-ouest, tantôt au centre de la façade avant et/ou arrière. Quelques-uns de ces projets ont donné lieu à des esquisses d'élévation pour donner une idée de l'allure des façades avec tel ou tel plan. Suivant le souhait du propriétaire, Moreau donne des interprétations de style anglais ou de style écossais. Les errances du projet correspondent peut-être à la grande liberté autorisée par les constructions ex-nihilo et la volonté du propriétaire de faire construire un château dans un style mal défini que l'architecte ne maîtrise pas vraiment<sup>254</sup>.

## 4 Le suivi du chantier

Le suivi du chantier est assuré par deux personnes ou groupes de personnes : l'architecte et ses adjoints d'une part et le propriétaire et sa famille d'autre part. Les deux veillent à la bonne exécution des travaux, à l'avancée normale du chantier et remettent les choses dans l'ordre si nécessaire.

### 4.1 L'architecte établi loin du chantier

La question du suivi se pose avec acuité dans le cas de l'architecte « lointain », établi à Paris ou dans un département éloigné de celui où est le château. Malheureusement, les archives retrouvées ne fournissent guère d'informations. Les éventuelles correspondances ont souvent disparu, laissant place à des hypothèses. Pour un architecte comme Clément Parent, qui a des chantiers très dispersés à l'échelle du territoire français<sup>255</sup>, il paraît difficile qu'il inspecte très régulièrement tous les chantiers. Afin de ne pas trop perdre de temps dans les transports, il se limite peut-être à quelques visites. Pour les chantiers particulièrement importants il reste peut-

---

<sup>254</sup> Certaines élévations extérieures ne ressemblent à aucun style identifiable tant c'est un mélange de volumes et de décors parfois discordants.

<sup>255</sup> Il travaille à Paris, dans le Doubs (château de Bournel, à Cubry), le Cantal (Sedaiges, Marmanhac), les Pyrénées-Atlantiques (château d'Abbadie à Hendaye)... Certains chantiers longs se superposent parfois chronologiquement.

être sur place quelque temps. Au château de Randan (Randan, 63), Fontaine laisse un collaborateur de confiance, Paschal-Lepage, qui surveille les travaux en son absence.

Mais le seul cas documenté suggère une autre piste. Au château de Couzans (Vebret, 15), les de Vaublanc font appel à leur cousin architecte Edme de Vaublanc. Celui-ci est installé à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Après probablement une étude des lieux et l'établissement des plans définitifs, il transfère la responsabilité de la réalisation à l'un de ses confrères, dont le cabinet est à une quarantaine de kilomètres du château, à Ussel (Corrèze). Les plans généraux sont d'Edme de Vaublanc, mais les plans plus précis destinés aux exécutants sont dressés par Loiselot qui fait précéder sa signature de la mention « L'architecte directeur des travaux »<sup>256</sup>.

## 4.2 L'architecte local

L'architecte local effectue des visites régulières et parfois des inspections lorsqu'on lui rapporte des problèmes sur le chantier. Les architectes isolés comme Lemaigre passent un temps considérable pour visiter tous leurs chantiers. Lorsque certains sont très éloignés, à plusieurs heures de route du cabinet, ils regroupent autant que possible les rendez-vous pour contrôler plusieurs chantiers, quitte à être en déplacement pour deux jours ou plus. Pour se rendre d'Aurillac à Saint-Flour, Émile Lemaigre emprunte généralement le train<sup>257</sup>. Il est assez rare qu'il fasse l'aller-retour dans la journée ; en général, il entreprend ce « voyage » pour y rester au moins deux jours, il est alors souvent logé par les familles Douët<sup>258</sup> ou Douët-Daude<sup>259</sup>. Pour aller à Saignes, dans le nord du département, il utilise plus volontiers l'autobus ou s'y rend à quelques occasions en automobile<sup>260</sup>. Dans les dernières années de sa carrière, il lui arrive, lorsqu'il estime sa partie achevée, de transférer la responsabilité de la supervision de l'exécution des finitions à un artisan en qui il a toute confiance. Au château de Pesteils, Lemaigre confie cette tâche au peintre Félix Tourdes avec lequel il travaille régulièrement depuis des années.

---

<sup>256</sup> Comme sur la planche (élévations et coupes) datée du 21 juillet 1896. A.P. famille de Vaublanc.

<sup>257</sup> Livre de comptes d'Émile Lemaigre, 1910-1919. Archives privées.

<sup>258</sup> Léon Douët, propriétaire d'une maison à Saint-Flour et son fils Alfred Douet, détenteur du château des Ternes.

<sup>259</sup> Eugène Douët-Daude, du château de Saint-Gall à Vabres.

<sup>260</sup> Le nom qui accompagne le descriptif de ses trajets suggère qu'il n'est que le passager. Mais rien ne permet de dire s'il s'agit d'un taxi, de covoiturage ou d'un chauffeur de maître (dépêché par le propriétaire ?).

L'architecte s'étant retiré de ce chantier en novembre 1911, après avoir mis ses comptes à jour, c'est à Tourdes de surveiller la création et la mise en place des décors. C'est lui l'autorité qui doit contrôler et approuver les projets des autres corps de métiers. Ainsi, lorsque l'ébéniste Cantournet soumet au propriétaire son projet pour la bibliothèque, il précise que Tourdes l'a déjà vu et approuvé<sup>261</sup>.

Dans le cas des dynasties d'architectes, les visites de chantiers semblent souvent moins problématiques car l'architecte n'est pas seul. Si le responsable de tel chantier est totalement indisponible, son frère ou son fils peut être dépêché sur place pour régler un problème nécessitant la venue rapide d'un homme du métier. Ainsi, les propriétaires qui engagent les Moreau ou les Mitton ont quasiment l'assurance de trouver un interlocuteur rapidement. Durant la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, Jean Moreau, le père, âgé de 62 ans en 1890, envoie très souvent son fils sur les chantiers. Ceci permet à René de parfaire ses connaissances tout en se tissant un réseau de contacts, aussi bien auprès des châtelains que des artisans et fournisseurs. Le père, ainsi libéré des visites contraignantes et chronophages, peut travailler sur un plus grand nombre de chantiers. Les visites de routine sont faites par le fils, mais les courriers importants des propriétaires sont toujours adressés au père, qui reste la figure dépositaire de l'autorité. Seules les missives pour prendre les rendez-vous sont adressées directement au fils, puisque c'est lui qui se déplace et qui est de ce fait le plus à même d'apporter les croquis ou les plans dont on a besoin sur place. Mais ce système bien rôdé est bouleversé par la mort en 1899 de Jean Moreau, le père. Le premier chantier que son fils doit mener seul est celui du château de L'Augère (Agonges, 03). C'est le château des Moreau dont la réalisation est la moins soignée. Barbara Vauvillé note des « aberrations de distribution », des décors mal finis dans des matériaux de piètre qualité et des bricolages pour « cacher la misère » pour reprendre son expression<sup>262</sup>. Ce qui peut s'expliquer par le fait que les travaux ne sont probablement pas contrôlés régulièrement : René Moreau doit être débordé et le propriétaire, le comte de Vélard, est malade. Seul, René Moreau ne peut gérer tous les chantiers du cabinet, il engage donc assez rapidement un architecte pour le seconder : Bauray.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, trois Mitton sont actifs, le père et ses deux fils<sup>263</sup>. Là encore, le père est vu comme l'architecte « en chef », ses fils se chargeant d'une partie des visites, de la correspondance et d'au moins une partie de la gestion des fournisseurs. Au château d'Issards

<sup>261</sup> Lettre de Cantournet au comte de Miramon, datée du 7 décembre 1912. A.P. famille de Miramon.

<sup>262</sup> Barbara VAUVILLÉ, *Jean et René Moreau*, pp. 82-83.

<sup>263</sup> Ou en tous cas, deux de ses fils.



(Autry-Issards, 03), ils sont chargés, entre autres, de négocier le prix des pierres de taille nécessaires à la réalisation du grand escalier extérieur<sup>264</sup>.

### 4.3 Les maîtres de l'ouvrage

Viennent enfin le propriétaire et sa famille. Certains sont dans une autre résidence le temps des travaux. Le duc de Morny est logé par son ami et voisin le baron Cadier de Veauce. Les propriétaires plus éloignés se tiennent informés de l'avancée des travaux par leur régisseur, comme à Comblat (Vic-sur-Cère, 15), ou par l'architecte, comme à Pesteils (Polminhac, 15). Les archives de la famille de Miramon conservent quantité de lettres de l'architecte, puisque ce dernier écrivait en moyenne deux à trois lettres par mois, lors des phases les plus actives du chantier. Ce qui permet de retracer la chronologie du chantier de façon très précise.

Quant aux châtelains restés sur place, qui surveillent eux-même les travaux, ils produisent moins de documents, ou ceux-ci sont moins précis. En effet, à moins d'informer un proche ou de se plaindre à l'architecte, il n'y a guère de raison de tout consigner scrupuleusement<sup>265</sup>. Lorsqu'un châtelain, sur place, écrit à un architecte dont les visites sont régulières, ils n'ont pas besoin de longs textes pour savoir de quoi il s'agit. Les lettres dans lesquelles l'auteur se limite à demander des nouvelles du « projet dont avait parlé [le propriétaire]<sup>266</sup> », restent bien énigmatiques.

Certains propriétaires sont parfois si présents et si attentifs à toutes choses qu'ils inondent leurs architectes de réclamations. Le dossier consacré au château des Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03) dans le fonds Baurly-Moreau donne un aperçu de la situation<sup>267</sup>. Le propriétaire se plaint régulièrement à son architecte, qu'il s'agisse de bavures de plâtre non nettoyées<sup>268</sup>, de retards<sup>269</sup>, ou de « vices de constructions très graves »<sup>270</sup>. Les lettres des fournisseurs permettent de deviner l'impatience du propriétaire qui les relance lui-même lorsque

---

<sup>264</sup> Copie de la lettre adressée au comte d'Aligny par l'un des fils Mitton (copie non signée, mais l'auteur y évoque les occupations de son père et son frère), datée du 13 mai 1924. A.D.03 : 24 J 14 94.

<sup>265</sup> Cela a peut-être été fait dans les correspondances privées ou dans des carnets intimes et des livres de comptes ; mais ce sont des documents difficiles d'accès.

<sup>266</sup> Lettre de la comtesse Durieux de Lacarelle à Moreau, datée du 18 juin (1892?) A.D.03 : 42 J 13.

<sup>267</sup> A.D.03 : 19 J 42 19.

<sup>268</sup> Lettre non datée de Jacques Girault de Mimorin à Moreau. A.D.03 : 19 J 42 19.

<sup>269</sup> Lettre de Jacques Girault de Mimorin à Moreau, datée de « vendredi ». Idem.

<sup>270</sup> Lettre de Jacques Girault de Mimorin à Moreau, datée du 17 novembre 1879. Idem.

les choses traînent trop à son goût<sup>271</sup> et qui parfois leur rend visite pour les hâter<sup>272</sup>. Un peu plus tard, d'autres fournisseurs ou artisans se plaignent de la lenteur des paiements<sup>273</sup>.

Pour ces propriétaires, il est indispensable de rester sur place pour éviter les malfaçons. Le duc de Morny explique à son amie Annie Hutton qu'il est obligé d'être à Nades « parce que les travaux qu'on y achève exigent [sa] présence. A peine [a-t-il] le dos tourné qu'on y fait une boulette comme on dit vulgairement et cela souvent est irréparable »<sup>274</sup>.

## 5 Les intervenants et les fournisseurs

### 5.1 Les intervenants

Certains architectes travaillent toujours avec plus ou moins les mêmes équipes de maçons, de plâtriers, de peintres et d'ébénistes. D'autres les choisissent au cas par cas, en fonction des disponibilités et des négociations de prix.

Pour les chantiers de prestige que sont les châteaux, Émile Lemaigre travaille quasiment systématiquement avec les mêmes artisans, ayant toujours un bon niveau d'exigence et pouvant s'adapter à toutes les demandes. Les maçons sont ceux de la famille Moussié<sup>275</sup>, les plâtriers sont ceux du peintre Félix Tourdes<sup>276</sup>, les menuiseries et les meubles sont confiés à J. Cantournet<sup>277</sup>. L'ébéniste est particulièrement facile à suivre de château en château, certaines de ses compositions ont tant de succès qu'au moins neuf châtelains du Cantal lui en ont commandé une version<sup>278</sup>. Ce sont des artisans compétents, et l'architecte fait suffisamment confiance à certains de ces patrons pour leur confier ses chantiers en son absence, comme cela a été évoqué un peu plus haut. Avec cette équipe, il est assuré que le travail est d'une bonne facture et qu'il n'y aura pas de mauvaise surprise. Les rares fois où il a dû se passer de Tourdes

---

<sup>271</sup> Lettre du sculpteur Langlois (Paris), datée du 5 novembre 1879. Idem.

<sup>272</sup> Lettre du sculpteur Langlois, datée du 26 novembre 1879. Idem.

<sup>273</sup> Lettre d'Augustin Challe (Vichy), 29 mai 1880. Idem.

<sup>274</sup> Cité par Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, p. 64.

<sup>275</sup> Voir dictionnaire biographique, vol. II.

<sup>276</sup> Voir dictionnaire biographique, vol. II.

<sup>277</sup> Voir dictionnaire biographique, vol. II.

<sup>278</sup> Il s'agit d'un départ de rampe d'escalier, présent, avec quelques variations, dans les châteaux cantaliens suivants : Fabrègues (Aurillac), Lascanaux (Aurillac), Lamartinie (Ytrac), Leybros (Ytrac), Foulan (Ytrac), Comblat (Vic-sur-Cère), Rivière (Thiézac), Saint-Gal (Vabres) et La Vigne (Ally).

pour des travaux de peinture un peu délicats, le résultat a été très décevant. Le château des Ternes, près de Saint-Flour, est peut-être trop loin pour Tourdes, ou alors celui-ci est occupé, mais le peintre (non identifié) qui a réalisé les fausses pierres de l'entrée a produit un quadrillage grossier et non une imitation soignée comme celles de Tourdes. En forçant un peu le trait, Lemaigre s'est constitué une équipe de professionnels compétents, un peu comme l'avaient fait quelques années auparavant Duban et Lassus lors de la restauration de la Sainte-Chapelle de Paris.

Pour les Moreau et les Mitton, nous n'avons pas repéré de collaborations aussi étroites ni aussi répétées. Ces deux familles d'architectes bourbonnais changent d'exécutants très souvent. Ceci peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Étant plus nombreux, ils ont souvent plusieurs chantiers simultanés sur lesquels de petits entrepreneurs ne peuvent pas répartir leur personnel<sup>279</sup>. Leurs archives respectives indiquent qu'ils font souvent jouer la concurrence pour baisser les prix, ils contactent très souvent plusieurs entrepreneurs et plusieurs fournisseurs ; il n'y a pas ici de partenariats privilégiés. Enfin, d'un château à l'autre, les exigences des propriétaires peuvent varier, certains souhaitant une exécution parfaite quel que soit le prix, d'autres préférant peut-être s'accommoder de résultats moyens mais à moindre coût. Il est également envisageable que les équipes soient recrutées en fonction de leurs spécialités : brique ou pierre, néo-gothique ou néoclassique.

## 5.2 Les fournisseurs

Pour ce qui est des matériaux, l'approvisionnement se fait différemment selon les produits recherchés. Les pierres, briques et autres fournitures courantes viennent le plus souvent de carrières ou de « producteurs » proches. Les plâtres, ciments, peintures et visseries sont achetés chez des revendeurs locaux.

Malgré l'existence de riches forêts dans l'Allier, il est parfois nécessaire de faire venir du bois d'autres départements. Originaires de Haute-Loire ou du Puy-de-Dôme, les bois sont acheminés près du chantier par voie fluviale. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Allier est un

---

<sup>279</sup> Dans le Cantal, les Moussié sont une dynastie d'entrepreneurs, avec quatre, voire cinq membres actifs simultanément pour diriger des équipes importantes. Cette organisation à « plusieurs têtes » permet d'être actif sur plusieurs chantiers en même temps.

important axe de communication, qui permet le transport de nombreuses marchandises<sup>280</sup>. C'est de cette manière que le bois des charpentes des bâtiments (ferme et château) de Nades (Nades, 03) arrive à proximité du chantier<sup>281</sup>.

Les vitraux sont relativement fréquents, ils proviennent parfois d'ateliers clermontois, alors très actifs. Les verrières cantaliennes ou puydomoises qui ont pu être attribuées sont de la maison Adrien Baratte<sup>282</sup>. Les Moreau se fournissent fréquemment chez les frères Tournel à Paris ou chez Pierre Guibouret à Moulins<sup>283</sup>.

Selon la qualité souhaitée pour les papiers peints, on s'adresse à différents interlocuteurs. Pour les papiers peints bas de gamme, certains chef-lieux ont des boutiques de décoration et d'ameublement à même de fournir ce type de produits. Mais pour les papiers-peints de qualité (gaufrés, avec rehauts métallisés) et pour les pièces de prestige (panorama ou « tableau ») on a recours à de grandes maisons, comme les manufactures Isidore Leroy<sup>284</sup> ou Zuber<sup>285</sup> ou à de grands noms comme Joseph Dufour<sup>286</sup>. Faute de documents, nous ne pouvons préciser si ces papiers sont achetés à un revendeur local, ou commandés directement à la source. La facture de Philippe Causson, vendeur d'articles de décoration à Aurillac, mentionne de nombreux « lots » de rouleaux, mais il s'agit vraisemblablement des papiers peints de moyenne ou de basse gamme destinés aux pièces secondaires (garde-robe, chambrette d'enfant) et à l'étage des domestiques<sup>287</sup>.

Les articles de serrurerie semblent venir massivement de la société Bricard. Cette dernière proposant des articles dans des styles historicistes s'est assuré un joli succès dans ce type de résidences. Les serrures, pentures, gonds etc... à motifs néo-gothiques (le plus souvent) conviennent tout à fait à bien des réalisations. De plus, ces articles présentent, pour les modèles de prestige, des qualités esthétiques indéniables qui complètent bien le décor. En effet, des

---

<sup>280</sup> Simone Perron, *Sapinières et bateliers d'Allier* (publication à venir).

<sup>281</sup> Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, p. 44 et p. 66.

<sup>282</sup> Adrien Baratte est le successeur de Félix Gaudin, dont l'atelier est sis boulevard Trudaine à Clermont-Ferrand. Voir dictionnaire biographique, vol. II.

<sup>283</sup> Jean-Pierre FOURNET, Maud LEYOUDEC et Benoît-Henri PAPOUNAUD, *La maison Martin, une demeure d'atmosphère*, Moulins, Musée Anne-de-Beaujeu, 2011, p. 50.

<sup>284</sup> Dans les chambres de maîtres à Pesteils (Polminhac, 15). Papiers peints identifiés par M. Jérémie Cerman, qu'il en soit remercié.

<sup>285</sup> Dans la chambre d'honneur de Lascaux (Aurillac).

<sup>286</sup> Dans le grand salon de Varvasse (Chanonat, 63). D'autres décors panoramiques n'ont pu être attribués, comme ceux de Lamothe (Calvinet, 15) et de la Ribeyre (Cournon d'Auvergne, 63).

<sup>287</sup> A.P. famille de Miramon.

poignées de portes de style moderne ne conviendraient guère à des pièces où tout le reste est conçu pour recréer l'ambiance des siècles passés.

Les matériaux de prestige comme le marbre sont importés en Auvergne, notamment par la société E. Rivière de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) chez qui Lemaigre se fournit. Pour les beaux blocs d'andésite, destinés à recevoir des sculptures, on se retourne vers le plus célèbre filon local : Volvic, où en plus de l'extraction, il y a des sculpteurs spécialisés dans la taille de cette pierre.

Pour les carreaux et carrelages, il faut distinguer le tout-venant, destiné aux pièces de service, des produits élégants et onéreux. Pour les premiers, le producteur le plus proche et le moins cher fait souvent l'affaire, l'important est le prix et la solidité des matériaux<sup>288</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on insiste également sur la résistance au lavage à grande eau, ce qui n'a rien d'étonnant dans un contexte de recherche d'hygiène. Si les pièces de réception sont le plus souvent parquetées, on préfère généralement pour l'entrée un type de sol moins sensible aux chaussures mouillées et malpropres. Le marbre, trop glissant, cède bien souvent la place au carrelage céramique. Le fournisseur le plus récurrent est aussi le plus renommé<sup>289</sup> : la manufacture de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), créée par Paul Charnoz<sup>290</sup>. Ces produits de grande qualité connaissent une importante diffusion en France. Ils sont même utilisés dans les lieux de passages et les vestibules des grands appartements parisiens, où on apprécie leur élégance discrète et leur durabilité<sup>291</sup>. Ces carreaux sont ornés de décors polychromes parfois très complexes, qui peuvent créer au sol de vastes compositions.

Dans certaines réalisations du début du XX<sup>e</sup> siècle où des touches Art Nouveau sont les bienvenues, il arrive que l'on se tourne vers les produits de la faïencerie H. Boulenger de Choisy-le-Roi<sup>292</sup>. Henry de Graffigny assure que leurs modèles sont « très nombreux et très

---

<sup>288</sup> Comme le suggèrent les catalogues, les châtelains optent souvent pour deux couleurs de carreaux, ce qui permet de réaliser à moindre frais des décors géométriques.

<sup>289</sup> Henry de GRAFFIGNY, *Fabrication et emploi des nouveaux matériaux artificiels pour la construction moderne, Guide pratique du constructeur*, Paris, Hetzel -Bibliothèque des professions industrielles, commerciales et libérales, 1903, p. 283.

<sup>290</sup> Voir vol. II, p. 343.

<sup>291</sup> Marc PILLET, *La splendeur des sols français du XI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*.

<sup>292</sup> Identifiés par M. Lucas Dunias, que je remercie, pour l'écomusée du Creusot-Montceau (Saône-et-Loire). Ces carreaux sont présentés sur le catalogue de Hte Boulenger & Cie. Faïencerie de Choisy-le-Roi et Tuilerie de Vitry-sur-Seine, édition du 1<sup>er</sup> mai 1904.

artistiques »<sup>293</sup>. Les décors végétaux aux lignes ondoyantes conviennent tout à fait aux pièces d'eau (salles de bain et lieux d'aisance). Ils permettent d'assurer toute la propreté souhaitable tout en apportant l'élégance de leurs décors<sup>294</sup>.

## 6 La signature du maître d'œuvre

Bien que l'inscription dans la pierre du nom de l'architecte commence à devenir relativement courante à Paris dès les années 1828-1830, ce phénomène concerne essentiellement les façades des nouveaux immeubles de rapport<sup>295</sup>. À Clermont-Ferrand, il semble que les édifices signés deviennent fréquents dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, mais il s'agit là encore d'immeubles urbains. C'est pour l'architecte une manière d'associer aisément son nom à un bâtiment dont il est fier et d'assurer ainsi sa promotion auprès des passants et d'éventuels futurs commanditaires.

Dans les châteaux étudiés, la présence d'un bloc gravé au nom de l'architecte est rarissime. Au château de Courbelimagne (Raulhac, 15), une pierre gravée porte l'inscription : « 1897 J. Robert » (fig. 260). Mais cette mention est précédée d'un symbole<sup>296</sup> et le J. Robert n'a pu être identifié, il pourrait tout aussi bien s'agir de l'entrepreneur ou du sculpteur.

La signature est peut-être moins bien acceptée dans la sphère privée qu'elle peut l'être sur un immeuble de rapport, orienté vers une dimension plus publique de par sa place et sa fonction. De plus, le nom est souvent associé à une date, or pour un châtelain désireux de souligner l'ancienneté de sa demeure, une gravure « 18.. » à la vue de tous ne paraît peut-être pas du meilleur effet. En outre, le château étant enserré dans un parc, il n'y a que peu de badauds pour voir le nom de l'architecte. Et ce n'est sans doute pas vers lui que se tournera le fermier voisin pour ses bâtiments. Les familiers du château susceptibles de faire appel au concepteur des lieux, sont en relation plus ou moins étroite avec les châtelains, il est sans doute plus simple

<sup>293</sup> Henry de GRAFFIGNY, *Fabrication et emploi des nouveaux matériaux artificiels*, p. 284.

<sup>294</sup> Ces produits sont présents au château de Layre (Saignes, 15) et vraisemblablement dans certaines cabines des thermes de Vichy (mais dans ce cas, l'attribution n'est pas formelle).

<sup>295</sup> Claude MIGNOT, « Introduction », in Tarek BARRADA (dir.), *Architectes et commanditaires, cas particuliers du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006, pp. 11-17.

<sup>296</sup> Un cercle surmonté d'un demi-cercle. L'ensemble ressemblant vaguement à une tête de bovin stylisée.

de demander le nom de l'architecte à ses hôtes que de fureter partout en quête d'une hypothétique signature.

La quasi-absence de signature pourrait donc s'expliquer par l'effet combiné de deux facteurs : le propriétaire n'est probablement pas très intéressé, et l'architecte ne voit sans doute pas l'intérêt d'insister puisque la « paternité » peut aisément être dévoilée de vive voix et peut même être assortie de recommandations.

## Conclusion de la première partie

Les châteaux auvergnats portant l'empreinte du XIXe sont assez nombreux, avec 464 cas recensés, avec de grandes disparités géographiques. Le département de l'Allier compte à lui seul près de 60 % de l'activité totale avec 274 édifices touchés, quand le Cantal n'en a que 53, soit à peine plus de 11 %. Cette grande différence peut s'expliquer par deux facteurs. D'une part, historiquement l'Allier dispose d'un maillage de châteaux beaucoup plus dense que le Cantal dont les reliefs laissent de vastes zones très peu peuplées. D'autre part, la proximité de l'Allier avec Paris joue en sa faveur, c'est une zone d'implantation pour ceux qui ne peuvent s'offrir de domaine en Sologne. Parallèlement, le Cantal et les bordures est et ouest du Puy-de-Dôme sont très marqués par les reliefs du Massif central qui les rendent plus difficiles d'accès et qui leur offrent un climat plus rude. De ce fait, les nouvelles implantations spontanées sont plus rares. Il faut attendre l'arrivée du chemin de fer pour que l'activité architecturale sur les châteaux sorte de sa torpeur. Mais les travaux restent assez peu nombreux et la « fièvre des châteaux » apparaît un peu plus tardivement que dans le Puy-de-Dôme et dans l'Allier. Le Puy-de-Dôme est une zone médiane sur bien des aspects : il se place entre « l'hyperactivité » castrale bourbonnaise et la relative indolence cantalienne puisqu'il présente près d'un tiers des édifices du corpus. Étant géographiquement placé entre l'Allier et le Cantal, il partage les réalités géographiques de l'un et de l'autre. Pareillement, les usages sont selon les endroits plus proches des usages du Bourbonnais ou de ceux de la Haute-Auvergne.

L'engouement pour la construction ou pour les « restaurations » n'a pas la même

intensité tout au long du XIXe siècle. Le premier quart du XIXe siècle est marqué par une certaine frilosité, on se contente de petits aménagements (décoration) ; les grands travaux n'étant le plus souvent liés qu'à des cas de force majeure (chantier à terminer ou château détruit par un incendie). La loi de 1825 dite du « milliard aux émigrés » n'a pas d'effet immédiat et massif sur la construction, comme si on attendait un peu pour être certain de la stabilité du climat. Un frémissement se fait sentir vers 1830 puis s'accroît peu à peu. Dans les années 1850, de grands chantiers sont lancés dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, marquant le début d'une phase beaucoup plus active. Le Cantal semble un peu en retard, cette phase débute avec près de dix ans de décalage, avec l'arrivée du chemin de fer. Après 1870-1875, le rythme des constructions s'accroît encore pour se maintenir jusqu'à la Première Guerre mondiale<sup>297</sup>. Notons que l'amorce du phénomène présente une chronologie sensiblement similaire en Anjou<sup>298</sup>, et que la phase la plus active est la même en Sologne<sup>299</sup>.

Après un bref purgatoire en tant que repaire de l'opresseur contre-Révolutionnaire, le château recouvre ses lettres de noblesse. Grâce aux travaux d'historiens et aux écrits d'Hommes de lettres, la société pose un nouveau regard sur le Moyen Âge. Le château redevient un bâtiment de prestige, que l'imaginaire collectif associe aux grands seigneurs d'avant la Révolution, qui regroupaient entre leurs mains les pouvoirs politiques, économiques et judiciaires. Si ce dernier aspect est volontiers rejeté, son aura de puissance et de richesse intéresse les élites soucieuses d'avoir une assise terrienne de prestige. Pour schématiser, la noblesse agrandit, répare et « restaure » pour faire (re)vivre un château idéal tandis que la bourgeoisie construit et parfois met à son goût ce symbole de réussite qui leur permet d'asseoir sa nouvelle position. Cependant la nature des travaux ne dépend pas directement de l'origine sociale, l'orientation du chantier dépend tout à la fois des aspirations du châtelain et de sa fortune. Ainsi certains membres fortunés de la noblesse font construire un château neuf, plus confortable et conforme aux mœurs du temps à côté de la demeure inchangée de leurs aïeux. De la même manière, un bourgeois peut procéder à des modifications minimales pour apposer sa marque sur le bâtiment sans en compromettre la précieuse ancienneté. Ainsi, on observe des chantiers bien différents, entre ceux où on se contente de « casteller » la demeure par l'ajout de systèmes pseudo-défensifs (créneaux, mâchicoulis) et ceux où on construit un immense

---

<sup>297</sup> Cette impression est peut-être renforcée par le fait que les plus importants fonds d'architectes retrouvés correspondent à des personnages actifs à cette période.

<sup>298</sup> Guy MASSIN-LE GOFF, *Les châteaux néogothiques en Anjou*, pp. 18-19.

<sup>299</sup> Bernard TOULIER, *Châteaux en Sologne*, p. 179.



château neuf, en passant par toutes les nuances des réaménagements, des agrandissements et des « restaurations ».

Bien que de très nombreux châtelains pratiquent la résidence alternée, le temps au château est un temps privilégié. On y jouit du calme de la campagne dans un cadre idyllique en sachant que l'on est un des personnages les plus importants dans environs. La possession d'un château et d'une fortune, même modeste, accorde un statut prestigieux : celui de châtelain. S'il n'est qu'un bourgeois parmi tant d'autres dans la grande ville, il est notable important dans son village, « un gros poisson dans une petite mare » dirait l'expression populaire. En tant que notable et afin d'affirmer son statut de châtelain, ce dernier doit faire bénéficier les populations environnantes de son savoir, de ses relations et leur apporter de l'aide en cas de nécessité. Cette attitude s'observe aussi bien chez les châtelains nobles, pour qui c'est un devoir et une possibilité de corriger les erreurs de leurs ancêtres négligents, que chez les bourgeois, volontiers paternalistes avec leurs ouvriers. De plus être châtelain permet de s'inscrire dans la Société, par le biais notamment de l'annuaire des châteaux ; pour les relations mondaines ou d'affaires de Paris y avoir l'adresse de sa résidence estivale au « château de... » est un élément classant, de loin qu'importe qu'il s'agisse d'un authentique château ou d'une grosse maison bourgeoise pompeusement dénommée « château ». Parfois, le châtelain ajoute à son nom patronymique le nom de la terre ou du domaine, relié par une particule, confortant ainsi l'illusion de son agrégation à la noblesse.

Plus on avance dans le XIXe siècle, plus les interventions des châtelains auto-proclamés architectes et de simples exécutants semblent diminuer au profit des architectes. Outre une plus grande reconnaissance du statut d'architecte il faut sans doute prendre en considération des données plus techniques. En effet, la recherche continue de plus de confort ajoute de nouvelles contraintes techniques : la conception d'un système de chauffage central ou celle du réseau d'adduction et d'évacuation d'eau nécessitent des compétences particulières. Si pour certains architectes comme Hugues Roze-Beauvais les interventions sur des châteaux sont assez exceptionnelles dans leur carrière, pour d'autres, c'est une activité importante, voire essentielle. Bien que l'activité de Joseph Bauray, d'Honoré Vianne, d'Émile Lemaigre et de Jean et son fils René Moreau ne concerne pas que les châteaux, ils travaillent également sur des églises, des magasins, des écoles, des hôtels, des hôpitaux (etc...), nous constatons qu'à eux cinq, ils interviennent sur un peu plus de 20 % des châteaux étudiés. S'ils peuvent tous adopter les styles souhaités par leurs commanditaires, c'est semble-t-il surtout les recommandations des réseaux

familiaux ou amicaux qui les font connaître et engager. C'est un mode de diffusion bien habituel que Guy Massin-Le Goff a déjà observé en Anjou<sup>300</sup>.

...

---

<sup>300</sup> Guy MASSIN-LE GOFF, *Les châteaux néogothiques en Anjou*, 2007.

## DEUXIÈME PARTIE : Château, site et gestion des abords

En dehors de la question du retour à la campagne d'une aristocratie qui ne trouve plus sa place près des sphères du pouvoir, l'engouement pour la vie de château est à mettre en parallèle avec un regain d'intérêt pour la vie rurale. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, et notamment les écrits de Jean-Jacques Rousseau, la nature est perçue comme un refuge où la vie est associée au calme et à la stabilité, loin de toutes les sources de dépravation. Cette vie proche de celle d'un Éden, apparaît d'autant plus idéale que son opposé est noirci à loisir tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme le souligne Éric Mension-Rigau, les élites, particulièrement les membres de l'aristocratie, ont peur de la ville. Cette dernière est perçue comme favorisant tous les vices, elle est le foyer des maladies et offre le ferment des révoltes et des révolutions. La ville est la cause du dépérissement humain, « chacun va à la ville pour s'y gâter, car les hommes sont comme les pommes qui pourrissent quand on les met en tas »<sup>301</sup> affirme l'Œuvre des Campagnes. Plus encore, pour la noblesse, la ville reste associée à ce qui a causé sa perte : le soulèvement des urbains et le mécontentement des paysans délaissés au profit des fastes de la cour et des agréments des hôtels particuliers. En renouant avec un mode de vie plus terrien, les châtelains du XIX<sup>e</sup> siècle doivent s'efforcer de gommer cette image en montrant leur intérêt pour la terre et sa valorisation. En revenant à la terre, c'est aussi vers le peuple que l'on revient.

Le temps au château est également un moment privilégié lors duquel il est possible de profiter à loisir des plaisirs champêtres. Les parcs et jardins à proximité de la résidence permettent à la famille du châtelain et à ses hôtes de se promener dans un cadre agréable tout en respirant un meilleur air qu'à la ville. Mais la relation entre le château et son environnement, le domaine agricole ou la nature sublime par elle-même ou aménagée par l'homme, dépend en grande partie du site, choisi ou hérité.

---

<sup>301</sup> Bulletin de l'Œuvre des campagnes, mai 1914, n°144 ; cité par Éric Mension-Rigau, « L'aristocratie française et la peur de la ville au XIX<sup>e</sup> siècle », in *Château et ville*, Actes du colloque des 28, 29 et 30 septembre 2001, Pessac, CAHMC-Institut d'Histoire Ausonius, Coll. Scripta varia 6, 2002, p. 202.

# Chapitre 1 : Le choix de l'emplacement

## 1 La pérennité du lieu

Si le château est en assez bon état ou si il peut être remis au goût du jour, les propriétaires conservent le plus souvent tout ou partie de la demeure. Cela se révèle encore plus vrai lorsque le château est ancien et qu'il est la demeure héritée des aïeux. Pour certains, comme le baron de Bonnafos, c'est un devoir d'entretenir et de préserver « parfois peut-être au prix de privations », le château de Lamothe (Calvinet, 15) qui est « depuis un temps infini le berceau où [ses ancêtres] avaient vu le jour, avec le cortège de souvenirs et de traditions<sup>302</sup> ». Le château doit être conservé, mais il peut être modifié, comme il l'a été chaque fois que les propriétaires précédents ont eu l'envie de l'embellir ou de le rendre plus confortable et la fortune pour le faire.

Il existe quelques cas, assez rares, où le château, quoiqu'encore debout et semble-t-il habitable, a été détruit pour laisser la place à une construction neuve. Le château d'Origny (Neuvy, 15) datait du XVII<sup>e</sup> siècle, et plutôt que le remanier, les propriétaires préfèrent le démolir pour le remplacer par une demeure aux façades teintées de néo-gothique et entourée de douves sèches. Le château des Pierres (Cérilly, 03) n'avait été construit qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais un revers de fortune des anciens propriétaires les avait contraints à en négliger l'entretien<sup>303</sup>. On ne sait si les dégâts étaient suffisamment importants pour motiver à eux seuls une solution aussi drastique. Un autre cas peut sembler encore plus étonnant, c'est celui du château de Saint-Gal (Vabres, 15). Le château d'Eugène Douët-Daude était vaste, bien agencé et semble-t-il relativement confortable, mais il avait l'énorme inconvénient d'être enfermé dans une enceinte. Or depuis la terrasse sur laquelle est bâtie la demeure, on jouit d'une vue absolument magnifique qui s'étend sur des kilomètres. La beauté de la vue peut sembler être un prétexte un peu léger, mais pour reprendre l'expression de l'architecte Émile Lemaigre à propos d'un autre très beau panorama « ça serait péché de ne pas en profiter<sup>304</sup> ». Dans le même ordre d'idée, Roger de Vaublanc aurait quelque temps songé à abandonner le vieux château de Couzans (Vebret, 15) pour en construire un nouveau à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau, mais sur la plus

---

<sup>302</sup> Roger de Bonnafos, *Le château de Lamothe*, p. 5.

<sup>303</sup> GERMAIN R., LAURENT D., PIBOULE M., REGOND A. (dir.), *Châteaux, fiefs, mottes, maisons fortes et manoirs en Bourbonnais*, Éditions de Borée, 2004, p. 277.

<sup>304</sup> Lettre de Lemaigre au comte Gabriel de Miramon, datée du 25 mai 1904. A.P. famille de Miramon.

haute montagne voisine<sup>305</sup>, ce qui lui aurait offert une vue imprenable sur la vallée, avec les ruines du vieux château en contrebas.

Lorsque le château est délabré, voire plus ou moins complètement ruiné, il n'est pas rare qu'il soit démoli pour être reconstruit. Les ruines ont laissé place nette pour le château de La Blanchisse (Saint-Gervais-sous-Meymont, 63), Paigny (Agonges, 03). Parfois la destruction est accidentelle. Ce sont des incendies qui ont rendu nécessaire la construction d'une nouvelle résidence, comme à Barante (Dorat, 63), Faussanges (Saint-Cernin, 15), Fontenilles (Lezoux, 63). À Theillat (Saint-Loup, 03), les travaux de reconstruction sont assez tardifs puisqu'ils ont eu lieu près de deux siècles après l'incendie.

Mais même pour les châteaux les plus endommagés on prend le plus souvent soin d'en préserver une partie. Les parties anciennes conservées rattachent la demeure à un passé plus ou moins lointain. Nombreux sont les châteaux sis à l'emplacement de l'ancienne demeure dont on a précieusement conservé une tour, la tour d'escalier, une porte, ou quelques assises d'une portion de mur. L'élément le plus récurrent est la tour, que l'on a intégrée aux châteaux de Pontlière (Maringues, 63), Béguin (Lurcy-Lévis, 03), Lonzat (Marcenat, 03), ou encore Embourg (Souvigny, 03). Au château de La Motte-Baudreuil (Louchy-Montfrand, 03), c'est la tour d'escalier qui a été préservée.

## **2 Le transfert de l'appellation « château »**

Puisque dans les cas précédents il y a réutilisation du site castral et même parfois de tout ou partie du bâtiment, le transfert du nom et de la qualité de château se fait tout naturellement. L'usage ajoutant simplement parfois l'adjectif « neuf ». Ainsi le château de Boulon (Châteauneuf-les-Bains, 63), complètement refait est appelé « château-neuf ». Quelques érudits comme de Ribier du Châtelet prennent le soin de signaler dans leurs écrits « château de..., construction moderne en lieu et place du château de ... ou sur le fief de ... ». Mais pour ce qui est de l'usage courant, le transfert semble se faire systématiquement.

---

<sup>305</sup> Source orale : une de ses descendantes, résidant au château. Le projet a été abandonné pour une raison inconnue, peut-être des difficultés pour acheminer eau et matériaux.

Il n'est pas rare de constater des transferts de la qualité de château vers une construction neuve sans rapport direct avec l'ancienne maison seigneuriale. À Layre (Saignes, 15), Lourse (Joze, 63) ou au Petit-Bois (Cosnes-d'Allier, 03), la construction du XIX<sup>e</sup> siècle prend le « titre » de château du seul fait que cette grande demeure et son domaine prennent la place de l'ancien fief. Le cas du château de Madic (Madic, 15) est encore un peu différent. Les ruines de la puissante forteresse médiévale de Madic sont toujours debout, au sommet d'une colline difficile d'accès. Bien que la vue y ait sans doute été superbe, le coût des travaux de restauration ou de démolition aurait été faramineux. Le docteur Espinasse préfère construire un nouveau château sur les anciennes écuries du château de Madic, situées en contrebas. Le lieu bénéficie du prestige de la forteresse toute proche, tout en étant aisément accessible : l'un des principaux chemins du village passe juste devant l'entrée du parc. De plus les abords très légèrement vallonnés et conduisant à une rivière sont bien plus commodes à aménager en parc que les flancs abrupts du promontoire de la forteresse. Le nouveau logis est légèrement éloigné de celui d'origine, mais il est bâti sur les dépendances du château. Là encore, le glissement du titre s'effectue sans heurt.

Parfois, le nouveau château est élevé sur un terrain vierge, mais à proximité du château ancien. La demeure récente prend alors le nom et le titre du château d'origine. Ce type de glissement est essentiellement visible dans le Bourbonnais<sup>306</sup>, il se retrouve pour les châteaux de Contresol (Le Donjon, 03), d'Escolles (Broût-Vernet, 03). Il semble que dès que la construction est achevée, le château de référence soit le plus récent. Lorsqu'il s'agit de l'ancienne demeure, il faut le préciser. Ainsi le château des Morelles (Broût-Vernet, 03) est celui construit par Honoré Vianne, le château d'origine devient celui de « Vieille Morelles ».

### **3 Les constructions *ex nihilo***

Lorsqu'il y a un château préexistant, c'est, comme nous venons de le voir, le plus souvent le site historique qui est choisi. Mais lorsqu'il n'y a pas de château dans la famille ou que les terres possédées par l'aspirant châtelain sont toutes vierges d'une telle construction, quels

---

<sup>306</sup> Dans le Puy-de-Dôme et le Cantal, lorsqu'il y a un château sur le domaine, il semble que les propriétaires préfèrent pérenniser le lieu initial de construction. Les seuls cas recensés de construction sur terrain vierge, à proximité du site historique sont ceux du château du Chéry (Brenat 63), du château de Lourse (Joze, 63) et du château d'Abijoux (Marcenat, 15).

peuvent être les facteurs qui vont l'inciter à choisir tel endroit plutôt que tel autre pour édifier sa nouvelle demeure ?

L'une des motivations les plus fréquentes est l'attache familiale à un territoire donné. Le nouveau château peut être construit à proximité du berceau familial, c'est souvent la nouvelle demeure d'une branche cadette. La famille de Ribier possède depuis des temps immémoriaux le fief de Champagnac, dans le nord-ouest du Cantal. À proximité de la demeure médiévale qu'a fait réaménager Frédéric de Ribier, Émile de Ribier fait bâtir vers 1850 un plaisant château de plan massé.

Si le mari n'a pas d'attaches dans la région, ce peut être l'origine de son épouse qui va déterminer le lieu d'implantation. C'est à Charbonnières-les-Vieilles, à l'emplacement de la maison natale de son épouse, que Lord John Davis choisit d'établir son jeune ménage en faisant construire un élégant château néo-XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce lieu a, de plus, l'avantage d'être à seulement quelques minutes de calèche d'un site remarquable, le gour de Tazenat, un lac volcanique dans un écrin de verdure. Afin de profiter au mieux de la tranquillité du lieu, lord Davis et un de ses amis achètent le gour<sup>307</sup>.

Parfois le lieu semble choisi essentiellement pour des raisons de commodité, il est proche du terroir d'origine tout en offrant de multiples avantages. Jacques de Mimorin, dont le nom est lié depuis au moins le XVII<sup>e</sup> siècle au village de Lusigny<sup>308</sup>, à une dizaine de kilomètres de Moulins et dont la résidence urbaine est sise à Moulins, décide vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle de se faire construire un château, à la campagne, à seulement vingt kilomètres de cette terre d'attache. Ce qui l'a très probablement incité à choisir le site des Guichardeaux à Saint-Gérand-de-Vaux, c'est aussi que lui, ou ses aïeux, avait réussi à regrouper plusieurs hectares pour former un domaine agricole relativement important<sup>309</sup>. Cette zone bénéficie d'une terre fertile et d'un accès aisé à l'eau. Ce dernier point étant aussi favorable à l'agriculture qu'à l'établissement d'un lieu de résidence. De plus, le château des Guichardeaux est facilement accessible par la route, toute proche, ou par le chemin de fer, la gare étant à seulement quelques kilomètres.

---

<sup>307</sup> Source orale : M. Basset, propriétaire du château de lord Davis.

<sup>308</sup> La FAIGE et de LA BOUTRESSE, *Les fiefs du Bourbonnais*, Moulins, Crépin-Leblond, 1896-1936, T. 2, p. 282.

<sup>309</sup> Le domaine n'est pas totalement vierge de toutes constructions, mais il n'y a aucun château ou manoir, seulement une petite maison (ferme?) dont les fondations et quelques murs sont englobés dans ce qui devient un château grâce à l'intervention de Jean Moreau.

En résumé, le site choisi doit cumuler plusieurs avantages : la possibilité de grouper des terres, un cadre agréable et aisément aménageable, un accès facile à l'eau et un site accessible. Avec l'essor du chemin de fer et l'amélioration des routes dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il devient de plus en plus aisé de rejoindre son château, même s'il est quelque peu éloigné des grandes villes. Le chemin de fer est fort utile non seulement pour se rendre à son lieu de villégiature, mais également pour acheminer les matériaux de construction. Souvenons-nous du projet de Roger de Vaublanc : installer le nouveau château sur une haute montagne. Le châtelain avait dû y renoncer, sans doute en partie à cause de la difficulté d'amener les matériaux sur ce promontoire.

Dans de rares cas, le nouveau château peut être envisagé comme l'annexe d'un grand château. C'est évidemment un luxe réservé aux plus grandes et aux plus riches familles. L'exemple en est donné par la marquise de Lastic qui fait construire par Jean Giraudon le château de Cornonet à à peine plus d'un kilomètre de son prestigieux château de Parentignat (Parentignat, 63). Ce dernier, construit et aménagé avec goût au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle, est surnommé par l'écrivain et ethnologue Henri Pourrat le « petit Versailles auvergnat ». Il offre un cadre de vie somptueux, mais la marquise a néanmoins cherché à s'en « évader », en créant le château de Cornonet. Plus petit que son immense voisin, il propose un environnement plus propice à l'intimité familiale, loin du décorum et du probable manque de confort du « vieux » château. Cornonet, construit sur un flanc de montagne offre également une vue plus dégagée que son homologue placé au centre du bourg et ceint de murailles<sup>310</sup>. Semblablement, lorsque Adélaïde d'Orléans, la sœur de Louis-Philippe, est confortablement installée dans le château de Randan (Randan, 63), considérablement remanié par Pierre-François-Léonard Fontaine, elle fait reconstruire le château de Maulmont (Saint-Priest-Bramefant, 63). Les deux châteaux ne sont distants que de six kilomètres. Maulmont est un pavillon de chasse suffisamment confortablement aménagé pour permette aux chasseurs de se restaurer et éventuellement de se reposer sur place.

---

<sup>310</sup> La vue n'y est vraiment agréable que côté jardin.



## 4 Le nom du château

Avec ces châteaux construits *ex nihilo* se pose une nouvelle question : celle du nom. Lorsqu'il y a une construction préexistante, le nom est transféré selon les modalités présentées plus haut, mais en cas de construction sur un site vierge, il peut y avoir un peu plus de place pour l'imagination. Cette liberté n'est dans les faits guère exploitée, car bien souvent, les propriétaires se contentent d'utiliser le nom du lieu-dit, comme aux Guichardeaux (Saint-Gérand-de-Vaux, 03), ou La Canière (Thuret, 63). Le nom peut également être lié à la fois à la toponymie et à une qualité particulière du lieu. Ainsi, pour la zone étudiée, il y a un château de Bel-Air et quatre châteaux de Bellevue.

Parfois le château neuf prend le nom de son commanditaire. C'est le cas pour les châteaux de Jaldy (Perrier, 63), Castellane (Marcenat, 15), Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63). Parfois, ce n'est pas le nom, mais l'origine du propriétaire qui inspire le nom de la demeure, comme pour le château des Parisiens (Molinet, 03). Pour ces deux situations, il est toujours possible de se demander s'il s'agit d'une réelle volonté du propriétaire ou si, en l'absence d'un nom choisi par ce dernier, les populations locales ont, par défaut, gardé le nom du constructeur pour plus de commodité. Pour Les Parisiens, le nom a été choisi par les propriétaires eux-mêmes, il figure sur les plans dressés par René Moreau<sup>311</sup>. Dans le cas du château de Lord Davis, c'est sans doute « l'exotisme » et l'incongruité de la venue d'un Lord anglais dans ce petit village retiré des Combrailles qui a pérennisé ce nom ; l'intéressé n'ayant résidé à Charbonnières-les-Vieilles que cinq ou six ans. Pour le château neuf construit à Marcenat, les Castellane ont repris le nom du château médiéval ruiné : Aubijoux. Mais les gens des environs et les érudits locaux le désignent très souvent sous le nom de château de Castellane. C'est peut-être une marque d'attachement à une famille qui a offert plusieurs maires à la commune et qui a compté d'illustres personnages.

Quelques châtelains ont usé de la liberté offerte par ce site neuf pour choisir un nom à leur goût. Ce nom peut être inspiré par le lieu et sa végétation. Le château de la botaniste Aglaë Adanson doit son nom de La Balaine (Villeneuve-sur-Allier, 03) à la plaine de genêts « balai »

---

<sup>311</sup> A.D.63 : 19 J 37 T 17.

qui l'entourait<sup>312</sup>. Dans le catalogue dressé en vue de la vente aux enchères<sup>313</sup> des objets du château de Pasmoulet (Orléat, 63), il est question d'une anecdote qui aurait inspiré le constructeur. Le château que ce riche inventeur a fait construire pour son épouse est installé sur un ancien chemin qui servait pour le passage des muletiers, d'où Pasmoulet. Le nom peut également être inspiré par l'histoire, ainsi M. Devaulx nomme le château qu'il fait édifier à Dompierre-sur-Besbre « La Bergerie », en souvenir des moines qui, au XIII<sup>e</sup> siècle, utilisaient ce champ pour faire paître leurs moutons.

La dernière source d'inspiration retrouvée est celle de l'hommage à un être aimé. M. Guibal, ancien maire de la toute proche ville de Murat, achève un château en construction à Neussargues (15). Cette demeure, parfois appelée du nom de son propriétaire, a été baptisée par ce dernier du nom de sa bien-aimée fille, Marguerite. C'est d'ailleurs ce nom qui est retenu pour les nombreuses cartes postales représentant ce château.

## Chapitre 2 : Que faire de l'existant ?

Le rapport entre l'ancien et le nouveau lors de la « restauration » ou de l'agrandissement du château étant traité dans la partie suivante, il n'est question ici que des abords du corps de logis. Lorsqu'il y a des travaux sur un site déjà occupé, il reste souvent des parties plus ou moins importantes de l'ancienne construction. Quelles attitudes ont été adoptées par les propriétaires ?

### 1 Les vestiges militaires et les ruines pittoresques

À proximité du site d'un château fort ou d'une maison forte, il n'est pas rare de trouver des tours, des courtines ou autres vestiges du système défensif. Leur état de conservation dépend largement de l'histoire du château, des sièges, des ententes - ou surtout des mésententes - avec le pouvoir royal et du sort qui leur a été réservé lors des éventuels remaniements ou à la

---

<sup>312</sup> Le *Cytisus scoparius*, plus connu sous le nom de genêt à balais, aurait été appelé « balai » dans le Bourbonnais jusqu'à une époque récente.

<sup>313</sup> Étude de maître Aguttes, vente aux enchères le 24 septembre 2005.

Révolution. Parfois le site choisi présente des ruines pittoresques autres que celles d'un château. Félix Tazenas fait édifier Le Léopard (Isserteaux, 63) à proximité des ruines d'un ancien prieuré. Quelques années plus tard, son jeune frère Léonce choisira un site similaire pour son château de Saint-Priest (Issoire, 63).

Lorsque ces vestiges subsistent encore lors des travaux du XIX<sup>e</sup> siècle, ils sont la plupart du temps précieusement conservés. Et ceci est dû essentiellement à trois raisons : l'intérêt pour le patrimoine, le goût du pittoresque et l'importance de l'ancrage historique.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'idée de patrimoine et la conscience de sa nécessaire conservation se sont largement diffusées. Ainsi, nombreux sont ceux qui vont protéger, ou simplement ne pas hâter la fin de ces vénérables constructions. Ces dernières font ponctuellement l'objet d'études ou de fouilles d'amateurs plus ou moins éclairés. À Saint-Priest, on retrouve les sépultures des moines ensevelis à côté de la chapelle<sup>314</sup>. À quelques centaines de mètres du château des Guichardeaux, un camp romain, encore bien visible et qui passe pour être le dernier camp de l'armée de César avant le siège de Gergovie<sup>315</sup>, était semble-t-il accessible par un petit chemin donnant dans le parc. Ce site et ses abords ont été fouillés dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils ont livré du mobilier de l'Âge du bronze et de la période gallo-romaine<sup>316</sup>.

De plus, ces ruines ajoutent une touche pittoresque qui est fort appréciée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ceux qui n'avaient pas la chance d'avoir sur leur propriété d'authentiques vestiges en faisaient parfois construire, comme ce fut le cas à Fonthill Abbey (Fonthill Gifford, Wiltshire, Grande-Bretagne), au désert de Retz (Chambourcy, Essonne) ou au jardin de Méréville (Méréville, Essonne). L'un des exemples les plus marquants est sans doute dans le parc du château de Wilhelmshöhe (Kassel, Hesse, Allemagne) : le château de Löwenburg, construit à l'état de ruine à l'imitation d'une forteresse médiévale malmenée par les siècles. Cette mode a perduré longtemps, puisqu'en 1899 l'entreprise H. Chassin insère encore dans l'Annuaire des châteaux une pleine page publicitaire présentant, gravure à l'appui, sa « ruine Moyen-Age », primée lors de l'Exposition universelle de 1889, acquise par la ville de Paris et exposée au Trocadéro<sup>317</sup>. Les ruines sont des éléments récurrents dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle, elles expriment la force de la nature et du temps qui passe inexorablement. C'est peut être aussi pour une noblesse qui panse ses plaies au lendemain de la Révolution, une des marques d'un monde

<sup>314</sup> IZALGUIER et MONESTIER, *Maisons et grandes demeures d'Issoire*, p. 98.

<sup>315</sup> LA FAIGE et de LA BOUTERRESSE, *Les fiefs du Bourbonnais*, pp. 263-265.

<sup>316</sup> Le mobilier contenant notamment des éléments de parure de l'Âge du bronze a été donné par M. de Mimorin au musée de Moulins.

<sup>317</sup> *Annuaire des châteaux*, 1899-1900, p. 902. Fig. 551.

révolu que l'on tient à voir perdurer dans un siècle en constante mutation.

Enfin, les ruines authentiques apportent une preuve de l'ancienneté de l'utilisation du site. Pour les uns, châtelains héréditaires, c'est une trace d'un aïeul, pour les autres - châtelains de frais - c'est un passé que l'on peut tenter de s'approprier. Dans la noblesse, la généalogie est une tradition et chacun peut, doit, connaître l'histoire de sa famille sur plusieurs siècles. Les arbres généalogiques, les blasons qui ponctuent la demeure apparaissent comme des supports matériels de la mémoire. Or pour les bourgeois, comme pour les gens du peuple, l'histoire familiale connue remonte au mieux à quelques générations, faute de tradition lignagère et de support tangible pour cette mémoire. À une période où la fortune héritée est mieux perçue que la fortune laborieusement acquise, il n'est pas surprenant de voir des bourgeois se raccrocher à toutes forces à une histoire ancienne, voire prestigieuse. La très fréquente utilisation de remplois, dont il sera question dans quelques pages est à replacer dans ce contexte général.

Si les vieux prieurés à côté du Léobard et de Saint-Priest ont semble-t-il mal supporté les outrages du temps, les tours des fortifications font partie des éléments qui ont le mieux résisté. En tant que preuve du passé militaire, et donc prestigieux, elles sont aussi les vestiges qui vont être conservés en priorité. Cette importance accordée aux symboles de la féodalité commence, selon Christian Taillard<sup>318</sup>, à se faire sentir peu avant la Révolution, avec des campagnes de restauration des tours. Un peu plus tôt, leur manque d'élégance a motivé de nombreuses destructions. Dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, le château militaire n'était plus guère en vogue et ses vestiges n'avaient pas grand intérêt. Le vieux château pouvait être rasé pour laisser place à une demeure dans le goût du jour, comme pour le château de Marcilly-sur-Seine<sup>319</sup>. Lors de travaux plus modestes, comme au château de Bourdeilles, d'élégants pavillons remplacent les tours, perçues comme des archaïsmes nuisant à la beauté de l'ensemble<sup>320</sup>.

Lors de travaux du XIX<sup>e</sup> siècle, les tours qui peuvent l'être sont reprises dans la construction, les autres, trop éloignées ou en mauvais état sont conservées et parfois mises en valeur. Au château de Foulan (Ytrac, 15), la vieille tour trône au milieu du jardin. Depuis le parc du château-neuf de Madic (15), les ruines de la forteresse, lentement dévorées par la

---

<sup>318</sup> Christian TAILLARD, « La noblesse des champs. Réflexion sur les rapports ville-campagne dans l'architecture française au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *La noblesse, de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle : un modèle social ?*, Actes du colloque de Bordeaux 2001, Biarritz, Atlantica, 2002, vol. 1, pp. 381-382.

<sup>319</sup> *Ibid.*, p. 383.

<sup>320</sup> Bernard TOULIER, *Châteaux en Sologne*, pp. 153-155.

végétation offrent un décor saisissant. Au château de Pesteils (Polminhac, 15), les fondations de l'une des tours de la cour haute ont été reprises et remontées sur quelques assises pour créer une sorte de belvédère afin de profiter de la vue sur la vallée de la Cère. Une autre tour, en contrebas, reste visible depuis l'un des plus beaux points de vue de la terrasse. Le lierre qui la parcourt sert tout à la fois à souligner son ancienneté et assurer la solidarité des pierres les unes avec les autres. Au château de La Crête (Audes, 03), les vieilles fortifications offrent une sorte d'écrin pour le château et son « petit » parc.

## 2 Les dépendances

Mais toutes les constructions qui gravitent autour des châteaux n'ont pas la grâce d'un prieuré médiéval ou le prestige des tours qui ont pendant des siècles protégé le château. Selon leur type, leur degré d'utilité et de beauté, elles sont conservées et restaurées ou détruites ; pour les dépendances il n'y a semble-t-il pas de demi-mesure.

Sauf péril imminent<sup>321</sup>, les chapelles sont pérennisées, restaurées et souvent embellies. À l'occasion des grands travaux, ou peut-être de cérémonies familiales, les peintures sont refaites et de nouveaux vitraux sont mis en place. Les nouvelles verrières, souvent armoriées, représentent fréquemment les saints patrons des propriétaires ou des aïeux auxquels on veut rendre particulièrement honneur. Le duc de La Salle de Rochemaure commande pour la chapelle du château de Saint-Christophe-les-Gorges (15), une grande verrière illustrant le mariage de Catherine de Saint-Christophe et de Christophe d'Albars de Clavières (1469)<sup>322</sup>. En 1885, l'architecte Jean Moreau est chargé de réparer la chapelle du château de La Palice (Lapalisse, 03), malmenée par les ans et par la Révolution<sup>323</sup>.

Les belles dépendances récentes et utiles sont assez souvent gardées. Ainsi, au château de Lamothe (Calvinet, 15), l'ensemble des dépendances datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, élégantes et propres à gérer au mieux le domaine sont conservées. La bande de terrain entre ces dernières et

---

<sup>321</sup> La chapelle d'origine du château de Pesteils (15) a vraisemblablement été détruite au XIX<sup>e</sup> siècle. Située au pied du donjon, elle était de petites dimensions et en assez mauvais état, à en croire les dessins et gravures.

<sup>322</sup> Pierre Moulier, « Panorama de l'art du vitrail dans le Cantal », p. 24-25.

<sup>323</sup> A.D. 03 : 19 J 17 T 8 et 42 J 9.

la route est même aménagée pour embellir le cadre, tout en soulignant les granges et écuries qui magnifient le château présent au bout de la perspective. Pour des châteaux un peu plus modestes, comme Courbelimagne (Raulhac, 15) ou Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63) la grange toute proche est annexée et offre un asile bien commode aux nouvelles pièces.

Parfois, les dépendances jugées trop proches et/ou trop laides sont détruites. Lorsque les châtelains aspirent à un certain prestige, une trop grande proximité des granges et des écuries est jugée nuisible, car ce rappel permanent des activités rurales semble alors faire perdre un peu de « noblesse » à un château que l'on souhaite familial et mondain. De plus, il faut rappeler que la haute société du XIX<sup>e</sup> siècle vit dans la hantise des mauvaises odeurs, sources de miasmes et de maladies. Les bâtiments liés aux animaux doivent donc être éloignés du logis pour limiter les désagréments. De nombreuses écuries, étables ou porcheries, aux abords immédiats des châteaux sont alors démolies. Mais ces travaux mineurs sont rarement mentionnés<sup>324</sup> et, en tout état de cause, souvent oubliés par les générations suivantes. Parfois ce sont des gravures qui peuvent nous mettre sur la piste. Ainsi la *Vue du Château de Pesteils, depuis l'est*, dessinée par Eugène Isabey en 1832 (fig. 234) présente la demeure telle que pouvait la voir un visiteur arrivant par le chemin principal : seul le sommet du donjon dépasse des granges et des écuries. Les bâtiments très rustiques ne correspondent pas à l'image que le marquis de Miramon entend donner de son château, il fait démolir les granges, supprimer les petites annexes, combler le chemin d'accès au lavoir qui creusait la terrasse. Cette dernière est aplanie et prête à accueillir un jardin d'agrément. La vue n'est plus obstruée par les granges. Depuis le parc on peut admirer le château. Depuis les appartements on peut profiter du panorama sur la vallée de la Cère.

### **3 Une solution drastique pour mettre son château en valeur**

Nous verrons dans quelques lignes différentes techniques qui ont été mises en œuvre pour mettre en valeur le château par la gestion de ses abords immédiats. Mais avant, un châtelain

---

<sup>324</sup> Les destructions étant sans doute pratiquées par de la main-d'œuvre spécialement rémunérée pour cette activité, elles doivent figurer dans les livres de comptes. Ces derniers ont depuis eu tout le temps de disparaître. Même lorsqu'ils sont encore au château, ils font probablement partie de ces documents « privés » que l'on ne dévoile pas ou difficilement aux étrangers à la famille.

a eu une attitude si singulière vis-à-vis d'un château voisin, qu'il est intéressant de l'évoquer<sup>325</sup>.

Maurice Sadourny fait fortune au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce à l'exploitation rationnelle et moderne<sup>326</sup> des mines d'Auzat-la-Combelle (63). Il fait construire le château de Sellamine, à proximité de l'un de ses puits de mine - voisinage charmant s'il en est. Selon les sources l'apparence de sa demeure est très variable ; cette dernière ayant été intégralement détruite<sup>327</sup>, il est bon de présenter un petit panorama des différents points de vue. Selon la seule gravure conservée, c'est un château grandiose surplombant un jardin animé par de multiples jets d'eau (fig. 341). Le logis, de grandes dimensions est carré, cantonné de tourelles et couronné en son centre d'un dôme. La tradition locale lui prête 365 fenêtres. Mais pour Marc Dousse, bibliothécaire de la ville de Clermont, le château de ce « petit roi [...] portant sabots » est une « caserne sans cachet aucun »<sup>328</sup>. Si Dousse semble singulièrement manquer d'objectivité, il n'a peut-être pas inventé l'histoire qui a motivé cette digression. Selon lui, Maurice Sadourny était tourmenté par l'idée que les passants regardent davantage les ruines de château Cocu accrochées au sommet de la montagne, que son propre château. Ayant sans doute fait son possible pour embellir sa demeure, il aurait conclu que la seule solution pour attirer tous les regards sur son bien était tout simplement de supprimer la « concurrence ». Il aurait fait acheter les ruines en vue de les détruire. Mais, une forteresse médiévale ne se démantèle pas si facilement... Et, ironie de l'histoire, alors que château Cocu continue à faire l'admiration des passants, du château neuf de Sellamine il ne reste pas une pierre<sup>329</sup>.

Si l'histoire de la jalousie pour le château voisin est véridique, elle présente le parangon du parvenu soucieux d'exposer sa réussite aux yeux de tous, étranger au bon goût et à la culture de l'élite. C'est presque la caricature abhorrée par les membres de la noblesse et méprisée par la haute-bourgeoisie qui craint tout risque d'amalgame.

---

<sup>325</sup> Les fragments de l'histoire ont été collectés par un érudit (et collectionneur de cartes postales). Il stipule chaque fois ses sources, mais les références sont parfois incomplètes, d'où quelques lacunes dans les notes suivantes.

<sup>326</sup> Les mines sont dotées de chemins de fer et des machines à vapeur actionnent des pompes pour assécher le fond des puits. Évoqué par A. G. Manry.

<sup>327</sup> Le château aurait été détruit lors de l'extension des mines. Dans les années 1960, il ne subsistait que quelques assises des écuries (source orale).

<sup>328</sup> Les citations ont été notées par un passionné d'histoire locale qui n'a malheureusement pas indiqué sa source.

<sup>329</sup> Les pierres du château ont très vraisemblablement servi à construire plusieurs maisons dans le bourg.

## Chapitre 3 : La gestion des abords

La plupart des châteaux antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle sont restés, à la période contemporaine, à la tête d'un domaine foncier. Même lorsque les terres ont été saisies et vendues à la Révolution, les châtelains ont le plus souvent tenté de reconstituer, et parfois d'agrandir, leur emprise terrienne. Les châteaux neufs sont également entourés de terres, mais la surface du domaine varie considérablement d'un cas à l'autre, selon la fortune du bâtisseur. Ces domaines sont en partie tournés vers l'agriculture, ce qui permet d'alimenter la famille du châtelain, d'assurer des revenus et, quand la taille de l'exploitation le permet, de faire travailler une partie de la population locale. Rappelons que depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et durant la majeure partie du XIX<sup>e</sup> siècle, particulièrement sous le règne de Louis-Philippe, de nombreux châtelains se sont investis dans « l'agromanie », une démarche visant à améliorer l'agriculture. Il n'est donc pas étonnant de voir certains propriétaires aménager leur domaine avec de nouvelles techniques de drainage et d'irrigation, tenter d'acclimater des plantes étrangères ou d'introduire des cultures nouvelles.

### 1 Entre plaisance et agriculture

Si le château vit de l'exploitation du domaine, il ne doit pas se limiter à cela, sous peine de « déchoir ». Il doit conserver une aura de luxe. Celle-ci se traduit bien entendu par l'architecture, mais également par la création d'un jardin d'agrément ou d'un parc. Les châtelains du XIX<sup>e</sup> siècle doivent concilier au mieux exploitation agricole et espace de plaisance.

#### 1.1 Les dimensions du domaine

Les domaines autour des châteaux de la zone étudiée sont de modestes dimensions comparés à ceux de Sologne ou de l'Ouest de la France par exemple. La plupart des familles possèdent des terres disséminées à travers le pays. Et les immenses domaines de plus de mille



hectares comme Nades<sup>330</sup> et les très grands propriétaires terriens comme les de Villette<sup>331</sup> sont des exceptions dûment remarquées et présentes quasi-exclusivement dans la moitié nord de l'Auvergne. Le parcellaire a tendance à être plus fragmenté dans le sud de la zone (marquée par de hauts reliefs) que dans le nord (où s'étendent de vastes plaines). Cette grande fragmentation des terres du sud est peut-être accentuée par une pratique successorale ancienne, toujours vivace en milieu rural<sup>332</sup>. Les parcelles étant dans le sud de dimensions plus réduites, il faut multiplier les achats pour obtenir une surface donnée. À taille de château égale, le domaine sera souvent plus vaste dans le Bourbonnais que dans la Haute-Auvergne.

## 1.2 Les « cercles » autour du château

Dans une étude consacrée aux châteaux de Haute-Vienne, Philippe Grandcoing décrit l'espace autour du château comme fonctionnant selon différents « cercles » concentriques<sup>333</sup>. Le centre étant naturellement le château. Ce sont des aires qui diffèrent par leurs aménagements et les activités qui sont pratiquées en leur sein<sup>334</sup>. Du plus proche au plus éloigné, ces zones sont : les terrasses et les abords immédiats, le jardin d'agrément, le petit parc, le grand parc et enfin le domaine agricole. À cela ont parfois été ajoutés un jardin potager, un verger et divers autres dispositifs que Claude-Isabelle BreLOT englobe sous le nom de réserves<sup>335</sup>.

Le nombre de « cercles »<sup>336</sup> et leur disposition dépend à la fois des contraintes

---

<sup>330</sup> Nades : 1 703 hectares. BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, p. 17.

<sup>331</sup> Vers 1880, les de Villette sont à la tête d'un peu plus de 4 000 hectares, à cheval entre l'Allier et la Saône-et-Loire. Jean-Louis ETIEN, *Les châteaux dans les bocages bourbonnais*, p. 37.

<sup>332</sup> La coutume veut qu'à chaque héritage, toutes les terres soient fractionnées entre les différents héritiers. Ce qui fait qu'au bout de quelques générations, plusieurs cousins et cousins germains se partagent ce qui était autrefois une même parcelle. Aujourd'hui, de nombreuses parcelles forestières ne sont en réalité que des bandes de terre de quelques mètres de largeur. Ceci pose évidemment problème pour la gestion des forêts. Des dispositifs d'aide au regroupement des parcelles ont dû être mis en place. Pour certains, cette tradition serait un héritage du droit occitan. Fondée ou non, cette théorie pourrait expliquer la différence de fragmentation du parcellaire entre l'Allier (pays d'Oil) et le Cantal (pays d'Oc).

<sup>333</sup> Philippe GRANDCOING, *Les demeures de la distinction*, p. 47.

<sup>334</sup> Ces cercles principaux montrent des distinctions qui sont applicables aussi bien aux villas antiques qu'aux châteaux médiévaux et modernes. Reinhard BENTMANN et Michael MÜLLER (dir.), *La villa, architecture de la domination, Bruxelles, Mardaga, Coll. Architecture + recherches, 1975. RENCONTRE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE EN PERIGORD, Le château et la nature, Actes du colloque des 24, 25 et 26 septembre 2004, Bordeaux, CAHMC-Institut d'Histoire, Ausonius, 2005.*

<sup>335</sup> Claude-Isabelle BRELOT, *La noblesse réinventée*, p. 315,

<sup>336</sup> Pour la zone étudiée, les « cercles » ne s'approchent que rarement de la forme géométrique du même nom. Le terme de cercle sera conservé pour des raisons de commodité et parce que la notion de « cercles concentriques » évoque nettement la primauté du château sur ces zones.

topographiques et de l'importance du domaine. Les cercles ne sont pas tous vraiment concentriques, et leur nombre peut varier selon la surface disponible et les moyens mis à disposition. Au sommet de son éperon rocheux, le château de Pesteils (Polminhac, 15) n'est directement entouré que par les deux premiers cercles, les autres sont déportés sur le côté nord-est. Le château médiéval des Ternes (Les Ternes, 15) a été peu à peu cerné par les maisons du bourg ; son environnement propre est limité à un très petit parc défini par ses hauts murs d'enceinte.

Dans l'immense majorité des cas, les différents cercles apparaissent au sein d'un espace continu, on passe de l'un à l'autre en franchissant quelques marches, un chemin ou en traversant un passage dans une haie. En se promenant de la terrasse au parc, on reste dans le domaine. La fin de celui-ci étant clairement indiquée par une grille cernée de haies et/ou de murs, on ne peut pas sortir du domaine sans s'en apercevoir. Toutefois, un cas présente une configuration particulière. Lorsque Lord Davis fait bâtir son château à Charbonnières-les-Vieilles (63), il l'implante sur un terrain appartenant à sa belle-famille, en plein centre du village. Il achète un vaste terrain (peut-être constitué initialement de plusieurs parcelles) qui longe sa propriété et espère pouvoir le fondre avec la parcelle du château. Or entre les deux terrains, il y a un chemin communal et la mairie refuse de le céder au châtelain. Afin de relier le parc et le château, Lord Davis fait aménager un passage sous la route. Depuis le jardin du château, il faut emprunter une pente douce qui conduit jusqu'au souterrain, aménagé en grotte de rocaille, puis remonter vers le parc ou vers les écuries. C'est sans doute le seul cas auvergnat où le parc n'est pas contigu au château.

Par souci d'économie ou par manque d'entretien, beaucoup de parcs et de jardins tendent aujourd'hui à disparaître<sup>337</sup>. La tempête de 1999 a mis à bas de nombreux arbres centenaires, si bien qu'il est parfois difficile de distinguer le jardin du pâturage ou de retrouver les formes du parc. Parmi les exemples les plus complets et les mieux conservés, citons celui du château de Pesteils. La salle à manger et la salle de billard ouvrent sur des terrasses qui ont rapidement été ornées d'arbustes en pots<sup>338</sup>. Ces terrasses, agréables par beau temps, sont utilisées à la fin du

---

<sup>337</sup> Au château de Couzans (Vebret, 15) faute de jardinier, chaque génération a « simplifié » le jardin et le petit parc. Ils sont à présent fondus en une pelouse animée par de hauts arbres et quelques rares bosquets.

<sup>338</sup> Il s'agit sans doute, comme aujourd'hui, de *nerium oleander* (lauriers roses). Les feuillages sont visibles sur une photographie réalisée lors de la réception célébrant la fin des travaux. A.D. 15 : 37 Fi 280.

repas, pour boire le thé ou peut-être pour fumer<sup>339</sup>. Ce sont des annexes des pièces de réception où l'on peut profiter à la fois du beau temps et du paysage en bonne compagnie. Les terrasses donnent sur une zone engravillonnée, qui permet aux voitures de déposer leurs passagers au pied de l'entrée d'honneur. Au-delà, s'étend, dans l'enceinte-forte d'origine, le jardin d'agrément. Il est muni d'une fontaine à débordement<sup>340</sup> et de massifs à la française. En contrebas, se tiennent les terrasses du jardin potager. Au nord-est du mur d'enceinte et du fossé plat se déploie, sur près d'un hectare, le parc à l'anglaise dessiné par le paysagiste Treyve-Marie<sup>341</sup>. Il est planté d'essences alors rares et exotiques<sup>342</sup>, ses allées sinueuses invitent à la promenade et à la contemplation. Un captage d'eau en amont permet d'alimenter une rivière et un petit lac artificiels. Ce plan d'eau offre un miroir dans lequel le château se reflète. Au nord-ouest du petit parc, derrière les écuries, c'est le grand parc. Beaucoup plus vaste que le petit parc, il est sillonné d'allées cavalières et permet de longues et plaisantes promenades<sup>343</sup>. Enfin, « tenus à distance » par les parcs et les jardins, ce sont les terrains dévolus à l'agriculture.

À chaque cercle correspond un type de végétation (des plantes en pot de la terrasse aux arbres et aux prairies à peine domestiqués du grand parc et de l'exploitation agricole) et un usage propre (de la sociabilité de la terrasse perçue comme un prolongement du salon, à la relative liberté des promenades à cheval dans les parties plus éloignées du domaine).

Quelques autres dispositifs peuvent être observés : les réserves. Ces aménagements permettent d'assurer, au moins en partie, l'alimentation des occupants du château. Il peut s'agir de vergers, de cressonnières, de viviers ou d'autres dispositifs qui seront présentés de manière plus approfondie dans quelques pages.

---

<sup>339</sup> Selon les usages, c'est la maîtresse de maison qui décide si on a le droit de fumer dans sa maison ou non. Le château ne possédant pas de fumoir, et la salle de billard communicant directement avec le salon, il est possible que les messieurs fument dehors afin de ne pas déranger les dames. Ceci est peut-être surtout vrai lorsque le temps est clément.

<sup>340</sup> Lors d'un réaménagement ultérieur de la terrasse, la fontaine a été enlevée et offerte à la municipalité d'Aurillac. Elle orne désormais le square Vermenouze.

<sup>341</sup> Projet daté du 24 octobre 1902. A.P. Famille de Miramon.

<sup>342</sup> Au milieu des cèdres, séquoia et tulipier de Virginie, quelques arbres fruitiers habilement placés permettent d'approvisionner, au moins partiellement, les gens du château en pommes et en poires.

<sup>343</sup> Compte-tenu de sa surface, l'exploitation du bois (feuillus et conifères) est très vraisemblable.

## 2 Les réserves

Les abords du château ne sont pas entièrement dévolus à l'agrément, une partie est très souvent consacrée à la fourniture de denrées comestibles. Selon Claude-Isabelle BreLOT, ces « réserves », tendent même à reprendre de l'importance au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>344</sup>. Les dispositifs anciens sont maintenus, et de nouveaux viennent répondre à d'autres besoins. Le jardin potager et le verger permettent d'alimenter en partie la table du châtelain et celle des domestiques. Le jardin est quelquefois bordé de plantes à fleurs, certaines d'entre elles permettent d'éloigner les pucerons et toutes peuvent entrer dans les compositions florales qui ornent les pièces du château. Le verger peut exister en tant que tel, comme au Plaix (Fleuriel, 03) ou être dispersé dans le parc d'agrément, ce qui permet d'économiser la place lorsque celle-ci est comptée.

Le potager, parfois d'une grande superficie, comme à Issards (Autry-Issards, 03), peut posséder une serre qui permet de « forcer » les végétaux afin de hâter la première récolte. Des serres, associées ou non à une orangerie, permettent également de produire des plants et d'assurer un bon hivernage aux plantes les plus sensibles. Elles sont surtout présentes dans les domaines importants comme La Grangefort (Les Pradeaux, 63) et Pesteils (Polminhac, 15), ainsi que chez les amateurs de botanique comme chez les Marty à Caillac (Vézac, 15) ou chez Jordan Puyfol à Courbelimagne (Raulhac, 15). L'exemple le plus perfectionné se trouve au domaine royal de Randan (Randan, 63). Ces serres bénéficient d'un double système de chauffage : un calorifère à eau et la chaleur des fosses à fumier qui longent l'un des murs. Sans doute à cause du coût et de la relative difficulté de l'installation, le chauffage des serres ne semble pas très répandu, sauf dans les domaines possédant une orangerie. Dans ces cas, les installations dateraient parfois du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme à la Chassigne (Thiers, 63). C'est sous Louis XV que les serres chauffées ont vu le jour à Versailles et que le dispositif est exposé dans certains manuels d'architecture, comme celui de Briseux<sup>345</sup>.

Les châteaux de Lamothe (Calvinet, 15) et de Faussange (Saint-Cernin, 15) possèdent une cressonnière et un bassin pour abriter les poissons des jours maigres. Les châteaux de Nades (Nades, 03) Randan (Randan63) et des Prureaux (Montcombroux-les-Mines, 03) ont un lac pour produire la glace qui est ensuite stockée dans une glacière. Ainsi, même à la belle saison,

<sup>344</sup> Claude-Isabelle BRELOT, *La noblesse réinventée*, p. 315,

<sup>345</sup> Charles Étienne BRISEUX, *L'art de bâtir des maisons de campagne, où l'on traite de leur distribution, de leur construction et de leur décoration*, Paris, Prault, 1743, vol. 1, p. 7.

il est possible de conserver certaines denrées, de rafraîchir les boissons et peut-être même de fabriquer les sorbets dont certains sont friands. Selon les spécificités locales, il peut y avoir des nécessités particulières, comme le séchoir à châtaignes de Lamothe (15)<sup>346</sup>. Quelques fours à pain subsistent comme constructions isolées, mais ce sont le plus souvent des aménagements antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle.

### 3 Faire cohabiter le parc et l'exploitation agricole

Le jardin et le parc sont des surfaces improductives et ostentatoires, qui correspondent à un usage spécifique de la nature, celui d'une « classe de loisirs »<sup>347</sup>. Ce n'est pas la nature du labeur, mais celle du plaisir et de la contemplation. Le jardin d'agrément est pratiquement un attribut obligatoire des maisons distinguées. Il est indispensable, à la fois pour l'esthétisme et les loisirs mais aussi pour souligner le rang de château. « Le jardin [est l'] écrin indispensable des vieilles pierres » comme le note Véra de Commarque, propriétaire du château de La Bourlie (Urval, Dordogne)<sup>348</sup>.

La place des terres dévolues à l'agriculture et l'organisation des bâtiments agricoles par rapport au château dépend du mode de gestion adopté. Nous nous en tiendrons à des remarques assez générales, faites à partir d'exemples encore visibles et/ou bien documentés. Trois grands schémas ont pu être observés : soit le château gère la totalité du domaine en interne, soit on externalise la gestion de la partie agricole, soit on subdivise la partie agricole en deux pôles : un en interne, l'autre en externe.

#### 3.1 La gestion interne

Dans le premier cas, l'exploitation est confiée à une famille (parfois secondée par quelques ouvriers) logée à proximité immédiate du château, ce qui permet au châtelain de

---

<sup>346</sup> Situé dans la Châtaigneraie du Cantal.

<sup>347</sup> Alain CORBIN, *L'avènement des loisirs 1850-1960*.

<sup>348</sup> Véra de COMMARQUE, « Témoignage la vie au château : une vie de caméléon », in *Le château au quotidien, les travaux et les jours*, Actes du colloque des 28, 29 et 30 septembre 2007, Bordeaux, CAHMC-Institut d'Histoire, Ausonius, 2008, p. 159.

surveiller la gestion et les travaux des champs. Pour quelques grands domaines, le propriétaire délègue la supervision à un régisseur ou à un inspecteur qui dirige jusqu'à plusieurs dizaines de personnes, comme c'est le cas au domaine de Radan (Randan, 63). Dans ce cas, l'îlot des bâtiments agricoles et des logements du personnel de ferme peut être légèrement plus éloigné. À proximité des logements, sont construits tous les bâtiments nécessaires au bon fonctionnement de la ferme.

Pour les plus petites structures, certains édifices, comme l'écurie et la grange sont utilisés par les deux familles : les chevaux de trait côtoient les chevaux des maîtres, les voitures hippomobiles jouxtent vraisemblablement du matériel agricole. Les produits de la ferme permettent de nourrir les deux familles, les excédents sont vendus. Aux Guichardeaux (Saint-Gérand-de-Vaux, 03) ou à Caillac (Vézac, 15), les bâtiments agricoles sont à moins d'une centaine de mètres du château. Disposés en L, ils semblent tourner le dos à l'espace des châtelains, ainsi les ouvriers agricoles peuvent vaquer à leurs occupations dans un espace qui leur est propre : une cour de ferme et des chemins spécifiques pour relier les constructions et les espaces cultivés. Pour séparer davantage ces deux sphères, il y a des chemins d'accès séparés et des murets et/ou des haies. Les haies ou petits bosquets ont l'avantage de créer une séparation naturelle, agréable à l'œil et qui masque bien les bâtiments de ferme. Ainsi, lorsque des invités arrivent au château, ils sont, au moins visuellement, isolés de la partie agricole et profitent seulement du parc.

### 3.2 La gestion externe

Le second type est parfaitement représenté par l'organisation adoptée à Pesteils (Polminhac, 15). Le châtelain n'y résidant qu'à la belle saison, la surveillance du château est confiée à un gardien et l'exploitation des champs est externalisée. Avant même de remanier le château, la famille de Miramon fait démolir les bâtiments de ferme situés à quelques mètres seulement des fenêtres de la chambre du propriétaire. La grande grange n'est pas reconstruite, les immenses écuries souterraines sont désaffectées. La famille et ses hôtes profitent de l'ancienne basse-cour devenue élégante terrasse et du parc conçu par le paysagiste Treyve. Les hectares de champs et de prés sont confiés à des métayers résidant dans le bourg. Ils assurent

au moins une partie de l'approvisionnement en lait, œufs, viande, bois<sup>349</sup> etc... Les Miramon peuvent alors admirer un fort beau panorama, qui était jusque-là masqué par la grange, et profiter du parc à l'anglaise sans subir les odeurs inhérentes à toute forme d'élevage.

Mais d'autres problèmes apparaissent. Les métayers liés par contrat apportent les produits mentionnés ci-dessus, mais cela ne suffit pas pour nourrir la famille et offrir de grands repas. Et ce ne sont pas les quelques rangées de légumes plantées sous les remparts et les arbres fruitiers incorporés dans le parc à l'anglaise qui peuvent fournir de quoi alimenter la table des maîtres et celle de leur nombreuse domesticité. C'est au mieux un appoint<sup>350</sup>. Une part importante de la nourriture, la viande notamment, doit donc être achetée à l'extérieur. Par ailleurs, il faut abriter les chevaux et les voitures. L'architecte Émile Lemaigre est chargé de construire des écuries modernes (plan rationalisé, adduction d'eau, logement confortable pour les palefreniers, quatre garages pour les voitures...). Les écuries sont placées à la limite du parc et de la forêt. Elles sont donc assez proches du château pour que le maître de maison puisse veiller sur ses chevaux et assez éloignées pour éviter les odeurs. Pour assurer une meilleure séparation entre le parc et les écuries, ces dernières sont entourées d'un rideau d'arbres. On choisit des arbres à feuilles persistantes pour la partie la plus proche du château, ainsi, même en automne, les écuries sont pratiquement invisibles depuis les chambres.

### 3.3 Une gestion mixte

Il existe au moins un troisième type, représenté par le château de La Grangefort (Les Pradeaux, 63). C'est, semble-t-il, une combinaison des deux systèmes précédents. Les archives de ce domaine étant conservées hors de France<sup>351</sup>, nous devons nous limiter à des hypothèses tirées des observations faites sur place et des quelques informations glanées auprès d'érudits locaux. Dans le parc, à proximité du château, il y a une sorte d'îlot réservé à de pittoresques dépendances agricoles. En dehors du parc, de l'autre côté de la route, se tient une très grande ferme, dont l'imposante habitation mériterait l'appellation de maison de maître. Cet ensemble appartenait à l'origine au propriétaire du château et était selon toutes vraisemblances à la tête

---

<sup>349</sup> Les baux sont conservés dans les archives de la famille Miramon.

<sup>350</sup> Le petit jardin situé sous les remparts, directement accessible depuis le logement du gardien, était peut-être réservé à ce dernier.

<sup>351</sup> Par l'actuel propriétaire néerlandais.

d'un vaste domaine. C'était la maison du régisseur et le centre de la grande exploitation. Ainsi, le domaine agricole est divisé en deux sphères : une petite exploitation interne, probablement pour nourrir les gens du château et une grande exploitation externe pour assurer des revenus.

Ce système permettrait de pallier le problème évoqué pour Pesteils, à savoir une fourniture insuffisante de denrées alimentaires liée à l'externalisation des activités. L'organisation mise en place à La Grangefort vers 1850 pourrait avoir un autre objectif : la création d'une ferme modèle toute proche pour que le châtelain puisse expérimenter de nouvelles techniques ou peut-être pour que madame puisse jouer à la bergère et prendre une collation avec ses amies dans un cadre pittoresque comme cela se pratique à la même période au château de Montfort<sup>352</sup>. Le cheptel proche du château étant très limité, les inconvénients restent minimes. Ainsi on concilie exploitation efficace et ferme d'agrément et/ou d'étude.

### 3.4 Vers une agriculture moderne

Dans l'esprit du XIX<sup>e</sup> siècle, le notable, tout particulièrement le châtelain, est un détenteur du savoir et il se sent souvent investi d'un rôle de guide. Depuis le règne de Louis-Philippe, les châtelains s'investissent plus fortement dans des démarches de modernisation et d'amélioration des techniques agricoles. Ils sont les relais des découvertes de l'agronomie et les promoteurs de nouveaux outils ou engrais. On leur doit en partie l'introduction du chaulage et l'utilisation de nouvelles semences (le froment remplace peu à peu le seigle et le sarrasin)<sup>353</sup>. Certains se spécialisent dans l'amélioration du bétail, en opérant des sélections et des croisements. Pour l'Auvergne l'un des plus fameux exemples est celui de l'agronome Ernest Tyssandier d'Escous<sup>354</sup>, rénovateur de la race bovine Salers.

Mais comme le soulignent Philippe Grandcoing et Robert Hérin<sup>355</sup>, l'importance du rôle de ces châtelains agronomes a eu tendance à être sur-valorisée. Ces agronomes, peu nombreux,

---

<sup>352</sup> Il s'agit très vraisemblablement du château de Montfort-le-Gesnois (Montfort-le-Gesnois, Sarthe). Mark GIROUARD, *La vie dans les châteaux français*, p. 278.

<sup>353</sup> Corinne DALLE et Henri HOURS, *Le monde agricole dans le Puy-de-Dôme, XVIII<sup>e</sup>- milieu du XX<sup>e</sup> siècle*.

<sup>354</sup> Ernest Tyssandier d'Escous (1813-1889), oncle par alliance du duc de la Salle de Rochemaure, propriétaire du château de Clavières-Ayrens... dont le parc est peu à peu détruit par les salers qui y paissent.

<sup>355</sup> *RENCONTRE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE EN PERIGORD, Château et innovation*, Actes du colloque des 24, 25 et 26 septembre 1999, Bordeaux, CAHMC-Institut d'Histoire, Ausonius, 2000.



ont eu une influence probablement limitée du fait de leur faible implantation et sans doute d'une résistance des agriculteurs locaux face à ces nouveautés qui n'avaient pas toujours fait leurs preuves ou qui ne se montraient parfois pas à la hauteur des promesses et des espérances.

Toutefois, il est un domaine où l'apport des châtelains ne peut être remis en doute : c'est l'amélioration de la gestion des eaux. Ils ont pris le relais des intendants du roi qui avaient commencé à assécher les marécages, notamment autour des grandes villes comme Clermont-Ferrand<sup>356</sup>, et ont utilisé des techniques de drainage plus efficaces. Ces travaux ont essentiellement concerné des domaines situés dans la plaine de la Limagne et dans le Bourbonnais. Toujours bien informé, le duc de Morny achète en 1853 une machine à fabriquer les drains. Ce qui lui sera utile pour l'assèchement de ses terres. L'investissement sera d'autant plus vite rentabilisé que l'année suivante, le gouvernement lance une campagne d'envergure en faveur du drainage des sols pour l'agriculture<sup>357</sup>. Morny, après avoir acheté de la chaux aux « chauniers » locaux, décide de fabriquer lui-même ce dont il a besoin ; il achète des champs de calcaire et construit ses propres fours<sup>358</sup>.

Quelques initiatives valent la peine d'être mentionnées. En 1842, le comte André de Bonneval crée dans son château de Lafont (Broût-Vernet, 03), agrandi pour l'occasion, l'Institut agricole du centre dont le rôle est de diffuser les techniques agricoles modernes. Quelques châtelains ajoutent à leur résidence une ferme modèle, c'est le cas au château de Caillac (Vezac, 15), de Lyonne (Condat-Lyonne, 03), de Nades (Nades, 03).

Dès le début du Second Empire, le duc de Morny fait aménager sur ses terres de Nades une ferme modèle<sup>359</sup>. Il constitue autour de lui une équipe pour exécuter ses ordres et gérer le domaine. Pour exploiter ces terres, il fait créer un petit village dont la tête est le pavillon administratif. Il abrite le bureau de Lenghini, l'ingénieur, le coffre-fort, une bibliothèque spécialisée (culture et élevage) et même une presse pour pouvoir multiplier les documents utiles. Dans ce pavillon sont logés les membres du personnel au sommet de la hiérarchie. Les trente appartements ont tous l'eau courante et leurs occupants peuvent même profiter d'une baignoire.

---

<sup>356</sup> Annie FRIER et Françoise GIBERT, « Une famille de maçons à Montferrand : les Ricard », in *De Montferrand à Saint-Petersbourg, Auguste-Ricard de Montferrand (1786-1858)*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 17, 18 et 19 septembre 2008, pp. 52-54.

<sup>357</sup> Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades.*, p 48.

<sup>358</sup> L'utilisation de la chaux sera par la suite abandonnée car on s'est rendu compte que l'abus de chaux nuisait aux récoltes.

<sup>359</sup> Cette dernière est décrite par Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, pp. 38-48.

Les appartements sont meublés avec recherche. Ce luxe permet tout autant d'assurer le confort des occupants que d'impressionner voisins et visiteurs. Les jardiniers sont logés dans les deux tours présentes à proximité. Ce petit village possède sa boucherie, sa laiterie, son fournil, et même son atelier de menuiserie et sa forge. Les bâtiments sont conçus de manière rationnelle et on utilise largement le marbre pour assurer une bonne hygiène dans les ateliers liés à l'alimentaire.

Le domaine de près de deux cent hectares dispose de cent soixante châssis vitrés et de plusieurs serres, de quatre hectares de jardins clos de murs, pour la pépinière, le potager, les arbres fruitiers et les cultures florales. La pollinisation est assurée par dix-huit ruches. Les espaces de stockage et de production, de vastes dimensions, sont dotés de toutes les installations modernes souhaitables. Les plans de travail de la laiterie sont en marbre, pour l'hygiène, et la production du beurre est simplifiée par la baratte mécanique. Au moins l'une des granges est dotée d'un système de treuil afin de décharger rapidement et sans peine le foin et la paille.

Le cheptel compte plus de six-cents têtes de bétail, sans compter les volailles. Le matériel agricole est abondant, diversifié et moderne. Outre les charrues anglaises à roue, on retrouve dans l'inventaire les premiers outils mécaniques (coupe-racine, faneuse, faucheuse, semoir, et même une batteuse en bois et fonte actionnée par une locomobile).

## Chapitre 4 : Parcs et jardins

La taille du jardin d'agrément n'est bien souvent pas directement proportionnelle à la superficie totale du domaine. Sauf contraintes géographiques particulières (éperon rocheux) ou pression urbaine, le jardin doit avoir une taille « confortable », c'est-à-dire suffisante pour pouvoir y flâner, y recevoir. Un tout petit jardin d'agrément au milieu d'une grande plaine réservée à l'agriculture apparaîtrait sans doute mesquin. Néanmoins, sauf passion dévorante pour la collection d'arbres et de plantes comme à Balaine (Villeneuve-sur-Allier, 03) ou à Caillac (Vézac, 15), le parc d'agrément<sup>360</sup> ne dépasse qu'exceptionnellement les un et demi à deux hectares. La moyenne se situe aux environs d'un hectare, que le domaine mesure au total quelques hectares ou plusieurs dizaines d'hectares. Cette superficie offre semble-t-il un bon compromis entre la promenade et l'entretien par des jardiniers, et ce sans trop rogner sur la terre génératrice de revenus. Les parcs de l'Allier seraient un peu plus grands que leurs homologues

---

<sup>360</sup> Hors grand parc, forêt dont l'aménagement se limite à la création d'allées cavalières.

de Haute-Auvergne, ce qui peut en partie s'expliquer par la différence de relief entre ces deux zones. Il est plus aisé de flâner dans un jardin légèrement vallonné que dans un jardin au flanc d'une montagne escarpée dont les chemins sembleraient tracés pour des chèvres ou réservés à des sportifs.

Les parcs de plusieurs dizaines voire de plusieurs centaines<sup>361</sup> d'hectares, comme Barante (Dorat, 63), Nades (Nades, 03) ou Randan (Randan, 63) font figure d'exception et sont le fait de grands personnages ou de familles illustres. Le premier appartient à Prosper Brugière, baron de Barante, grand homme politique et diplomate, fait Pair de France. Le second est la propriété du duc de Morny, demi-frère de Napoléon III. Le troisième appartient à Adélaïde d'Orléans, sœur de Louis-Philippe.

## 1 Mettre en valeur

La manière dont le château est mis en valeur dépend à la fois de la nature du site et de la volonté des propriétaires. Certains sites d'exception dictent parfois la voie à adopter. En effet, il est difficile de cacher un château au sommet d'un éperon rocheux qui domine toute une vallée. De même qu'il est ardu d'exposer à la vue de tous un bâtiment lové dans le repli d'un vallon. La nature du terrain étant très variée dans la zone étudiée, plusieurs cas de figures peuvent se présenter. Certains types, liés à une configuration géographique spécifique peuvent se retrouver dans les trois départements. D'autres semblent davantage liés à des habitudes propres à des zones particulières.

### 1.1 Le château sur un promontoire

À moins de verser dans le château troglodytique, certains sites mettent inévitablement la demeure à la vue de tous. Ceci est particulièrement le cas lorsque le château est anciennement implanté, les châteaux à vocation militaire devant permettre une bonne surveillance des

---

<sup>361</sup> Lorsqu'il est question de centaines d'hectares, on ajoute probablement au parc aménagé, la forêt contiguë au domaine, mais les rares descriptions chiffrées retrouvées ne sont pas assez précises.

alentours. Ainsi, entre autres, les châteaux de Chazeuil (Varennes-sur-Allier, 03), La Palice (Lapalisse, 03), Anterroche (Murat, 15), Pesteils (Polminhac, 15), Saint-Etienne (Aurillac), de château Dauphin (Pontgibaud, 63), et dans une moindre mesure celui de Couzans (Vebret, 15) sont placés au sommet d'une proéminence rocheuse, qui les offre à la vue de tous, des kilomètres à la ronde. Dans les trois départements étudiés, il y a des châteaux perchés sur des promontoires, mais ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme sont assez peu nombreux à avoir été remaniés au XIX<sup>e</sup> siècle. Les ruines sont laissées en l'état ; elles ont parfois été restaurées plus tardivement encore<sup>362</sup>. Parfois, des constructions ex-nihilo utilisent des sites que n'auraient pas boudés des bâtisseurs médiévaux. C'est par exemple le cas pour le château de Cornonet (Parentignat, 63) où, du logis et des terrasses, la vue est dégagée sur des kilomètres. Bien souvent, le relief contraint à limiter le jardin d'agrément à la surface aménageable en terrasse, le parc doit fréquemment être excentré comme à Pesteils (Polminhac, 15), Anterroche (Murat, 15) et au Cornonet (Parentignat, 63).

Puisqu'il est inutile de penser dissimuler le château aux regards extérieurs, les propriétaires préfèrent alors jouer sur la mise en valeur et la visibilité du château, en favorisant parfois nettement les façades les plus exposées. Un souci particulier est accordé à la silhouette et aux décors des parties les plus visibles. À Anterroche, la façade arrière est aussi sobre que la façade principale est animée. Les saillis, les retraits, les contrastes entre les surfaces planes et les tours rondes et les jeux d'ombre apportés par les arcs des loggias lui confèrent une allure remarquable. Les propriétaires actuels se font toujours un plaisir d'emmener leurs hôtes à un point précis de l'autre versant de la vallée, afin qu'ils puissent admirer le château dans son ensemble. Cette promenade a un circuit pré-défini qui passe près de fermes pittoresques avant de conduire au point qui offre la vue la plus parfaite. Il est tout à fait possible que cette habitude remonte à plusieurs générations, peut-être même à celle de l'instigateur des grands travaux du XIX<sup>e</sup> siècle, ravi de pouvoir présenter si magnifiquement le résultat.

Tout ce qui pourrait gêner la vue est abattu ou limité en hauteur. À Pesteils, écuries et granges sont démolies et les murs d'enceinte de la forteresse sont réduits à la hauteur de quelques assises, formant un garde-corps. De hauts arbres risquant de masquer la demeure, ils sont pratiquement bannis de ses abords immédiats, on leur préfère des arbres bas ou qui

---

<sup>362</sup> Le Puy-de-Dôme compte notamment quelques chantiers de restauration au XX<sup>e</sup> et au XXI<sup>e</sup> siècle. L'exemple le plus marquant, et l'un des plus exemplaires est celui du château de Tournoël, patiemment restauré par Claude et Bernadette Aguttes depuis la toute fin du XX<sup>e</sup> siècle.

supportent d'être contenus par des tailles répétées (prunus, buis, charmes). Les arbres dépassant les trois ou quatre mètres sont rares, ils sont isolés afin de ne pas trop cacher le château, tout en offrant une ombre fort appréciable en été<sup>363</sup>.

## 1.2 Le château au cœur du parc

Un autre mode de mise en valeur est, lui, adaptable à pratiquement tous les reliefs (de moyens à faibles). Il consiste à créer une belle entrée pour le parc, qui donne sur une allée bordée d'arbres ou d'arbustes (selon le dénivelé et la longueur de l'allée) présentant le château au bout de la perspective. À Madic (Madic, 15), Leybros (Ytrac, 15), ou Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63), un magnifique portail en fer forgé souligne l'entrée du domaine et ouvre sur une allée en-gravillonnée qui conduit à la maison des maîtres. Le portail du château de Lord Davis, de très belle facture, aurait d'ailleurs été présenté à l'Exposition universelle de 1878<sup>364</sup>. À La Mothe (Calvinet, 15), les vastes granges et écuries du XVIIIe siècle, disposées de part et d'autre de l'allée, contribuent à renforcer l'importance du château. Ce dispositif, quoique tout à fait adapté à la topographie bourbonnaise, y est assez peu usité, la préférence allant le plus souvent aux aménagements plus occultants. Pour le Puy-de-Dôme, le château de Lord Davis fait un peu exception, ce dispositif pourtant fréquent dans les siècles précédents est peu repris au XIXe siècle. Le château, s'il est à la tête d'un domaine un peu important est souvent très en retrait par rapport à la route.

## 2 Mettre à distance

L'espace du château est un espace à part dans le paysage. Si sa singularité peut être soulignée par des essences d'arbres exotiques, il doit aussi être séparé de l'espace banal. La frontière entre ces aires est marquée différemment selon les zones.

---

<sup>363</sup> Afin de créer un rideau d'arbres assurant un peu d'intimité aux gens du château, les anciens propriétaires de Leybros (Ytrac, 15) avaient, dans les années 1960, placé une rangée de conifères sur le pourtour du château. Hélas, ils n'étaient pas des adeptes de la sylviculture et s'étaient passé des services d'un paysagiste. L'effet a été rapidement calamiteux : les arbres, trop serrés et trop proches du château, formaient un rideau si dense qu'il occultait totalement le paysage et limitait l'entrée de la lumière dans le château. Une partie des arbres a depuis été abattue. Ce type de prison végétale n'a pas été observé pour les campagnes du XIXe siècle, où le recours à des hommes de l'art, assez fréquent, évitait ce genre de mésaventures.

<sup>364</sup> Source orale : M. Basset, propriétaire.

Pour les grands châteaux, le portail d'entrée est monumentalisé par une porterie et/ou une maison de gardien, à la fois pittoresque et utile. Le baron Cadier de Veauce commande à Moreau, pour son château de Veauce (Veauce, 03) une maison de garde à pans de bois<sup>365</sup> et une porterie de style troubadour<sup>366</sup>. Le duc de La Salle de Rochemaure fait édifier les pavillons dits de « La grille » pour loger le gardien qui veille sur Clavières (Ayrens, 15)<sup>367</sup>. Même le modeste château de Foulan (Ytrac, 15) a sa maison de garde<sup>368</sup>. Ces constructions sont des bornes qui marquent l'entrée dans l'espace du château, leurs dimensions et le soin apporté aux décors doit indiquer la richesse de la famille.

Selon les zones étudiées, l'accent est plus ou moins mis sur la volonté de marquer la limite, de cacher et de donner de l'intimité.

## 2.1 Allier

Dans l'Allier, les constructeurs ont fortement tendance à clore et à dissimuler autant que possible leur château. Il n'est évidemment là, pas question de châteaux placés sur des sites très en vue comme La Palice (Lapalisse, 03) ou Chazeuil (Varenes-sur-Allier, 03). Les châteaux les plus « protégés » sont situés sur des terrains peu ou pas vallonnés. Le domaine peut être cerné de haies vives, comme aux Issards (Autry-Issards, 03) ou de hauts murs comme à Nades (Nades, 03)<sup>369</sup>. Parfois, il y a haie vive et murs hauts. C'est vraisemblablement le cas du château d'Embourg à Souvigny (03)<sup>370</sup>. Cette habitude est peut-être à mettre en rapport avec ce qui est observé dans la Sologne toute proche : les murs évitent que le gibier s'en aille. Cette clôture permet également de bien s'isoler de l'exploitation agricole voisine, en créant un cadre propre à la vie de famille et aux réceptions.

<sup>365</sup> Novembre 1865. A.N. 524 AP 7 0 et A.D.03 19 J 6 T 3.

<sup>366</sup> Septembre 1867. A.D.03 19 J 6 T 3.

<sup>367</sup> Les pavillons de « La grille » sont les derniers vestiges du château de Clavières-Ayrens, ravagé par un incendie causé par la foudre et démembré pour vendre les très nombreuses sculptures ornant les façades. Ces pavillons remaniés vers 2006-2007 sont redevenus des logements. Le jardinet a la particularité d'être marqué par deux immenses piles, disproportionnées par rapport aux bâtiments : les piles de l'ancien portail.

<sup>368</sup> De petites dimensions, elle n'est composée que d'une pièce de vie/cuisine et d'une chambre au premier étage.

<sup>369</sup> À Nades, le mur mesure près de 7,5 kilomètres de longueur. Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, p. 65.

<sup>370</sup> « Vraisemblablement », car le double rideau de protection ne permet pas de voir s'il s'agit du bon château.

Toutefois, certains châtelains n'ont pas jugé utile de s'enfermer dans ces dispositifs. Ils peuvent ainsi davantage profiter du paysage champêtre. Au château des Guichardeaux (Saint-Gérande-de-Vaux, 03), il n'y a ni mur ni haie, il est simplement placé au cœur d'un vaste domaine, dans un parc arboré. Il est de ce fait presque invisible depuis la route la plus proche. À la Chaussière (Vieure, 03), le parc est clos de murs du côté de la route qui limite la terrasse, mais le mur n'est pas assez haut pour masquer le château que l'on peut admirer depuis la chaussée. Ainsi les habitants dont la demeure tourne le dos à un parc densément boisé peuvent tout de même profiter du paysage sur le côté le plus dégagé. Le mur n'occulte pas, il est surtout une limite qui évite les intrusions.

## 2.2 Puy-de-Dôme

Dans le Puy-de-Dôme, les grands châteaux aux fondations anciennes sont souvent moins près des routes que leurs homologues du Bourbonnais. Ils sont généralement placés au cœur du domaine. Ainsi même sans murs de clôture, les châteaux de Barante (Dorat, 63), La Grangefort (Les Pradeaux, 63), Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63) sont quasiment invisibles depuis les chemins voisins.

Pour les petits et les moyens châteaux neufs, on cherche le plus souvent à s'isoler sans tout à fait se masquer. Même lorsque la séparation est clairement matérialisée, elle indique une limite sans forcément chercher à dissimuler le château. Là, la demeure n'est pas reculée au centre du domaine, mais tend à être dans le tiers le plus proche de la route et on refuse de ceindre le domaine d'un rideau d'arbres qui obstrueraient la vue.

Aux châteaux de Jumeaux (63), de Saint-Priest (Issoire, 63), ou à celui de Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63), le château est séparé de la route par un muret bas et des grilles. La bande de terrain comprise entre la grille et le logis est plantée d'arbres ou d'arbustes qui isolent un peu sans véritablement masquer. Le château Boulon présente la même organisation, mais volontairement ou non, la végétation s'est tellement développée qu'il faut être à quelques kilomètres pour entrapercevoir le haut des tours. À La Canière (Thuret, 63), deux pavillons bas marquent l'entrée du domaine ; entre eux, des murets bas couverts de grilles délimitent un chemin qui conduit à l'entrée d'honneur du château. L'allée étant longue, elle est ponctuée

d'arbres qui en hiver dissimulent à peine le logis.

Le château de La Vernède (Saint-Rémy-de-Chagnat, 63) est quant à lui aisément visible, la limite du domaine est marquée par un cours d'eau qui rejoint un bras de rivière. Au milieu d'une plaine, il est placé sur une sorte de presqu'île.

Face à la prégnance des deux modèles (château caché ou isolé mais visible), nous pouvons nous interroger sur les raisons qui ont poussé les châtelains à opter pour l'une ou l'autre de ces solutions. Même pour les modestes réalisations, le relief et la superficie du terrain ne sauraient expliquer la proximité entre le château et la route, cela relève d'une volonté du propriétaire. Il n'y a pas de répartition géographique claire, même si au nord du département on semble opter un peu plus souvent pour le modèle fermé. Plusieurs facteurs semblent entrer en ligne de compte : la proximité avec l'Allier et ses clôtures omniprésentes, le type de chantier (intervention sur un bâti ancien ou construction *ex-nihilo*) et peut-être l'origine du châtelain. Pour les châteaux de Barante et de La Grangefort, on pérennise le site en reconstruisant à l'emplacement des ruines, le château est donc visible ou non en fonction du choix des premiers constructeurs. Mais à La Grangefort, c'est l'aménagement du site qui joue un rôle décisif : au sommet d'une butte, il pourrait être visible de loin si on ne conservait pas la forêt qui a entouré les ruines et si on ne l'épaississait pas en ajoutant de nouveaux arbres plus ou moins exotiques. Les châteaux de Jumeaux, de Saint-Priest et de Sellamine (Auzat-le-Combe, 63), qui restent bien visibles sont bâtis par des hommes issus de la petite bourgeoisie voire de la paysannerie et qui ont fait rapidement fortune. Il est tout à fait envisageable qu'ils n'aient pas souhaité dissimuler leur château, symbole de leur réussite.

### 2.3 Cantal

Enfin dans le Cantal, les domaines ne sont qu'exceptionnellement entièrement clos. Pour Sedaiges (Marmanhac, 15) et Les Ternes (Les Ternes, 15) les hauts murs sont très certainement hérités des siècles passés. Seuls deux châteaux sont volontairement et quasiment totalement encerclés, il s'agit de Fabrègues (Aurillac) et de Mazergues (Sénerzergues, 15). Le premier est clos de murs, l'autre d'une haie placée à bonne distance. Ces deux demeures, distantes d'une cinquantaine de kilomètres, ont appartenu à la famille de Sarret. C'est peut-être cette famille qui décide d'adopter ces clôtures totales, si peu fréquentes dans cette zone.



La plupart du temps, la fermeture est partielle, le mur ou le muret n'est présent que sur la portion du domaine exposée directement à la route. La clôture maçonnée ne fait alors que quelques dizaines de mètres de long, comme à Leybros (Ytrac). À Caillac (Vézac, 15), Lascaux (Ytrac, 15), Lamartinie (Ytrac), il ne s'agit selon les sections que d'un mur ou d'un muret couronné de grilles. Les autres cotés sont délimités par les clôtures des pâturages. La séparation peut être encore plus ténue, avec simplement un muret bas et des grilles. Ce qui permet aux passants d'admirer le petit château du Trancis (Ydes, 15), une curieuse juxtaposition de fragments miniatures de châteaux de la Loire. Il arrive que la limite du domaine soit indiquée de manière presque symbolique : un grand portail qui n'est presque pas prolongé par des murs, comme à Layre (Saignes, 15), ou par de simples petites bornes d'andésite de moins de 80 centimètres de haut comme à Pesteils (Polminhac, 15). À Pesteils, les villageois peuvent profiter du petit et du grand parc, seule la terrasse, réservée à la famille est nettement isolée<sup>371</sup>. Elle reprend la forme de l'ancienne cour ceinte de remparts. Ces derniers, remplacés par des murets d'appui évitent une chute dans les délimitations que sont les falaises et dans les fossés plats qui ont été recreusés à la fin du XIXe siècle.

Il semblerait que les châtelains cantaliens du XIXe siècle ne se sentent obligés de tout clore pour conserver une intimité : la différence de végétation indique les limites et le prestige des occupants paraît suffire à décourager les importuns. Par ailleurs, des châtelains peut-être plus accessibles et qui prêtent leur parc pour les fêtes populaires s'assurent une certaine déférence qui garantirait le respect de l'espace du château.

### 3 Un environnement d'exception

Au XIXe siècle, l'architecte n'est plus jardinier, c'est le début du règne des paysagistes<sup>372</sup>. Au niveau de l'Auvergne, deux noms sont omniprésents : Choulot et Treyve. Le premier est le comte Paul de Lavenne de Choulot, créateur de plusieurs centaines de parcs en France et en

---

<sup>371</sup> Il faut toutefois préciser que même si l'accès aux parcs est possible, les villageois ne s'y rendaient probablement que lors des fêtes et n'empruntaient les chemins que pour accéder à l'une des sources ou au calvaire. C'est surtout de nos jours que cette absence de limites nettes se fait sentir. Les randonneurs et les curieux ne s'arrêtent qu'aux grilles, ils profitent du parc et parfois s'y installent (tentes ou camping-cars). La « bulle » autour du château semble avoir disparu ; signe que le regard porté sur le château a changé. Ce n'est plus un lieu craint et respecté, c'est un monument artistique et touristique auquel chacun doit pouvoir avoir « accès ».

<sup>372</sup> Voir dictionnaire biographique, vol. II.

Europe, dont près d'une trentaine en Auvergne. Le second nom est celui d'une dynastie bourbonnaise d'architectes paysagistes, fondée par François Treyve dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et encore active au moins à la fin du XX<sup>e</sup> siècle<sup>373</sup>. Les Treyve ont dessiné plusieurs dizaines de parcs en Auvergne, l'essentiel de leurs dessins retrouvés représentent des jardins à l'anglaise. Quelques commandes, plus rares, sont davantage inspirées du jardin à la française, comme au château des Ternes (Le Ternes, 15). D'autres noms apparaissent plus ponctuellement, comme Luizet et Barret à Couzans (Vebret, 15) et au Plessis<sup>374</sup> (Le Donjon, 03), Lebreton au château de Fargues (Vitrac, 15), Redont à Mazergues (Sénezeergues, 15) et André Édouard au château de Travers<sup>375</sup> (Saint-Sandoux, 63).

Parfois, les propriétaires, eux-même botanistes, supervisent l'aménagement des sols et définissent les plantes les plus adaptées ou celles qui peuvent être acclimatées. Les parcs d'Aglæ Adanson (La Balaine, Villeneuve-sur-Allier, 03) et de Jordan de Puyfol (Courbelimagne, Raulhac, 15) offrent une belle diversité d'espèces et d'ambiances.

Afin d'accroître les charmes des parcs et jardins, on a généralement veillé à éloigner les sources de désagrément. Les étables, les porcheries et les fosses à fumier sont soigneusement écartées des zones réservées aux loisirs. Les parcs à l'anglaise reconstituent une nature idéale, dans laquelle aucun sens, pas même l'odorat, ne doit être indisposé. Le parc et le jardin sont tout entiers tournés vers l'agrément. Les chemins sinueux sont propices à la promenade. Les bancs, disposés à l'abri de la végétation ou au contraire à des points offrant un panorama particulièrement beau, favorisent le repos et la contemplation.

### 3.1 Les espaces paysagés

Les espaces extérieurs dédiés à l'agrément dans lesquels la végétation est mise en scène sont essentiellement de quatre types : la terrasse, le jardin d'agrément, le petit parc et le grand parc. Ils s'observent principalement autour des grandes demeures. Les propriétaires des plus modestes réalisations se contentent d'une moindre diversité.

---

<sup>373</sup> Le dernier représentant en date, Philippe Treyve, co-fondateur de Jardiland France, est peut-être toujours actif, il l'était encore dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>374</sup> A.P. Duquaire.

<sup>375</sup> Notice des Monuments historiques n° PA00092386.

La terrasse qui entoure la demeure est l'espace le plus mondain, c'est l'écrin direct du château, il doit donc le mettre en valeur sans le masquer. Le sol est, le plus souvent, engravillonné et ponctué par des pots imposants aux formes recherchées. Les limites sont généralement rehaussées de buis ; en haies basses ou en topiaires, ils soulignent les axes de symétrie, ou la partie centrale. C'est une nature utilisée comme un décor, où tout est question de proportions et de maîtrise. S'ils étaient trop hauts, les buis qui rythment la façade du château de Dreuille (Cressanges, 03) masqueraient la vue depuis les fenêtres et obscurciraient les pièces du rez-de-chaussée.

Il n'est pas rare de trouver des arbustes en pots qui ponctuent la terrasse. Il peut s'agir de lauriers roses (*nerium oleander*) comme à Pesteils (Polminhac, 15) et probablement à Clavières (Ayrens, 15) ou d'orangers, comme à Busset (Busset, 03), Montaclier (Yssac-la-Tourette, 63), Randan (Randan, 63) ou à La Chassigne (Thiers, 63), bien que dans ce dernier cas, l'usage remonte potentiellement au XVIIIe siècle. Assez exceptionnellement, la terrasse reçoit des plantes exotiques telles que des agaves ou un palmier. Cela paraît d'autant plus étonnant que les deux cas recensés correspondent à des châteaux plutôt modestes : Bellerives (Pérignat-ès-Allier, 63) et La Bergerie (Dompierre-sur-Besbre, 03)<sup>376</sup>. À Pérignat-ès-Allier au moins, les sujets semblent être en pleine terre.

Les nombreuses modifications effectuées depuis le XIXe siècle ne permettent pas de préciser s'il y avait des plantes à fleurs en bordures ou dans des pots comme cela est parfois le cas aujourd'hui<sup>377</sup>. Toutefois, sur certaines cartes postales du tout début du XXe siècle, il arrive de trouver un massif de rosiers, ceint de buis bas. Le massif peut être placé dans l'axe principal du château, à une distance des murs suffisante pour laisser circuler une calèche, comme à La Charnée (Le Veudre, 03) ou au Pointet (Broût-Vernet, 03). Le massif peut également délimiter la face latérale de la terrasse, ainsi à Saint-Alyre (Sanssat, 03). Certains clichés du château de Beaumont (Pouzy-Mésangy, 03) laissent deviner le long des murs des touffes compactes fleuries qui pourraient être des hortensias (*hydrangea*).

Vient ensuite le jardin d'agrément, lui aussi très structuré, il occupe tout au plus quelques centaines de mètres carrés. Il peut relier l'entrée au château, ou en animer la façade postérieure.

---

<sup>376</sup> À La Bergerie il n'y avait qu'un palmier, c'est à Bellerives que la terrasse présentait un palmier et deux agaves.

<sup>377</sup> Les plans des plantations ne concernent le plus souvent que le jardin ou le petit parc. Pour les environs immédiats de la construction, on devine au mieux les zones végétalisées sur les élévations, mais il est difficile de dire s'il s'agit de projets concrets ou de simples évocations visant à rendre le dessin plus séduisant.

C'est lui qui, de loin, met véritablement le château en valeur, son organisation parfaite montre la maîtrise du maître de maison sur son environnement. Afin de ne pas masquer la demeure, la végétation reste généralement assez basse. Comme l'indiquent les nombreux chemins qui le parcourent, c'est un espace de circulation entre le château et l'extérieur ou entre le château et la partie plus « sauvage », où la nature semble plus « naturelle ». Ce jardin est assez marqué par l'art du jardin dit à la française, ce n'est pas l'endroit des flâneries bucoliques. Le plus souvent, il est organisé de manière symétrique selon l'axe principal qu'est le centre de la façade. Par le jeu de la perspective il met donc en valeur l'entrée du château. Il est là encore fait largement usage des buis taillés assez bas pour délimiter des massifs aux formes plus ou moins complexes, dans lesquels les fleurs semblent avoir la part belle, mais sur les clichés et même sur les plans seuls les rosiers (buissons ou tiges) sont clairement identifiables. Le centre de la composition est très fréquemment occupé par une fontaine ou un bassin avec des jets d'eau comme à Layre (Saïgnes, 15), Les Ternes (Les Ternes, 15), Randan (Randan, 63) et Sellamine (Auzat-la-Combelle, 63) ou encore à La Vernède (Saint-Rémy-de-Chagnat, 63).

C'est dans le petit parc que l'influence des paysagistes et le goût pour les parcs à l'anglaise se font le plus sentir. Ce cercle entoure le plus souvent le château et la terrasse, il est comme le prolongement paysagé du jardin régulier. Le petit parc, dans lequel on se promène et on profite du charme de la nature mesure à lui seul généralement près d'un hectare. Dans les domaines les plus modestes comme Caumont (Ytrac, 15), entourés par la ville comme Les Ternes (Les Ternes, 15) ou ceints par un cours d'eau comme à La Vernède (Saint-Rémy-de-Chagnat, 63) le parc peut se fondre avec le jardin d'agrément, proposant en un espace restreint la fusion du jardin régulier (au centre) et du parc plus « libre » sur les pourtours. Dans les grands domaines, le parc paysagé peut mesurer plusieurs hectares comme à Clavières (Ayrens, 15), La Grangefort (Les Pradeaux, 63), Les Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03), Randan (Randan, 63).

Le cadre organisé avec art semble pourtant naturel. Tout convient à merveille aux usages du temps, avec ses sentiers qui serpentent au milieu de végétaux rares, entre une vue pittoresque et une zone aménagée pour le repos et la détente, abritée par un bosquet qui isole le flâneur du circuit de promenade. Selon la taille du parc, l'échelle des végétaux est différente. Dans le petit parc de Caumont, de moins d'un demi-hectare, les grands arbres ne sont guère utilisés qu'en périphérie, le centre n'est occupé que par des massifs et des arbustes à modeste développement qui ne risquent pas de créer une forêt étouffante qui accroîtrait la sensation de petitesse du jardin. Au contraire, dans le vaste parc de La Grangefort, des arbres de haute taille sont comme des

repères qui permettent de délimiter des zones aux ambiances différentes.

Dans cette nature idéalement composée, l'eau apporte ses charmes et sa musique. C'est souvent le cours d'eau, ou le lac qui est la pièce majeure qui régit l'organisation générale. Jouant avec le vallonnement du parc, l'eau dicte le tracé de certains sentiers et suggère l'emplacement des bancs aux points qui offrent les plus beaux paysages. Depuis ces endroits, la nature est semblable à un tableau, composé avec soin, afin que les volumes, les formes et les couleurs s'harmonisent au mieux. Curieusement, même les grands lacs, comme celui des Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03) ne semblent pas recevoir d'îlots comme cela est fréquemment le cas dans les parcs romantiques où, outre l'aspect esthétique, ils apportent un refuge aux personnes désireuses de se retirer du monde quelques heures<sup>378</sup>.

Au milieu de centaines de parcs à l'anglaise, le parc du château de Lamothe (Calvinet, 15) fait figure d'exception. Avec sa grande perspective (de plus de 70 m), ponctuée de massifs géométriques, de bassins et de balustrades ornées de vasques ouvragées, il offre une version simplifiée des grands jardins français du XVII<sup>e</sup> siècle.

Enfin, le grand parc, lorsqu'il existe, couvre la plus grande superficie de la zone dédiée à l'agrément. Toutefois, c'est bien souvent lui qui nécessite le moins d'aménagements puisque la nature n'y est que sommairement arrangée. Le grand parc n'est présent que dans les plus grands domaines, tels que ceux de Barante, (Dorat, 63), Nades (Nades, 03), Pesteils (Polminhac, 15) et Randan (Randan, 63). Il s'agit typiquement d'un vaste espace essentiellement boisé de quelques dizaines à quelques centaines d'hectares dévolu à la chasse et aux promenades équestres ou à bord de petits attelages. Le charme brut de la forêt, des mares, des rivières et des cascades se suffit à lui-même ; les principaux aménagements sont d'ordre pratique : on perce des allées cavalières pour faciliter la circulation. Au mieux, il peut y avoir, comme à Nades, de petites constructions dans les bois qui servent à l'élevage de gibier (faisans et perdrix)<sup>379</sup> et peut-être également un lieu pour se reposer et se restaurer lors des grandes sorties. Mais rien n'indique la présence dans la zone étudiée d'un système équivalent à celui mis en place au château de Boisgibaud à Ardon (45)<sup>380</sup>. Là, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le maître des lieux fait installer un télégraphe à bras en haut d'un pavillon construit au milieu d'un réseau d'allées, afin de surveiller le gibier et d'indiquer aux chasseurs la direction prise par l'animal.

<sup>378</sup> Le plan du parc de Rigoulène (Saint-Léonard-de-Noblat, 87) indique la présence de deux petites îles, aisément accessibles après quelque minutes de barque. Philippe GRANDCOING, *Le siècle d'or des châteaux*, p. 84.

<sup>379</sup> La faisanderie de Nades élevait chaque année quatre cents faisans et cinq cents perdrix. Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, p. 75.

<sup>380</sup> Bernard TOULIER, *Châteaux en Sologne*, p. 197.

### 3.2 Les plantes de la distinction

Le château est, nous l'avons dit, un site d'exception. La rupture avec l'environnement local est également souvent renforcée par le choix d'une végétation hors du commun. Les châtelains et leurs paysagistes intègrent dans les parcs et les jardins des espèces rares, parfois tout juste acclimatées à nos contrées. Les plants coûtent parfois très cher et sont transportés depuis des pépinières spécialisées, situées quelquefois à l'étranger<sup>381</sup>. L'héritier de la dynastie de paysagistes François Treyve, évoque la somme de deux guinées or pour un plan de *sequoia gigantea* de 10 centimètres<sup>382</sup> ! On fait venir ses plantes à grands frais, sans être toujours assuré de leur reprise. Ces dépenses ostentatoires permettent de renforcer le caractère hors du commun de l'habitation castrale.

Placés à proximité immédiate du château, les orangers et autres plantes gélives en pots nécessitent des soins particuliers et notamment une abondante main-d'œuvre lors de leur déplacement pour l'hivernage. Ces plantes, peu adaptées au climat auvergnat, soulignent la richesse de leur propriétaire car au-delà de l'achat, il faut pouvoir assurer leur conservation en ayant des espaces de stockage chauffés ou au moins tempérés. Ce qui explique que ces plantes soient surtout présentes dans les grands châteaux où l'ajout d'une orangerie représente une dépense tout à fait acceptable. Plus rarement, des plantes à la silhouette très exotique agrémentent les abords de la demeure. Ainsi une carte postale du château de Bellerives (Pérignat-ès-Allier, 63) montre, juste devant la demeure, un palmier et deux agaves qui semblent être en pleine terre, ce qui suggérerait l'utilisation de plants acclimatés. Il n'est cependant pas impossible que ces plants aient été mis en place provisoirement, une sorte de mise en scène pour la photographie. La dernière possibilité serait que le propriétaire, charmé par l'allure des plantes, ne se serait pas renseigné sur leur rusticité, oubli funeste pour des plantes qui n'auraient alors orné la terrasse que le temps d'un été.

Lorsque l'on fait appel à un homme de l'art pour le jardin ou le parc, il s'assure sans doute préalablement que les plantes qu'il envisage d'introduire ont de bonnes chances de

---

<sup>381</sup> Les plants étaient souvent transportés par chemin de fer, ce qui a eu parfois des conséquences inattendues. Selon la tradition locale, le chef de gare de Polminhac (15) aurait souvent reçu des plants (sans doute de variétés communes) ou des boutures (branches brisées lors du voyage). Ayant la main verte, il les aurait fait prospérer, ce qui aurait valu à sa gare d'être longtemps admirée pour ses plantations.

<sup>382</sup> L'arbre importé d'Amérique transitait par la Grande-Bretagne avant d'être commercialisé dans le reste de l'Europe. François TREYVE, « L'arboretum de Balaine », in *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, T. 50, 1960-1961, p. 504.

reprendre (création d'une fosse de substrat adapté) et de résister (plante rustique ou plant acclimaté). En pleine terre, les variétés les plus représentées sont les cèdres et les séquoias. On retrouve également des andromèdes, des tulipiers de Virginie, des prunus, des cryptomérias du Japon et des hêtres pourpres. Il y avait sans doute bien d'autres variétés mais les ans, les tempêtes et les pertes d'archives ne permettent pas d'élargir cette présentation. Même autour de châteaux moyens, les plantations peuvent être si abondantes qu'elles finissent à terme par dissimuler la demeure, comme au château Boulon (Châteauneuf-les-Bains, 63).

Quelques châtelains, connaisseurs en botanique se chargent à la fois de l'aménagement du sol (drainage/arrosage) et des abords (haies pour briser le vent froid), du choix des plantes et de l'organisation générale. Ainsi, Aglaë Adanson et Pierre Marty, à force d'ajouter de nouvelles espèces à leur parc, finissent par créer de véritables arboretums, respectivement à La Balaine (Villeneuve-sur-Allier, 03) et à Caillac (Vézac, 15). Celui initié par la botaniste Aglaë Adanson est l'un des premiers parcs botaniques et floraux privés de France<sup>383</sup>. Parmi les centaines d'espèces et de variétés cultivées et parfois acclimatées par la maîtresse de lieux, François Treyve mentionne les cornouillers de Floride, les érables du Japon, les cyprès chauve, les caryas, les sassafras, les cytises, un rarissime *cunninghamia* de Chine, et des végétaux à plus faible développement, mais aux fleurs élégantes et colorées : les kalmias, les andromèdes, les rhododendrons, les azalées venues de Chine et du Japon, ainsi que de nombreuses variétés de clématites<sup>384</sup>. La différence entre la nature environnante et ce jardin extraordinairement diversifié et coloré devait être si flagrante qu'elle est à l'origine d'une légende vivace selon laquelle Aglaë Adanson aurait canalisé des sources d'eau chaude qui lui auraient permis de conserver des plantes habituées à des climats plus cléments.

### 3.3 Les aménagements pour l'agrément

Depuis des siècles, les plus beaux jardins, de l'Alhambra à Versailles en passant par la villa d'Este, combinent la maîtrise de l'eau et du végétal. Les jardins des châteaux du XIX<sup>e</sup> siècle

---

<sup>383</sup> Il reste aujourd'hui encore tout à fait remarquable avec près de trois mille cinq cents espèces et variétés réparties sur vingt hectares. Au XIX<sup>e</sup> siècle il y aurait eu « seulement » environ mille deux cents variétés.

<sup>384</sup> François TREYVE, « L'arboretum de Balaine », pp. 502-505.

ne font pas exception. L'eau, calme ou mouvementée, participe grandement aux agréments champêtres ainsi qu'à la valorisation et à la mise en scène du château et de ses occupants.

Le parc disposant, à un emplacement adéquat, d'un lac, même modeste, offre un miroir dans lequel le château peut se refléter. Cette mise en scène donne lieu à de nombreuses photographies. C'est là que les maîtres de maison se font souvent photographier. À Pesteils, les différentes générations posent auprès du petit lac pour les clichés de famille<sup>385</sup>. C'est aussi le cadrage très fréquemment adopté par les envoyés des éditeurs de cartes postales puisqu'il offre à la fois la plus belle façade et l'image parfaite de la nature apprivoisée. Citons par exemple les nombreuses cartes postales du château de Beaulon (Beaulon, 03), du Chassaing (Riom, 63), de Clavières (Ayrens, 15), du Fromenteau (Toulon-sur-Allier, 03), de Montservier (Vic-le-Comte, 63).

Lorsqu'elles sont conservées, les douves peuvent également offrir un intéressant miroir d'eau, comme c'est le cas avec les vastes étendues d'eau qui entourent le château d'Avrilly (Trévol, 03). D'autres, plus modestes, comme aux Issards (Autry-Issards, 03) ou à Laugère (Agonges, 03), ne reflètent qu'une partie de la demeure, mais, en l'isolant, les douves forment un écrin qui met le château en valeur. Il arrive, exceptionnellement, que l'on crée des douves pour renforcer l'allure médiévale d'un château, comme à La Grangefort (Les Pradeaux, 63) où elles complètent le système défensif tout neuf. Ces dernières sont simplement décoratives et leur profondeur ne découragerait pas beaucoup d'assaillants... au niveau du pont-levis il n'y a guère plus de 30 centimètres d'eau. Il ne s'agit que d'une mise en scène dont les artifices ne sont pas sans rappeler les trompe-l'œil, ou les décors de théâtre.

Les jeux d'eau semblent assez rares en comparaison avec le nombre de bassins et de lacs aux eaux dormantes. De petits jets d'eau animent les bassins de La Grangefort et de La Vernède (Saint-Rémy-de-Chagnat, 63). À en croire la seule gravure qui subsiste du château de Sellamine (Auzat-la-Combelle, 63), plusieurs grands jets d'eau composés auraient orné le jardin, apportant vie et hauteur à un jardin bas très géométrisé à l'image des jardins français du XVII<sup>e</sup> siècle. Le jeu hydraulique le plus fréquent est une fontaine à débordements où, comme aux Roches (Saint-Ours-les-Roches, 63), une fois l'eau conduite à la fontaine avec assez de pression pour monter jusqu'à la vasque sommitale, la gravité se charge de l'animation. La relative rareté de l'eau dans certaines zones, particulièrement en montagne, ainsi que la difficulté de faire faire

---

<sup>385</sup> A.P. Famille de Miramon.



des travaux de fontainerie complexes expliquent sans doute la modestie des jeux d'eaux mis en œuvre dans les jardins au XIX<sup>e</sup> siècle en Auvergne, où, même lors des grandes périodes d'engouement pour l'art des fontainiers, les dispositifs restent le plus souvent sommaires, jouant surtout sur les débordements d'un bassin dans l'autre. Il ne faut toutefois pas oublier que les jeux d'eaux, très sensibles aux modes et aux problèmes d'entretien ont sans doute disparu en maints endroits. Ainsi, la grande fontaine en fonte du château de Pesteils ne résiste pas aux grands réaménagements du système d'adduction d'eau dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle<sup>386</sup>.

Dans les zones de plaines, notamment dans le Bourbonnais, les lacs naturels sont très nombreux. À l'aspect esthétique s'ajoute un point pratique : ils permettent de gérer plus aisément l'eau du domaine et d'assécher les environs, particulièrement les abords du château. Ils offrent également la possibilité de promenades en barque au milieu des nymphéas, comme aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03). Les plans d'eau et les rivières sont parfois artificiels, ce qui occasionne des soucis techniques, notamment dans les zones de montagne. Le débit d'eau doit être relativement important et constant, ce qui peut poser problème en haut d'un promontoire comme à Pesteils (Polminhac, 15). Il faut alors mettre en place des systèmes de redistribution de l'eau. L'eau du lac terminal est remontée vers la « source ». Mais ces systèmes, difficiles à mettre en place et assez onéreux, posent également d'importants problèmes de maintenance<sup>387</sup>. Même lorsqu'il s'agit seulement d'un lac dormant, il faut veiller à l'alimenter régulièrement sous peine de voir l'eau stagnante croupir, ce qui est désobligeant à la fois pour la vue et pour l'odorat.

Lorsque le site le permet, il existe une technique plus « simple » et ne nécessitant guère d'entretien : détourner un bras d'un cours d'eau voisin. Afin d'alimenter la roue à aube de l'atelier de travail du cuivre présent en contrebas du domaine du Martinet (Saint-Simon, 15), les propriétaires détournent une partie de l'eau de la Jordanne. Cet aménagement joint l'utile à l'agréable puisqu'il apporte l'eau vive à proximité du château. Ce parc romantique, peuplé de statues, offre un spectacle charmant, celui des Îles Borromées de la Jordanne. Les petites bosses naturellement présentes dans les champs étant cernées par les eaux, elles forment un archipel accessible par canot, puis d'île en île par pontons<sup>388</sup>.

---

<sup>386</sup> Démontée, cette fontaine a été offerte à la municipalité d'Aurillac qui l'a placée au cœur du square Vermenouze.

<sup>387</sup> L'entretien en est difficile... surtout quand il n'existe pas de carte ou de plan indiquant le passage des tuyaux. Au mieux les archives conservent les plans de surface, ceux du parc et non les détails des aménagements techniques. Ceci, ajouté au faible nombre de jardiniers explique sans doute la disparition progressive de beaucoup de ces cours d'eau.

<sup>388</sup> Le bras de la Jordanne a semble-t-il été détourné dès le XVIII<sup>e</sup> siècle pour actionner les marteaux de la dinanderie, mais les aménagements pour les loisirs datent du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le bord de l'eau, très apprécié, reçoit assez fréquemment une petite construction pour permettre aux promeneurs de faire une halte et de profiter des lieux, même lors des averses. Les fabriques, très en vogue au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont toujours des amateurs. Il peut s'agir d'un petit pavillon pour prendre le thé ou simplement pour se délasser au calme et à l'abri. Dans le parc de Beauvezeix (Coudes, 63), on crée une fabrique dans un jardin aux jeux d'eau inspirés de la renaissance italienne<sup>389</sup>. Le duc de La Salle de Rochemaure fait construire une grotte artificielle, à proximité du plan d'eau en contrebas de son château de Clavières (Ayrens, 15), tout comme le baron de Nervo à La Montmarie (Olliergues). De petites dimensions, cette rocaille permettrait à peine de recevoir deux personnes assises. Au nord du château de La Grangefort (Les Pradeaux, 63), un immense escalier ponctué de bassins en eau<sup>390</sup> conduit à une serre de style mauresque, dont la pièce centrale permet de se reposer ou de tenir salon au milieu des plantes exotiques au feuillage exubérant, dans le léger bruissement de la fontaine placée au centre de la pièce<sup>391</sup>.

L'une des fabriques les plus complètes se situe dans le parc du château du Martinet évoqué un peu plus tôt. Elle prend appui sur les rochers existants, le plus bas, au niveau du sentier, est un promontoire qui domine le cours d'eau, le plus haut forme une sorte de petite grotte. Cette dernière est aménagée en cuisine, ce qui, selon la tradition, permet de préparer le chocolat chaud que l'on déguste au goûter, sur une table en pierre construite sur le belvédère naturel. À ces grands exemples s'ajoutent des réalisations en matériaux fragiles qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Leur nombre est difficile à estimer puisque leurs traces sont rares. L'un des seuls cas documentés est celui des décors asiatiques créés pour les jeux d'été et les pièces de théâtre au château des Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03)<sup>392</sup>.

### 3.4 Le jardin archéologique

Dans quelques jardins, les végétaux servent de cadre à des collections de vestiges archéologiques en plein air. À Madic (15), les fragments de sculptures et le dépôt lapidaire pourraient en partie provenir du vieux château en ruines. Au château de la Vigne (Ally, 15)

---

<sup>389</sup> Dans ce jardin aménagé au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est difficile de déterminer si telle ou telle fabrique date du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>390</sup> Le plus grand des deux bassins mesure environ 6 mètres.

<sup>391</sup> Le cadre a été immortalisé par JB. Laurens. Laurens, *Album du château de la Grangefort près d'Issoire, quinze vues dessinées d'après nature et lithographiées*, Montpellier, 1872, planche n° 13.

<sup>392</sup> Les seules traces qui subsistent sont quelques photographies. A.P. de Villaine.

Gabriel de Raffin de la Raffinie, grand amateur « d'antiquités », achète ou récupère quantité de pierres sculptées. Les fragments sont présentés dans le parc et les ensembles plus complets sont parfois remployés dans le château. Le remplage de pierre du rez-de-chaussée de la tour d'escalier proviendrait de la chapelle des miracles de Mauriac, profondément remaniée au tout début du XXe siècle<sup>393</sup>.

Ces collections de plein air ne sont pas des cas isolés. Géraldine Mallet évoque plusieurs cas similaires dans le Languedoc et le Roussillon<sup>394</sup>. Philippe Grandcoing présente d'autres exemples de ces « jardins archéologiques » en Haute-Vienne<sup>395</sup>. Jacques-Joseph Juge-Saint-Martin expose ses chapiteaux et pierres tombales près de sa pépinière à Limoges.

Mais ces collections auvergnates paraissent bien modestes comparées à celle d'Henry Fayolles de Chorus de Chaptas au château du Couret (La Jonchères, Haute-Vienne<sup>396</sup> ou à celle du baron Alexandre Guiraud à Villemartin (Aude)<sup>397</sup>. Une autre différence est d'importance : alors que les collections de Haute-Vienne semblent toutes liées à des constructions *ex nihilo*, les deux exemples auvergnats dont il vient d'être question restent bien ancrés dans l'histoire puisque les bases de la demeure sont au moins médiévales. Laissons de côté le cas de Madic qui peut être litigieux (château neuf construit sur les écuries du château d'origine) ; le château de la Vigne dresse toujours fièrement son donjon médiéval. Il ne saurait être question ici de tenter de se raccrocher au passé par le biais de quelques vestiges dispersés dans le jardin. Pour Gabriel Raffin de la Raffinie, c'est une collection d'amateur. La seule arrière-pensée que l'on peut lui prêter est d'avoir voulu laisser sa marque personnelle dans le parc et sur le château en y exposant le fruit d'années de collection.

---

<sup>393</sup> Source orale : M. Bruno du Fayet de la Tour.

<sup>394</sup> Géraldine MALLET, « Collections et collectionneurs d'art médiéval en Languedoc et en Roussillon au XIX<sup>e</sup> siècle », *L'invention de l'art roman au XIX<sup>e</sup> siècle, l'époque romane vue par le XIX<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque d'octobre 1995, Revue d'Auvergne, 2000, pp. 95-101.

<sup>395</sup> Philippe GRANDCOING, *Le siècle d'or des châteaux*, p. 25-27.

<sup>396</sup> *Ibid.*.

<sup>397</sup> Géraldine MALLET, « Collections et collectionneurs d'art médiéval », p. 96.

## 4 Ménageries, volières, chenils et écuries

### 4.1 Les animaux d'agrément

Il n'est pas question ici des animaux de compagnie, chiens ou chats<sup>398</sup>, familiers des salons, mais des animaux dont la fonction principale est d'animer les abords du château. Mis à part les poissons dans les étangs et les lacs, il n'y a dans le corpus étudié que peu de cas attestés. Pour faire bonne mesure, les animaux devraient être aussi exotiques et rares que les végétaux évoqués plus haut, mais ce type « d'ornement » n'est pas seulement onéreux à l'achat, il l'est aussi au quotidien, puisqu'il faut aménager des logements adaptés et nourrir tous ces pensionnaires. Ce sont des dépenses importantes que seules les familles les plus fortunées peuvent se permettre. Ainsi à Nades (Nades, 03), le duc de Morny et son épouse font venir des paons et des yacks. Pour les premiers on construit une volière, pour les seconds c'est une maisonnette au toit de chaume<sup>399</sup>.

On peut supposer que les plans d'eau attirent une faune, certes moins exotique, mais aussi moins exigeante : des canards, les hérons et autres oiseaux affectionnant les bords de l'eau. À ces animaux venaient peut-être s'ajouter des cygnes, parfois hébergés dans de petites constructions en bois.

Les oiseaux semblent avoir été relativement prisés, puisque des volières ont été aménagées au moins à Montfort (Vernet-la-Varennes, 63), à Pesteils (Polminhac, 15), au Puy-Vozelle (Espinasse-Voselle, 03) et au château de Trancis (Ydes, 15). La volière de Montfort présente la particularité d'avoir la forme d'un château miniature, avec une partie centrale rectangulaire, flanquée de deux pavillons carrés en saillie<sup>400</sup>. La toiture est celle que l'on adopterait pour un véritable château. Ce château-volière, d'assez grandes dimensions (entre deux et trois mètres de haut et autant de longueur), permet de loger des oiseaux d'un beau gabarit ou alors une multitude de petits. S'il s'agit de petits oiseaux, ils peuvent peut-être passer la froide saison en cage, à l'intérieur de la demeure ou dans les dépendances.

---

<sup>398</sup> Certains animaux de salons sont plus originaux, comme les singes et les perroquets qui tiennent compagnie aux siamois et pékinois de la duchesse de Morny. Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, p. 70.

<sup>399</sup> *Ibid.*, pp. 84-85.

<sup>400</sup> A.D. 63 : 501 Fi 577.

Dans les grands domaines où le maître des lieux pratique la chasse, il peut y avoir des élevages de gibier<sup>401</sup> et des points de nourrissage pour les animaux « sauvages » en hiver. Ainsi les animaux, faisans, biches, daims, habitués au contact de l'homme se montrent peut-être au fond du parc, à l'orée des bois, où ils apportent une charmante animation pittoresque. Un dépouillement méthodique des livres de comptes permettrait sans doute de découvrir d'autres cas et d'avoir une approche plus fine de ce phénomène.

## 4.2 Les animaux nobles : chiens et chevaux

Les animaux les mieux tolérés à proximité du château sont les chiens et les chevaux. Ce sont les animaux dont le châtelain peut, occasionnellement ou régulièrement, s'occuper lui-même sans déchoir. Même lorsqu'il y a du personnel spécialement recruté pour s'occuper des chiens et des chevaux, le maître de maison se charge volontiers de les nourrir de temps à autre. Cela est encore plus vrai quand il s'agit d'animaux racés. Le baron Charles-Eugène de Cadiers de Veauce, grand amateur de chevaux, fait construire au milieu du XIXe siècle un haras de pur-sang. Il est fréquent de construire de nouvelles écuries. Rationnelles, elles regroupent en quelques centaines de mètres-carrés plusieurs stalles aux équipements modernes, un ou plusieurs garage(s) pour les voitures (hippomobiles puis automobiles), des espaces de stockage pour le foin ainsi que le logement du cocher et des palefreniers. Dans les plus grands complexes, il existe une grande sellerie comme à Laugère (Agonges, 03). À en juger par le soin apporté aux boiseries, cette salle n'est pas réservée aux garçons d'écurie : le maître de maison et ses invités doivent pouvoir s'y équiper dans un cadre aussi élégant et confortable que possible. Cela est encore plus visible dans les zones où la tradition de la vénerie est fortement ancrée, ainsi au château de Montgeoffroy (Maze, Maine-et-Loire) la sellerie est chauffée, à Contenson (Saint-Just-en-Chevalet, Loire), la sellerie reçoit des décors héraldiques, des trophées et une borne matelassée surmontée d'une ronde bosse en bronze figurant une scène de chasse. Cela n'est pas nouveau, puisque au XVIIe siècle déjà, les écuries sont un lieu de mise en scène du pouvoir et de la fortune du maître des lieux.

Mais l'entretien d'une grande meute ou d'une belle écurie est une passion ruineuse qui

---

<sup>401</sup> Le domaine de Nades disposait d'une faisanderie afin de fournir aux chasseurs du gibier en quantité. Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, p. 75.

peut fragiliser considérablement une fortune. Celle du duc de Morny, largement supérieure à celle de bon nombre de ses voisins, lui permet d'entretenir une meute de dix-huit chiens. Il fait aménager pour eux un vaste chenil et leur attribue un « valet des chiens ». Il alloue pour leur nourriture un budget de 8 francs par chien et par mois. C'est une somme considérable en 1855. Le duc dépense annuellement 1.728 francs pour nourrir ces chiens, soit l'équivalent de plus de douze ans du salaire de Dubost, le valet des chiens<sup>402</sup>. Toutefois, il arrive que des châtelains un peu moins fortunés créent des équipages qui sont la fierté du domaine. Mais ces équipages ne survivent que rarement à la Grande Guerre, qui met un terme notamment aux chasses à courre à Laugère (Agonges, 03).

La chasse, loisir nobiliaire par excellence se pratique probablement partout, mais son impact sur les abords du château est différent selon les régions. Compte tenu des coûts évoqués à l'instant, il est évident que peu de châtelains peuvent se permettre d'entretenir à l'année un grand équipage. On se contente probablement bien souvent de quelques chiens courants et d'un ou deux chevaux. La chasse à pied apparaît comme une autre alternative, même si on rentre sans avoir vu de gibier, il reste toujours l'agrément d'avoir fait une promenade. La photographie prise au départ d'une battue faite aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03), le 2 octobre 1909 montre les messieurs armés avec seulement quatre chiens de chasse<sup>403</sup>.

Les grandes chasses à courre ne semblent pas plus fréquentes en Haute-Auvergne qu'en Franche-Comté<sup>404</sup> ; le relief parfois accidenté de la Haute-Auvergne ne se prête guère à cet exercice. C'est vraisemblablement dans le Bourbonnais que cette pratique est la plus courante, sans toutefois atteindre la renommée et l'éclat des grandes parties de chasse de la Sologne toute proche. Même dans le nord de la zone étudiée, il ne reste guère de traces de cette activité dans le paysage, seulement quelques chenils, les allées cavalières et les murs qui enserrant les domaines et évitent au gibier de s'enfuir et de dévaster les cultures voisines.

---

<sup>402</sup> À la même période, Marie Benay, l'aide cuisinière du château, touche 18,35 francs tous les deux mois. Dubost perçoit 136 francs par an. Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, p. 46, et pp. 86-87.

<sup>403</sup> A.P. de Villaine.

<sup>404</sup> Claude-Isabelle BRELOT, *La noblesse réinventée*, p. 772.

## Conclusion de la deuxième partie

L'aura du château est rattachée au passé et pour en bénéficier à nouveau au XIXe siècle, il convient de montrer son attachement à l'histoire. Aussi on conserve soigneusement des parties de l'ancienne construction ou les ruines voisines qui témoignent d'une occupation, militaire ou noble, pluriséculaire. La société du XIXe siècle est marquée par une grande complaisance vis à vis des appellations. Il suffit de garder une tour du bâtiment d'origine, de bâtir sur un ancien fief ou de construire à proximité de ce qui devient le « château vieux » pour que par un tour de passe-passe sémantique on transfère sur la nouvelle demeure le « titre » de château.

Le château est le plus souvent à la tête d'un domaine foncier, plus ou moins vaste selon la fortune de la famille et également selon les spécificités locales (topographie ou usages). Mais le château du XIXe siècle est essentiellement tourné vers l'agrément et les réceptions. L'exploitation agricole est nécessaire car elle permet de nourrir le domaine et de financer, tout ou partie, des frais inhérents à la vie de château, mais cette activité ne doit pas occasionner de désagréments pour les occupants du château. Souvent, les dépendances agricoles jugées trop proches de l'habitation sont détruites et de nouvelles, plus rationnelles de conception et plus pittoresques d'allure, sont construites plus loin. Près des espaces d'agrément, seuls les animaux nobles, chevaux et chiens, sont acceptés, on leur aménage des abris modernes et élégants où le maître de maison pourra venir les voir ou les montrer dans les meilleures conditions. L'agriculture est un moyen, de générer des fonds ou de montrer sa modernité, mais ce n'est pas une fin en soi ; le châtelain aspire à un autre niveau de prestige que celui de grand fermier ou d'important propriétaire terrien. D'ailleurs, au mieux, il supervise l'exploitation, mais assez souvent, il délègue cette fonction à un régisseur ou à une famille de confiance. Parfois, il se place en chantre d'une nouvelle agriculture, plus moderne, plus efficace, en créant une ferme modèle, pourtant son implication directe est parfois extrêmement mince, comme le duc de Morny qui engage pour la ferme de Nades un ingénieur et un régisseur pour former le personnel et gérer le domaine.

Le château de plaisance doit être éloigné autant que faire se peut des contingences matérielles et de leurs désagréments (odeurs, bruits, promiscuité avec les ouvriers agricoles). L'espace autour du château est composé de plusieurs cercles d'une nature maîtrisée, correspondant à des usages définis, entre la terrasse qui prolonge l'espace mondain et le grand

parc destiné à la chasse en passant par le parc paysagé pour les amateurs de promenade et de flânerie. Le château apparaît dans un écrin de « nature » dessiné par des paysagistes pour offrir un paysage élégant qui présente depuis certains endroits l'agrément d'un tableau vivant. Les abords de la demeure créent une atmosphère idéale qui la distingue de son environnement par ses arrangements et par l'introduction de végétaux rares et parfois d'origine lointaine. Le goût pour ce type de plantes conduit certains châtelains à tenter de nouvelles acclimatations voire à aménager le domaine pour ces végétaux sensibles, créant ainsi au fil des années de véritables arboretums.

Dans le nord de la zone, le château est caché au cœur de son écrin de verdure, séparé de l'extérieur pour offrir aux habitants du château toute l'intimité souhaitable. Dans le sud, au contraire, le château ne doit pas être tout à fait masqué, la silhouette et ses tours signalent sa présence, et la végétation aux formes et aux couleurs inhabituelles ne fait que renforcer l'image d'un lieu hors du commun. L'environnement du château est à l'image de son architecture, placé entre la recherche d'ostentation et le désir d'intimité.



## TROISIÈME PARTIE : L'architecture du château

Arrivons-en à l'architecture du château lui-même. De loin, sa silhouette doit le distinguer des habitations du commun. La conception de l'extérieur aussi bien que de l'intérieur relève bien souvent de la mise en scène. Dans un XIXe siècle marqué par l'éclectisme, le nouvel engouement pour le château offre un cadre de choix au déploiement des différentes facettes du revivalisme. Les styles historicistes permettent de bâtir du neuf qui reste en lien avec l'histoire pour créer de nouveaux châteaux ou de nouvelles parties à l'allure fastueuse, à l'image des prestigieuses constructions du passé.

Le choix du modèle castral n'est pas neutre. Le château est au XIXe siècle un symbole puissant. Le fait de construire des châteaux-forts, plus forts que lors des trois siècles précédents, semble être un palliatif pour de nombreux châtelains en mal de notoriété et de pouvoir politique dans une société où les rapports de force et les hiérarchies ont été bouleversés. Un phénomène similaire a pu être observé pour les villas italiennes de la Renaissance. Lorsque l'autorité du *padrone* a commencé à être critiquée, les références au passé se sont multipliées. Le statut de l'architecture perçu comme un garant de l'ordre établi et permettant d'asseoir son pouvoir face aux ouvriers, doit être renforcé. Dans ce contexte de remise en question de l'ordre établi « l'architecture semble [...] être devenue l'auto-assurance de ceux qui, pour symboliser leurs revendications sociales et politiques, construisaient encore des châteaux et des tours là où il n'y a plus rien à défendre, hormis justement ces revendications<sup>405</sup> ». Les tours et les fortifications sont à la fois l'affirmation d'un statut et des repères rassurants dans un monde en plein changement. Puisque les dirigeants du pays ne leur accorderont pas de titres plus brillants, il ne tient qu'à eux d'assurer leur propre promotion. Ils ne deviendront ni marquis ni ducs, à eux d'asseoir leur « titre » de châtelain.

Le « château » en tant que modèle induit également certaines spécificités quant à l'architecture de la demeure. Lorsque l'édifice est ancien, il faut réussir à concilier aménagements modernes et respect du prestige apporté par les parties anciennes. Quand la

---

<sup>405</sup> Reinhard BENTMANN, Michael MÜLLER, *La villa, architecture de la domination*, p. 126.

demeure ne correspond pas vraiment à l'image du château, il est très fréquent de forcer le trait pour la « castelleriser ». Dans les quelques pages à venir, nous présenterons certains dispositifs visant à renforcer l'allure castrale et à faire paraître la demeure plus prestigieuse et luxueuse.

## Chapitre 1 : Le château rêvé

Le château qui hante le plus l'imaginaire romantique est celui du Moyen Âge. On se réfère donc le plus souvent au château d'avant le Roi-Soleil, lorsque le système féodal signifiait encore vraiment quelque chose et que chaque seigneur, grand ou petit, avait des prérogatives significatives sur ses terres. Pour reprendre l'expression de Philippe Grandcoing, c'est « un indice monumental de la nostalgie d'un âge d'or nobiliaire »<sup>406</sup>. Dans le corpus étudié, les châteaux dont l'architecture s'inspire des styles de Louis XIV et de ses successeurs sont rarissimes, ils représentent à peine 1 % des cas. Les châtelains de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècle, privés de l'essentiel de leur pouvoir et souvent absents ne sont pas véritablement les modèles qui inspirent les châtelains du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour de nombreux nobles, c'est un rappel d'une période difficile marquée par des bouleversements dont certains pensent leurs prédécesseurs coupables, car trop éloignés des réalités de la terre et du peuple et parfois négligents.

### 1 La réappropriation des réalisations autrefois liées à des privilèges

Comme nous l'avons vu, la principale référence dans l'esprit des châtelains et de leurs architectes est celle du château-fort : la puissante demeure qui protège ses occupants et assure leur prééminence. Des recherches qui correspondent aussi bien à la bourgeoisie soucieuse d'asseoir son nouveau statut qu'à une noblesse en quête de stabilité dans un monde en perpétuel changement. Dans ce XIX<sup>e</sup> siècle, libéré de la réglementation liée à la construction de fortifications, on assiste à une prolifération des signes, autrefois, typiquement nobiliaires.

---

<sup>406</sup> Philippe GRANDCOING, *Les demeures de la distinction*, p. 14.

## 1.1 Les fortifications

Les éléments qui sont ajoutés le plus souvent sont les tours et les tourelles. Ces ajouts peuvent aussi bien se concevoir dans le cadre d'un réaménagement profond, que lors de menus travaux réalisés à moindre frais. Il peut s'agir d'importantes tours montant de fond, abritant des pièces aux dimensions confortables, ou de fines tourelles inhabitables. Dans les tourelles octogonales du château des Versannes (Biozat, 03), un adulte doit tout juste pouvoir se tenir debout, sans bouger. Quoi qu'il en soit, pour l'homme du XIXe siècle (et même pour nos contemporains), les tours restent des éléments architecturaux de la distinction, souvenir d'un temps où l'ajout de telles fortifications était soumise à l'autorisation du suzerain. Les tourelles sont présentes partout, même lorsqu'elles ne sont que décoratives : au château d'Issards (Autry-Issards, 03), de minuscules tourelles à toiture en poivrière ornent les souches de cheminées du corps de logis.

Quelques châteaux se couvrent de créneaux. À Treydiou (Brenat, 03), c'est une note médiévale discrète et peu coûteuse puisqu'elle ne touche que le couronnement de la tour centrale qui est pourvue de créneaux. À Pessat-Villeneuve (Riom, 63), tout le corps de logis est couvert de crénelage qui confère au bâtiment une allure assez particulière et originale pour cette zone où les bâtiments hérissés de créneaux ne sont pas les modèles les plus prisés. Si le goût pour les tourelles est fréquent en France, il semble que la mode des créneaux vienne d'Angleterre où les architectes les emploient quasi-systématiquement dès qu'il s'agit de donner au château un aspect plus médiéval, et ce, dès le XVIIIe siècle. Cela fait partie des couronnements fréquents chez William Kent (Rousham Park), Sanderson Miller (Alscot Park et Warwick castle), James Wyatt (Elvaston castle et Belvoir castle). Le logis de Pessat-Villeneuve semble d'ailleurs être un parent de Alscot Park de Sanderson Miller (Atherstone on Stour, Warwickshire, Grande-Bretagne). Leurs vastes façades principales rectangulaires assez dépouillées, simplement couronnées de créneaux ne sont animées que par quelques tours. Si les logis couronnés de créneaux semblent assez peu fréquents en France, il existe quelques cas remarquables : les châteaux de Cromières (Cussac, Haute-Vienne) et Abbadia (Hendaye, 64).

Le château de Codegnat (Bort-l'Étang, 63) reçoit tout un pseudo-système défensif en briques, simplement ajouté au bâti ancien. Mais c'est à La Grangefort (Les Pradeaux, 63) que le système défensif est le plus complet. Avec un donjon, de hautes courtines, un pont-levis enjambant des douves en eau, une herse et une abondance de créneaux et de meurtrières, rien

ne manque à l'image du parfait château-fort. Seules les pierres trop neuves le trahissent, lui conférant une allure de décor de carton-pâte. Il n'atteint toutefois pas l'aspect carton-pâte du Sham Castle (Bathampton, Somerset, Grande-Bretagne). Mais, comme son nom l'indique, le Sham castle<sup>407</sup> est un faux-château, une simple silhouette conçue par Sanderson Miller vers 1755, pour offrir une perspective plus intéressante depuis la maison de Ralph Allen.

À Saint-Cirgues-sur-Couze (63), le château entouré de douves et protégé par un châtelet présente de singulières courtines. Les grandes tours sont reliées au logis par des arcades supportées par de fines colonnes. Ces « remparts » à claire-voie n'ont rien de défensif, mais ils délimitent clairement la cour, évitant ainsi des chutes dans les douves, sans masquer le parc. Ce fin rideau de pierres est surmonté par un pseudo-chemin de ronde crénelé avec mâchicoulis. Il doit être possible d'accéder au chemin de ronde par de petites portes situées au premier étage, mais il faut l'agilité d'un chat pour pouvoir s'y promener compte-tenu de l'étroitesse du chemin.

Le château peut également être protégé en avant de ses courtines. À Rioux (Courpière, 63), il y a une sorte de châtelet qui protège l'entrée. À La Grangefort, la famille de Matharel fait creuser des douves enjambées par un pont levis. Ces douves ne peuvent assurer qu'une piètre protection, en effet, elles ne font pas le tour du château. Elles longent la façade visible depuis l'allée principale et sont légèrement prolongées au-delà des angles, afin de parfaire l'illusion. Ces douves sont très peu profondes, à peine quelques dizaines de centimètres d'eau. Mais au XIX<sup>e</sup> siècle, l'essentiel n'est pas la véritable protection - les risques d'attaques par un seigneur ennemi sont inexistantes - l'important est de « faire de l'effet », de donner une impression de force et de puissance. En revanche, à Pesteils (Polminhac, 15), on fait recreuser les fossés plats qui barraient autrefois l'éperon rocheux. Ces fossés, très profonds renforcent l'image de ce qui était connu jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle comme la forteresse de Polminhac.

Même lorsque la référence n'est pas médiévale (ou médiévalo-Renaissance), l'idée de protection reste importante. Les châteaux néo-Louis XIII ont souvent une forte grille d'entrée en fer forgé. Ce dispositif peut être renforcé par une porterie importante comme cela est le cas à Veauce (Veauce, 03). À cela peuvent s'ajouter les murs et les haies qui ceinturent le domaine, isolant ainsi le château pour mieux protéger la famille châtelaine du monde extérieur. Mais pour les rares châteaux inspirés du XVIII<sup>e</sup> siècle, la fonction défensive semble encore moins marquée. Au mieux, la demeure est « défendue » par une grille savamment ouvragées, comme

---

<sup>407</sup> Sham castle, littéralement, faux château ou château- imposteur.

au château de Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63). Le choix d'un style post-Louis XIV correspond à la volonté de créer un château d'apparat, plus qu'un château pseudo-militaire.

Au XIXe siècle, le Bourbonnais se distingue par une paradoxale vague de destruction de certains systèmes défensifs. Cette phase, aux alentours des années 1870<sup>408</sup>, touche essentiellement le canton de Dompierre-sur-Besbre (trois cas)<sup>409</sup>. Le canton de Gannat, bien plus au sud ne compte qu'un cas<sup>410</sup>. À Toury (Saint-Pourçain-sur-Besbre, 03), les fossés sont comblés en 1870. À Beauvoir (Saint-Pourçain-sur-Besbre, 03), la tour dite d'Enfer est détruite en 1879. À Saligny (Saligny-sur-Roudon, 03), les mâchicoulis sont supprimés. Enfin à Bègues (Bègues, 03), c'est le mur d'enceinte qui est détruit, peut-être pour aménager le parc et pouvoir mieux en profiter. Mis à part ce dernier cas, les motivations ne sont pas connues, ni même supputées par les auteurs qui les mentionnent. La volonté d'effacer des marques médiévales trop massives ou trop inesthétiques ne saurait être envisagée : le château de Toury conserve par ailleurs toutes les caractéristiques d'une forteresse du XVe siècle. De par la concentration de ces travaux dans le canton de Dompierre-sur-Besbre, une hypothétique influence du département voisin, la Loire pourrait être envisagée. Mais, d'une part, les sondages effectués sur les châteaux classés et inscrits de ce département n'indiquent pas ce phénomène de « dé-castellisation », d'autre part, le quatrième cas est géographiquement assez éloigné des trois autres. Cette « vague » ne correspond peut-être qu'à une solution marginale, adoptée pour résoudre un même problème. Les parties concernées étaient peut-être en mauvais état, et leur entretien difficile et onéreux aurait pu encourager les propriétaires à adopter de telles dispositions. L'ampleur très limitée de ces travaux pourrait accréditer cette théorie.

Parfois, les motifs de l'architecture défensive se trouvent jusqu'à l'intérieur de l'habitation. Ainsi, à Tout-y-Fault (Loriges, 03), la hotte de la cheminée de la salle à manger est ornée comme le sommet d'un système défensif avec des merlons percés d'archères et des mâchicoulis.

---

<sup>408</sup> Seuls deux des quatre chantiers ont pu être datés.

<sup>409</sup> Collectif, *Le Patrimoine des Communes de l'Allier*, p.217 et p. 218.

<sup>410</sup> GERMAIN R., LAURENT D., PIBOULE M., REGOND A. (dir.), *Châteaux, fiefs, mottes, maisons fortes et manoirs en Bourbonnais*, p. 498.

## 1.2 La girouette et le pigeonnier

Un autre élément fait florès suite à la déréglementation des insignes nécessitant un privilège : la girouette<sup>411</sup>. Utilisée aussi bien chez les nobles que chez les bourgeois, elle coiffe généralement le sommet d'une tour ou d'un pavillon. Ce n'est d'ailleurs pas toujours la tour la plus haute, car d'en bas, elle ne serait guère visible<sup>412</sup>. Sa forme peut être celle d'un petit drapeau, ou d'un animal. Au château de Layre (Saignes, 15), c'est un drapeau au centre duquel sont percées à jour deux lettres, sans doute les initiales du nom du propriétaire<sup>413</sup>. Au château d'Issards (Autry-Issards, 03), le fanion est orné d'initiales et surmonté d'une couronne. À Pesteils (Polminhac, 15), la girouette est un dragon soufflant, il est nettement visible depuis le sommet du donjon. Puisqu'il n'y a généralement qu'une seule girouette, les sommets des autres poivrières et les faîtages sont décorés avec d'autres artifices : des épis et des crêtes de faîtage. Ils sont le plus souvent métalliques, ornés de motifs floraux, géométriques ou religieux (croix)<sup>414</sup>.

Le pigeonnier, dont l'usage était jadis un privilège pourrait compléter cette liste. Mais il ne semble pas avoir suscité un engouement notable chez les propriétaires de châteaux. Les constructions semblent en être assez rares. Au château du Trancis (Ydes, 15), une petite fabrique à colombages couverte de tuiles vernissées, bâtie au XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle, aurait servi de poulailler ou peut-être de pigeonnier. À Fleuriel (03), Maxime Royer fait élever un grand poulailler avec pigeonnier pittoresque, mais il n'est pas à proximité du château. Il est prévu pour la locaterie de Bry, le pigeonnier est alors utilisé simplement dans un cadre agricole.

Lorsqu'il y avait un pigeonnier, il n'a pas toujours été entretenu. Nombre d'entre eux ont été abandonnés. Certains, tombés en ruines ont dû être abattus, comme à Lamartinie (Ytrac, 15). D'autres n'ont suscité de l'intérêt que dans les dernières années du XX<sup>e</sup> siècle. Restaurés, certains ont pu être sauvés. Ce manque d'intérêt pourrait être lié à deux facteurs. D'une part, les moyens modernes rendent les colombiers moins nécessaires : il existe de nouveaux engrais et

---

<sup>411</sup> Camille ENLART, *Manuel d'archéologie française, depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, Première partie Architecture, Vol. II, Chap. II Architecture privée, 19) Tours nobles, enseignes, montjoies, girouettes, devises, emblèmes et modes décoratives.

<sup>412</sup> De plus la plus haute tour est réservée au paratonnerre.

<sup>413</sup> Mais les lettres sont trop petites pour être clairement lisibles depuis le sol, même avec le zoom d'un appareil photo.

<sup>414</sup> Les crêtes, parfois abîmées et peu prisées par les propriétaires actuels, sont déposées lors des réfections de toitures.

les systèmes de communication sont plus efficaces sur les longues distances et moins contraignants<sup>415</sup>. D'autre part, le prestige du pigeonnier s'est considérablement estompé dès le lendemain de la Révolution, puisque de très nombreux fermiers s'en construisent. Ils profitent alors à la fois de la source d'engrais (colombine) et de cette nouvelle possibilité qui leur est offerte par la déréglementation, d'apporter à leur maison un peu du prestige des demeures des anciens seigneurs. Les châtelains du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont guère intérêt à chercher à se démarquer en utilisant ce qui fait le prestige du fermier d'à côté.

## 2 Le château des histoires et des légendes : une image romantique

Dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle, le château offre un cadre rêvé pour des histoires romanesques de vaillants chevaliers se battant pour l'honneur ou pour une noble dame. Il apporte à la fois une vérité historique et une indéniable valeur imaginaire où se côtoient fantômes du passé et créations de l'imaginaire. Ces romans sont le plus souvent inscrits dans une France pré-Révolutionnaire, avec une prédilection pour la période avant Louis XIV, où les hommes sont ceux de la race des titans, forts, courageux et emplis du sens de l'honneur, des vertus chevaleresques auxquelles certains voudraient redonner un nouveau souffle. C'est sous le règne de Louis XIII qu'Alexandre Dumas et Théophile Gautier placent leurs héros de romans de cape et d'épée tels que les trois Mousquetaires ou le capitaine Fracasse. Bien que sous le règne de Louis XIII le pouvoir des seigneurs soit déjà considérablement amoindri, leur insoumission face à la politique de Richelieu en fait des personnages marquants, les derniers représentants de l'ère féodale<sup>416</sup>. C'est également de cette période que semble émerger l'apparition qui fascine Gérard de Nerval dans *Petits châteaux de Bohême*. Le roman noir quant à lui, met l'accent sur le mystère inhérent à ces constructions anciennes, à la fois admirables et inquiétantes. À ces évocations littéraires, répondent des créations qui mettent en valeur l'histoire des lieux en la mêlant souvent à des références issues de l'imaginaire fantastique.

---

<sup>415</sup> Il fallait toujours avoir un pigeon appartenant à chacun de ses correspondants. Et ces pigeons ne pouvaient être gardés indéfiniment, au risque qu'ils prennent le nouveau pigeonnier comme leur pigeonnier d'origine... et qu'ils rapportent la missive à celui qui l'a envoyée.

<sup>416</sup> Jean GALLET, « Les transformations de la seigneurie en France entre 1600 et 1789 », pp. 67-68.

## 2.1 Matérialiser un passé féodal

Les éléments liés au passé médiéval ou militaire, lorsqu'ils sont toujours en place sont précieusement conservés. Même partiellement détruites et envahies par le lierre, les tours et les sections de courtines sont un décor de choix dans les jardins des vieilles demeures, elles attestent de l'ancienneté de l'implantation. Lorsque les tours et les merlons sont absents ou en trop mauvais états ils sont fréquemment restaurés, comme aux Ternes (Les Ternes, 15) ou ajoutés pour parfaire l'image de la forteresse médiévale. Mais en dehors des constructions défensives, omniprésentes, les références aux combattants sont relativement rares<sup>417</sup>. L'une des grandes exceptions se trouvait à Clavières (Ayrens, 15) : une sculpture en andésite figurant saint Géraud<sup>418</sup>. Il était présenté en chevalier en tenue d'apparat, la tête ceinte de la couronne comtale et l'épée au côté. Il n'était pas nimbé et ne portait pas une église, ce qui est pourtant son attribut. La représentation n'est donc pas celle du saint, mais celle du laïc<sup>419</sup> : celle du comte Géraud auquel les premiers châtelains du lieu devaient rendre hommage. La sculpture est d'autant plus remarquable, qu'elle est de grandes dimensions, saint Géraud semble pratiquement de taille réelle<sup>420</sup>.

D'autres décors représentant les chevaliers et les personnages du Moyen Âge animent les intérieurs. La cheminée du grand salon de Pontgibaud (63) présente, sur fond d'or, le combat entre deux chevaliers lors d'un tournoi. Leur fougue n'est pas sans rappeler celle des chevaliers en plein tournoi peints par Léo Schnug au Haut-Koenigsbourg (Orschwiller, Bas-Rhin). À Pesteils, la frise des cinq sens qui orne la hotte de la cheminée du grand salon présente, dans un décor inspiré des dessins des artistes de l'Arts & Crafts et de l'Art Nouveau, cinq couples en costumes civils de la fin du Moyen Âge<sup>421</sup>. Au château de Val (Lanobre, 15), les murs de la chambre dite « des casques » sont recouverts d'un maillage dense de blasons et de heaumes<sup>422</sup>. Seul le cycle des chevaliers de la salle des états du château de Seymier (Fayet-le-Château, 63), peut rivaliser avec de grands décors, comme ceux de l'escalier d'honneur du château de

<sup>417</sup> Ne sont pas comptées les peintures de chevalet, potentiellement mouvantes.

<sup>418</sup> Comte d'Aurillac (855-909). Il est le fondateur de l'abbaye d'Aurillac dont est issu Gerbert d'Aurillac, pape sous le nom de Sylvestre II (999-1003). Fig. 185.

<sup>419</sup> Géraud est un des premiers exemples de saint laïc canonisé sans avoir subi le martyre ou être entré dans les ordres. C'est un lettré qui connaît bien les Saintes Écritures, mène une vie austère malgré sa fortune et se révèle attentif au sort des serfs et des pauvres.

<sup>420</sup> Après quelques décennies d'abandon, le château est démantelé pour que les pierres sculptées puissent être vendues. La localisation actuelle de ce haut relief est inconnue.

<sup>421</sup> Cette frise serait une réalisation de Félix Tourdes.

<sup>422</sup> Ce décor datant de la fin du XIX<sup>e</sup> n'est plus. On lui a préféré, il y a quelques années, un ensemble présumé plus proche de l'état du XV<sup>e</sup> siècle.



Contenson (Saint-Just-en-Chevalet, 42)<sup>423</sup>. Il ne peut toutefois pas égaler le prestige des décors chevaleresques de Pierrefonds (Pierrefonds, 60), du Haut-Koenigsbourg et à Wartburg (Eisenach, Thuringe, Allemagne), ou encore du cycle de Lohengrin à Neuschwanstein (Füssen, Bavière, Allemagne). À Seymier, les décors héraldiques du plafond et de la cheminée complètent les murs ornés de grands panneaux peints représentant des scènes de batailles ou de parades équestres<sup>424</sup>.

Les expositions d'armes anciennes<sup>425</sup> sont peu nombreuses et assez modestes. À Couzans (Vebret, 15) et Lascanaux (Aurillac, 15) il s'agit de panneaux tendus de velours rouge sur lesquels se détachent quelques armes. À Maulmont (Saint-Priest-Bramefant, 63), il y a quelques armes et des parties d'armures type XV<sup>e</sup> siècle<sup>426</sup>. À Veauce (Veauce, 03), plusieurs silhouettes (mannequins ?) vêtues d'armures complètes et armées montent la garde dans une des galeries<sup>427</sup>. Ce sont des collections bien plus modestes que celles de Scipion de Dreux-Brézé au château de Brézé (Brézé, Maine-et-Loire) ou de Walter Scott à Abbotsford House (Galashiels, Écosse). Ces présentations semblent se limiter aux pièces de réception : le vestibule à Lascanaux et à Maulmont, une galerie à Veauce<sup>428</sup> et la salle à manger à Couzans<sup>429</sup>. Ces sont des pièces dans lesquelles l'apparat est particulièrement important, de plus ces armes n'auraient guère leur place dans les parties plus privées, où le public à même d'en jouir serait des plus restreints, et où la maîtresse de maison pourrait faire valoir son droit de regard, voire son droit de veto. Dans le vestibule de Lascanaux, les panneaux d'armes sont précédés par un heaume en bois sculpté, visible dès l'entrée<sup>430</sup>. Il semblerait qu'aucun châtelain auvergnat n'a eu la volonté de recréer une armurerie, comme cela a été le cas à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à Inveraray Castle (Inveraray, Écosse) et au Haut-Koenigsbourg (Orschwiller, 67) au tout début du XX<sup>e</sup> siècle. Ceci peut s'expliquer par la petite taille des « collections », ce sont davantage des pièces de décors que les pièces du musée personnel d'un amateur d'armes anciennes. Le projet d'un musée de l'armement, comme celui conçu par Napoléon III pour Pierrefonds (Pierrefonds, 60), est lui aussi hors d'atteinte pour des châtelains de province.

<sup>423</sup> Mark GIROUARD, *La vie dans les châteaux français*, p. 310.

<sup>424</sup> A.D.63 : 559 Fi 2978.

<sup>425</sup> Ou des copies d'armes anciennes.

<sup>426</sup> Mais ces décors ont peut-être été ajoutés plus récemment.

<sup>427</sup> A.D.03 : 25 J 142 et 25 J 147 (photographies des anciens propriétaires).

<sup>428</sup> Dans cette galerie sont exposées, à la fin du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses œuvres d'art : peintures et pièces de mobilier. *Idem*.

<sup>429</sup> Lorsque le château est réaménagé, à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la salle à manger est prévue pour pouvoir être une pièce de réception.

<sup>430</sup> Il orne le départ de l'escalier d'honneur. C'est une création de J. Cantournet.

Le château dans lequel l'aspect historique est le plus mis en valeur est celui des Ternes (Les Ternes, 15). Le propriétaire, Alfred Douët est un passionné d'histoire locale. En, 1909 il fait agrandir le château dans ce que Guy Massin Le Goff désigne sous le nom de « néo-gothique archéologique<sup>431</sup> ». Il fait ajouter une tour, symétrique à celle d'origine. De l'extérieur, seuls de légers arcs gravés sur le linteau des baies peuvent permettre de distinguer la tour neuve de sa jumelle. Il fait ajouter ou restaurer des éléments caractéristiques de l'architecture fortifiée : le crénelage des tours avec un chemin de ronde, un mur d'enceinte avec bretèche et échauguette. Alfred Douët met également en valeur certains aspects plus sombres de l'histoire de sa demeure. L'entrée des oubliettes est pourvue d'une grille pour pouvoir les laisser ouvertes sans risque. Le hall d'entrée est pourvu de senestochères, ces inquiétants bras sortant des murs tiennent les torchères qui éclairent la pièce. Mais plus que tout, il rend omniprésent le souvenir de la famille d'Espinchal, ses armes, devises et cris sont partout, sculptés à l'extérieur, peints à l'intérieur, ils ornent même les vitraux. De toutes les familles qui se sont succédé dans ce château, seule celle-ci a attiré l'attention de Douët lorsqu'il a retracé l'histoire des lieux<sup>432</sup>. Il s'est surtout passionné pour un de ses membres : Gaspard d'Espinchal, dont la vie est digne d'un roman. La tradition en a fait l'archétype du mauvais seigneur<sup>433</sup>, colérique, violent, même meurtrier, refusant la justice à qui la lui demande, détournant la dîme... Ce qui lui vaut d'être condamné à mort par le Présidial de Riom, puis par le tribunal d'exception des Grands jours d'Auvergne. En fuite, il pousse à la démission deux intendants incapables de le rattraper. Ayant quitté la France, il se met au service l'Électeur de Bavière et défait les troupes françaises lors de la bataille de Lech. Il réussit néanmoins à finir paisiblement sa vie en Auvergne, Louis XIV lui ayant accordé une grâce pleine et entière<sup>434</sup>.

C'est dans ce même château des Ternes, que peuvent s'observer deux manifestations tardives d'une survivance du droit féodal au XIX<sup>e</sup> puis au XX<sup>e</sup> siècle. En 1836, la belle-fille de feu le propriétaire Victor Spy des Ternes, veuve de Jean Baptiste Spy des Ternes et ayant perdu son fils unique, use du droit de réversion<sup>435</sup> et transmet le domaine à l'évêque de Saint-Flour de qui le fief relevait. En 1891, lors de la vacance du siège épiscopal, l'État décrète la mise en vente du château. Celui-ci est acheté par Pierre Carlat. En 1909, Alfred Douët lui achète le

<sup>431</sup> Guy Massin Le Goff, *Les châteaux néogothiques*, p 150.

<sup>432</sup> Alfred Douët, *Le château des Ternes du XI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle et aventures de Gaspard d'Espinchal*, [s.l.], [s.e.], 1932, Paris, *Le livre d'histoire*, 2004.

<sup>433</sup> Claude GRIMMER, « Massiac, "port d'attache" pour Gaspard d'Espinchal : 1619-1686 », in *Revue de la Haute-Auvergne*, T. 73, avril-juin 2011, pp. 165-182.

<sup>434</sup> Il aurait facilité les relations diplomatiques entre l'Électeur de Bavière et les émissaires de Louis XIV chargés de négocier un accord en vue du mariage de la princesse Marie Anne Christine de Bavière avec le Grand Dauphin.

<sup>435</sup> Lorsqu'un vassal meurt sans héritier, le fief revient au seigneur de qui il relevait.

château et demande à l'évêque de Saint-Flour la confirmation de son acquisition, pérennisant une tradition pluriséculaire. L'achat quoi que tout à fait légal ne lui aurait semble-t-il pas paru complet s'il n'avait obtenu l'accord de l'évêque dont les prédécesseurs recevaient l'hommage pour ce fief. C'est une manière de s'inscrire dans la lignée des anciens seigneurs des lieux, en appliquant leurs usages.

## 2.2 Les mystères et les légendes

Dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle, le château n'est pas que la demeure des preux chevaliers et de gentes dames, c'est aussi l'ancre du mystère. C'est là que résonnent l'écho du passé et les légendes accumulées depuis des siècles. Les histoires médiévales ont laissé leur contingent de créatures fantastiques. Toutefois, cette dimension mystérieuse est assez peu présente dans l'architecture, elle se retrouve essentiellement au niveau des décors.

Les romans noirs et ceux de cape et d'épée font la part belle aux recoins mystérieux : souterrains et passages secrets. Les souterrains du XIX<sup>e</sup> n'ont que des fonctions bien prosaïques, ils accueillent des pièces de service, de stockage et dans la seconde moitié du siècle, les calorifères. Les plus vastes souterrains du XIX<sup>e</sup> siècle recensés sont à Caumont (Ytrac, 15), ce sont des caves pour affiner le fromage, l'une des richesses du domaine<sup>436</sup>. Il n'y a guère qu'aux Ternes que les oubliettes sont mises en valeur. Selon la légende, les souterrains qui sillonnent Romagnat (63), relieraient plusieurs châteaux voisins et abriteraient un trésor des templiers<sup>437</sup>. Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, des « fouilles » sont entreprises depuis le château de Bezance (Romagnat, 63) et depuis les ruines du château de Montrogon (Ceyrat, 63) situé à quelques kilomètres<sup>438</sup>. Les fouilles de 1884, entreprises par des villageois ont de funestes conséquences, l'un des chercheurs de trésor perd la vie suite à un éboulement<sup>439</sup>. Mais au-delà de la légende et des fouilles qui ont passionné la population locale, rien de bien neuf au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>436</sup> Il est d'ailleurs étonnant de constater que les caves à fromage sont situées sous le château et non sous les dépendances agricoles, c'est peut-être une manière de mieux surveiller à la fois le bien et l'affinage.

<sup>437</sup> Des portions de galeries souterraines ont bien été découvertes, mais le rapport avec les Templiers reste des plus énigmatiques. C'est sans doute eux qui offrent le plus de support à un imaginaire de ce type. De nombreux bâtiments ont été sondés aux quatre coins de la France pour retrouver leurs fabuleuses richesses.

<sup>438</sup> Source orale : M. Hubert Clérel de Tocqueville.

<sup>439</sup> L'entrée a depuis été condamnée afin d'éviter d'autres drames.

Ailleurs, il arrive que les anciens souterrains soient volontairement bouchés. À Lascaux (Aurillac), une partie de l'habitation d'origine, devenue souterraine à la suite duhaussement du niveau de terre, a été murée et semble-t-il remplie. Ces « caves » pleines sont devenues les fondations supportant les agrandissements du château. Les générations passant, ces pièces sont devenues le centre d'un mystère<sup>440</sup>.

Les passages secrets sont assez rares. Seuls deux ont pu être identifiés, ils sont à La Vigne (Ally, 15) et à Veauce (Veauce, 03). Mais le passage de Veauce est peut-être antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle. À La Vigne, la porte, dissimulée dans la boiserie s'ouvre grâce à un petit mécanisme sur simple pression à un point particulier. Ce passage relie la salle de billard à un escalier secondaire desservant tous les niveaux du château, permettant de se déplacer « sans être vu ». Ce passage dérobé offre ainsi au maître de maison et à ses invités une plus grande liberté pour sortir ou, selon la tradition, pour aller voir une dame du logis qui n'est pas la leur.

De la même manière, les mystères et les légendes concernant les châteaux auvergnats semblent assez rares dans les écrits du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Le fantôme qui hante le château de Combourg (Combourg, 35) présenté par Chateaubriand<sup>441</sup> aurait pu inspirer des auteurs locaux, mais les histoires de fantôme ont surtout pris de l'importance dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>442</sup>. Les légendes locales concernent surtout des trésors cachés.

L'un des exemples les plus édifiants concerne le trésor du château du Sailhant (Andelat, 15). Jean-Baptiste de Ribier du Châtelet, mentionne, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les merveilles dissimulées dans la cascade au pied de ce château<sup>443</sup>. Dans le gouffre aux eaux « couleur d'émeraude », « le génie du vieux manoir, réfugié sous les voûtes cristallines de ses flots, y gardait des trésors fantastiques » : « toutes les richesses [...] ensevelies lors des différents sièges », « la riche vaisselle d'argent des Dubourg, les sacs d'écus des divers châtelains [qui] n'avaient échappé aux pillards et aux Anglais que parce que ses ondes brumeuses les avait recouverts ». Mais en homme rationnel, il cherche à se distancier de « la

---

<sup>440</sup> Bien que sans doute purement fonctionnelles, ces pièces sont riches en mystères pour les héritiers « Et si l'arrière-arrière-grand-père y avait enfermé un trésor ou une boîte à souvenirs ? ». Preuve que le XXI<sup>e</sup> siècle n'a pas perdu cet attrait pour le mystère et pour les chasses aux trésors ancestraux. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de légende, qu'il n'y a pas de trésor. Dans *Le Capitaine Fracasse* de Théophile Gautier (1863), c'est bien un trésor oublié qui refait la fortune des Sigognac.

<sup>441</sup> CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, 1848, Livre 3, Chapitre 3.

<sup>442</sup> Le mouvement semble avoir été initié par le baron Ephraïm Tagori de la Tour, propriétaire du château de Veauce (03), qui rend célèbre le fantôme Lucie. À sa suite, plusieurs petits opuscules ont été consacrés aux mystères de ce château (morts tragiques, rituels occultes...).

<sup>443</sup> DERIBIER DU CHÂTELET, *Dictionnaire statistique du département du Cantal*, ou Histoire, description et statistique, Aurillac, Picut et Bonnet 1857 ; Réed. Mayenne, Joseph Floch éditeur, 1964 T. 1, p. 47.

tradition, cette folle », car un homme de savoir tel que lui ne saurait donner « crédit aux récits les plus étranges »<sup>444</sup>.

Puisque les érudits se détournent de ces fantaisies, il faudrait les chercher du côté des écrivains et des poètes. Mais les recherches dans cette voie, assez limitées, n'ont pas été fructueuses. Les écrits du Félibrige, parfois plus proche de la tradition populaire, seraient peut-être plus riches en données de ce type.

Les témoins les plus visibles de ces récits fantastiques sont les créatures mythiques, les monstres et autres animaux étranges qui peuplent les façades, les murs et les plafonds. Les plus fréquents sont les dragons. À Lamartinie (Ytrac, 15) de petits dragons végétalisés ornent les caissons du plafond du vestibule. Deux dragons aux lignes marquées par l'Art Nouveau ornent la hotte de la cheminée du château du Montais (Domérat, 03). À Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63) et à Pesteils (Polminhac, 15) un dragon tient la lanterne qui éclaire le passage menant aux chambres. À Pesteils encore, la girouette est un dragon et ce sont deux grands dragons sculptés<sup>445</sup> qui sont les « gardiens » de l'escalier qui mène aux chambres. Derrière eux, les vasques à fleurs sont également ornées de dragons. Cette créature permet d'utiliser un motif des histoires médiévales, tout en lui appliquant une certaine dose de fantaisie. Les grands dragons de l'escalier de Pesteils correspondent à certaines légendes où le dragon est un protecteur, ici c'est celui qui veille sur le respect de l'espace privé. À Lascanaux (Aurillac), deux petits dragons ou des salamandres ornent les sculptures en pierre entourant la porte d'entrée depuis le jardin.

Ensuite viennent des créatures simiesques. Elles grimpent le long des murs de Clavières (Ayrens, 15), se recroquevillent pour supporter une tourelle au Trancis (Ydes, 15) ou une retombée d'arc à Pesteils (Polminhac, 15). Le bestiaire qui monte à l'assaut de Clavières peut aisément faire penser à celui déployé un peu plus tôt par Viollet-le-Duc à Pierrefonds (Oise).

Des verrières, probablement issues de l'atelier clermontois d'Adrien Baratte, accordent une bonne place à des créatures hybrides, des griffons, des cygnes à ailes de chauves-souris, des pattes de lions<sup>446</sup> ou des poissons végétalisés<sup>447</sup>.

Enfin, il y a des créatures difficiles à identifier, comme celles des gargouilles de La Grangefort (Les Pradeaux, 63), ou comme le monstre cornu de la tourelle de Courbelimagne

---

<sup>444</sup> Il se tient d'autant plus à distance de cette légende qu'il la sait sans fondements. Profitant de la sécheresse de 1831, des jeunes gens des villages alentours ont fouillé le gouffre sans rien y trouver de valeur.

<sup>445</sup> Ils mesurent 1,15 mètre de hauteur.

<sup>446</sup> Représentés sur les vitraux des salons et de la salle à manger de Lamartinie (Ytrac, 15).

<sup>447</sup> Sur les verrières de l'escalier de La Vigne (Ally, 15)

(Raulhac, 15) ou encore les créatures ailées ou cornues des façades de Clavières (Ayrens, 15). Certains sont des personnages mi-humains mi-animaux comme le « singe » du Trancis, ou des humanoïdes dans des positions étranges qui semblent hérités des chapiteaux romans. Les singes-humains, qui sont vus comme une représentation de la dualité entre le sauvage et l'homme civilisé, sont assez fréquents en Auvergne. On en trouve à Mozac (63), Lanobre (15), Riom-ès-Montagnes (15)<sup>448</sup>. Au milieu des musiciens aux étranges postures du hall d'entrée de Pesteils, un personnage est masqué par un phylactère qui le fait fortement ressembler aux « Curieux » qui veille sur le tympan de l'église abbatiale de Conques (Aveyron). C'est peut-être une référence à cette puissance voisine rouergate.

## Chapitre 2 : Le choix du style et des matériaux

Au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'un architecte ou un propriétaire veut faire construire un nouveau bâtiment, toute une palette de styles différents s'offre à lui. Entre tous les styles historicistes et les références exotiques, il n'a que l'embaras du choix. Cette vaste diversité est nouvelle, jusqu'alors le catalogue des styles « utilisables » semblait beaucoup plus restreint à qui entendait être à la mode. Dans le XVIII<sup>e</sup> siècle français, les réalisations témoignant de l'éclectisme des références se limitent essentiellement aux « folies » et aux fabriques ornant les grandes demeures. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il est possible, pour son habitation, de papillonner entre le néo-antique, le néo-médiéval, le néo-Renaissance, le néo-Louis XVI en passant par les références les plus exotiques. De plus, ces styles peuvent être combinés quasiment à loisir. Un bâtiment néo-gothique peut être teinté d'inflexions néo-Renaissance, et inversement. De plus grands écarts chronologiques peuvent même être envisagés, comme à la Chaussière (Vieure, 03) où la référence dominante est le style Louis XIII, mâtiné de notes néo-Renaissances et même néo-gothiques.

---

<sup>448</sup> Les uns sont libres, d'autres sont « cordés » (attachés).

## 1 Comment choisir le style dominant ?

Faute de documents, il est bien souvent difficile de déterminer les raisons qui ont incité un châtelain à choisir tel style plutôt que tel autre. Guy Massin Le Goff<sup>449</sup> a démontré qu'une répartition des styles selon les orientations politiques est très réductrice. Tous les propriétaires de châteaux néo-gothiques ne sont pas nécessairement des légitimistes convaincus, de la même façon que certains Henriquinquistes<sup>450</sup> ont opté pour un néo-gothique très timide. Ainsi, le marquis de Miramon, représentant officiel en Haute-Loire du parti légitimiste<sup>451</sup>, opte au château de Pesteils (Polminhac, 15) pour un style néo-gothique très épuré.

Décider de rajouter des tours à sa demeure et des plis de serviette sur les boiseries n'est pas nécessairement un manifeste des convictions politiques du propriétaire. Le blason figuré sur le linteau de la porte d'entrée ou sur le manteau de la cheminée est un moyen commode de signer son œuvre, exactement comme lors des siècles précédents. Les blasons écartelés ou réunis sous un timbre sont l'occasion de célébrer une union. Les lambrequins et supports qui gravitent autour sont le plus souvent purement décoratifs. La couronne qui surmonte les écus est indubitablement signifiante, elle précise le rang de la famille, c'est une distinction dont on s'enorgueillit, mais il n'y a pas obligatoirement d'arrière-pensée légitimiste. Si la revendication politique n'est que rarement attestée, il y a peut-être une nostalgie du « bon vieux temps » car « aux yeux de la classe dominante, le "vieux" temps est d'ailleurs "bon" a priori, car les relations de domination y étaient clairement garanties sans problèmes d'aucune sorte<sup>452</sup> ».

### 1.1 Des convictions personnelles

Un certain renouveau religieux incite les croyants à regarder vers ce qui est présenté, notamment par René de Chateaubriand, comme l'Âge d'or du christianisme : le Moyen Âge. La résurrection des styles de cette période est peut-être à mettre en parallèle avec ces aspirations politico-religieuses, comme cela est le cas en Grande-Bretagne. Mais la dimension sociale du

---

<sup>449</sup> Guy Massin Le Goff, *Le néo-gothique civil en Anjou à travers quelques exemples*, École pratique des hautes études, Paris, dir. Jean-Michel Leniaud, thèse soutenue en 1999.

<sup>450</sup> Partisans d'Henri V, comte de Chambord.

<sup>451</sup> Par une lettre signée Henri V de France, comte de Chambord, datée de 1883. A.P. Famille de Miramon.

<sup>452</sup> Reinhard BENTMANN et Michael MÜLLER, *La villa, architecture*, p. 109.

néo-gothique est moins forte en France. Il convient sans doute mieux de voir dans l'adoption des styles néo-médiévaux une adéquation avec la période à laquelle on entend redonner vie, celle où l'élite pétrie de religion (ou supposée l'être) régentait la vie des campagnes environnantes. Si pour les châteaux, les références stylistiques sont variées, pour les chapelles et les oratoires, le néo-gothique est quasiment incontournable. Les rares contre-exemples Faussanges (Saint-Cernin, 15) vers 1815 et Randan (Randan, 63) vers 1830, appartiennent aux premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, période à laquelle le néo-classicisme est encore dominant. Parmi les châtelains amateurs du style néo-gothique se trouvent au moins deux récipiendaires de hautes distinctions romaines : le duc Anne Louis Hercule Félix de La Salle de Rochemaure (1856-1915) et Amédée de Surrel (1856-1940)<sup>453</sup> sont camériers secrets du Pape Léon XIII<sup>454</sup>. Si le château du duc est clairement néo-gothique, pour Amédée de Surrel, le goût pour ce style n'est pas à chercher à dans sa demeure bourbonnaise, construite avant sa naissance (vers 1832), mais dans son projet de relever un autre domaine, celui de Surrel (Haute-Loire)<sup>455</sup>. La seule partie bâtie est un châtelet d'un néo-médiéval archéologique, reproduisant tout à fait correctement une réalisation idéale du XV<sup>e</sup> siècle.

Parfois, les propriétaires recherchent un château idéal, celui des légendes chevaleresques. Ce qui peut aussi bien correspondre à un goût romantique, qu'à un attachement à des valeurs ou à un certain ordre social. Le château de La Grangefort (Les Pradeaux, 63), est le parangon de la forteresse de la fin du Moyen-Âge vue par des hommes du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette demeure est un îlot hors du temps, dans lequel le châtelain est maître sur ses terres, comme l'étaient les seigneurs dans leurs fiefs. Les gravures réalisées peu après la fin des travaux présentent un monde idéal peuplé de paysans travailleurs, et dirigé par un preux chevalier, comblé par l'amour d'une noble dame<sup>456</sup>. À La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03), Stephen Durieu de Lacrelle veut créer un condensé des plus belles architectures observées lors de son séjour en Grande-Bretagne, construisant ainsi un château dont l'originalité et la magnificence n'ont guère d'équivalents en Auvergne.

---

<sup>453</sup> Ils sont propriétaires des châteaux de Clavières (Ayrens, 15) et de Champ-Follet (Paray-sous-Briailles, 03).

<sup>454</sup> Pour le duc de La Salle par un billet de la Secrétairerie d'État du Saint-Siège, du 23 février 1888. Alexis DAIGRE (dir.), *Armorial général et universel, rédigé d'après les documents (la plupart inédits) laissés par les d'Hozier et autres généalogistes du roi, recueil de généalogie dressés et mis à jour par l'Institut héraldique et encyclopédique*, Bureau des publications nobiliaires, Paris 1907-1909, Vol. 2, pp. 28-29. Pour Amédée de Surrel : *Annuaire de l'association amicale des camériers français*, année 1893, p. 17 (cité sur [http://www.pierredesurrel.com/Surrel\\_de\\_St-Julien/Resume\\_historique.html](http://www.pierredesurrel.com/Surrel_de_St-Julien/Resume_historique.html)). Consulté en juillet 2012.

<sup>455</sup> Site retraçant la généalogie de la famille de Surrel : [http://www.pierredesurrel.com/Surrel\\_de\\_St-Julien/Resume\\_historique.html](http://www.pierredesurrel.com/Surrel_de_St-Julien/Resume_historique.html)

<sup>456</sup> Ambroise Tardieu, « Une visite au château de La Grangefort-sur-Allier », p. 83 Jean-Joseph Laurens, *Album du château de La Grangefort près d'Issoire*, lithographié par Boehm et fils, Montpellier, 1872.



Quelques châtelains choisissent le style qui dominera la restauration en fonction d'un certain âge d'or du château, lorsqu'il était habité par l'ancêtre le plus illustre ou le seigneur le plus célèbre. À La Palice (Lapalisse, 03), les propriétaires adoptent le style en usage du vivant de Jacques II de Chabannes de La Palice (1470-1525). Ce grand militaire, maréchal de France qui servit Charles VIII, Louis XII et François Ier, participa aux guerres d'Italie jusqu'à son trépas suite à la bataille de Pavie<sup>457</sup>. Sa veuve lui fit ériger un magnifique tombeau d'albâtre dans la chapelle du château de La Palice<sup>458</sup>. Au château des Ternes (Les Ternes, 15), Alfred Douët reprend toute la décoration intérieure pour la faire correspondre à l'art du temps du célèbre Gaspard d'Espinchal (1619-1686). Mais hormis l'ajout de blasons, cela n'affecte guère l'aspect extérieur des lieux.

## 1.2 Des suggestions extérieures

Pour de nombreux châtelains, le choix du style ne semble pas relever d'une envie viscérale. L'élément décisif pouvant être la mode ou une décoration tout à fait plaisante observée ailleurs. Une belle réussite vue chez des parents, amis ou voisins pouvant servir d'inspiration. À Fleuriel (03), les châteaux de trois voisins présentent le même type de décor, un hybride entre néo-gothique et néo-Renaissance, le chantier le plus ancien ayant tout à fait pu influencer les suivants.

Le choix de tel ou tel style n'est pas toujours une des données de base fournies à l'architecte. Il arrive que celui-ci doive fournir des dessins (aquarelles soignées ou simples croquis) d'élévations dans plusieurs styles afin que le propriétaire se décide. Au château de La Presle (Coulandon, 03), Barthélémy de Las Cases commande deux croquis, un dans le style néo-gothique et l'autre en néo-XVIIe siècle, avant d'opter pour le second. À Vollore (Vollre-Ville, 63), le projet néo-gothique l'emporte face aux façades en style Louis XIII.

---

<sup>457</sup> C'est de son nom, La Palice, écrit également parfois Lapalisse que viennent les « lapalissades ». En son honneur ses hommes composèrent une petite chanson « Hélas, La Palice est mort / est mort devant Pavie. / Hélas, s'il n'était pas mort / il ferait encore envie ». Une confusion, peut être volontaire, entre le « s rond » et le « s long » (dont la forme est proche du f) a laissé à la postérité la célèbre « vérité de La Palice » : « S'il n'était pas mort / il serait encore en vie ».

<sup>458</sup> Son tombeau a été vandalisé à la Révolution.

Il arrive parfois que, même lorsque le propriétaire a une idée précise du style qu'il compte adopter, un habile dessin de son architecte réussisse à le faire changer d'avis. Ainsi, pour la chapelle du château de Randan (Randan, 63) Louis-Philippe écrit à Fontaine, le 20 septembre 1829 « Ma sœur veut que je vous dise qu'elle tient au gothique et je vous le dis parce qu'elle le veut, mais moi, je vous dis, faites ce que vous croyez bien et je suis persuadée qu'elle en sera enchantée<sup>459</sup> ». En effet, le projet de chapelle en style néo-gothique est abandonné au profit d'une réalisation néo-classique.

Le rôle de l'architecte dans le choix du style et des décors est parfois déterminant. C'est lui qui conseille et parfois informe son client pour qu'il ait suffisamment d'éléments pour se décider en connaissance de cause. Au tout début du XXe siècle, l'un des Mitton<sup>460</sup> adresse une note au comte de Chabannes, propriétaire du château d'Avrilly (Trévol, 03)<sup>461</sup> lui donnant de nombreuses références à consulter afin de se faire une opinion :

« Voir dans Viollet-le-Duc :

*Accolade, allège, appui, ardoise, balustrade, base, brique, charpente, château, cheminée, chéneau, clôture [...], contrefort, corniche, crochet, cul de lampe, échauguette, épi, fenêtre, fleuron, larmier, lucarne, porte. »*

« Fenêtre XVe : Enlart, T.2, p. 138 »

Dans la même liasse, plusieurs planches de croquis (fig. 118-121), vraisemblablement de la même main, présentent plus de vingt-cinq « fenêtres et lucarnes, gâbles et [garnitures ?] », six types de chapiteaux, plus de vingt frises gothiques et cinq fleurons. Il y a pour certains dessins une indication de leur origine: « Riom », « Amboise », « Bourges », « Jacques Coeur », « Beauvais », « Pierrefonds », « Blois ». Il s'agit probablement des décors que l'architecte pense être les plus adaptés à ce château. Les notes bibliographiques mentionnées un peu plus tôt indiquent que le *Dictionnaire raisonné d'architecture* de Viollet-le-Duc et sans doute le *Manuel d'archéologie française* de Camille Enlart sont des références communes, auxquelles les amateurs d'arts comme ce châtelain ont accès, peut-être les a-t-il dans sa bibliothèque.

<sup>459</sup> Archives privées, lettre citée par Bernard Minne, *L'œuvre de Fontaine au château de Randan*, Mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, dir. Jean-Paul Bouillon, 1985, p. 23.

<sup>460</sup> Lettre sans prénom et non datée. La date est estimée en fonction des travaux datés : entre 1909 et 1930.

<sup>461</sup> A.D. 03 : 24 J 36 271.

Enfin, l'un des derniers facteurs qui peut entrer en ligne de compte pour le choix du style du château relève de considérations pratiques : l'accessibilité des matériaux et l'éventuel surcoût financier lié aux décors. Si on envisage de très fins décors de pierres comme à Challain-la-Potherie (Challain-la-Potherie, Maine-et-Loire), au Keriolet (Concarneau, Finistère) ou encore Salvert (Neuille, Maine-et-Loire), il faut se procurer des pierres adaptées et s'assurer le concours d'un ou de plusieurs sculpteurs qualifiés. Ces difficultés expliquent sans doute en partie le grand nombre de châteaux aux décors extérieurs très dépouillés, qui se limitent à des jeux de volumes accompagnés de rares sculptures détaillées. Dans la zone étudiée, le château le plus riche en sculptures est celui de Clavières (Ayrens, 15), les arcades du massif d'entrée sont ornées de délicates dentelles de pierres et les murs sont autant de refuges pour un étrange bestiaire. Ces décors qui ont nécessité tant de travail ont précipité la destruction du château, démantelé à la fin du XX<sup>e</sup> siècle pour vendre ses innombrables sculptures. Dans les zones où la brique est traditionnellement très présente, comme dans l'Allier, il n'est guère étonnant que l'on privilégie les styles qui les mettent en valeur, tel que celui prévalant dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

## 2 Les styles adoptés

Pour les trois départements étudiés, les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle sont très marquées par le néoclassicisme. Mais il n'est appliqué qu'à peu de châteaux (Faussanges, Saint-Cernin, 15), car les chantiers sont peu nombreux dans le premier tiers du siècle. Le mouvement s'accélère au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec quelques importants chantiers. L'un des premiers est celui de la reconstruction du château de Barante (Dorat, 63) suite à l'incendie de 1843. Mais ce sont des travaux vers 1850 qui introduisent les styles historicistes et « incitent » d'autres châtelains à les employer<sup>462</sup>. Ces grands chantiers sont des châteaux importants et dont les travaux ont marqué les esprits. Il s'agit pour le Puy-de-Dôme, de Jozerand (Joserand) « restauré » vers 1850 dans le style de la Renaissance, et plus sûrement de La Grangefort (Les Pradeaux) restauré et agrandi pour recréer une forteresse médiévale en 1856 également<sup>463</sup>. Pour l'Allier, c'est le château de La Palice (Lapalisse) restauré dans le goût néo-Renaissance et

---

<sup>462</sup> Philippe Grandcoing constate une chronologie similaire pour la diffusion des références historicistes en Haute-Vienne. Philippe GRANDCOING, *Le siècle d'or des châteaux*.

<sup>463</sup> Les travaux menés sur le château de Jozerand restent assez discret pour ce qui est des décors historicistes, en partie basé sur des remplois.

agrandi à partir de 1856. L'exemple cantalien est un peu plus tardif, le château de Sedaiges (Marmanhac) n'est « complété » qu'aux alentours de 1864 dans un néo-gothique de fantaisie. Du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au lendemain de la Première Guerre mondiale, les styles les plus variés sont « autorisés », ainsi que leurs hybrides. Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les architectes ayant accumulé une connaissance plus fine des styles dont ils s'inspirent, peuvent proposer des créations que Guy Massin-Le Goff présente comme « archéologiques ». Ces dernières adoptent si bien les formes et les proportions des constructions antérieures qu'il faut parfois un examen attentif pour discerner le « vrai » du « faux », comme aux Ternes (Les Ternes, 15) où la tour du début du XX<sup>e</sup> siècle ne se distingue de son pendant médiéval que par le traitement du linteau des baies.

## 2.1 La domination néo-gothique et néo-Renaissance

Les styles les plus répandus sont le néo-gothique et le néo-Renaissance, avec de nombreuses réalisations qui mêlent les deux. Ces châteaux de style hybride sont particulièrement appréciés, au point que dans le Bourbonnais, ils sont plus nombreux que les travaux néo-Renaissance *stricto sensu*. Alors que les châteaux néo-gothiques sont présents dans les trois départements, les interventions dans le goût de la Renaissance se trouvent majoritairement dans l'Allier et à la limite entre l'Allier et le Puy-de-Dôme.

Ces styles peuvent être interprétés de différentes manières : même à la fin du siècle, le rendu peut être d'une précision quasi archéologique comme aux Ternes (Les Ternes, 15) ou aux Rioux (Courpière, 63) ou plus fantaisiste, ainsi à Clavières (Ayrens, 15). Parfois, le bâti correspond à la réalité idéalisée du bâtiment ancien, mais il est pourvu de fioritures « troubadours » comme à La Grangefort (Les Pradeaux, 63), Seymier (Fayet-le-Château, 63) ou Saint-Cirgues (Saint-Cirgues-sur-Couze, 63).

Le plus souvent, l'accent est mis sur l'aspect défensif et sur la complexification des volumes. Comme il ne s'agit toutefois pas de créer une authentique forteresse, on prend toujours soin de ménager de grandes baies pour laisser largement entrer la lumière. Par ailleurs, l'escalier en vis confiné dans une tour, jugé peu pratique et manquant d'apparat est souvent délaissé.

Lorsqu'il existe, il est parfois doublé par un grand escalier d'honneur à l'intérieur. Plus exceptionnellement, il peut même être supprimé comme à Pesteils (Polminhac, 15) pour être remplacé par une luxueuse création néo-gothique placée à l'arrière du logis.

## 2.2 Les styles moins fréquents

Les demeures inspirées du XVII<sup>e</sup> siècle, assez peu nombreuses ne se trouvent guère que dans les deux départements les plus au nord, l'Allier et le Puy-de-Dôme où quelques grands exemples anciens servent de source d'inspiration pour les jeux mêlant briques et grès clairs.

Dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, les styles du XVIII<sup>e</sup> siècle reviennent un peu à la mode, mais les châteaux remaniés dans ces goûts sont rares. Les deux seules demeures néo-Louis XVI sont dans le Puy-de-Dôme : le château de Lord Davis (Charbonnières-les-Varennes) dû à un lord anglais et La Canière (Thuret), construit en hommage à Antoine Lavoisier guillotiné sous la Terreur.

Parallèlement, le néo-classicisme connaît un léger regain d'intérêt dans toute la zone. Dans le Cantal, il semble n'avoir jamais totalement disparu, il est visible en pointillés même au milieu du siècle, avec le Doux (Yolet) et Clavières (Polminhac), respectivement vers 1850 et 1857.

Les références appuyées à des styles extra-nationaux sont assez rares. Le château du Puy Vozelle (Espinasse-Vozelle) édifié au tournant du siècle, serait la copie d'un petit château proche de Saint-Petersbourg selon le dossier des Monuments historiques. Le propriétaire, le docteur Bignon installé à Vichy aurait été invité à plusieurs reprises en Russie par de riches patients venus en cure, d'où l'étonnant choix en 1896, d'une architecture russo-byzantine. L'autre exemple est un peu plus précoce. Vers 1891, Stephen Durieu de Lacarelle émerveillé par son séjour en Grande-Bretagne fait construire par Jean et René Moreau un château de style anglo-écossais. Les références principales semblent être écossaises, avec notamment Culzean castle (Ayrshire, Écosse) et Drummond castle (Perthshire, Écosse). L'articulation entre les

pavillons adoucie par une tour, et modélisée dans de nombreux plans<sup>464</sup> paraît copiée sur celle mise en œuvre au Glamis castle (Angus, Écosse). La réalisation bourbonnaise est nettement inspirée du style baronnial écossais savamment défini quelques années plus tôt<sup>465</sup> et mis en œuvre à Abbotsford House (Galashiels, Écosse), la résidence de l'écrivain Walter Scott.

Bien que le château de La Grangefort (Les Pradeaux, 63) ne soit pas un pastiche des réalisations d'outre-Manche, les volumes mis en œuvre et l'omniprésence des créneaux évoquent tout de même le style baronnial écossais. La partie centrale du corps de logis ressemble farouchement à la tour du Balmoral castle (Aberdeenshire, Écosse).

Les références mauresques ne touchent pas l'architecture du château, elles se limitent à de modestes notes dans les décors intérieurs – La Vigne (Ally, 15) se distinguant par la création d'un salon mauresque (fig. 148). Tout au plus, l'architecture orientalisante peut se retrouver pour des annexes et des fabriques, comme la serre mauresque de La Grangefort.

### 2.3 Répartition géographique

Dans le Bourbonnais, les styles sont souvent bien marqués. Les références dominantes sont le néo-gothique et le néo-Renaissance, avec différentes hybridations. Le Louis XIII est également assez bien représenté, les anciens bâtiments alentours offrant de beaux exemples du mariage de la brique et de la pierre datant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Les architectures inspirées par les styles extra-nationaux sont peu fréquents, mais les deux cas les plus nets sont dans ce département.

Pour le Puy-de-Dôme, le néo-gothique est dominant. Les références à la Renaissance et au XVII<sup>e</sup> siècle sont un peu moins présentes que dans l'Allier. Cette zone a la particularité de compter un château agrandi en style néo-Louis XIV (Montaclier à Yssac-la-Tourette) et deux châteaux en style néo-Louis XVI (Lord Davis à Charbonnières-les-Varrennes et La Canière à Thuret).

Enfin en Haute-Auvergne, les styles sont peu marqués, les extérieurs restent dans la

---

<sup>464</sup> A.D.03 : 42 J 13

<sup>465</sup> Marc BASCOU et Bruno GIRVEAU (dir.), *Gothic revival, architecture et arts décoratifs de l'Angleterre victorienne*, Paris, Ed. de la Réunion des Musées nationaux, 1999, p. 18.

grande majorité des cas assez sobres. Les façades, dépouillées de décors tendent parfois vers de simples jeux de volumes sans enveloppe ornementale. Lorsque l'architecture est historiciste, c'est un néo-gothique timide qui est le plus souvent mis en œuvre. Le néo-classicisme perdure discrètement tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Les styles inspirés de la Renaissance et du XVII<sup>e</sup> siècle font figure de grands absents, les marques de ces périodes dans l'architecture castrale semblant beaucoup plus timides que dans l'Allier. De plus, le style Louis XIII, typiquement construit en briques et pierres ne correspond pas du tout à cette zone, où la brique, peu utilisée, est toujours cachée<sup>466</sup>.

Mais aucun des châteaux étudiés n'indique une profonde recherche d'un style régional. Au mieux, il n'y a que quelques emprunts discrets à des édifices pré-existants. Entre historicisme et éclectisme, ni les propriétaires ni les architectes n'ont semblé vouloir mettre au jour un style régional affirmé comme cela a pu être le cas dans d'autres régions ou d'autres pays. Peut-être faute d'éléments architecturaux assez forts pour structurer un style propre, comme ceux qui ont permis la définition du baronial écossais et l'éclosion du néo-gothique flamand mis en œuvre au château de Loppin (Zedelgen, Flandre-Occidentale, Belgique). En Anjou et en Bretagne, le revivalisme est centré sur un personnage emblématique le « bon roi René d'Anjou » et Anne de Bretagne ainsi que de l'art de leur temps. Or le plus illustre héros auvergnat ne peut guère avoir de rapports avec l'architecture castrale, puisqu'il s'agit de Vercingétorix. Les autres grands personnages ne peuvent prétendre qu'à une gloire très localisée, comme Louis Ier de Bourbon dans l'Allier ou saint Géraud dans le Cantal. Mais l'architecture liée à ce dernier, celle des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles est mal connue et surtout n'a pas les caractéristiques propres à faire s'enthousiasmer un châtelain en quête de prestige et de confort. Mis à part pour les chapelles, où il est parfois utilisé, le style roman est boudé. Il faut faire cap au sud-est, à plusieurs centaines de kilomètres, pour trouver un château néo-roman. C'est le style choisi en 1858 par le docteur Germain pour sa surprenante résidence varoise<sup>467</sup>. Son château de Saint-Pierre-des-Horts (Hyères, Var), aux murailles inspirées du roman méridional, encore visible à proximité, est entouré par une flore extrêmement variée.

---

<sup>466</sup> Les briques localisées servent à faire des cloisons fines ou des parties en encorbellement, afin de limiter l'encombrement et le poids (Clavières à Ayrens, 15).

<sup>467</sup> Du château abandonné, il ne reste que les murs, dont seuls les merlons émergent des frondaisons de la palmeraie. Conférence d'Alain Depieds, « Le développement d'Hyères du XI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », pour la Société Hyéroise d'Histoire et d'Archéologie, tenue le mardi 28 septembre 2010. Compte-rendu hébergé sur le site de Société Hyéroise d'Histoire et d'Archéologie : <http://lashha.perso.sfr.fr/media/hyeres1119.pdf> Consulté en octobre 2012.

### 3 Les matériaux

Le choix des matériaux dépend en grande partie de l'offre disponible à proximité et de la tradition locale. L'adoption des matériaux locaux, d'usage ancien, permet de mieux ancrer une construction neuve dans le terroir ou d'assurer une meilleure continuité avec l'édifice préexistant. Les matériaux et les formes sélectionnés peuvent permettre de s'inscrire dans une tradition architecturale locale. Mais il arrive, assez rarement il est vrai, que certains châtelains adoptent délibérément des matériaux qui différencient plus nettement encore leur demeure des autres constructions avoisinantes.

#### 3.1 Des usages locaux

En Haute-Auvergne, les pierres les plus utilisées pour la construction sont d'origine volcanique (trachyte, trachy-andésite, basalte, gneiss granitique et ponctuellement granit). La trachy-andésite, appelée localement pierre de Volvic semble être celle qui se prête le mieux à la sculpture et au façonnage régulier (pour les chaînages). Les briques ne correspondent pas aux usages constructifs du Cantal. Dans les quelques cas où elles sont utilisées, elles sont cachées. À Clavières (Ayrens, 15), seul le passage des ans qui a détruit les enduits des parties en encorbellement a permis de rendre visible les briques dont la faible épaisseur permettait d'élever des parapets moins pesants que leurs équivalents en pierre.

Dans le Bourbonnais, les carrières les plus fréquentes et les plus utilisées produisent du grès, dont la couleur varie selon les zones, gris, rouge<sup>468</sup>, ivoire à jaune. Depuis le XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle, de nombreux châteaux ont adopté le mariage des briques et de la pierre. La polychromie des matériaux est encore renforcée par l'utilisation de briques de teintes différentes pour créer des motifs géométriques comme au château de Panloue (Yzeure, 03), construit au XVII<sup>e</sup> siècle. La juxtaposition de grès et des briques polychromes permet de composer des décors très variés (rayures, chevrons, losanges, différents types de maillage...). C'est un parti décoratif largement repris au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>468</sup> Issu des carrières de Liernolles.



Située entre les deux, la Basse-Auvergne combine les deux influences. Les interventions sur des constructions anciennes sont majoritairement réalisées en pierres locales. Les créations globales peuvent profiter d'un choix plus vaste : un mélange de pierres ou de pierres et de briques. Les châteaux dans lesquels la brique rose domine, comme la Montmarie (Olliergues), les Mélézes (Job), la Vernède (Saint-Rémy-de-Chargnat) détonnent au milieu des constructions au type plus local.

Dans le Cantal et le Puy-de-Dôme, le recours aux enduits est relativement fréquent pour les constructions récentes. Ils permettent de masquer des appareils trop petits ou des murs en blocage. Il arrive parfois que l'on en retrouve également sur des bâtiments plus anciens, l'enduit donne alors une meilleure unité à des parties construites lors de différents chantiers<sup>469</sup>. Mais dans ce pays de pierres, il semble de rigueur de laisser apparentes au moins les belles pierres de taille utilisées pour les angles. Dans l'Allier, les enduits semblent plus rares. La brique qui fait partie de l'architecture traditionnelle n'a pas à être cachée ici. Lorsqu'il y a des enduits, c'est souvent sur de petites surfaces, pour compléter la polychromie des décors, comme aux Girauds (Billezois, 03).

Pour ce qui est des couvertures, l'ardoise<sup>470</sup> est très largement majoritaire dans l'Allier, où elle se marie élégamment avec l'architecture de briques. Les châteaux de Gajun (Andelaroche, 03) et de La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03), couverts de tuiles font figure d'exceptions. Dans le Puy-de-Dôme, la suprématie de l'ardoise est moins marquée. Enfin dans le Cantal, la couverture traditionnelle est faite de lauzes (lauzes de schiste le plus souvent). Mais cette dernière est fortement concurrencée par l'ardoise au XIX<sup>e</sup> siècle. L'utilisation des tuiles vernissées est très anecdotique, ce n'est pas un matériau usuel dans cette région. On ne les retrouve guère que pour le petit avant-corps qui précède l'entrée du château de La Cheyrelle (Dienne, 15) et la fabrique utilisée comme poulailler au château du Trancis (Ydes, 15), où les motifs géométriques en tuiles vernissées apportent une touche d'originalité.

---

<sup>469</sup> Mais cet engouement pour les crépis semble avoir été éphémère. Certains châteaux anciens crépis ont été décrépis assez rapidement, pour laisser les pierres visibles (avec joints gras comme cela est habituel dans cette région) comme à Comblat (Vic-sur-Cère, 15).

<sup>470</sup> Jean et René Moreau semblent se fournir exclusivement à Angers.

### 3.2 Des matériaux hétérochtones

Les quelques châteaux pour lesquels on a pris le contre-pied exact des habitudes de construction locales détonnent dans leur environnement. Le château est certes une architecture de la distinction, mais une opposition trop tranchée paraît parfois déconcertante. À Charbonnières-les-Vieilles (63), la pierre volcanique sombre utilisée pour les maisons du village semble déplaire au nouvel arrivant qu'est Lord Davis qui fait venir du grès très clair de Souvigny (03). À Madic (15), le grand château neuf en grès blond contraste fortement avec les maisons toutes proches, trapues en basalte d'un gris presque noir issu des orgues basaltiques qui forment l'arrière-plan du paysage. Cette réalisation ne peut pas passer inaperçue, mais la totale opposition entre l'architecture et son milieu a quelque chose de dérangent, comme si on rejetait la réalité des abords. Les populations locales n'auraient-elles pas pu mal accepter cette mise à distance trop marquée ?

Au château de la Montmarie (Olliegues, 63), l'utilisation de matériaux hétérochtones est érigée au rang de principe : tout vient de loin, même ce que l'on aurait pu produire sur place. Le baron de Nervo, président de la compagnie ferroviaire du Paris-Lyon-Méditerranée, fait venir les briques de Bourgogne, les ardoises d'Angers, le granit des Ardennes et le pin des Landes<sup>471</sup>. Les deux derniers auraient pu, à moindre frais, être extraits à proximité. Pour cet homme fortuné, le plaisir (peut-être le prestige) d'avoir transporté son château par « son chemin de fer » doit l'emporter sur de simples considérations économiques. Il en résulte une demeure sans aucun rapport avec son lieu de construction, même le style choisi est peu fréquent dans cette zone. Comme le souligne François Loyer, c'est une réalisation totalement artificielle qui aurait pu être bâtie à l'identique à n'importe quel autre endroit<sup>472</sup>.

### 3.3 Des matériaux modernes

Dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, les architectes utilisent fréquemment des matériaux industriels, notamment des poutres métalliques pour couvrir de grandes pièces. Cela

---

<sup>471</sup> François LOYER, « Châtelains et châteaux au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'ouest de la France », p. 51.

<sup>472</sup> *Ibid.*

est attesté au moins chez Jean et René Moreau ainsi que chez Émile Lemaigre. Mais ces matériaux « non nobles » sont toujours cachés par de faux-plafonds.

Les éléments en fonte moulée sont rares dans les espaces des maîtres, alors qu'on le retrouve plus fréquemment dans les parties réservées aux domestiques. Les escaliers de service ont souvent de menus balustres en fonte, solides et résistants à l'humidité, parfois bien présente au niveau des caves. Au château d'Issards (Autry-Issards, 03) ces balustres sont ornés de discrets motifs végétaux qui semblent indiquer que l'on ne s'est pas contenté, même pour l'escalier de service, des productions tout à fait bas de gamme.

Lorsqu'elles sont présentes dans l'espace des maîtres, les pièces en fonte semblent n'avoir le droit de cité que sous certaines conditions. Lorsqu'Adélaïde d'Orléans fait ajouter, en 1835, deux escaliers en fonte pour relier le balcon et le jardin, il s'agit sans doute d'une première en Auvergne puisque selon Claude Mignot, ce type d'escalier fait son apparition seulement en 1818 au palais Prince Albert de Prusse<sup>473</sup>. En 1835, cet escalier est encore une prouesse technique à la pointe de la modernité, voilà pourquoi il peut tout à fait orner la façade du château de la sœur du roi.

Près de soixante-dix ans plus tard, la fonte retrouve le droit de cité dans les espaces de réception car la technique s'étant perfectionnée, il est possible de créer des pièces suffisamment élégantes pour être montrées, même dans le cadre du château. Un des rares exemples est celui de la salle à manger du château de Durtol. La salle, très vaste, dispose de colonnes métalliques qui permettent de supporter le poids du niveau supérieur. Ces colonnes, légèrement décorées, s'harmonisent assez bien avec les décors Art Nouveau de la pièce. Ces éléments peuvent être laissés apparents car ils n'ont pas la laideur présumée des matériaux industriels. De plus, au début du XX<sup>e</sup> siècle de grands exemples de l'architecture civile et même religieuse ont déjà ouvert la voie en montrant que le métal offre de nouvelles possibilités et qu'il n'a pas à être caché, pouvant parfois générer une nouvelle esthétique. Dans les châteaux, ces nouvelles possibilités esthétiques ne seront guère exploitées, la présence brute de ces matériaux semblant déjà être une importante marque d'anticonformisme.

Dans les communs, les poutres métalliques restent parfois visibles, soit parce qu'il n'apparaît pas utile de les masquer puisqu'ils ne sont pas dans l'habitation, soit par fierté pour

---

<sup>473</sup> Claude MIGNOT, *L'architecture au XIX<sup>e</sup> siècle*, Ed. du moniteur / Office du livre, 1983, p. 172

une construction moderne d'envergure. Dans les communs de La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03) la vaste charpente métallique est une intéressante œuvre d'ingénierie, elle serait due à un élève de Gustave Eiffel<sup>474</sup>.

## Chapitre 3 : Jeux de construction

La conception générale du château et l'adoption de tel ou tel plan de masse dépend essentiellement du type de chantier : une construction *ex-nihilo* offre bien davantage de libertés qu'une intervention sur une demeure préexistante.

### 1 L'ancien et le nouveau

Dans la plupart des châteaux où cohabitent des parties anciennes et des parties nouvelles, les parties anciennes n'ont pas qu'une fonction utilitaire. En tant que témoin du passé de la demeure, elles sont mises en valeur. Comme nous l'avons évoqué un peu plus tôt, les projets dans lesquels les nouvelles constructions masquent les réalisations antérieures sont rejetés. À Fabrègues (Aurillac), le projet de Juste Lisch (1861) (fig. 151) met en valeur le bâtiment du XVII<sup>e</sup> siècle au détriment du pavillon médiéval qui semble traité comme une annexe. Les propriétaires lui préfèrent le projet de Viée qui valorise et relie harmonieusement les deux parties. À Pesteils (Polminhac, 15), le projet de Théodore Dauphin masque partiellement le donjon médiéval et oriente les regards dans une autre direction. Le château ancestral semble étouffé par la nouvelle construction. Les Miramon optent alors pour le projet de Lemaigre qui organise les nouveaux pavillons de manière à former la base d'un triangle dont le donjon est le sommet. Le donjon n'est plus mis à l'écart, mais au centre de la composition et semble « protéger » les parties nouvelles.

---

<sup>474</sup> Collectif, *Le Patrimoine des Communes de l'Allier*, p. 955.

## 1.1 Continuité

Généralement, on tente d'assurer une certaine continuité visuelle entre les parties. Pour ce faire, on adopte le plus souvent les mêmes matériaux et les mêmes proportions. Ainsi un bâtiment articulé et construit lors de chantiers chronologiquement éloignés peut tout de même avoir une certaine unité. Lorsque cela est possible, on s'approvisionne au même endroit que ses prédécesseurs ; ainsi à Pesteils (Polminhac, 15) on remet en activité la carrière située au flanc de la falaise à l'arrière du château. Dans les châteaux agrandis dans un néo-gothique archéologique, les nouvelles parties sont parfois si proches des formes et des techniques de construction d'origine qu'il n'est pas évident au premier coup d'œil de distinguer l'ancien du neuf.

Les travaux de « restauration » entrepris à Joserand (Joserand, 63), Lapalice (Lapalisse, 03), Les Roches (Saint-Ours-les-Roches, 63), Sedaiges (Marmanhac, 15), Veauce (Veauce, 03) permettent de donner une plus grande impression d'unité. Certaines sculptures abîmées sont restaurées ou remplacées. Les baies sont souvent agrandies pour qu'elles soient toutes (au presque) en harmonie. Il ne s'agit pas nécessairement de standardiser un type que l'on applique partout. Il est davantage question de donner une cohérence, par exemple à un corps de logis prolongé, tout en conservant les spécificités des autres tours, ailes ou pavillons, comme à Lapalice. L'unité n'est pas l'uniformité, ce qui amoindrirait considérablement le caractère authentique des parties les plus anciennes.

Il arrive également que la partie ancienne soit totalement englobée dans le nouveau bâtiment, à la manière des belles enveloppes dont René Hodé revêt de nombreux châteaux angevins. Le château de Layre (Saignes, 15), pourtant profondément repris et agrandi présente une grande unité grâce au crépi que le couvre entièrement. Le château neuf de Madic est construit sur les anciennes écuries de la forteresse. Elles forment le noyau autour duquel est bâtie la demeure. Leur principal intérêt est d'offrir une « caution historique » pour l'érection d'un nouveau château. Elles n'ont sans doute pas un grand intérêt architectural et sont donc masquées par d'élégantes façades. Seule leur voûte en berceau demeure apparente. Elle confère à la salle à manger qu'elle abrite, une allure toute particulière. À La Grangefort (Les Pradeaux, 63), le chantier est d'une telle envergure et l'harmonie de l'ensemble est si complète qu'il est presque difficile de croire que le donjon n'est pas entièrement une création du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il faut toutefois préciser que rien n'atteste l'utilisation de subterfuges (peintures ou trompe-l'œil) faisant paraître les matériaux plus anciens qu'ils ne le sont. Cette patine artificielle, seule entorse à la volonté de vérité et de clarté de Bodo Ebhardt, est pourtant utilisée pour les toitures du Haut-Koenigsbourg (Orschwiller, Bas-Rhin)<sup>475</sup>. Tout au plus, on utilise pour les agrandissements des matériaux de remploi, déjà patinés par les ans, mais cela reste assez rare dans les grands chantiers où les quantités de pierres nécessaires sont trop importantes. Les parties neuves étant des symboles de richesse, elles n'ont sans doute pas à être masquées dans le contexte privé des châteaux qui nous occupent alors qu'au Haut-Koenigsbourg il s'agit d'un monument destiné à la visite qui doit, dès le début, présenter une allure d'ensemble cohérente. En Auvergne, comme en Anjou ou dans le Limousin, des plants de vigne vierge viennent donner une unité aux murs, vieux ou neufs, qu'elles recouvrent. Mais ces camouflages végétaux datent peut-être du XX<sup>e</sup> siècle, soit une génération ou deux après celle des bâtisseurs, quand la possession d'un château du XIX<sup>e</sup> siècle est pratiquement devenue une marque d'infamie.

## 1.2 Rupture

Plus rarement, les différentes parties semblent seulement juxtaposées, comme si on devait pouvoir saisir au premier coup d'œil les chantiers successifs qui ont donné à la demeure son aspect actuel. À Aulteribe (Sermentizon, 63), chaque partie a ses couleurs, ses proportions et ses matériaux propres, comme si on souhaitait montrer à travers les différentes parties une sorte de chronologie illustrée de l'art des architectes du Moyen Âge à la période contemporaine<sup>476</sup>.

Parfois, en tentant de rapprocher l'ancien et le nouveau, le décalage est encore plus dissonant que si on avait simplement juxtaposé des sections différentes. À Leybros (Ytrac, 15) (fig. 460) Gondinet souhaite agrandir la forte tour défensive du XV<sup>e</sup> siècle qui n'offre qu'une pièce par niveau. Il fait plus que doubler la surface habitable en construisant dans le prolongement du logis ancien. L'architecte, Lemaigre, choisit les mêmes types de pierres, mais

---

<sup>475</sup> Laurent BARIDON et Nathalie PINTUS, *Le Château du Haut-Kœnigsbourg, à la recherche du Moyen Âge*, Paris, Ed. du patrimoine / CNRS éditions, 1997, p. 92.

<sup>476</sup> La diversité des proportions et des couleurs semble indiquer que dès l'origine, les propriétaires ont souhaité conserver l'aspect spécifique de chacun des chantiers. Cet effet est encore accentué par la présence de badigeons de couleurs différentes selon les parties du bâtiment. Certains de ces enduits pourraient être postérieurs aux travaux du XIX<sup>e</sup> siècle.

il complexifie trop cette nouvelle partie, ce qui contraste maladroitement avec l'austérité médiévale de cette tour de surveillance. À l'est, il accumule des volumes et des traitements différents. Les grands volumes sont en petit appareil irrégulier en pierres locales aux teintes variées, alors que les petits volumes sont en moyen appareil régulier en andésite d'un gris uniforme. Quelques-unes des baies de la vieille tour sont refaites dans le même style et la même pierre que les fenêtres de la partie neuve, mais cela ne fait qu'augmenter l'impression de patchwork. De plus, la tour d'origine a des chaînages d'angles très marqués en andésite sombre. Sans doute de peur d'endommager la structure, l'architecte préserve les angles et creuse seulement quelques galeries dans l'épaisseur des murs pour permettre la circulation entre les deux parties du logis. La nouvelle construction, légèrement en retrait et plus basse, semble simplement accolée à la tour médiévale. Même de loin, la différence est flagrante, la partie ancienne est plus claire que l'autre, car si elles ont les mêmes pierres, les techniques de construction diffèrent. La première a des joints très gras alors que les autres sont maigres, les joints étant très clairs, le contraste est tout à fait visible.

À La Molière (Billom, 63) (fig. 464), les parties juxtaposées forment un ensemble hétéroclite. Issues de différents chantiers, elles ont chacune leurs caractéristiques propres. De prime abord on distingue la partie ancienne du pavillon moderne. Mais en regardant de plus près, la première semble composée de « modules » sans rapport les uns avec les autres. Coincé entre une haute tour polygonale et une tourelle circulaire en encorbellement pourvue d'une étrange saillie parallélépipédique, un pan de mur reçoit des décors géométriques en pans de bois, qui contrastent fortement avec les autres murs nus. Le pavillon récent ressemble à gros cube sans style, que l'architecte n'a en rien cherché à accorder aux tours et aux créneaux de la partie ancienne.

### 1.3 Reconstruction à l'identique

Assez exceptionnellement, il arrive que la vieille demeure soit jugée trop difficilement aménageable mais que le châtelain ne souhaite pas bâtir un château entièrement neuf sur un autre site. Aux Rioux (Courpière, 63) et à Chazeuil (Varrennes-sur-Allier, 03), on démolit le bâtiment ancien pour reconstruire à sa place un château identique (ou identique idéalisé). Le

château du XVII<sup>e</sup> siècle Chazeuil laisse place à une élégante composition néo-XVII<sup>e</sup><sup>477</sup>. Le style conserve le parfum de l'ancien tout en offrant un aménagement intérieur qui correspond à tout ce qui est souhaitable, et qui n'a pas eu à être adapté tant bien que mal à une distribution préexistante.

Aux Rioux, l'apparence extérieure est extrêmement proche de l'allure que pouvait avoir la forteresse d'origine (fig. 467). Ces travaux, réalisés dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle correspondent à la phase archéologique du néo-gothique identifiée par Guy Massin Le Goff. À cette période, la connaissance de l'architecture médiévale a suffisamment progressé pour produire de telles créations. Ce n'est sans doute pas la copie servile du bâtiment ancien, mais probablement une vision un peu idéalisée de celui-ci. C'est une coquille à l'allure ancienne mais dont l'intérieur correspond aux attentes des notables fortunés du XIX<sup>e</sup> siècle.

## 2 Les plans

L'allure générale du plan dépend évidemment du type de travaux entrepris. Lorsqu'il s'agit d'une construction neuve tout semble permis, alors que pour les interventions sur un bâti ancien, il faut prendre en compte le ou les chantiers précédents.

### 2.1 Plans massés

Les bâtiments construits à neuf adoptent assez fréquemment un plan massé. Ceci semble être particulièrement vrai dans le Puy-de-Dôme qui compte plusieurs exemples très nets : Les Amiraux (Lapeyrouse), Fontenille (Lezoux), Pasmoulet (Orléat), Varenne (Peschadoires) et Viallevelours (Chanonat). Dans l'Allier et le Cantal on préfère souvent un plan allongé, ce qui n'exclut pas d'avoir quelques contre-exemples au plan compact comme Les Guichardeaux (Saint-Gérand-de-Vaux, 03) et Champagnac (Champagnac, 15). La majorité de ces demeures sont datées de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Extérieurement, c'est surtout le cadre et l'attention portée aux détails qui les distinguent de simples maisons de maîtres. Leurs

---

<sup>477</sup> A.N. : 524 AP 12 0.



propriétaires sont issus de la bourgeoisie d'affaires ou de la noblesse (petite noblesse ou branche cadette le plus souvent). Ces demeures correspondent aux « châteaux de rentiers », que François Loyer oppose aux « vrais châteaux », articulés en ailes et pavillons<sup>478</sup>.

Il est très rare d'adopter un plan massé pour un bâtiment construit sur plusieurs siècles. Il faut alors créer une enveloppe qui recouvre les différentes parties pour donner à l'ensemble une certaine unité donnant, de l'extérieur l'image d'un corps de logis régulier, comme cela est le cas à Madic (Madic, 15). Mais cette intervention, ce simple habillage, ne facilite pas l'aménagement intérieur car la régularité de la façade ne correspond que rarement aux structures internes, créant comme dans la salle à manger de Madic, un espace trop peu éclairé.

## 2.2 Plans articulés

Lors des remaniements de châteaux anciens, où les précédents constructeurs ont bien souvent laissé des volumes juxtaposés datant des chantiers successifs, ce sont les plans articulés qui sont les plus fréquemment choisis. On redécote ou on agrandit, tout en laissant au bâtiment le cachet des marques des différentes phases de son histoire.

Lors des agrandissements, le parti pris le plus courant consiste à flanquer le corps de logis de deux pavillons (ou ailes en retour d'équerre), ou un seul pour rétablir une symétrie. Ainsi, les habitants gagnent de la surface habitable et la silhouette de la demeure davantage de cachet. Lors d'ajouts plus modestes, il peut s'agir simplement d'ajouter des tours pour flanquer (deux) ou pour cantonner (quatre) le corps de logis. Le gain de place est souvent minime, seul l'extérieur a une apparence plus castrale. Les nouveaux pavillons de Pesteils (Polminhac, 15) sont hérissés de tours et de tourelles, les plus vastes accueillant une garde-robe ou un cabinet de toilette, les plus petites permettant tout juste de remiser quelques bibelots et le pot de chambre. Il peut également s'agir d'ajouts de plan beaucoup plus complexe. Ainsi, au Béguin (Lurcy-Lévis, 03), plusieurs parties d'épaisseur inégale mais alignées (nord-sud) sont « entrecoupées » par une aile en retour d'équerre (vers l'ouest) et deux « pavillons » en saillie à l'est et à l'ouest ce qui donne au château une allure vraiment singulière (fig. 422 et 423).

Même les constructions neuves peuvent être composées de différentes sections, tours et

---

<sup>478</sup> François LOYER, « Châtelains et châteaux au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'ouest de la France », p. 49 et suiv.

pavillons ou ailes le plus souvent. Un plan récurrent peut être illustré par celui du château de Chalouze (Lalizolle, 03), le corps de logis est flanqué de deux importants pavillons en légère saillie. Le dispositif peut être complété par des tours, comme à Layre (Saigne, 15), où le corps de logis central est cantonné de trois tours et flanqué de deux ailes en retour d'équerre.

Il existe également des plans plus complexes. Le château de la Bouchatte (Chazemais, 03) présente un parti très original : le long corps de logis est flanqué à ses extrémités de deux petites ailes le reliant à des pavillons octogonaux (fig. 412). À Contresol (Le Donjon, 03), le plan en L est animé par quatre tours aux formes et aux proportions différentes. La gravure la plus détaillée de Nades (Nades, 03) présente un corps de logis rectangulaire avec une forte tour sur un flanc et une autre au centre de la façade principale. Le flanc qui fait pendant à la tour est pourvu d'une petite aile qui prolonge l'habitation jusqu'à un pseudo donjon néo-médiéval. L'articulation en plusieurs parties de styles différents vise sans doute à donner l'impression d'ancienneté à la demeure, qui apparaît comme marquée par les différents chantiers qui l'auraient fait naître.

Il semble que le docteur Bignon soit le seul à avoir adopté un plan en croix latine pour le château du Puy-Vozelle (Espinasse-Vozelle, 03). Outre le manque de rapport avec l'architecture castrale traditionnelle, les plans de Percilly puis de Martin laissent deviner des pièces de réception assez petites pour ce type d'habitation et beaucoup d'espace perdu pour la circulation, ce qui explique sans doute que ce projet n'ait pas fait d'émules.

### **3 Des points de vue privilégiés**

Selon l'implantation du château, une ou deux façades sont particulièrement mises en valeur. Une demeure entre cour et jardin a souvent deux façades à la décoration soignée. À La Grangefort (Les Pradeaux, 63), Madic (Madic, 15) et au Trancis (Ydes, 15) les façades antérieures et postérieures sont intéressantes. Elles sont traitées différemment, mais avec autant de soin et de variété.

À Layre (Saignes, 15), la façade côté jardin est la plus étudiée. C'est elle qui est visible depuis les ruines de l'ancien château de Saignes. La face arrière est pourvue, entre deux avancées, d'une grande marquise en fer forgé. Pourtant, depuis l'allée, les visiteurs ne voient ni l'une ni l'autre. Le chemin d'accès aboutit sur un petit côté du château. Ce mur, d'une grande

austérité, ouvre sur la cuisine et l'accès aux caves. Il faut donc contourner cette partie pour arriver aux longues façades ornées. Ceci est dû à la topographie du terrain, le château reprend la forme de la butte sur laquelle il est assis. Un autre chemin, traversant le jardin permettrait d'avoir une meilleure première vue sur le château. Mais, outre la perte de surface pour le jardin d'agrément, le dénivelé de la butte rendrait difficile les dix derniers mètres de l'arrivée au château. C'est sans doute un impératif de commodité qui a dicté le tracé du chemin, presque plat, même si on peut regretter que la première image du château soit un peu décevante. Notons que c'est là une attitude bien rare, car le plus souvent on accorde une attention particulière à la première image du château que perçoit le visiteur : le chemin doit donner sur la façade la plus impressionnante.

Mais lorsqu'une seule façade est bien visible, depuis l'entrée et parfois depuis la route, c'est elle qui attire toutes les attentions au détriment de l'autre face souvent bien austère. À Chazeuil (Varrennes-sur-Allier, 03), Fabrègues (Aurillac, 15), Saint-Priest (Issoire, 63) et la Vernède (Saint-Rémy-de-Chagnat, 63), une façade, celle qui donne sur l'entrée et/ou la route est très animée. Ce peut être par des alternances de matériaux comme dans l'exemple bourbonnais ou par les jeux de volumes et d'ouvertures comme dans les cas puydômois. L'autre façade est beaucoup plus sobre. À Chazeuil, l'élégante polychromie visible depuis la route, cède la place sur la façade postérieure à une certaine austérité, les chaînages harpés en pierres claires ont disparu, tout est de la même couleur. À Fabrègues et à la Vernède, l'autre face est traitée avec la plus grande sobriété, ne laissant plus de place pour les décors et les jeux de volumes. À Clavières (Ayrens, 15), toutes les sculptures sont concentrées sur la façade d'honneur, celle que voient les visiteurs et celle qui se reflète dans le miroir d'eau. La face postérieure est d'une extrême sobriété. Ceci s'explique aisément, la face antérieure est la vitrine offerte au public et aux visiteurs, la façade postérieure n'est guère visible que pour les domestiques et les ouvriers agricoles. Les mêmes dispositions sont souvent prises lorsqu'une face donne seulement sur une montagne, comme à Anterroche (Murat, 15), ou sur un repli de terrain comme à Courbelimagne (Raulhac, 15). Il doit sembler inutile de trop s'attarder sur des fioritures quasiment invisibles.

À Lascaux (Aurillac, 15) pourtant, la façade côté cour est d'une grande simplicité alors que celle donnant sur le jardin est magnifiée. Elle bénéficie de jeux de volumes et d'un vaste perron pour aller au jardin. À Lascaux, il semble que les propriétaires, attachés à la physionomie du vieux manoir cherchent à conserver une certaine authenticité sur la partie cour (la moins modifiée), pour qu'elle continue à s'accorder aux dépendances qui l'entourent. La

façade la plus travaillée correspond à la partie de plaisance qui est aussi celle qui offre la plus belle vue. À Lamothe (Calvinet, 15), le constat est sensiblement identique. La façade est très sobre car elle correspond à la partie agricole (fig. 194). Tous les efforts sont concentrés sur la face ouest (fig. 192 et 193) d'où on peut profiter de la vaste terrasse et de la perspective sur les jardins et les bassins. Comme si ces travaux étaient davantage liés à l'agrément des habitants, qu'à un « paraître » pour les voisins et les mondains.

Les zones privilégiées sont presque systématiquement sur les longs côtés, mais cela ne correspond pas toujours avec l'axe d'entrée. Aux Issards (Autry-Issards, 03), un petit chemin a été aménagé pour profiter de l'endroit depuis lequel on jouit de la plus belle vue sur le château. En s'écartant du chemin d'accès, on arrive à une zone dégagée depuis laquelle on peut contempler tout le château et ses douves. L'accès principal conduit au pont dormant, mais de là, l'ouvrage d'entrée masque le château.

À La Grangefort (Les Pradeaux, 63), l'allée mène au pont-levis, dans l'axe de la façade principale. C'est de là que la forteresse est la plus impressionnante. Mais le pont-levis, de dimensions réduites ne semble pas conçu pour supporter de lourdes charges. Même lorsqu'il est abaissé, il est peu probable qu'on l'emprunte. Il est vraisemblablement simplement décoratif car juste en face du pont, dans l'ouverture de la porte est placé un canon<sup>479</sup>. Pour pénétrer dans la cour, et donc dans le château, il faut contourner le bâtiment, pour entrer par un passage défendu par une herse sur une façade latérale. Ainsi, le visiteur profite obligatoirement de deux points de vus intéressants : la façade principale vue au-delà des fortifications et la face interne d'une courtine abritant la base du donjon, la chapelle et un balcon sculpté, à travers le passage qui opère un savant recadrage sur ces parties.

Parfois l'accent est mis sur une petite façade car c'est la partie la plus visible depuis la route ou depuis le chemin sinueux aménagé dans le parc. Le château de Rochette (Miremont, 63) est considérablement agrandi au XIXe siècle par l'ajout d'une aile perpendiculaire au corps de logis d'origine. C'est le petit côté de cette nouvelle aile qui accueille le visiteur, elle est donc pourvue de tourelles afin de l'animer et d'offrir un plaisant « préambule » à la découverte du château placé à la suite. À Leybros (Ytrac, 15) la petite façade est celle que l'on voit le mieux dès le milieu du chemin qui conduit au château. Elle est donc pourvue d'un jeu de volumes assez complexe qui offre des terrasses, une avancée à pans coupés, une tour et une tourelle en

---

<sup>479</sup> Il est difficile de dire s'il est là depuis la fin des travaux ou s'il a été ajouté un peu plus tard pour dissuader les gens d'utiliser le frêle pont-levis.

encorbellement.

## Chapitre 4 : Jeux de composition

Le choix de l'architecture et des matériaux contribue à donner un certain caractère à la demeure. Dans une société où le paraître a une importance primordiale, la silhouette et les décors du château sont choisis avec soin pour marquer davantage la différence avec l'architecture des demeures environnantes.

### 1 L'animation des façades et des silhouettes

#### 1.1 Symétrie, asymétrie et pondération des masses

Dans la composition des façades, trois grands partis sont observables : la symétrie, l'asymétrie et une sorte d'intermédiaire qu'est la pondération des masses. Ils donnent le jour à des silhouettes particulières, dont certaines correspondent presque systématiquement à tel ou tel style.

La symétrie est très fréquente dans les constructions ex-nihilo, puisque tout est conçu et réalisé en une fois, il n'y a pas à gérer un héritage architectural aux styles et aux proportions différents. Les châteaux de La Montmarie (Olliergues, 63) et de Saint-Voir (Saint-Voir, 03), tous deux inspirés de l'architecture du XVII<sup>e</sup> siècle, sont rigoureusement symétriques selon un axe vertical. Il en est de même pour la plupart des gros châteaux cubiques tels Champagnac (Champagnac, 15) (fig. 447) et Viallevelours (Chanonat, 63) (fig. 343). Les demeures avec corps de logis rectangulaire flanqué de deux tours comme Fromental (Fontanges, 15) (fig. 448) et Preuille (Audes, 03) (fig. 408) ou de deux ailes en retour d'équerre comme Beauplan (Isserpent, 03) (fig. 417), Chalouze (Lalizolle, 03) (fig. 418) ou Fréjard (Montaigu-le-Blin, 03) s'inscrivent tout à fait dans cette recherche de symétrie. Il peut s'agir d'ajout d'un ou de deux pavillons pour conserver et créer cet équilibre. À Randan (Randan, 63) (fig. 387), les jeux de volumes sont plus complexes (pavillons et tours) et pourtant reflètent parfaitement une recherche de symétrie héritée de l'architecture classique. Il semble donc tout naturel que les

constructions inspirées du style néo-classique telles que Clavières (Polminhac, 15) (fig. 454), Beauvezeix (Coudes, 63) et Lafont (Broût-Vernet, 03) (fig. 409) s'inscrivent dans ce groupe. Et, bien que cela soit peu fréquent pour une réalisation en style néo-médiéval, au château des Ternes (Les Ternes, 15) (fig. 219) Alfred Douët fait construire une seconde tour, le pendant exact de la tour d'origine. Cela correspond peut-être à une recherche d'un aspect idéal, adapté au regard du contemporain, habitué à une certaine symétrie, qui trouvait probablement abrupte le flanc de château dépourvu de tour, droit et lisse comme coupé au sabre<sup>480</sup>.

Dans les châteaux créés au fil de plusieurs chantiers, les façades asymétriques sont très fréquentes. Les architectes qui s'y sont succédé n'ont pas toujours œuvré pour créer ou restaurer une symétrie. Lorsque les différents ajouts constituent des « modules » juxtaposés, il est souvent délicat de chercher à instaurer une parfaite symétrie après-coup. Quand bien même cela serait souhaité, il faudrait créer une sorte de façade-écran pour dissimuler les irrégularités, au risque de perdre la précieuse authenticité des lieux. Ainsi, à Clavières (Ayrens, 15), Laugère (Agonges, 03) et aux Roches (Saint-Ours-les-Roches, 63), chaque chantier ajoute une partie à l'édifice ancien, créant comme une histoire de l'architecture illustrée. Mais l'asymétrie n'est pas l'apanage des châteaux construits sur plusieurs siècles, puisque certaines réalisations neuves basent leur originalité sur cette non-symétrie. C'est particulièrement le cas pour les châteaux néo-gothiques tel celui de Petit-Bois (Cosnes-d'Allier, 03) (fig. 33) où les dissymétries sont sources de pittoresque et marques d'une sorte de « véracité » : pour les bâtisseurs des châteaux médiévaux, la symétrie est un souci bien secondaire. C'est également une manière de prendre le contre-pied des enveloppes symétriques qui prévalaient depuis quelques siècles. À Saint-Alyre (Puy-Guillaume, 63) et au château de Valcivière (63), la forme extérieure semble être le résultat des nécessités intérieures. On est loin des enveloppes symétriques dans lesquelles les pièces sont agencées tant bien que mal. C'est la marque d'un certain rationalisme et peut-être l'application des principes émis par Viollet-le-Duc. Les cas de façades asymétriques sont relativement fréquents en Haute-Auvergne, peut-être à cause de l'effet combiné de reliefs délicats à aménager et du grand nombre d'interventions sur du bâti ancien<sup>481</sup>.

En revanche, dans le Bourbonnais, les façades nettement asymétriques sont assez rares, on préfère le jeu plus subtil de la pondération des masses. À Chaumejean (Verneuil-en-

<sup>480</sup> Au château de Layre (Saignes, 15), un flanc semblable peut laisser une impression d'inachèvement.

<sup>481</sup> Les constructions entièrement neuves sont plus rares que dans le Bourbonnais, mais elles sont elles aussi marquées par un souci de symétrie.

Bourbonnais, 03) un pavillon haut et étroit répond à un pavillon bas mais large. À Saint-Myon (63), c'est une haute tour qui fait pendant à un pseudo-pavillon large. Au Lonzat (Marcennat, 03), il faut allier un pavillon et sa tourelle, tous deux hauts et fins pour répondre à la tour massive. Certains dispositifs sont un peu plus complexes, notamment du fait de la préexistence de certaines parties. À Tout-y-Fault (Loriges, 03) (fig. 69) à un large pavillon correspond une tour plus chétive. Mais la dissymétrie est compensée par le décentrage de la travée mise en valeur. Ainsi, il y a un certain équilibre entre les deux parties. Au château de Pesteils (Polminhac, 15), le corps de logis est flanqué de deux ailes en retour d'équerre qui ne sont pas tout à fait identiques, l'une est légèrement plus large et plus haute d'un niveau que son homologue. Là, c'est un élément de l'arrière-plan qui entre en jeu : le donjon médiéval. Celui-ci n'est pas tout à fait au centre du corps de logis, mais dans la moitié la plus « faible ». Il compense donc la petite aile. Le donjon, très haut, marque le sommet d'un triangle qui le met bien en valeur. Les ailes ont des dimensions adaptées aux pièces qu'ils contiennent et grâce à ce jeu de masses, la façade conserve une grande harmonie visuelle.

## 1.2 Jeux de volumes

Dans la zone étudiée, les extérieurs n'ont que peu de sculptures et sont principalement animés par les jeux de volumes. On joue sur les contrastes entre les parements de murs lisses et les tours cylindriques ou/et polygonales. L'ajout de tours massives et de tourelles fines, comme à Lonzat (Marcennat, 03) créent d'intéressants contrastes visuels ainsi que des jeux d'ombre et de lumière (ombres diffuses sur les tours circulaires, différence d'éclairage plus marquée sur les polygones).

Les façades sont très souvent animées par des saillies ou des retraits. Il peut s'agir, comme à Randan (Randan, 63) et aux Roches (Saint-Ours-les-Roches, 63), des différentes parties issues de chantiers successifs qui ne sont pas au même alignement. Les plans créent souvent d'eux-mêmes des jeux de saillies et de retraits. C'est le cas notamment des corps de logis flanqués d'ailes, celles de Beauplan (Isserpent, 03), en retour d'équerre offrent deux légères avancées, tout comme celles de Verzun (Target, 03) qui présentent sur la façade principale des faces polygonales. À Bouchatte (Chazemais, 03), les ailes, étroites, dans l'alignement du corps de logis sont en retrait par rapport à celui-ci. Ces ailes le relient à deux

pavillons octogonaux qui lui confèrent une certaine originalité. Plus rarement, les différents volumes juxtaposés permettent de jouer sur la hauteur des segments : ainsi aux Épigeards (Saint-Germain-des-Fossés, 63) où les modules, non alignés et de hauteur croissante, s'inscrivent dans un triangle rectangle.

Parfois, la façade d'honneur qui pourrait être lisse est animée par de très légers renforcements comme à La Canière (Thuret, 63) ou au château de Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63) ou par des avancées plates comme au Châteauvert (Paray-sous-Briailles, 03) ou polygonales comme à Argentière (Vaux, 03). Ces jeux de saillies sont parfois complétés par des terrasses et des balcons, comme à Montassié (Néris-les-Bains, 03), où ils sont des éléments essentiels dans l'animation des façades<sup>482</sup>.

### 1.3 L'entrée

Sur les façades, toutes les parties ne sont pas traitées de la même manière. Le plus souvent, l'entrée est placée au centre de la façade. Cette travée est alors nettement mise en valeur tandis que les parties latérales restent plus sobres. Pour ce faire, l'un des dispositifs fréquents en est celui de la tour en position centrale, hérité de l'architecture médiévale. On retrouve cet avant-corps notamment aux Mélèzes (Job, 63), à Nades (Nades, 03), bien que la fonction ne soit plus la même, cela peut être vu comme une référence à l'architecture locale du XVe, particulièrement à celle de Haute et Basse-Auvergne<sup>483</sup> où les maisons nobles disposent pratiquement toutes d'une tour d'escalier circulaire au centre de la façade principale. À Lamartinie (Ytrac, 15) et Pesteils (Polminhac, 15), cette tour est toujours présente<sup>484</sup>.

L'avant-corps n'adopte pas systématiquement la forme d'une tour, à La Grangefort (Les Pradeaux, 63) et aux Versannes (Biozat, 63), il s'agit d'un massif rectangulaire pourvu de tourelles en encorbellement. Celui de La Grangefort, le plus imposant, ressemble farouchement

---

<sup>482</sup> Ce point sera développé dans la partie suivante.

<sup>483</sup> Cela est plus rare dans l'architecture bourbonnaise. Lorsqu'il y a une tour d'escalier, elle est semble-t-il régulièrement excentrée.

<sup>484</sup> À Pesteils, l'escalier, démonté avec soin, est placé au début du XX<sup>e</sup> siècle dans la tour du châtelet. La tour centrale du château offre depuis de petites pièces, bureau ou cabinet de toilette dans les étages, et petit vestibule au rez-de-chaussée.



la tour du Balmoral castle (Aberdeenshire, Écosse).

La partie centrale peut également être soulignée simplement par un ou des éléments en surplomb, ou par des couronnements ornés. À Fréjard (Montaigu-le-Blin, 03), c'est une tour polygonale haute de deux niveaux, en briques rouges qui contraste fortement avec l'enduit clair de la façade. Au château Marguerite (Neussargues, 15), l'aplomb de la porte est « protégé » par une bretèche. Dans les constructions à l'allure plus classique, on opte parfois pour un fronton triangulaire, comme à Grand-Champ (Bizeneuille, 03) et à Montpeyrroux (Puy-Guillaume, 63).

Plus rarement, l'entrée est placée dans un renforcement, large à La Canière (Thuret, 63) (fig. 402), ou assez étroit au château de Lord Davis (Charbonnière-les-Vielles, 63) (fig. 347). Cette possibilité n'est guère utilisée car, si elle anime la façade, elle ne met guère l'entrée en valeur.

Dans quelques cas plus « complets », tout concourt à valoriser cette partie centrale. À Preuille (Audes, 03) (fig. 408), on accède à l'entrée grâce à un haut perron, beaucoup plus large au départ qu'à l'arrivée. Les rampes marquent une sorte de perspective forcée qui conduit le regard vers la porte, et de là, sur toute la travée jusqu'au sommet d'une sorte de lucarne plus haute que le reste du logis. Extérieurement, cette partie est nettement délimitée par des bandes pierres claires (sur fond rosé). Les fenêtres, en elles-mêmes identiques à leurs voisines (sans doute pour ne pas créer de déséquilibres dans les décors internes) sont surmontées d'arcs sculptés qui leur octroient une présence plus forte. À Dreuille (Cressanges, 03) (fig. 415), Jean Moreau laisse la façade principale relativement nue, sans doute pour mieux mettre en valeur l'entrée. On accède à celle-ci par un perron plus large au départ qu'à l'arrivée, comme à Preuille. L'entrée est abritée par une tour polygonale demi-hors-œuvre, plus haute que le logis. Du fait des pans de la tour, les fenêtres sont plus étroites, mais aussi plus nombreuses. La toiture de la tour est compliquée afin de souligner encore son importance. Dans sa partie centrale, la toiture hexagonale est pourvue d'une petite lucarne. L'ensemble est surmonté par un lanternon, lui-même coiffé d'une couverture en pavillon très élancée. Ces dispositifs assez complets permettent de donner un peu de cachet à des façades bien simples.

## 2 Les décors

### 2.1 Polychromie et hétérogénéité des matériaux

L'architecture de certaines façades est rehaussée par des décors polychromes dus à l'hétérogénéité des matériaux. Leur répartition est très inégale selon les zones : ils sont quasiment absents en Haute-Auvergne et omniprésents dans le Bourbonnais. Dans le Cantal, et le Puy-de-Dôme, l'utilisation des pierres volcaniques réduit la palette de couleurs disponibles sur place. Les chaînages en « pierre de Volvic » (trachy-andésite) grise contrastent faiblement avec les trachyte, basalte et gneiss employés pour les parements. Au château de Valcivière (63) (fig. 490), les pierres volcaniques sélectionnées offrent un élégant camaïeu, renforcé par une différence de bossage : des chaînages lisses avec des parements à bossage rustique. Il arrive même dans le Cantal, que l'on introduise d'autres pierres, plus claires pour les chaînages et les sculptures, mais ceci semble se limiter au château de Couzans (Vebret, 15). Ce qui est en revanche plus fréquent est l'utilisation d'enduits clairs pour contraster avec les chaînages en trachy-andésite, comme à Comblat (Vic-sur-Cère, 15) Champagnac (Champagnac, 15) ou à Clavières (Polminhac, 15)<sup>485</sup>.

Dans le Puy-de-Dôme, la polychromie des matériaux se limite au début du XIX<sup>e</sup> siècle à la zone frontalière avec l'Allier : Randan (Randan, 63) et Maulmont (Saint-Priest-Bramefant, 63). Dans la seconde moitié du siècle<sup>486</sup>, l'alliance de la brique et de la pierre tend à être adoptée sur une zone plus vaste comme l'indiquent les châteaux de Lord Davis (Charbonnière-les-Vieilles, 63), de La Vernède (Saint-Rémy-de-Chagnat, 63) et de La Montmarie (Olliergues, 63), sis respectivement dans les arrondissements de Riom, Issoire et Ambert. Les façades les plus intéressantes et les plus originales sont celles du château de Fontenaille (Montel-de-Gelat, 63) (fig. 377). Les parties récentes (ou remaniées) encadrent le corps de logis ancien et prolongent les décors présents (ces derniers, visibles seulement en parties hautes pourraient avoir été ajoutés lors du surhaussement des combles et de la réfection de la toiture). Le bâtiment est ceint de bandes lombardes qui apportent un peu de relief, ainsi que des rapports d'ombre et de lumière très prisés dans l'art roman auvergnat et méridional. Des pierres claires délimitent des cadres dans lesquels s'inscrivent des motifs géométriques en deux couleurs. Juste en dessous

<sup>485</sup> Dans le premier cas, l'enduit a depuis été ôté. Dans les deux derniers cas, l'enduit très propre a aussi bien pu être restauré ou ajouté récemment.

<sup>486</sup> Peut être le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

du toit, de petits blocs clairs sont placés en zigzag<sup>487</sup>. Si ces motifs ont bien été ajoutés au XIX<sup>e</sup> siècle, il pourrait s'agir d'une référence marquée à l'art roman auvergnat, dont les chevets adoptent souvent les éléments qui viennent d'être présentés : polychromie et jeu d'ombre et de lumière.

Dans le Bourbonnais, l'architecture de pierres et de briques fait partie du paysage depuis au moins le XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle. La nature même du sol incite à l'utilisation de la brique : de nombreux gisements de terres argileuses utilisées par des briqueteries permettent de produire le matériau sur place et à moindres frais<sup>488</sup>. Les chaînages, le plus souvent harpés, en pierre claire contrastent nettement avec les briques des parements et les ardoises gris-bleuté, comme cela est le cas à Contresol (Le Donjon, 03) (fig. 64). Les différentes teintes de briques permettent de créer de très nombreux motifs : losanges, chaînes simples ou doubles, chevrons etc...<sup>489</sup>. Pour animer davantage les façades, il n'est pas rare que l'architecte prévoit différents motifs. Ainsi, Moreau propose pour les Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03) plusieurs dessins sombres sur fond clair selon les sections à décorer : une trame carrée pour le grand pavillon, de hauts losanges pour les tours rondes et des chevrons pour la tour carrée<sup>490</sup>. Il arrive que l'on ajoute une autre teinte, celle d'un enduit, comme à Saint-Voir (Saint-Voir, 03). Dans ce cas, il est probable que l'enduit, utilisé massivement serve à masquer un mur en blocage que l'on n'a pas souhaité ou pas pu orner d'un parement de briques. Aux Girauds (Billezois, 03) et à Toulle (Créchy, 03), l'enduit gris, les pierres et les briques font des rayures horizontales qui occupent toute la hauteur du logis<sup>491</sup>. Le château des Épigeards (Saint-Germain-des-Fossés, 63) est lui aussi rayé, mais son pavillon, l'élément le plus haut, est pourvu de décors dits en diamants. Ces châteaux « rayés » sont presque groupés, au nord-nord-est de Vichy, mais l'origine de cette particularité n'a pu être trouvée.

Au nord-ouest de Vichy, en direction de Saint-Pourçain-sur-Sioule, deux châteaux Chaumejean (Verneuil-en-Bourbonnais, 03) (fig. 440) et Le Pointet (Broût-Vernet, 03) (fig. 410)

---

<sup>487</sup> Ces derniers semblent être surmontés de billettes, motif récurrent dans l'art roman auvergnat mais il pourrait s'agir de modillons rampants atrophiés.

<sup>488</sup> Plusieurs domaines de l'Allier et même du nord du Puy-de-Dôme, comme Randan disposent d'une briqueterie. Pour la Sologne, Bernard Toulhier évoque un lien traditionnel entre le château et la briqueterie-tuilerie, construite lors des travaux et « réveillée » à l'occasion des restaurations. Bernard TOULIER, *Châteaux en Sologne*, p. 192.

<sup>489</sup> Josiane SARTRE, *Châteaux « brique et pierre » en France, essai d'architecture* Paris, Nouvelles Éditions latines, 1981.

<sup>490</sup> A.D.03 : 19 J 42 T 19. Seuls les motifs des tours rondes ne sont pas réalisés.

<sup>491</sup> L'effet produit est assez proche de celui visible sur le château de Laréole (Laréole, Haute-Garonne), datant du XVI<sup>e</sup> siècle.

font la part belle à l'architecture à pans de bois, peut-être en référence à l'architecture vernaculaire. En effet dans le Bourbonnais il existe encore de nombreux bâtiments à ossature bois ; en milieu rural le bois et le torchis font, encore aujourd'hui, partie intégrante du paysage. Dans la Sologne toute proche, où un constat similaire peut être dressé, on observe également des châteaux à pans de bois comme La Papinière (La-Ferté-Saint-Aubin, 45) ou Mont-Suzey (Yvoy-le-Marron, 41). Le château du Pointet présente toutefois d'importantes similitudes avec le manoir de Villers (Saint-Pierre-de-Manneville, 76), tout près de Rouen. L'étroite parenté avec l'architecture normande pourrait s'expliquer par l'excellente diffusion de ce modèle, et par la proximité avec Vichy (environ 20 km). Cette ville d'eau, profondément marquée par des références éclectiques, riche en villas et chalets régionalistes pourrait être un lien supplémentaire entre la vogue normande et ce petit château du Bourbonnais. Bernard Toulhier indique qu'en Sologne à partir de 1880-1890, l'architecture à pans de bois néo-normande concurrence sérieusement les parements de brique, mais cette mode reste assez peu suivie en Auvergne<sup>492</sup>.

Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, dans quelques rares cas, Bellevue (Meaulne, 03) et Le Martinet (Saint-Simon, 15)<sup>493</sup>, les corniches sont ornées de carreaux émaillés. Sur les deux, il y a des grotesques. Au Martinet, les motifs sont toutefois plus diversifiés, puisqu'il y a également des fleurs géométrisées, des rosaces et un médaillon circulaire représentant une coquille feuillagée qui semble en léger relief (fig. 288). L'origine de ces décors n'a pu être identifiée. Leur rareté pourrait s'expliquer par une relation très étroite de ces décors avec les grands immeubles et les villas suburbaines. Puisque l'on en retrouve sur les immeubles de rapport des grandes artères des villes importantes ainsi que sur les villas et hôtels des cités balnéaires, cela ne « fait pas château ». Localement, on peut en observer de nombreux exemples à Clermont-Ferrand (avenue Carnot, rue Montlosier), sur les grandes maisons des quartiers cossus (boulevard Pasteur à Clermont-Ferrand, avenue de Royat à Chamalières (63)), ainsi que sur plusieurs villas de Vichy (notamment la Villa Tunisienne, boulevard Carnot et la villa Mon Plaisir, quai d'Allier). Ces productions en série, pourtant souvent élégantes et hautement décoratives ne semblent pas appartenir aux ornements de la distinction : elles restent donc le plus souvent cantonnées aux réalisations d'un standing perçu comme inférieur : de belles demeures qui n'ont pas le prestige du château. Le petit château de Jumeaux (63) en est dépourvu

---

<sup>492</sup> Bernard TOULIER, *Châteaux en Sologne*, p. 221.

<sup>493</sup> Dont les travaux datent respectivement de 1882 et de 1888-1896.

alors que les maisons des contremaîtres de la manufacture du châtelain offrent une profusion de fleurs en relief. Il arrive quelquefois que des céramiques architecturales (émaillées ou non) soient utilisées pour les dépendances agricoles, pour distinguer, grâce à des têtes de chevaux ou de taureaux, l'écurie de l'étable. C'est le cas à Lamothe (Calvinet, 15) et sur les écuries de Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63).

## 2.2 Les baies

En Auvergne comme dans le Bourbonnais, le potentiel décoratif des baies n'est que rarement exploité, les jeux sur les formes ne sont guère utilisés. La quasi-totalité des fenêtres et portes fenêtres sont rectangulaires, dans des formats quasiment standardisés. Les huisseries sont encore confiées à un menuisier local, mais ce type de baies permet de lui simplifier la tâche (donc de limiter les coûts) et d'acheter des volets métalliques produits en série. Mis à part dans les chapelles et oratoires, où des arcs avec ou sans lancettes semblent être de rigueur, ailleurs, on se contente des formats rectangulaires, ornés de chaînages harpés. Pour leur donner davantage de cachet ou pour accentuer une référence stylistique, il arrive qu'on sculpte de discrets motifs au-dessus des baies : une moulure figurant un arc en accolade le plus souvent, c'est celui qui s'accommode le mieux de cette forme de base. Les baies à meneaux et à un ou plusieurs croisillons permettent d'allier esthétique, variété et baies rectangulaires.

Dans les constructions néo-gothiques, l'alternative la plus fréquente à la fenêtre à double vantaux est la « meurtrière ». On retrouve des jours en archère à Couzans (Vebret, 15), Issards (Autry-Issards, 03), Jozerand (Joserand, 63), Petit-Bois (Cosnes-d'Allier, 03), Vernède (Saint-Rémy-de-Chagnat, 63), Versannes (Biozat, 03) et Saint-Cirgues (Saint-Cirgues-sur-Couze, 63), pour ne citer que ceux-là. Les jours en archère offrent un piètre éclairage, certains ne s'ouvrent même pas. Parfois, ils permettent de surveiller l'entrée, donc éventuellement l'arrivée des invités, en toute discrétion depuis la chambre ou la garde-robe.

Pour quelques rares châteaux, l'architecte choisit de varier les baies afin d'apporter un peu d'agrément aux façades. Pour casser la monotonie des baies rectangulaires, à Barante (Dorat, 63), Charade (Royat), Mesnil (La-Tour-d'Auvergne, 63) et Tout-y-Fault (Loriges, 03), on introduit des fenêtres ou portes fenêtres couvertes d'un arc en plein cintre. Les arcs brisés sont

étrangement inusités, même dans les demeures néo-gothiques. Seuls Clavières (Ayrens, 15) et Maulmont (Saint-Priest-Bramefant, 63) sont des exceptions notables.

Les trois seuls châteaux dans lesquels le potentiel décoratif des baies est bien exploité sont La Canière (Thuret, 63), Cornonet (Parentignat, 63) et Le Puy-Vozelle (Espinasse-Vozelle, 03). Dans le premier on varie simplement les formes : les baies du niveau de soubassement en anse de panier, celle du rez-de-chaussée en plein cintre, celles des étages rectangulaires, et la grande baie du hall en demi-cercle. Le second présente des alternances des baies rectangulaires ou carrées, une porte en anse de panier et de petites baies en mitres. De plus, sous un arc aveugle en plein cintre, sont percées deux hautes baies surmontées d'arcs outrepassés. Pour le troisième, l'originalité du bâtiment russo-byzantin offre un vaste choix de formes, d'assemblages et de décors. Les fenêtres peuvent être couvertes d'arcs polylobés ou d'arcs outrepassés en plein cintre ou brisés. Certaines sont jumelées avec une rose, la colonnette est alors pourvue d'un chapiteau feuillagé. La forme de la baie n'est pas tout, parfois l'intrados et/ou l'extrados de l'arc ou de ses rouleaux peut être mouluré ou festonné.

Mais on est bien loin de la diversité habituellement offerte par les châteaux de l'Ouest de la France, dans des demeures comme Le Keriolet (Concarneau, Finistère), Martinvast (Martinvast, Manche), Montivert (Le-Vieil-Baugé, Maine-et-Loire), Nazé (Vivy, Maine-et-Loire) et Vaulogé (Fercé-sur-Sarthe, Sarthe), où quasiment toutes les formes et tous les assemblages se côtoient. Loin d'être cacophonique, leur voisinage permet d'exploiter toutes les richesses d'un style donné, et bien souvent marqué par une certaine quête régionaliste. Un peu plus près de la zone étudiée, il semble que l'on puisse dresser en Haute-Vienne un constat similaire à celui de l'Auvergne : la diversité des baies y reste moindre que dans l'Ouest car on y retrouve majoritairement des baies rectangulaires, timidement ornées. Notons toutefois quelques exceptions remarquables comme les châteaux de Ris-Chauveron (Azat-le-Ris, Haute-Vienne), de Bort et de Rieux<sup>494</sup> (Saint-Priest-Taurion, Haute-Vienne), où au minimum cinq formes de baies cohabitent avec harmonie.

---

<sup>494</sup> Illustré dans : Philippe GRANDCOING, *Le siècle d'or des châteaux*, p. 128.

## 2.3 La sculpture

À l'extérieur, les sculptures sont employées avec parcimonie. Le plus souvent, on se limite à quelques fioritures autour de la porte d'entrée, surmontée lorsqu'il y a lieu d'un blason<sup>495</sup> entouré de ses supports et surmonté d'une couronne ou d'un timbre avec cimier et lambrequins. S'il existe des tourelles en encorbellement, le cul de lampe est généralement orné de moulures. Dans quelques cas cantaliens, cette partie est agrémentée par l'ajout de petits personnages comme à Pesteils (Polminhac, 15) et au Trancis (Ydes, 15) ou de tête comme à Courbelimagne (Raulhac, 15). Dans le Bourbonnais, les sculptures supplémentaires ne sont guère présentes que sur les tours polygonales inspirées de la Renaissance des châteaux de Contresol (Le Donjon, 03) et du Grand-Monceau (Agonges, 03) auxquelles il convient d'ajouter les dix médaillons sculptés du château de Lyonne (Cognat-Lyonne, 03) et les garde-corps ouvragés aux Plantais (Le Donjon, 03) et aux Versannes (Biozat, 03). Dans le Puy-de-Dôme, la sculpture semble encore plus absente puisque les seuls décors remarquables sont les tympan ornés de quadrilobes de La Forie (Saint-Etienne-sur-Usson, 63) ainsi que les gargouilles et les garde-corps de La Grangefort (Les Pradeaux, 63).

Seuls trois châteaux se distinguent par l'abondance de leurs décors sculptés : Puy-Vozelle (Espinasse-Vozelle, 03), Beaulon (Beaulon, 03) et Clavières (Ayrens, 15). Les décors du premier se limitent à quelques chapiteaux, frises d'arcs aveugles et des bordures de toits ouvragés (à motifs de feuilles de liseron ou à kymation ionique) avec acrotères. Le château de Beaulon est orné de frises de fruits et de fleurs, de guirlandes et de niches contenant des vases. La porte est flanquée de *tondi* sculptés. À Clavières, les sculptures sont partout : les arcs des portes d'honneur sont festonnés et surmontés de fleurons et de pinacles, le perron est protégé par de grands lions, les garde-corps sont quadrilobés ou constitués de petites arcades brisées, des personnages supportent les tours en encorbellement, aux assises feuillagées. À l'instar des églises romanes voisines, les modillons (au moins certains) représentent des têtes d'animaux<sup>496</sup>. Et, chose exceptionnelle dans cette zone, la façade porte un grand bloc d'andésite sculpté représentant, quasiment à taille réelle, saint Géraud, le comte dont relevait la terre de Clavières au IX<sup>e</sup> siècle. Clavières est l'un des rares châteaux auvergnats à pouvoir soutenir la comparaison avec les dentelles de pierres de Ker Nelly (Trébeurden, Côtes-d'Armor), l'omniprésence de la

<sup>495</sup> Ou de deux, pour rendre hommage aux familles deux époux. Lorsqu'il y a peu de place, on a parfois recours au blason écartelé qui permet de faire figurer les armes des deux maisons sur un seul écu.

<sup>496</sup> Le seul modillon retrouvé dans les gravats, partiellement enseveli, est orné d'une chouette ou d'un hibou.

sculpture de Salvert (Neuille, Maine-et-Loire) et les grands reliefs du Kerioret (Concarneau, Finistère).

La relative austérité des châteaux auvergnats ne saurait s'expliquer seulement par le choix des matériaux. S'il est plus aisé de tailler le grès que certaines pierres volcaniques, la trachy-andésite permet toutefois de mettre en œuvre des décors très détaillés, comme ceux réalisés par Paul Graf pour la façade de la préfecture de Clermont-Ferrand. La brique non-plus ne se prête guère à ce type d'exercices, mais elle accompagne toujours des pierres, du grès le plus souvent qui lui se sculpte aisément. Il faut alors aborder d'autres hypothèses. La première pourrait être une limitation volontaire du surcoût engendré par de tels décors. La seconde est que dans cette zone, la sculpture ornementale ne semble guère associée à l'architecture du château. Même dans des constructions de la période moderne, les sculptures restent très timides. À Messilhac (Raulhac, 15), les ornements de la Renaissance se cantonnent au niveau de la porte d'honneur. À la même époque dans le Bourbonnais, les décors les plus en vogue sont ceux réalisés à partir de briques de couleurs différentes. Les châtelains du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont donc pas sous les yeux des modèles de sculptures locales traditionnellement liés au château. Et ni les décors de l'architecture religieuse ni ceux de références plus lointaines ne paraissent susciter des envies bien marquées chez ces châtelains.

## 2.4 Le travail du métal

Le travail du métal n'est lui non-plus, pas véritablement exploité malgré la présence à Clermont-Ferrand vers 1900 d'un atelier produisant des pièces de grande qualité<sup>497</sup>. Les garde-corps des balcons sont le plus souvent en pierre, ceux des fenêtres sont soit des ferronneries assez simples, soit des pièces coulées en série à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré les multiples couches de peinture que les recouvrent, les garde-corps des fenêtres des chambres de Viallevelours (Chanonat, 63) semblent bien être des pièces moulées. Leurs volutes sont si légères, qu'il s'agit presque de barres d'appui. Ces dernières sont d'ailleurs placées tellement haut, qu'elles ne protègent pas grand-chose, avec plus de 45 cm de vide, un enfant risquerait de

---

<sup>497</sup> L'atelier de ferronnerie d'Auguste Bernardin, installé rue Eugène Gilbert à Clermont-Ferrand, est vraisemblablement actif de la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (1960?).



tomber. Les quelques belles pièces de ferronnerie observées sont des marquises, à Layre (Saignes, 15) et à Viallevelours. Dans cette demeure, le perron présente un garde-corps ouvragé portant le monogramme du maître des lieux surmonté d'une couronne.

Les ferronneries liées au château lui-même sont relativement rares. Parfois on ajoute des grilles de protection aux fenêtres du rez-de-chaussée, comme cela est le cas à Pesteils (Polminhac, 15) où elles ne sont présentes qu'aux baies que le gardien ne peut pas surveiller depuis son logement de fonction. Le fer forgé est souvent utilisé pour les grilles d'entrée des parcs, qui peuvent être de très belle facture, comme celles de Pesteils, du château de Lord Davis (Charbonnière-les-Vieilles, 63) ou encore du Puy-Vozelle (Espinasse-Vozelle, 03) où le métal se mue en de gracieuses feuilles de liseron stylisées.

Le réseau de tuyaux assurant l'évacuation des eaux pluviales est lui aussi bien simple. Nous n'avons pas retrouvé en Auvergne les tuyaux de descente torsadés et feuillagés observés à Combourg (Combourg, Ille-et-Vilaine) (fig. 552) ou au Keriolet (Concarneau, Finistère), où les dégorgeoirs se terminent en tête de dragon crachant l'eau.

### **3 Les toitures**

Afin de compléter la présentation de la silhouette du château, il convient d'en présenter les parties supérieures. Le plus souvent, les corps de logis sont couverts de toits en pavillons couronnés d'épis et de crêtes de faîtage, avec des tourelles à toits coniques. Les contrastes entre ces formes participent grandement au décor. Parfois les toitures des pavillons sont démesurément hautes afin d'offrir au château une allure reconnaissable de loin, comme à Beauvert (Saint-Pierre-Laval, 03). Comme nous l'avons vu, les façades sont assez sobres, donc on apporte un peu de caractère au bâtiment en complexifiant les toitures. Le modèle le plus récurrent est l'ajout de lucarnes. Nombreuses, elles permettent d'éclairer les combles et sont prétexte à l'ajout de nombreux décors : frontons sculptés, avec ou sans pinacles ou candélabres. Aux Écherolles (La Ferté-Hauterive, 03) ainsi qu'à Fontenilles (Lezoux, 63), les lucarnes par leurs sculptures et leur diversité sont quasiment les seuls éléments de décor. À La Rochette (Miremont, 63), leur multiplication permet d'animer la toiture.

Quelquefois, l'architecte ajoute des couvertures particulières, ainsi Sellamine (Auzat-la-Combelle, 63) et Chassaing (Riom, 63) reçoivent des dômes et dans l'Allier, Jean Moreau offre des bulbes au Lonzat (Marcennat, 03) et à La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03), ce qui est pour le moins original dans la région. Le château du duc de Morny à Nades (03) présente à la fois des toitures en pavillon (avec des parties très étirées pour gagner en hauteur), une poivrière très effilée, un dôme et un petit toit en terrasse pour le faux donjon médiéval. Le château du Puy-Vozelle (Espinasse-Vozelle, 03) est également remarquable pour la diversité de ses toitures : à pans longs, à pans longs brisés, en croupes, en croupes brisées, en pavillon, en terrasse, à l'impériale et enfin un dôme polygonal. Le tout étant souligné par des bordures de toit ouvragées avec acrotères. Les couvertures ont des motifs différents selon les parties, certaines couvertes d'écailles d'autres d'ardoises en pointes.

Les grands toits en terrasse sont rares, sans doute à cause du climat et des hivers riches en neige. La principale tentative est à La Grangefort (Les Pradeaux, 63), où les infiltrations ont occasionné des dégâts. À Pessat-Villeneuve (Pessat-Villeneuve, 63), le logis couronné de créneaux n'a pas de toit en terrasse, mais une toiture à faible pente<sup>498</sup> qui, de loin, est quasiment masquée par les merlons<sup>499</sup>. À Chalouze (Lalizolle, 03), Chadieu (Authezat, 63) et Tout-y-Fault (Loriges, 03) les toitures en pavillon avec terrasse faîtière permettent simplement de faire varier les formes, et ainsi de contribuer au décor des parties supérieures.

Les toitures complexifiées par l'ajout de lanternons (ou campaniles<sup>500</sup>) se retrouvent quasi-exclusivement dans le Bourbonnais, où il y a de nombreux cas répertoriés, notamment : Argentière (Vaux, 03), Avrilly (Trévol, 03), Bressolles (Bressolles, 03), Châteauvert (Paray-sous-Briailles, 03), Contresol (Le Donjon, 03), La Crête (Audes, 03), Laugère (Agonges, 03), Le Pointet (Broût-Vernet, 03) et enfin Petit-Bois (Cosnes-d'Allier, 03). Le seul exemple en dehors de l'Allier est à Jozerland (Joserand, 63), à la bordure nord du Puy-de-Dôme, à seulement une dizaine de kilomètres du Bourbonnais.

Sur quelques châteaux, on peut observer des ornements en bois : des fermes débordantes et des lambrequins. Sur un petit nombre de toits en bâtière, généralement pour couvrir les pavillons ou ailes en retour, le dessous de la toiture est marqué par des fermes débordantes. À

---

<sup>498</sup> Peut être ajoutée après les travaux d'Honoré Vianne.

<sup>499</sup> Il en est de même à La Grangefort, où seul le donjon et quelques tours ont un toit en terrasse.

<sup>500</sup> Au moins quelques-uns devaient avoir des cloches, parfois ôtées, sans doute à cause du bruit intempestif.

Beauplan (Isserpent, 03), Chalouze (Lalizolle, 03), Champroux (Pouzy-Mésangy, 03), Cornonet (Parentignat, 63), Jumeaux (63) et au Tronçais (Fleuriel, 03), elles restent assez sobres. Mais au Chéry (Brenat, 63) et à La Petite-Varennes (Charroux, 03), ces fermes se couvrent de lambrequins très ouvragés. Ces décors en bois se retrouvent essentiellement dans l'Allier, les deux cas puydomois sont dans le sud du département, et assez proches l'un de l'autre. En revanche, aucun cas n'a été identifié dans le Cantal. Ces ornements sont très fréquents dans les maisons bourgeoises et les villas de l'Allier, particulièrement à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Cette vogue semble pouvoir s'expliquer par deux facteurs : un certain intérêt pour l'architecture vernaculaire dont de nombreux et pittoresques exemples de constructions à ossature de bois sont encore visibles<sup>501</sup> ainsi que la proximité du « catalogue » de l'architecture éclectique qu'est la ville thermale de Vichy.

## 4 Profiter de l'extérieur

De nombreux châteaux, au cœur d'un parc arboré ou perchés au sommet d'un éperon rocheux ont des aménagements pour permettre à leurs occupants de profiter de l'extérieur. Grâce à certains on peut jouir du plein d'air, grâce à d'autres les gens du château peuvent admirer la nature dans la chaleur et le confort de pièces largement ouvertes sur les plus beaux panoramas.

### 4.1 Terrasses, balcons et loggias

En premier lieu viennent les aménagements pour profiter de l'extérieur. Commençons par les terrasses. Les plus simples, aménagées autour du bâtiment, ou entre les saillies des ailes permettent de circuler et prendre l'air sans risquer de salir ses chaussures. Constituées de dalles, elles offrent une zone propice à l'installation de petit mobilier pour prendre le thé ou le chocolat à la belle saison. Il n'est pas rare que la salle à manger communique directement avec la terrasse, si l'on n'y prend pas le repas, au moins y mange-t-on peut-être le dessert. Cela est

---

<sup>501</sup> Il peut s'agir de maisons médiévales en bois et torchis (Montluçon), des constructions de toutes époques dans les campagnes et aussi de quelques églises, non voûtées mais charpentées (Huriel).

particulièrement vrai dans le Cantal, où certaines terrasses, comme à Layre (Saignes, 15) sont en plus protégées par une grande marquise. Plus au nord, on se contente le plus souvent d'abords gravillonnés avec parfois une modeste terrasse entre le perron et la façade, comme au Grand-Monceau (Agonges, 03), à Le May (Le Brethon, 03) ou à Montassiégé (Néris-les-Bains, 03).

Dans quelques cas, l'entrée est abritée par une terrasse dont profitent les occupants de l'étage. Aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03), c'est une sorte de grand balcon qui s'appuie d'un côté sur le mur de l'aile en retour, de l'autre sur une pile. De la sorte, l'endroit reste lumineux, mais permet aux visiteurs d'attendre l'ouverture de la porte à l'abri des intempéries. À Leybros (Ytrac, 15), la petite terrasse repose sur un avant-corps ouvert seulement sur le devant, qui crée un petit sas bien utile en hiver pour couper le vent qui déferle dans cette plaine et qui permet de ne point trop faire entrer de neige. À Verzun (Target, 03), c'est une vaste terrasse qui règne sur tout le premier niveau du corps de logis, entre les deux ailes retour. Elle offre au rez-de-chaussée une ombre sans doute appréciable en plein été. À Pesteils (Polminhac, 15), l'appartement des parents (aile de droite) dispose d'une terrasse beaucoup plus vaste que celle de l'appartement du fils aîné (aile de gauche). La terrasse est un espace privatif conçu comme une annexe importante du logement des deux couples au sommet de la hiérarchie familiale. Les autres membres de la famille, même s'ils jouissent d'appartements confortables ne bénéficient pas de ce privilège réservé au premier étage.

Les balcons sont souvent des éléments importants dans la décoration des façades. Au Grand-Monceau (Agonges, 03) et à La Grangefort (Les Pradeaux, 63), ils viennent renforcer la prédominance de la travée centrale. À Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63), le balcon<sup>502</sup> est le seul point de décor véritablement néogothique ajouté au logis ancien d'aspect rustique. La façade du Pointet (Broût-Vernet, 03) est animée par une multitude de balcons, à tous les étages, chacun peut sortir prendre l'air. Enfin à Champroux (Pouzy-Mésangy, 03), il est presque possible de faire tout le tour de l'étage en extérieur par le biais des balcons.

Les loggias quant à elles sont assez peu communes dans la zone étudiée, alors qu'elles semblent relativement plus fréquentes dans un département voisin : la Haute-Loire<sup>503</sup>. Les quelques exemples repérés sont aux châteaux d'Anterroche (Murat, 15), Baluftière (Venas, 03),

---

<sup>502</sup> Démonté à une date non déterminée, entre 1900 et 2008.

<sup>503</sup> Réalisées à différentes périodes, les loggias sont présentes sur au moins trois châteaux altiligériens : Auzon (Auzon, 43), Faugères (Saint-Gérond, 43) et La Mothe (La Mothe, 43).

Les Fougis (Thionne, 03), Le Moutier (Thiers, 63)<sup>504</sup> et Madic (Madic, 15). Il n'y a qu'à Anterroche et au Moutier qu'il y a plusieurs loggias superposées : trois dans l'exemple cantalien, deux dans celui du Puy-de-Dôme. À Anterroche, elles correspondent à un salon<sup>505</sup> et à deux chambres ou appartements<sup>506</sup>. À Madic, la loggia est sur la face postérieure, à l'endroit qui permet le mieux d'admirer le panorama, tout particulièrement les ruines du vieux château et les orgues basaltiques. Cet espace est une sorte de prolongement du salon d'honneur. La loggia et le salon communiquent par trois grandes baies qui assurent en partie l'éclairage de la pièce. Ainsi, lors des réceptions, il est aisé de s'éclipser quelques instants pour prendre l'air, profiter de la vue et admirer la touche pittoresque des abords, tout en restant à l'abri des intempéries.

## 4.2 Profiter du panorama depuis l'intérieur

Arrivons-en aux aménagements qui permettent de jouir du spectacle la nature dans le confort d'une pièce fermée. À La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03) et au Chéry (Brenat, 63), un bow-window prolonge une pièce, tout en créant une annexe un peu isolée depuis laquelle il est possible de profiter à loisir du paysage. À Pesteils (Polminhac, 15), les deux terrasses reposent sur des avant-corps. Le premier abrite des pièces de service, le second offre une annexe un peu en retrait du grand salon. Cette petite pièce bien individualisée est aménagée comme un bow-window<sup>507</sup>, largement ouvert sur l'extérieur. Elle est séparée du grand salon par quelques marches et par deux petites barrières de part et d'autre de l'accès central. Même les décors diffèrent (couleurs des tentures, plafond lisse au lieu de « à la française »). C'est une partie légèrement en retrait qui peut servir soit de scène (pour un musicien ou pour une représentation de théâtre amateur) soit d'espace plus intime, un peu à l'écart de la foule lors des réceptions. Les fenêtres, aux trois orientations différentes permettent d'admirer la vallée qui s'étend au pied de d'éperon rocheux qui accueille le château. Selon la baie choisie, on peut profiter du vallon feuillu le Pesteils, creusé par l'Aulhac, embrasser d'un coup d'œil toute la largeur de la vallée de la Cère, jusqu'au manoir de Vixouze, ou au centre suivre le lit de la Cère, longée par la route

---

<sup>504</sup> Ce château médiéval a un statut particulier, puisqu'il s'agit d'un château-abbatial auquel étaient rattachés au Moyen-Âge des droits seigneuriaux, notamment ceux de justice. Les bâtiments conventuels étant ruinés, il ne reste que le logis fortifié gardé par deux puissantes tours du XV<sup>e</sup> siècle et le jardin organisé en chambres de verdure. Les apports du XIX<sup>e</sup> siècle sont minimes, seules les loggias ont été ajoutées.

<sup>505</sup> Le château d'Anterroche est à flanc de montagne. Le salon qui est au niveau de l'entrée sur la face postérieure donne sur le premier étage de la façade principale (celle visible depuis la route).

<sup>506</sup> Le château étant en indivision, toutes les pièces n'ont pas pu être visitées, d'où la méconnaissance de l'organisation de certaines parties dans les étages.

<sup>507</sup> Mais ce n'est pas véritablement un bow-window, puisqu'il est au rez-de-chaussée.

venant d'Aurillac. C'est de ce côté (sud-ouest) qu'arrivent les orages les plus impressionnants. Nul doute que les amateurs de spectacles grandioses prenaient autant de plaisir que ceux d'aujourd'hui à admirer la scène, à l'abri, calés dans des sièges confortables. À La Grangefort, le gros massif en saillie qui abrite l'entrée offre à chaque niveau une dizaine de mètres-carrés. Au rez-de-chaussée, c'est un sas qui isole le vestibule de l'extérieur et qui relie les axes de la circulation secondaire (des domestiques). Au premier étage, c'est une petite pièce séparée du palier par un mur, ouvert de deux passages sans portes. Largement ouvert par deux fenêtres et une porte fenêtre donnant sur le balcon, cet espace, très lumineux offre un excellent poste d'observation aussi bien sur l'extérieur (cour et abords immédiats) que sur l'intérieur (car à la jonction des circulations verticales et horizontales), tout en restant un peu en retrait des trajectoires de déplacement.

Dans quelques châteaux jouissant d'un panorama particulièrement intéressant, une grande pièce du rez-de-chaussée est percée de grandes et nombreuses ouvertures, une sorte de « mur de verre ». À La Grangefort, un vaste salon vitré sur trois cotés<sup>508</sup> donne sur le parc, c'est le salon d'été (par opposition au grand salon qui ouvre en enfilade sur la salle de billard). Cette pièce, extrêmement lumineuse paraît être utilisée surtout à la belle saison, du printemps à l'automne, quand le paysage est le plus plaisant, la petite cheminée permettant de réchauffer les journées ou les soirées fraîches, mais sans doute pas de compenser le froid apporté l'hiver par ces immenses baies en simple vitrage. Extérieurement, le dispositif est assez proche de celui mis en place à Ker Nelly (Trébeurden, Côtes-d'Armor), sur la façade qui a vue sur la mer. À Lamothe (Calvinet, 15), le salon largement ouvert sur les jardins et les jeux d'eau est vitré sur un seul côté puisqu'il est au cœur de la demeure, ce qui permet vraisemblablement d'y maintenir à l'année une température plus confortable. Le château moderne de Saint-Gal (Vabres, 15), pourtant élégant et confortable a un gros inconvénient qui va lui être fatal : il ne met pas assez en valeur le magnifique panorama qui s'étend à ses pieds. Plutôt que de le modifier, la famille Douët-Daude décide de le raser pour édifier à sa place une demeure largement ouverte sur la vallée. Le salon offre une vue agréable mais c'est la pièce centrale du château qui est particulièrement intéressante. Le vestibule occupe plus du tiers de la surface du rez-de-chaussée, c'est une pièce aux multiples fonctions. Outre l'accueil des visiteurs, elle reçoit le billard et des fauteuils de salon. Le vestibule est très largement ouvert sur le plateau qui s'étend à perte de vue. Il semble que dans ce château plus familial que mondain, ce soit la pièce à tout faire, celle

---

<sup>508</sup> Le salon est en sailli sur la façade postérieure. Il n'est malgré cela vitré que sur une partie des murs latéraux.

dans laquelle les membres de la famille se retrouvent pour pratiquer leurs activités : les uns peuvent jouer au billard tandis que les autres profitent de la forte luminosité pour lire, peindre ou pratiquer des travaux d'aiguilles ; la grande superficie permet peut-être même aux enfants les plus jeunes de jouer à l'abri.

### 4.3 Une nature exubérante à l'intérieur

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la flore locale n'est pas la seule à intéresser les classes aisées, les plantes exotiques, très à la mode, envahissent les salons. On ajoute même parfois au château une serre pour créer un jardin d'hiver et pouvoir profiter toute l'année d'une végétation luxuriante. La « population » du jardin d'hiver du château de Clavières (Ayrens, 15) immortalisée par des photographies est constituée notamment de palmiers phœnix, de philodendrons et de *washingtonia robusta* (et bien d'autres moins identifiables)<sup>509</sup>. Dans d'autres cas, les plantes n'ont, semble-t-il, guère laissé de traces, seule l'architecture indique l'existence de ces pièces d'agrément. À Château-Vert (Paray-sous-Briailles, 03) et à Mésangy (Pouzy-Mésangy, 03), il reste une serre à charpente métallique. À La Canière (Thuret, 63), le salon largement ouvert sur le parc est pourvu latéralement de deux serres en quart de cercles. Ces dernières offrent un espace agréable et plus intime qui permet de se mettre un peu en retrait du reste de la pièce. À Caumont (Ytrac, 15) et à Pereire (Ardes-sur-Couze, 63), il existe à côté des salles de réception une petite pièce presque totalement vitrée. À Caumont, il peut s'agir d'un petit salon d'été ou d'un jardin d'hiver. À Pereire, l'exiguïté de la pièce semble exclure la possibilité d'un salon, la pièce devant être passablement encombrée avec trois ou quatre fauteuils. C'est donc peut-être un tout petit jardin d'hiver qui permet de suivre la mode des plantes exotiques sans se lancer dans des frais trop importants. À Couzans (Vebret, 15), le premier projet d'Edme de Vaublanc prévoit au premier étage une immense véranda hors-œuvre dans le prolongement du petit salon<sup>510</sup>. La véranda de plan massé est un carré à angles coupés dont les trois côtés sont flanqués d'absides. Le projet, à la fois beau et original, offre une grande surface pour une collection de plantes et les différents espaces permettent d'envisager la création d'ambiances variées. Cette véranda ne sera toutefois pas réalisée car la construction d'une telle excroissance au premier

---

<sup>509</sup> A.D. 15 : 64 Fi 244.

<sup>510</sup> Archives famille de Vaublanc.

étage nécessite la construction d'un support massif, coûteux et selon toutes vraisemblances, peu élégant. De plus, la toiture assez complexe de cette partie aurait multiplié les risques de fuite.

À La Grangefort, le salon d'été est « complété » par un salon mauresque, une fabrique orientale dans le parc, à quelques minutes à pied de la cour. Ce bâtiment présente une vaste pièce centrale et des annexes pour le stockage et peut-être la préparation d'une collation pour les hôtes du jardin exotique. Dans la pièce principale, l'espace est rythmé par les colonnes surmontées d'arcs outrepassés et par les jeux d'eau intérieurs dans doute inspirés de l'Andalousie ou du Maghreb. Une gravure<sup>511</sup> réalisée peu de temps après la réalisation de cet édifice présente un intérieur très lumineux, végétalisé du sol au plafond, qui semble être un lieu de repos et de méditation. Cette interprétation des jardins andalous, adaptée aux rigueurs de l'hiver auvergnat est reliée à une serre secondaire à châssis métallique, peut-être ajoutée ultérieurement pour recevoir un « trop plein » de plantes.

À Neuvy (Neuvy, 03), le vaste jardin d'hiver permet de relier deux parties de l'habitation, prolongeant ainsi l'espace de réception. Comme le montre Zola dans *La curée*, la serre ou le jardin d'hiver deviennent un lieu de sociabilité à part entière, c'est là que se poursuivent les soirées ou que s'isolent ceux que la foule oppresse. Le jardin d'hiver est également un élément classant, un nouveau luxe quand les autres, à force d'être copiés, sont devenus communs. L'architecture, souvent moderne en verre et métal, et les plantes exotiques, rares et souvent délicates représentent une dépense ostentatoire qui prouve la richesse du maître de maison. La minuscule serre de Pereire est une tentative d'appropriation d'un luxe à la mode, mais la petite taille de la pièce pourrait prêter à sourire ; le luxe n'est, par essence, pas à la portée de tous, sinon il n'est plus un luxe, la pâle copie n'offrant que la vitrine des aspirations du propriétaire.

---

<sup>511</sup> Jean-Joseph-Bonaventure LAURENS, *Album du château de La Grangefort près d'Issoire*, Montpellier, lithographie Boehm et fils, 1872, pl. 13.



## Conclusion de la troisième partie

Le château auquel se réfèrent les châtelains et les architectes est antérieur au règne de Louis XIV, et correspond à une période où le seigneur avait réellement des prérogatives importantes. Aussi, on profite de la nouvelle absence de réglementation pour ajouter à sa demeure des éléments signifiants, autrefois réservés à une élite. Les tours et les tourelles font partie de ces constructions de la distinction. Certains propriétaires forcent même le trait en créant un système défensif plus ou moins complet pour « protéger » leur résidence. Si certains se contentent d'ajouter quelques merlons, d'autres donnent à leur château l'allure d'une forteresse cernée par des douves, défendue par de hautes murailles et parfois même par une herse.

L'influence romantique incite à renouer avec les temps révolus des grands seigneurs, des nobles chevaliers et de leurs gentes dames. Leurs évocations concernent essentiellement les décors peints des pièces de réception. Mais les légendes et le mystère du roman noir semblent ne guère affecter l'architecture elle-même, les passages secrets et les armureries ont moins de succès en Auvergne qu'en Angleterre et en Écosse.

À partir du milieu du XIXe siècle, l'architecture et les façades sont très marquées par l'art du Moyen Âge et de la Renaissance, avec tous les hybrides possibles entre les compositions et les motifs de ces deux périodes. L'art du début du XVIIe siècle inspire surtout dans les zones où l'association de la pierre et de la brique est anciennement implantée, comme dans l'Allier et à la limite nord du Puy-de-Dôme. Les références à l'architecture postérieure au règne de Louis XIII sont rarissimes, tout comme les styles exotiques qui ne correspondent sans doute pas assez à l'image du « vrai » château. Toutefois, les influences venues d'outre-Manche semblent fort bien acceptées, sans doute parce que l'anglophilie est à la mode et parce que le néo-gothique anglais et le style *baronial* écossais sont des références admirées et donc incontournables pour les châtelains bâtisseurs du XIXe siècle. Faute d'avoir pu trouver un personnage emblématique ou un style régional fédérateur, on se contente au mieux d'adapter légèrement les styles adoptés aux matériaux et aux usages locaux.

Les raisons du choix de tel ou tel style ne sont pas toujours aisées à déterminer, il peut s'agir d'une question de goût et de concordance avec le bâtiment préexistant lorsqu'il y a lieu.

Mais le rapport entre le choix du style et les convictions politiques reste très incertain, en effet, de fervents légitimistes adoptent parfois une architecture tellement épurée que le style ne saurait correspondre avec une revendication ou une affirmation clamée haut et fort. Toutefois, le recours massif aux styles néo-médiévaux pour les lieux de culte pourrait correspondre à un souhait de renouer avec un âge d'or du christianisme. Par ailleurs, il n'est pas rare que le projet évolue tellement au cours de sa gestation, que le style choisi change, influencé par des voyages, des découvertes ou par la nouvelle idée prometteuse d'un proche ou de l'architecte.

Le plus souvent, le propriétaire et l'architecte optent pour les matériaux locaux, la pierre dans les zones de montagne (Cantal et l'essentiel du Puy-de-Dôme), ou la brique et la pierre dans les plaines (Allier et quelques cantons du Puy-de-Dôme). Cela permet à la fois de s'intégrer aux traditions architecturales locales et de ne pas augmenter le prix des matériaux par de coûteux transports sur de longues distances. Cependant, certains châtelains choisissent délibérément des matériaux hétérochtones dont les couleurs se démarquent nettement des constructions avoisinantes. À Madic (15) ou à Olliergues (63), la différence est encore accentuée par le choix de style ou de formes très éloignés de l'architecture vernaculaire. Ces constructions sans lien avec le territoire qui les accueille auraient pu être construites à l'identique à n'importe quel autre endroit. Le château est certes par définition une architecture qui se distingue des autres constructions rurales, mais là, la différence est si fortement marquée que cela est saisissant visuellement et sans doute aussi troublant pour les voisins de constater à quel point le châtelain souhaite se démarquer d'eux et des habitudes locales.

Dans les trois départements étudiés, on accorde peu de place à la sculpture extérieure, le décor des façades étant pour l'essentiel assuré par des jeux de volumes ou/et par la polychromie des matériaux. Les contrastes entre les tourelles rondes, les tours polygonales apparaissent d'autant plus clairement que les décors des façades sont sobres, ces dernières étant surtout animées par des saillies et des retraits. La polychromie des matériaux est plus ou moins utilisée selon les zones. Dans le Puy-de-Dôme et surtout dans l'Allier les façades sont souvent polychromes, soit parce que l'on sélectionne des pierres aux teintes différentes soit parce que l'on allie des pierres avec des briques aux nuances variées. L'architecture de pierre et de brique est fréquente dans le bourbonnais depuis la période moderne et de nombreux châteaux ou manoirs forment une sorte de répertoire des motifs réalisables avec des briques de deux ou trois couleurs. En revanche dans le Cantal, l'utilisation quasi exclusive de pierres volcaniques locales n'offre pas une grande diversité de teintes, tout au plus on choisit pour les chaînages des pierres

(andésite) un peu plus grises et unies que pour le reste des parements. Par ailleurs, le potentiel décoratif des baies n'est guère exploité, on joue moins avec la diversité de forme des baies que dans le nord-ouest de la France. Enfin, notons que deux zones sont quasi-systématiquement mises en valeur : l'entrée et les toitures, qui concentrent l'essentiel des décors. L'entrée est souvent placée dans un avant-corps ou tout du moins sur une section dont l'élévation est particulièrement soignée. Ainsi de loin, le regard est attiré vers l'entrée d'honneur, puis il est conduit par un mouvement ascendant jusqu'aux toitures animées par des lucarnes et couronnées par des épis de faîtage et une girouette, plus rarement par un lanternon. L'habitude locale et le choix des matériaux limitent la place de la sculpture, mais les jeux de volumes, les tours et leur poivrière ainsi que les toitures élancées et compliquées donnent de loin une allure particulièrement reconnaissable : celle d'un château. L'architecture doit être signifiante et souligner le caractère castral de la demeure, même à distance, car c'est aussi une mise en scène pour les visiteurs comme pour ceux qui ne la voient que de loin et qui doivent immédiatement en percevoir la grandeur et le prestige.

# QUATRIÈME PARTIE : Un art du décor et de la mise en scène

Le château est pour son propriétaire le cadre de la mise en scène de son mode de vie, de sa richesse et du lien qu'il entretient avec l'art et l'histoire. L'architecte, souvent secondé par des peintres et parfois par des décorateurs doit concevoir des pièces adaptées au type de sociabilité qu'elles vont accueillir. Ainsi, certaines pièces seront hypertrophiées et recevront des décors à même d'impressionner les visiteurs, d'autres, plus fonctionnelle ou plus privées adopteront des dimensions plus modestes et des décors moins ostentatoires.

## Chapitre 1 : Les décors

Dans une architecture de la mise en scène, tous les supports, même les plus inattendus, peuvent recevoir des décors, parfois vecteurs de sens. Les motifs et les styles sont organisés avec soin, afin de créer des programmes savamment orchestrés.

### 1 Les espaces

Les styles, la facture et le degré de profusion dépendent directement de l'emplacement considéré. Dire que les pièces de réception sont les plus décorées est une évidence, mais il y a toutefois de petites nuances à apporter.

Dans un petit château plus familial que mondain, la pièce la plus décorée est le salon et vient parfois ensuite la salle à manger. Le salon aux boiseries entretenues, aux tentures fraîches, garni de fauteuils et de petit mobilier semble être le minimum acceptable pour correspondre au standing du château. La salle à manger, dont l'orientation vers la réception devient plus marquée à la fin du XIXe siècle, n'est souvent pourvue que de modestes ornements : lambris d'appui,

peinture toute simple, seule la cheminée est l'objet de quelques attentions. Il est possible que dans ces maisons de moyenne ou de petite fortune, les dîners de réception soient très rares, ou limités à un cercle restreint (famille et amis du même niveau de fortune) qui ne s'offusquerait pas de la modestie des lieux et peut-être de la simplicité des mets servis à table. La taille même de la salle à manger réduit le nombre de convives. À Fontenille (Jussac, 15), il semble peu probable que la famille Sarauste de Menthière puisse avoir plus d'une quinzaine de convives à sa table. Le vestibule n'est qu'un lieu de circulation dans lequel les visiteurs ne s'attardent guère. Il ne semble donc pas nécessaire de décorer particulièrement les lieux. De toute façon, la taille réduite de cette pièce évacue toute velléité de recherche pour impressionner le visiteur. Un décor somptueux paraîtrait sans doute pompeux, pour ne pas dire ridicule, dans un espace aussi restreint.

Dans les grands châteaux, la gradation dans le décor est un peu différente : la partie survalorisée est au niveau de l'entrée, viennent ensuite le ou les salons, la salle à manger et le billard. Pour les châteaux d'un grand luxe, tels Clavières (Ayrens, 15) et Seymier (Fayet-le-Château, 63), il faut ajouter une salle de danse ou une salle des fêtes, elles aussi richement décorées. Le vestibule, très vaste, est l'objet de toutes les attentions, il est paré du sol au plafond. Mais c'est le plus souvent dans les salons et les salles à manger que sont placés les décors les plus signifiants. C'est dans ces pièces où on reste quelques heures que les invités ont le plus le temps d'admirer la galerie de portraits des ancêtres, les blasons et parfois les devises qui ponctuent murs, plafonds et cheminées.

## 1.1 Les espaces de réception

Ce sont les pièces de réception qui concentrent le plus de décors, tout peut être orné, du sol au plafond. C'est dans le salon et dans la salle à manger que les références à l'histoire du château ou à celle de la famille sont les plus appuyées. Les murs et les plafonds sont souvent parés de peintures incluant les armes des familles importantes pour la maison et pour ses propriétaires. À Pesteils (Polminhac, 15) les corbeaux qui soutiennent les solives des plafonds à la française portent les armoiries des familles qui se sont succédé dans ces murs et celles des plus illustres maisons alliées à celles-ci. Dans quelques lignes, il sera question plus en détail des décors directement liés à l'architecture, aussi nous nous attarderons ici sur les éléments

mobiles qui complètent le décor.

Dans le hall, la salle à manger, les salons et lorsqu'il y a lieu la salle des fêtes, les châtelains exposent une multitude d'objets, de tableaux et de meubles qui soulignent à la fois la richesse et l'amour des arts des maîtres de maison. Les dimensions des pans de murs semblent parfois prévues pour accueillir telle ou telle précieuse tapisserie. Les murs sont garnis de meubles anciens (ou parfois de copies) et de tableaux d'artistes illustres ou portraits des ancêtres. Dans la salle à manger, on place de grands dressoirs, néo-gothiques ou ou néo-Renaissance qui permettent de présenter les plus belles pièces de vaisselle ou d'argenterie. Ces décors mobiles ayant fortement évolués depuis la Première Guerre mondiale<sup>512</sup>, il n'en sera question que dans les rares cas où des photographies ont figé l'atmosphère d'origine ; mais lorsque nous évoquerons les ornements de l'architecture, il faudra garder à l'esprit que ces demeures vivantes étaient alors riches de meubles, de bibelots, de tableaux et vraisemblablement assez souvent de plantes.

## 1.2 Les pièces privés

Dans les parties privées, la qualité et la quantité des décors varient en fonction de la position de son occupant dans la hiérarchie familiale. Le type le plus fréquemment observé est une belle chambre (ou plus souvent un appartement) pour le maître de maison et son épouse<sup>513</sup> et pour le fils aîné, puis des chambres plus simples pour les enfants plus jeunes. Dans les châteaux mondains, il n'est pas rare qu'une ou plusieurs chambres luxueusement décorées soient réservées aux hôtes de marque. Ainsi, le duc de La Salle de Rochemaure dispose à Clavières (Ayrens, 15) de plusieurs chambres « à donner », parmi lesquelles certaines sont conçues en fonction de leur destinataire : des H fleurdelisés et couronnés pour celle d'Henri d'Orléans, tandis que celle du prince Napoléon semble inspirée du style Empire<sup>514</sup>.

---

<sup>512</sup> L'évolution s'est le plus souvent faite vers une simplification, pour ne pas dire un appauvrissement des décors. Bien souvent, les meubles et les tableaux ont été répartis au fil des héritages ou vendus (pour réparer le toit ou pour payer des frais de succession). Les bibelots, si abondants au XIX<sup>e</sup> siècle ont parfois été remisés au grenier car ils ne correspondent plus au goût des propriétaires mais aussi, plus prosaïquement, parce que ce sont des « nids à poussière » qui accroissent la masse de travail lié au ménage, un poste déjà difficilement gérable pour ces immenses demeures lorsqu'il n'y a plus (ou presque) d'employés de maison. Il faut ajouter que de nombreux châteaux ont été cambriolés.

<sup>513</sup> Monsieur et madame disposent « naturellement » chacun de leur chambre, regroupées dans un « appartement » avec toutes les annexes utiles (garde-robe, cabinet de toilette).

<sup>514</sup> Les photographies et cartes postales retrouvées, assez sombres, ne permettent pas d'être affirmatif sur ce point.

Pour ce qui est du logement des domestiques, le type des pièces et leur raffinement dépend du type de château, de la date des travaux<sup>515</sup>, du bon vouloir du châtelain et de la place du domestique dans la hiérarchie. Le maître d'hôtel et la nurse ou le précepteur jouissent généralement de chambres de qualité équivalente à celle des enfants avec lambris d'appui, cheminée (parfois joliment ouvragée), parquet ciré et papier peint<sup>516</sup>. Pour les servantes, il s'agit au mieux de papier peint bas de gamme avec un plancher parfois assez grossier.

Les décors dans les pièces de service restent assez anecdotiques. Lorsque le matériel le permet, un mur est « recouvert » de casseroles en cuivre que l'on imagine, comme aujourd'hui, briquées avec soin, comme cela est le cas à Pesteils (Polminhac, 15). La seule fioriture récurrente est l'adoption de carrelages unis mais de deux couleurs différentes, agencés de manière à créer des motifs géométriques au sol. Architectes et fabricants incitent parfois les propriétaires à faire ce choix qui donne à moindres frais un peu de couleurs à la pièce.

## 2 Des décors du sol au plafond

Dans les pièces d'apparat des grands châteaux, la décoration peut littéralement se trouver du sol au plafond.

### 2.1 Les sols

Pour ce qui est des sols, les parquets sont omniprésents dans les salons, salles à manger et parties privées. Les parquets, le plus souvent posés à l'anglaise, au point de Hongrie ou à la française<sup>517</sup>, ne se prêtent guère aux effets décoratifs. Les quatre exceptions les plus notables qui aient pu être observées se trouvent dans les salons du château de Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63), de Viallevelours (Chanonat, 63), des Guichardeaux (Saint-

---

<sup>515</sup> Dans ceux construits ou remaniés à partir du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, l'architecte se montre souvent plus soucieux du confort des domestiques.

<sup>516</sup> Relativement fréquent à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>517</sup> La pose à la française est rare dans les pièces de réception, on la retrouve essentiellement dans les parties privées.

Gérand-de-Vaux, 03) et de Lafont (Broût-Vernet, 03). Le décor le plus simple est situé à Viallevelours, où les bordures du parquet du salon sont ornées de frises de grecques. Au château de Lord Davis, les parquets de la salle à manger et du salon sont en marqueterie d'au moins cinq essences de bois. La partie centrale est composée de carrés aux motifs concentriques de différentes teintes de bois. Le pourtour est orné d'une frise de méandres sombres sur fond clair. Aux Guichardeaux, les panneaux de bois carrés qui composent le parquet présentent différents arrangements selon qu'ils sont sur les bordures (carrés concentriques en au moins trois essences de bois), en « garnissage » (diagonales foncées sur bois clair qui se croisent sur un carré clair ou foncé en alternance) ou au niveau des étoiles marquetées du centre. Le parquet du salon de Lafont (Broût-Vernet, 03) est le plus original. La rosace polychrome du centre donne la forme de base : la majeure partie du sol est recouverte de cercles concentriques aux teintes variées<sup>518</sup>. La pièce étant quadrangulaire, les cercles sont coupés à une trentaine de centimètres des murs par une frise marquetée de losanges sombres sur fond clair. Mais là encore, les motifs restent limités à un vocabulaire strictement géométrique. Il semble qu'aucun châtelain auvergnat n'ait poussé aussi loin le souci du décor héraldique que le marquis Hippolyte de Bonneval qui, dans les années 1820, va jusqu'à faire incruster ses armes dans le parquet du grand salon et dans le pavage de la cour intérieure de son château de Bonneval (Coussac-Bonneval, 87)<sup>519</sup>.

Deux autres types de réalisations sont particulièrement fréquents, surtout dans les vestibules, car à la fois élégants et facilement lavables : les mosaïques et, à la fin du XIXe siècle, les carrelages céramiques polychromes. Les premières se retrouvent un peu partout dans la zone étudiée. Les motifs, géométriques ou floraux, sont disséminés au milieu de vastes zones claires en granito fin, cernées par des bordures généralement assez simples. À Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63), elles se limitent à une pièce, probablement un salon, vers l'ancienne chapelle<sup>520</sup>. À Caillac (Vézac, 15), elles occupent plus de la moitié du rez-de-chaussée : l'entrée et même certaines pièces de réception. Le pas de la porte est orné d'un cartouche avec une inscription latine « SALVE », une façon d'accueillir les visiteurs<sup>521</sup> et de les introduire dans un lieu où les références dominantes sont tournées vers l'Antiquité. Les sols des salons font l'objet

<sup>518</sup> Photographies pp. 16-17 du dossier des Monuments historiques n°IA00063275.

<sup>519</sup> Philippe GRANDCOING, *Le siècle d'or des châteaux*, pp. 35-36.

<sup>520</sup> Celle de la tour, par opposition à la chapelle moderne dans la cour.

<sup>521</sup> Un motif similaire est présent à l'entrée de la maison Mantin, à Moulins. Les références à l'Antiquité sont rares dans le contexte castral, l'un des seuls équivalents connu est en Bretagne, mais la formule est moins accueillante. Au Keriulet (Concarneau, Finistère), l'accueil « à l'Antique » est un peu différent : l'entrée du domaine est protégée par un chien de pierre niché dans un édicule décoré d'un phylactère portant la mention « Cave camen ». L'usage du latin semblant réservé aux devises et à de rares inscriptions ancrant les travaux dans l'histoire.



de soins particuliers, le centre de la pièce est marqué par une composition géométrique assez élaborée. À La Grangefort (Les Pradeaux, 63), les mosaïques sont présentes dans l'entrée, mais également dans le salon d'été, peut-être pour conserver davantage de fraîcheur à la pièce et pour faciliter le lavage puisque les usagers de la pièce font sans doute de fréquents allers-retours entre le salon et l'extérieur. Ces mosaïques sont particulièrement décoratives : dans l'entrée il s'agit de carrés ocre avec un semis régulier de tesselles blanches ou roses, encadrés de sept bordures (simples filets noirs ou blancs ou frise géométrique à cinq couleurs<sup>522</sup>).

Les carrelages en grès cérame polychromes les plus réputés sont ceux de la manufacture de Paul Charnoz à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire)<sup>523</sup> dont plusieurs réalisations sont exposées lors des expositions universelles<sup>524</sup>. Ce sont des produits d'une grande qualité et d'une grande longévité qui se retrouvent dans de nombreux châteaux et grands immeubles parisiens<sup>525</sup>. La minutie nécessaire à leur exécution en fait des pièces réservées à une clientèle aisée. Coûteux, ils ne sont utilisés que dans les endroits bien visibles tels que les vestibules ou plus rarement la salle à manger (Rivière à Thiézac, 15). Ponctuellement, on retrouve des carreaux polychromes issus d'autres fabriques aux Ternes (Les Ternes, 15) et au Martinet (Saint-Simon), mais ces exemples restent des cas relativement isolés. Ces carreaux, ornés de différents motifs (rosaces, entrelacs, fleurs de lys..) sont souvent utilisés au sein de décors complexes en registres. À Pesteils (Polminhac, 15) ou à Layre (Saignes, 15), les carreaux composent des sortes de tapis dont le cœur est composé de motifs géométriques et bordé de frises. Le décor est conçu au cas par cas par les ateliers de Paray-le-Monial, en fonction de la taille de la pièce et des motifs choisis par le client. Si celui-ci agréé le projet, on lui envoie les quantités nécessaires de chacun des motifs, ce qui contraint parfois l'entreprise à lancer la production de tel ou tel carreau pour satisfaire la commande<sup>526</sup>.

---

<sup>522</sup> Dans le salon d'été, seules les larges bordures à motifs végétaux ont pu être observées, le centre de la pièce étant masqué par un tapis lesté de nombreux meubles.

<sup>523</sup> Voir vol. II, p. 343.

<sup>524</sup> Une rosace premier prix de l'Exposition de 1889, et une autre classée hors concours en 1900.

<sup>525</sup> Marc PILLET, *La splendeur des sols français du XI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, dernier chapitre.

<sup>526</sup> Lettre du directeur de la Société anonyme des Carrelages céramiques de Paray-le-Monial à Émile Lemaigre datée du 5 avril 1905, concernant le décor pour la salle à manger de M. de Fontette au château de Rivière (Thiézac, 15). A.D. 15 : 5 J 2.

## 2.2 Les murs

Pour ce qui est des murs, la partie inférieure est quasi systématiquement couverte par un lambris, au moins de hauteur d'appui. Les murs entièrement peints, comme c'est le cas à l'entrée du château de Combourg (Ille-et-Vilaine), sont très rares en Auvergne, ils ne sont guère présents que dans le vestibule des Ternes (Les Ternes, 15) où les murs sont couverts de haut en bas de peinture imitant un parement de pierres de taille en appareil régulier. Ce « maquillage » qui peut à l'occasion recouvrir des pierres de taille est le plus souvent utilisé en petites touches, dans des couloirs.

Les lambris bas cirés portent très fréquemment des motifs dits en plis de serviette, plus ou moins compliqués. Il arrive que ces motifs ne soient pas identiques dans toutes les pièces. Ainsi au château d'Issards (Autry-Issards, 03), les plis de serviettes sont plus ou moins complexes selon qu'ils se trouvent dans les pièces de réception ou dans le couloir qui y conduit. Les lambris de hauteur sont réservés à certains salons ou à des chambres dont le style, néo-XVIII<sup>e</sup> siècle le plus souvent, implique ce type de lambris, ils sont alors peints. Les rares lambris de hauteur néo-gothiques (La Vigne, Ally, 15) ou néo-Renaissance (Fabrègues, Aurillac et Foulan, Ytrac, 15) sont, eux, cirés. Dans des pièces de réception, salle à manger (Fabrègues et Foulan) et salle de billard<sup>527</sup> (La Vigne), les boiseries sont très travaillées, mais sans atteindre l'extrême degré de complexité de la chambre de l'empereur à Pierrefonds (Oise) ou de celle de Louis II de Bavière au château de Neuschwanstein (Füssen, Bavière, Allemagne). Les motifs mis en œuvre à La Vigne restent bien plus simples que ceux de la salle à manger du château de Brézé (Brézé, Maine-et-Loire). Au-delà d'une évidente différence de fortune, la simplification des motifs peut s'expliquer peut-être par le goût, mais plus vraisemblablement par le recours à des artisans pour qui ces décors sont déjà des pièces d'exception. Cela est d'autant plus vrai à La Vigne où il est possible que Gabriel Raffin de la Raffinie, le propriétaire, soit le concepteur et le réalisateur des boiseries de la salle de billard<sup>528</sup>. La composition d'un amateur, même éclairé, ne peut rivaliser avec l'art de la mise en scène et du trompe l'œil du décorateur de théâtre parisien Charles Cicéri<sup>529</sup>. D'autre part, en Auvergne, ces boiseries sculptées ne sont qu'exceptionnellement peintes ou rehaussées d'incrustations comme dans la chambre de Pierre

<sup>527</sup> Transformée en chambre d'hôtes, sous le nom de « Chambre Troubadour ».

<sup>528</sup> Il a fait aménager un atelier de menuiserie dans le château. En regardant les boiseries de près, les irrégularités et la technique employée indiquent le travail d'un amateur éclairé, qui se distingue clairement des boiseries du donjon et de la salle à manger dues, elles, à l'ébéniste Cantournet.

<sup>529</sup> Guy MASSIN-LE GOFF, *Les châteaux néogothiques en Anjou*, p. 24.

de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, au château de Brézé<sup>530</sup>. Les bois sculptés peints se trouvent au château de Lord Davis (Charbonnières-les-vieilles, 63), Val (Lanobre, 15)<sup>531</sup> et les incrustations de nacre sont situées au château de Puy-Vozelle (Espinasse-Vozelle, 03). Mais d'une manière générale, les polychromies auvergnates sont assez sages comparées à des exemples du quart sud-ouest de la France tels que les châteaux d'Abbadia (Hendaye, 64) ou de Roquetaillade (Mazères, 33). Seules les salles voûtées font exception, mais là encore les boiseries, cirées, conservent leur couleur naturelle. Il serait d'autant plus dommage de les peindre que, quelquefois, on utilise des essences peu communes pour ces boiseries. Ainsi au Martinet (Saint-Simon, 15), les décors de la salle à manger sont en bois de citronnier<sup>532</sup>.

Lorsqu'il s'agit d'un lambris d'appui, la partie haute du mur peut être ornée de tentures, de peintures ou de papiers peints. Les tentures, particulièrement fréquentes dans les salons et salles à manger<sup>533</sup>, sont souvent ornées de fleurs ou d'arabesques végétales, parfois peuplées de créatures fantastiques. Dans de rares occasions, les tentures reçoivent un « supplément » de décors au pochoir, comme aux Ternes (Le Ternes, 15), où un semis d'hermines, or cerné de noir, vient en surimpression. Dans les châteaux modestes comme Fontenille (Jussac, 15) ou Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63), c'est une peinture unie. Pour un rendu un peu plus abouti, on a recours aux pochoirs pour réaliser une frise au-dessus des lambris ou/et un semis de fleurs de lys ou d'hermines sur les murs et/ou le plafond.

Ces décors, relativement standardisés peuvent être rehaussés par des compléments ou des variantes. Dans la salle à manger de La Grangefort (Les Pradeaux, 63), le maillage régulier encadrant différents types de croix ou de rosaces est rehaussé de dorures brillantes qui offrent aux parois un chatoiement précieux (fig. 371). À Lamartinie (Ytrac, 15), à la frise au pochoir qui couronne le lambris d'appui répond une frise prévue pour accueillir des blasons. Cette dernière, réalisée au pochoir, est une variation de celle du registre inférieur qui reçoit des blasons marouflés représentant l'histoire du château à travers les différentes familles qui s'y sont

<sup>530</sup> Dite chambre de Monseigneur. *Idem*, pp. 182-184.

<sup>531</sup> Il s'agit respectivement des boiseries de la salle à manger néo-XVII<sup>e</sup> siècle et des cheminées des salons et de la salle de billard.

<sup>532</sup> Source orale : Mme Claude Anseume, co-proprétaire du château.

<sup>533</sup> Contrairement aux recommandations de certains théoriciens, comme Guadet, car les tentures s'imprègnent des odeurs de repas. Il préconise l'utilisation de matériaux « réfractaires ». Cette remarque de bon sens, couramment appliquée au début du XIX<sup>e</sup>, semble curieusement totalement négligée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle où pourtant les recommandations émanant d'hygiénistes et d'architectes sont légions. Julien GUADET, *Éléments et théorie de l'architecture : cours professé à l'École nationale et spéciale des beaux-arts*, Paris, Librairie de la construction moderne, Aulanier et Cie éditeurs, 1901, Vol. 2 Livre 6, Chap. 6 Les salles à manger, leurs dépendances, les cabinets de travail etc, p. 97 et suiv..

succédé. Mais il ne s'agit pas toujours de pochoirs passe-partout comme ceux des fleurs et des rinceaux. Il peut y avoir des créations plus personnalisées pour lesquelles l'utilisation de pochoirs permet de gagner en temps et en régularité, comme au château Dauphin (Pontgibaud, 63) où les murs du hall sont ponctués de dauphins, de couronnes, de lions, de coquilles, d'hermines et d'épées traversant une couronne. À Pesteils (Polminhac, 15), le vestibule est orné de trois variations autour du M de Miramon couronné (fig. 526). Les deux versions les plus simples sont dispersées en semis, le modèle le plus complexe, en frise, est entrelacé avec des feuilles et des inflorescences de chardon<sup>534</sup>. Dans de rares cas, les peintres réalisent des décors d'ensemble, comme à Fabrègues (Aurillac, 15) où des roses trémières et des chèvrefeuilles montent à l'assaut des murs de la cage d'escalier dont les sommets sont garnis de gracieuses glycines roses. Dans le choix du sujet et le traitement des courbes, on perçoit nettement l'influence de l'Art Nouveau. Les peintures réalisées vers 1899-1900, n'ont toutefois pas la souplesse ni la hardiesse des courbes bruxelloises, ce qui s'explique sans doute par le recours à un peintre local pour qui cette composition est déjà un morceau de bravoure<sup>535</sup>. Quelques salles d'apparat dans d'importants châteaux sont ornées de décors peints qui occupent les murs. Dans la salle de danse de Clavières (Ayrens, 15) (fig. 180), les danseurs réels sont entourés de couples représentant différents types de danse pratiqués sous les règnes de différents rois de France<sup>536</sup>. Les murs de la salle des états de Seymier (Fayet-le-Château, 63) sont peuplés de combattants dans leurs plus beaux atours lors de parades équestres, ou pleins de témérité dans les scènes de batailles. Même dans les cas de ces grandes réalisations, les peintres trouvent un juste équilibre entre le décor et le mur nu (uni). Dans certains autres châteaux, la profusion d'ornements peints peut devenir étouffante comme dans la cage d'escalier du château de la Châtaigneraie (dit Château-Clément, Vals-les-Bains, 07) où la jungle et les buissons de roses peuplés d'angelots ne laissent à l'œil aucune pause et semblent amoindrir l'espace.

---

<sup>534</sup> Si le choix des hermines présentes par ailleurs s'explique par l'origine bretonne de Marie de Rougé, l'épouse de l'instigateur des travaux, le comte Gabriel de Miramon Pesteils, le choix du chardon reste encore mystérieux.

<sup>535</sup> Il s'agit vraisemblablement du peintre cantalien Félix Tourdes, dont les réalisations inspirées par l'Art Nouveau conservent une certaine raideur (les rinceaux fleurdéliés de la cage d'escalier et le panneau des cinq sens dans le grand salon de Pesteils (Polminhac, 15). Le décor de cage d'escalier de Fabrègues présente de fortes similitudes avec la peinture murale du Printemps dans la chambre des quatre saisons de la maison Mantin (Moulins, 03), réalisée par le peintre Auguste Sauroy. On doit à ce dernier des décors parfois très marqués par l'Art Nouveau, mais aucun document ne permet d'attester sa présence dans le Cantal.

<sup>536</sup> La seule photographie représentant cette pièce montre de petites scènes de danse sous Louis XV (?) et sous François Ier, les autres cartels ne sont pas lisibles. Ces décors sont sur la partie qui adoucit le passage entre le mur et le plafond. Il y a une très grande scène de danse sur le seul mur visible, mais il est souligné par un cadre ; difficile de dire s'il s'agit d'une grande peinture de chevalet ou d'une peinture murale simplement encadrée. La présence d'une pendule fixée à la corniche et qui empiète sur le tableau semblerait accréditer la seconde hypothèse. Photographie aux A.D. 15 : 64 Fi 238.

Les papiers peints coûteux du début du XIX<sup>e</sup> siècle sont réservés aux pièces de réception. Des papiers peints d'époque Empire représentant des effets de drapés se retrouvent à Faussanges (Saint-Cernin, 15) et à Varvasse (Chanonat, 63). Ceux de Varvasse, assez simples, dans un camaïeu de gris-bleuté sont posés dans le passage qui mène au salon. Ceux du salon de Faussanges, plus complexes, pourvus de couronnes de laurier et lyres sur fond bleu-vert<sup>537</sup>, conservent de petites paillettes dorées qui leur confèrent un chatoiment particulier. À Varvasse, le grand salon est lui aussi orné de décors en papiers peints, mais les plus belles pièces n'occupent pas la totalité des murs. Issues de l'atelier de Dufour, elles illustrent l'histoire de Psyché par le biais d'une série de neuf grisailles, présentées comme des tableaux, entourées par des cadres en frise de grecques en papier<sup>538</sup>. Deux beaux exemples de panoramiques sont toujours en place dans les salons des châteaux de Lamothe (Calvinet, 15)<sup>539</sup> et de La Ribeyre (Cournon d'Auvergne, 63). À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce à la mécanisation de la fabrication, les papiers peints ne sont plus autant des produits de luxe. S'il existe toujours des papiers gaufrés, rehaussés de filets dorés ou argentés, la diffusion de produits bas de gamme auprès d'un plus large public nuit, au moins en Auvergne, à leur aura de luxe. Ce qui fait qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, il est relégué dans les parties privées des châteaux auvergnats<sup>540</sup>. Même les papiers gaufrés et métallisés de la manufacture alsacienne Zuber restent cantonnés aux chambres des maîtres. Certains propriétaires comme les Miramon exploitent toutes les gammes de ces produits : de très beaux papiers peints dans les « chambres à donner », des productions de milieu de gamme pour les chambres des enfants et des papiers bas de gamme pour les chambres des domestiques. Dans ces dernières, les papiers peints au papier mince et palettes chromatiques restreintes sont beaucoup plus marqués par l'Art Nouveau que ceux, plus historicistes, des chambres de la famille et des invités.

Très exceptionnellement, il arrive que les murs se recouvrent de décors des plus originaux : à Courbelimagne (Raulhac, 15) Jordan de Puyfol présente dans le salon un décor inspiré de celui, médiéval, de la salle des états du château de Ravel (Ravel, 63) où sont représentés les blasons des plus grandes familles d'Auvergne. Si à Ravel les écus n'occupent

<sup>537</sup> La couleur a probablement été altérée par des années d'exposition à la lumière. À en juger par le reste des décors peints, ils devaient être d'un vert soutenu.

<sup>538</sup> Mis en vente en septembre 2012 par Claude Aguttes, ils ont sans doute été déposés.

<sup>539</sup> Le panoramique qui orne la salle à manger de Lamothe représente une scène de chasse à courre, produite par la manufacture Zuber (Rixheim, 68) vers 1820. Ces papiers peints auraient été diffusés Pierre Zuber, médecin installé à Aurillac, descendant de la famille Zuber à la tête de la manufacture (Source orale : Mme de Bonnafos).

<sup>540</sup> À Viallevelours (Chanonat, 63), un gros château cubique, le papier peint de la cage d'escalier est orné de centaines de petits châteaux pittoresques.

qu'une bande en haut des murs, à Courbelimagne, ils sont des centaines, sur les murs au-dessus des lambris d'appui, ils se nichent même sur les trumeaux (fig. 261). Dans la salle à manger, c'est l'herbier des plantes endémiques qui colonise les murs et les recoins (fig. 262). Le château de La Cheyrelle (Dienne, 15) présente dans le vestibule et le couloir qui s'y rattache des parements couverts de carreaux de grès flammé. Le rythme des carreaux et leurs mouchetures seraient, selon les propriétaires, censés créer une ambiance de forêt. Ces revêtements muraux, inhabituels dans l'architecture castrale auvergnate, sont dus à l'intervention du Belge Gustave Serrurier-Bovy, concepteur des décors et du mobilier Art Nouveau qui règne dans toute la demeure<sup>541</sup>. Ces derniers, toujours en place en 2009, font de La Cheyrelle un ensemble remarquable.

### 2.3 Les couvrements

Pour ce qui est des plafonds, plusieurs cas de figures peuvent se présenter, en fonction du décor général de la pièce et de sa structure, parfois héritée du château d'origine. Dans les pièces, privées ou publiques, aux décors inspirés du XVIII<sup>e</sup> siècle, le plafond est lisse, au mieux rehaussé par des corniches et parfois un décor plaqué au centre, en stuc ou en plâtre, comme aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03) ou dans la « chambre blanche » à Pesteils (Polminhac, 15) occupée par l'épouse du fils aîné, grand organisateur des travaux. L'un des exemples les plus aboutis est situé dans le salon style Louis XV du château de Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63) : les adoucissements sont ornés de stucs peints et dorés figurant des faunes au milieu de guirlandes de végétaux, le plafond lui-même est orné de plusieurs registres de moulures dorées dont l'ovale central laissé blanc reçoit une bordure de fleurs peintes en trompe l'œil<sup>542</sup>. Les chambres aux décors stylistiquement peu marqués (chambres des enfants), ont au mieux des corniches légèrement ouvragées. À Lamartinie (Ytrac, 15), Armand Bouygues de Lamartinie fait réaliser sur le plafond de la salle à manger une grande composition peinte sur un fond rose-orangé (fig. 338). Bien qu'assez épuré, ce décor est remarquable car assez rare. D'ordinaire, les plafonds lisses conservent des teintes claires, blanc le plus souvent, et sont dépourvus de motifs peints.

<sup>541</sup> Seules les chambres des domestiques et certaines parties de service n'ont pas bénéficié de ce traitement.

<sup>542</sup> L'ensemble récemment restauré a retrouvé tout son lustre.

Les plafonds à la française bénéficient d'un regain d'intérêt dans toute la zone étudiée. Très décoratifs, ils permettent de donner un certain cachet à une pièce simplement en utilisant des couleurs différentes pour les poutres et les caissons. Les uns comme les autres pouvant fort bien recevoir des décors au pochoir, des rinceaux le plus souvent, comme à Val (Lanobre, 15), voire parfois des animaux fantastiques tels que les dragons feuillagés de Lamartinie. Il arrive souvent que les plafonds soient ornés ou bordés d'écus représentant les blasons de la famille ou/et ceux liés à l'histoire du château. Dans le grand salon de Pesteils (Polminhac, 15), aux symboles héraldiques viennent s'ajouter des phylactères portant des maximes de la Renaissance<sup>543</sup> copiées sur les vestiges du château de Branzac (Loupiac, 15) dont l'une des cheminées, démontée et remontée avec soin, orne ce même salon. Aux Ternes (Les Ternes, 15), la réfection du salon du rez-de-chaussée est l'occasion d'orner les poutres et solives de guirlandes de fleurs, de mascarons et d'extraits des *Emblèmes de l'Amour* de Vaenius. Malgré une facture un peu maladroite, c'est probablement le plafond à la française le plus ouvragé créé dans cette zone aux XIXe-XXe siècles<sup>544</sup>. À Clavières (Ayrens, 15), quasiment tous les plafonds reçoivent des décors peints. Seul celui du jardin d'hiver reste d'un blanc uni ; sans doute a-t-on jugé inutile de faire réaliser des peintures qui pourraient être rapidement dégradées par l'humidité ambiante. À Clavières toujours, les décors extrêmement riches s'emparent de toutes les surfaces disponibles. Le plafond à adoucissement de la chambre d'Henri d'Orléans<sup>545</sup> est orné de H fleurdelisés. Ceux des salons<sup>546</sup>, à caissons, permettent de déployer des scènes de la vie sous l'Ancien Régime. Enfin celui de la grande galerie<sup>547</sup> (appelée également cabinet de travail) met à l'honneur la famille de La Salle, en représentant les plus illustres aïeux et homonymes du duc de La Salle de Rochemaure.

Les peintures décoratives sur ces types de plafonds semblent être bien plus fréquentes dans le Cantal que dans les deux autres départements. Même dans les salles aux murs richement peints du château Seymier (Fayet-le-Château, 63), les plafonds semblent un peu délaissés : d'un blanc uni, seuls les adoucissements portent des décors (conques et personnages mythologiques

---

<sup>543</sup> Pour donner quelques exemples : « Qui rit et mord qui mesdit et rapporte / N'entre point Ceans je lui defend la porte » ou « Mocquer d'aultruy ne se fault nullement / Car mocqueurs sont mocqués semblablement ». Fig. 525.

<sup>544</sup> Les très beaux plafonds de La Palice (Lapalisse, 03) sont simplement restaurés à cette période.

<sup>545</sup> A.D. 15 : 45 Fi 15874.

<sup>546</sup> A.D. 15 : 45 Fi 15875 et 64 Fi 269.

<sup>547</sup> A.D. 15 : 64 Fi 239.

(?)<sup>548</sup>. Il y a toutefois d'assez beaux contre-exemples avec les caissons peints de la salle à manger du château de Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63) ou encore avec les restaurations de caissons anciens, comme à La Palice (Lapalisse, 03).

Le Bourbonnais se distingue par l'adoption massive de plafonds aux structures parfois assez complexes. Au château d'Issards (Autry-Issards, 03), seules les marges des plafonds bénéficient de décors sculptés. Mais le projet de Jean et René Moreau pour le château de la Racherie<sup>549</sup> (près de Moulins) présente tout de même huit types de couvrements différents pour le seul rez-de-chaussée. Les plafonds plats sont dévolus aux pièces de service et les voûtes couvrent les petites travées de l'entrée latérale. C'est dans les parties de réception que les Moreau exploitent la diversité des possibilités de mise en œuvre des plafonds à caissons et de ceux à poutres et solives apparentes. Chacune des pièces de réception a un décor qui lui est propre. Les caissons du petit salon sont réguliers, tandis que ceux du grand salon, de tailles variables semblent organisés au sein d'un module qui se répète de part et d'autre d'un axe central. Les caissons de la bibliothèque sont organisés autour d'un grand caisson carré pivoté de 45° par rapport à l'axe de la pièce. Dans la salle à manger, le billard et le vestibule, ce sont des variations du plafond à poutres apparentes. Au château de Contresol (Le Donjon, 03), l'un des plafonds à caisson est orné de cuirs dorés, revenus à la mode dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Un autre type de couverture, assez répandu, est volontiers orné de peintures décoratives, il s'agit des voûtes. Qu'elles soient en berceau ou sur ogives<sup>550</sup>, elles reçoivent généralement un semis de fleurs (parfois de croix fleurdelisées) qui ne sont pas sans rappeler les semis d'étoiles ou de croix des édifices religieux restaurés comme la Sainte-Chapelle de Paris ou plus localement l'église Saint-Austremoine d'Issoire, dont la polychromie du XIII<sup>e</sup> siècle est restaurée entre 1857 et 1859<sup>551</sup>. Lorsqu'il y en a, les nervures sont soulignées par des jeux de couleurs, comme à La Grangefort (Les Pradeaux, 63) ou plus rarement par des motifs comme à Leybros (Ytrac, 15) ou au Château-Dauphin (Pontgibaud, 63). Les voûtes, et par extension les pièces voûtées, sont des prétextes à mettre en œuvre une polychromie très marquée, parfois aussi vive que celle observée dans la chapelle et la chambre rose du château de Roquetaillade

<sup>548</sup> Le château ayant subi un fort incendie en 1927, les rares cartes postales des pièces retrouvées représentent la salle des états, parfois aussi appelée salle des fêtes. Les décors des autres pièces restent inconnus. A.D. 63 : 12 Fi 452.

<sup>549</sup> Le projet d'un château neuf, commandé par le comte de Lacarelle (déjà propriétaire de La Grillière) est présenté au Salon de 1888. Il n'est pas réalisé pour des raisons encore non déterminées. A.N. : 524 AP 29 0.

<sup>550</sup> Les voûtes très complexes, si prisées en Grande-Bretagne ne semblent guère avoir eu de succès en Auvergne.

<sup>551</sup> Les polychromies de l'église Saint-Austremoine d'Issoire sont restaurées au début des années 2000.



(Mazères, 33) ou dans la chambre d'honneur du château d'Abbadia (Hendaye, 64) ; la référence au Moyen Âge justifiant, peut-être même encourageant, l'utilisation et la juxtaposition de couleurs vives et contrastées. Au jaune/blanc/rose assez sage mis en place à Pesteils (Polminhac, 15), répondent le rose/rouge/lie-de-vin/vert du petit salon de Lamartinie (Ytrac) et le rouge/vert/bleu/or de La Grangefort. Il arrive assez exceptionnellement que les voûtes ne soient pas associées à un style néo-médiéval, comme cela est le cas à Madic (Madic, 15) et à Caillac (Vézac, 15). À Madic, la salle à manger occupe les anciennes écuries du château dont elle conserve la voûte caractéristique. Cette dernière, assez basse, est ornée de frises de fleurs et de guirlandes couronnées par un grand médaillon central représentant deux putti, l'un portant un panier de fleurs, l'autre y puisant pour répandre les fleurs sur les convives attablés. À Caillac, la bibliothèque est dans une chambre de verdure feinte. Certaines des voûtes qui couvrent l'escalier sont ornées de rinceaux et de grotesques inspirés de la Renaissance, les autres, plus originales encore, reproduisent des scènes de vases grecs à figures rouges<sup>552</sup> (fig. 319-321).

À La Canière (Thuret, 63), la voûte percée d'un oculus qui couvre le vaste hall triple en hauteur est peuplée d'une vingtaine de personnages drapés à l'antique, organisés en huit scènes (fig. 404). Pour autant qu'il soit possible d'en juger compte tenu de la hauteur à laquelle culminent ces peintures, l'exécution des peintures semble très fluide, et la palette chromatique adoptée est riche. Original par son architecture et la très belle facture de son décor, le hall de La Canière est un des plus beaux décors peints du XIX<sup>e</sup> encore en place qui ait pu être observé ; les autres grands ensembles de Clavières et de Seymier sont perdus suite à des incendies et ceux de Caillac sont lentement rongés par l'humidité qui désagrège leurs supports.

## 2.4 La vitrerie et la garniture des baies

Les fenêtres sont elles aussi mises en valeur. À l'intérieur, elles sont pourvues, surtout à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de riches garnitures. Dans les salons d'apparat, cantonnières et lourds rideaux, parfois brodés d'or, participent au faste du décor. De fort beaux ensembles sont encore

---

<sup>552</sup> Il ne s'agit pas de peintures dans le style des figures rouges, mais de reproductions assez minutieuses de décors existants. Seules quelques scènes très complexes à l'origine sont simplifiées pour ne conserver que les trois ou quatre personnages principaux. Deux scènes ont pu être identifiées par Emmanuelle Fournier, docteur en Histoire l'art, que je tiens à remercier ici. Il s'agit de : *Ulysse et ses compagnons aveuglant Polyphème* (coupe laconienne attribuée au Peintre des Cavaliers, vers 560-550 av. J.C.J. BNF, Monnaies, Médailles et Antiques, De Ridder 190) et *Le viol de Cassandre* (hydrie La Guerre de Troie par le peintre Kleophrades, fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Musée archéologique de Naples, n° 20 1724.)

en place à Viallevelours (Chanonat, 63) et à Pesteils (Polminhac, 15)<sup>553</sup>. Aux contrevents extérieurs, souvent des persiennes métalliques, répondent des volets intérieurs en bois. Souvent simplement cirés ou peints, ils reçoivent parfois des décors, comme dans les pièces de réception de Val (Lanobre, 15) où un semis de losanges polychromes fait écho aux dessins des vitraux.

Concernant la vitrerie, quelques remarques s'imposent. Les vitraux, plus ou moins travaillés paraissent incontournables dans les chapelles et les oratoires, alors qu'ils se font plus rares dans les pièces à vivre. Les pièces comme le billard de La Vigne (Ally, 15)<sup>554</sup>, entièrement clos de vitraux historiés aux teintes soutenues, sont extrêmement rares, sans doute à cause de la déperdition de lumière engendrée par un tel choix. À La Vigne, seul le lourd plafonnier présent au centre de la pièce peut fournir une lumière suffisante pour jouer au billard de jour dans de bonnes conditions. L'adoption de ces verres fortement teintés qui réduisent la lumière est peut être une solution à des problèmes d'ombres générées par la lumière naturelle qui pourraient s'avérer perturbantes pour les joueurs de billard. Ainsi, en ayant de jour comme de nuit recours à un éclairage artificiel, Gabriel Raffin de la Raffinie a peut-être résolu la délicate question de l'éclairage des salles de billard<sup>555</sup>. À Lamartinie (Ytrac, 15) et à Val (Lanobre, 15), les vitraux sont très présents, mais leurs teintes claires permettent de faire entrer la lumière en abondance. À Lamartinie, les animaux mythologiques du salon et de la salle à manger n'occupent que le centre des verrières, dont le pourtour reste très clair (fig. 335 et 336). Seules les portes du vestibule sont ornées de vitraux à figures humaines. Les personnages, d'assez grande taille, sont des gens d'armes vêtus dans le goût du XV<sup>e</sup> siècle et semblent garder la porte d'entrée<sup>556</sup>. À Vals, les vitraux sont géométriques, il s'agit de losanges dont les couleurs sont alternées en 1 sur 2 : un verre non-teinté / un verre d'une teinte très légère (rose ou vert), ce qui ne gêne en rien le passage de la lumière. Aux Issards (Autry-Issards, 03), les fenêtres avaient le même type de vitrerie en losanges, mais semble-t-il en blanc sur blanc<sup>557</sup>. À Tout-y-Fault (Loriges, 03), les baies du salon ont des réseaux très travaillés, mais seules les bordures sont teintées, ce qui permet de montrer la maîtrise de l'artisan, tout en conservant un maximum d'éclairage naturel.

<sup>553</sup> Dans bon nombre de châteaux, ces lourds rideaux ont disparu, victimes de leur allure surannée, de leur difficulté d'entretien et du fait qu'ils assombrissent parfois considérablement les pièces.

<sup>554</sup> Les vitraux de La Vigne sont dus à Adrien Baratte, qui a signé la plus grande verrière « A. Baratte, Clermont-Fd ». Fig. 143 et 144.

<sup>555</sup> Cette pièce, devenue depuis une chambre, jouit d'une lumière très agréable qui complète l'esprit troubadour qui préside à la décoration des lieux.

<sup>556</sup> Cet ensemble est signé « Adrien Baratte ». La plupart des verrières de Lamartinie ont été restaurées, les autres sont en cours de restauration. La propriétaire, Mme Roland de Saint-Vincent, s'est formée à l'art du vitrail afin de pouvoir remettre ses nombreux vitraux en état.

<sup>557</sup> Les verrières, en assez mauvais état, ont été déposées il y a quelques années. Elles subsistent seulement dans quelques chambres.

À Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63), le vitrail de la tour d'escalier est orné de cabochons de verre colorés<sup>558</sup>. À Fabrègues (Aurillac, 15), le passage qui permet aux voitures de traverser le château est éclairé par de vastes vitraux à motifs géométriques qui laissent passer une lumière « modelée » par les différents types de verre : tantôt lisse, tantôt laminé, avec des cabochons et des cives. Ces derniers apportent des variations de lumière « précieuses », comme des reflets de gemmes taillées ou polies. Au château des Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03), l'arrière du vestibule est éclairé par une grande baie de second jour ornée d'un paysage idyllique présentant un bâtiment à l'antique au bord d'un cours d'eau, avec un village et son clocher visibles dans le lointain<sup>559</sup>. C'est la seule grande verrière de paysage recensée.

À Maulmont (Saint-Priest-Bramefant, 63), la salle à manger ouvre d'un côté sur un plaisant paysage et de l'autre sur les communs. Afin de masquer la vue sur la partie trop agricole, le verrier Émile Thibaud joue sur les textures du verre. Il adopte un verre transparent pour que les convives puissent profiter de la vue sur le parc et un verre mousseline pour dissimuler les communs. Ainsi, la pièce reste lumineuse avec des décors harmonieux tout en offrant un espace isolé des activités ancillaires.

À Caillac (Vezac, 15), la salle de billard est éclairée d'un côté par des fenêtres de second jour. Elles ont la particularité d'être ornées, en partie haute, de sculptures en bois percées à jour. Il s'agit de joueurs de flûte dont les membres inférieurs sont réunis en une sorte de queue de reptile. Présentés deux par deux, leur corps et leur queue dessinent des arabesques assez proches de celles peintes sur les voûtes de l'escalier. Les musiciens de bois semblent alors répondre aux amants et aux faunes peints des voûtains néo-Renaissance. Dans ce château, les fenêtres des chambres hautes sont garnies à leur sommet de frises en métal découpé. Ces lambrequins qui n'ont pas été observés ailleurs.

## 2.5 Les garde-corps et les rampes

Les ouvrages de protection utilisés à l'extérieur ayant déjà été présentés, il s'agit ici de

---

<sup>558</sup> C'est une variante du modèle vu à Lamartinie (Ytrac, 15) : un animal dans un cercle coloré. Il pourrait s'agir d'une œuvre de Baratte.

<sup>559</sup> Cette verrière n'a pu être attribuée, elle daterait de 1900-1910 selon Jean-François Luneau que je remercie d'avoir eu la gentillesse d'examiner mes photographies.

ceux qui ponctuent les intérieurs, au niveau des escaliers, des coursives sur des pièces à l'italienne ou plus occasionnellement des estrades ou des dispositifs visant racheter un dénivelé.

Pour ces ouvrages d'intérieur, on privilégie le bois ou le métal. Lorsque l'escalier d'honneur est en bois, la rampe est dans le même matériau. Le bois se prête particulièrement bien aux décors inspirés du Moyen Âge ou de la Renaissance, le métal paraîtrait sans doute trop anachronique. Ces rampes peuvent être plus ou moins ouvragées selon la fortune du propriétaire, entre les panneaux plans simplement ajourés de motifs néo-gothiques de Val (Lanobre, 15) et les arcades miniatures à ressauts rehaussés d'incisions et précédées de rondes-bosses de Pesteils (Polminhac, 15). Les rampes en métal sont liées aux escaliers en pierre (marbre ou grès). Il s'agit le plus souvent de créations en fer forgé inspirées de l'art des siècles précédents, comme les rampes du château de Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63) très influencées par les ferronneries de la fin du XVIIIe siècle. Au château Dauphin (Pontgibaud, 63), les garde-corps des coursives donnant sur l'ancienne cour intérieure sont très fins et permettent de ponctuer l'espace de dauphins couronnés, emblème du château, également présents sur les murs. Il arrive que les garde-corps soient en métal coulé, ces productions industrielles sont le plus souvent reléguées dans les escaliers de service. Toutefois, certaines de ces productions, lorsqu'elles sont assez élégantes peuvent trouver leur place dans les parties d'honneur. Ainsi à La Canière (Thuret, 63), au moins trois modèles de grilles viennent habiller les coursives donnant sur le hall triple en hauteur. Leurs arabesques étant fines, elles n'entravent pas le passage de la lumière qui peut ainsi se diffuser dans les couloirs des différents étages. Le métal est couronné par un appui en bois qui rend ces garde-corps plus confortables pour qui compte s'y appuyer.

À l'intérieur, les garde-corps en pierre sculptée comme ceux de Couzans (Vebret, 15) sont rarissimes. Ils apportent sans doute une plus grande véracité au décor néo-gothique, mais ils sont lourds et limitent la diffusion de la lumière. Aussi, pour la rampe d'escalier la famille de Vaublanc a opté pour le fer forgé. À La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03), l'escalier et ses rampes en pierre s'harmonisent avec le reste de l'architecture pour créer un ensemble imposant. Mais ailleurs, la pierre ne semble guère à la mode pour les escaliers, puisqu'à La Grangefort (Les Pradeaux, 63) le grand escalier en pierre est peint en imitation bois.

### 3 Des parties valorisées ou délaissées

#### 3.1 Le vestibule

Afin de donner une meilleure vue d'ensemble, attardons-nous quelques instants sur les décors de fastueux vestibules qui permettent de se rendre compte de la profusion et de la diversité des décors. En 1843, Prosper de Barante reconstruit, dans le style néoclassique, son château de Barante (Dorat, 63) détruit par un incendie. Le vestibule est vaste, c'est un grand rectangle largement ouvert sur la façade. L'ensemble donne une grande impression d'unité, tout est blanc et régulier. La pièce est seulement animée par le maillage de cabochons noirs au milieu du carrelage blanc et par les pièces de collections présentées sur des socles en avant des trumeaux.

Reconstruit moins de dix ans plus tard, en 1852, le château de La Grangefort (Les Pradeaux, 63) est clairement néo-médiéval, aussi bien dans son architecture que dans ses décors. Son vestibule, chargé et très coloré, se distingue nettement d'une réalisation néo-classique comme celle du château de Barante. L'entrée dans le château se fait par étapes, il faut franchir la herse ou le pont-levis pour parvenir dans la cour, il faut ensuite entrer dans un petit vestibule qui prépare, par contraste à l'arrivée dans le hall éclatant. L'espace ne présente plus l'unité néo-classique. La partie centrale qui accueille l'escalier s'élève sur deux niveaux. La pièce, assez peu éclairée au rez-de-chaussée, est baignée par la lumière qui provient de l'étage, ce qui incite le regard à opérer un mouvement ascendant. Du sol au plafond, tout est support d'une décoration luxuriante. Le sol reçoit un « tapis » de mosaïques bordé de frises. Les murs sont pourvus de lambris bas et de fausses pierres peintes en appareil régulier. Si la couleur choisie pour les « pierres » peut ressembler au grès blond du bâtiment, le reste fait très artificiel : traitement en aplat cerné d'un liseré rouge, entouré de « joints » gras parfaitement blancs rehaussés au centre par un trait foncé (figurant une ombre ?). Pour que les pierres soient encore davantage décoratives, chacune reçoit une quintefeuille rouge et ocre reliée au joint par une tige stylisée à l'extrême. Le haut des murs reçoit une frise de blasons avec phylactère (nom de la famille) et un cartel en forme de lambel<sup>560</sup> (date). L'espace de l'escalier en pierre, peint en imitation bois,

---

<sup>560</sup> Même la forme du cartel est significative puisqu'elle est proche du gonfanon à trois pans adopté par la famille d'Auvergne depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et qui est toujours présent sur le blason de l'Auvergne.

est délimité par des arcs couverts de fleurs et de rinceaux feuillagés. Seuls le plafond d'un bleu uni et les boiseries peu travaillées restent assez sobres.

En 1901, c'est au tour du château de Pesteils (Polminhac, 15) d'être remanié. Comme à La Grangefort, l'entrée se fait en plusieurs temps. Il faut traverser la petite tour pour entrer dans le vaste hall à l'italienne. Le hall et l'escalier d'honneur occupent toute l'épaisseur du château, ce qui confère à la pièce des dimensions impressionnantes. Le sol est recouvert d'un tapis en grès-cérame de Paray-le-Monial. Entouré de huit rangées de bordures, unies ou fleuries, le tapis est organisé selon une trame en diagonale grise à cabochons de fleurs enserrant des carrés jaunes ou bleus. Le cœur du décor est composé de cinq grands carrés formant une croix, chacun étant constitué de sept types de carreaux différents, très nettement inspirés d'un modèle proposé dans l'un des catalogues de la manufacture<sup>561</sup>. C'est une composition assez complexe, mettant à l'honneur la fleur de lys, et que l'on ne peut vraiment admirer que depuis la « tribune », le couloir du premier étage ouvert sur le hall. Les lambris et les portes sont richement travaillés dans le style néo-gothique. Les murs sont peints de trois motifs différents jouant sur le « M » des Miramon. La pièce, voûtée, reçoit une peinture jaune semée de croix fleurdelisées. Les réceptions des arcs sont peuplées de petits personnages, dont certains semblent directement inspirés de chapiteaux romans auvergnats ou rouerguats. L'escalier, visible dès l'entrée, est mis en scène grâce à un recadrage opéré par des marches et un arc diaphragme. L'escalier en lui-même est une création originale de l'ébéniste Cantournet, qui le pare de dragons et d'arcs. La cage d'escalier polygonale est largement percée de baies munies de vitraux légèrement teintés qui baignent l'escalier, attirant encore davantage les regards vers lui. Le sommet de la cage d'escalier est orné d'une frise dans laquelle les ondoiements inspirés de l'art Nouveau se mêlent aux fleurs de lys, si chères à Anatole de Miramon, fervent partisan d'Henri V, comte de Chambord.

Mais il n'y a pas une évolution rectiligne vers une recherche de toujours plus de décors et d'ostentation. Entre 1884 et 1889, presque à mi-chemin entre les travaux de La Grangefort et ceux de Pesteils, il y a la reconstruction du château de La Canière (Thuret, 63). Dans le hall, les décors sont d'une grande sobriété, des peintures très claires (vert d'eau, beurre et blanc) rehaussent simplement les modénatures et les rares décors sculptés. Ce hall se distingue néanmoins par ses dimensions, il est triple en hauteur ; la sobriété des décors renforce encore

---

<sup>561</sup> Il s'agit de la « combinaison n° 605 » du catalogue de la Société Anonyme des Carrelages céramiques de Paray-le-Monial, édition 1903, pl. 36. Archives du Musée de la céramique de Paray-le-Monial.

sa grandeur. Alors que le modèle du hall double commence à se diffuser « largement », l'adoption du hall triple en hauteur montre une course à l'exceptionnel. Le luxe ne réside pas seulement dans la profusion des décors, il peut résulter des proportions, de la (relative) simplicité et de la possibilité qu'ont les propriétaires de sacrifier autant d'espace. Ce que l'on pourrait qualifier de « vrai luxe », par opposition à un luxe trop clinquant bien souvent dû à de multiples subterfuges (trompe-l'œil, décors produits en série...).

### 3.2 Les cheminées

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont les cheminées qui sont tout particulièrement mises à l'honneur. Dans les pièces de réception, elles retrouvent les grandes dimensions qui étaient les leurs au Moyen Âge et pendant la Renaissance. Cela est tout naturel quand il s'agit de restaurations comme à La Palice (Lapalisse, 03) ou de remploi comme dans le grand salon de Pesteils (Polminhac, 15). Mais cela touche également les créations nouvelles. Les immenses cheminées en pierre de Couzans (Vebret, 15) semblent être inspirées de celles de châteaux de la Loire pour la hotte et de celles des ruines de Branzac (Loupjac, 15) pour la partie inférieure<sup>562</sup>. C'est là un phénomène bien courant à cette période : au Keriolet (Concarneau, Finistère) ainsi qu'au château d'Abbadia (Hendaye, Pyrénées-Atlantiques), on opte également pour ces larges cheminées en pierre. Au château de Bagnac (Saint-Bonnet-de-Bellac, Haute-Vienne), les cheminées monumentales du grand salon et de la salle de billard sont réalisées, dans les années 1880, d'après les projets conçus par madame Anthony Saint-Martin de Bagnac<sup>563</sup>. Dans les pièces dominées par des décors inspirés de la fin du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle, il va de soi que les cheminées conservent des proportions inhérentes à ces styles et sont le plus souvent en marbre.

La taille des cheminées ne fait pas tout. Les cheminées des pièces de réception, et parfois aussi celles des chambres d'honneur, ont des décors particulièrement soignés. Celle, en pierre, du salon du château du Montais (Domérat, 03), inspirée de la Renaissance, est finement sculptée. Les hottes sont parfois peintes, comme dans le salon du Château-Dauphin de Pontgibaud (63)

---

<sup>562</sup> Les moulures et les proportions sont assez proches des cheminées d'honneur de Branzac, dont certains relevés sont encore conservés dans les archives de la famille de Vaublanc.

<sup>563</sup> Philippe GRANDCOING, *Le siècle d'or des châteaux*, p. 37.

ou dans la salle à manger de Pesteils (Polminhac, 15). Dans le premier cas, l'artiste a représenté un combat de chevaliers, sans doute lors d'un tournoi, dans le second il s'agit d'une composition héraldique mêlant le blason du constructeur à celui de son épouse. Mais cette cheminée, déplacée lors des travaux depuis la salle des gardes, bien que constituée de grands blocs de pierre volcanique est masquée sous un enduit recouvert de fausses pierres peintes. Ce choix un peu étrange lui donne une plus grande unité et harmonie que les blocs d'origine, peut-être de tonalités différentes ou légèrement abîmés lors du transport.

Ces très grandes cheminées en pierre sont peu fréquentes, on leur préfère le plus souvent leur transposition dans le bois, comme cela s'observe dans des châteaux en Anjou, en Haute-Vienne et en Île-de-France<sup>564</sup>, mais de manière peut-être moins systématique que dans les deux premières zones. Au château d'Issards (Autry-Issards, 03), la cheminée du petit salon est quasiment une copie en bois de celle en pierre, toujours présente dans la première salle de la partie médiévale-Renaissance subsistante. Avec les cheminées en bois, il existe de très nombreuses variantes, avec ou sans hotte, à hotte droite, inclinée ou masquée de toutes les dimensions. Dans les grandes salles de réception, elles sont imposantes, avec généralement une hotte. C'est surtout cette dernière qui est ouvragée, elle reçoit les blasons et de temps en temps des semis d'hermines ou de fleurs de lys. À Leybros (Ytrac, 15), la hotte presque triangulaire, très travaillée, œuvre de Cantournet, est placée sous un dais sculpté. Les décors sont le plus souvent en faible ou moyen relief. Il n'y a guère que pour Val (Lanobre, 15) que l'on peut parler de haut-relief. Les grandes cheminées de Vals, ornées de sculptures en hauts-reliefs maladroitement adaptées de cheminées comme celle de la salle d'armes de Cheverny (Cheverny, Loir-et-Cher) sont recouvertes de dorures et de badigeons aux couleurs parfois détonantes. Les sculptures, grossièrement exécutées, ne sont pas vraiment mises en valeur par les couleurs criardes posées en aplats. C'est, avec l'autel de la chapelle du château d'Anterroche (Murat, 15)<sup>565</sup>, l'exemple le moins réussi de polychromie historiciste qui ait pu être observé.

La présentation d'un groupe sculpté en bois placé devant un fond clair (peint ou tendu de tissu) entouré par un haut cadre en bois portant deux statues colonnes sous dais, telle que sur le cheminée monumentale du salon de Challain-la-Potherie (Challain-la-Potherie, Maine-et-Loire) n'a, semble-t-il, pas été mis en œuvre en Auvergne. Cela s'explique probablement par le

<sup>564</sup> Pensons notamment à la très belle cheminée du château d'Hennemont (Saint-Germain-en-Layes, 78).

<sup>565</sup> Depuis des années, ces décors, pourtant plus discrets que ceux de Val, sont masqués par de délicates nappes d'autel blanches.



choix des motifs : la statue équestre du château de Challain-la-Potherie convient infiniment mieux à ce type de présentation qu'un semis de fleurs de lys ou que des armoiries, si ornées soient-elles. En effet, si le panneau armorié peut être aisément dissocié de la cheminée, les initiateurs du projet courent le risque que leur blason soit ôté dans les décennies ou les siècles suivant leur mort, alors que s'il est intimement lié à la structure de la cheminée, leurs armes et donc leur nom ne pourra être ôté qu'au risque d'abîmer profondément le décor.

La hotte sert parfois de cadre pour un tableau. Aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03), c'est une scène champêtre (chasse ?) incluant un personnage dont la physionomie et les vêtements pourraient être ceux de François Ier bien que, dans ce cas, le choix de cette représentation reste obscur. À Anterroche (Murat, 15) et à Couzans (Vebret, 15), les tableaux ont un rapport étroit avec la famille châtelaine. À Couzans, c'est un portrait en pied de Roger de Vaublanc, l'instigateur des travaux, en tenue d'apparat de zouave. À Anterroche, c'est la bataille de Fontenoy (1745) lors de laquelle se sont affrontées les troupes de Lord Charles Hay et celles du comte d'Anterroche<sup>566</sup>. Cette place de choix est également utilisée en Haute-Vienne. À Bagnac (Saint-Bonnet-de-Bellac, Haute-Vienne), c'est sur la cheminée du billard qu'Anthony Saint-Martin de Bagnac rend hommage à son aïeul Saint-Martin qui, en 1369, lors de la bataille du pont de Lussac-les-Châteaux, tua John Chandos, sénéchal du Poitou et fidèle serviteur du Prince Noir<sup>567</sup>.

Les cheminées des chambres et des pièces étroites sont le plus souvent incorporées ou engagées, le conduit est alors dans le mur, ce qui permet de ne pas mettre de hotte qui ferait paraître l'ensemble trop massif. On se contente du manteau, ainsi la tablette permet d'accueillir divers bibelots. Dans quelques cas, le manteau, très travaillé, offre à son sommet un petit promontoire destiné à recevoir un objet particulièrement précieux comme un cartel ou une petite sculpture, comme on le voit dans la « chambre cardinale » du château de Pesteils (Polminhac, 15), chambre réservée aux hôtes de marque. Dans les chambres les plus simples (en dehors de celles des domestiques, rarement chauffées), le bois tend à être remplacé par des cheminées en marbre produites en série. On observe un basculement des valeurs : le bois devient plus prestigieux que le marbre, car la cheminée en bois est conçue et réalisée par un artisan, tandis que celle en marbre est façonnée industriellement.

---

<sup>566</sup> C'est lors de cette bataille qu'aurait été prononcé le fameux « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ».

<sup>567</sup> Philippe GRANDCOING, *Le siècle d'or des châteaux*, p. 37.

### 3.3 Les portes et les trumeaux

Quelques parties « nobles » sont particulièrement mises en valeur. À l'extérieur il s'agit de l'environnement de la porte d'honneur (vantaïl, linteau...), ce point sera développé dans quelques pages. À l'intérieur, le revers de la porte, masqué lors de l'entrée et dans le dos des visiteurs qui progressent à l'intérieur, ne fait pas l'objet d'attention particulière. Il n'y a guère qu'à Couzans (Vèbret, 15) que la partie interne du tympan de la porte d'entrée est sculpté : il porte une simple inscription gravée, précisant la date des travaux. Si les vantaux des portes internes sont assortis au reste du décor de la pièce, ces portes sont rarement vraiment mises en valeur par des décors particuliers. Parfois, ornées de plis de serviettes, d'arcs et de frises gothiques elles sont, comme dans le hall de Pesteils (Polminhac, 15), entourées par un cadre architecturé en menuiserie avec pinacles et frises en arcatures inversées avec des embryons de fleurons. À Clavières (Ayrens, 15), dans le cabinet de travail du duc, devenu galerie exposant les œuvres d'art, les immenses portes sont encadrées par des canéphores recevant des plantes<sup>568</sup>. Les portes des pièces de réception sont doubles dans les grands châteaux (et parfois aussi les moyens), sans doute afin de faciliter la circulation des nombreux invités, peut-être également pour les déplacements plus protocolaires lors desquels l'épouse arrive au bras de son mari. Les portes doivent être larges pour que le couple (et la robe ample de madame) puissent passer sans encombre. Mais les portes elles-mêmes restent relativement nues. Il n'y a guère qu'aux Ternes (Les Ternes, 15) qu'elles reçoivent des peintures représentant des châteaux ou au Puy-Vozelle (Espinasse-Vozelle, 03) qu'on les orne d'incrustations en nacre.

Les trumeaux sont également délaissés. Notons toutefois quelques exceptions, comme au château de Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63), à Clavières (Ayrens, 15), aux Ternes (Les Ternes, 15) et à La Vigne (Ally, 15) où ils sont décorés. À Charbonnières-les-Vieilles, tous les trumeaux du salon et de la bibliothèque sont peints, des angelots représentant les Arts dans première pièce, des paysages richement fleuris dans la seconde. À Clavières, il pourrait s'agir de rempli ou d'incrustation, car la facture ne correspond pas à celle des plafonds commandés par le duc. C'est aux Ternes qu'il y a le plus de panneaux peints datant du XIXe siècle. Ils représentent des scènes mythologiques ou des châteaux importants des environs. Dans le salon dit « aux poutrelles », le percement d'une baie polylobée est l'occasion d'orner son environnement. Autour d'elle se déploient les allégories des quatre saisons, et sur les

---

<sup>568</sup> A.D. 15 : 64 Fi 239.

ébrasements il y a, à gauche, Persée délivrant Andromède et, à droite, la chute de Phaéon. Cette partie n'est pas due à la même main que les autres décors du château. Selon Guilaine Pons<sup>569</sup>, le propriétaire, Alfred Douët, peintre amateur, pourrait en être l'auteur. Mais aux Ternes, il ne règne pas une harmonie liée à la conception d'ensemble des décors comme dans la salle à manger du château de Ligoure (Le Vigen, Haute-Vienne) où tous les panneaux sont dans le même esprit, avec une facture homogène. À La Vigne, les trumeaux de la salle à manger reçoivent des peintures représentant les grands châteaux du Cantal et dans salon ce sont des décors troubadours mettant en scène chevaliers, dame à haut hélin, mousquetaire<sup>570</sup>. Ces personnages sont des ancêtres du propriétaire (noble Pierre Raffin de la Raffinie 1519 et Israël Raffin de la Raffinie, mousquetaire du roi en 1666) ou une dame qui habitait au château (Guenièvre de Scorailles 1350) (fig. 145-147).

## 4 Unité ou éclectisme

### 4.1 La répartition des styles

Il semble que l'unité stylistique entre l'architecture et les décors n'ait été de mise que dans les réalisations du début du XIX<sup>e</sup> siècle et dans les quelques constructions néoclassiques qui apparaissent même dans la seconde moitié de ce siècle. Dès les années 1835-1840, l'unité de style est brisée. Il peut ne plus guère y avoir de rapport entre le style du « contenant » et celui, ou plutôt ceux, du « contenu ». Ainsi dès le second tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, le château de Madic (Madic, 15) présente une belle diversité des références avec sa salle à manger rocaille, son petit salon Renaissance, son grand salon de style Directoire et ses chambres aux décors variés, dont une au moins est inspirée du néo-gothique anglais<sup>571</sup>.

Cette tendance éclectique s'amplifie largement dès le milieu du siècle. Et au fil des ans, des habitudes se mettent en place, attribuant, selon la fonction de la pièce plutôt tel ou tel style. La salle à manger est généralement néo-Renaissance, les salons revêtent volontiers les atours

<sup>569</sup> Conservatrice déléguée aux Antiquités et objets d'art du Cantal.

<sup>570</sup> Un des trumeaux est signé Geille de Saint Léger (orthographe putative).

<sup>571</sup> Les autres occupées lors de la visite ou redécorées n'ont pas été vues.

du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais la répartition des styles n'est pas figée, pour la salle à manger par exemple, on retrouve parfois des décors du XVII<sup>e</sup> siècle (Lord Davis, Charbonnières-les-Vieilles, 63), un ensemble rocaille (Madic, Madic, 15), ou néo-gothique (La Grangefort, Les Pradeaux, 63), vers 1900 des décors Art Nouveau (La Cheyrelle, Dienne, 15) ou une pièce d'une très grande sobriété qui met en valeur son unique décor, un immense panoramique représentant une chasse à courre<sup>572</sup>. Bien entendu, comme sur les façades, tous les styles hybrides sont les bienvenus, avec une prédilection pour un néo-gothique mâtiné de néo-Renaissance (Issards, Autry-Issards, 03) ou l'inverse (Château Dauphin, Pontgibaud, 63).

Quant aux chambres, c'est la variété qui domine, chacune d'elle pouvant avoir un caractère qui lui est propre sans avoir à se soucier d'une quelconque cohérence avec les chambres voisines. L'occupant a peut-être son mot à dire quant au choix du décor de sa chambre, mais aucune trace écrite n'a pu être retrouvée. En admettant que l'on demande leur avis au conjoint, aux (grands) enfants, à la douairière il s'agit selon toutes vraisemblances d'échanges oraux. Les chambres sont volontiers néo-Louis XV, néo-Louis XVI, néo-classique, Empire, plus rarement néo-Louis XIII (Caillac, Vézac, 15), néo-Louis XIV (Clavières, Ayrens, 15), Restauration (idem), néo-gothique (Madic, Madic, 15) et exceptionnellement Art Nouveau (La Cheyrelle, Dienne, 15). Dans les chambres, outre les hybrides (Louis XV/Louis XVI), il y a souvent une atténuation des styles, particulièrement lorsqu'il est question du néo-gothique, où ce dernier n'apparaît que par petites touches (boiseries d'appuis, cheminée), il n'a ni la prégnance ni les couleurs franches qu'il adopte parfois dans les salles de réception. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le néo-gothique employé dans les chambres peut être marqué par des inflexions ou des notes Art Nouveau (Pesteils, Polminhac, 15). Pour de nombreux cas, la pièce pourrait être décrite comme sans style, simplement rehaussée d'une frise ou d'une moulure inspirée de tel style. D'ailleurs, dans les plans ou les correspondances les chambres ne sont qu'exceptionnellement désignées par leur style, le plus souvent leur nom vient de leur occupant (chambre de madame) ou de leur couleur (chambre bleue). Il conviendrait sans doute d'ajouter à cette liste d'autres styles, mais les décors des chambres ont très souvent été refaits au cours du XX<sup>e</sup> siècle avec une volonté de simplification. Quand bien même les décors d'origine seraient toujours en place, les chambres, espace privé s'il en est, ne nous ont que rarement été ouvertes.

---

<sup>572</sup> Il s'agit d'un papier-peint provenant de la manufacture Zuber (Rixheim, 68).

## 4.2 L'architecte et les décors

La place de l'architecte dans la conception des décors intérieurs est parfois délicate à cerner. Assez peu de documents attestent d'une conception d'ensemble émanant de l'architecte. Même La Cheyrelle (Dienne, 15), où l'architecture et les décors sont intimement liés, résulte de la collaboration de deux hommes : l'architecte René Dulong et l'architecte-décorateur Gustave Serrurier-Bovy. Il reste encore aujourd'hui difficile de définir exactement la nature de leurs interventions respectives, tant ce château est conçu comme un ensemble, tout étant pensé jusqu'aux charnières des placards et aux poignées de portes. Même les propriétaires, auteurs de deux thèses doctorales consacrées à l'artiste belge, admettent la difficulté d'une attribution très précise<sup>573</sup>. Seuls certains ensembles de mobilier, utilisés également dans d'autres lieux, peuvent être reliés directement à Gustave Serrurier-Bovy. Toujours est-il que La Cheyrelle est un exemple rare aux alentours de 1900 où un seul style marque la totalité de la demeure. L'ensemble est harmonieux sans être fade, car chaque pièce a son caractère propre, présentant ainsi différentes facettes de l'Art Nouveau de Serrurier-Bovy.

Ailleurs, c'est bien souvent l'architecte qui dessine ou supervise ce qui est très directement lié au bâti, comme l'escalier d'honneur. À La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03), c'est Jean Moreau qui s'attelle à la longue gestation du projet du grand escalier. Après de nombreuses hésitations<sup>574</sup>, l'escalier en pierre « joue » avec les portes qui l'entourent, ce qui est possible quand le concepteur a la maîtrise des éléments environnants. À Pesteils (Polminhac, 15), le projet de l'escalier d'honneur en bois est conçu par l'ébéniste Cantournet selon les dessins assez précis de l'architecte Lemaigre<sup>575</sup>.

Pour ce qui est des décors plaqués sur l'architecture, les documents sont encore plus rares. Il arrive parfois que Jean et René Moreau dessinent les boiseries<sup>576</sup> et les cheminées de certains salons, ainsi que les ornements (bois et/ou stuc) des plafonds<sup>577</sup> de chambres et de

---

<sup>573</sup> François BIGOT DU MESNIL DU BUISSON, Gustave Serrurier (1858-1910) (Serrurier-Bovy), thèse de doctorat en Histoire de l'art, université de Versailles, dir. François Loyer, soutenue en 2004. Étienne DU MESNIL DU BUISSON, L'œuvre attestée de Gustave Serrurier (1858-1910) (Serrurier-Bovy), thèse de doctorat en Histoire de l'art, université de Versailles, dir. François Loyer, soutenue en 2006.

<sup>574</sup> A. D. 03 : 42 J 13.

<sup>575</sup> Élévation intérieure (s.d.), A.D. 15 : 5 J 2.

<sup>576</sup> Boiseries du salon, par René Moreau (1905?), château de Trévèze (non localisé), A. D. 03 : 19 J 63 T 25.

<sup>577</sup> Cheminée du salon (s.d.) et plafonds (s.d.) par Jean Moreau, château des Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03), A. D. 03 : 19 J 42 T 19. Et plafonds du salon et de la chambre de madame, par Jean Moreau (1875), château de Cornillon (non localisé), A. N. 524 AP 13-0.

salons, mais il s'agit vraisemblablement de croquis davantage destinés à donner au propriétaire une idée du décor d'ensemble que de dessins d'exécution pour un ébéniste, comme les nombreux croquis pour les pièces de réception du château du Plaix (Fleuriel, 03)<sup>578</sup>. À Pesteils, les boiseries sont conçues par l'ébéniste qui les soumet à l'architecte avant réalisation. Les factures pour les papiers peints et autres fournitures de décoration sont parfois destinées à l'architecte, mais est-ce lui qui les a commandés, ou est-ce le propriétaire qui centralise seulement les factures ? D'ailleurs, le choix des papiers peints, des peintures et des tissus n'est peut-être l'affaire ni de l'architecte ni du propriétaire. Il est plus que probable que ces questions de goût soient soumises au jugement de la maîtresse de maison. Mais il est évident que les discussions concernant la couleur des murs et motifs des rideaux ne laissent guère de traces.

À l'occasion, René Moreau dessinerait même les cartons des vitraux qui seront particulièrement à l'honneur dans certaines de ses constructions, comme pour la verrière au ara à l'Hôtel International de Moulins<sup>579</sup>. La composition et la prédominance de la peinture nous rappelle le grand vitrail qui éclaire par l'arrière le vestibule des Guichardeaux (Saint-Gérande-de-Vaux, 03). De plus, la facture est très proche de la verrière au ara, il s'agit probablement du même maître verrier. Bien qu'en l'absence d'autres éléments il soit impossible d'être affirmatif, il y a une forte présomption sur la paternité du carton qui pourrait être dû à René Moreau.

### 4.3 Les sources de l'inspiration

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, quelques nouveaux châtelains adoptent des styles plus exotiques, en se tournant vers des références extra-européennes. Au Puy-Vozelle (Espinasse-Vozelle, 03), le docteur Bignon choisit, tant pour l'architecture que pour les décors un style russo-byzantin des plus décoratifs. Médecin à Vichy, il a fréquenté la clientèle multiculturelle drainée par la station thermale. Il aurait entretenu des liens privilégiés avec des ressortissants russes qui l'auraient invité à séjourner en Russie. C'est là qu'il aurait découvert le style dont va s'inspirer son château<sup>580</sup>.

À La Vigne (Ally, 15), Gabriel Raffin de la Raffinie transforme la chapelle en salon

---

<sup>578</sup> A.D. 03 : 19 J 214-T36.

<sup>579</sup> Jean-Jacques Cousseau, *Palaces et grands hôtels de Vichy*, p. 97.

<sup>580</sup> Notice des Monuments historiques n° IA00063311.

mauresque, avec céramiques importées, mobilier incrusté de nacre et moucharabiehs<sup>581</sup>. La date relativement tardive, semble-t-il à l'orée de la Première Guerre mondiale, l'éloigne des grands pionniers de l'Orientalisme, tout en permettant le rapprochement avec l'une des plus grandioses mise en scène de souvenirs de voyage qu'est la maison de Pierre Loti à Rochefort (17). Gabriel Raffin de la Raffinie ne cherche pas un Orient rêvé, mais il souhaite recréer un havre de l'Orient qu'il a connu étant plus jeune, les parents et ses grands-parents s'étant installés en Algérie lors des grandes vagues de colonisation. Bien que le salon de La Vigne soit infiniment plus modeste que les grandes et fastueuses pièces de la résidence de Pierre Loti, il n'en demeure pas moins un exemple de bonne facture de décors orientaux, rarissimes en Auvergne. L'authenticité du mobilier et la véracité des décors sont liées à la fois à la connaissance directe du style et au recours à l'importation, ce qui limite grandement les déformations par un architecte ou un décorateur qui ne connaît les modèles que par gravures interposées.

La famille Marty adopte pour son château de Caillac (Vézac, 15), de nombreuses références antiques. Le sol couvert de mosaïques reçoit un cartel avec une inscription latine. Les peintures des voûtes de l'escalier représentent assez fidèlement des scènes tirées de vases grecs. Pierre Marty est un érudit aux multiples centres d'intérêt, mais il semble surtout s'intéresser à la géologie, à la botanique, la zoologie et la préhistoire. À ce jour, les raisons qui ont motivé l'adoption de ces décors antiques restent bien mystérieuses.

Faute d'avoir mis au point un style typiquement régional, les références à l'art et au patrimoine local sont le plus souvent traitées par petites touches. Le château de Branzac (Loupiac, 15) fait partie des grandes demeures féodales qui inspirent le plus les châtelains du XIX<sup>e</sup> siècle en Haute-Auvergne. Cet intérêt lui sera fatal, puisqu'il est en partie démembré pour ses cheminées qui ornent depuis la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle (voire au tout début du XX<sup>e</sup> siècle) les salons d'autres châteaux cantaliens : Pesteils (Polminhac) et Conros (Arpajon-sur-Cère). À Pesteils, la cheminée est entourée de maximes inspirées de celles présentes sur les fresques de Branzac<sup>582</sup>. Pour les cheminées du salon et de la salle à manger du château de Couzans (Vebret, 15), la famille de Vaublanc envoie son architecte faire le relevé de celles de Branzac afin de s'en inspirer. À La Vigne (Ally, 15) les trumeaux de la salle à manger sont ornés de

<sup>581</sup> Les décors mauresques ont été enlevés par les actuels propriétaires, désireux de retrouver les fresques médiévales de la chapelle d'origine. Il ne reste du décor mauresque que quelques photographies dans les archives du château.

<sup>582</sup> Il y a également sur les murs des photographies et des cartes postales de Branzac sous cadre, mais ceux-ci ont fort bien pu être ajoutés au cours du XX<sup>e</sup> siècle, pour offrir un support supplémentaire pour les explications des visites guidées.

représentations des grands châteaux « voisins » ou alliés à la famille du propriétaire, dont bien entendu le château de Branzac<sup>583</sup>.

Dans le château néo-médiéval de La Grangefort (Les Pradeaux, 63), les références sont multiples, mais résolument locales. On adopte pour la présentation des blasons des grandes familles d'Auvergne, le même schéma que celui du XIII<sup>e</sup> siècle encore visible dans la salle des états du château de Ravel (Ravel, 63). Les familles sélectionnées à La Grangefort sont celles membres de l'Ordre de Malte, le comte de Matharel en étant lui-même membre (fig. 369). L'ensemble offre des fortes similarités avec le décor de la toute proche Commanderie de Chauliac (Le Broc, 63) où sont immortalisés les blasons des membres auvergnats de l'Ordre. Les peintures de la chapelle, du hall, du grand salon et de la salle à manger présentent une riche polychromie. Ces peintures sont dues à Anatole Dauvergne, « restaurateur » des décors médiévaux de l'abbatiale Saint-Austremoine à Issoire (63). Ce dernier a séjourné longuement en Auvergne<sup>584</sup> puisqu'il s'occupe des décors de La Grangefort vers 1856, avant d'être chargé (1857-1860) de la réfection des décors de l'abbatiale à une dizaine de kilomètres de là. C'est probablement ses fresques dans les absidioles de l'église Notre-Dame-du-Port de Clermont-Ferrand, réalisées vers 1845 qui le font connaître de la famille de Matharel. Le choix de ce peintre, restaurateur réputé et co-fondateur de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne est un gage de qualité et de sérieux dans la conception et l'exécution des décors.

C'est aux Ternes (Les Ternes, 15) que l'ancrage régional et une certaine unité stylistique sont les plus marqués. Le propriétaire du début du XX<sup>e</sup> siècle, Alfred Douët un féru d'histoire locale, se passionne pour l'un de ses prédécesseurs : Gaspard d'Espinchal (1615-1686). Il fait agrandir le château dans un néo-gothique archéologique qui fond l'ajout dans le bâtiment du XV<sup>e</sup> siècle. C'est l'intérieur qui est entièrement tourné vers l'art du temps de ce flamboyant seigneur. Ses armes, cri et devise ornent les pierres, les peintures murales et les vitraux. Alfred Douët met en scène l'entrée des oubliettes dont, dit-on, Gaspard d'Espinchal usa largement. Les décors des salons sont inspirés de ce qu'il a pu connaître : les châteaux et les silhouettes des ruines sur ou proches de ses fiefs. Le plafond du salon dit « aux poutrelles » est très directement inspiré du décor peint au début du XVII<sup>e</sup> siècle au château de Montvallat (Chaudes-Aigues, 15), illustrant *Les Emblèmes de l'Amour* de Vaenius<sup>585</sup>. Sur les trumeaux ou sur les portes, des

<sup>583</sup> Les peintures de Lemaitre représentent : Branzac (Loupjac, 15), Pesteils (Polminhac, 15) et les Tours de Merle (Saint-Geniez-ô-Merle, 19).

<sup>584</sup> Malgré son nom, il n'a que peu de rapports avec l'Auvergne. Natif de Coulommiers (77), il passe presque toute sa vie en Seine-et-Marne.

<sup>585</sup> Annie REGOND, « Le décor du château de Montvallat (Cantal) », in *La Gazette des Beaux-Arts*, mai-juin 1977, pp. 176-180.



grisailles représentant des grands châteaux du Cantal, dont les ruines du célèbre château d'Alleuze distant de seulement quelques kilomètres<sup>586</sup>.

## 5 Artisanat ou industrie

Pour ce qui est des décors, il y a plusieurs types de qualité et même différents rangs de prestige. Nous avons déjà évoqué les papiers peints dont le statut semble avoir changé au fur et à mesure de l'industrialisation de sa production et donc de sa diffusion plus massive. Ce qui était un luxe devient commun lorsqu'il n'est plus exceptionnel. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les petites cheminées en marbre, produites en séries et accessibles à presque toutes les bourses<sup>587</sup> perdent le prestige inhérent au matériau. Elles sont alors reléguées dans les chambres les moins en vue, aux décors parfois sommaires.

Toutefois, la production industrielle ne condamne pas systématiquement l'objet à la laideur et donc à une désaffection certaine. La société Bricard Frères (Paris), propose des lignes de produits historicistes d'une belle facture. Ainsi les poignées de portes, les serrures et les crémones aux décors soignés s'intègrent parfaitement aux ambiances des différentes pièces et ajoutent même leur élégance discrète<sup>588</sup>. Dans sa fabrique de carreaux en grès-cérame, Paul Charnoz astreint son personnel à effectuer un tri selon des critères d'exigence tellement stricts, que tous ses produits vendus sont de grande qualité. Les pertes sont importantes à toutes les étapes du processus de fabrication, mais cela importe peu car le directeur entend maintenir une qualité irréprochable. Par ailleurs, Paul Charnoz cherche constamment à améliorer et à diversifier ses produits. Certaines de ses plus belles réalisations sont primées lors d'Expositions universelles. En achetant des carreaux de Paray-le-Monial, propriétaires et architectes sont assurés de la durabilité et du raffinement des pavages qu'ils vont mettre en œuvre. Compte-tenu des soins nécessaires à sa réalisation, chaque carreau est pratiquement produit artisanalement<sup>589</sup>,

---

<sup>586</sup> Au XIV<sup>e</sup> siècle, ce sont les troupes anglaises installées au château d'Alleuze qui viennent piller et incendier le château des Ternes.

<sup>587</sup> Certains modèles se retrouvent jusque dans des appartements de la petite bourgeoisie des villes de province.

<sup>588</sup> Un modèle de bloc de serrure retrouvé à Pesteils (Polminhac, 15) et à La Vigne (Ally, 15) présente un décor filigrané en métal noir sur velours grenat, avec poignées ouvragées.

<sup>589</sup> Le décor de chaque carreau est réalisé à la main par une ouvrière.

mais selon des méthodes et à une échelle industrielles. Relativement coûteux, ces carrelages restent des produits réservés à une frange de propriétaires aisés. Il arrive que dans des châteaux liés à des fortunes moyennes, on s'attache à présenter, dans l'entrée ou une pièce de réception, quelques-uns de ces prestigieux carreaux alors tant appréciés (ne serait-ce que pour les foyères). C'est la solution adoptée par les Fontette pour le château de Rivière (Thièzac, 15) et les Gondinet à Leybros (Ytrac, 15). Les carreaux alors choisis ont le plus souvent peu de couleurs (deux ou trois) car le prix varie en fonction du nombre de couleurs sur chaque carreau, puisque chaque couleur ajoute une étape au processus de remplissage. Ainsi, les moyens engagés influent très directement sur les décors utilisés. Les carreaux les plus complexes, jusqu'à quatorze couleurs, extrêmement onéreux sont utilisés avec parcimonie, et réservés à des maisons fortunées. Les décors les plus complexes qui ont pu être retrouvés dans un château auvergnat, comportant huit couleurs, ornent tout le grand vestibule du château de Layre (Saignes, 15) de l'homme d'affaires parisien Edmond Pochat<sup>590</sup>. Ailleurs, on privilégie un remplissage en carreaux monochromes ou bichromes, pour réserver les plus complexes pour un motif central et pour les bordures.

Par ailleurs, même dans les productions artisanales, il existe différents niveaux d'esthétique et de coût. Pour les vitraux évoquons les deux extrêmes : le réseau en losanges dont l'exécution peut être confiée à un assistant ou à un simple vitrier et la grande en verrière historiée réalisée probablement par le maître lui-même. Il en va de même pour les peintures. Les semis au pochoir sont laissés aux ouvriers alors que le « peintre en chef » conçoit les décors de prestige et les exécute. Ainsi à Pesteils (Polminhac, 15), il n'y a sans doute que la frise des Cinq sens dans le grand salon (fig. 527)<sup>591</sup> qui soit vraiment de la main de Félix Tourdes. La réalisation des corps et des arbres stylisés entrelacés nécessite un grand savoir-faire, celui d'un « vrai » peintre et non simplement d'un plâtrier-peintre. Un critère supplémentaire, particulièrement visible dans le travail du bois doit être pris en compte : l'originalité. Un escalier relativement standardisé choisi sur catalogue<sup>592</sup>, même légèrement modifié ne saurait rivaliser avec un escalier unique, conçu spécifiquement pour tel château. Parmi les très

<sup>590</sup> Il s'agit de la troisième combinaison présentée sur la planche n° 45 du catalogue de la Société Anonyme des Carrelages céramiques de Paray-le-Monial, édition 1903, pl. 36. Archives du Musée de la céramique de Paray-le-Monial. Cette composition ne mêle pas moins de cinq produits, de motifs et de tailles différents (carreaux 26A et 26 B, 27 et 28 et bordure 24). Fig. 550.

<sup>591</sup> Et peut-être la frise aux fleurs de lys de la cage d'escalier (fig. 524).

<sup>592</sup> Le terme de « catalogue » est ici à prendre au sens figuré car aucun catalogue papier n'a été retrouvé pour les ébénistes locaux à qui ces travaux sont généralement confiés. Le « catalogue » serait donc davantage des décors peut-être conservés dans l'atelier à titre d'exemple ou vus dans un château voisin.

nombreux escaliers cantaliens attribués à l'ébéniste Cantournet, dont au moins huit sont quasiment identiques<sup>593</sup>, un se distingue nettement, c'est le grand escalier à l'impérial orné de dragons en ronde bosse réalisé pour le château de Pesteils.

Un cas assez particulier mérite à nouveau notre attention. Les boiseries de la salle de billard du château de La Vigne (Ally, 15) sont vraisemblablement dues à la main du propriétaire, ébéniste amateur. Les techniques choisies ainsi que la légère irrégularité des chanfreins et des arrêtes indiquent qu'il ne s'agit pas de l'œuvre d'un professionnel. Néanmoins, Gabriel Raffin de la Raffinie choisit des motifs assez complexes et intègre un petit mécanisme pour une porte dérobée. Les boiseries ne sont certes pas parfaites mais elles offrent un exemple très abouti d'un décor néo-gothique complétant les très beaux vitraux d'inspiration troubadour d'Adrien Baratte et la puissante cheminée sculptée par Cantournet. Cette dernière, imposante et ornée de moyens reliefs était peut-être une trop grosse pièce pour que le châtelain s'y risque<sup>594</sup>. Elle présente d'ailleurs quelques détails intéressants : un blason et une Annonciation. Ceci pourrait être lu comme une charade, le blason pour le nom et l'archange pour le prénom, une discrète façon de signer Gabriel Raffin de la Raffinie. Cela peut être perçu de différentes façons : le plaisir de signer une œuvre dont il est fier ou (et ?) une volonté de lier son nom au château pour les siècles à venir et de là, laisser sa marque dans l'histoire.

## 6 Décors mobilier et végétal

Les châteaux, tout particulièrement ceux rendus confortables par les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle ne sont pas des musées où tout est resté figé, ce sont des maisons vivantes où les décors varient, les meubles sont déplacés, parfois vendus. La foule de bibelots qui ornaient la cheminée et les commodes sont remisés au grenier. Les sièges très nombreux dans les salons sont souvent dispersés ; s'il reste souvent les fauteuils, tabourets, divans et banquettes, les bornes ont disparu, jugées sans doute désuètes et trop imposantes<sup>595</sup>. Les fauteuils aux tissus élimés changent

---

<sup>593</sup> Ceux de : Fabrègues (Aurillac), Lascanaux (Aurillac), Lamartinie (Ytrac), Leybros (Ytrac), Foulan (Ytrac), Comblat (Vic-sur-Cère), Rivière (Thiézac), et Saint-Gal (Vabres).

<sup>594</sup> Il a peut-être tenté de sculpter une cheminée et devant la difficulté de la tâche ou la maladresse de sa production, il se serait retourné vers un ébéniste professionnel, mais cela reste une hypothèse.

<sup>595</sup> Il ne reste comme trace de leur présence qu'une photographie prise vers 1900 dans l'un des salons de Clavières (Ayrens, 15). A.P. Famille Rambaud.

d'allure ou disparaissent au profit de créations modernes. Il faut également prendre en compte les très nombreux châteaux profondément remaniés pour correspondre à leur nouvel usage : maison de retraite, salle des fêtes, mairie, école, colonie de vacances ou hôtel. Seules quelques rares photographies anciennes permettent de saisir l'atmosphère d'origine.

Des photographies prises au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>596</sup>, montrent les murs du hall/salon de compagnie de Lascaux (Aurillac) garnis d'armes d'hast (anciennes ou copies ? ) et d'un imposant dressoir néo-gothique. Le salon est empli d'un grand nombre de fauteuils aux formes et aux tissus variés. Chaque pan du lambris de hauteur reçoit un tableau. La partie centrale du grand mur est soulignée par un cartel ouvragé et une console rocaille qui supporte de nombreux bibelots, vases et statuette. La tablette de la cheminée supporte deux lampes à pétrole et de menus objets difficiles à identifier.

Les documents les plus nombreux concernent le château de Clavières (Ayrens, 15). La chambre du prince Henri d'Orléans<sup>597</sup> est garnie au moins d'un grand lit, d'un fauteuil à la reine, de deux imposants fauteuils capitonnés et d'une commode surmontée d'un groupe sculpté, de boîtes et de coupelles sans doute destinées à l'usage de l'invité. La cheminée reçoit un grand cartel sculpté, deux bougeoirs, deux candélabres et un tableautin (?). Ces objets paraissent être encore plus nombreux qu'ils le sont à cause du miroir qui couronne la cheminée pourvue d'un pare-feu orné. Les murs sont presque couverts de tableaux et de bustes sur piédestal, les espaces vides reçoivent des miroirs ou des appliques pour bougies assorties aux candélabres. La baie est garnie d'une cantonnière pourvue de décors en tissus pliés, retenant de lourds rideaux.

Le grand salon<sup>598</sup> contient un très grand nombre de sièges de toutes sortes, fauteuils, bergères, tabourets, divan et même une borne capitonnée dont le centre est occupé par une haute plante verte. La cheminée et la table-console sont tellement chargées de petits objets (statuettes, vases et petits cadres) qu'il serait difficile d'ajouter quoi que ce soit dessus.

Les nombreuses images de Clavières du temps du duc de La Salle de Rochemaure permettent d'apporter quelques détails sur un phénomène dont l'ampleur est difficile à cerner faute de documents anciens issus d'autres châteaux : la présence des plantes et des fleurs dans les intérieurs. À Clavières, les plantes exotiques n'occupent pas seulement le jardin d'hiver, on

---

<sup>596</sup> A.P. Famille Rambaud.

<sup>597</sup> A.D. 15 : 64 Fi 243.

<sup>598</sup> A.D. 15 : 45 Fi 15875 et A.P. Famille Rambaud.

les retrouve dans le grand vestibule (fig. 175) la grande galerie gothique (fig. 176), dans les salons, dans la chapelle<sup>599</sup>, dans la salle de danse (fig. 180), supportées par une statue et même dans le cabinet de travail où elles trouvent refuge à la belle saison dans la cheminée<sup>600</sup> et semble-t-il même dans le chapiteau coiffant les canéphores<sup>601</sup>. Les immenses potées qui ornent le salon paraissent être fleuries apportant un charme certain à la pièce. Mais les espèces doivent être choisies avec soin car un parfum fort en si grande quantité pourrait devenir entêtant, c'est pourquoi on préfère généralement des plantes vertes. Les végétaux étaient-ils sélectionnés en fonction de leur capacité à supporter la lumière relativement faible présente au cœur des pièces ou étaient-ils changés régulièrement ? La question subsiste. Par ailleurs, il est difficile de dire si les plantes sont aussi omniprésentes dans les autres châteaux. Les traces de leur passage sont rares, au mieux quelques pots imposants sont encore en place, comme à Pesteils (Pomihac, 15) où des dragons, encadrant l'escalier d'honneur, supportent des caches pots (toujours végétalisés aujourd'hui).

La profusion de bibelots et de tentures montre que l'on se soucie peu, au moins pour les décors ostentatoires des pièces de réception, des préconisations des hygiénistes, des théoriciens de l'art et des moralistes. En effet les premiers désapprouvent ces accumulations qui sont des nids à poussières et qui limitent la circulation de l'air. Les seconds critiquent la surcharge qui finit par dénaturer l'art et suggèrent plutôt de présenter moins d'objets mais des objets de qualité qui seront mis en valeur et non noyés dans une prolifération de babioles sans valeur esthétique. Les derniers se contentant de réprover une ostentation absolument inconvenante. Il apparaît alors l'idée que le luxe n'est plus à rechercher dans l'accumulation de décors et d'objets produits en série, dont l'attrait ne saurait séduire que les gens sans goût. L'élite devrait donc adopter une sorte d'économie drastique où on cherche à magnifier la beauté des choses par la simplicité et le caractère exceptionnel et vrai des choses. Plutôt que de choisir des décors brillant d'un doré qui n'est que celui du cuivre, il vaudrait mieux opter pour des matériaux plus simples mais nobles, comme de beaux bois ou des pierres de qualité. Le faux et l'ersatz devraient être bannis. Mais ces idées ne semblent guère séduire les châtelains pour qui le changement proposé est peut-être trop radical ou ne correspond pas à leur vision des choses selon laquelle un château doit être ostentatoire sous peine de déchoir. Le « faux luxe », foisonnant et brillant faisant, pense-t-on, plus d'impression sur les classes moins favorisées et moins éduquées au goût que

---

<sup>599</sup> A.D. 15 : 64 Fi 22.

<sup>600</sup> A.D. 15 : 64 Fi 237.

<sup>601</sup> A.D. 15 : 64 Fi 239.

les décors d'une noble sobriété.

Seule la famille Bérard de Chazelles offre une démonstration de cette grandiose simplicité avec le hall triple en hauteur de son château où la perception de l'espace n'est pas perturbée par une foule d'artifices. L'ostentation vient du sacrifice de place qui peut être consenti et non par d'une accumulation de dorures, de peintures au pochoir ou de marbre en trompe l'œil.

L'introduction au cœur des pièces de réception de plantes souvent exotiques correspond certes à une mode, mais c'est aussi un luxe, un « vrai luxe » car outre le prix de ces plantes, il y a une recherche de rareté et d'originalité dans un domaine qui n'offre ni faux ni copie car il s'agit de matière vivante dont il faut assurer l'entretien et qu'on ne peut se contenter d'accumuler dans un coin sous peine de les voir périr.

## **Chapitre 2 : Des espaces théâtralisés**

À l'intérieur du château, certains espaces sont tout particulièrement mis en scène afin d'impressionner davantage les visiteurs en créant à des endroits stratégiques des décors luxueux dans des espaces grandioses.

### **1 L'entrée**

#### **1.1 Extérieur**

L'entrée est bien souvent mise en valeur dès l'allée, par un imposant perron ou/et par une section de façade bien individualisée par son décor. La porte est souvent entourée de sculptures, et lorsqu'il y a lieu, le tympan est orné d'un blason. Selon la seule gravure représentant le château de Sellamine (Auzat-la-Combelle, 63), l'entrée aurait été surmontée de colonnes colossales supportant un fronton triangulaire. L'entrée est parfois protégé par une marquise en fer forgé et verre (Layre à Saignes (15) ou Viallevelours à Chanonat(63)) ou par un balcon (Les Guichardeaux à Saint-Gérard-de-Vaux (03) ou Verzun à Target (03)).

Certains dispositifs, plus rares et plus imposants, permettent de mettre encore davantage l'entrée en valeur. Au château de Chalouze (Lalizolle, 03), on a construit un avant-corps

cantonné de tourelles polygonales en encorbellement<sup>602</sup>. C'est lui qui concentre tous les décors néo-gothiques de la demeure. C'est la seule partie couronnée d'épis de faitage. Ce type de massif est encore plus développé à Clavières (Ayrens, 15). L'entrée y est abritée par un puissant avant-corps cantonné de tourelles en encorbellement dominant un très grand escalier extérieur. La façade de cette partie est richement décorée : l'accès au hall peut se faire par trois portes à doubles vantaux. Les arcs de ces baies sont surbaissés et festonnés. Les portes sont couronnées de gâbles en accolade décorés de fleurons et de crosses. Les piles qui séparent ces arcs supportent de hauts pinacles sculptés.

À Fabrègues (Aurillac), l'architecte Viée utilise la jonction entre les deux corps de bâtiments pour aménager un passage d'entrée tout à faire remarquable. Le rez-de-chaussée de cette partie est largement ouvert pour permettre à une voiture hippomobile ou automobile de traverser le bâtiment de part en part. L'entrée d'honneur donne sur ce passage, ainsi les invités n'ont que quelques pas à faire en sortant de voiture, en étant bien à l'abri d'une hypothétique ondée. L'entrée en elle-même n'est pas très ornée, c'est le passage qui attire l'attention dès l'allée : il est surmonté de sculptures à l'extérieur et la coupole intérieure est élégamment décorée par une composition de céramiques colorées. Le tambour sur lequel repose la coupole est composé d'une série de vitraux aux matériaux variés (verres lisses ou laminés, cives et cabochons) apportant de riches variations de lumière.

## 1.2 Intérieur

Une fois à l'intérieur, la taille du vestibule dépend de la surface totale du château, mais aussi de l'importance accordée à la réception. Dans une résidence familiale, où les réceptions sont peu importantes et touchent un cercle peut-être plus restreint, le vestibule peut se limiter à quelques mètres carrés, une dizaine ou une vingtaine si l'escalier d'honneur est inclus dans le même espace. C'est ce qui peut être observé dans la majorité des petits châteaux comme Fontenilles (Jussac, 15), Puy-Vozelle (Espinasse-Vozelle, 03) ou Viallevelours (Chanonat, 63). Le vestibule permet à deux ou trois personnes de circuler, mais le besoin d'ostentation n'est pas suffisant pour motiver la « perte » de trop grandes surfaces. À Foulan (Ytrac, 15), le petit

---

<sup>602</sup> Ces tourelles ont la particularité d'avoir un diamètre de plus en plus large à mesure que l'on monte de niveau.

vestibule distribue à la fois les pièces de réception, la zone de service, l'escalier d'honneur et, plus curieusement, la cave.

Pour les châteaux moyens, où la vie mondaine est un peu plus importante, le vestibule est plus grand et son décor est plus soigné. À Saint-Gal (Vabres, 15), le vaste hall d'entrée est orné de colonnes de marbre. À Layre (Saignes, 15), comme à Saint-Gal, le vestibule d'honneur est assez grand pour pouvoir être utilisé comme une pièce de détente<sup>603</sup>. Le fond du vestibule des Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03) est éclairé par une grande verrière représentant un paysage idéalisé<sup>604</sup>. Parfois, le dispositif d'accueil est composé de deux parties : une petite entrée qui ouvre sur un vaste vestibule. Ceci est plus fréquent dans les grands châteaux, mais peut à l'occasion se retrouver dans des châteaux de taille moyenne. À Lascanaux (Aurillac), les deux parties sont largement ouvertes l'une sur l'autre, mais à Pasmoulet (Orléat, 63), il y a un petit sas d'entrée dont le volume est clairement identifié dès l'extérieur. Vers 1860, le vestibule mis en œuvre à Pasmoulet est double en hauteur, il est entouré de galeries au niveau du premier étage. Même dans ces châteaux, il arrive que l'architecte propose un vestibule hypertrophié par rapport au reste de l'habitation. À Champroux (Pouzy-Mésangy, 03), le premier projet<sup>605</sup> prévoit un hall d'entrée de 36 m<sup>2</sup> (hors escalier décentré). Celui-ci est aussi grand que la salle à manger, et mesure seulement 4 m<sup>2</sup> de moins que le salon. Entre le vestibule et l'escalier d'honneur, près d'un tiers de la surface totale du rez-de-chaussée est occupée pour la circulation de prestige. Ce qui semble être une mauvaise adaptation des volumes tant à l'usage qu'à la superficie du château. La réalisation a, semble-t-il, ramené le vestibule à de plus justes proportions.

Dans les châteaux conçus pour de grandes réceptions, les plans proposant des vestibules trop modestes sont systématiquement écartés, comme à Couzans (Vebret, 15) où le plan dressé par Bruyère prévoit un vestibule très petit, ce qui ne correspond pas au standing attendu par la famille de Vaublanc. À La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03), les très nombreux plans<sup>606</sup> montrent les tâtonnements pour définir les proportions et l'emplacement idéal du vestibule. Un hall de plus de 70 m<sup>2</sup> n'a de sens que dans une demeure aussi grande que La Grillère<sup>607</sup>. Le

<sup>603</sup> À Layre, les arcades des décors abritent depuis une période non déterminée des étagères de bibliothèque.

<sup>604</sup> Selon Jean-François Luneau, que je remercie pour le temps qu'il m'a accordé, cette verrière aurait été réalisée vers 1900-1910, soit plus de vingt-cinq ans après la construction. Aucun document retrouvé n'a permis de savoir si elle remplace un décor antérieur.

<sup>605</sup> Plan d'ensemble non daté. A.D.03 : 19J 43 T 19.

<sup>606</sup> A.D.03 : 42 J 13.

<sup>607</sup> Selon les mesures effectuées sur différentes cartes (cadastre, carte IGN, et vues aériennes) disponibles sur le site Géoportail, le château mesurerait un peu plus de 450 m<sup>2</sup> au sol.



vestibule offre le premier contact avec l'intérieur du château, cette première impression doit absolument être réussie, c'est l'une des pièces les mieux décorées. Il arrive que le groupe vestibule-escalier d'honneur soit plus fastueux que certaines salles de réception. À La Canière (Thuret, 63), le hall d'entrée de 97 m<sup>2</sup> est triple en hauteur, il est éclairé par de vastes baies à tous les niveaux et par l'oculus de la voûte qui le couvre. L'éclairage zénithal est très rare pour le hall, car sa position même nécessite de « sacrifier » le ou les niveaux supérieurs pour acheminer la lumière. Cela devient une manifestation ostentatoire de luxe : le château est tellement vaste que l'on peut s'offrir le luxe de « perdre » des surfaces habitables parfois très importantes. À Valmath (La Jonchère-Saint-Maurice, Haute-vienne), le hall fastueux, éclairé par des verrières savamment ouvragées et pourvu de boiseries richement sculptées, s'inscrit dans le même processus de démonstration de richesse. Mais à La Canière, la sobriété des parois claires, simplement animées par des jeux d'arcs renforce la lisibilité de l'espace et semble encore accroître la surface, ce qui n'est pas le cas à Valmath où l'accumulation de décors fouillés crée une sorte de saturation qui paraît diminuer la sensation d'espace<sup>608</sup>. Au Château-Dauphin (Pontgibaud, 63), le hall est l'ancienne cour du château, couverte de verrières hautes qui abritent plusieurs niveaux de coursières qui assurent la distribution dans les étages. À Contresol (Le Donjon, 03), La Grangefort (Les Pradeaux, 63) et Pesteils (Polminhac), l'entrée dans le château se fait en deux étapes : une entrée aux dimensions modestes sert de sas au très grand vestibule. Pour que ce dernier semble encore plus éblouissant, à La Grangefort et à Pesteils, l'entrée est très petite, dépouillée et assez sombre. Ainsi, par contraste, le vestibule paraît encore plus grand, encore plus richement orné et très lumineux<sup>609</sup>.

## 2 L'escalier d'honneur

Depuis la Renaissance, les architectes accordent un soin tout particulier au traitement de l'escalier.

---

<sup>608</sup> Cette observation, faite uniquement d'après des photographies, peut être trompeuse.

<sup>609</sup> J'ai été guide pendant des années au château de Pesteils et la transition entre la tour d'entrée et le hall surprenait toujours les visiteurs. L'arrivée dans cette pièce était souvent ponctuée d'onomatopées admiratives. Preuve que cela est très efficace lors d'un premier contact.

## 2.1 Position

Si le vestibule est quasiment toujours au centre de la demeure, la position de l'escalier d'honneur varie énormément. Dans les châteaux neufs du dernier quart du XIX<sup>e</sup>, l'escalier est souvent dans le prolongement du vestibule, si bien qu'ensemble ils occupent toute (ou presque toute) la profondeur du logis. Mais les exceptions sont trop nombreuses pour pouvoir exprimer de grandes règles. Il est parfois basculé en position latérale comme à Viallevelours (Chanonat, 63) ou à Contresol (Le Donjon, 03). Plus rarement, il peut être mis en retrait, comme à Layre (Saïgues, 15). Dans ce château cantalien, l'escalier en marbre réalisé par Valette n'est pas mis en valeur. Il n'est accessible que par un petit dégagement, séparé du hall par une porte. Lors du réaménagement de bâtiments anciens, l'architecte n'a pas toujours une grande liberté quant à la place de l'escalier d'honneur. Même lorsque celui-ci est refait, il conserve parfois l'emplacement de son prédécesseur. Dans quelques réalisations, du début ou de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'escalier n'est pas visible depuis l'entrée, masqué par des portes, ainsi à Faussanges (Saint-Cernin, 15), et parfois éloigné de l'entrée d'honneur par une antichambre et un petit dégagement comme à Couzans (Vebret, 15).

Dans quelques cas, l'escalier d'honneur est particulièrement mis en valeur par une composition architecturale qui opère telle une sorte de cadre. À Pesteils (Polminhac, 15) et à Comblat (Vic-sur-Cère, 15), Émile Lemaigre sépare le vestibule du départ de l'escalier par deux ou trois marches qui barrent toute la largeur de la pièce et permettent d'accéder à un niveau surélevé, une sorte d'estrade depuis laquelle se développe l'escalier. Pour compléter ce dispositif, le « cadrage » est présent également au niveau des murs et du plafond : un arc diaphragme surbaissé, supporté ou non<sup>610</sup> par de puissantes colonnes, vient accentuer la délimitation de cette estrade. À Pesteils, logé dans une saillie polygonale qui reprend sa forme, l'escalier est baigné par la lumière émanant des vitraux qui lui offrent un écrin de lumière et qui le font ressortir de l'ombre générée par l'arc-diaphragme. Puisque le vestibule est à l'italienne, le palier du premier étage ouvre sur le vide du hall : depuis la sortie de leurs appartements jusqu'à leur arrivée dans le vestibule, les propriétaires sont visibles et mettent probablement ainsi en scène leur arrivée lors de réceptions.

Le plus bel exemple observé de mise en valeur de l'escalier se trouve au château de La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03). Sa présence est soulignée par un arc diaphragme surbaissé

---

<sup>610</sup> À Pesteils, il y a des colonnes, à Comblat, non.

supporté par des pilastres<sup>611</sup>. C'est un escalier tournant à deux volées droites de style néo-Renaissance. La première volée se divise au repos en deux volées à montées parallèles en retour. Au rez-de-chaussée, de part et d'autre de la volée centrale, deux portes couronnées de larges coquilles attirent le regard vers le rampant des deux volées en retour. À titre de comparaison, à Challain-la-Potherie (Challain-la-Potherie, Maine-et-Loire), l'espace du vestibule est lui aussi marqué par un jeu d'arcs diaphragmes, mais ceux-ci, perpendiculaires à l'escalier d'honneur, le masquent en le mettant dans la pénombre. Ces arcs, délicatement ciselés, attirent le regard, mais semblent former un rideau qui divise la pièce, séparant les circulations, celle privée (vers les chambres) de celle plus mondaine tournée vers les salons et le billard.

## 2.2 Type

Ce type d'escalier tournant à deux volées dont une volée double est un des plus grandioses. Il n'apparaît dans les grands chantiers auvergnats contemporains qu'à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle : vers 1892 à La Grillère, suivi au début du XX<sup>e</sup> siècle, par Pesteils (Polminhac, 15)<sup>612</sup>. Il doit peut-être son succès au prestige du grand escalier de l'Opéra Garnier. Très coûteux, il reste cantonné à de rares demeures de prestige où l'apparat est primordial.

Le type le plus fréquent, le plus simple et le plus économe en place, c'est l'escalier tournant à deux volées droites. Les deux volées permettent de compenser un rez-de-chaussée souvent très haut de plafond, sans perdre trop de place au sol. C'est celui qui est le plus présent dans les châteaux petits et moyens.

Pour des demeures un peu plus importantes, du début ou de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on opte fréquemment pour une cage carrée contenant un large escalier, le plus souvent à volées droites. Il est présent à Faussanges (Saint-Cernin, 15) en 1815, La Grangefort (Les Pradeaux, 63)<sup>613</sup> en 1852, au château de Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63) vers 1877-1881, Anterroche (Murat, 15) entre 1890 et 1906<sup>614</sup>, à Couzans (Vebret, 15) 1896 et également à

<sup>611</sup> Un projet prévoyait de renforcer cet effet par l'ajout de garnitures et de rideaux. Mais ce décor, jugé peut-être trop théâtral, n'est pas retenu. Croquis non daté. A.D.03 : 42 J 13.

<sup>612</sup> À Pesteils, seule la volée centrale est droite, les deux volées en retour sont à quartiers tournants.

<sup>613</sup> À La Grangefort, l'escalier ne compte que deux volées.

<sup>614</sup> C'est un escalier à volées tournantes.

Laugère (Agonges, 03) en 1901.

Les nouveaux escaliers d'honneur en vis sont assez rares<sup>615</sup>. À Sedaiges (Marmanhac, 15), il arbore des décors néo-gothiques. À La Montmarire (Olliergues, 63), l'escalier (intérieur) semble être une version affinée de l'escalier extérieur du château de Blois (Blois, 41). Celui des Morelles (Broût-Vernet, 03) est un escalier en vis suspendu dont les ferronneries sombres se détachant sur la cage et les marches blanches forment une arabesque très ornementale.

### 2.3 Facture et matériaux

Quel que soit le standing du châtelain, l'escalier, s'il est visible, est toujours réalisé avec soin. Même dans des réalisations modestes, l'escalier est toujours pourvu de décors. Si les balustres de la rampe sont souvent réalisés en série, les départs de rampes bénéficient de décors plus élaborés. Les sculptures peuvent être des variations apportées à un modèle standard ou des créations originales. L'ébéniste J. Cantournet, installé à Aurillac, reprend au moins à neuf reprises un départ de rampe « type » auquel il apporte de menues modifications (ajout de fleurs, de feuilles, de volutes, d'écaillés...)<sup>616</sup>. Ce qui ne l'empêche pas de concevoir un projet plus complexe pour le comte de Miramon au château de Pesteils (Polminhac, 15). L'escalier est réalisé dans le style néo-gothique, les rampes sont ponctuées d'arcs et le départ est encadré par de hauts dragons en ronde bosse.

Pour l'escalier d'honneur, le matériau le plus utilisé est le bois. Il se prête aussi bien à des décors simples qu'à des ensembles complexes. Il y a quelques rares exemples d'escaliers en marbre, comme à Layre (Saignes, 15) ou Rivières (Thiézac, 15). Quoi qu'élégant, celui de Layre est mis en retrait, dans un dégagement séparé du vestibule par une porte. La majorité des escaliers très ouvragés sont en bois (Anterroche, Faussange, La Montmarie, Pesteils, Sedaiges etc...). La mode pour les escaliers en bois s'exprime particulièrement nettement à La Grangefort

---

<sup>615</sup> Les escaliers en vis, aisément logés dans des tours, sont en revanche assez fréquents pour les escaliers de services.

<sup>616</sup> Présents dans les châteaux cantaliens suivants : Fabrègues (Aurillac), Lascanoux (Aurillac), Lamartinie (Ytrac), Leybros (Ytrac), Foulan (Ytrac), Comblat (Vic-sur-Cère), Rivière (Thiézac), Saint-Gal (Vabres) et La Vigne (Ally).

(Les Pradeaux, 63). Le hall, doté d'un vaste escalier en pierre (trachy-andésite ?)<sup>617</sup> est peint en imitation bois<sup>618</sup>. Ailleurs, le bois est aussi utilisé pour l'escalier d'honneur, c'est le cas au château de la Châtaigneraie, dit « château Clément » (Vals-les-Bains, 07), mais il est peut-être un peu moins prédominant qu'en Auvergne.

Il ne faut pas pour autant négliger les assez nombreux cas d'escaliers d'honneur en pierre claire avec, le plus souvent, une rampe ouvragée en fer-forgé, comme à Couzans (Vebret, 15), Layre (Saignes, 15), Morelles (Broût-Vernet, 03), Theillat (Sanssat, 03)<sup>619</sup> ou encore dans la demeure de Lords Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63). Exception faite de Couzans, il s'agit là de châteaux intérieurement plutôt marqués par le goût classique qui admet plus volontiers l'alliance des marches blanches et des ferronneries sombres. L'escalier néo-Renaissance de La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03) fait exception, par ses dimensions, mais aussi parce qu'il semble être le seul escalier entièrement en pierre dans la zone étudiée. Ce n'est cependant par un exemple unique en France puisqu'à Bort (Saint-Priest-Taurion, Haute-Vienne)<sup>620</sup>, Challain-la-Potherie (Challain-la-Potherie, Maine-et-Loire), Contenson (Saint-Just-en-Chevalet, Loire)<sup>621</sup> et Roquetaillade (Mazères, Gironde) l'escalier d'honneur est en pierre des marches à la rampe. Et ce sont là des réalisations néo-gothiques.

Les escaliers, en pierre ou en bois reçoivent quasi systématiquement un tapis en partie centrale. Ce dernier rend l'ensemble encore plus majestueux tout en limitant l'usage des marches ou les glissades sur un bois impeccablement ciré.

### 3 Le château, écrin de l'art et du savoir

L'une des caractéristiques du mode de vie châtelain est un certain rythme de vie. Les journées ne sont généralement pas monopolisées par un travail à plein temps dont le salaire est

---

<sup>617</sup> L'escalier pourrait être antérieur aux travaux de 1852, ce qui expliquerait la peinture en faux bois. Cet escalier ressemble fortement à celui (en trachy-andésite) de l'hôtel particulier du XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle dans lequel sont exposées les collections d'œuvres antiques et médiévales du musée Mandet de Riom (63).

<sup>618</sup> La peinture pourrait dater du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Si elle est postérieure, cela pourrait expliquer la tromperie sur les matériaux : le goût pour la pierre de 1852 étant remplacé par la suite par une préférence pour le bois.

<sup>619</sup> Photographie d'une collection privée.

<sup>620</sup> Philippe GRANDCOING, *Le siècle d'or des châteaux*, p. 122.

<sup>621</sup> Mark GIROUARD, *La vie dans les châteaux français*, p. 310.

nécessaire pour faire vivre la maisonnée. Une fois les quelques supervisions et obligations sociales évacuées, il reste du temps pour les loisirs et la culture. Ce temps libre « doit » être tourné vers des occupations « inutiles » (au sens de non indispensables) : les plaisirs de l'esprit. Cette occupation nécessite un certain niveau de fortune et semble alors devoir être réservée aux classes aisées. Ce temps du loisir de la distinction est souvent désigné dans les mondes anglo-saxons par l'expression latine *otium cum dignitate*. Le château est un lieu où se concentrent le savoir (du maître de maison et de ses livres) et la beauté (des collections d'œuvres d'art).

### 3.1 Les bibliothèques

Chez les hommes, un des goûts les plus répandus est un grand intérêt pour l'histoire<sup>622</sup>. Il peut s'agir de l'Histoire nationale ou d'une histoire locale qui rencontre souvent la généalogie, une tradition dans les familles nobles. Pour leurs recherches, certains châtelains se constituent d'importantes bibliothèques. Si les volumes patiemment accumulés par le duc de la Salle de Rochemaure ont été dispersés après sa mort, certains fonds de bibliothèque préservés sont remarquables. Dans le château de Parentignat (Parentignat, 63) construit au XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean de Lastic fait aménager vers 1890 une vaste bibliothèque pour accueillir ses 20.000 volumes<sup>623</sup>. Prosper de Barante, homme politique, écrivain et historien, crée dans son château Barante (Dorat, 63) une immense bibliothèque destinée à recevoir ses 60.000 volumes<sup>624</sup>. Cette pièce à l'italienne est « tapissée » de livres sur la hauteur des deux étages. Afin de pouvoir consulter les ouvrages placés en hauteur, une galerie est aménagée à la hauteur d'un étage. Au sol, des bibliothèques plus basses, parfois munies de vitrines, permettent de laisser à portée de main des usuels et quelques documents plus fragiles ou de menus objets.

---

<sup>622</sup> Les loisirs féminins ont laissé moins de traces, au mieux quelques dessins et un piano. La musique, le chant, le dessin, les travaux d'aiguilles qui occupent les journées des dames sont avant tout des arts d'agrément qu'une jeune fille « accomplie » de la « bonne société » doit maîtriser pour faire honneur à son mari. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les filles issues de « bonnes familles » sont encore éduquées pour faire de bonnes épouses, sachant danser, coudre, broder et organiser des réceptions.

<sup>623</sup> Selon le site officiel du château de Parentignat [www.parentignat.com](http://www.parentignat.com).

<sup>624</sup> La bibliothèque est encore aujourd'hui accessible aux chercheurs.

### 3.2 Les collections

Certains châtelains s'intéressent particulièrement aux peintures et aux objets d'art. Quelques collections sont inscrites dans l'*Annuaire de la curiosité et des beaux-arts*. À La Palice (Lapalisse, 03), le marquis Chabannes de la Palice collectionne des tapisseries, des peintures (notamment les portraits) et des meubles<sup>625</sup>. À Saint-Cirgues (Saint-Cirgues-sur-Couze, 63), le comte d'Hunolstein se passionne pour les tapisseries, les meubles et les tableaux<sup>626</sup>. Parmi les pièces de la collection du duc de Morny au château de Nades (Nades, 03) se trouvent notamment un tableau de Fragonard et un de Rembrandt<sup>627</sup>. Le duc de la Salle de Rochemaure aménage à Clavières (Ayrens, 15) une très vaste galerie, dans laquelle il présente une foule de peintures, de sculptures et d'objets d'arts décoratifs. L'écrin qui renferme ces trésors est couvert de décors. L'imposante cheminée garnie de colonnes est richement sculptée. Les portes sont gardées par des cariatides, hautes de près de deux mètres, portant des vasques remplies de plantes (vivantes ou sculptées<sup>628</sup>). Le plafond rend hommage à la famille de La Salle (et à ses homonymes) en représentant les grands personnages et les blasons liés à ce nom.

La collection d'Alfred Douët, dans un premier temps conservée au château des Ternes (Les Ternes, 15), est assez hétéroclite ; elle regroupe : peintures, sculptures, estampes, émaux, pièces d'horlogerie, tapisseries, céramiques, sceaux mais également des armes et des objets archéologiques tels que des tessons de sigillée ou des pierres taillées. En 1928, il achète la maison consulaire de Saint-Flour (15) vers laquelle il transfère ses collections et sa grande bibliothèque. Conformément à ses dispositions testamentaires, la maison consulaire est transformée après son décès en 1852 en Musée d'art et d'histoire Alfred Douët.

Certains châtelains, scientifiques reconnus ou simples amateurs, rassemblent patiemment, parfois sur plusieurs générations, d'impressionnantes collections. Au château de Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63), le propriétaire aménage au premier étage, probablement à côté de son bureau, une pièce munie d'immenses vitrines, sans doute destinées à abriter quelques centaines de pièces constituant son cabinet d'histoire naturelle (minéraux,

---

<sup>625</sup> *Annuaire de la curiosité et des beaux-arts : Paris, départements, étranger*, Paris [s.n.], 1935, p. 66.

<sup>626</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>627</sup> Vendus lors de la dispersion des biens du domaine après la mort du duc de Morny. Irénée-Henri BARBARAT, *Le duc de Morny et les terres de Nades*, p. 114.

<sup>628</sup> La qualité de la photographie ne permet pas d'être affirmatif sur ce point. A.D.15 : 64 Fi 240.

fossiles et probablement de petits animaux naturalisés<sup>629</sup>). À La Balaine, (Villeneuve-sur-Allier, 03), Paul-Napoléon, petit-fils d'Aglaë Adanson, aménage deux galeries pour abriter les collections de son père et de son grand-père. Leurs collections conjointes d'ichtyologie, de minéralogie et d'objets préhistoriques et ethnographiques constituent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le plus important musée privé de France<sup>630</sup>.

Jordan de Puyfol, botaniste de renom installé à Courbelimagne (Raulhac, 15), s'attache à l'étude des plantes du Cantal, ainsi qu'à l'ornithologie, l'entomologie et à la minéralogie. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sa résidence est peu à peu envahie par ses collections : une partie de l'herbier monte à l'assaut des murs de l'un des salons qu'il finit par recouvrir, pendant que le premier étage reçoit un « ciel » d'oiseaux naturalisés et qu'au moins une porte est recouverte de fruits de conifères. La quasi-totalité du château devient un cabinet de curiosité.

À La Canière (Thuret, 63), les collections ne sont pas cantonnées dans une aile, ou n'envahissent pas progressivement la demeure. Ce sont les objets qui dictent l'organisation du château : il est bâti pour et autour de la collection. Dès le départ, en 1884, Étienne de Bérard de Chazelles veut construire un château-musée à la mémoire du chimiste Antoine Lavoisier, dont il est l'héritier, bien qu'étant un lointain parent (sa mère est la petite-nièce par alliance de Lavoisier). Le savant, guillotiné sous la Terreur, est mort sans enfant. Son épouse recueille une foule d'objets ayant appartenu à son mari : écrits, matériel de laboratoire, fonds de bibliothèque et mobilier. Elle lègue ses biens et sa fortune à sa nièce, Gabrielle de Sugny, épouse de Léon Bérard de Chazelles, propriétaire du château de La Canière. Or le château familial, construit en 1808-1810 par l'architecte Pierre Rousseau, ne permet pas de présenter convenablement le fonds Lavoisier. Qu'à cela ne tienne, la demeure est démolie pour laisser place, vers 1884-1889, à un imposant château<sup>631</sup> conçu spécialement par Émile Camut pour abriter les souvenirs d'Antoine Lavoisier<sup>632</sup>. Selon Jean Rohan-Chabot<sup>633</sup>, le grand hall est à la mesure du tapis de la Savonnerie réalisé pour l'hôtel Lavoisier à Paris et la grande bibliothèque est prévue pour

<sup>629</sup>Lors de la première visite, il ne restait déjà dans le château en cours de réfection que quelques pierres.

<sup>630</sup> Selon l'auteur, seule la collection du Muséum national de Paris lui serait supérieure. Collectif, *Patrimoine des communes de l'Allier*, pp. 1108-1109.

<sup>631</sup> Pascal Piera, « Deux grands architectes pour La Canière », pp. 23-30.

<sup>632</sup> Une partie des souvenirs liés au chimiste est toutefois conservée dans l'hôtel parisien d'Etienne Bérard de Chazelles. C'est le cas notamment du portrait de Lavoisier et son épouse, réalisé par Jacques-Louis David en 1788 (actuellement conservé au Metropolitan museum of Art de New-York). Jean ROHAN-CHABOT, « Le château de La Canière, écrin des souvenirs d'Antoine Laurent Lavoisier », in *Sparsae*, Hors série n° 4, janvier 2009, p. 14.

<sup>633</sup> *Idem.*, pp. 7-14.



accueillir les nombreux ouvrages ainsi que les instruments de laboratoire de Lavoisier. Au cœur de cette pièce à l'italienne, un espace est destiné à recevoir le bureau et le fauteuil récupérés dans son cabinet à l'Arsenal. Le style architectural adopté pour la demeure, néo-Louis XVI, correspond à celui connu par le savant. La Canière est conçu pour être un château du souvenir et de la science. Étienne de Bérard de Chazelles (1836-1923), qui occupe pendant plus de trente ans des fonctions politiques<sup>634</sup>, consacre les vingt dernières années de sa vie à des activités culturelles, notamment à l'accueil des « pèlerins » sur les traces de Lavoisier<sup>635</sup>.

Les collections et bibliothèques évoqués ne sont généralement pas réservées au seul plaisir du propriétaire des lieux. L'inscription dans des annuaires<sup>636</sup> et la réception de chercheurs (au moins à La Canière<sup>637</sup> et à Courbelimagne<sup>638</sup>) témoignent de la volonté d'en faire profiter d'autres érudits, ou des « élus » triés sur le volet. Les collections importantes, reconnues et connues, apportent encore davantage de prestige à la demeure et au(x) châtelain(s) passionné(s) qui les a (ont) patiemment constituées au fil des ans. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les propriétaires du château de Barante, détenteur d'éditions originales d'œuvres de Blaise Pascal<sup>639</sup>, ouvraient encore largement leur bibliothèque à ceux qui le souhaitaient<sup>640</sup>. Ces collections ne sont pas simplement des plaisirs pour soi, ce sont également des marques de prestige qui ne sont connus que si on les ouvre à un public choisi.

---

<sup>634</sup>Il est préfet d'Aurillac (1871), puis maire de Thuret et représentant du canton d'Aigueperse au Conseil général.

<sup>635</sup> Pierre MAZATAUD, « Étienne Bérard de Chazelles accueille à La Canière les historiens de Lavoisier », in *Sparsae*, Hors-série n° 4, janvier 2009, pp. 19-22.

<sup>636</sup> Les annuaires consultés datent des années 1930, mais il existait sans doute au XIX<sup>e</sup> siècle des répertoires similaires.

<sup>637</sup> Les visites ont lieu au moins pendant le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Mais par la suite, l'histoire de La Canière connaît de nombreuses péripéties. Les fonds papiers auraient été versés aux archives départementales du Puy-de-Dôme (Source : Hubert Clérel de Tocqueville, parent des Bérard de Chazelles). Le château abrite depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle un hôtel de luxe.

<sup>638</sup> L'herbier mobile a rejoint les collections du musée d'histoire naturelle fondé par Lecoq (Clermont-Ferrand), mais le Salon de l'herbier attire toujours quelques botanistes intéressés par une flore locale, dont quelques spécimens ont peut-être disparu depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>639</sup> Les Barante sont des parents de Blaise Pascal.

<sup>640</sup> Mais victimes de plusieurs vols, les propriétaires ont restreint les autorisations, accordées généralement sur recommandation.

# Chapitre 3 : Le rapport à l'histoire et au patrimoine

Le château est à la fois un lieu de l'histoire et un support de la mémoire. Agir sur un château hérité des générations précédentes et destiné à survivre des siècles à ses constructeurs induit un certain rapport au temps long. D'où des questions telles que : comment gérer l'héritage du passé et s'inscrire dans l'avenir ? La signature et plus largement la volonté de laisser sa marque sont des traces qui permettent de cerner un peu mieux les différentes manières d'appréhender le temps et l'histoire. En effet, au XIX<sup>e</sup> siècle, la conscience de l'importance des vestiges laissés par nos aïeux se répand en dehors des cercles d'érudits et d'archéologues. Cette prise de conscience, liée notamment aux actions d'Alexandre Lenoir et de l'abbé Grégoire suite aux déprédations de la Révolutions et relayée dès 1830 par le gouvernement, occasionne des vagues de recensement et souligne la nécessité de conserver ce patrimoine, témoin des arts et de l'histoire, pour les générations à venir.

## 1 Les travaux et l'histoire

### 1.1 Protection et emploi

Lors d'une intervention sur un bâtiment préexistant, le châtelain et l'architecte s'efforcent le plus souvent de conserver au moins des parties anciennes, même lors des interventions les plus lourdes. Ces portions de murs, ces portes ou ces tours sont des témoins qu'il faut préserver, parfois pour leurs qualités esthétiques, mais aussi, et peut-être surtout, car ils sont les garants de l'ancienneté du bâtiment. Deux grandes optiques président à ces types de « sauvetages » : l'intérêt pour le patrimoine et l'ancrage historique. Dans les domaines privés, la conception de la protection des vestiges est, le plus souvent, laissée à l'appréciation du propriétaire. Chacun peut, selon son désir et ses moyens décider de figer la demeure, de la restaurer (avec toutes les nuances liées à ce terme au XIX<sup>e</sup> siècle), la modifier plus ou moins profondément, voire la démolir dans sa quasi-totalité. Le vieux château inconfortable et difficilement ré-aménageable peut tout à fait être détruit, les fragments conservés suffisent, par une sorte d'extension magique, à ancrer les nouvelles pierres dans une histoire pluriséculaire.

Nous avons évoqué un peu plus tôt le goût pour le pittoresque qui incite les châtelains à conserver des tours ou des chapelles en ruines. Si les cas de construction de fausses ruines semblent plus rares en Auvergne qu'en Allemagne et en Grande-Bretagne (où cette mode est très vivace au XVIII<sup>e</sup> siècle), la présence de ruines authentiques peut guider le choix de telle parcelle plutôt que telle autre pour l'implantation d'une nouvelle demeure. Ainsi, vers 1830, Adélaïde d'Orléans fait édifier le château néo-gothique de Maulmont (Saint-Priest-Bramefant, 63) à proximité des ruines d'une commanderie Templière dont quelques fragments ornent toujours les abords du château. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Félix Tazenas fait édifier Le Léopard (Isserteaux, 63) à proximité des ruines d'un ancien prieuré. Quelques années plus tard, son jeune frère Léonce choisit un site similaire pour son château de Saint-Priest (Issoire, 63). Ces ruines ennoblies par les siècles et leur usage (sacré ou militaire) n'apportent pas seulement une note pittoresque au parc, elles soulignent également une valeur d'ancienneté et de prestige que n'apporteraient pas des bâtiments plus rustiques (fermes).

Les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle sont très marqués par une pratique tout à fait dans l'esprit romantique : le remploi. Bien sûr, les réutilisations de matériaux sont fréquentes depuis l'Antiquité ; les murs d'enceinte des villes du Bas-Empire et du Moyen-Âge sont constitués de nombreux blocs sculptés lors des siècles antérieurs. Mais dans les constructions de la période contemporaine, on ne cherche pas simplement à réutiliser un matériau tout prêt et à portée de main, dans le cas des blocs ouvragés, c'est bien souvent un symbole que l'on entend s'approprier. Dans certains cas, le remploi est purement décoratif, on réutilise des blocs sculptés essentiellement pour leur valeur esthétique. Le remplage de pierres d'un gothique flamboyant que Gabriel Raffin de la Raffinie a posé à la baie du vestibule de La Vigne (Ally, 15) n'est là que pour le décor. C'est pour lui une élégante façon de présenter une pièce de sa collection lapidaire, tout en lui redonnant son utilité première. À Maulmont (Saint-Priest-Bramefant, 63), Adélaïde d'Orléans fait venir le grand portail de l'ancien hôpital Saint-Barthélemy, construit au XVI<sup>e</sup> siècle et conservé jusqu'alors au musée d'histoire et d'art local de Clermont-Ferrand<sup>641</sup>. À Joserand (Joserand, 63), des fragments du palais ducal de Riom (63) sont intégrés dans un ensemble pittoresque. Vers 1830, François-César de Durat choisit une sculpture gallo-romaine pour orner l'une des façades de son château de Ludais (Marcillat-en-Combraille, 03). C'est le remploi le plus ancien répertorié dans le corpus. Outre l'aspect historique de la pièce, elle est

---

<sup>641</sup> A.D. 63 : 10 Fi 848.

sans doute choisie en raison du symbole qu'elle représente : une corne d'abondance. C'est peut-être une manière pour le propriétaire de souligner ou de souhaiter l'abondance et la prospérité pour sa maison. C'est une œuvre très ancienne, peut-être trouvée à proximité qui peut jouer à la fois le rôle de témoin historique et celui de talisman, tout en étant un ornement élégant et remarquable.

À Clavières, le duc de la Salle de Rochemaure fait démonter le portail de l'ancien oratoire pour l'intégrer à la façade de la chapelle qu'il fait édifier. C'est un moyen de conserver le passé du château de ses aïeux ; réinvestir le passé pour le faire sien. À Anterroche (Murat, 15), la tradition familiale affirme que lors des travaux, un plafond, grand et très ouvragé ne correspondant plus à la nouvelle pièce aurait été déplacé et que sa taille aurait conditionné celle de la cage de l'escalier d'honneur destinée à l'accueillir. Les fastidieux travaux engendrés paraissant sans doute nécessaires à la fois pour préserver ce chef-d'œuvre de charpenterie et pour prolonger la « vie » d'un décor qui a vu passer des générations d'Anterroche. À Pesteils (Polminhac, 15), les boiseries de l'aile du XVII<sup>e</sup> siècle sont déposées avant les travaux afin d'apporter un peu de lustre authentique à l'aile neuve qui a pris sa place.

Lorsqu'il s'agit d'une récupération ou d'un déplacement au sein du même édifice, l'œuvre peut subir quelques dommages, mais sans cette réutilisation elle aurait peut-être été irrémédiablement perdue, c'est en quelque sorte un moindre mal. Mais il est des cas, qui semblent plus « graves » avec nos conceptions actuelles et qui démontrent le fossé qui existe entre l'idée de préservation du patrimoine d'hier et celle d'aujourd'hui. Ce qui nous apparaît comme de graves déprédations n'était alors qu'une façon de réutiliser ce qui n'avait plus d'usage, peut-être pour mettre à l'honneur ceux qui des siècles auparavant les avaient commandés ou exécutés. L'un des cas les plus marquants a déjà été évoqué par petites touches, c'est le château de Branzac (Loupiac, 15). Celui-ci est à l'abandon à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ne pouvant, ni ne souhaitant l'entretenir, les propriétaires des lieux le font dépecer pour récupérer les grandes cheminées sculptées. Le château, encore en assez bon état à en juger par les photographies de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>642</sup>, perd la majeure partie de sa toiture et près d'un tiers de la surface des murs s'effondre suite à cette intervention<sup>643</sup>. Les cheminées trouvent une place de choix dans les pièces de réception de Pesteils et de Conros (Arpajon-sur-Cère, 15).

Mais aucun cas auvergnat n'atteint l'ampleur du « remploi » du château d'Usson,

---

<sup>642</sup> A.P. Famille de Miramon.

<sup>643</sup> La carcasse éventrée, dans un site grandiose, a semble-t-il ému quelques amoureux des vieilles pierres qui, ne pouvant le restaurer, tentent de le stabiliser pour éviter que les plaies ne béent davantage.

construit dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle à Échebrune (Charente-Maritime). En très mauvais état, le château est démonté en 1889 par William Augereau qui l'a acheté quelques années plus tôt, pour le remonter, pierre par pierre, sur ses terres à Pons, à une dizaine de kilomètres de sa localisation initiale. Un autre exemple, bien local, lui, prouve que ces pratiques sont toujours d'actualité. Le château de Clavières (Ayrens, 15) était à l'abandon et fortement endommagé par l'incendie qui l'a ravagé en 1936. À partir de 1996 les ruines sont démontées et les plaques sculptées sont emportées, mais leur localisation actuelle n'a pu être retrouvée à ce jour. Du château toujours debout, quoique sans toiture, dans les années 1980, il ne restait vers 2005 qu'un tas de gravats.

## 1.2 Un ancrage dans l'histoire locale, le choix des références

Sous d'autres cieux peut-être, on peut apprécier la silhouette altière de saint Géraud, sculptée en taille réelle pour orner la façade de Clavières. Ce saint, seigneur d'Aurillac à la fin du IX<sup>e</sup> et au début du X<sup>e</sup> siècle est, étonnamment, la seule figure extra-familiale à laquelle un châtelain du XIX<sup>e</sup> siècle rend hommage de manière si directe. Les blasons des grands noms d'Auvergne disséminés çà et là ne peuvent rivaliser avec cette sculpture dédiée à cette grande figure historique<sup>644</sup>. Mais cet hommage reste un cas assez isolé en Auvergne, où, semble-t-il faute d'une personnalité emblématique, les châtelains se limitent le plus souvent à des références familiales (ou aux prédécesseurs en cas de rupture de la transmission lignagère). D'autres régions françaises se sont trouvées une figure phare, que l'on représente parfois, et autour de qui on fait revivre l'art de son temps. C'est ainsi en Bretagne avec Anne de Bretagne et en Anjou avec le « Bon roi René ». La première règne notamment sur les abords du château de Kerioulet (Concarneau, Finistère), le second préside une assemblée des illustres dans la bibliothèque du château de Chanzeaux (Chanzeaux, Maine-et-Loire).

Il est surprenant de constater que même à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Vercingétorix, le héros arverne qui défit les armées de César n'est pas à l'honneur sur ses terres. Le personnage est remis à l'honneur tardivement, suite aux recherches menées sur Jules César pour et par Napoléon III. Ce dernier a même lancé des fouilles pour retrouver la localisation exacte du site

---

<sup>644</sup> Même aux Ternes (Les Ternes, 15), Alfred Douët ne va pas jusqu'à faire représenter son « noir héros », il se contente de ses armes et devises en guise d'hommage direct.

de la bataille de Gergovie (52 av. JC). Les théories de l'Italien Simeoni (XVI<sup>e</sup> siècle) sont confirmées par les fouilles de Stoffel : l'affrontement a eu lieu à quelques kilomètres seulement du centre de Clermont-Ferrand. Bien que fin stratège et organisateur du mouvement de « résistance » qui unit pour la première fois les peuples de Gaule, Vercingétorix n'inspire guère les châtelains auvergnats. Il faut attendre le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle pour que des sociétés savantes envisagent de lui rendre hommage par l'érection d'un immense monument sur le plateau de Gergovie<sup>645</sup>. Puis revenu à des proportions plus réalistes, on choisit la statue équestre de l'Alsacien Auguste Bartholdi. Mais le projet, retardé à maintes reprises ne permet une inauguration qu'en 1903. Même après cette date, les châtelains auvergnats boudent ce héros local, dont l'histoire est peut-être trop éloignée de l'univers du château. Curieusement, cette figure est mise à l'honneur loin de sa terre d'origine, en Bretagne. Il est représenté sur le mobilier de la salle à manger du manoir de Kerazan (Loctudy, Finistère), et sa sculpture garde le parc du château de Kerioret (Concarneau, Finistère). Ce choix pourrait s'expliquer par le regain d'intérêt nettement marqué dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour l'histoire et les traditions locales. Joseph Astor (1824-1901), propriétaire de Kerazan, concentre les achats pour sa collection de peintures sur des œuvres bretonnes<sup>646</sup>. Un engouement pour l'héritage celte expliquerait la « captation » du héros arverne, qui à Kerioret côtoie la prophétesse Velleda, devenue « druidesse » sous la plume de René de Chateaubriand. En Bretagne, où la conscience d'une histoire différente de celle des Francs est fortement ancrée, le choix du héros qui tint tête à l'envahisseur romain n'est pas anodin. C'est peut être un indice de revendications identitaires, voire politiques, à peine voilées. En Auvergne, l'absence d'une identité commune forte<sup>647</sup> explique peut-être que cette grande figure locale n'ait pas eu un retentissement beaucoup plus fort que dans les autres régions de France<sup>648</sup>. Ce n'est qu'assez récemment qu'il semble être devenu un peu plus que l'image d'Épinal et le héros unificateur et défenseur de la nation utilisé par la Troisième République.

Par ailleurs, il arrive, quoique rarement, que les châtelains du XIX<sup>e</sup> siècle décident de

---

<sup>645</sup> Le plateau de Merdogne, renommé Gergovie par un décret de Napoléon III du 11 janvier 1865. Inscription portée sur le monument commémoratif édifié sur le site de la bataille.

<sup>646</sup> Il achète essentiellement des œuvres de peintres bretons et celles d'autres artistes représentant la Bretagne. Cf. les travaux de Gwenn Gayet, non encore publiés.

<sup>647</sup> La région actuelle est un assemblage de trois anciennes provinces, dans lesquelles on parlait des langues et avait des coutumes différentes (langue d'Oc, langue d'Oil).

<sup>648</sup> Dès le Second Empire, Vercingétorix, suivi de ses soldats, devient un sujet de choix pour les peintres aspirant à une reconnaissance officielle. Ce nouveau sujet de la peinture d'histoire connaît un franc succès dans les Salons. En 1855, Théodore Chassériau présente à l'exposition universelle *La défenses des Gaules*, une huile sur toile de 5,33x4 mètres, qui, malgré un sujet à la mode, sera fraîchement accueilli en raison d'une facture jugée trop heurtée.

commémorer le souvenir de l'ancien château détruit. C'est une façon de mettre en scène l'histoire de la demeure. De tous les châteaux au lourd passé militaire, il semblerait qu'il n'y ait qu'à La Grangefort (Les Pradeaux, 63), que l'une des grandes batailles, une défaite qui plus est, ait donné envie aux propriétaires, les Matharel, d'en offrir une représentation à leurs hôtes. La cheminée du grand salon est ornée d'un grand panneau peint qui rappelle la mise à sac et l'incendie du château par les Ligueurs en 1592. Entre les portraits d'Henri III et d'Henri IV<sup>649</sup>, un grand registre présente la puissante forteresse dévorée par les flammes. En dessous, un phylactère expose la mésaventure qui fit perdre son château à Gilbert de Pons, seigneur de La Grange. La date est, elle, donnée d'une manière originale: « mil V<sup>c</sup> IIII<sup>XX</sup> et XII ». Rompant avec l'usage classique des chiffres romains, l'auteur propose une écriture quasi phonétique de la date<sup>650</sup>.

## 2 Le rapport aux prédécesseurs

Faute de grandes figures fédératrices, concentrons-nous sur le rapport que les châtelains du XIX<sup>e</sup> siècle entretiennent avec les prédécesseurs, qu'ils soient ou non leurs aïeux.

### 2.1 De la simple conservation de leurs traces...

Que le château soit transmis de génération en génération depuis des siècles, ou que la chaîne de l'histoire ait été brisée par la Révolution ou par des ventes ultérieures, les châtelains du XIX<sup>e</sup> siècle s'efforcent quasi systématiquement de conserver la trace de leurs prédécesseurs. Les blasons sculptés, lorsqu'il y en a, sont conservés avec déférence. Même s'il n'y a pas de lien familial, ils restent des témoins des noms illustres, ou au moins localement importants, qui se sont succédé dans les lieux et ont bâti à la fois les murs et leur histoire. Ainsi, il arrive parfois que même dans des demeures devenues bourgeoises, les noms anciens soient remis à l'honneur.

---

<sup>649</sup> Dont le nom est écrit « Henri IIII ».

<sup>650</sup> Le « mil V<sup>c</sup> IIII<sup>XX</sup> et XII » n'est intelligible que s'il est décrypté segment par segment à haute voix : mille / cinq cent / quatre-vingt / douze. Ce type de notation reprendrait une manière de la fin du Moyen Âge, réutilisée par ailleurs par certains artistes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi une des verrières de Grasset de Gaudin à Vic-le-Comte (63) utilise ce type d'inscription (en 1891). Source orale : M. Jean-François Luneau.

À Lamartinie (Ytrac, 15), les vieux blasons de la tour d'entrée et du petit salon sont conservés. Le second est même remis en couleurs, sans doute afin de mieux se marier avec les polychromies qui ornent les murs et la voûte. Dans le grand salon, le tout nouveau décor retrace l'histoire des lieux à travers les blasons des familles liées au fief. Même lors de destructions, ou de profonds remaniements, il arrive que l'on garde des fragments sculptés ou peints aux armes des anciens propriétaires. Ainsi, vers 1905-1910, la famille Gondinet agrandit considérablement la forteresse de Leybros (Ytrac, 15). Ce faisant, plusieurs fenêtres sont supprimées. Une partie armoriée d'une verrière, conservée, orne, depuis une date non déterminée, la salle à manger.

## 2.2 ... à l'hommage marqué

Aux Ternes (Les Ternes, 15), les blasons probablement bûchés à la Révolution<sup>651</sup> sont refaits, mais une seule famille est représentée. Absorbé par son intérêt pour Gaspard d'Espinchal, le propriétaire, Alfred Douët, fait représenter, en peinture et en sculpture, seulement les armes des d'Espinchal, et oublie, volontairement sans doute, les autres familles, même celles qui ont bâti les parties les plus anciennes du château. Ironie de l'histoire, cette demeure est depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle entièrement tournée vers le souvenir d'un seigneur qui a très peu fréquenté les lieux puisque, grand militaire (au service de la France ou de la Bavière), il passa plus de temps sur les champs de bataille et à l'étranger que sur son domaine, où il avait d'ailleurs le choix entre plusieurs résidences.

La référence à un ou des grands personnages de l'histoire locale permet de faciliter une certaine intégration pour les nouveaux châtelains. Au château de Keriolet (Concarneau, Finistère), le choix d'une architecture typiquement bretonne va de pair avec l'hommage rendu à Anne de Bretagne. Cet ancrage résolument local permet à Charles Chauveau, devenu comte par la grâce de son épouse la princesse Zénaïde Youssouppoff, de se lancer dans une carrière politique, en briguant le siège de conseiller général de Concarneau.

Dans la noblesse, où une bonne connaissance historique et généalogique est de rigueur, il va pratiquement de soi que l'on use largement de ces références pour souligner l'ancienneté de la maison et tous les grands noms qui y ont habité (ou qui parfois illustrent seulement des

---

<sup>651</sup> La forteresse aurait dû être détruite, mais compte-tenu de l'ampleur des travaux, on se contenta de démolir le couronnement des tours et sans doute d'altérer certaines zones plus fragiles.



alliances prestigieuses). Dans les salons, les nombreux portraits des ancêtres côtoient fréquemment les évocations héraldiques des grandes familles liées au château ou alliées aux châtelains. Lorsque les familles à honorer sont très nombreuses, il arrive parfois que leurs blasons soient répartis dans plusieurs salles. Il semblerait que même pour l'attribution des places il y ait un certain ordre de préséance, si ce n'est de prestige. L'emplacement est parfois dicté par la chronologie, mais d'autres fois cela ne correspond pas à la chronologie familiale<sup>652</sup>. C'est peut-être alors l'importance<sup>653</sup> de la famille qui détermine la pièce dans laquelle va se trouver son blason. Dans les pièces d'apparat dans lesquelles on reste (salon ou salle à manger), ce sont souvent les blasons les plus illustres, alors que les familles moins prestigieuses semblent reléguées dans des espaces où l'on ne fait que passer<sup>654</sup>.

La référence aux prédécesseurs est souvent encore davantage marquée lorsque l'union entre la famille et son château de province a été malmenée par un courtisan trop absent, ou brisée suite à la Révolution. Les travaux, importants et hautement symboliques, sont une proclamation tangible du retour de la famille sur ses terres. Ainsi à La Palice (Lapalisse, 03), lorsque la famille Chabannes de La Palice retrouve son château, réquisitionné pour abriter les nouvelles administrations de la République, elle commence par reconstituer (en partie) le domaine puis fait restaurer la demeure afin de lui rendre tout l'éclat de sa période la plus faste. À Pesteils (Polminhac, 15), les Miramon ne retrouvent la jouissance du château occupé par leurs aïeux depuis le XIII<sup>e</sup> siècle qu'en 1877, après de longues négociations<sup>655</sup> avec la famille Réveilhac qui avait acheté ce Bien national en 1794. Après une « absence » de plus de 80 ans, et malgré l'état tout à fait correct des locaux « ainsi très habitable[s] »<sup>656</sup>, Gabriel de Miramon, le fils d'Anatole de Miramon, l'acheteur, se lance dans des travaux considérables, dont l'ampleur vise sans doute à marquer les esprits. Le choix d'un architecte, d'artisans, d'ouvriers et de fournisseurs locaux permet de s'ancrer rapidement dans la zone. Une clientèle peut se former

---

<sup>652</sup> Les arbres généalogiques en tant que décor semblent apparaître à l'entre-deux-guerres. Il peut s'agir de petits arbres, sur trois ou quatre générations, armoriés et placés dans des cadres, ou, plus exceptionnellement, de très grands arbres (près de 10m<sup>2</sup>) remontant au Moyen Âge. Le grand arbre généalogique de Pesteils (Polminhac, 15) est armorié et orné de miniatures figurant les châteaux familiaux. Il est encore remis à jour par un calligraphe spécialement appelé pour cela.

<sup>653</sup> Il s'agit souvent de familles puissantes, du fait de leur richesse, de leur proximité avec le pouvoir ou de hautes alliances.

<sup>654</sup> Certaines familles « mineures », sans prestige notable et/ou qui entretiennent un rapport ténu avec le château (possession de courte durée) sont parfois simplement « oubliées », au profit de noms plus illustres.

<sup>655</sup> Les négociations sont menées par comte Emmanuel de Miramon pour le compte de son frère, le marquis Anatole de Miramon, alors en campagne électorale en Haute-Loire. Ce dernier souhaite que les transactions se fassent dans la plus grande discrétion car l'acquisition d'un château si loin de sa circonscription pourrait être utilisée par ses opposants.

<sup>656</sup> Lettre du comte Emmanuel de Miramon à son frère, le marquis Anatole de Miramon, datée de novembre 1877. A.P. Famille de Miramon.

sur la base des villageois désœuvrés à qui le châtelain a fourni du travail, pour la construction ou pour le service au château. À La Palice et à Pesteils, la référence aux prédécesseurs est un acte de piété familiale, mais c'est également le signe que l'on entend être le continuateur, présent et bienveillant, de la chaîne de l'histoire des lieux. Les blasons anciens sont alors très présents, sur les murs, les plafonds et les cheminées. Mais les châteaux auvergnats, même les plus riches en armoiries, ne peuvent rivaliser avec l'omniprésence des blasons au château de Bonneval (Coussac-Bonneval, Haute-Vienne), où ils sont présents non seulement sur les murs et les trophées de chasse, mais également sur les parquets et les dallages extérieurs<sup>657</sup>.

Poussé à l'extrême, cette légitimation par une histoire matérialisée par la peinture ou la sculpture peut être utilisée à des fins de politiques. Pour l'une des plus remarquables restaurations de château du début du XX<sup>e</sup> siècle, celle du Haut-Koenigsbourg (Orschwiller, Bas-Rhin) les multiples références aux prédécesseurs permettent de représenter les différents maillons de la chaîne du temps. On leur associe systématiquement les symboles du nouveau détenteur, l'empereur Guillaume II, afin donner l'idée d'une continuité. La récupération de l'histoire locale est nettement utilisée à des fins de propagandes : le rattachement à l'Allemagne est présenté comme la suite logique d'une histoire décrite comme foncièrement germanique. La glorification des familles Hohenstaufen et Thierstein permet à Guillaume II de se présenter davantage comme celui qui fait la « reconquête d'une ancienne possession »<sup>658</sup> que comme un envahisseur (s'il avait fait table rase du passé pour ne laisser que son blason). L'Auvergne n'étant pas marquée au XIX<sup>e</sup> siècle par des bouleversements aussi radicaux, les récupérations historiques restent plus mesurées, on se contente de montrer son attachement à la lignée et parfois à la royauté, sans verser véritablement dans la propagande.

L'hommage à la famille est parfois doublé d'un hommage appuyé à un personnage particulièrement marquant de la famille. À Anterroche (Murat, 15), la cheminée du salon bleu est dédiée au comte d'Anterroche (1705-1785), commandant d'une compagnie des gardes français, qui s'est illustré à la bataille de Fontenoy (1745) où il aurait été grièvement blessé. À La Palice (Lapalisse, 03), ce sont tous les travaux qui tournent autour de l'aïeul le plus illustre : Jacques II de Chabannes de La Palice (1470-1525), maréchal de France. Le château est restauré dans le style en usage de son vivant. On fait également restaurer la chapelle familiale qui abritait

---

<sup>657</sup> Philippe GRANDCOING, *Le siècle d'or des châteaux*, pp. 35-36.

<sup>658</sup> Guillaume II, cité : Laurent BARIDON et Nathalie PINTUS, *Le château du Haut-Koenigsbourg*, p. 91.

le très beau tombeau d'albâtre édifié en 1530 par sa veuve, Marie de Melun<sup>659</sup>. Dans la chapelle du château de Saint-Christophe-les-Gorges (Saint-Christophe-les-Gorges, 15), le duc de La Salle de Rochemaure fait placer une verrière représentant l'une des grandes alliances de sa généalogie : le mariage de Catherine de Saint-Christophe et de Christophe d'Albars de Clavières en 1469<sup>660</sup>. Cette scène est l'occasion de magnifier une scène de l'histoire lointaine, et d'en faire, peut-être une image d'un certain mythe fondateur de ce qui va devenir l'une des plus riches et des plus fameuses familles de Haute-Auvergne. En faisant représenter cette scène idéalisée, c'est à la fois un hommage à ses ancêtres, mais aussi, et peut-être surtout, une revendication de l'ancienneté et de la noblesse de sa race qui profite à lui et à ses descendants.

Mais la verrière de Saint-Christophe-les-Gorges n'est pas la seule auto-proclamation de la grandeur de ses ancêtres, le duc de La Salle de Rochemaure est coutumier du fait. Cette appropriation d'aïeux prestigieux, trop vite adoptés et trop vivement proclamée est à l'origine de l'image un peu trouble du duc. Un généalogiste, complaisant ou plus soucieux de plaire à son commanditaire que de respecter la vérité, lui avait trouvé « par miracle » deux parents de choix : saint François de Sales (docteur de l'Église et fondateur de l'ordre de la Visitation) et le Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle<sup>661</sup> (fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes)<sup>662</sup>. Afin de rendre hommage à de si illustres parents, et de faire bénéficier son nom de leur aura, le duc de La Salle de Rochemaure fait réaliser trois vitraux les représentant à côté de ses armoiries : dans l'église d'Ayrens (15), dans celle de Badailhac (15) et dans la chapelle du château de Saint-Christophe-les-Gorges (15). Or, cette trop « bienheureuse » généalogie, rapidement mise en doute, s'effondre lorsque le duc charge un chartiste de faire éclater la vérité : le seul rapprochement possible est l'homonymie. Dans la grande galerie de son château de Clavières (Ayrens, 15), il fait orner le plafond de peintures représentant tous les illustres membres de la famille de La Salle. Afin sans doute d'apaiser un peu le climat de suspicion, il semblerait qu'il précise qu'il s'agit des « ancêtres et des homonymes »<sup>663</sup>. Ces personnages sont sagement rangés dans une composition en frise, bien éloignée des scènes aux décors fouillés

---

<sup>659</sup> Le tombeau a été détruit pendant la Révolution. Certains fragments sont aujourd'hui conservés au Musée Calvet d'Avignon (Inv. N232).

<sup>660</sup> Pierre MOULIER, « Panorama de l'art du vitrail dans le Cantal », in *Patrimoine en Haute-Auvergne*, 2<sup>e</sup> semestre 2011, n°23, pp. 24-25.

<sup>661</sup> Canonisé en septembre 1899, lorsque le comte de La Salle de Rochemaure reçoit le titre de duc pontifical.

<sup>662</sup> Une aubaine qui, jumelée à ses actions en faveur du christianisme et de la papauté lui vaudra de hautes distinctions romaines : Camérier secret de cape et d'épée du Pape Léon XIII et Grand-officier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Nelly FAURE, « Le duc de La Salle de Rochemaure et son château de Clavières-Ayrens, figures de légende », in *Patrimoine en Haute-Auvergne*, septembre 2012, n°25, pp. 53-54.

<sup>663</sup> C'est en tous cas les légendes portées sur les photographies issues de la collection du duc. Mais ces légendes sont peut-être postérieures. A.D. 15 : 64 Fi.

qui au château de Chanzeaux (Chanzeaux, Maine-et-Loire), rendent hommage aux grands noms de la famille de Quatrebarbes.

Une autre manière de pérenniser le souvenir de ses prédécesseurs est d'écrire leur histoire. Probablement à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le baron Marie-Émile-Thimothée-Roger de Bonnafos entreprend de retracer l'histoire de sa famille, étroitement liée à celle du château de Lamothe (Calvinet, 15). Après une longue étude des « parchemins vétustes et rongés »<sup>664</sup>, il rédige, puis publie : *Notice historique sur le château de Lamothe, commune de Calvinet (Cantal) 1322-1910*. Dans ce texte, historiquement détaillé et émaillé d'anecdotes instructives et parfois amusantes, il rend hommage aux bâtisseurs, mais également à ceux qui ont eu le mérite de « savoir garder intact, parfois peut-être au prix de privations, depuis un temps indéfini, le berceau où ils avaient vu le jour, avec le cortège de souvenirs et de traditions »<sup>665</sup>. L'auteur souligne que bien « qu'aucun de [ses] ancêtres ne fut illustre soit par le fait de situation exceptionnelle dans l'État, soit même par l'éclat d'une fortune enviable »<sup>666</sup>, leurs descendants doivent leur être reconnaissants d'avoir préservé la demeure famille ainsi que l'honneur du nom<sup>667</sup>, car ce sont là des richesses sans prix, sur lesquels les aléas de l'histoire ne semblent pas avoir de prise<sup>668</sup>.

*« Quand les aînés avaient respiré, durant le temps de leur jeunesse, l'air de la Cour, ils retournaient au nid familial ajouter un anneau de plus à la chaîne ininterrompue dont l'extrémité se perdait dans la nuit des temps de la vieille chevalerie féodale, recevant, avec le domaine fertilisé par des générations successives, un passé d'honneur, de courage et d'énergie inséparable, à leurs yeux, de cette branche de lys penchée sur leur toit, dans l'azur intense du beau ciel d'Auvergne, comme pour leur imposer la garde de l'honneur de la race et de la pureté du nom »<sup>669</sup>.*

---

<sup>664</sup> Roger de Bonnafos, *Le château de Lamothe*, Avant-propos. Cet avant-propos est partiellement retranscrit (voir vol. III, p. 126).

<sup>665</sup> *Ibid.*

<sup>666</sup> *Ibid.*

<sup>667</sup> Une anecdote présentée dans l'avant-propos illustre bien le caractère primordial de l'honneur, dans cette famille de noblesse chevaleresque : en 1808, le fils du baron est prisonnier des Anglais, en liberté sur parole, mais au bout de quelque temps, il songe à s'enfuir. C'est son père qui le rappelle à l'ordre, il n'aurait que faire d'un fils qui rentre plus tôt s'il a manqué à sa parole. Voir vol. III, p. 126.

<sup>668</sup> La famille de Bonnafos est toujours restée présente sur ses terres, où elle était bien éloignée des tumultes du pouvoir central, ce qui a permis, tant à la famille qu'au château, de traverser la Révolution sans heurts. Les révolutionnaires d'Arpajon (une commune voisine), pourtant bien connus pour leurs pillages et leurs excès dans toute la zone, ne touchèrent pas au château de Lamothe, semble-t-il protégé par la population locale. *Idem.*, p. 23.

<sup>669</sup> *Ibid.*, Avant-propos.

L'auteur précise la nature des travaux entrepris par son grand-père en 1845, puis ceux menés par son père en 1878. Il glisse discrètement son nom à la fin de la biographie de son père, puisqu'en tant que « propriétaire actuel du château, de la terre de Lamothe, chef de nom et d'armes de la famille », il est l'un des maillons de cette chaîne du temps qui remonte au XIV<sup>e</sup> siècle. Mais il ne cède nullement à « un vain sentiment d'orgueil »<sup>670</sup>, il ne s'attribue aucun mérite autre que celui d'avoir rédigé cette notice pour ses parents et amis. On est bien loin d'une autocélébration qui peut parfois être observée ailleurs.

### **3 Laisser sa marque pour la postérité**

Dans de nombreux cas, les bâtisseurs qui se sont succédé ont laissé leur marque pour signer leurs travaux, il n'y a donc rien d'étonnant à ce que ceux du XIX<sup>e</sup> siècle en fassent autant. Mais entre la très discrète signature par rébus et le programme à la gloire du nom ou du titre, il y a un grand nombre de possibilités.

#### **3.1 Signer son œuvre**

Au château d'Issards (Autry-Issards, 03), les blasons des propriétaires successifs sont tous traités de la même manière : ils ornent les frontons des lucarnes de la partie nouvelle. Les blasons sont de taille identique, il n'y a pas de hiérarchie entre les différentes familles. Le comte d'Aligny ne met pas particulièrement en valeur son blason, il ne le fait pas figurer sur le tympan de la porte d'entrée du logis. La seule possible tentative de mise en avant de sa famille n'a pas abouti. Au-dessus de la porte du massif qui ferme l'accès à la cour depuis le pont dormant, il y a une plaque placée sous un lambrequin à fleuron qui attend, depuis 1870, un ou des blasons. Il est tout à fait possible que cette plaque ait été destinée à recevoir le blason du nouveau propriétaire à l'origine des grands réaménagements, mais compte tenu de la taille de la plaque, elle aurait fort bien pu accueillir deux blasons (pour deux familles, voire davantage si les blasons étaient écartelés).

---

<sup>670</sup> *Ibid.*

L'ajout du blason (ou du monogramme) du nouveau constructeur est quasiment systématique. Dans les familles nobles, le blason est le plus souvent inscrit au moins une fois dans la pierre, le support le plus prestigieux et le plus durable. À défaut de tympan vierge<sup>671</sup>, et ne pouvant ou ne voulant un créer un nouveau, il arrive que le bâtisseur se contente de graver sa marque sur du mobilier immeuble par nature, typiquement, sur une cheminée. À Lavigne (Ally, 15) et Pesteils (Polminhac, 15), les parties nobles étant déjà occupées, les blasons sculptés se retrouvent sur les cheminées ouvragées en bois. Dans les maisons bourgeoises, faute de blason, il faut recourir à un autre signe distinctif : les initiales, souvent combinées en un élégant monogramme. Mais ceci étant d'un usage moins aisé, les signatures sont un peu moins fréquentes que dans la noblesse. Les initiales peuvent être incluses dans les ferronneries autour de l'entrée d'honneur, ou encore sur la girouette, sans parler des utilisations dans les décors intérieurs.

La sculpture extérieure du blason est souvent complétée par des représentations sur d'autres supports. L'un des supports les plus fréquents : les vitraux, qui permettent une mise en lumière du blason, dans tous les sens du terme. Il peut s'agir de verrières assez simples avec un emplacement vierge destiné à recevoir les blasons comme à Fabrègues (Aurillac, 15), ou de décors mettant à l'honneur un blason qui occupe la position centrale, comme à La Grangefort (Les Pradeaux, 63). Dans les chapelles, il arrive régulièrement que pour les vitraux, les saints choisis pour accompagner la Vierge soient ceux correspondant aux prénoms des propriétaires. À La Chassigne (Thiers, 63), la restauration de la chapelle est complétée par l'ajout de vitraux figurant les saints patrons des propriétaires<sup>672</sup>. Les blasons, ou parfois simplement leurs meubles s'intègrent aux décors peints. Les blasons ornent le plus souvent le haut des murs ou les plafonds. Aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03), la croix et les merles des Mimorin sont utilisés en semis pour décorer les murs du salon.

Au château de Pesteils (Polminhac, 15), érigé lors de plusieurs les étapes de construction, chaque partie est encore clairement reliée, grâce aux blasons, à la famille qui l'a fait construire. Les armoiries sculptées et protégées pendant la Révolution par un régisseur prévoyant<sup>673</sup>

---

<sup>671</sup> Les blasons neufs sur clefs de voûtes sont assez exceptionnels, peut-être parce que ce n'est pas un emplacement très visible, ou/et parce c'est une place risquée du fait de l'essor croissant des lustres pendants (dont le support nécessite le percement de la clef et donc du blason).

<sup>672</sup> Cet usage est semble-t-il fréquent. On le retrouve en Bretagne, notamment au Keriolet (Concarneau, 29), ou Louis-Charles de Chauveau, fait installer des verrières représentant saint Louis et saint Charles Borromée.

<sup>673</sup> Au début des troubles révolutionnaires, l'intendant des Miramon aurait masqué les blasons sculptés sous une épaisse couche de mortier, afin de les dissimuler au regard des troupes villageoises qui avaient déjà exigé leur

permettent de suivre étape par étape la construction et les alliances conclues à la même époque. Les doubles écus ou les blasons écartelés, permettent de dater assez précisément les différents chantiers. Contrairement à leurs aïeux, les bâtisseurs de la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne font pas sculpter leurs armes à l'extérieur, sur les murs qu'ils ont fait élever. Pourtant leur nom et leur blason différent de ceux gravés dans la pierre<sup>674</sup>, et la volonté, très prégnante ailleurs, de laisser un repère visible et durable aurait tout à fait pu justifier l'ajout d'une plaque sculptée sur un mur, au-dessus d'une porte ou sur le châtelet qui marque l'entrée de la terrasse. Mais si à l'extérieur<sup>675</sup>, il n'y a pas de références aux Miramon, à l'intérieur, elles sont omniprésentes. Le M couronné de Miramon est le prétexte à trois variations qui, en semis, ornent le hall à l'italienne. Le blason est présent dans le grand salon, sur la cheminée du billard ainsi que sur la cheminée de la salle à manger. La hotte de cette dernière reçoit les armoiries complètes (couronne, supports léonins et devise). Afin d'associer son épouse, Marie de Rougé, Gabriel de Miramon fait figurer son blason à côté du sien, sous la couronne de marquis. Dans le billard, la cheminée est trop petite pour accueillir les deux blasons, on grave donc seulement celui des Miramon, qui est entouré de petites hermines, en hommage aux origines bretonnes de la maîtresse de maison.

Il arrive parfois que la marque laissée à la postérité ne soit pas seulement celle d'une famille, mais celle d'un individu, si le bâtisseur est soucieux de se distinguer au milieu d'une longue lignée. À Couzans (Veuret, 15), Roger de Vaublanc, l'instigateur des travaux fait incruster son portait au dessus de la cheminée en bois du cabinet de travail-bibliothèque. Il est représenté en pied, dans la tenue de parade des Zouaves (fig. 297). La cheminée offre à ce tableau un cadre architecturé, couronné d'une sorte de petit crénelage. Le portait est ainsi intimement lié au décor, ce qui permet au bâtisseur d'être presque sûr que son tableau restera exposé, à la place choisie par lui, même longtemps après son décès. Le cadre présente six écus français vierges. De dimensions réduites (tout au plus 9cm de haut), ils ne se prêtent guère à la sculpture, peut-être songeait-on à rapporter des petites peintures<sup>676</sup>. Il reste possible que la création du portait, qui inclut des blasons, ait rendu caduque la volonté d'utiliser les petits écus sculptés, qui servent alors seulement de motifs « nobles », pour répondre aux créneaux du

---

destruction, ainsi que celle la girouette (qui elle, n'a pas pu être sauvée). A. Beaufrère, *Quelques linteaux sculptés de Haute-Auvergne*, Aurillac, Editions Gerbert, 1953, pp. 16-17.

<sup>674</sup> Pesteils est la propriété de la même famille depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, mais le nom a plusieurs fois changé lors des mariages des héritières.

<sup>675</sup> Le drapeau armorié hissé au sommet du donjon est absent des photographies et des cartes postales anciennes. Il semble n'être utilisé que depuis quelques années.

<sup>676</sup> Ce procédé a pu être observé une fois, à Lamartinie (Ytrac, 15). Toutefois, les toiles rapportées sont collées directement sur les murs et non sur le bois.

sommet du cadre.

Nous avons évoqué un peu plus haut le château de La Vigne (Ally, 15), dont les réaménagements sont assez modestes : ajouts de sculptures de remplois, placage d'éléments pseudo-défensifs<sup>677</sup> et créations de décors historicistes. Le chantier le plus remarquable est celui de la salle de billard, pourvue de verrières dans le goût « troubadour », de peintures héraldiques et de boiseries néo-gothiques assez complexes. C'est dans cette pièce, que Gabriel Raffin de la Raffinie décide de signer son passage et peut-être aussi son œuvre, puisque rappelons-le, il est vraisemblablement l'auteur des boiseries. Au plafond, il fait figurer ses armes et celles de ces prédécesseurs. Sur la cheminée, une *Annonciation* jouxte son blason, en ce qui peut être lu comme un rébus : l'archange pour son prénom, le blason pour le nom. S'il met bien en valeur ses armes, donc sa famille, la signature de l'individu reste des plus discrètes.

La marque nouvelle apposée sur le vénérable château peut être une manière de chercher à entériner un nouveau statut. Dans cet ordre d'idée, l'intervention d'Armand Bouygues au château de Lamartinie est exemplaire et résulte d'une stratégie familiale efficace. Son père, Jacques Bouygues, directeur de l'enregistrement à Saint-Céré, épouse Marie-Claudine de Boschatel, unique héritière<sup>678</sup> de Guillaume de Boschatel, issu de la petite noblesse locale. À la mort de Guillaume de Boschatel, c'est à son petit fils, Armand, que revient le château. Ce dernier épouse à son tour une fille issue de bonnes familles auvergnates et rouergates, Geneviève de Campmas de Saint-Rémy<sup>679</sup>. Ne pouvant relever le nom de la famille de sa mère (repris par des cousins<sup>680</sup>), Armand Bouygues devient par « décret personnel »<sup>681</sup> : Bouygues de Lamartinie, reprenant ainsi un usage de la noblesse consistant à ajouter le nom de l'un de ses fiefs à son nom patronymique, coutume que la bourgeoisie s'empresse d'adopter<sup>682</sup>. Le nom composé et à particule étant bien entendu un élément valorisant et conférant à son porteur l'apparence de la noblesse. Ses projets de réaménagements, assez ambitieux au début doivent

<sup>677</sup> Une petite tourelle est placée sur le seul angle nu du corps de logis. Un « faux perron » donnant sur une fausse porte (qui ouvrirait sur le mur), protégé par un oriel avec mâchicoulis (inaccessibles semble-t-il) orne la petite façade à laquelle aboutit la grande allée du parc.

<sup>678</sup> Elle ne devient l'unique héritière de son père qu'à la mort de son frère Étienne (sans enfant), qui survient peut-être après son mariage.

<sup>679</sup> Fille du maire de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) et d'Ernestine de Sarret (dont les parents possèdent une multitude de châteaux dans le Cantal).

<sup>680</sup> Tandis que leurs cousins de Montlogis (Polminhac, 15) deviennent les Bouygues de Boschatel, par décret impérial de 1868, les autorisant à relever le nom de cette branche, dont la dernière représentante est Marie-Claudine de Boschatel.

<sup>681</sup> Pour reprendre l'expression du baron Roland de Saint-Vincent, « Le château de Lamartinie », p 83.

<sup>682</sup> Pierre Marie Dioudonnat, *Encyclopédie de la fausse noblesse et de la noblesse d'apparence*.



rapidement être revus à la baisse. Le logis est très modestement agrandi, les travaux les plus importants sont liés à de la décoration. Armand Bouygues de Lamartinie fait réaliser sur le plafond de la salle à manger, une grande composition peinte sur un fond rose-orangé (fig. 338). Très graphique, ce décor met en scène un hommage au propriétaire qui, faute de blason, fait répéter son monogramme tout neuf au milieu de motifs dérivés des grandes armoiries ornées si en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle. Le cimier et ses lambrequins sont remplacés par un fleuron et des bandes ondoyantes, les supports cèdent la place à des branchages, tout comme la banderole portant la devise se mue en guirlande. Rien ne manque à la mise en scène pseudo-héraldique. La parenté formelle est si forte que les invités du XIX<sup>e</sup> siècle devaient probablement la percevoir immédiatement. Cependant il n'y a pas tromperie, le propriétaire ne s'attribue pas un blason et n'utilise pas « abusivement » les fioritures héraldiques. C'est un faux-semblant tout à fait réussi. Une question reste cependant en suspens : s'il a changé de nom pour lui conférer l'apparence de la noblesse, pourquoi n'a-t-il pas également créé un blason comme l'usage l'y autorise<sup>683</sup> ? En cette toute fin de XIX<sup>e</sup> siècle (1893), les blasons « fleurissent » sur presque tous les autres chantiers. La création d'armes aurait peut-être été mal perçue par ses relations nobles. Si la tolérance est grande vis-à-vis des changements de noms, la mise en scène d'un blason neuf aurait peut-être été la goutte de trop, qui fait basculer du côté des parvenus trop clinquants et donc déconsidérés. Le monogramme choisi est BL, il n'ajoute pas le A de son prénom, signe qu'il espère peut-être être le premier d'une longue lignée de Bouygues de Lamartinie, châtelains. Ce qui serait l'aboutissement d'une stratégie familiale visant à obtenir l'apparence de la noblesse et à s'intégrer à elle.

### 3.2 Dater ses travaux

Indépendamment d'une célébration lignagère ou individuelle, les grands travaux font date dans l'histoire du bâtiment. Et c'est à ce titre qu'il est intéressant de se pencher sur les différentes manières adoptées par les châtelains pour écrire au présent l'histoire à venir des lieux.

La manière la plus évidente est de dater la construction dans la pierre, avec des chiffres,

---

<sup>683</sup> En France, on considère l'usage d'armoiries comme étant libre et licite. Chacun a le droit d'adopter (créer) les armoiries de son choix, à condition ne de pas usurper des armoiries anciennes.

ce qui permet au premier coup d'œil une datation plus fine qu'avec seulement les armoiries. Mais cette façon de procéder est fort peu utilisée, seuls trois cas ont pu être répertoriés<sup>684</sup> : à Couzans (Vebret, 15), à Courbelimagne (Raulhac, 15) et à Lyonne (Cognat-Lyonne, 03). Cela s'explique sans doute en partie par le fait que cela ne correspond pas à une habitude châtelaine (la période étant traditionnellement signifiée par le blason), mais plutôt à un usage populaire (pour les maisons de bourg, les fermes et même les granges). Les gravures sont assez brèves<sup>685</sup> comparées à un exemple limousin, le château de Brie (Champagnac-la-Rivière, Haute-Vienne)<sup>686</sup>, où on résume en quelques mots et quelques dates cinq siècles d'histoire.

Dans les cas auvergnats, l'important est la date des travaux tout juste achevés. Les inscriptions sont placées dans des endroits où elles ne sont pas facilement lisibles, sur des pierres que l'on ne regarde pas forcément : au revers du tympan de la porte d'honneur à Couzans et sur la façade postérieure de Courbelimagne, dans un recoin masqué de loin par un repli de terrain (fig. 260). Dans le second cas, la date est accompagnée d'un nom : J. Robert, qui n'a aucun rapport avec la famille châtelaine. Il s'agit peut-être de l'architecte, de l'entrepreneur ou du tailleur de pierres. Cette gravure est autorisée par le propriétaire, mais est-elle vraiment souhaitée ? L'emplacement qui lui est dévolu laisserait penser que non. Concentrons-nous alors sur Couzans. L'inscription, gravée avec soin dans une graphie gothique, est voulue par le propriétaire. Un dessin préparatoire, conservé dans les archives familiales, permet de voir l'effet produit par la graphie ainsi que l'impact de la lumière sur les incisions. La date est souhaitée, elle n'en est pas moins soustraite aux regards. En effet, en entrant on ne se retourne pas pour voir le revers de la porte qui est fermée derrière soi. De la même façon, en sortant, l'huis ouvert fait par contraste apparaître le petit vestibule encore plus sombre qu'il ne l'est : le texte est pratiquement invisible. Ce choix peut, peut-être, s'expliquer justement par la conscience de l'histoire. La gravure est faite pour commémorer les travaux, mais elle est « invisible » pour les invités de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, elle est peut-être destinée aux générations suivantes. Lorsque les murs trop neufs auront gagné la patine des ans, lorsque XIX<sup>e</sup> siècle sera devenu de « l'histoire ancienne », alors, les descendants pourront montrer ce qui est à la fois une marque d'ancienneté et un support mémoriel.

---

<sup>684</sup> Le nombre est sans doute légèrement supérieur dans les faits, mais nous ne pouvons l'affirmer, compte-tenu du nombre de châteaux qui n'ont pas pu être visités et de la non-nécessité pour les architectes de mentionner un tel détail dans les plans et élévations.

<sup>685</sup> À Couzans : « Anno MDCCCXCVI ». À Courbelimagne : « Cée [symbole cercle cornu] 1897 J. Robert.

<sup>686</sup> « *Castellum Brie anno Domini 1484 aedificatum, anno 1793 vastatum, anno 1845 cura et opere Stephani V. Bouland restitutum* » cité par Philippe Grandcoing, *Le siècle d'or des châteaux*, p. 30.

Le château de Lyonne se distingue, il est le seul à signifier ostensiblement sa date de construction. En effet, la porte d'entrée est, à l'extérieur, paré de deux médaillons portant des inscriptions latines « INSTAURATA EDES » « ANNO DOM.XDCCCXLVI »<sup>687</sup>. Ces médaillons ont été ajoutés une fois l'édifice terminé, sans doute par le propriétaire, fier et heureux d'avoir réussi à mener à bien des travaux aussi importants. Ces pierres ont peut-être été dévoilées lors d'une petite cérémonie, probablement le jour de la fête d'inauguration du château. Il est également possible que cette pose soit un peu plus tardive, un hommage des descendants au père re-fondateur du château.

### 3.3 Se mettre en scène

Une autre possibilité est de créer un événement particulier en lien avec les travaux. Le début des travaux est souvent marqué par la cérémonie de la pose de la première pierre. À Pesteils (Polminhac, 15), Gabriel de Miramon pose pour une photographie<sup>688</sup> afin d'immortaliser le moment où il scelle une petite boîte dans un mur du pavillon gauche. Selon la légende de la photographie, la cavité contient des médailles, des pièces de monnaies ainsi qu'un parchemin. Puis, la fin des travaux est fêtée lors d'une grande réception d'inauguration à laquelle sont conviés les représentants des autorités locales (civiles et religieuses), la famille, les amis et tout ou partie de la noblesse locale. Un cliché<sup>689</sup> pris au début des festivités donne une idée de l'effervescence et de la « foule » qui se presse pour admirer les travaux : plusieurs dizaines de personnes élégamment vêtues sortent des voitures qui les déposent juste devant l'entrée d'honneur, où elles sont accueillies par le maître des lieux. Mais, les photographies ne sont pas les seuls souvenirs de ces événements, Guy Massin-Le Goff présente pour l'Anjou, le cas du « Marteau offert par les Ouvriers » utilisé par « Mademoiselle Marie des Places pour frapper la première [pierre] de son Château des Places 1845 ». Le marteau est précieusement conservé, au château du Vigneau (Beaupréau, 49), avec des étiquettes soigneusement calligraphiées pour expliquer son histoire<sup>690</sup>. De tels souvenirs existent vraisemblablement dans des châteaux auvergnats, mais perdus ou « oubliés » dans une vitrine, ils n'ont pas été mentionnés.

<sup>687</sup> Photographies pp. 15-16 du dossier des Monuments historiques n°IA00063509. Fig. 27 et 28.

<sup>688</sup> Printemps 1901. A.P. Famille de Miramon.

<sup>689</sup> A.P. Famille de Miramon.

<sup>690</sup> Guy MASSIN-LE GOFF, *Les châteaux néogothiques en Anjou*, p. 133.

Dans de nombreux châteaux, il existe toujours quelques clichés immortalisant les propriétaires, posant fièrement devant leur demeure. À Pesteils, madame pose avec les enfants à côté du plan d'eau dans lequel se reflète le château. À Lascaux (Aurillac, 15), c'est tantôt Louis de Lestenu et un ami (ou un parent), tantôt monsieur et madame, tantôt les enfants. Parfois, les costumes sont plus originaux : les chasseurs, comme monsieur de Mimorin posent en habit de chasse, avec leur équipage devant le château. Amateur de théâtre, il lui arrive de se faire photographier en costume avec ses amis, qu'importe si les kimonos et le costume de samouraï ne correspondent pas tout à fait aux façades néo-gothiques. À Pontgibaud (Pontgibaud, 63), César III de Moré et un ami châtelain<sup>691</sup> posent à cheval devant l'entrée. À la toute fin du XIXe apparaît un nouveau type de pose mettant en avant la dernière et prestigieuse acquisition du maître de maison : la voiture automobile. À Clavières (Ayrens, 15), le duc de La Salle de Rochemaure pose fièrement au volant de son automobile, stationnée pour l'occasion juste devant le château.

### 3.4 Instituer une tradition ou laisser une marque vivante

Il arrive assez souvent que les travaux soient l'occasion d'instituer ce qui deviendra une tradition. Le phénomène le plus tangible est la construction d'un monument funéraire, pour soi puis pour les descendants. Cela est observable à la fois dans les familles nobles et bourgeoises. La différence notable entre ces deux groupes semble être la taille du mausolée : ceux des familles nobles sont souvent plus vastes que ceux des familles bourgeoises. Est-ce dû à la certitude des premières que leur lignée sera pérenne ou à la construction en urgence des caveaux bourgeois ? Les mausolées nobles sont organisés pour accueillir de nombreuses générations, comme celui Pontgibaud, de Sedaiges à Roquenatou (Marmanhac, 15) ou de Varvasse (Chanonat, 63), alors que ceux des bourgeois sont, très souvent, élevés rapidement suite au décès un être cher comme à Madic (Madic, 15) et à Sellamine (Auzat-la-Combelle, 63). Bâties par des époux éplorés, ces bâtiments semblent destinés à réunir seulement le couple. Toutefois, ces sépultures de la distinction, hors du cimetière paroissial, demeurent assez rares, la période

---

<sup>691</sup> L'ami en question est le propriétaire du château de Flaghac (Saint-Georges d'Aurac, 43), qui fera appel à René Moreau, l'architecte qui restaure Pontgibaud.

étant peu encline à faire se côtoyer les morts et les vivants, songeons que c'est dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que les cimetières sont rejetés en périphérie des villes. Paradoxalement, à la même période se tisse un nouveau rapport à la mort : on se rapproche des tombes pour se recueillir et rendre hommage à ses chers disparus. L'Église qui affirmait que seule l'âme comptait, la dépouille mortelle n'ayant de peu d'importance, rompt avec la tradition et accompagne ce changement social<sup>692</sup>. Ceci aurait renforcé l'usage noble de se faire enterrer sur ses terres puisqu'à partir de 1860-1880 de très nombreux caveaux familiaux sont élevés. Les sépultures étant souvent dans une chapelle dans le parc, il devient très aisé d'aller les fleurir et s'y recueillir. Toutefois, nombre de châtelains se font inhumer près de leurs concitoyens. Statut prééminent oblige, leurs sépultures se distinguent des autres : un grand tombeau en marbre, comme celui des Mimorin à Saint-Gérand-de-Vaux (03), ou *in sanctos* comme les Matharel dans la chapelle familiale de l'église d'Usson (63)<sup>693</sup>. Parfois, la sépulture hors du domaine est complétée par un monument à la mémoire du disparu. Ainsi Dominique Mirande, fait élever, au cœur du parc romantique qu'il a créé au Martinet (Saint-Simon, 15), une colonne en souvenir de son épouse trop tôt disparue.

Enfin, le châtelain peut laisser une œuvre vivante qui prospère, comme l'arboretum de Balaine (Villeneuve-sur-Allier, 03), où les collections sont enrichies de génération en génération, sur les terres mises en valeur par Aglaë Adanson au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le bâtisseur peut également élever une construction qui montre sa clairvoyance et sa modernité. Ainsi les travaux initiés par Gabriel de Miramon et supervisés par Émile Lemaigre, d'une étonnante modernité (chauffage central, salle de bain jusque dans l'étage des domestiques, petit générateur électrique, monte-charge<sup>694</sup>...), réunissaient déjà en 1901 tout le confort souhaitable par les générations à venir. Ces travaux, faits pour durer, n'ont quasiment pas eu à être modifiés en plus de cent ans, seuls l'électricité en 220 volts et le téléphone ont dû être ajoutés par la suite.

---

<sup>692</sup> Anne MARTIN-FUGIER, « Les rites de la vie bourgeoise », in ARIES Philippe et DUBY Georges, *Histoire de la vie privée, T. IV de la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, pp. 200-230.

<sup>693</sup> Les inhumations *in sanctos* des Matharel ont lieu dans cette église de 1608 (Antoine de Matharel, seigneur du Chéry (1526-1608)) à 1920 (Marie Alexandre André, marquis de Matharel (1850-1920)). Source (notes et photographies) : Simone Perron.

<sup>694</sup> Le monte-charge devient particulièrement utile pour les valises des châtelains pratiquant toujours la résidence alternée, mais qui, dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, n'ont plus une domesticité importante.

## Conclusion de la quatrième partie

Le château est un espace de représentation pour la famille châtelaine, ses décors et les volumes doivent impressionner le visiteur et ainsi montrer la richesse de ses hôtes. Cela touche naturellement surtout les pièces de réception. Le hall est particulièrement important, il est souvent hypertrophié et très abondamment décoré, car c'est la première vue que l'on a de l'intérieur de la demeure. Outre les décors liés à l'architecture, ce peut être un lieu d'exposition pour quelques œuvres d'art. Le ou les salons sont eux aussi richement décorés par une profusion de mobilier, de bibelots et parfois de plantes. C'est là que sont présentés les décors les plus signifiants, les blasons retraçant l'histoire du château ou la galerie des portraits des ancêtres, car puisque l'on reste des heures dans ces pièces, chacun a le temps de lire les cartels des tableaux ainsi que les blasons, dont certains, ceux des plus grandes maisons, sont largement connus. L'impression de richesse de ces pièces vient souvent plus de l'accumulation de décors et d'objets que de la qualité intrinsèque de ceux-ci. Sans doute pense-t-on que la profusion est plus impressionnante qu'une sobre élégance qui ne serait pas perçue par tous comme le luxe et le raffinement suprêmes.

À l'intérieur du château, le maître-mot est l'éclectisme, avec une préférence très marquée pour les références historicistes. Au fil des ans, des habitudes se mettent en place concernant la répartition des styles dans les pièces de réception. Pour la salle à manger on adopte bien souvent le goût de la Renaissance (parfois mâtiné d'inflexions gothiques). Pour les salons, c'est souvent le confort inspiré du XVIII<sup>e</sup> siècle qui est mis à l'honneur. Mais ces répartitions ne sont pas figées, ce ne sont que des orientations et non des normes absolues : il est possible de choisir selon son goût une salle à manger rocaille ou néo-gothique.

Cependant, quelques châtelains, assez peu nombreux, optent pour l'unité de style entre l'extérieur et l'intérieur. Le rez-de-chaussée de la « forteresse » de La Grangefort (Les Pradeaux, 63) présente une admirable unité avec des décors néo-gothiques dans toutes les pièces<sup>695</sup>. À La Cheyrelle (Dienne, 15), Dulong et Serrurier-Bovy conçoivent une œuvre totale dans l'esprit Art Nouveau : l'architecture, les décors et le mobilier des pièces de réception comme des chambres et des bureaux sont marqués par la même influence. Ailleurs, l'éclectisme est peut-être renforcé par une conception a posteriori des décors, en fonction de ce que proposent les peintres et les

---

<sup>695</sup> La référence gothique est toutefois un peu moins appuyée dans la salle de billard et dans le salon d'hiver que dans les autres pièces.

menuisiers. L'architecte ne semble souvent s'occuper et superviser de près que des décors directement liés à l'architecture tels que l'escalier, les cheminées et parfois les boiseries.

Si l'architecte accorde un tel intérêt à l'escalier et aux cheminées, c'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle se sont des éléments particulièrement valorisés. L'escalier, le plus souvent visible dès l'entrée est un décor majeur du vestibule. C'est un étalage de richesse comme l'était à Versailles l'escalier des ambassadeurs. Il doit être grand et ses rampes finement ouvragées. Il peut s'agir de pierre et fer forgé ou de bois. Mais le bois n'est alors pas moins prestigieux que le marbre, car l'escalier en bois peut recevoir des décors très aboutis conçus exprès par un sculpteur. On observe le même basculement des valeurs avec les cheminées. Celles en bois deviennent très à la mode dans les châteaux du XIX<sup>e</sup> siècle et sont souvent le prétexte pour des décors très élaborés. La très grande cheminée en bois conçue et réalisée sur mesures (blason, motifs spécifiques) par un artisan a davantage de valeur qu'une cheminée en marbre produite en série et très (trop) largement diffusée. Le luxe réside dans l'exception et non dans la série.

Par ailleurs, le château est un bâtiment qui s'inscrit dans le temps long, bâti le plus souvent depuis des siècles, il est appelé à durer encore des siècles. Pour les châtelains bâtisseurs du XIX<sup>e</sup> siècle, il faut trouver sa place dans la longue chaîne du temps, entre les seigneurs du passé et les générations à venir. Si le plus souvent on conserve les traces de ses prédécesseurs, gages de l'ancienneté de la demeure, la question est de savoir comment laisser une trace de son passage. Cela peut se faire par une cérémonie éphémère, la pose de la première pierre ou la fête d'inauguration dont il ne subsiste que de rares photographies, ou par un procédé plus durable. Le blason et ses meubles sont une manière aisée de signer ses travaux. On prend généralement soin de les apposer à un emplacement où leur pérennité paraît assurée : sculptés sur la façade ou sur le manteau de la cheminée. Les bourgeois, qui n'usent pas tous de leur droit à se créer des armoiries adoptent d'autres signes, leur chiffre le plus souvent, qu'ils intègrent parfois dans des compositions pseudo-héraldiques ou sur la girouette qui couronne le château. Cela prouve que les coutumes nobles conservent tout leur faste et leur pouvoir d'attraction et que la bourgeoisie peine à trouver des marques qui lui sont propres puisqu'elle est presque systématiquement dans la copie ou l'adaptation des modèles nobles.

# **CINQUIÈME PARTIE : Le château**

## **comme lieu de vie**

Le château n'est pas qu'un symbole ou une juxtaposition de décors, c'est aussi, et même surtout, un lieu de vie. Qu'il s'agisse d'une résidence à l'année ou d'une demeure de villégiature, l'architecte doit s'efforcer d'adapter au mieux le bâtiment au mode de vie de ses commanditaires. Plus la famille est aisée et mondaine, plus le programme a tendance à être complexe. Parallèlement, plus on avance dans le XIX<sup>e</sup> siècle, plus les exigences liées au confort se font pressantes.

Dans l'habitat des classes supérieures, l'espace est réparti entre trois sphères principales : la réception, l'habitation privée et la gestion des services. Cette tripartition de l'espace est le plus souvent très nettement marquée par la distribution. Cette répartition se fait souvent par niveaux : le rez-de-chaussée est dévolu à la réception, l'étage au logement de la famille, les domestiques gravitant entre le sous-sol pour leurs activités et les combles pour leur repos. Mais cette stratification n'est pas immuable. En Auvergne, selon les mœurs et le relief, des dispositifs bien différents peuvent être mis en place.

## **Chapitre 1 : Réception et vie mondaine**

### **1 Le mode de vie : le problème de l'accès aux sources**

L'étude de terrain de l'architecture n'est déjà pas très facile dans ces demeures privées, mais l'approche du mode de vie des propriétaires, même de ceux du XIX<sup>e</sup> siècle, est plus ardue encore. Pour de nombreux propriétaires d'aujourd'hui, essayer de cerner au plus près les habitudes de ces châtelains, c'est faire preuve d'indiscrétion. Les sources écrites et souvent même les photographies anciennes sont perçues comme trop privées pour pouvoir être dévoilées à un observateur extérieur. En plus du « je ne sais pas » de bonne foi, il y a souvent une réserve pour protéger la vie de ses ancêtres. Cette observation se retrouve très fréquemment dans les ouvrages traitant de la vie privée, et plus particulièrement lorsqu'il s'agit des classes



aisées et de la noblesse.

Les documents privés qui ont pu être consultés sont peu nombreux, ils n'en sont que plus précieux. Il s'agit d'albums ou de boîtes de photographies qui présentent des groupes (famille, amis, employés), des fêtes et des réceptions, des pièces de théâtre, des cortèges pour les cérémonies, les équipages partant à la chasse, des activités de tous les jours, des chantiers en pleine effervescence, etc<sup>696</sup>... Autant d'images qui permettent de connaître les activités de certains châtelains, d'avoir des précisions sur l'organisation des chantiers, et de cerner les points importants que les propriétaires cherchent à mettre en scène.

Les récits de soirées sont plus rares encore, seuls deux ont pu être retrouvés : le premier, assez bref, concerne les prestigieuses réceptions du duc de La Salle de Rochemaure<sup>697</sup>, le second relate, sur le mode poétique, les étés aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03). Il s'agit d'un livret de quelques dizaines de pages, rédigé tout au long de ses séjours par L. Marquet et offert au maître des lieux, Jacques de Mimorin<sup>698</sup>. Outre de très élégantes aquarelles et quelques photographies, ce livret donne d'intéressants renseignements dont il sera question dans les pages suivantes.

## 2 Du parc à l'intérieur, le cheminement du visiteur

L'accès au domaine et les déplacements sur celui-ci ne s'opèrent pas de la même manière pour tous. Il arrive fréquemment que l'allée d'honneur conduisant au château se divise, un embranchement permet aux serviteurs et aux fournisseurs de bifurquer vers une circulation externe différente de celle des maîtres et de leurs invités. Les premiers aboutissent à l'entrée de service ou vers les communs, les seconds débouchent sur l'entrée d'honneur. Lorsque la topographie des lieux le permet, il peut y avoir deux entrées avec deux chemins distincts. Ainsi à Foulan (Ytrac, 15), le grand portail ouvre sur la cour donnant sur la façade principale et le petit portail, sous les fenêtres de la maisonnette du gardien, permet d'accéder aux pièces de

---

<sup>696</sup> Il s'agit essentiellement de photographies concernant les châteaux de Clavières (Ayrens, 15), des Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03), Lascanaux (Aurillac, 15), Pesteils (Polminhac, 15), et Château-Dauphin (Pontgibaud, 63).

<sup>697</sup> Boyer d'Agen, « Le duc de La Salle de Rochemaure », in *La presse diplomatique*, 1<sup>er</sup> novembre 1909, n° 2.

<sup>698</sup> A.P. famille de Villaine.

service et au jardin potager sans presque pouvoir être vu depuis les parties des maîtres.

Typiquement, l'entrée de service est sur la face opposée à l'entrée d'honneur. Dans des cas plus rares, les deux peuvent être superposées. Au château d'Issards (Autry-Issards, 03) l'accès aux cuisines et aux pièces de service (en sous-sol) peut se faire par la porte située entre les deux volées du perron de l'entrée principale. Ce dispositif peut s'expliquer par la configuration des lieux : le château est depuis le Moyen Âge encerclé par des douves, ce qui rend impossible la création d'entrée sur la face postérieure. À Viallevelours (Chanonat, 63), l'entrée des pièces de service et de stockage est sur la face arrière du château, sous le grand perron qui donne accès au jardin d'agrément. Parfois, il n'y a pas deux, mais trois entrées, comme à Layre (Saignes, 15). Le château, sur un étroit plateau, ne présente qu'une face latérale aux arrivants. Cette façade est d'une grande sobriété puisqu'elle correspond aux zones de service et de stockage (accès à la cuisine, la souillarde et aux caves), les invités des maîtres de maison doivent donc contourner cette partie peu élégante pour arriver à l'entrée d'honneur. Plus surprenant, la façade « principale », qui est la plus travaillée et la plus photographiée, celle qui donne sur le jardin d'agrément, n'accueille qu'une entrée secondaire : celle empruntée par les personnes liées aux affaires du maître de maison, essentiellement les responsables de l'exploitation minière. Cette organisation laisserait à penser qu'Edmond Pochat souhaitait davantage impressionner ses relations d'affaires que ses invités personnels.

Dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, l'entrée d'honneur est très fréquemment protégée par un balcon ou une marquise qui met les invités à l'abri des intempéries le temps qu'on leur ouvre la porte. Ces dispositifs, moins fréquents dans le Cantal, n'en sont toutefois pas totalement absents. À Leybros (Ytrac, 15), la terrasse du premier étage offre au rez-de-chaussée un sas qui permet de couper le vent, fort dans cette vaste plaine (fig. 460). C'est même dans ce département qu'en 1898, l'architecte Viée met en place à Fabrègues (Aurillac) le dispositif d'entrée le plus complet qui ait pu être observé (fig. 153-157). À la réunion des deux ailes, un passage permet aux véhicules de traverser le château de part en part. Le passage, couvert d'une coupole décorée de mosaïques et éclairé par de grands vitraux, permet aux voitures (hippomobiles ou automobiles) de s'arrêter pour laisser descendre leurs occupants à l'abri. Depuis cette zone, ils ont accès au grand vestibule et à l'escalier d'honneur. Il ne reste alors au cocher ou au chauffeur qu'à rejoindre l'esplanade de stationnement pour laisser la place libre aux nouveaux arrivants. Vers 1888, René Moreau, largement aidé par son père propose, déjà pour le château de la

Racherie<sup>699</sup> près de Moulins un dispositif similaire (fig. 133-135). La principale différence est qu'à la Racherie, le passage est assez éloigné de l'entrée d'honneur : pour atteindre le grand vestibule il faut traverser un petit vestibule puis emprunter un long couloir. Ce doublement de l'entrée d'honneur permet d'avoir au centre de la façade une très belle entrée et sur une façade latérale, une entrée moins théâtrale mais bien plus confortable les jours de pluie.

### 3 Distribution et circulation

#### 3.1 La circulation horizontale

Une fois la porte d'entrée franchie, la circulation reste codifiée. Bien évidemment, la circulation des maîtres et celle des domestiques restent séparées. Ce point sera développé un peu plus tard. Mais même pour les invités, les zones accessibles varient selon les activités et le degré d'intimité avec les maîtres de maison. Les invités de la sociabilité subie<sup>700</sup> n'ont le plus souvent accès qu'à peu de pièces : le vestibule et le bureau pour les relations d'affaires, le vestibule et le grand salon (et le billard pour les hommes). Les hôtes plus intimes de la famille, invités à dîner, auront en plus accès à la salle à manger. Même avec l'essor des dîners de réception dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la salle à manger reste séparée des salons, car elle conserve une dimension familiale. La concentration des pièces de réception au rez-de-chaussée permet de séparer nettement la sphère publique de l'espace privé.

#### 3.2 La distribution

Dans les constructions neuves, ou lorsque de tels réaménagements sont possibles, l'espace de réception occupe tout ou partie du rez-de-chaussé et, on sépare nettement deux pôles. Le plus souvent, on place de part et d'autre du vestibule la salle à manger et le groupe

---

<sup>699</sup> Ce château est resté à l'état de projet. A.N. : 524 AP 29 0.

<sup>700</sup> Dans les relations sociales, on distingue la sociabilité choisie (les amis ou parents que l'on souhaite voir) de la sociabilité subie (les relations que l'on est obligé de voir).

salon/grand salon/billard. Ainsi, un pôle ne commande pas l'autre et la salle à manger peut rester dans un espace plus intime, car distinct de celui des grandes réceptions. Cette relative mise à l'écart de la salle à manger permet de faciliter le service et la liaison avec l'office. Les domestiques peuvent dresser et desservir la table sans être gênés par les déplacements des invités installés au salon. Il y a toutefois des exceptions. À Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63) la salle à manger fait partie de la grande enfilade sur la façade d'honneur. Elle est simplement placée au bout de l'enfilade, au plus près des cuisines car la structure ancienne du bâtiment ne permet guère d'adopter une autre distribution.

Dans les châteaux de petites dimensions, il n'y a que deux pièces de réception : le salon et la salle à manger, placés de part et d'autre du vestibule, comme à Fontenille (Jussac, 15). Dans les grands châteaux (et même certains moyens), où les réceptions sont fréquentes, il y a souvent plusieurs salons, généralement en enfilade<sup>701</sup>, ce qui permet d'offrir une belle perspective et d'accueillir plus de monde.

Précisons que dans les châteaux de l'Allier, l'espace du rez-de-chaussée est considérablement amoindri par la présence, à côté des salles de réception, de pièces privées. Ainsi, malgré une surface au sol relativement importante, le nombre et la superficie des salons est réduit par rapport à ce qu'il pourrait être. Aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03), l'espace de réception (vestibule avec escalier d'honneur compris) occupe à peine la moitié du rez-de-chaussée, malgré le rejet de la cuisine en sous-sol.

Lorsque le salon et ses annexes (petit salon, billard et fumoir) sont en enfilade, il y a, dès que cela est possible, un doublement de la circulation : chaque pièce est pourvue d'une porte donnant sur le grand vestibule ou sur un couloir comme c'est le cas à Foulan (Ytrac, 15), au Lonzat (Billy, 03)<sup>702</sup> ou encore pour le projet du château de la Racherie<sup>703</sup>. Ce dispositif permet d'économiser de la place, car cette double circulation peut tout aussi bien être utilisée par les maîtres et leurs hôtes que par les domestiques qui, une fois les portes fermées, peuvent travailler sans être vus. Cette distribution tout à fait pratique ne touche guère les bâtiments tout en longueur et assez étroits, qu'ils soient anciens comme Pesteils (Polminhac, 15) ou Polagnat

---

<sup>701</sup> Les salons du rez-de-chaussée sont parfois doublés de petits salons placés au cœur de l'appartement du maître et de la maîtresse de maison, comme c'est le cas à Pesteils (Polminhac, 15). Dans ces salons, seuls les intimes sont acceptés.

<sup>702</sup> A.D. 03 : 19 J 15-T7.

<sup>703</sup> A.N. : 524 AP 29 0.

(Saint-Bonnet-près-Orcival, 63). L'ajout de couloirs internes diminuerait sensiblement la taille des pièces et la création de collatéraux extérieurs serait très délicate en raison des percements à effectuer dans des murs très solides.

## 4 Les pièces de réception

Les grands traits de la distribution du rez-de-chaussée ayant été brossés, voyons au cas par cas les fonctions, les contraintes, les habitudes et les relations qu'entretiennent entre elles les pièces de réception.

### 4.1 Le hall ou la galerie

La circulation des maîtres se fait via de grandes et belles pièces. Il n'est pas rare que le vestibule ou les couloirs soient hypertrophiés afin d'être plus majestueux. Mais ces espaces ne sont pas seulement dévolus à la circulation car bien souvent ils deviennent des lieux d'exposition. Les galeries et les halls des châteaux auvergnats sont, comme leurs homologues anglais, garnis de sculptures, de tableaux, de meubles et de tapisseries. Des photographies et des cartes postales témoignent encore de la diversité des objets exposés à Barante (Dorat, 63), Busset (Busset, 03), Clavières (Ayrens, 15), Layre (Saignes, 15), Veauce (Ebreuil, 03)<sup>704</sup>.

### 4.2 Les salons

Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la fonction de cette pièce s'est spécialisée, notamment avec l'apparition de la salle à manger. Le salon est un lieu de réception et d'agrément, une pièce occupée la journée comme le soir, aussi bien pour passer des heures en famille<sup>705</sup>, que pour recevoir lors des après-midi ou des soirées. En journée, on y lit, converse, joue aux cartes ou

---

<sup>704</sup> Collections privées. Pour Veauce, A.D. 03 : 25 J 142.

<sup>705</sup> Il faut ici entendre la notion de famille au sens large (parents, grands enfants, grand-parents, et parfois oncles, tantes et cousins) en gardant à l'esprit que les jeunes enfants sont souvent exclus de ces assemblées ou ne sont acceptés que quelques heures par jour, tout particulièrement au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

les dames y pratique des travaux d'aiguille. Dans de nombreux châteaux, le salon reçoit un piano sur lequel on s'exerce ou on donne de petits récitals pour la famille et les amis. C'est probablement la pièce la plus fréquentée du château puisque ses habitants y passent une grande partie de la journée : du milieu de la matinée au soir, en ne s'éclipsant que le temps des repas. C'est, de plus, une pièce où se côtoient hommes et femmes.

Comme toutes les pièces de réception, le salon est une « vitrine » pour ses occupants, il doit offrir un écrin spacieux, lumineux, richement décoré. À l'instar des autres pièces du rez-de-chaussée, l'impression de grandeur est renforcée par la hauteur sous plafond (en général environ 4m). Afin d'accueillir les convives dans un lieu confortable, la pièce doit être garnie de nombreux sièges. L'accès doit en être aisé, c'est pourquoi il ouvre directement sur le vestibule ou sur la galerie. Généralement, on adopte des portes à doubles vantaux qui facilitent la circulation et permettent de passer à deux de front, selon l'usage l'épouse au bras de son mari. Bien qu'à la campagne les tenues plus simples soient acceptées, il ne faut pas exclure la possibilité, lors des grandes soirées, de voir des dames porter des robes à crinoline dont l'ampleur pourrait être embarrassante dans les portes ou les escaliers trop étroits. Il arrive, rarement il est vrai, qu'il y ait deux portes à doubles vantaux pour relier les différentes pièces de réception, c'est le cas notamment à Pesteils (Polminhac, 15) ou à Barante (Dorat, 63).

Dans les grandes maisons, il peut y avoir plusieurs salons. Leur usage dépend de leur taille, de leur ameublement et de leur emplacement. Le grand salon est fréquemment doublé d'un salon plus petit qui sert quotidiennement ou pour les réceptions intimes, l'autre n'étant utilisé, semble-t-il, que pour les grandes soirées lors desquelles la foule est nombreuse ou lors des réceptions qui doivent être particulièrement fastueuses (grande occasion, invité prestigieux...). Le plus souvent les salons sont en enfilade, même si comme à La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03) c'est sur une façade latérale. D'ailleurs, si le salon ouvre très souvent sur la façade d'honneur, ce n'est pas toujours le cas, il arrive que l'escalier d'honneur ou le très grand vestibule le (ou les) fasse basculer côté jardin, comme à Foulan (Ytrac, 15) ou à Dreuille (Cressange, 03)<sup>706</sup>. Les salons ne se distinguent pas les uns des autres seulement par leur taille ou par leur éclat, mais aussi par leur architecture. À La Grangefort (Les Pradeaux, 63), au salon implanté au cœur d'une aile, répond le salon d'été, en très nette avancée par rapport au reste de la façade, ce qui lui permet d'être éclairé par trois côtés. Depuis cette pièce, on jouit d'une vue

---

<sup>706</sup> A.D. 03 : 19 J 40-T18.

d'ensemble sur le domaine et sur le parc ce qui permet de concilier les attraits de l'extérieur et le confort de l'intérieur. Du fait de ses nombreuses baies, la salle est difficile à chauffer, aussi elle n'est-elle utilisée qu'à la belle saison.

Parfois, le salon du rez-de-chaussée peut être doublé par un petit salon situé à l'étage. Celui-ci, en lien direct avec les chambres, est dédié à une sociabilité choisie, seuls les amis les plus intimes peuvent y accéder. Mais ce dispositif n'a pu être recensé que dans le Cantal et dans le sud du Puy-de-Dôme. À Pesteils (Polminhac, 15), le salon privé est situé dans l'appartement du maître et de la maîtresse de maison. Il est totalement isolé du reste de l'habitation. À La Grangefort (Les Pradeaux, 63) et à Madic (Madic, 15), une pièce, largement ouverte sur les espaces de circulation, est aménagée en petit salon qui permet sans doute de tenir des assemblées informelles ou de s'éloigner un peu du monde sans s'en couper totalement comme si on s'était enfermé dans sa chambre. On peut peut-être y voir une transposition plus ouverte du boudoir.

Plus rarement, le salon peut être prolongé par un jardin d'hiver dans lequel les soirées peuvent se dérouler dans un cadre original, comme à Clavières (Ayrens, 15) ou à Neuvy (Neuvy, 03). Ces pièces très lumineuses permettent de flâner ou de converser au milieu des plantes, par n'importe quel temps.

Fréquemment, lorsqu'il n'y a qu'un salon<sup>707</sup>, on remédie à une trop grande unité en créant un espace un peu à part, où l'on peut s'éloigner de la foule et du brouhaha sans trop avoir l'air de faire un aparté. Aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03) et à Pesteils (Polminhac, 15), le salon est prolongé par une petite excroissance d'une dizaine de mètres carrés qui permet de se mettre un peu à l'écart, tout en restant dans la même pièce. À Pesteils, l'espace est bien individualisé : séparé du reste du salon par quelques marches et une balustrade, il reçoit par ailleurs des tentures différentes. Il n'est pas à exclure que cette petite estrade ait pu être utilisée pour des représentations de théâtre ou pour des récitals. À La Grangefort (Les Pradeaux, 63), le salon d'hiver, rectangulaire, est divisé en deux : un grand carré et un petit rectangle. Le rectangle, un peu plus bas de plafond, est séparé du reste de la pièce par trois arcs surbaissés qui y font régner une lumière tamisée créant ainsi une ambiance plus propice aux conversations de nature privée.

---

<sup>707</sup> Ou lorsque que l'autre salon est rendu inutilisable à cause du froid, comme le serait un salon d'été.

Dès le deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les cloisons entre les salons tendent à s'estomper. À Barante (Dorat, 63), les pièces sont reliées par deux larges portes et le trumeau au-dessus de la cheminée est évidé afin d'unir visuellement les deux pièces. Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, la fusion entre les salons est encore davantage marquée, comme à Layre (Saignes, 15) en 1907 ou à Foulan (Ytrac, 15) en 1910 où les pièces sont marquées par une unité stylistique. Elles ne sont séparées que par de larges portes vitrées, qui ouvertes, donnent l'impression qu'il n'y a qu'une seule grande pièce. À Foulan, les portes se plient accordéon pour occuper le moins de place possible (fig. 327-328).

### 4.3 La salle de billard et le fumoir

Le billard est une pièce pratiquement incontournable dans toute résidence de prestige<sup>708</sup>. Ce jeu, très à la mode, permet en outre aux hommes de s'isoler lors des soirées. Hérité des *mens's room*, des espaces de sociabilité masculine très prisés en Grande Bretagne, le billard offre aux hommes un prétexte pour s'éloigner des discussions des dames et peut-être aussi de la surveillance de leur épouse. Dans cette ambiance virile, on peut parler de sujets plus sérieux (affaires, argent) ou au contraire plus légers, trop colorés pour être entendus par les dames et particulièrement par les épouses (conquêtes galantes...). Le fumoir, en tant que pièce spécifique, est rarissime dans le corpus étudié, il n'est attesté qu'au Lonzat (Billy, 03)<sup>709</sup>, où il complète la salle de billard toute proche et à Contresol (Le Donjon, 03)<sup>710</sup>. Dans la majorité des châteaux, faute de fumoir, c'est bien souvent dans le billard, qu'après le repas les messieurs se retrouvent pour fumer et boire un verre. Il y a donc souvent, en plus du billard lui-même, de confortables fauteuils et une table ou une console pour poser un cendrier et des verres. On limitait peut-être les allées et venues des domestiques, en faisant apporter ou en conservant sur place quelques verres et une bouteille. Un petit meuble ou les élégants coffrets à spiritueux<sup>711</sup> devaient tout à fait convenir.

<sup>708</sup> Il est aujourd'hui absent de certains châteaux, mais son existence au XIX<sup>e</sup> siècle reste visible par les décors et est presque systématiquement attestée lorsqu'il y a des plans.

<sup>709</sup> A.D. 03 : 19 J 15-T7.

<sup>710</sup> A.D. 03 : 19 J 4-T2.

<sup>711</sup> Ces élégants coffrets se trouvent souvent aujourd'hui dans les vitrines ou sur des dressoirs, mais nul doute qu'ils devaient être appréciés dans les salles de billard, tant pour leur aspect esthétique que pratique.



Le billard est le plus souvent associé au salon sur lequel il ouvre généralement directement. Comme c'est une pièce où les messieurs doivent pouvoir rester entre eux, on veille à l'isoler. À La Grangefort (Les Pradeaux, 63), le billard est très vaste, situé au bout de l'enfilade du salon, il permet aux joueurs de n'être pas dérangés. À Couzans (Vebret, 15), sur un des projets non retenu, celui de Loiselot, le billard est placé dans une galerie qui dessert à la fois le salon, la bibliothèque et la salle à manger<sup>712</sup>. L'architecte Edme de Vaublanc en fait une annexe du salon, hors des axes de circulation. Seul le maître de maison a l'occasion de la traverser pour se rendre à sa bibliothèque (ouverte par ailleurs sur le couloir). La pièce peut être assez petite - par rapport aux autres pièces de réception - laissant à peine plus que la surface nécessaire pour la table, le confort de déplacement des joueurs et un ou deux sièges, comme c'est le cas à Couzans.

Assez rarement, on a accordé à la salle de billard des volumes importants qui concurrencent ceux du ou des salons. Au Martinet (Saint-Simon, 15), la demeure forme un L et le billard occupe la quasi-totalité de l'intersection des deux parties, ce qui ne simplifie guère la circulation. La section qui l'abrite est plus haute que le reste du château, sa couverture est différente par le choix des matériaux et de la forme du toit, ce qui permet de créer une salle particulièrement haute, couverte d'une voûte en arc de cloître. Les joueurs bénéficient de la lumière affluant par de vastes portes-fenêtres vitrées qui mènent sur une terrasse qui leur est dédiée. Outre sa hauteur, cette pièce est remarquable par sa superficie (proportionnellement à celle du château), elle est aussi grande que la salle à manger et fait une fois et demie la surface du salon. Le propriétaire est sans doute vraiment amateur de billard, mais cette hypertrophie de la pièce s'explique peut-être aussi par la renommée du maître des lieux. Jean Baptiste Dominique Émile Mirande, dit le « Président Mirande », est un homme de loi respecté et reconnu auprès de qui on vient chercher aide et conseil<sup>713</sup>. Il reçoit probablement dans son cabinet situé à côté du salon, mais il préfère peut-être le billard pour les discussions informelles. Au château de Vallière (Neuvy, 03), le billard jouit de la même superficie que les autres pièces de réception, à ceci près que cette salle est double en hauteur, peut-être pour profiter de multiples sources et hauteurs d'éclairage<sup>714</sup>.

Puisque le billard est un élément incontournable, on s'arrange presque systématiquement

---

<sup>712</sup> Archives famille de Vaublanc.

<sup>713</sup> Jean Baptiste Dominique Émile Mirande (1835-1917), est docteur en droit. Il devient avocat et bâtonnier de 1856 à 1882, avocat général de 1882 à 1886, puis conseiller à la Cour d'Appel de Paris de 1894 à 1902 et président du tribunal de Nantes de 1886 à 1894. Il est enfin nommé président honoraire de la Cour d'Appel de Paris avant d'être fait, en janvier 1902, Chevalier de la Légion d'Honneur sur avis du ministère de la Justice. A.N. : L 1887064.

<sup>714</sup> A.D. 03 : 19 J 5-T3

pour un placer un, même si sa position n'est pas idéale. Ainsi lors des remaniements de l'ancienne forteresse qu'est Pesteils (Polminhac, 15) les propriétaires choisissent pour pouvoir créer un très grand salon de lui dédier la totalité du rez-de-chaussée du nouveau pavillon. Pour rester à proximité, le billard doit être placé dans la salle des gardes, même si elle est la pièce qui relie le salon et le vestibule. À Saint-Gal (Vabres, 15) faute de place, le billard est placé dans le vaste hall multifonctionnel. Il bénéficie néanmoins d'un traitement de faveur puisqu'il est placé sur l'estrade sur laquelle démarre l'escalier d'honneur. Si les joueurs n'ont pas toute la tranquillité souhaitable, ils profitent au moins d'un cadre particulièrement élégant.

Parfois, le billard ne trouve pas sa place près du salon et jouit d'une certaine autonomie en étant relié directement et uniquement au vestibule ou au couloir. Sur le projet de la Racherie<sup>715</sup>, le billard et le fumoir ouvrent sur le vestibule et sur le couloir central. À La Grillère (Monéray-sur-Allier, 03)<sup>716</sup> le billard est totalement isolé, séparé du reste de la maison par des murs épais et non de simples cloisons<sup>717</sup>. On y accède par un vestibule secondaire ou par un passage ménagé entre les deux volées du grand escalier. La pièce est agrandie par une grande saillie polygonale en façade qui permet d'y faire pénétrer une lumière abondante.

Le billard étant un espace masculin, le décor peut y être plus sobre, ce qui n'exclut pas une certaine recherche. Il n'y a pas de style nettement prédominant, tout au plus une légère préférence pour les différentes facettes des styles néo-médiévaux. Mais tout paraît envisageable, aussi on retrouve des ambiances très marquées ou au contraire très légèrement teintées par les styles gothique, Renaissance, Louis XV, ou un gothique troubadour aux inflexions qui préfigurent l'Art Nouveau.

L'un des problèmes majeurs inhérents au billard est l'éclairage, il doit être suffisant pour bien voir mais ne doit pas générer d'ombres susceptibles de gêner les joueurs. À Couzans, le billard est éclairé naturellement par deux côtés. À La Grangefort, la grande fenêtre ne suffit pas pour éclairer la vaste pièce, on a donc ajouté des miroirs pour conduire la lumière sur le billard. Cet ingénieux dispositif n'est cependant pas suffisant car la baie ouvre sur les arbres du petit parc qui, laissé à lui-même, plonge cette façade du château dans une ombre persistante. Le billard de la Vigne (Ally, 15) présente une double particularité, il est placé au premier étage du

---

<sup>715</sup> A.N. : 524 AP 29 0.

<sup>716</sup> A.D. 03 : 19 J 8-T4.

<sup>717</sup> L'épaisseur des murs s'explique par des nécessités structurelles (support pour les niveaux supérieurs) mais aussi phoniques. En effet les chambres sont toutes proches et le bruit des caramboles pourrait être gênant pour leurs occupants en cas de parties tardives.

château médiéval, faute de place au rez-de-chaussée, et toutes ses baies sont garnies de vitraux historiés. Puisqu'il occupe toute la largeur du bâtiment, le billard est éclairé par deux côtés mais les couleurs des verrières sont si soutenues qu'elles privent la pièce d'une part importante de la lumière. Le propriétaire fait alors installer un énorme lustre, placé à l'aplomb du billard. Ainsi les ombres naturelles ne sont pas gênantes car elles sont écrasées par la lumière zénithale. L'éclairage artificiel est donc très présent dans les billards, où il permet de contrôler les effets lumineux, offrant aux joueurs des conditions optimales.

Au château du Plaix (Fleuriel, 03), le billard est le prétexte pour une construction originale : un pavillon de billard autonome (fig. 43 et 50-51). Le propriétaire, Maxime Royet, est sans doute un passionné de billard et pour pouvoir jouer autant qu'il le souhaite et peut-être à des horaires indus, il fait aménager une grande salle de billard à quelques mètres du château. Au départ, il n'y a qu'une vaste salle, puis le propriétaire commande à Joseph Bauray un agrandissement pour qu'il soit possible de vivre dans le pavillon du billard. Bauray ajoute donc une cuisine, une salle à manger, deux grandes chambres pour les joueurs (avec cabinet de toilette et penderie), une petite chambre de bonne, un point d'eau et un W.C.. Le principe des men's rooms est alors poussé à l'extrême puisqu'il existe au Plaix un bâtiment entier dédié à la sociabilité masculine, où il est possible de vivre complètement isolé, loin de la « surveillance » de la maîtresse de maison. Une telle recherche d'autonomie est rare, il s'agit peut-être d'un « refuge » ou d'une garçonnière.

#### 4.4 La salle à manger

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la salle à manger est une pièce relativement nouvelle, puisqu'elle n'apparaît comme pièce spécifique destinée aux repas « en son particulier » qu'au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>718</sup>. La salle à manger est présente dans tous les châteaux mais avec des dispositions différentes selon les périodes. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est considérée comme une pièce privée, elle est donc isolée par rapport aux autres pièces de réception. À Faussanges (Saint-Cernin, 15) elle s'ouvre sur l'arrière du château alors que les salons donnent sur la façade

---

<sup>718</sup> La salle à manger ou sallette du XVII<sup>e</sup> siècle correspond davantage à un usage public, officiel. Le repas ordinaire pouvant semble-t-il être pris à différents endroits selon l'envie.

principale. Plus le temps passe, plus les repas prennent un caractère mondain, c'est une occasion de recevoir famille et amis, mais aussi relations d'affaires. La salle à manger devient une pièce plus largement ouverte au public, on lui octroie alors une superficie plus grande et des décors plus riches. Mais on ne la perçoit pas comme une pièce de réception comme les autres : c'est une pièce privée et publique et non une salle dédiée à la réception comme peut l'être le salon. Pour faciliter le service et pour augmenter l'intimité de la pièce, la salle à manger est isolée des autres pièces de réception, généralement du côté du vestibule opposé au pôle purement mondain salon/billard. Lorsque la forme du bâtiment impose une organisation en enfilade, la salle à manger est placée à une extrémité, pour faciliter le service et conserver davantage d'intimité, comme à Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63). Elle est parfois reliée au salon par un passage plus étroit qu'entre les pièces purement de réception, comme à Foulan (Ytrac, 15). Le plus souvent, la salle à manger ouvre sur la façade d'honneur, mais il n'est pas rare que l'on préfère la vue sur le jardin.

Les hygiénistes préconisent, pour cette salle dans laquelle on prend les repas, de créer des décors simples et de choisir pour les murs des matériaux lavables afin d'éviter que les lieux s'imprègnent de mauvaises odeurs et soient pollués par la poussière et les miasmes<sup>719</sup>. Mais leurs recommandations ne sont guère suivies : les murs sont couverts de lambris bas, sculptés, en bois, et de tissu tendu. Assez rarement, on préfère au parquet un sol carrelé comme aux Guichardeaux (Saint-Gérande-de-Vaux, 03) ou une mosaïque comme à Caillac (Vézac, 15). Puisque la salle à manger accueille des invités, on multiplie les supports à même de présenter de beaux objets. On fait ériger de grands dressoirs ou des vitrines pour les plus belles assiettes, les carafes en cristal, les sucriers en argent etc... On expose des pièces de prestige qui ne sont que très rarement utilisées. Il s'agit souvent de cadeaux, forcément dispendieux dans cette classe sociale, où la notion de prestige supplante la valeur utile<sup>720</sup>. La pièce que les hygiénistes souhaiteraient dépouillée et saine se trouve envahie de bibelots qui, lorsqu'il n'y a plus de place dans les niches ou sur les dressoirs, sont accrochés au mur, là où l'espace est trop restreint pour des tableaux.

Cependant, on veille à doter la pièce de grandes ouvertures qui fournissent la lumière et facilitent le renouvellement de l'air (après le repas?). Les baies sont généralement sur la largeur de la pièce, ainsi comme le souligne Julien Guadet, il n'y a qu'un convive placé au bout de la

---

<sup>719</sup> Julien Guadet, notamment, se fait l'écho de ces recommandations. Julien GUADET, *Éléments et théorie de l'architecture*, p. 97.

<sup>720</sup> Claude-Isabelle BRELOT, *La noblesse réinventée*, p. 452.

pièce qui fait de l'ombre à son assiette<sup>721</sup>.

La taille de la salle à manger dépend non seulement de sa période de construction, mais aussi de la famille qui l'utilise. Est-elle très mondaine ? A-t-elle l'habitude (et les moyens) de donner de grands repas ? Dans les petits châteaux, la pièce est souvent adaptée à une dizaine voire une quinzaine de convives. Une fois la grande table dressée, et parfois complétée de rallonges, on doit encore pouvoir aisément tourner autour pour assurer un service sans risque de tache et sans créer une trop grande promiscuité avec les gens de maison. Seuls les châtelains fortunés possédant un très grand château peuvent prétendre donner régulièrement des repas à cent couverts comme le duc de La Salle de Rochemaure<sup>722</sup>.

Mark Girouard évoque la présence, dans les salles à manger de château, d'un bassin pour se laver les mains<sup>723</sup>. À Caillac (Vézac, 15), Faussanges (Saint-Cernin, 15) et Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63), il existe bien une niche semi-circulaire qui aurait pu abriter un tel bassin, mais il a plus vraisemblablement servi à loger un calorifère. On avait peut-être recours à un récipient mobile placé sur une desserte ou une console ou à une fontaine murale-lave mains qui doit être remplie avant et sans doute en fin de repas<sup>724</sup>.

Puisqu'il est désagréable de prendre un repas dans une pièce froide, propriétaires et architectes s'efforcent de trouver le système de chauffage le plus adapté. Ce point est plus délicat dans les petites pièces où il faut éviter que les convives proches n'aient trop chaud sans que les autres plus éloignés du calorifère n'aient froid. Dans les pièces de petite et de moyenne tailles, on opte parfois pour le poêle. Il diffuse une chaleur douce sans disperser de fumées. Sa présence est attestée à Varvasse (Chanonat, 63) et fortement supposée à Caillac (Vézac, 15), Faussanges (Saint-Cernin, 15) et Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63). Le poêle semble particulièrement lié aux salles à manger d'inspiration néo-classique. Le poêle en faïence toujours en place (Varvasse) est assez bas, ovale, pourvu de légers décors et surmonté d'un tuyau d'évacuation en forme de colonne cannelée avec chapiteau corinthien couronné d'une coupe de fruits. Mais il ne présente pas de dispositif permettant de garder les plats au chaud. Dans les autres châteaux, la niche accueillant le poêle étant de dimension réduite, le poêle ne devait pas

---

<sup>721</sup> Il est possible que cette place ne soit occupée que lorsque la table est pleine.

<sup>722</sup> BOYER d'AGEN, « Le duc de La Salle de Rochemaure », in *La Presse diplomatique*, 1<sup>er</sup> novembre 1909, n°2.

<sup>723</sup> Mark GIROUARD, *La vie dans les châteaux français*, p. 142.

<sup>724</sup> Plusieurs châteaux conservent de telles fontaines, mais il reste délicat d'en retrouver la localisation d'origine.

être plus grand qu'à Varvasse et donc ne comportait sans doute pas non plus de compartiment de maintien au chaud. Il n'y a semble-t-il qu'à La Cheyrelle (Dienne, 15) que l'imposant poêle maçonné a un compartiment pour garder les plats au chaud.

La méthode de chauffage la plus utilisée dans les salles à manger est la cheminée, même si elle occasionne des différences thermiques parfois assez marquées d'un point à l'autre de la pièce. Rappelons toutefois que la plupart des châteaux étudiés sont surtout utilisés à la belle saison, la cheminée n'apporte donc qu'un chauffage d'appoint pour les soirées fraîches. Généralement, la cheminée est placée au centre de l'un des longs côtés de la pièce ce qui permet de diffuser au mieux la chaleur. Parfois la cheminée se trouve sur un des petits côtés, celui opposé aux baies, comme c'est le cas à Pesteils (Polminhac, 15), où cette disposition s'explique par des contraintes techniques<sup>725</sup>. La différence thermique qui pourrait être observée par temps froid est contrebalancée par l'ajout de radiateurs en fonte alimentés par le chauffage central.

#### 4.5 La salle de danse

La salle de danse ou la salle des fêtes est une pièce rarissime, seuls deux ont pu être recensées à Clavières (Ayrens, 15) et à Seymier (Fayet-le-Château, 63). Hélas, ces deux châteaux ont brûlé, il faut donc se baser sur les rares documents retrouvés, des photographies anciennes<sup>726</sup>. Les deux salles sont particulièrement vastes et doivent pouvoir contenir de très nombreux invités. À Clavières, les murs et le plafond représentent des couples pratiquant les danses et portant les costumes en vigueur sous les différents rois de France. Là, la pièce est totalement dédiée à la danse. À Seymier, le cas est un peu plus litigieux. Les légendes des photographies et des cartes postales diffèrent de l'une à l'autre : « salle des fêtes », « salle des états » et même curieusement « grand salon ». Il ne saurait s'agir d'un salon puisqu'une grande table occupe une partie de l'espace. Le vocable « salle des états » vient de la décoration murale qui figure les blasons de grandes familles locales. C'est peut-être une pièce à double usage, une salle à manger pour les grandes réceptions et les banquets qui devient en fin de soirée salle de bal. En effet, malgré la présence de la grande table (qui doit pouvoir être poussée dans un coin) il reste suffisamment de place pour laisser danser plusieurs dizaines de personnes.

<sup>725</sup> Les longs côtés sont percés de portes, sur l'antichambre et sur l'office, et la cheminée ainsi placée peut rejoindre le conduit qui assure l'évacuation des fumées du cantou (cheminée monumentale traditionnelle) de la cuisine.

<sup>726</sup> Pour Clavières A.D. 15 : 64 Fi 238. Pour Seymier A.D. 63 : 12 Fi 452, 559 Fi 2978 et 570 Fi 254.

## Chapitre 2 : Distinction entre les pièces publiques et l'espace d'habitation

Le XIXe siècle voit s'affirmer un triple désir d'intimité : familial, conjugal et personnel. Pour vraiment correspondre aux attentes qui se font jour, les architectes doivent créer des espaces de tranquillité pour que la vie familiale et la vie de couple puissent s'épanouir à l'abri des intrus. Entre l'espace public et la sphère privée il existe différentes gradations, plus on se rapproche de l'intime, plus les « barrières » doivent être fortes pour favoriser la vie privée et éloigner les personnes dont la présence n'est pas souhaitée.

### 1 Les zones mixtes

Certaines pièces ne sont ni tout à fait publiques ni tout à fait privées, ce que dans les publications anglo-saxonnes on désigne parfois sous le nom de « zone grise<sup>727</sup> ».

#### 1.1 La salle à manger

Comme nous venons de l'évoquer, la salle à manger n'est pas une pièce de réception comme les autres. Devant protéger l'intimité de la famille, elle est séparée de la partie strictement réservée à la vie mondaine. Mais dans certains châteaux la séparation est renforcée par des dispositifs architecturaux. Les plus classiques sont les antichambres qui opèrent comme des sas qui filtrent les arrivées ; ceux qui entrent dans la salle à manger y ont été invités. À Pesteils (Polminhac, 15), remaniée à partir de 1900, l'antichambre qui précède la salle à manger est relativement spacieuse, assez pour contenir du petit mobilier et pourquoi pas un dispositif pour se laver les mains. La pièce voit son plafond artificiellement baissé par l'ajout d'une voûte, ainsi, par contraste, la salle à manger apparaît encore plus haute et plus vaste. Mais ce système, assez gourmand en place, est souvent difficile à placer entre le vestibule et la salle à manger

---

<sup>727</sup> Rachel RICH, « Faire et refaire les règles : les « dîners sociables » dans les maisons bourgeoises de Londres et de Paris, 1860-1914 », in *La maison, lieu de sociabilité dans les communautés urbaines européennes de l'Antiquité à nos jours*, Actes du colloque des 14 et 15 mai 2004 à Paris, université Paris VII, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2006, pp. 307-321.

sans créer de recoin. Il n'est donc adopté que dans certains grands châteaux. Même dans l'immense château de La Grangefort (Les Pradeaux, 63), il n'y pas d'antichambre avant la salle à manger. Ce n'est pourtant pas la place qui fait défaut. Peut-être qu'au milieu du XIXe siècle, la notion d'intimité familiale, encore balbutiante, ne rendait pas nécessaire l'adoption de cette « protection » contre les intrus. Vers 1880, au château de Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63), on crée un très petit sas entre le vestibule et la salle à manger. Le sas est fermé des deux côtés par une grande porte à double vantaux, mais il doit être très inconfortable de patienter dans cet espace clos tant il est exigü. Faut-il y voir une étape intermédiaire entre l'accès direct et l'antichambre ? Ou n'est-ce qu'une antichambre réduite à son expression minimum du fait du manque de place ?

Dans des châteaux moyens, la recherche d'intimité pour la salle à manger commence à être sensible dans les plans à partir des années 1860. Vers 1863, à Dreuille (Cressanges, 03)<sup>728</sup> Jean Moreau crée un grand placard qui isole la salle à manger du hall. Le placard ne fait pas toute la largeur de la salle à manger, donc depuis le vestibule la porte de la salle à manger apparaît très en retrait, comme si elle était écartée de l'espace public. En 1885, à Lonzat (Billy, 03)<sup>729</sup>, pour accéder à la salle à manger depuis le vestibule, il faut emprunter sur quelques mètres un couloir séparé du vestibule par un passage (porte ou simple réduction du passage par de petites sections de mur ?). La salle à manger est donc toujours séparée de l'extérieur (et de la zone publique) par un espace tampon. En 1913, à Trévèze<sup>730</sup>, la partie centrale du château est dévolue à la circulation, toutefois l'espace n'en est pas uni : il y a le grand hall qui donne sur l'entrée et l'escalier d'honneur et le vestibule qui distribue le salon et la salle à manger. Le vestibule est ouvert sur le hall, mais les espaces sont séparés par des portions de mur, le passage entre les deux est volontairement diminué.

## 1.2 Le bureau

À l'intérieur du château, les hôtes sont reçus dans différents endroits en fonction de leur rang et de leur degré d'intimité avec la famille châtelaine. Les fournisseurs et les relations de

---

<sup>728</sup> A.D. 03 : 19 J 40-T18.

<sup>729</sup> A.D. 03 : 19 J 15-T7.

<sup>730</sup> A.D. 03 : 19 J 63-T25.



travail n'ont accès qu'à une zone très limitée, le hall d'entrée et le bureau. Le bureau, ou cabinet de travail, est un espace particulièrement intéressant car il est dans la maison tout en étant isolé. La circulation conduisant au bureau et le bureau lui-même sont conçus pour que les gens extérieurs, les fournisseurs, les relations de travail et éventuellement les solliciteurs puissent être reçus au château, sans pouvoir pénétrer dans la sphère privée. Le bureau, en tant que pièce spécifique, est étonnamment peu fréquent dans le corpus étudié. Peut-être parce que dans les petits châteaux c'est une perte d'espace que l'usage ne justifie pas et dans les grands châteaux il y a un régisseur ou un homme de confiance qui sert d'interface avec les fournisseurs et les fermiers. Placé le plus souvent au rez-de-chaussée, le bureau ouvre directement sur le vestibule afin que les visiteurs aient le moins possible d'espace en commun avec la famille.

Au château de Couzans (Vèbret, 15), le cabinet de travail est une simple pièce rectangulaire ouverte sur le vestibule d'honneur. Dans cette demeure bâtie au sommet d'une aiguille rocheuse, la famille et les invités de qualité passent leur temps au premier étage, la présence furtive des gens extérieurs ne doit guère être gênante, car quasiment invisible. Une distribution un peu plus élaborée est mise en place vers 1835 par l'architecte Hugues Roze-Beauvais (1774-1859) au château de Vernet (Broût-Vernet, 03). La demeure dispose de deux entrées, débouchant chacune sur un vestibule. Celui de l'entrée d'honneur est vaste, tandis que celui de l'entrée secondaire, plus petit, dessert essentiellement le bureau auquel il sert d'antichambre. Là encore, les visiteurs sont en dehors des espaces de la circulation de la famille qu'ils ne risquent ainsi pas de déranger. Cette distribution, fort commode, est également adoptée, vers le milieu du siècle, au château de Layre (Saignes, 15). Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Edmond Pochat, devenu propriétaire de Layre, fait aménager un passage dérobé pour relier directement le bureau au salon. Cette porte lui permet de passer rapidement de la vie mondaine du salon à l'espace de sa vie professionnelle<sup>731</sup>, sans avoir à faire un long cheminement passant par l'antichambre où on l'attend. De plus, ce second accès lui offre une autre sortie en cas de visite d'un importun arrivé dans le petit vestibule.

Au château de Neuvy (Neuvy, 03), la séparation entre l'habitation et l'espace de travail est encore plus nettement marquée. Le maître de maison dispose d'une tour rectangulaire sur deux niveaux, seulement reliée au logis par une serre abritant un jardin d'hiver. C'est là qu'il installe son cabinet de travail et son petit musée. Les visiteurs n'ont même plus à entrer dans

---

<sup>731</sup>. Il est notamment le propriétaire des mines toutes proches de Champagnac (15) et reçoit sans doute à ce titre beaucoup de visites professionnelles.

l'espace d'habitation.

À Clavières (Ayrens, 15), le duc de La Salle de Rochemaure fait ajouter une nouvelle aile pour abriter une vaste chapelle, et à l'étage, sa bibliothèque et sa galerie-cabinet de travail. Compte tenu de la renommée de sa bibliothèque et de ses collections, ses visiteurs sont sans doute pour l'essentiel des amateurs d'arts et des érudits, mais l'adoption de cette distribution permet de choisir si oui ou non, il les laisse entrer dans l'espace privé (l'aile disposant de son propre escalier).

Au château de Champroux (Pouzy-Mésangy, 03), l'architecte René Moreau (1858-1924) doit flanquer le logis d'un petit pavillon abritant un cabinet de travail et sa salle d'attente. Les plans ne prévoient aucune communication directe entre l'espace de travail et l'espace domestique : même le maître de maison doit passer par l'extérieur<sup>732</sup>. Une externalisation aussi marquée reste un phénomène isolé dans le corpus étudié, et laisserait penser que le maître de maison exerçait peut-être une profession libérale, l'obligeant à recevoir régulièrement des clients.

### 1.3 Les espaces dédiés aux collections

Les collections d'œuvres d'art et de livres sont des biens précieux qu'il convient de conserver avec soin, mais sans les enfermer totalement. Érudits et amateurs ont souvent plaisir à faire profiter de leurs collections d'autres passionnés d'art et de culture. Les grandes collections et les importantes bibliothèques sont, comme nous l'avons vu un peu plus tôt, parfois mentionnées dans des guides pour les premiers touristes amateurs de découvertes. Si les conditions d'accès aux collections au XIXe restent encore mystérieuses (ouverture à date fixe ou sur rendez-vous?), l'architecture peut livrer quelques informations. Les grandes galeries et les halls permettent de présenter un nombre parfois important d'objets, mais ce n'est pas toujours suffisant pour les grandes collections qui nécessitent la création ou l'aménagement d'espace(s) dédié(s).

---

<sup>732</sup> A.D. 03 : 19 J 43-T19.

Les grandes bibliothèques comme celles de Barante (Dorat, 63) ou Parentignat (Parentignat, 63) sont pourvues de vastes baies pour laisser entrer la lumière. Ces pièces sont situées au rez-de-chaussée, dans l'espace de réception, aussi près que possible du vestibule, ainsi les savants venus faire des recherches n'ont pas à empiéter sur l'espace privé.

Les collections sont elles aussi le plus souvent excentrées par rapport à la sphère privée. À Clavières (Ayrens, 15) ou à Balaine (Villeneuve-sur-allier, 03) on agrandit la demeure pour lui accoler une aile abritant des espaces de stockage et de présentation. À Balaine, Paul-Napoléon Doumet-Adanson fait aménager deux grandes galeries pour accueillir les collections ethnographique, ichtyologique, minéralogique et les objets préhistoriques de son père et de son grand-père. L'ensemble formait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la plus importante collection privée de France<sup>733</sup>. À Clavière, la galerie, remplie de sculptures et de tableaux, est accessible depuis le château, mais aussi vraisemblablement depuis l'extérieur car la galerie dispose d'un escalier attitré. À Neuvy (Neuvy, 03), M. Vogaully adopte une séparation encore plus radicale entre son habitation et son « musée », il s'agit de deux corps de bâtiment différents, seulement réunis par un jardin d'hiver. Ceux qui veulent admirer ses collections n'ont pas du tout à entrer dans l'habitation, tout au plus ils peuvent profiter d'un ensemble de plantes plus ou moins exotiques avant d'entrer dans le petit musée.

Cependant tous les collectionneurs ne cherchent pas à isoler les objets patiemment accumulés en les séparant du lieu de vie. À Courbelimagne (Raulhac, 15), Jordan de Puyfol fait de ses herbiers et des dessins tirés de ses recherches héraldiques des éléments du décor de ses pièces de réception. En scientifique, il tient un herbier mobile, mais trouve apparemment agréable de s'entourer au quotidien de certaines de ses plus belles trouvailles. À Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63), les collections de minéraux (et d'animaux naturalisés?) se situent dans de très grandes vitrines, au premier étage, près du bureau du maître de maison. Le choix de cet endroit peut être dû à plusieurs facteurs : un rez-de-chaussée assez petit et à peine suffisant pour abriter les pièces de réception et peut-être une envie de garder ces objets tout près de lui, ils étaient peut-être d'ailleurs réservés à sa seule contemplation.

Un cas se distingue, c'est celui du château de La Canière (Thuret, 63). Étienne de Bérard de Chazelles fait démolir le château érigé seulement quelques générations auparavant pour en

---

<sup>733</sup> Collectif, *Le patrimoine des communes de l'Allier*, pp. 1108-1109.

faire bâtir un neuf, destiné à servir de musée dédié à la grande figure de la famille : Antoine Lavoisier. L'immense bibliothèque occupe deux niveaux pour pouvoir abriter les livres, les instruments de laboratoire et des effets personnels du savant<sup>734</sup>. Pour la famille Bérard de Chazelles, il est évident que les biens hérités de Lavoisier doivent continuer à servir aux chercheurs. Certaines pièces précieuses et utiles pour les recherches en cours sont données à des spécialistes, les autres objets, décoratifs ou personnels, sont exposés au château. Après une brillante carrière politique, Étienne de Bérard de Chazelles consacre les vingt dernières années de sa vie à des activités culturelles : La Canière devient le lieu d'un « pèlerinage » incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à Lavoisier. Le maître de maison fait des visites lors desquelles il présente des souvenirs émouvants « cahiers d'écolier, prix remporté au collège Mazarin, portefeuille de marocain rouge dont la serrure a été fracturée lors d'une perquisition de 1793, etc...<sup>735</sup> ». Il oriente également les recherches de ceux qui souhaitent consulter les ouvrages et les documents de la bibliothèque. À La Canière, l'espace des collections se fond avec celui des réceptions, car les deux sont intimement liés.

#### 1.4 Le cas du hall comme pièce de vie

Le hall est un espace multifonctionnel, puisqu'il permet à la fois la circulation et l'exposition d'une partie des collections de beaux objets de la famille. Dans certains châteaux, comme Lamothe (Calvinet, 15) et Saint-Gal (Vabres, 15) il est aussi une pièce de réception pour la famille et les proches, une sorte de salon mais en moins formel. On y est entre soi, l'étiquette peut être assouplie. Dans les deux exemples cantaliens, la pièce est largement ouverte sur le jardin et sur le paysage, on y profite bien mieux de la vue que dans les salons. Les grandes portes-fenêtres permettent de passer en un instant de l'intérieur à l'extérieur, c'est l'endroit idéal pour se reposer en rentrant de promenade, pour profiter de la vue par tous les temps et pour pratiquer les travaux d'aiguille car la luminosité y est toujours bonne, même par temps gris. Pour que chacun puisse trouver une activité qui lui convient, il peut y avoir un billard, comme à Saint-Gal, à Chambly (Chambly, Oise) et à Contenson (Saint-Just-en-Chevalet, Loire) ou un

---

<sup>734</sup> Jean ROHAN-CHABOT, « Le château de La Canière, écrin des souvenirs d'Antoine Laurent Lavoisier », p. 10.

<sup>735</sup> Pierre MAZATAUD, « Étienne Bérard de Chazelles accueille à La Canière les historiens de Lavoisier », p. 21.

piano comme à Grosbois (Boissy-Saint-Léger, Val-de-Marne)<sup>736</sup>. C'est un lieu où peut se développer la vie de famille. Lors des réceptions plus formelles, on retrouve le chemin du salon.

### 1.5 Une spécificité du nord de la zone étudiée : des chambres au rez-de-chaussée

Dans les châteaux du XIX<sup>e</sup> siècle, il est communément admis que le rez-de-chaussée est dévolu aux pièces de réception et que les parties privées sont réparties dans les étages (sauf les combles). Or l'Allier et une partie du nord-est du Puy-de-Dôme se distinguent en conservant une chambre, ou parfois plusieurs, au rez-de-chaussée. C'est en priorité la chambre de madame. S'il y a deux chambres, l'autre est destinée à son époux.

La chambre de madame est le plus souvent placée en relation étroite avec les salons de réception, comme cela était couramment le cas au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, lorsqu'il était fréquent que la dame reçoive ses amis les plus intimes dans sa chambre. Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette disposition étant adoptée même dans des châteaux neufs comme Les Guichardeaux (Saint-Gérand-de-Vaux, 03), La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03) ou La Montmarie (Olliergues, 63), il s'agit bien d'un choix des commanditaires et non d'un vestige de l'ancien château qui n'aurait pu être remanié. Compte tenu du nombre de chambres en rez-de-chaussée, cela ne peut pas correspondre à des cas exceptionnels de personnes handicapées ou grabataires. Ce n'est même pas une commodité accordée aux anciens, puisqu'au Plaix (Fleuriel, 03) les chambres du rez-de-chaussée sont pour les propriétaires, la douairière étant malgré son âge logée au premier étage<sup>737</sup>.

Le plus fréquemment, ces chambres, placées dans une aile ou un pavillon, ne sont reliées aux pièces de réception que par un couloir. À Contresol (Le Donjon, 03), le grand vestibule n'est pas en position centrale, mais à la jonction entre le grand corps de bâtiment des réceptions et l'aile des chambres, ainsi ces dernières sont un peu isolées de l'espace mondain. À La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03), depuis l'entrée d'honneur, il faut traverser tout le vestibule, le couloir qui longe la salle à manger et la salle de billard avant d'arriver dans la partie plus privée. À

<sup>736</sup> Mark GIROUARD, *La vie dans les châteaux français*, p. 308.

<sup>737</sup> A.D. 03 : 19 J 214-T36.

Trévèze (03)<sup>738</sup> bien que les chambres soient également dans une aile, la distribution fait que pour se rendre dans la chambre des enfants il faut, depuis le hall, traverser soit le couloir menant à la grande chambre et le cabinet de toilette, soit le vestibule et la salle à manger.

Dans des châteaux au plan plus massé, les chambres sont forcément plus proches des pièces de réception. Aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03), les chambres sont contiguës à l'espace de réception, elles ouvrent même directement sur le hall. Si à Valtan (Liernolles, 03)<sup>739</sup> le château est clairement divisé en deux dans le sens de la longueur, à Dreuille (Cressanges, 03)<sup>740</sup> c'est le salon qui sépare la chambre de monsieur et celle de madame. Il y a là une enfilade ouverte par deux doubles (?) portes : chambre de madame-salon-chambre de monsieur, ce qui est, même pour l'Allier, une fusion assez singulière.

Il est difficile de préciser si pour les châteaux bourbonnais et puydomois cette distribution relève simplement d'un archaïsme architectural entraînant, ou non, un certain type de réception ou si au contraire, c'est la prolongation d'un usage fréquent au XVIII<sup>e</sup> siècle, celui de la chambre-salon, qui conduit à adopter cette distribution spécifique. Un indice nous laisse penser que ces chambres continuent d'être des pièces de réception : dans *Le Nabab*, Alphonse Daudet met en scène le duc de Mora, qui accorde des audiences le matin dans sa chambre à coucher. Mora étant très largement inspiré du duc de Morny, l'employeur et le protecteur de Daudet, il est très possible que le demi-frère de Napoléon III utilisait sa chambre comme lieu de réception, d'où l'importance de l'implantation dans ou à proximité de l'espace de réception.

Cette relation étroite entre la chambre de la dame et l'espace de réception est de moins en moins bien perçue au fil du XIX<sup>e</sup> siècle car la chambre tend à devenir un espace strictement privé. Bien qu'encore proche du salon, même dans de nouveaux immeubles parisiens, la chambre tend à s'en dissocier progressivement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant dans le Bourbonnais, la pérennité de cette formule ne semble pas s'être démentie à la veille de la Première Guerre mondiale puisqu'elle est encore adoptée en 1910 au château du Plaix (Fleuriel, 03)<sup>741</sup>.

---

<sup>738</sup> A.D. 03 : 19 J 63-T25.

<sup>739</sup> A.D. 03 : 19 J 91-T30.

<sup>740</sup> A.D. 03 : 19 J 40-T18.

<sup>741</sup> A.D. 03 : 19 J 214-T36. Fig. 49.

Dans le sud du Puy-de-Dôme et dans le Cantal, les chambres sont clairement séparées du niveau de réception et ce dès les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais ce n'est pas le cas partout, puisqu'en Saône-et-Loire aussi, une ou des chambres peuvent encore se trouver au rez-de-chaussée comme au château de Lavestre (Rigny-sur-Arroux, Saône-et-Loire)<sup>742</sup>. Il s'agit peut-être d'une spécificité locale compte tenu de la proximité géographique des châteaux évoqués.

Les chambres sont quasiment omniprésentes dans les rez-de-chaussée des châteaux de l'Allier. Cependant, sur les plans dressés par Moreau pour le château de la Racherie,<sup>743</sup> il n'y a pas de chambres au rez-de-chaussée, lequel reçoit seulement les salles de réception et les pièces de service (chose rare dans cette zone). Le projet est présenté au Salon de 1888. C'est peut-être pour présenter un plan résolument moderne que les chambres sont exclues de l'espace de réception et que les cuisines quittent leur sous-sol humide. Il existe toutefois une autre exception, c'est le château du Lonzat (Billy, 03)<sup>744</sup>. Le plan de 1885 réserve la totalité du rez-de-chaussée (moins une pièce de rangement) aux salles de réception, grandes et nombreuses. C'est peut-être le comte d'Armailles qui, n'ayant que faire des habitudes, vues comme désuètes, de ses voisins, décide d'adopter un rez-de-chaussée entièrement tourné vers la réception.

## 1.6 Un espace utile pour la famille et les invités

Vers 1905, une nouvelle zone mixte apparaît, dans le prolongement de l'espace mondain et au début de la partie privée. Sur un couloir un peu à l'extérieur de la circulation de réception, un espace est aménagé pour le confort tant des invités que de la famille. Il comporte le plus souvent deux petites pièces : un vestiaire et des lieux d'aisance. Ces pièces restent facilement accessibles pour la famille (qui n'en dispose pas toujours dans les étages<sup>745</sup>) comme pour les invités sans que les uns envahissent l'espace des autres. Bien qu'elles soient proches des zones de service, les domestiques n'accèdent sans doute dans ces pièces que pour resserrer les manteaux des invités. Les domestiques ont le plus souvent des W.C. qui leur sont réservés, en

---

<sup>742</sup> A.D. 03 : 19 J 231-T40.

<sup>743</sup> A.N. : 524 AP 29 0.

<sup>744</sup> A.D. 03 : 19 J 15-T7.

<sup>745</sup> Lorsqu'il n'y a pas de toilettes dans les étages, on continue sans doute à utiliser les pots de chambre. Même lorsqu'il y a un W.C. pour l'étage, pour des raisons de confort (ne pas sortir de sa chambre et traverser de nuit les couloirs), il n'est pas exclu que certains utilisent tout de même le pot de chambre.

sous-sol ou dehors, vers l'entrée de service.

Il y a, bien avant, des volontés d'installer des commodités près des lieux de réception, pour des raisons pratiques évidentes, mais des problèmes techniques (adduction et évacuation de l'eau), sans parler des odeurs ont dû freiner considérablement ces projets. La première tentative retrouvée date de 1863 : le projet de Jean Moreau pour le château de Dreuille (Cressanges, 03)<sup>746</sup> prévoit un lieu d'aisance qui fait cloison commune avec le vestibule. Il faut être sûr de l'installation pour oser un tel rapprochement. Mais l'exiguïté de la zone d'entrée est telle que la porte des toilettes donne sur le vestibule ; impossible de s'y rendre discrètement car depuis le salon, si les portes sont ouvertes, on peut voir la porte des toilettes.

Vers 1880, à Contresol (Le Donjon, 03)<sup>747</sup>, Stanislas de Villette met à la disposition de ses invités un vestiaire et des toilettes, mais ils sont placés dans les recoins du rez-de-chaussée laissés libres par la distribution générale, chacun à un bout des espaces de circulation.

Après quelques tâtonnements, ce « module » utile trouve sa place et son organisation, comme dans les immeubles bourgeois de la même période, près de l'entrée, à l'articulation entre l'espace public et l'espace privé. En 1907, à Layre (Saignes, 15) et en 1910 à Foulan (Ytrac, 15), Émile Lemaigre crée une zone distribuée par un couloir, séparée du vestibule par une cloison percée d'une porte. Il s'agit ici de demeures bourgeoises, où la protection de la vie privée semble primer sur l'ostentation. Lemaigre profite du fait que l'escalier menant aux chambres peut, dans ces maisons, être caché et utilise l'espace sous celui-ci pour aménager des lieux d'aisance. L'entrée de cet espace n'est pas visible depuis les salons, aussi le bref passage aux lieux d'aisance ne se fait pas au vu et au su de tous. Pour le reste de l'assemblée on s'est seulement absenté quelques instants. Un système relativement similaire est adopté en 1913 à Trévèze (03)<sup>748</sup>.

L'organisation la plus complète et la plus rationnelle est à La Motte (Aurouer, 03)<sup>749</sup>, où en 1913 René Moreau crée, à proximité du vestibule et de l'escalier des maîtres, des espaces abritant un vestiaire, un W.C. et un lavabo. Cette zone est suffisamment en retrait (au bout d'un couloir en L ouvrant sur le hall) pour qu'on puisse l'utiliser en toute discrétion.

Ces pièces, même si elles sont petites, révèlent une vraie recherche de la part des

---

<sup>746</sup> A.D. 03 : 19 J 40-T18.

<sup>747</sup> A.D. 03 : 19 J 4-T2.

<sup>748</sup> A.D. 03 : 19 J 63-T25.

<sup>749</sup> A.D. 03 : 19 J 34-T16.



architectes, car l'espace qui est dédié aux commodités est conçu pour lui-même et non casé dans les vides. Les recommandations des hygiénistes ont fait leur œuvre, ce sont des pièces ouvertes sur l'extérieur afin d'assurer l'entrée de la lumière et une bonne ventilation.

## **2 Marquer la séparation entre les espaces publics et privés et le paradoxe de l'escalier d'honneur.**

Le plus souvent, les occupations sont réparties par niveau, mais le besoin de protection de la vie privée est, au XIX<sup>e</sup> siècle, si fort qu'il pousse à ajouter des « barrières », des manifestations visibles de la séparation entre le public et le privé, et même entre l'intime et les services.

Pour isoler les pièces plus privées, on a recours aux antichambres, avant la salle à manger, mais aussi dans les étages, avant les chambres ou les appartements. Lorsque les antichambres ou les couloirs secondaires ne sont pas clos de portes, on ajoute parfois, comme c'était le cas à Pesteils (Polminhac, 15), de lourds rideaux qui font office de portière. Les couloirs et les portes menant à ces parties ont tendance à être plus étroites. Il arrive parfois que le passage de la scène mondaine aux coulisses se fasse par un passage « dérobé ». L'accès aux pièces de service aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03) peut se faire par le vestibule, mais depuis l'entrée le passage sous l'escalier n'est presque pas visible. À Pesteils, le vestibule de la zone de service communique avec le grand hall par une porte. Cette dernière est délibérément placée dans l'ombre, ce qui la fonde quasiment dans les décors de lambris qui l'entourent.

Il faut noter la présence récurrente d'un élément paradoxal : le grand escalier d'honneur. Placé généralement au centre du château, il est le plus souvent très ouvragé, cependant les invités n'ont que rarement l'occasion de l'emprunter. Cet aménagement luxueux est une manifestation de la richesse des propriétaires et peut être un dispositif visant à mettre en scène l'arrivée des propriétaires descendant pour accueillir leurs invités. L'escalier correspond en tous points aux dimensions et au faste de ce qui est mondain et pourtant il ne dessert le plus souvent que les chambres des châtelains et de leurs enfants. Seuls les amis proches et la famille logés

au château ont l'occasion de l'emprunter. À Pesteils (Polminhac, 15), le grand escalier en bois de style néo-gothique est « protégé » par deux grands dragons sculptés, présents aux départs des rampes et semblant surveiller le passage vers l'espace privé. Parfois, l'escalier d'honneur n'est luxueux que sur la partie qui relie le rez-de-chaussée au premier étage, c'est alors simplement un élément de plus pour compléter le décorum du niveau de réception.

Toutefois, il arrive que l'escalier d'honneur soit nettement séparé de l'espace de réception. Ce dispositif plutôt rare est présent au château de Layre (Saignes, 15). L'élégant escalier en marbre à rampe de fer forgé est isolé, séparé des espaces de circulation mondaine par une porte donnant sur un petit couloir. La distinction entre sphère privée et espace mondain est alors très clairement marquée, ce qui correspond bien aux aspirations de la bourgeoisie dont est issu le propriétaire. Si l'escalier n'est visible que par les habitants, pourquoi avoir engagé des frais importants en faisant venir les matériaux de Haute-Garonne<sup>750</sup> ? Peut-être pour le plaisir des propriétaires, sans doute également parce que les invités souhaitant utiliser les lieux d'aisance doivent emprunter le dégagement passant devant l'escalier. Ils peuvent donc constater que le luxe et le raffinement se nichent même au-delà des zones mondaines visibles. L'escalier est masqué pour correspondre aux mœurs des habitants, mais il est toujours un élément d'apparat.

### 3 Les chambres et appartements privés

Au début du XIXe siècle, les chambres sont réparties de part et d'autre d'un couloir central qui traverse le château sur toute sa longueur, comme à Faussanges (Saint-Cernin, 15). Ce couloir rend chaque chambre plus autonome et donc plus intime puisqu'il n'y a plus besoin de traverser les autres chambres pour accéder à la sienne comme c'est encore le cas aux Loutaux (Gennetines, 63)<sup>751</sup> où la distribution héritée du XVIIIe siècle n'a pas été modifiée dans les parties privées.

Les alcôves subsistent encore pendant le premier tiers du XIXe siècle où l'on ne modifie

---

<sup>750</sup>. Le marbre est travaillé par Valette, marbrier installé à Toulouse. A.D. 15 : 5 J 2.

<sup>751</sup> A.D. 03 : 19 J 178bis-T33.

pas celles déjà existantes et où on en ajoute parfois, comme dans la chambre en néo-gothique anglais de Madic (Madic, 15). Les courtines autour du lit tendent à disparaître progressivement sous le double effet des recommandations des hygiénistes et de la spécialisation des chambres, où, à quelques exceptions près, on ne fait que dormir. Pour les chambres des maîtres et des invités d'honneur, on conserve cependant souvent un dais de lit, sans lequel ce lit paraîtrait sans doute bien commun. Parfois, une chambre réservée aux hôtes les plus prestigieux, l'équivalent contemporain de la « chambre du roi », est dotée d'un lit à baldaquin.

Le style du lit dépend naturellement du style de la chambre. Le dais, lorsqu'il existe, est souvent, à la fin du XIXe siècle, une version simplifiée des grandes compositions richement garnies de tissus si prisées quelques décennies auparavant. Dans les rares châteaux où les lits des domestiques ont pu être vus, il peut y avoir des lits métalliques ou des lits en bois. Parfois les membres du personnel au sommet de la hiérarchie disposent de beaux lits en bois, légèrement ouvragés : il peut s'agir de mobilier de fonction volontairement plus élégant<sup>752</sup> ou du mobilier déclassé car ne convenant plus aux nouveaux décors des chambres des maîtres.

### 3.1 Pour le couple

Le type de chambre adopté par les maîtres de maison dépend de la période, mais aussi, peut-être surtout, de leur origine sociale. La noblesse perpétue la tradition du mariage de convenance où, une fois la succession assurée, chacun retrouve une relative liberté. Dans ces mariages arrangés où les époux ne se sont pas choisis, ils font souvent chambre à part. La chambre de monsieur est proche de celle de son épouse, elles ne sont séparées que par une garde-robe ou un cabinet de toilette qui assure la communication entre les deux pièces. Mais les deux chambres disposent d'une ouverture sur le couloir ce qui accorde une certaine autonomie à leurs occupants. Typiquement, la chambre de monsieur est plus petite et n'a qu'un lit une place. Celle de madame est plus vaste, elle y passe plus de temps, et dispose d'un grand lit où les époux peuvent se retrouver régulièrement ou seulement le temps d'accomplir de temps en temps le devoir conjugal. À La Grangefort (Les Pradeaux, 63), les époux (ou le mari), en quête d'une totale autonomie, auraient cherché à éloigner le plus possible leurs deux chambres

---

<sup>752</sup> À Nades (Nades, 03), le personnel qui supervise la gestion du domaine dispose d'un pavillon isolé aux chambres garnies avec soin. Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, pp. 44-45.

afin que l'un ne puisse pas contrôler discrètement, par la porte de communication, les allées et venues tardives de l'autre<sup>753</sup>.

Dans les familles bourgeoises, le mariage arrangé semble être moins présent, on épouse dans le « bon milieu » mais davantage selon les affinités. L'idée de la chambre conjugale, une pièce commune aux deux époux, est selon Monique Eleb et Anne Debarre plus vite admise<sup>754</sup>, Louis-Philippe ayant lui-même fait la promotion de la chambre unique et du lit conjugal. Mais la traduction dans l'architecture des châteaux est plus lente, sans doute parce que la tradition et le prestige du mode de vie noble sont plus fortement ancrés dans ce type de constructions que dans les nouveaux appartements urbains. De plus, l'intimité du couple n'est pas tout, si les moyens le permettent on s'assure de pouvoir jouir également de l'intimité individuelle. Dans la grande bourgeoisie, même si les époux font chambre commune, monsieur a sa propre chambre, ainsi chacun sait qu'en cas de besoin ou d'envie il peut disposer d'un espace qui lui est propre.

On voit apparaître à partir des années 1880 une sorte compromis architectural entre l'autonomie à la mode noble et l'intimité à la façon bourgeoise. Monsieur et madame ont chacun une chambre mais au sein d'un espace qui leur est réservé et qui dispose de toutes les annexes souhaitables. Pour monsieur il y a un bureau et parfois un cabinet de toilette, pour madame un cabinet de toilette voire une salle de bains, une garde-robe et une petite pièce qui peut devenir chambre d'enfant pour un nourrisson. Cet appartement est isolé du reste de l'habitation par une antichambre close à ses deux extrémités. Une fois à l'intérieur, le couple peut vivre comme il l'entend dans cet espace conjugal. On peut dormir ensemble ou non sans que le reste de la maisonnée soit au courant. À Layre (Saignes, 15), l'appartement du couple occupe tout le premier étage du logis central (fig. 267). L'appartement est précédé d'une antichambre avec de multiples placards. Elle ouvre sur la chambre de monsieur, sur celle de madame et sur le grand cabinet de toilette qui sépare les chambres. Ainsi, le couple est totalement isolé du reste de la maisonnée (murs épais entre le logis et les pavillons et « mur » d'annexes entre les chambres et le couloir).

Vers 1890, l'appartement conjugal est adopté aussi bien par la noblesse que par la bourgeoisie. Plus le confort s'accroît dans la demeure, plus l'appartement devient un cocon

---

<sup>753</sup> Source orale : M. Erick van Bronkhorst. Les détails de la distribution de ces parties restent inconnus, les archives étant conservées aux Pays-Bas et les chambres modifiées pour devenir chambres d'hôtes.

<sup>754</sup> Monique ELEB et Anne DEBARRE, *L'invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914*, Paris, Ed. Hazan ; Bruxelles A.A.M., 1995, p. 138.

autonome. En 1901, à Pesteils (Polminhac, 15), l'appartement occupe tout le premier étage de l'aile droite, il est constitué de deux chambres, un bureau, une garde-robe, un petit salon, un grand dégagement, un W.C. et une salle de bains toute équipée (fig. 242). Il y a un accès sur l'escalier de service et un autre sur la galerie qui dessert les autres chambres du premier étage. Pour entrer dans l'appartement il faut franchir une porte qui donne sur une antichambre ouverte sur le couloir qui dessert toutes les pièces. Impossible d'arriver dans une chambre par hasard. L'adduction de l'eau courante permet de se laver sans avoir besoin des domestiques qui apportent l'eau. Le chauffage central évite les incursions des servantes venant apporter du bois pour la cheminée. Mis à part pour le ménage, le couple peut tout à fait se passer de ses domestiques.

### 3.2 Pour les enfants

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'influence bourgeoise, la vision du couple évolue, tout comme celle de la famille. Alors qu'au siècle précédant la noblesse confiait rapidement les bébés à des nourrices et s'en remettait à des précepteurs ou à des pensionnats pour l'éducation de ses enfants, les classes aisées tendent à accorder plus de temps et d'attention à leurs enfants. Ces derniers commencent à être tolérés dans les salons ! Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, apparaissent des critiques à l'encontre des mauvaises conditions d'habitation des enfants de la classe aisée. Confiés à des domestiques, ils partagent leurs réduits parfois insalubres et sans fenêtres. Seules les très grandes familles leur accordent des chambres dédiées mais toujours à proximité des zones de service<sup>755</sup>.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les chambres d'enfant se multiplient. À la fin du siècle, ils peuvent être logés selon leur âge et leur sexe. Les nourrissons occupent une pièce avec fenêtre près de la chambre de leur mère. Vers 1885, à Lonzat (Marcenat, 03), la chambre de madame est reliée à une petite chambre, sans doute celle d'un enfant. Chaque chambre est ouverte sur le couloir, mais une porte de communication permet à la mère surveiller le jeune enfant aisément. Plus grands, les enfants s'éloignent un peu en restant sous la surveillance des parents ou de la

---

<sup>755</sup> Ibid, p. 160.

nurse<sup>756</sup>. Ils sont parfois, comme c'était vraisemblablement le cas à Pesteils (Polminhac, 15), logés à l'étage des domestiques, mais dans des chambres spacieuses, lumineuses et confortables, à côté de la gouvernante, une « associée de la famille » dont la proximité est jugée moins néfaste que celle des simples servantes. Lorsque leur nom est mentionné sur les plans, comme pour le Martinet (Saint-Simon, 15)<sup>757</sup> on constate que les jeunes filles restent toujours proches de la sphère de contrôle de leurs parents tandis que leurs frères jouissent assez tôt d'une certaine liberté (chambre à l'autre bout de la demeure ou proche d'un escalier).

### 3.3 Pour les invités

Dans un château, il doit y avoir de nombreuses « chambres à donner » car il y a quasiment toujours des invités. À la campagne, on redoute l'ennui, donc on se rend visite à tour de rôle entre membres de la famille et entre amis. On « fait ses campagnes » en passant, selon un itinéraire établi d'année en année, du château d'un ami au château d'un parent etc.... On reste chaque fois quelques jours, et c'est le prétexte pour des réjouissances. On invite d'autres parents ou amis pour des dîners qui se terminent souvent trop tard pour faire la route de retour, aussi il peut y avoir de nombreuses personnes à loger simultanément<sup>758</sup>. Les grands châteaux comme Pesteils, Couzans (Vebret, 15), La Grangefort (Les Pradeaux, 63) ont une dizaine de chambres pour les invités, il y en avait peut-être encore davantage à Seymier (Fayet-le-Château, 63) et Nades (Nades, 03). En se basant sur les châteaux dont la distribution est connue, on remarque un principe commun : ces chambres doivent être facilement accessibles et ne pas se gêner l'une l'autre, elles sont donc toutes desservies par un ou des couloir(s). On relie souvent quelques chambres deux par deux par une porte de communication afin de pouvoir héberger des couples mariés dans les conditions de confort dont ils ont l'habitude. Parfois deux chambres sont reliées par un cabinet et disposent d'annexes (garde-robe et cabinet de toilette), c'est souvent une version simplifiée de l'appartement du couple des propriétaires destinée au fils aîné et à son épouse.

Le décor est plus ou moins soigné selon la fortune des châtelains, et le rang des invités

---

<sup>756</sup> Le mot anglais est alors très à la mode.

<sup>757</sup> A.D. 15 : 5 J 2.

<sup>758</sup> Claude-Isabelle BRELOT, *La noblesse réinventée*, p. 778 et suiv.

auxquels la pièce est destinée. Il y a toujours dans les moyens et les grands châteaux au moins une pièce à la décoration particulièrement fastueuse. Les lambris sont très ouvragés, il y a une ou plusieurs annexe(s), le lit est grand, souvent coiffé d'un dais, plus rarement d'un baldaquin. Les rideaux et des doubles rideaux très ouvragés sont de la même qualité que dans les salons, comme c'est le cas pour la « chambre cardinale » à Pesteils. À Clavières (Ayrens, 15), les membres de la famille d'Orléans disposent d'une pièce dont la décoration est un hommage à leur famille, c'est la « chambre du prince Henri d'Orléans »<sup>759</sup>. Les Bonaparte disposaient également d'une chambre aux décors tout aussi adaptés. En l'absence de plan, impossible de connaître la position de ces deux chambres l'une par rapport à l'autre : côte à côte ou chacune à un bout du château ? D'autres demeures ont des chambres d'exception, comme Randan (Randan, 63) où Adélaïde d'Orléans réserve des appartements pour Louis-Philippe et son épouse ou Nades (Nades, 03) où Morny reçoit (ou espère recevoir) Napoléon III et Eugénie.

### 3.4 Les espaces de rangement

Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les architectes multiplient les rangements intégrés qui permettent d'éviter d'avoir trop de meubles encombrants, gênants pour la circulation humaine mais aussi pour celle de l'air et de la lumière. Les recoins laissés par la distribution deviennent des espaces de rangement, il n'y a là rien de bien nouveau. En revanche, les architectes recourent souvent aux cloisons-rangements qui offrent d'importants espaces de stockage tout en isolant les pièces phoniquement. C'est une sorte de simplification de la garde-robe qui faisait la transition entre la chambre de monsieur et celle de madame. Comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, la resserre destinée aux vêtements reste polyfonctionnelle, on y fait aussi sa toilette comme c'était sans doute le cas à l'origine à Contresol (Le Donjon, 03)<sup>760</sup> ou à Laugère (Agonges, 03)<sup>761</sup>. À La Cheyrelle (Dienne, 15), au moins une chambre est dotée d'un mur entièrement constitué de rangements. La seule partie dépourvue de système de fermeture forme une niche dont la partie inférieure est constituée d'une plaque de marbre sans doute destinée à recevoir le broc et la bassine pour la toilette. L'ensemble est à la fois élégant et fonctionnel.

Les antichambres qui précèdent les appartements peuvent être prolongées par des dégagements équipés d'étagères qui isolent encore davantage le couple du reste de la maison.

---

<sup>759</sup> A.D. 15 : 45 Fi 15874.

<sup>760</sup> A.D. 03 : 19 J 4-T2.

<sup>761</sup> A.D. 03 : 19 J 39-T17.

À Layre (Saignes, 15), ces rangements très importants sont encore aujourd'hui très appréciés. Dans certains châteaux, comme Viallevelours (Chanonat, 63), les chambres principales sont précédées d'une antichambre dont les parois sont garnies de rangements.

Mis à part les étagères il y avait peut-être également des tringles pour suspendre les vêtements, mais ces zones ont souvent changé. Il y avait peut-être d'autres meubles, avec de très grands tiroirs pour déposer à plat les toilettes les plus délicates.

Les objets précieux peuvent souvent être cachés dans des niches dérobées intégrées aux chambres. Ces dispositifs semblent surtout présents dans les chambres des propriétaires et parfois dans celles des invités de marque.

## 4 Au-delà des séparations

Même dans ces châteaux où les groupes et les fonctions sont nettement séparés, il existe des endroits où tous peuvent se retrouver.

### 4.1 Les lieux de dévotion

Les lieux de culte sont omniprésents dans les domaines châtelains, il peut y avoir un oratoire à l'intérieur ou (parfois et) une chapelle dans le parc. Dans les rares châteaux où aucun lieu de culte n'a été retrouvé, comme à La Cheyrelle (Dienne, 15), Viallevelours (Chanonat, 63) ou au Martinet (Saint-Simon, 15), il serait pourtant hasardeux d'affirmer qu'il n'y en avait pas au XIX<sup>e</sup> siècle. La chapelle intérieure a fort bien pu être redécorée pour changer de fonction, devenir par exemple une chambre comme à Issards (Autry-Issards, 03). La petite chapelle dans le parc n'est pas systématiquement mentionnée sur les plans quand elle est éloignée du château, pourtant elle se dresse toujours fièrement dans le paysage.

Les chapelles dans les parcs adoptent généralement un plan absidial et ont parfois un rôle funéraire. C'est là que se font inhumer les membres de la famille du château comme à Sedaiges (Marmanhac, 15) ou au Château-Dauphin (Pontgibaud, 63).



Celles qui sont intégrées au château présentent des formes variées. Cela peut aller de l'oratoire circulaire dans une tour (Les Guichardeaux, Saint-Gérand-de-Vaux, 03 ou Polagnat, Saint-Bonnet-près-Orcival, 63), à la chapelle hors-oeuvre à chevet polygonal (Couzans, Vebret, 15) en passant par la pièce rectangulaire (Anterroche, Murat, 15). Notons que quand elle est dans ou reliée au château, la chapelle n'est pas toujours orientée comme c'est le cas à Clavières (Ayrens, 15) où, compte tenu de la disposition des bâtiments, la chapelle était soit orientée ou soit reliée au château. Puisque l'étage au-dessus de la nef est occupé par le bureau et les collections du duc de La Salle de Rochemaure, il privilégie le confort à l'orientation.

Le décor peut être très sobre, comme à Anterroche où toute l'attention du décorateur se concentre sur le petit autel. Ou au contraire, ce peut être l'occasion de déployer toute la pompe néo-gothique comme à La Grangefort où tout, du sol à la voûte, est prétexte à ornement. Comme dans les églises médiévales, on accorde beaucoup d'importance au traitement de la lumière et les baies sont presque toujours garnies de vitraux historiés. De manière récurrente, une verrière représente la Vierge, comme à Couzans ou à La Chassigne (Thiers, 63) où elle est entourée des saints patrons des propriétaires. Les manifestations familiales ne sont pas rares dans les chapelles, les vitraux portent souvent les armoiries, comme à Fabrègues (Aurillac, 15) ou La Grangefort (Les Pradeaux, 63). Parfois on retrouve un ensemble plus complexe à la gloire de la famille. Le duc de La Salle de Rochemaure qu'un généalogiste peu regardant a relié par sa famille de Savoie à saint François de Sales (docteur de l'Église et fondateur de l'ordre de la Visitation) et à saint Jean-Baptiste de La Salle (fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes) met donc cette illustre parenté à l'honneur dans la chapelle du château de Saint-Christophe-les-Gorges (Saint-Christophe-les-Gorges, 15)<sup>762</sup>. Une grande verrière dans le goût troubadour représente le mariage de Catherine de Saint-Christophe et de Christophe d'Albars de Clavières (1469), une scène idéalisée de l'une des grandes unions conclues par les ancêtres du duc, une sorte de mise en lumière d'un moment/mythe fondateur.

La taille du lieu de culte varie considérablement d'un château à l'autre. Le très petit oratoire des Guichardeaux, ouvert sur la chambre de madame est destiné à la dévotion d'une personne, deux tout au plus, c'est un cas assez rare. Généralement la chapelle est assez grande

---

<sup>762</sup> Puisque seules les verrières de la chapelle de ce château ont été refaites à la période qui nous intéresse, le château n'est pas inscrit dans la liste des châteaux modifiés présente en annexe. Pierre MOULIER, « Panorama de l'art du vitrail dans le Cantal », pp. 24-25.

pour accueillir un officiant, généralement le curé de la paroisse, et la famille<sup>763</sup>. À La Chassigne huit ou dix personnes peuvent assister à l'office. La chapelle de Couzans est un peu plus grande et gagne quelques places grâce à l'ajout d'une tribune à l'étage, ainsi une douzaine de personnes doit pouvoir assister aux cérémonies familiales. À Anterroche, à Lamothe (Calvinet, 15) il y a assez de place pour quinze à vingt personnes, il en aurait été de même aux Issards (Autry-Issards, 03) si les travaux interrompus par la guerre de 1870 avaient pu être achevés. Rarement, on aménage des lieux de culte assez vastes pour accueillir plus de vingt personnes, c'est le cas à Fabrègues, à Clavières et à Randan (Randan, 63) où il s'agit d'un bâtiment isolé.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, toute une partie de la noblesse se sent le devoir de ramener le peuple de France vers l'Église, aussi on donne souvent une partie du dimanche matin aux domestiques qui souhaitent assister à la messe. Les grandes chapelles, telles que celles qui viennent d'être évoquées en dernier, ne sont pas destinées seulement à la famille et aux amis. Il est tout à fait probable que les domestiques soient conviés aux offices. C'est l'occasion de démontrer que la foi transcende tout, incitant les châtelains à côtoyer de près (pour une fois) les gens de maison et montrant que les maîtres sont soucieux de l'âme de leurs serviteurs. À Clavières, la chapelle est si vaste que sa surface semble supérieure à l'église du village<sup>764</sup>. Le village d'Ayrens est tout petit alors qu'au château, il y a toujours foule entre la famille châtelaine, ses nombreux invités et tout le personnel de maison. Une série de clichés<sup>765</sup> datant de 1895 montre le cortège se rendant à la chapelle pour une communion. Outre la famille, les nombreux prélats et les enfants de chœur, des paysans endimanchés assistent à la cérémonie. La communion du fils aîné (semble-t-il au vu des dates), est l'occasion de réjouissances pour tout le domaine, famille, domestiques et ouvriers agricoles sont unis dans une communion qui dépasse les clivages de classe et d'origine sociale.

---

<sup>763</sup> Au XIX<sup>e</sup> siècle, il semble assez rare que la famille châtelaine héberge un chapelain à l'année, mais au château de Lyonne (Cognat-Lyonne, 03), on aménage une maison du chapelain en bordure du parc. Notice des Monuments historiques : IA00063509.

<sup>764</sup> Mais il est difficile d'être affirmatif, la chapelle du château ayant été détruite, seules quelques photographies de l'extérieur et de l'intérieur permettent de se faire une idée de sa taille.

<sup>765</sup> Collection privée.

## 4.2 Les aménagements de loisir

Les érudits et les amateurs d'art ont légué leur bibliothèque et leurs collections qui ont, nous l'avons vu, laissé leur empreinte sur l'architecture. Même si les loisirs à la campagne sont nombreux, ils n'ont pas tous laissé de traces visibles. L'élément le plus fréquent, après le billard, est le piano, présent dans tous les salons dignes de ce nom à partir de la fin du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. À Parentignat (Parentignat, 63), seule la tradition familiale permet encore de dire que les tapisseries qui recouvrent les fauteuils de telle pièce ont été réalisées par la marquise qui s'était fait construire un métier à tisser<sup>766</sup>. À La Vigne (Ally, 15), l'atelier de menuiserie dans lequel Gabriel Raffin de la Raffinie sculptait les boiseries comme celles de la salle de billard, a été profondément modifié. Roger de Bonnafos est un passionné de musique et plus particulièrement d'orgue, il en fait donc installer un dans le vaste et très haut hall du château de Lamothe (Calvinet, 15).

Comme dans les autres châteaux de France, on devait s'adonner au théâtre, c'est un passe-temps qui donne de la cohésion au groupe (famille, amis, voisins) et fournit un prétexte pour se retrouver. La comédie de salon se pratique beaucoup depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et a été ravivée sous la Restauration avec le retour des émigrés<sup>767</sup>. L'équipement pour les représentations dépend directement de la fortune et de l'importance accordée à ces distractions. Aucun des châteaux du corpus, n'a révélé la présence d'un théâtre fixe. On est bien loin des théâtres luxueux de Talleyrand à Valençay (Valençay, Indre) ou d'Aimé Chabrillan à Digoine (Palinges, Saône-et-Loire). Dans les châteaux auvergnats, les représentations avaient sans doute lieu dans le salon avec des décors mobiles qui pouvaient fort bien, comme à Commarin (Commarin, Côte-d'Or)<sup>768</sup> se réduire à un rideau fixé sur une tringle barrant une partie de la pièce. Lorsqu'il y en a une, l'orangerie est peut-être transformée à la belle saison en théâtre privé, mais aucun document ne nous permet d'aller plus loin que des conjectures.

Seules quelques photographies<sup>769</sup> prises aux cours des étés au château des Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03) permettent d'en savoir un peu plus sur les représentations de ces

---

<sup>766</sup> Source orale : Simone Perron qui visitait souvent le château du temps de la marquise (parente de l'actuel propriétaire).

<sup>767</sup> Manuel CHARPY, « La comédie à demeure. Circulation des modes, diffusion des nouveautés techniques et sociabilité dans le Paris du XIX<sup>e</sup> siècle », in *La maison, lieu de sociabilité dans les communautés urbaines européennes de l'Antiquité à nos jours*, Actes du colloque des 14 et 15 mai 2004 à Paris, université Paris VII, Paris, Editions Le Manuscrit, 2006, p 181.

<sup>768</sup> Mark GIROUARD, *La vie dans les châteaux français*, p. 221.

<sup>769</sup> L. MARQUET, *Les Guichardeaux illustrés*. A.P. famille de Villaine.

acteurs amateurs. Le petit texte joint aux images présente les aventures du samouraï Mimo (Jacques de Mimorin). Il ne s'agit pas à proprement parler de représentations car il ne semble pas y avoir de public, les châtelains et leurs invités ayant apparemment tous un rôle. L'histoire dont les grandes lignes sont probablement dessinées ensemble donne lieu à plusieurs après-midi ou journées en costumes qui composent les différents épisodes de ce qui semble être un théâtre d'improvisation. Les scènes se passent en partie en extérieur, l'étang aux nymphéas se muant, par l'ajout de lanternes et de quelques éléments en bambous, en « Lac des lotus roses ». Pour les scènes d'intérieur, il y a deux décors : une cabane (bambous et branchages ?) (fig. 110) et une pièce d'une maison japonaise. La cabane dotée de nombreuses lanternes est érigée dans le parc, mais il n'en reste d'autres traces que les photographies prises lors des scènes importantes. L'intérieur japonais est constitué d'un paravent aux motifs orientaux et d'un peu de mobilier et de vaisselle tout droit sortis « d'un bazar de Tokyo... ou plutôt de Vichy-Kohama »<sup>770</sup>. Derrière le paravent, le décor semble être lui aussi d'inspiration asiatique. Il reste difficile de dire si la salle était déjà revêtue de ce papier peint ou si elle a été tapissée spécialement pour la pièce, ce qui en ferait le seul décor de théâtre conservé (et retrouvé) pour ce corpus.

Vers 1900, la photographie devient un loisir assez prisé dans les familles aisées. On peut ainsi immortaliser la cérémonie de la pose de la première pierre ou les différentes étapes de la construction<sup>771</sup>. L'architecture révèle que certains châtelains, en plus de prendre les photographies, les développaient eux-mêmes. C'était le cas à Clavières (Ayrens, 15) et à Layre (Saignes, 15). À Layre, le laboratoire d'Edmond Pochat est toujours en place. Il s'agit d'une pièce étroite, seulement éclairée par une fenêtre au verre rouge. Les murs présentent de nombreux rangements (étagères) et un long plateau pour recevoir les différents bacs de solutions. Le haut des murs n'a pas de rangements et peut donc accueillir des fils destinés à accrocher les photographies qui doivent sécher. La pièce est assez petite, mais bien organisée elle doit être très pratique. Seule la ventilation semble laisser à désirer, mais c'est sans doute le cas de nombreux autres laboratoires puisque les jours qui apportent de l'air apportent aussi de la lumière, néfaste au bon développement des images. Il y en avait peut-être également un à Couzans (Vebret, 15), où les plans mentionnent un « laboratoire », de taille réduite avec une petite fenêtre juste à côté du bureau du propriétaire.

---

<sup>770</sup> Il s'agit sans doute du papier-peint « chinois » signalé par les actuels propriétaires

<sup>771</sup> Archives famille de Miramon.

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un courant anglo-saxon voit dans le sport une bonne façon d'occuper son temps libre, car c'est à la fois bon pour le corps et bon pour l'âme qui n'étant pas oisive risque moins d'être tentée et pervertie<sup>772</sup>. À la campagne, on pratique la promenade et souvent l'équitation, peut-être même le tennis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>773</sup>. Les habitants du château de Nades (Nades, 03) bénéficient d'un bâtiment dédié à l'entretien du corps, cela est d'autant plus remarquable qu'il est construit vers 1850-1855. Le duc de Morny fait élever dans son parc un gymnase<sup>774</sup>. Lui et ses amis y pratiquent probablement l'escrime et peut-être d'autres exercices sportifs. Impossible de préciser si les femmes étaient admises en ce lieu.

Hormis leurs collections et leurs bibliothèques, les scientifiques semblent n'avoir guère laissé de traces dans leurs châteaux. Aucun plan n'a révélé la présence d'un laboratoire<sup>775</sup> (distinct du cabinet de travail), ni même d'un observatoire astronomique comme il en existe un au château d'Abbadia (Hendaye, 64). Même si l'équipement d'observation est sans doute hors de portée de simples amateurs - fussent-ils châtelains - une pièce dédiée à la surveillance du ciel peut aisément être réalisée comme c'est le cas dans la maison de Louis Mantin à Moulins.

## Chapitre 3 : Séparation entre l'espace des maîtres et celui des domestiques

Contrairement aux derniers siècles de l'Ancien Régime, où les domestiques peuvent être relativement proches de leurs maîtres et sont à peine perçus par les invités ; au XIX<sup>e</sup> siècle, l'omniprésence des serviteurs est de moins en moins acceptée. Ces derniers sont assimilés à leur tâche et à la saleté de leur travail<sup>776</sup>. La tolérance relative au mélange des différents rangs sociaux tend à baisser fortement. Les maîtres soupçonnent volontiers les gens de maison d'être

<sup>772</sup> Alain CORBIN, *L'avènement des loisirs*, Paris, Aubier, 1995, art. 1.

<sup>773</sup> Les courts récents réutilisent peut-être parfois la place d'un ancien court.

<sup>774</sup> Émile PAULY, « Le Duc Charles-Auguste-Louis-Joseph de Morny et la terre de Nades-en-Combrailles », in *Bulletin des Amis de Montluçon*, troisième série, année 1957, n°10, p. 11.

<sup>775</sup> Les plans de Couzans (Vèbret, 15) mentionnent un « laboratoire », mais ses caractéristiques semblent davantage correspondre à un laboratoire de photographe qu'à une pièce dédiée à la recherche scientifique.

<sup>776</sup> Ce que souligne avec ironie Marcel Pagnol dans *Souvenirs d'enfance* : « mon oncle avait décoré du titre de « bonne » une paysanne à l'air égaré, qui venait l'après-midi laver la vaisselle et parfois faire la lessive, ce qui lui donnait l'occasion de se laver les mains ». Marcel PAGNOL, *Souvenirs d'enfance*, chap. 6.

jaloux, médisants, voire voleurs<sup>777</sup>. Après avoir été proches, au point de pouvoir assister aux actes les plus intimes ou de devenir les confidents des jeunes gens - songeons aux pièces de Molières - les domestiques sont perçus comme des intrus dont il faut se protéger. Autrefois, « c'était une existence en commun qui ne pouvait pas avoir d'inconvénients, parce qu'il n'était pas à craindre que les petits oubliassent jamais la distance sociale qui les séparait du maître » affirme Viollet-le-Duc<sup>778</sup>. Mais au lendemain de la Révolution, les domestiques doivent servir leurs maîtres, sans leur imposer leur présence plus longtemps que ne l'exige l'accomplissement de leur tâche. Les maîtres doivent pouvoir rester à l'écart des contingences de l'organisation du quotidien<sup>779</sup>, tout en ayant la possibilité de surveiller les gens de maison. Alors que sous l'Ancien Régime, les valets en livrée faisaient partie intégrante du faste des grandes réceptions, leur nombre étant le signe de la richesse des hôtes, ils doivent au XIX<sup>e</sup> siècle servir avec le plus de discrétion possible. Les domestiques doivent être nombreux et leur distinction doit être en rapport avec celle de leur maître, mais paradoxalement, ils doivent être pratiquement invisibles. Il incombe donc à l'architecte de matérialiser cette séparation des classes, il doit concilier promiscuité spatiale et distance sociale. Cette tendance n'est pas propre à la France, elle commence même plus tôt en Grande-Bretagne où dès le XVII<sup>e</sup> siècle les pièces se spécialisent pour permettre aux maîtres d'échapper à l'omniprésence des domestiques<sup>780</sup>.

## 1 Séparation des espaces et doublement de la circulation

La gestion de la séparation entre l'espace des maîtres et celui des domestiques varie en fonction de plusieurs critères. Une demeure ancienne remaniée ou agrandie n'offre pas la même souplesse de distribution qu'un château neuf ou entièrement reconstruit. Selon les zones, la répartition horizontale peut être différente. Enfin le train de vie de la famille est déterminant,

---

<sup>777</sup> Paul et Michel CHABOT, *Jean et Yvonne, domestiques en 1900* l'histoire de Jean et Yvonne, domestiques en 1900, racontée par Paul, leur fils, à Michel, son petit-fils. Paris, Ed. Jema, 1977.

<sup>778</sup> Eugène-Emmanuel VIOLLET-LE-DUC, *Entretiens sur l'architecture*, dix-septième entretien.

<sup>779</sup> Ne pas avoir à s'occuper des tâches du quotidien est un signe de luxe, dont seuls les aristocrates (fortunés) et les grands bourgeois peuvent jouir. Avec la baisse du nombre de domestiques, la femme d'un petit bourgeois doit s'investir personnellement dans ces tâches ménagères, et acquiert progressivement le statut de « maîtresse de maison ».

<sup>780</sup> Mark OVERTON, « La mutation de l'intérieur domestique en Angleterre 1600-1750, sociabilité et différenciation de l'espace », in *La maison, lieu de sociabilité dans les communautés urbaines européennes de l'Antiquité à nos jours*, Actes du colloque des 14 et 15 mai 2004 à Paris, université Paris VII, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2006, p. 143.

un grand château mondain avec une domesticité importante nécessite une réflexion plus aboutie quant à la circulation qu'un petit château familial avec peu de serviteurs.

## 1.1 La cuisine et autres pièces de service

Les espaces des domestiques ne doivent pas être trop visibles, aussi on les rejette souvent dans les parties les plus éloignées de l'espace de réception. Les pièces de service sont regroupées et reliées les unes aux autres directement ou par des couloirs réservés à la domesticité. Pour se rendre de la cuisine à l'office, au garde-manger ou à la cave, les domestiques ne doivent pas avoir à emprunter les galeries utilisées par les hôtes.

Alors que dans la plupart des châteaux construits ou remaniés au XIX<sup>e</sup> siècle on sépare nettement l'espace des maîtres et celui des domestiques par des différences de niveau : les maîtres utilisent le rez-de-chaussée pour les réceptions et les étages pour le reste de la vie quotidienne ; les domestiques occupant le sous-sol pour leur travail et les combles pour dormir, certaines zones d'Auvergne la délimitation n'est pas aussi franche.

Dans l'Allier et une frange nord-est du Puy-de-Dôme, les services sont bien placés dans les sous-sols, sans doute parce qu'une partie de l'espace privé (les chambres des maîtres de maison) empiète sur l'espace de réception au rez-de-chaussée. Dans le nord du Puy-de-Dôme, il y a au moins un cas où la cuisine est reléguée dans le sous-sol sans qu'il y ait de chambre au rez-de-chaussée, c'est au château de Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63), sans doute parce que ses habitudes britanniques l'encouragent à marquer nettement la séparation entre la scène sociale et les coulisses. Au sein de cette zone, il y a cependant quelques exceptions : la plus précoce concerne le projet de Moreau pour la Racherie<sup>781</sup> vers 1888. Vers 1900, quelques châtelains bourbonnais accordent une partie du rez-de-chaussée aux cuisines, comme aux Loutauds (Gennetines, 03) en 1905 ou à La Mottre (Aurouer, 03) en 1913. Pour la Racherie, cette singularité peut sans doute s'expliquer, comme l'absence de chambre au rez-de-chaussée, par la volonté de présenter au Salon un plan moderne, où la cuisine et ses annexes, spacieuses et lumineuses, montrent l'intérêt que l'architecte porte à ces parties souvent négligées dans ces grands programmes.

---

<sup>781</sup> A.N. : 524 AP 29 0.

Dans le Cantal et la partie sud du Puy-de-Dôme, la cuisine, l'office et la souillarde sont au rez-de-chaussée, comme à Faussanges (Saint-Cernin, 15), Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63), La Grangefort (Les Pradeaux, 63). Seules les pièces de stockage sont en sous-sol, où les denrées alimentaires bénéficient de la fraîcheur des caves. Il n'y a que dans certains cas que la cuisine peut être partiellement enterrée. Lorsque le château est placé sur un site avec un fort dénivelé, la cuisine peut être placée dans l'étage de soubassement. C'est le cas à Lamothe (Calvinet, 15) ou Anterroche (Murat, 15), la cuisine est alors invisible depuis la façade d'honneur, mais elle bénéficie de toute la lumière et de toute la ventilation souhaitable sur le côté jardin.

Malgré les recommandations des hygiénistes, les cuisines restent longtemps un point noir dans la conception des habitations. En 1900, le docteur J.A. Martin affirme qu'« il n'existe plus aujourd'hui qu'un seul lieu d'insalubrité, c'est la cuisine »<sup>782</sup>. La disposition cantalienne et sud-puydômoise, avec au moins une façade à l'air libre, largement percée de baies et de porte permet d'avoir des cuisines lumineuses dans lesquelles l'air vicié et les odeurs de cuisine sont facilement évacués. Ce n'est hélas pas toujours le cas dans les cuisines en sous-sol qui peuvent, comme aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03), n'être ouvertes que par de petits soupiraux qui ne laissent filtrer qu'une maigre lumière. Ces cuisines, peu ventilées sont parfois humides, maintenant ainsi une atmosphère malsaine dans des pièces qui devraient être parfaitement propres.

Les vastes et lumineuses cuisines du Cantal et du Puy-de-Dôme ne doivent peut-être pas être vues comme des applications à la lettre des recommandations des hygiénistes du XIX<sup>e</sup> siècle. S'il est possible que ces châtelains soient soucieux des conditions de travail de leurs domestiques et de l'hygiène de l'endroit où est préparée leur nourriture, il ne faut pas oublier une donnée technique : le sol du Cantal et du Puy-de-Dôme marqué par le volcanisme est bien plus difficile à creuser que les plaines bourbonnaises, riches en grès et en argile. Ces cuisines saines résultent peut-être simplement de la conjugaison de considérations techniques (pas de grandes pièces à creuser en plus des caves), morales (conditions de travail) et sanitaires (nourriture préparée dans un endroit propre).

Un château puydômois adopte une disposition très originale pour le XIX<sup>e</sup> siècle auvergnat. Au château de Randan (63), Adélaïde d'Orléans trouve que les cuisines aménagées

---

<sup>782</sup> Cité par Monique ELEB et Anne DEBARRE, *L'invention de l'habitation moderne*, p. 118.



dans l'étage de soubassement répandent « des fumées et des odeurs insupportables<sup>783</sup>». La cuisine est reconstruite ailleurs, dans un bâtiment hors-œuvre, simplement relié au château par un passage couvert (fig. 386). Puisqu'il n'y a plus de contrainte de place à cause de l'enveloppe du château, on crée en 1831 un très grand bâtiment rectangulaire qui abrite huit pièces desservies par un long couloir et communiquant entre elles. À chaque pièce correspond une tâche et elle est dotée du matériel adéquat, en partie acheté en Grande-Bretagne. Il y a une grande cuisine, une boucherie, une rôtisserie, une pâtisserie, un laboratoire, un dressoir d'office, une confiserie et une salle à manger d'office. Il y a même un accès vers la serre et le lavoir.

Aux Loutauds (Gennetines, 03), René Moreau est chargé par la famille d'Haurincourt d'ajouter deux ailes en retour d'angle, dont l'une est occupée par la cuisine et ses annexes qui profitent donc d'une vaste surface en rez-de-chaussée. Aux Loutauds comme à Randan, l'aile consacrée à la cuisine peut trouver son origine dans les cuisines du XVIII<sup>e</sup> siècle, délibérément éloignées de la partie habitée, ainsi que le préconise Charles Étienne Briseux<sup>784</sup>. Même la distribution générale du rez-de-chaussée des Loutauds évoque celle adoptée par exemple au château de Merville (Merville, 31).

Mis à part le cas de Randan, les cuisines des châteaux ne font pas partie des grandes préoccupations des architectes ou des propriétaires. Même lorsque ces derniers prennent le soin de les faire spacieuses et pourvues de toutes les annexes souhaitables, elles ne sont guère fonctionnelles. Il n'y a pas de plans de travail, seulement une très grande table au centre. Dans les châteaux habitués aux grandes réceptions, lors des repas à de nombreux convives, il faut sans doute entreposer ce qui est prêt ou en attente sur les tables et les buffets de l'arrière-cuisine. La souillarde de Pesteils (Polminhac, 15) paraît minuscule quand on songe aux grandes tablées que la salle à manger peut accueillir. Les présentoirs pour les casseroles et les poêles, les placards pour l'épicerie et les zones de stockage, les caves, sont très éloignés des zones de préparation et de cuisson. Cela convient tant qu'il y a une domesticité nombreuse, mais beaucoup de temps et d'énergie sont perdus à cause de ce manque de fonctionnalisme. Paradoxalement, les cuisines des habitations à bon marché de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sont mieux conçues que celles des châteaux, même ceux de la même période. Dans les châteaux, le nombre de domestiques compense le manque de fonctionnalisme, alors que dans les habitations modestes, la conception rationnelle de l'assez petite pièce permet de faciliter la tâche de l'unique

---

<sup>783</sup> Carnet de Fontaine, septembre 1827, cité par Bernard MINNE, *L'oeuvre de Fontaine au château de Randan*, p.21.

<sup>784</sup> Charles Étienne BRISEUX, *L'art de bâtir des maisons de campagne*, Chap. II, p. 3.

cuisinière en mettant tout ce dont elle a besoin à portée de main.

Les cuisines sont généralement dotées d'un point d'eau (froide) au niveau de la souillarde. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la pierre et les tomettes cèdent peu à peu la place à du carrelage céramique qui peut être facilement lavé à grande eau<sup>785</sup>. À Couzans (Vebret, 15), on prend soin d'incliner très légèrement le sol pour que l'eau coule vers une rigole conduisant vers une bouche d'évacuation. Au mieux, comme à Foulan (Ytrac, 15) ou à Layre (Saïgues, 15) les murs derrière le fourneau et l'évier reçoivent quelques mètres carrés de carrelage ce qui évite les projections d'eau ou de graisse directement sur les murs qui n'ont pas à souffrir de l'humidité et qui peuvent ainsi être facilement nettoyés. Il ne semble pas qu'en Auvergne on ait adopté un système aussi radical qu'au Keriolet (Concarneau, 29), où les murs de la cuisine sont couverts sur toute leur hauteur de carreaux vernissés, assurant ainsi un nettoyage parfait de toutes les surfaces.

La multiplication des pièces de service spécialisées est un signe de richesse car cela nécessite beaucoup de place et sous-entend la présence d'un personnel nombreux et spécialisé. Communément, en plus de la cuisine et de ses annexes, il n'y a qu'une grande lingerie et des espaces, placards ou pièces, pour stocker la vaisselle et les objets de décoration (chandeliers, vases...). Pour le linge de maison, il y a une lingerie où le linge est repassé, repris, parfois peut-être séché. Les murs sont recouverts sur toute leur hauteur de lingères. Mais cela ne suffit pas toujours, songeons que rien que pour le service de la salle à manger, l'inventaire de Nades ne recensait pas moins de soixante-et-une nappes et sept-cent-soixante-huit serviettes<sup>786</sup> auxquelles il convient d'ajouter des draps pour toutes les chambres et différentes sortes de torchons et de serviettes de bain. Il peut arriver que comme à Couzans (Vebret, 15) les couloirs et les zones basses des mansardes soient garnis de placards.

Seules les très grandes maisons appartenant à des personnalités d'envergure nationale comme Madame Adélaïde, la sœur de Louis-Philippe à Randan (Randan, 63)<sup>787</sup> ou Charles de Morny, le président du Corps législatif et demi-frère de Napoléon III à Nades (Nades, 03) ont l'utilité d'une pièce, et sans doute d'un ou deux domestiques, dédiés au stockage et à l'entretien de l'argenterie. À Nades, la « salle de l'argenterie » était même pourvue de quatre grands coffres

<sup>785</sup> Depuis la fin de l'époque médiévale, le sol des cuisines est en matériaux lavables (pierre), mais les joints et les anfractuosités de la pierre ne permettent pas un nettoyage aussi « parfait » que la céramique.

<sup>786</sup> Irénée-Henri BARABARAT, *Le duc de Morny et la terre de Nades*, p. 74.

<sup>787</sup> Bernard MINNE, *L'œuvre de Fontaine au château de Randan*, p. 39.

pour enfermer plateaux, saucières, théières, chocolatières, et autres ustensiles en argent<sup>788</sup>.

## 1.2 Le doublement de la circulation

Dans la majorité des châteaux, même les petits, l'architecte prévoit de doubler la circulation verticale : à l'escalier des maîtres qui relie le rez-de-chaussée aux étages des chambres, répond un escalier de service qui relie le sous-sol aux combles, en passant par tous les niveaux intermédiaires. Ceci montre l'importance, si ce n'est la nécessité sociale de ce type d'aménagement dans les demeures de prestige. Mais dans certains châteaux de petite et même moyennes dimensions, l'escalier de service est abandonné lors des travaux ou au fil de la reprise des plans. L'escalier de service de Layre (Saignes, 15) disparaît entre les premiers croquis et les plans d'exécution. À Dreuille (Cressanges, 03)<sup>789</sup> ou à Viallevelours (Chanonat, 63), il est segmentaire : une portion relie le sous-sol au rez-de-chaussée, et une autre prend naissance dans un recoin de l'étage pour rejoindre les combles.

Si l'escalier d'honneur occupe généralement, comme nous l'avons vu, le cœur de la demeure, l'emplacement de l'escalier de service peut varier considérablement d'un projet à l'autre. Il peut faire cloison commune avec l'escalier d'honneur, comme à Pesteils (Polminhac, 15) ou être placé dans un angle du logis, comme au château de Lord Davis (Charbonnières-les-Vieilles, 63) ou dans une tourelle en liaison directe avec la zone de service comme à Contresol (Le Donjon, 03)<sup>790</sup>. La tour de Contresol permet seulement d'adopter un modeste escalier en vis, alors que la vaste cage de Pesteils permet de placer au centre un monte-charge de la maison Jomain<sup>791</sup>. Ce monte-charge utilisable depuis les quatre niveaux de la demeure, permet de monter facilement, grâce au système de contrepoids, les valises de la famille, des invités et même des domestiques.

Le doublement de la circulation horizontale est quant à lui bien plus difficile à mettre en œuvre, même dans les châteaux neufs. En effet, le doublement strict, par l'ajout de couloirs réservés aux gens de maison est très gourmand en place. Le plus souvent, des couloirs,

---

<sup>788</sup> Irénée-Henri BARABARAT, *ibid.*

<sup>789</sup> A.D. 03 : 19 J 40-T18.

<sup>790</sup> A.D. 03 : 19 J 4-T12.

<sup>791</sup> Lettre d'Émile Lemaigre du 18 février 1903. A.P. Famille de Miramon.

utilisables à la fois par la famille, les invités et les domestiques doublent la circulation « en interne » des pièces en enfilade. Ce peut être le cas dans des petits châteaux comme Foulan (Ytrac, 15) ou dans de grandes créations comme La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03) ou dans le projet de la Rancherie. Mais ce doublement de la circulation n'est pas toujours possible dans les intervention sur des bâtiments anciens comme Lamothe (Calvinet, 15), Laugère (Agonges, 03), Pesteils (Polminhac, 15), Polagnat (Saint-Bonnet-près-Orcival, 63) où l'ajout de couloirs internes réduirait trop les pièces et où l'ajout de couloirs externes serait très difficile en raison du manque de place disponible (les douves à Laugère) ou de l'épaisseur de murs de la forteresse d'origine (Pesteils).

À La Grangefort (Les Pradeaux, 63), Honoré Vianne crée des galeries basses qui flanquent la façade d'honneur et permettent aux serviteurs de se rendre dans toutes les salles du rez-de-chaussée presque sans être vus depuis l'intérieur. Ce dispositif reste très peu utilisé car il comporte de nombreux inconvénients. Ces longues et étroites galeries extérieures ne sont pas très belles sur la façade car malgré leur position, leur extrême simplicité trahit leur usage. Ces couloirs et leur toiture occupent la quasi-totalité de la hauteur du rez-de-chaussée, les pièces de réception sont aveugles sur cette façade et restent de ce fait assez sombres, la lumière pénétrant très difficilement sur toute la profondeur de ces vastes salles ouvertes seulement sur un côté. Un éclairage par des baies de second jour ne semble guère possible, en effet elles donneraient sur l'espace des domestiques, rendant ces derniers visibles tout au long de leur parcours. De plus, ces couloirs obligent les serviteurs à faire de très longs parcours, par des galeries non chauffées : les plats arrivent sans doute froids à table. Ce qui explique que dès le début du XX<sup>e</sup> siècle (vers 1916), les nouveaux propriétaires relient plus directement la cuisine à la salle à manger et on désaffecte, au moins partiellement, les galeries extérieures.

À Couzans (Vebret, 15) et plus encore à Contresol, c'est la circulation verticale qui pallie l'insuffisance du doublement de la circulation horizontale. À Contresol, il y a trois escaliers de service qui permettent aux domestiques de remonter des zones de service au plus près de là où on a besoin d'eux : office pour la salle à manger, petit vestibule pour le cabinet de travail et le grand salon, antichambre pour les chambres du rez-de-chaussée, et pareillement dans les différents ensembles de chambres dans les étages. Cette organisation permet aux domestiques d'être pratiquement invisibles, ils n'ont, au plus, que quelques mètres à faire dans les couloirs des maîtres pour se rendre là où on les a appelés.

## 2 Cuisine et salle à manger : liaison et séparation

La difficulté de la liaison entre la cuisine et la salle à manger vient du fait qu'il faut concilier deux nécessités contradictoires : les deux pièces doivent être suffisamment proches pour que les plats arrivent chauds à la table des maîtres, tout en étant assez éloignées pour que les convives attablés n'aient pas à subir les inconvénients liés à la proximité avec la cuisine. Ce n'est pas une nouveauté, les textes relatent que depuis le Moyen Âge (au moins)<sup>792</sup>, les maîtres se plaignent des odeurs, des fumées et du bruit incessant des cuisiniers et de leurs galopins. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les effets gênants issus de la cuisine sont sensiblement les mêmes qu'aux siècles précédents, mais un problème se pose avec encore plus d'acuité : l'intolérance aux odeurs. Ce sont ces odeurs insupportables qui poussent Adélaïde d'Orléans à rejeter les cuisines dans un corps de bâtiment en dehors du château. De la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux découvertes de Louis Pasteur, on est persuadé que l'odorat permet de déterminer la qualité de l'air, donc un air malodorant, comme celui émanant de la cuisine, est suspecté d'être porteur de miasmes néfastes pour l'organisme. Les odeurs de cuisine et les fumées ne sont pas seulement désagréables, elles sont aussi nocives, il faut absolument s'en préserver au mieux. Les pièces dans lesquelles on vit et on reçoit ne doivent rien sentir, ou tout au plus une fragrance extrêmement légère<sup>793</sup>, gage – pense-t-on - de la pureté et donc de l'innocuité de l'air.

Toutes les cuisines du corpus ne sont pas égales en matière d'odeurs et de fumées. Celles présentes en rez-de-chaussée et largement ouvertes sont plus faciles à ventiler que celles placées en sous-sol, aérées par de petits soupiraux. De plus, les années passant, les fumistes calculent de mieux en mieux les dimensions et les angles des hottes et des conduits, améliorant considérablement le tirage des cheminées et limitant les fumées qui autrefois envahissaient les pièces. Lorsque les cuisiniers utilisent un fourneau, à bois ou à charbon, celui-ci est surmonté de plus en plus souvent d'une hotte pour l'évacuation des fumées et des odeurs. C'est déjà le cas à Randan (Randan, 63) dès 1831.

Comme nous l'avons vu, la salle à manger est le plus souvent séparée des autres pièces de réception ; cet isolement facilite l'organisation des services. Même si, comme dans des

---

<sup>792</sup> Alain SALAMAGNE, université de Tours, lors de la visite du château des Bories (Antonne-et-Trigonant, 24) faisant suite au colloque : Châteaux, cuisines et dépendances, 27-29 septembre 2013, Périgueux.

<sup>793</sup> C'est pour cette raison que l'on préfère pour les salons des plantes vertes aux plantes fleuries dont le parfum, s'il est un peu fort, pourrait être perçu comme nocif.

châteaux du Cantal et du sud du Puy-de-Dôme, la distance peut être courte entre la cuisine et la salle à manger, il y a toujours une zone tampon entre les deux, ce qui permet de couper les odeurs et de changer de domestiques. Les plats quittent la cuisine et son personnel sentant le graillon, transitent par l'office d'où ils sont impeccablement présentés sur les plateaux des serveurs en livrée. Dans les grands châteaux, il y a souvent plusieurs pièces afin de marquer encore davantage la séparation. À Contresol (Le Donjon, 03)<sup>794</sup>, en sortant de la cuisine il faut traverser l'office du sous-sol, emprunter l'escalier ou utiliser le monte-plat pour que les mets arrivent dans l'office du rez-de-chaussée qui communique avec la salle à manger.

Pendant le repas, afin de n'être pas trop dérangé par les serveurs, on leur indique quand intervenir par un tintement de clochette ou en déclenchant le système d'appel central. À Charbonnières-les-Vieilles, Lord Davis fait placer un miroir sans tain entre la salle à manger l'office, ainsi les domestiques peuvent suivre l'avancée du repas sans risque d'interrompre les convives. Ce système, pour ingénieux qu'il soit, n'a pas été retrouvé ailleurs, sans doute parce que nombre de châtelains refusent de se sentir épiés par leurs domestiques.

Aucun châtelain auvergnat n'a semble-t-il poussé le désir d'intimité jusqu'à faire installer une table volante. Ce dispositif permet d'être servi sans voir les domestiques puisque la table dressée monte depuis les cuisines, portée par un puissant mécanisme. Les tables volantes sont très prisées à la cours du Danemark dès 1690, on en retrouve en France au début du XVIII<sup>e</sup> siècle au château de Lunéville<sup>795</sup>. Mais le système nécessite beaucoup d'entretien et tomberait souvent en panne, ce qui explique sa relative désaffection. Il existe pourtant un exemple célèbre pour le XIX<sup>e</sup> siècle : dans la salle à manger du château de Linderhof (Ettal, Bavière, Allemagne) dont le sol s'ouvre pour laisser monter la table dressée pour Louis II de Bavière.

### 3 Loger les domestiques

Il faut tout d'abord préciser qu'une famille bourgeoise ou noble se doit d'avoir des serveurs et peut avoir une domesticité nombreuse, même dans sa résidence d'été. Bien

---

<sup>794</sup> A.D. 03 : 19 J 4-T12.

<sup>795</sup> Thierry FRANZ, université de Lorraine, communication « Entre appareil et commodité : le service de la table des ducs de Lorraine à Lunéville au XVIII<sup>e</sup> siècle », lors du colloque : Châteaux, cuisines et dépendances, 27-29 septembre 2013, Périgueux.

évidemment, le nombre de domestiques varie considérablement selon le train de vie de la famille châtelaine. Si, comme cela est probable, quelques serviteurs restent durant la belle saison au domicile principal, ils sont remplacés en province par du personnel recruté dans les environs. Toutes les personnes travaillant au château n'y sont pas logées : les blanchisseuses et les jardiniers habitant généralement à proximité, ils rentrent à leur domicile après leur journée de travail. Ce type d'organisation semble très fréquent pour l'aristocratie ou la bourgeoisie en villégiature. Bien qu'une partie seulement des domestiques soit logée sur place, il faut aménager des chambres et des pièces de vie, au moins une salle à manger/pièce de repos. À Nades (Nades, 03), on aménage pour la très nombreuse domesticité trente-deux chambres<sup>796</sup>. Dans les demeures moins fastueuses, on oscille généralement entre six et douze chambres.

Les conditions de logement des domestiques tendent à s'améliorer considérablement dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'effet de plusieurs facteurs. Face à la crise des domestiques, il devient nécessaire d'améliorer leurs conditions de vie pour pouvoir espérer les garder. De plus, pour les grandes familles, la charité envers les plus humbles est un devoir et même si certains tardent à s'en rendre compte, ils logent sous leur toit des gens dans des conditions déplorables. Mais ce n'est pas seulement l'altruisme qui guide le réaménagement des combles, c'est aussi un intérêt plus personnel. En effet, au tournant du siècle, plusieurs médecins, dont notamment le docteur Hericourt, s'insurgent contre l'insalubrité des chambres de bonnes, rarement chauffées, sans accès facile à l'eau et parfois sans fenêtre. Les propriétaires prennent conscience qu'agir pour les domestiques, c'est aussi agir pour eux-mêmes en ne s'entourant pas de gens potentiellement rendus malades par leurs conditions de vie.

Les domestiques sont logés différemment selon leur statut et leur occupation. Le gardien du domaine, lorsqu'il y en a un, est fréquemment logé à l'entrée du domaine. À Veauce (Veauce, 03), compte tenu de la superficie du domaine, Charles Cadier baron de Veauce commande à Moreau deux porteries : une très grande dans l'esprit troubadour<sup>797</sup> et une plus petite inspirée de l'architecture vernaculaire en bois et briques<sup>798</sup>. La plus grande comporte une pièce à vivre, une chambre et deux chambrettes, un cellier et des toilettes. Bien que de dimensions modestes, ces demeures apparaissent sans doute tout à fait confortables pour un logement de fonction

---

<sup>796</sup> Ces chambres sont réparties entre le troisième étage et la tour des domestiques. Irénée-Henri BARBARAT, *Le Duc de Morny et la terre de Nades*, p. 85.

<sup>797</sup> A.D. 03 : 19 J 6-T3.

<sup>798</sup> A.N. : 524 AP 7 0 et A.D. 03 : 19 J 6-T3.

selon les critères de l'époque (1867). À l'entrée du modeste parc de Foulan (Yrac, 15), la famille Azémar aménage la loge du gardien. Celle-ci est minuscule, plus petite que n'importe quelle folie de jardin destinée à abriter occasionnellement le repos des promeneurs. Au rez-de-chaussée, le gardien dispose d'une petite salle à manger/cuisine/pièce à vivre et à l'étage il y a une chambrette. Bien que cette construction soit plus tardive (vers 1900) que celle de Veauce, le confort en est absent.

Le cocher et les palefreniers semblent avoir systématiquement un logement au-dessus des écuries afin d'être au plus près des bêtes dont ils ont la charge, de jour comme de nuit. Ce peut être des combles sommairement aménagés comme à Foulan, ou un ensemble plus confortable. À Pesteils (Polminhac, 15) dans l'étage au-dessus des écuries il y a une cuisine commune et trois chambres disposant chacune d'une fenêtre et d'un lavabo. Les W.C. sont au rez-de-chaussée<sup>799</sup>. Avec un lavabo chacun et des toilettes pour trois, ils sont bien lotis par rapport à bon nombre de leurs confrères, parfois très nombreux à se partager un point d'eau et des lieux d'aisance. La présence de la cuisine, à Pesteils ou à La Motte (Aurouler, 03)<sup>800</sup> leur permet de se préparer des repas convenables, les rend autonomes car le plus souvent ils ne fréquentent guère les gens de maison.

Parmi ces derniers, ceux qui habitent sur place sont logés sous le même toit que leurs maîtres. Le plus souvent, leurs chambres sont sous les combles, mais il arrive que certains soient logés en sous-sol, comme à La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03), ce qui est d'autant plus surprenant que c'est un exemple tardif (1891)<sup>801</sup>. Pour rendre les combles plus aménageables et plus habitables, bon nombre de châtelains font rehausser la toiture de leur demeure. C'est parfois le principal (si ce n'est le seul) apport du XIX<sup>e</sup> siècle, comme à Bisseret (Lavault-Sainte-Anne, 03), Champ-Robert (Aigueperse, 63) et à La Poivrière (Saint-Sylvestre-Pragoulin, 63). Bien que mansardées, les chambres sont tout à fait habitables et un adulte peut s'y tenir debout en tous points. En modifiant les toitures, on ajoute souvent des lucarnes qui donnent plus de charme à l'aspect extérieur et qui permettent aux chambres d'être éclairées et ventilées. Contrairement à beaucoup de logis parisiens, la place n'est pas un problème majeur. Le nombre de chambres est assez important, et proportionnel à la taille du château, il est donc peu probable que les domestiques soient contraints de dormir sur un lit de fortune dans une pièce de service ou une antichambre. Les cabinets, ces pièces exiguës et sans fenêtres, sont peu nombreux et

---

<sup>799</sup> L'étage, très endommagé, est actuellement condamné. Source orale : M. Lengagne, régisseur du château.

<sup>800</sup> A.D. 03 : 19 J 34-T16.

<sup>801</sup> A.D. 03 : 19 J 8-T4.



servent probablement de débarras.

À l'instar des chambres des maîtres, celles des domestiques sont desservies par un couloir le plus souvent fermé par une porte. Les serviteurs sont regroupés et isolés du reste de l'habitation. Les conditions de confort sont assez différentes d'une propriété à l'autre et dépendent également du statut du domestique. Même dans les grands châteaux qui offrent de vastes chambres, comme La Grillère, la hiérarchie du personnel est tout à fait visible sur les plans. Sur les treize chambres du dernier niveau, cinq sont particulièrement spacieuses, quatre d'entre elles disposent d'une cheminée. Il peut s'agir des chambres des domestiques de haut rang comme le maître d'hôtel ou le cuisinier ou de celles des associés de la famille tels que la gouvernante ou le précepteur. Certaines sont peut-être même occupées quelque temps par les enfants des maîtres que l'on installe au plus près de ceux qui les surveillent et qui les instruisent. Les autres chambres sont petites, dépourvues de système de chauffage, mais elles ont toutes une fenêtre. Ce sont les pièces des bonnes et du personnel de cuisine.

Même vers 1900, fort peu de châteaux ont l'eau courante au-delà du premier étage. La toilette se fait sans doute dans la chambre, avec un broc d'eau. Un château se distingue par son confort, c'est Pesteils (Polminhac), qui en 1901, met à disposition de ses domestiques une salle de bains chauffée et tout équipée, avec lavabo et baignoire – ce qui, rappelons-le est encore à cette date un luxe pour bien des familles, même bourgeoises. Les employés du château bénéficient de très bonnes conditions sanitaires... dont ils ne disposent peut-être pas au domicile parisien. Il est toutefois fort probable que tous les domestiques n'y avaient pas un accès régulier. En effet, le ballon d'eau chaude a une capacité limitée et il serait inconcevable que la maîtresse de maison prenne un bain à peine tiède parce tous ses domestiques se sont lavés avant elle. Il y avait peut-être un roulement définissant les heures ou les jours de la grande toilette. La salle de bains était sans doute réservée en priorité au maître d'hôtel, à la gouvernante, voire aux enfants s'ils sont à cet étage. De plus, un point d'eau et des water-closets sont dans le couloir, à côté de l'escalier. Les motivations du comte peuvent être diverses. Il désire peut-être faire une installation complète dès le début, afin de ne pas être obligé de faire des modifications plus coûteuses par la suite. Il peut souhaiter que ses serviteurs soient propres et qu'ils donnent une bonne image de la maison, soulignant ainsi le rang de leurs maîtres. Les finalités peuvent être simplement philanthropiques, mais Monique Eleb et Anne Debarre démontrent que cet

humanisme est souvent teinté de pragmatisme<sup>802</sup>. Dans le cas du château de Pesteils, un autre facteur n'est peut-être pas négligeable : la famille qui revient sur ses terres, entend probablement se montrer comme un exemple de modernité et souligner que la noblesse sait aussi se préoccuper du « peuple ». Ce qui présenterait le double avantage d'essayer d'effacer l'image passéiste de l'organisation féodale et de tenter de rallier la population à une aristocratie nouvelle.

Signalons que dans les plus grands domaines, les châtelains pensent aussi au logement des domestiques de leurs invités. En effet, les invités de haut rang ou simplement fortunés ne se déplacent pas sans quelques domestiques : cocher, palefrenier, valet etc... Puisque les combles et parfois le sous-sol sont déjà occupés par les domestiques du château, il faut aménager d'autres lieux pour ces « invités ». À Veauce (Veauce, 03), le vieux manoir des Noix devient un tournebride<sup>803</sup>. À Randan (Randan, 63), Adélaïde d'Orléans achète en 1831 une maison dans le bourg, tout proche de l'entrée du domaine, pour héberger les serviteurs de ses parents et amis. Le rez-de-chaussée accueille les pièces de vie. L'étage est dédié aux chambres, il peut accueillir au moins douze personnes. Trois de ces neuf chambres sont prévues pour recevoir deux lits<sup>804</sup>.

#### **4 Les domestiques invisibles et toujours présents : la sonnette**

Les domestiques sont de plus en plus exclus de la vie et de l'espace privé des maîtres. Ces derniers cherchent à obtenir une forme d'autonomie notamment en ce qui concerne les soins du corps et donc à conquérir une certaine intimité. Les femmes de chambre ne sont plus les bienvenues dans la chambre en dehors des moments de service. Mais chercher une certaine indépendance ne signifie en rien renoncer au service. Les domestiques sont isolés dans une partie de l'habitation et non plus au contact quasi permanent de leurs maîtres. Se pose alors un nouveau problème : comment être servi à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit lorsque le personnel de maison est à l'autre bout de l'habitation ? À cette interrogation toute moderne,

---

<sup>802</sup> Monique ELEB et Anne DEBARRE, *L'invention de l'habitation moderne*, chap. 9.

<sup>803</sup> Collectif, *Le patrimoine des communes de l'Allier*, p. 332.

<sup>804</sup> Notice des Monuments historiques n° IA63000994.

c'est la technique qui répond. Il suffit d'installer un système de sonnettes : les boutons poussoir, pédale<sup>805</sup> ou les poires sont placées dans toutes les pièces importantes : salon, salon privé, salle à manger, chambres, voire même salle de bains. Les domestiques sont prévenus le jour par un panneau d'appel placé près de la zone réservée au service, dans le couloir ou dans la cuisine, la nuit par un autre tableau installé dans le couloir des chambres de bonnes.

La plupart des châteaux, à l'exception des plus petits, sont équipés d'un système d'appel. Les exemples retrouvés datent du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit alors de dispositifs électriques, fonctionnant sur un circuit fermé. Pour ses réalisations cantaliennes, l'architecte Émile Lemaigre fait le plus souvent appel à Marcel Quillon, un électricien établi à Aurillac<sup>806</sup>. La création de ce système d'appel ne rend pas nécessaire l'achat d'un gros générateur à même de fournir l'électricité à tout le château car l'équipement fourni par Quillon comprend des piles, plus précisément des batteries électrochimiques.

Il reste tout à fait vraisemblable que les châtelains du début et du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, déjà désireux de se soustraire au regard de leurs domestiques, aient adopté d'autres types de systèmes d'appel. La clochette est toujours utilisée lors des réceptions dans les maisons où le dispositif électrique ne fonctionne plus. Il ne faut pas exclure la possible présence, un temps au moins, de systèmes d'appel à corde, faisant mécaniquement tinter une clochette. Ces dispositifs ont pu être remplacés par des moyens plus modernes ou ont disparu faute d'entretien ou/et d'utilité (absence de domestiques).

## Chapitre 4 : Le confort et l'hygiène

Au fil du XIX<sup>e</sup> siècle, les classes aisées accordent une place de plus en plus importante à deux notions : le confort et l'hygiène. L'habitation ne doit plus être simplement le théâtre dans lequel on se met en scène, mais un endroit dont les aménagements procurent un bien-être physique. L'anglophilie de l'époque incite à capter le mot « confort » qui désigne ce concept

---

<sup>805</sup> Le système avec pédale, très discret, reste relativement rare. Le seul cas connu est au château d'Issards (Autry-Issards, 03). Source orale : M. Robert de Belmont, co-proprétaire du château.

<sup>806</sup> Chacun de ces tableaux porte la mention « Marcel Quillon, constructeur électricien, 21 av. de la République Aurillac ».

d'aisance matérielle dont les aménagements procurent une atmosphère agréable, source de bien-être. Parallèlement, les travaux de nombreux médecins et hommes de science incitent les propriétaires et les architectes à prendre des mesures visant à améliorer les conditions d'hygiène au cœur des maisons pour la santé des occupants. Les progrès techniques rendent peu à peu possibles des améliorations qui bouleversent les manières d'habiter et de construire. Il devient possible d'avoir chaud chez soi en toutes saisons et de prendre un bain chaud dans l'intimité d'une salle de bains où la présence des domestiques n'est plus obligatoire.

## **1 Vers une architecture moderne et confortable**

L'architecture privée du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée, au moins pour les classes aisées, par une recherche du confort de plus en plus affirmée. D'autre part, l'effet combiné de la recherche du confort et de prophylaxie est au fil des années de plus en plus visible. Cela modifie les comportements, mais d'une manière plus tangible, cela affecte également la distribution et la façon de concevoir les plans. En effet les architectes doivent prendre en compte les systèmes d'adduction des différents flux, qui conditionnent les rapports entre certaines pièces.

### **1.1 Une évolution non linéaire**

Plus les années passent, plus des dispositifs techniques se perfectionnent. On pourrait raisonnablement imaginer que le confort dans les châteaux suit la même évolution, avec des demeures de mieux en mieux équipées au fil des années. La majorité des châteaux construits vers 1900 sont plus confortables que leurs homologues des premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, cela va de soi. Mais il n'y a pas d'évolution linéaire globale. L'introduction dans la maison de l'eau courante et des moyens de chauffage dépend de la période, mais aussi du propriétaire.

L'importance de la fortune influe considérablement sur l'empreinte de la modernité. En 1892, Paul Sarrauste de Menthère demande à Lemaigre un projet visant à agrandir son petit château de Fontenille (Jussac, 15) et à y ajouter le confort auquel son statut de châtelain lui

permet d'aspirer : une salle de bains et des lieux d'aisance à côté de ses appartements<sup>807</sup>. Le château est modifié et redécoré, mais les aménagements sanitaires, probablement trop coûteux, sont abandonnés. La famille devra se contenter du petit cabinet de toilette dans lequel il faut faire apporter l'eau pendant des années. De la même façon, il ne peut être question d'installer un chauffage central, alors qu'il en existe selon toute vraisemblance un au château de La Grangefort (Les Pradeaux, 63), qui fonctionne depuis près de 35 ans<sup>808</sup>.

D'autres facteurs sont déterminants, comme la volonté du propriétaire, les préoccupations et les compétences techniques de l'architecte. Comme le souligne Emmanuelle Gallo, face à la mise en œuvre des innovations techniques, il y a toujours trois attitudes : les réfractaires, les prosélytes et les sceptiques<sup>809</sup>. Elle mentionne également l'existence d'un frein moral à l'essor du confort car « le caractère diabolique du confort ne souffre aucun doute », il « dévore comme une plante parasite les forces vitales de l'âme », « rapetisse les intelligences » qui se concentrent sur des détails futiles<sup>810</sup>. Ce renoncement volontaire au confort a pour but de dominer le corps pour ne pas se laisser aller à la mollesse et à la volupté païenne. C'est un discours que répand dans les milieux ultramontains l'évêque de Poitiers, monseigneur Pie. Faute d'accès aux livres et correspondances personnelles des châtelains auvergnats, il reste difficile de saisir l'impact de telles idées.

Outre les convictions personnelles des protagonistes, il convient que l'architecte choisisse les compétences et (parfois ou) le réseau d'artisans adapté au degré de modernité que le propriétaire souhaite intégrer dans sa demeure. L'architecte doit pouvoir proposer la mise en place des systèmes modernes que le châtelain attend.

En 1898, Félix Serre propose des aménagements pour le domaine de la Cheyrelle (Dienne, 15)<sup>811</sup>. Sur le plan ne figure aucune salle de bains, pas même un point d'eau pour les maîtres. Tout au plus, l'architecte songe à installer des lieux d'aisance près des chambres. C'est

---

<sup>807</sup> A.P. Famille Barrau.

<sup>808</sup> Le chauffage central de ce château n'a pu être daté avec précision, mais l'ampleur de son réseau et l'intégration des bouches aux décors de chacune des pièces nous incitent à croire qu'il date de la reconstruction de 1856.

<sup>809</sup> Emmanuelle GALLO, « La réception des nouveaux modes de chauffage domestique au XIXe siècle », in MONIER Gérard (dir.), *L'architecture : la réception immédiate et la réception différée. L'œuvre jugée, l'édifice habité, le monument célébré*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 37.

<sup>810</sup> Instruction pastorale sur l'esprit de renoncement et de sacrifice, Carême 1853, l. 597-601, cité par Emmanuelle GALLO, *ibid.*

<sup>811</sup> Françoise BIGOT-DU MESNIL DU BUISSON et Étienne DU MESNIL DU BUISSON, « La Cheyrelle de Dienne, l'histoire d'une maison au XIXe siècle », in *Revue de la Haute-Auvergne*, janvier-mars 1997, T. 59, 98<sup>e</sup> année p. 343.

vraisemblablement qu'il n'y a pas au départ une volonté marquée du propriétaire, Pierre Felgère, d'avoir ces équipements sanitaires et que l'architecte ne voit pas l'utilité de suggérer la création de salles d'eau en supplément au programme de base. Songeons qu'en 1896 à Couzans (Vèbret, 15), on dispose déjà d'une salle de bains avec baignoire et de W.C. jusqu'au troisième niveau. En 1900, à quelques kilomètres de là, il y a déjà une salle de bains équipée au château de Caillac (Vézac, 15) qui est pourtant une demeure réaménagée au coup par coup. À la même date, Lemaigre crée à Pesteils (Polminhac, 15), trois salles de bains et trois W.C.. Le manque d'intérêt pour ces installations ne touche pas seulement les modestes architectes de province. Pauline Prévost-Marcilhacy relate que lorsqu'en 1874 Ferdinand de Rothschild fait appel au célèbre architecte parisien Hippolyte Destailleurs pour Waddesdon Manor (Waddesdon, Buckinghamshire, Grande-Bretagne), il s'inquiétait vivement de son « grand mépris pour le confort moderne »<sup>812</sup>. Même un architecte reconnu dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle pouvait ne guère se soucier de ces considérations, certes prosaïques, mais éminemment utiles. C'est la vigilance du maître des lieux qui lui permet d'obtenir le « confort » si cher aux élites britanniques.

## 1.2 La gestion des contraintes techniques

Comme il s'agit d'habitat privé au sein d'un vaste domaine privé, tout dépend du propriétaire : il doit gérer et financer en totalité le système d'adduction et d'évacuation d'eau, mais il n'a pas toutes les contraintes que l'on retrouve en ville concernant les eaux usées. Sur les sites anciens, les châtelains peuvent réutiliser les puits ou les sources captées par leurs prédécesseurs. Mais certains, comme les Miramon, décident d'améliorer le système en captant l'eau qui jaillit plus haut dans la montagne, ainsi le débit est plus importante et l'eau de meilleure qualité et plus pure. Pour les châteaux neufs, on a souvent veillé à avoir un point d'approvisionnement en eau assez proche (source, peut-être lac avec des systèmes de filtration ?).

L'introduction de l'eau courante dans les châteaux pose de nombreux problèmes

---

<sup>812</sup> Pauline PREVOST-MARCILHACY, « Les Rothschild et la commande architecturale », : collaboration ou maîtrise d'œuvre », in BARRADA Tarek (dir.), *Architectes et commanditaires, cas particuliers du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 115.

techniques qui freinent considérablement le développement du réseau hydraulique. Le manque de pression de ces captages de proximité limite souvent l'eau au rez-de-chaussée : les cuisines sont longtemps les seules à bénéficier de l'eau courante. Il faut attendre le perfectionnement des systèmes de relevage de l'eau et la volonté/capacité (technique et financière) conjointe du propriétaire et de son architecte pour que l'eau monte à l'assaut des étages. Dans l'immense majorité des châteaux étudiés, l'eau courante ne va que jusqu'au premier étage, même vers 1900. La cuisine et les appartements des maîtres ayant alors accès à l'eau, on se contente le plus souvent de cela. Conduire l'eau jusqu'aux combles pour le seul bénéfice des domestiques semble sans doute être un effort et une dépense inutiles.

Le problème est encore plus complexe dans les demeures anciennes, où il est très délicat d'aménager des passages pour les conduites d'eau. Les murs épais des forteresses sont difficiles à percer et, à moins de pratiquer de grandes saignées dans les murs, les canalisations apparentes restent peu compatibles avec le raffinement des décors qui sied aux châteaux. Aussi, rares sont les châteaux anciens au cœur desquels on aménage une salle de bains, comme c'est le cas à Caillac (Vézac, 15). Il y a alors deux possibilités, soit on se contente de créer un point d'eau à l'étage, soit on ajoute une nouvelle aile qui pourra recevoir tout le confort moderne. À Anterroche (Murat, 15), du fait des contraintes techniques (murs puissants et manque de place disponible) on ne peut pas créer une salle de bains, on aménage juste un point d'eau au premier et au deuxième étages, pérennisant vers 1890 l'utilisation des cabinets de toilette. Les châteaux auvergnats qui ont l'eau courante à l'étage sont mieux dotés que bien des logements parisiens, même de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il reste toutefois probable que comme à Paris, lorsque l'on ne dispose que d'un point d'eau, on ne la gaspille pas, en préférant pour la toilette quotidienne un broc ou un tub, à un bain qui nécessite de nombreuses allées et venues des domestiques.

C'est dans les châteaux neufs, ou dans les demeures auxquelles on ajoute une partie, que la recherche de confort peut le mieux s'épanouir. En effet, il est beaucoup plus aisé d'intégrer les conduits de fluides s'ils sont prévus dès le départ. Idéalement, les plans du bâtiment sont conçus en même temps que les plans du système de chauffage central, du réseau d'adduction et d'évacuation des eaux. Ainsi les tuyaux peuvent être intégrés dans les murs, seuls les éléments absolument utiles (bouche d'air chaud, robinet) restent apparents et peuvent s'intégrer au décor de la pièce. En architecte rationnel, Émile Lemaigre regroupe les zones humides pour faciliter la gestion de l'eau. À Pesteils (Polminhac, 15), il crée dans la nouvelle aile trois blocs sanitaires (W.C. et salle de bains), quasiment superposés au-dessus de la cuisine qui fournit l'eau chaude.

Pour les trois étages, il suffit d'un système de relevage pour l'eau et l'évacuation des eaux peut se faire par une grande colonne de descente comme le suggère Julien Guadet<sup>813</sup>. L'habitation est d'un grand confort, et l'installation ainsi conçue ne génère pas une invasion de l'aile par la plomberie qui reste quasiment identique de niveau en niveau<sup>814</sup>.

Le devenir des eaux usées reste le plus souvent énigmatique. Il semblerait qu'assez souvent (le plus souvent ?) les eaux soient rejetées directement dans la nature, à quelque distance du château afin d'éviter les nuisances olfactives. Il n'y a qu'au Plaix (Fleuriel, 03) que nous avons pu retrouver la trace d'une fosse septique. Les archives relatives aux remaniements du début du XX<sup>e</sup> siècle conservent plusieurs documents émanant de la Société générale d'assainissement, présentant leurs différents systèmes de la fosse septique automatique<sup>815</sup>. Un plan de Baur de juin 1909 suggère que le maître de maison a décidé d'ajouter deux fosses septiques à la fosse déjà existante<sup>816</sup>.

Certaines de ces installations étant très techniques, l'architecte doit se fournir et quelquefois travailler en collaboration avec des spécialistes parfois très éloignés comme la Société générale d'assainissement (Paris)<sup>817</sup>, les Établissements Porcher (Paris) pour les sanitaires, Berlinguez & Roussel (Lille) pour le chauffage, Jomain (Paris) pour le monte-charge, Noiselet & Jahan (Pantin) pour l'étanchéité des toits en terrasse et Marcel Quillion (Aurillac) pour les sonnettes électriques<sup>818</sup>. Le degré de collaboration n'est pas toujours très aisé à définir mais le cas de l'installation du monte-charge à Pesteils (Polminhac, 15) est assez bien documenté. Il se passe quatre mois entre la prise de contact (18 février 1903) et la réalisation (juin 1903). Entre les deux, l'architecte et la maison Jomain échangent plusieurs courriers précisant les contraintes techniques. Le projet initial est corrigé et amélioré au moins une fois par chacune des parties. Hélas, les documents ne permettent pas de savoir si la maison parisienne a envoyé ou non des installateurs sur place

---

<sup>813</sup> Julien GUADET, *Éléments et théorie de l'architecture*, Vol. 2, p. 63.

<sup>814</sup> Seule la salle de bains de l'étage des combles n'est pas juste au-dessus des autres, elle est légèrement décalée, afin d'offrir à la lingerie tout l'espace (et l'air sec) souhaitable.

<sup>815</sup> Société générale d'épuration et d'assainissement, 28 rue de Châteaudun, Paris., courriers du 15 mai et du 14 juin 1909 A.D. 03 : 214-T36.

<sup>816</sup> Plan du 24 juin 1909. Idem.

<sup>817</sup> Château du Plaix.

<sup>818</sup> Château de Pesteils (Polminhac, 15). A.P. famille de Miramon.



## 2 L'air et la lumière

L'air et la lumière sont d'importantes préoccupations dès le XIX<sup>e</sup> siècle car ils sont essentiels à l'activité et à la bonne santé humaine.

### 2.1 L'aération et l'éclairage naturels

Conformément aux recommandations des hygiénistes et de certains architectes, tels Viollet-le-Duc et plus tard Julien Guadet, les architectes des châteaux étudiés s'efforcent de prendre en compte l'aération et la luminosité nécessaires aux différentes pièces. Selon l'idéal rationaliste, la surface vitrée et donc la quantité de lumière devrait correspondre à l'usage et aux dimensions de chaque salle. Mais par respect pour la symétrie, les façades sont parfois régulièrement ordonnées au détriment des besoins spécifiques à chaque pièce. Il est très fréquent de placer des fenêtres identiques pour le rez-de-chaussée et les étages, à un rythme régulier, comme cela s'observe fréquemment dans les compositions angevines de René Hodé. Si la fenêtre est assez grande pour éclairer une chambre, elle ne suffit guère pour un vaste salon. Aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03), les baies hautes et étroites offrent des chambres lumineuses, mais même à deux, elles sont insuffisantes pour assurer un bon éclairage à la salle à manger.

Puisqu'au XIX<sup>e</sup> siècle la rigueur classique n'est plus tout à fait un dogme, certains architectes s'autorisent des petites entorses à la régularité des façades en créant pour certaines pièces des baies ou des groupements de baies à même de fournir un meilleur éclairage aux pièces vastes. Émile Lemaigre place de manière récurrente une baie à croisillons et à doubles meneaux, ce qui permet de créer un pan de mur largement vitré qui laisse passer une abondante lumière. Il l'utilise généralement dans les salons, comme à Lascanoux (Aurillac), parfois aussi pour les très grandes salles à manger telle que celle de Pesteils (Polminhac, 15). Mais il est loin d'être le seul à avoir recours à ce type de baies, qui est relativement fréquent dans l'Allier puisqu'on en retrouve à Argentière (Vaux, 03), aux Versannes (Biozat, 03) et à Saint-Alyre (Sanssat, 03) où il y en a même deux sur l'une des façades latérales. À la Vernèdes (Saint-Rémy-de-Chargnat, 63), sur la façade du parc, ce sont les baies à croisillons et à deux meneaux qui sont la norme, seules quelques-unes des pièces des étages n'ont qu'une croisée. À Contresol (Le Donjon, 03) Moreau utilise un triplet pour la salle à manger qui reçoit ainsi une lumière

abondante puisque près de la moitié de la surface de cette pièce sur la façade est vitrée, ce qui est une proportion rarement atteinte ailleurs si ce n'est à Mariol (Mariol, 03). La partie qui, au rez-de-chaussée, relie les deux ailes en légère saillie est éclairée par cinq baies et une porte-fenêtre en anse de panier, à croisillons et trois meneaux. Mais il s'agit peut-être de travaux du XVIII<sup>e</sup> siècle visant à intégrer à la demeure une orangerie afin que les habitants bénéficient du système de chauffage en plus de l'agrément des plantes. Notons toutefois que la création d'une orangerie dans le château reste rare, mais peut s'observer encore à la fin du XIX<sup>e</sup>, comme au Martinet (Saint-Simon, 15).

Les saillies ou les bow-windows, parfois percés de nombreuses fenêtres permettent d'éclairer au mieux les pièces. Aux Épigéard (Saint-Germain-des-Fossés, 03), le bow-window, largement vitré, plus encore que celui de La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03), fait entrer une abondante lumière. Certaines dispositions permettent au soleil de se diffuser largement au cœur de la pièce, à toutes les heures de la journée. C'est le cas notamment des pièces qui font l'angle d'un bâtiment, et peuvent de ce fait être ouvertes sur plusieurs côtés, comme la salle à manger du château de Lord Davis (Charbonnières-les-vieilles, 63) ou le billard de Couzans (Vebret, 15) où cela apporte aux joueurs un éclairage idéal, sans ombres trop marquées. Le lumière entre aisément dans les pièces des tours largement vitrées comme celle du Chassaing (Riom, 63), ou les salles de la tour polygonale du Pointet (Broût-Vernet, 03) ou encore celles des petits pavillons polygonaux de La Bouchatte (Chazemais, 03).

Les pièces de réception, notamment les salons, doivent bénéficier d'un éclairage important puisque ce sont les pièces dans lesquelles la famille châtelaine passe le plus clair de son temps. Les chambres ne sont pas pour autant négligées, car l'air doit pouvoir être entièrement et facilement renouvelé et la lumière est nécessaire pour se préparer le matin et pour profiter d'un temps laissé libre à la fois par la trêve matinale des mondantités et par la délégation des contingences matérielles. L'ajout de rangements intégrés dans ou à l'entrée de nombreuses chambres permet de limiter un peu le mobilier qui pourrait encombrer l'espace et donc limiter la circulation de l'air et de la lumière. Ces pièces sont assez vastes et relativement hautes, ce qui permet d'avoir un volume d'air suffisant pour un ou deux dormeurs<sup>819</sup>. Les alcôves sont progressivement abandonnées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, celles créées après 1820-1825 sont assez rares. On en trouve cependant quelques exemples à Viallevelours (Chanonat, 63) et à Lascaux (Aurillac), la chambre dite « Louis XIII ». Les chambres à alcôves des

---

<sup>819</sup> Qu'il s'agisse du couple ou d'un enfant et de la nurse.

parties anciennes sont souvent laissées en l'état, sans doute pour ne pas léser les décors comme les peintures de la chambre dite « des Quatre saisons » de Caillac (Vézac, 15). Comme nous l'avons évoqué un peu plus tôt, les courtines et les lits à baldaquins disparaissent également pour éviter aux dormeurs de séjourner dans un air stagnant et vicié. Les lits à baldaquins ou à grand ciel suspendu se font rares, il n'y en a guère que dans les chambres des invités d'honneur, comme la chambre dite « Cardinale » ou celle « de la Reine Margot »<sup>820</sup> de Pesteils (Polminhac, 15) ou exceptionnellement dans celle du maître de maison, comme la chambre dite « Louis XIII » à Lascaux. Faste oblige, les lits des chambres principales ont tout de même un dais de lit, en général fixés au plafond avec des tentures plaquées au mur afin d'entraver le moins possible la circulation de l'air.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, même les chambres des domestiques bénéficient le plus souvent d'une baie qui apporte air et lumière. Parfois, la taille des baies dépend parfois du statut de l'occupant : une fenêtre pour ceux au sommet de la hiérarchie, une petite lucarne ou un vasistas pour les autres. Les cabinets, ces petites pièces sans fenêtres, semblent avoir été utilisés rapidement comme débarras, mais il ne faut pourtant pas exclure la possibilité qu'au départ ils servaient de chambres des plus humbles.

Les pièces humides, salle de bains et lieux d'aisance, sont pourvus de fenêtres. Les baies laissent entrer la lumière et permettent une bonne ventilation. Celles des salles de bains sont larges pour pouvoir évacuer les vapeurs et l'humidité. Dans les lieux d'aisance, les baies peuvent être un peu plus petites, mais elles offrent tout de même un éclairage suffisant et s'ouvrent pour dissiper les odeurs. Cependant, les cabinets de toilette et les garde-robes, dont les fonctions peuvent être réunies dans une même pièce ne disposent pas toujours d'une ouverture sur l'extérieur. Lorsque cela est le cas, la baie n'est pas bien grande, il peut même s'agir d'une baie de second jour. Les quantités d'eau utilisées ne semblent pas jugées suffisantes pour nécessiter absolument une ouverture sur l'extérieur. Quand le cabinet de toilette est dans une tour, sa baie prend souvent l'aspect extérieur d'une meurtrière ou d'une toute petite fenêtre.

Les espaces de circulation bénéficient aussi d'une grande attention quant à leur éclairage. Les galeries empruntées par les maîtres disposent le plus souvent de nombreuses fenêtres qui facilitent la circulation et mettent en valeur les collections exposées. Mais dans les parties

---

<sup>820</sup> La reine Marguerite de Valois ayant séjourné longuement en Auvergne, notamment dans le Cantal et le Puy-de-Dôme, de très nombreux châteaux auvergnats ont une chambre « de la reine Margot », celle dans laquelle elle aurait résidé. Bien souvent, la légende de cette visite ne remonte guère au-delà du siècle précédent, peut-être inspirée par le roman éponyme d'Alexandre Dumas (1845).

privées, il arrive que le souci de lumière passe un peu après le confort et la taille des chambres. Ainsi, le couloir de l'étage qui dessert les chambres est souvent assez faiblement éclairé puisqu'il ne dispose que d'une croisée à chaque extrémité comme à Faussanges (Saint-Cernin, 15), parfois complétée au cœur de la demeure par des baies de second jour comme aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03) ou à Rivière (Thiézac, 15). L'escalier de service, souvent placé dans une tourelle, bénéficie d'un peu de lumière directe, mais lorsqu'il est au cœur de la maison, son éclairage est parfois bien maigre car les maîtres ne sacrifient pas volontiers une fenêtre ou leur intimité (baie de second jour) pour leurs domestiques. La cage de l'escalier de service de Pesteils (Polminhac, 15) ne reçoit au rez-de-chaussée, au premier et au deuxième étage que la lumière diffusée par des baies de second jour donnant sur des antichambres par le biais de baies en verre cathédrale. Les principales sources de lumière de ce très grand volume sont un vasistas et une lucarne au dernier niveau.

## 2.2 L'éclairage artificiel

L'éclairage artificiel est un point important pour ces demeures particulièrement animées en soirée mais peu de documents permettent d'avancer des éléments concrets et des dates précises. Le mobilier toujours présent dans les châteaux indique l'utilisation de chandelles, de lampes à huile, puis à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle de lampes à pétrole. À La Cheyrelle (Dienne, 15), on intègre aux décors des systèmes de fixation pour les lampes à pétrole.

À Anterroche (Murat, 15), la tradition familiale affirme que le château a été relié à l'électricité très rapidement après l'arrivée de l'électricité dans la petite ville voisine de Murat. Mais à Anterroche comme ailleurs, les premiers réseaux électriques ont rapidement dû être complétés et améliorés, leur ampleur d'origine reste donc inconnue. Le seul exemple local pour lequel des informations précises ont pu être retrouvées concernent la maison de Louis Mantin, un riche bourgeois. Celui-ci, en 1894, commande à Jean et René Moreau la construction d'une grande demeure au centre de Moulins, dont le luxe n'a rien à envier à bien des châteaux de province. Sa résidence est la première maison privée reliée au réseau électrique de Moulins, créé en 1892<sup>821</sup>. Dans sa maison, l'électricité sert semble-t-il exclusivement à fournir de la

---

<sup>821</sup> Jean-Pierre FOURNET et Maud LEYOUDEC (dir.) *La maison Mantin, une demeure d'atmosphère*, p. 64.

lumière, en effet les autres appareils électriques sont alors très rares. Louis Mantin fait modifier des lustres anciens et fait poser des appliques. Dans son bureau, en visionnaire, il fait installer deux prises électriques destinées initialement à des lampes de bureau. Très vraisemblablement, les rares châtelains qui ont introduit très tôt l'électricité jusque dans leur demeure ont dû mettre en place des dispositifs similaires : lustres et appliques, avec peut-être, pour les plus prévoyants, quelques prises électriques.

Vers 1900, l'électricité n'apparaît pas comme le seul moyen d'éclairer sa demeure, il y a également le gaz. En 1911, l'architecte Baury remet à M. Royet un projet d'éclairage à l'acétylène du château du Plaix (Fleuriel, 03)<sup>822</sup>. Le générateur est placé dans le parc, à bonne distance pour protéger l'habitation en cas de problème. Il alimente à la fois le château et les dépendances. Les plans de Baury prévoient le nombre et la position des becs : 11 au sous-sol, 28 au rez-de-chaussée et 9 à l'étage. Les salles de réception et les chambres des maîtres au rez-de-chaussée ont chacune deux points d'éclairage, placés de part et d'autre de la cheminée ou du lit. Chaque pièce de service et chaque chambre (des maîtres) à l'étage dispose de sa source de lumière. Il y en a même dans les cabinets de toilette. Mais les chambres des domestiques n'en ont pas, ils doivent sans doute se contenter de lampes à pétrole. Le plan prévoit même la présence de deux becs à l'extérieur, pour encadrer l'entrée d'honneur. Ce projet est non seulement très complet, mais il est d'autant plus remarquable qu'aucun autre n'a pu être retrouvé pour un château auvergnat avant la Première Guerre mondiale. Le Plaix, avec l'éclairage au gaz, la salle de bains, les W.C. et la fosse septique est l'exemple le plus abouti de château moderne et confortable qui a pu être repéré sur les trois départements étudiés.

### 3 L'hygiène corporelle

L'histoire de l'hygiène corporelle ne correspond pas à une évolution linéaire<sup>823</sup>. En effet, pendant l'Antiquité et le Moyen Âge, la propreté est très importante, aux quelques étuves privées s'ajoutent des bains publics. Mais le concile de Trente (1542) met un frein considérable

<sup>822</sup> A.D. 03 : 19 J 214-T36. Fig. 48 et 49.

<sup>823</sup> Monique ELEB et Anne DEBARRE, *Architecture de la vie privée, XVIIe-XIXe siècle, Paris 1880-1914*, Paris, Ed. Hazan ; Bruxelles A.A.M., 1995, Partie II, Chap. II Propreté et morale : une liaison paradoxale, p. 193 et suiv.

à ces pratiques en prohibant la nudité et les bains publics que l'Église perçoit comme des lieux de débauche. Puisqu'il n'est plus possible de se voir nu, on se lave en liquette. L'interdiction qui est faite aux « honnêtes gens » de fréquenter les bains publics fait régresser fortement la propreté des individus. En effet, pour l'immense majorité de la population il reste impossible d'aménager chez soi un espace dédié au bain, à cause du prix et de la technicité du système mais aussi de la difficulté de s'approvisionner en eau. Même le rapport à l'eau change. On la perçoit comme un vecteur possible de maladies. Le bain est vu comme un lieu de débauche et de sensualité païenne (on se voit nu !). On en arrive à se demander s'il est utile de se laver le corps puisque l'essentiel est la pureté de l'âme. Ceux qui ont besoin de se laver sont les êtres impurs. Les grandes courtisanes font partie des premières acheteuses de baignoires, ce qui n'améliore pas la réputation des dites baignoires.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le rapport à l'eau change à nouveau. Grâce notamment aux découvertes scientifiques, l'eau devient un auxiliaire indispensable à l'hygiène, c'est un rempart contre les microbes « tout neuf, puisque le grand Pasteur venait à peine de les inventer » écrivait Marcel Pagnol<sup>824</sup>. La toilette n'est plus suspecte, ce n'est plus la conséquence d'une souillure morale, c'est un moyen de rester en bonne santé. Mais la morale religieuse et la pudeur suscitent quelques réticences, émanant principalement des femmes de la bourgeoisie. D'autre part, il faut garder à l'esprit que l'eau est chère en ville, la toilette doit se faire avec un minimum d'eau. Les équipements sanitaires qui consomment beaucoup d'eau, ne sont accessibles qu'à une petite élite, en raison de leur prix et de leur coût de fonctionnement. Peu à peu, la douche ou le bain prennent leur place dans une société du paraître, comme une marque de distinction et un signe de la position sociale. Les classes aisées sont propres et légèrement parfumées, alors que les gens du « commun », tout particulièrement les domestiques, sont sales et malodorants, il faut donc éviter de les fréquenter (sic) car leur hygiène négligée apparaît désormais comme suspecte.

Plus le XIX<sup>e</sup> siècle avance, plus les châtelains sont soucieux de disposer de pièces et d'équipements leur permettant d'œuvrer pour leur santé et pour leur apparence. Cabinets de toilette et salle de bains sont des éléments classants pour l'habitation, mais leurs effets sont aussi directement sensibles sur la mise et l'odeur des châtelains, dont l'hygiène irréprochable conforte leur allure et leur statut de notable.

---

<sup>824</sup> Marcel PAGNOL, *La gloire de mon père*, Monte-Carlo, Ed. Pastorelly, 1957, p. 79.

### 3.1 Les cabinets et de toilette et les salles de bains

Le cabinet de toilette existe depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais son usage se répand surtout au XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne nécessite pas d'installations fixes (plomberie) et peut donc être déplacé. Au XVIII<sup>e</sup> siècle et même au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'a pas toujours une pièce dédiée, il partage souvent l'espace avec d'autres éléments. Typiquement, la toilette se fait dans la garde-robe. Même au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les chambres des enfants et des invités ne disposent souvent que d'une annexe qui remplit encore les deux fonctions. Selon l'usage français du XVIII<sup>e</sup> siècle, le mobilier de toilette doit être caché, même si le meuble et les ustensiles (broc, bassine, brosse...) sont décorés.

À ses débuts, la baignoire elle-même est mouvante ce qui facilite la vidange et permet de dissimuler cet objet encombrant. Les coquets cabinets des bains du XVIII<sup>e</sup> siècle, tels ceux de Rambouillet (Rambouillet, Yvelines) ou de Gatellier (Saint-Denis-de-Cabanne, Loire)<sup>825</sup> restent assez rares du fait de l'absence de systèmes d'adduction d'eau. En Auvergne, seuls les plus grands châteaux disposent d'une salle de bains équipée avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, comme Randan (Randan, 63)<sup>826</sup> dès 1835. Un autre exemple précoce vient d'un château de moyennes dimensions, Dreuille (Cressanges, 03) où Jean Moreau place la petite salle de bains, équipée seulement d'une baignoire, dans le niveau de soubassement. La proximité de la cuisine apporte de la chaleur et permet d'acheminer aisément l'eau chaude. De plus, à ce niveau, il n'y a pas besoin de créer un système de relevage pour l'eau. Tous ces avantages expliquent la pérennité de cette formule que Moreau, père et fils, puis l'associé de ce dernier, Baury, reprennent jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, à Contresol (Le Donjon, 03)<sup>827</sup> vers 1882, La Grillère (Monétay-sur-Allier, 03)<sup>828</sup> vers 1891 et même au Plaix (Fleuriel, 03)<sup>829</sup> en 1910. Ce n'est qu'autour de 1900 que la salle de bains commence à faire partie des éléments incontournables dans les châteaux. À partir de cette période, dans le Cantal, les salles de bains montent dans les étages. Le refus de la promiscuité avec les domestiques nombreux près des zones de service, combiné à la maîtrise des techniques de relevage de l'eau permet aux châtelains de disposer d'une salle de bains à proximité immédiate de leur chambre ou appartement, comme à Caillac (Vézac, 15), Foulan (Ytrac, 15) et Layre (Saigne, 15). La salle

---

<sup>825</sup> Mark GIROUARD, *La vie dans les châteaux français*, p. 229 et p. 231.

<sup>826</sup> Bernard MINNE, *L'œuvre de Fontaine au château de Randan*, p. 41.

<sup>827</sup> A.D. 03 : 19 J 4-T2.

<sup>828</sup> A.D. 03 : 19 J 8-T4.

<sup>829</sup> A.D. 03 : 19 J 214-T36.

de bains près des chambres permet de s'y rendre avant de s'être habillé et de pouvoir se remettre au chaud au lit en sortant du bain comme c'est alors l'usage<sup>830</sup>. L'évolution et la chronologie correspondent à peu près aux étapes illustrées par Mark Girouard à travers les autres châteaux français<sup>831</sup>.

La salle de bains est souvent d'assez petites dimensions pour être facilement chauffée. On veille à la doter d'une grande croisée qui fournit la lumière et qui permet d'évacuer l'humidité après le bain. Nicolas Le Camus de Mézières conseille de l'ouvrir de façon « à profiter d'un point de vue agréable » pour lutter contre « le désœuvrement qu'on éprouve dans le bain »<sup>832</sup>. Lorsque la salle de bains est à l'étage, il est plus aisé de lui offrir un joli point de vue, sur le parc ou sur la nature. Afin de laisser de l'intimité à l'usager de la baignoire, peut-être plaçait-on de fins rideaux, car les vitreries ne laissent pas supposer l'utilisation de verre structuré pour se protéger des regards extérieurs. Mais l'important était peut-être de pouvoir jouir du spectacle de la nature depuis son bain. Dès que cela est possible, la salle de bains est reliée au système de chauffage central pour offrir des conditions de confort optimales.

D'après les plans et les rares exemples encore en place qui ont pu être visités, l'équipement de la salle de bains se compose le plus souvent d'une baignoire, à laquelle on ajoute parfois un lavabo. Les lieux d'aisance sont repoussés dans une petite pièce exclusivement dédiée à cet usage. Dans les châteaux, la salle de bains va de pair avec la baignoire, bien que le bain soit jugé amollissant, par opposition à la douche dynamisante. Ceci s'explique sans doute par le fait qu'il reste possible de se doucher dans une baignoire. Cet élément est sans doute un objet classant, surtout à une période où les sociétés philanthropiques veulent introduire des douches dans les habitations ouvrières.

La salle de bains la plus complète dont une trace a été relevée se trouvait à Pesteils (Polminhac, 15). Dans ce château, il y a dès 1903, trois salles de bains, une pour le maître et la maîtresse de maison, une pour les enfants et les invités et une pour les domestiques. Chacune d'elle avait une baignoire, un lavabo et un bidet<sup>833</sup>, ce qui en fait une pièce particulièrement bien équipée pour la zone étudiée. Mais aucune trace de dispositifs particulièrement luxueux ou

---

<sup>830</sup> Julien GUADET, *Éléments et théorie de l'architecture*, Vol. 2, p. 58.

<sup>831</sup> Mark GIROUARD, *La vie dans les châteaux français*, Interlude : la petite histoire des sanitaires.

<sup>832</sup> Nicolas LE CAMUS DE MEZIERES, *Le Génie de l'architecture*, Paris, Benoit Morin, 1780, pp. 137-138.

<sup>833</sup> Seuls les bidets n'apparaissent pas sur les factures de l'entreprise Porcher du 25 juillet 1903 (A.P. Famille de Miramon). Ils ont peut-être été commandés ou livrés un peu après les autres équipements, mais ils semblent bien avoir été installés en même temps que le reste du mobilier sanitaire. La dernière salle de bains dans son état d'origine, celle des domestiques, a été totalement refaite et modernisée durant l'hiver 2007.



innovants, tels que l'armoire à serviettes chauffées, comme celle que Walter-André Destailleur installe dans l'immense château de Trévarez (Saint-Goazec, Finistère) dont le luxe inouï pour l'époque (électricité, réfrigérateur, ascenseurs...) - le chantier débute en 1894 - ne se comprend que face à la fortune du propriétaire, James de Kerjégu, héritier de la fortune des Haber<sup>834</sup>.

La salle de bains est une pièce intime, dans laquelle les domestiques, et même les proches, ne sont plus les bienvenus. L'eau courante chaude et froide permet de se dispenser de la présence, et donc du regard des serviteurs, ce qui convient très bien à une aristocratie très pudique. Il semblerait inconcevable de se baigner en compagnie d'un proche ou même de son conjoint. L'appartement des bains à deux baignoires proposé au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par Charles-Étienne Briseux ne correspond plus du tout aux mœurs de l'époque<sup>835</sup>. De la même manière, la salle de bains du XIX<sup>e</sup> siècle n'est plus la charmante bonbonnière qu'elle était au siècle précédent. Le mobilier sanitaire n'a plus à être caché par une profusion de décors et de tissus. Au contraire, à partir de 1900, on préfère une pièce très claire, sobre, toute carrelée dont le dépouillement souligne la grande propreté. Cette évolution a peut-être été accélérée par l'Exposition d'hygiène de 1900, où la « salle de bains américaine », carrelée, avec les équipements apparents est vivement critiquée... avant d'être acceptée et reproduite.

Néanmoins, les décors ne sont pas tout à fait absents, mais ils restent très discrets : la baignoire repose sur des pieds de lion, la robinetterie prend la forme de cygnes, les murs peuvent être ornés d'une frise à motifs colorés, des arabesques et des végétaux dans un camaïeu de bleu à Layre (Saigne, 15)<sup>836</sup>. Le caillebotis toujours présent à Caillac (fig 322) semble être assez peu adopté, du fait sans doute de la difficulté de nettoyer parfaitement le sol. Ils étaient peut-être plus présents à l'origine que nous le supposons, mais jugés peu hygiéniques ils ont rapidement été remplacés par du carrelage qui convient mieux aux utilisateurs du XX<sup>e</sup> siècle.

### 3.2 Les lieux d'aisance

Bien que dès 1737-1738, Jacques-François Blondel considère les « lieux à l'Angloise »

---

<sup>834</sup> Mark GIROUARD, *La vie dans les châteaux français*, p. 238.

<sup>835</sup> Charles-Étienne BRISEUX, *L'art de bâtir des maisons de campagne*, Chap. III Orangerie et appartement des bains.

<sup>836</sup> Il s'agit de carreaux en impression bleu-vert sur ivoire de la faïencerie de Choisy-le-Roi, proposés sur leur catalogue de 1904 ; identifiés par Lucas Dunias de l'éco-musée du Creusot-Monceau, que je remercie. Fig. 274 et 275.

comme « d'un usage très commode » dont le principal inconvénient, l'odeur, peut être aisément supprimé ou tout du moins largement minoré<sup>837</sup>, Julien Guadet note en 1901 que les gens éprouvent toujours une certaine répugnance pour ces cabinets d'aisance qu'ils préfèrent encore mettre à l'extérieur plutôt que de les avoir au cœur de l'habitation<sup>838</sup>. Le perfectionnement de la méthode d'évacuation des matières et l'invention du siphon pour couper les odeurs aurait dû venir à bout des objections des plus réticents, mais l'évolution des mentalités est lente et la mise en place concrète nécessite un certain savoir-faire aussi bien du côté de l'architecte que de celui de l'artisan. Parmi les craintes des futurs utilisateurs, certaines semblent aujourd'hui presque amusantes, comme celles du comte Antoine de Nicolay qui s'inquiète de ce que les personnes trop menues risquent de « disparaître jusqu'au fond », n'étant arrêtées que par la soupape. Aussi envisage-t-il d'ajouter « une ficelle ou un bâton semblables à ceux des lits d'hôpitaux [...] pour porter secours aux malheureux en détresse »<sup>839</sup>.

Julien Guadet préconise, pour les grandes maisons, la création de trois cabinets d'aisance : un pour la famille, un pour les domestiques et enfin un pour les visiteurs. Mais dans les faits, le plus souvent, il n'y en a au mieux qu'un seul, au rez-de-chaussée. Comme cela a été évoqué un peu plus tôt, dès 1863, au château de Dreuille (Cressanges, 03)<sup>840</sup> le W.C. est placé à la jonction entre l'espace privé, l'espace public et les zones de service. Cette disposition est adoptée très massivement vers 1900.

La pièce, de petite dimension, est presque toujours<sup>841</sup> pourvue d'une fenêtre pour l'éclairage et l'aération. La cuvette peut présenter des ornements, comme à Pesteils (Polminhac, 15) où elle reçoit des arabesques et des motifs floraux, ainsi que l'inscription « Rotterdam »<sup>842</sup>, mais cela reste, semble-t-il, un cas assez exceptionnel<sup>843</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on veille à placer à proximité un point d'eau afin de pouvoir se laver les mains. À Pesteils, de la même

---

<sup>837</sup> Jacques-François BLONDEL, *De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices et construction des bâtiments contenant les leçons données en 1750 et les années suivantes*, Desaint, 1771-1777, T. 2, p. 136.

<sup>838</sup> Julien GUADET, *Éléments et théorie de l'architecture*, Vol. 2, p. 63.

<sup>839</sup> Lettre de septembre 1889 de la comtesse Antoine de Nicolay à sa belle-mère, citée par Mark GIROUARD, *La vie dans les châteaux français*, p. 237.

<sup>840</sup> A.D. 03 : 19 J 40-T18.

<sup>841</sup> Le plan du rez-de-chaussée du château de Dreuille laisse penser que les toilettes n'ont pas d'ouverture sur l'extérieur.

<sup>842</sup> La cuvette a été enlevée lors de la réfection de la plomberie vers l'an 2000. En raison de son décor, elle est conservée dans les combles. Une photographie issue du dossier du service de l'inventaire la montre à son emplacement d'origine. Dossier n° IA00131361, p. 350.

<sup>843</sup> Mais il ne faut pas oublier que ces éléments sanitaires ont souvent été changés.

manière qu'il y a trois salles de bains, il y a trois toilettes. Celles-ci sont strictement superposées afin de n'avoir d'une seule grosse colonne de descente. Ce tuyau est laissé apparent, comme le suggère Julien Guadet, afin que l'on puisse y effectuer des réparations dès que survient le moindre problème. Le W.C. des domestiques est au troisième étage, ce qui n'est guère pratique quand on travaille au rez-de-chaussée. Il est tout à fait probable que les serviteurs de Pesteils, comme ceux des autres châteaux, disposaient de toilettes réservées à leur usage à l'extérieur pour ne pas avoir à emprunter celles des maîtres.

## 4 Le chauffage

Bien que de nombreux châtelains auvergnats pratiquent la résidence alternée, ils sont souvent très soucieux du chauffage de leur demeure. En effet, même si tous n'y résident pas au cœur de l'hiver, ils apprécient sans doute de retrouver une habitation chauffée, à leur arrivée au printemps ou au retour de promenades ou de chasses en automne. Les pièces des maîtres sont toutes chauffées, leurs chambres disposent systématiquement d'au moins un système de chauffage. Les chambres des domestiques en sont rarement équipées, seuls ceux au sommet de la hiérarchie en bénéficient parfois. Les calorifères utilisés peuvent être classés en trois catégories : les poêles, les cheminées et les chauffages centraux.

La présence du poêle bâti recouvert de céramique est attestée dès le Moyen Âge dans les maisons nobles<sup>844</sup>, mais il ne semble guère au goût des châtelains auvergnats. Pour les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle, un seul exemple a été retrouvé, il est dans la salle à manger de La Cheyrelle (Dienne, 15), le château aménagé en style Art Nouveau, renouvelant l'alliance de l'ancien et du moderne. Ce choix étonnant dans la région est probablement inspiré par l'architecte-décorateur Gustave Serrurier-Bovy que ses origines placent à proximité de zones où ses poêles sont encore souvent en place.

Le poêle en fonte est quant à lui très présent dans les grandes demeures dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce calorifère est six à dix fois plus performant que la cheminée

---

<sup>844</sup> Elisabeth SIROT, « La cheminée ou le poêle comme élément de chauffage et de prestige », in *Le château au quotidien, les travaux et les jours*, Actes du colloque des 28, 29 et 30 septembre 2007, Bordeaux, CAHMC-Institut d'Histoire, Ausonius, 2008, p. 61-62.

traditionnelle<sup>845</sup> et peut ainsi mieux chauffer les grandes pièces. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Nicolas Le Camus de Mézières recommande d'en placer notamment dans la salle à manger, dans « une niche artistement décorée » et dans l'antichambre des appartements des enfants qui risqueront moins de se brûler que s'ils étaient tentés par un feu laissé apparent<sup>846</sup>. Dans les châteaux auvergnats du XIX<sup>e</sup> siècle, les rares poêles dont des traces ont pu être retrouvées sont dans les salles à manger, au creux d'une niche. Le poêle de Varvasse (Chanonat, 63), toujours en place en 2012<sup>847</sup>, est assez élégant, couvert de faïence blanche rehaussée d'un plateau en marbre gris et de portes en bronze ou laiton aux reflets dorés, le tuyau d'évacuation est traité comme une colonne couronnée d'un chapiteau et d'une corbeille de fleurs et de fruits. Mais le poêle cumule plusieurs inconvénients : il est jugé trop encombrant et peu décoratif, il prive de l'agréable spectacle du feu et sa chaleur métallique est suspecte d'autant plus que l'on rapporte de nombreux cas d'intoxication par les rejets de gaz toxique issus de la combustion<sup>848</sup>. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ce type de chauffage, financièrement plus accessible, se répand dans la population, il devient donc commun, et c'est peut-être aussi une raison de sa désaffection. De plus, le poêle est difficile à régler, une fois la température souhaitée atteinte il n'y a guère de moyen de limiter rapidement la chauffe. Aussi, pour éviter une chaleur étouffante, on est parfois obligé d'ouvrir une fenêtre, ce qui crée dans la pièce un contraste thermique pour le moins désagréable. Ce calorifère, qui ne fait pas vraiment partie des habitudes locales est rapidement abandonné, il ne semble associé qu'à des travaux datant du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle comme à Faussanges (Saint-Cernin, 15) reconstruit en 1815.

Les cheminées, qui n'ont jamais cessé d'être utilisées, reviennent à la mode. Bien que moins performantes que les poêles, elles restent des marques de prestige, fortement ancrées dans la tradition et redeviennent des supports privilégiés de la décoration. De plus, elles offrent un spectacle toujours renouvelé qui, selon Louis-Sébastien Mercier, est propre à aviver l'imagination<sup>849</sup>. La cheminée reste le centre du foyer, c'est là que la famille se regroupe pour profiter de sa lumière et de sa chaleur. Les inconvénients de la cheminée sont peu à peu résolus : de nouveaux systèmes permettent une meilleure répartition de la chaleur, grâce notamment aux

---

<sup>845</sup> Emmanuelle GALLO, « La réception des nouveaux modes de chauffage domestique au XIX<sup>e</sup> siècle », p. 37.

<sup>846</sup> Nicolas LE CAMUS DE MEZIERES, *Le Génie de l'architecture*, p. 178 et p. 218.

<sup>847</sup> Il n'y est sans doute plus suite à la vente du mobilier en septembre 2012.

<sup>848</sup> Julien Guadet déconseille de les utiliser près des zones de sommeil pour éviter les risques d'intoxication. Julien GUADET, *Éléments et théorie de l'architecture*, Vol. 2, p. 49.

<sup>849</sup> Louis-Sébastien MERCIER, *Les tableaux de Paris*, T. 10, p. 183, cité par Emmanuelle GALLO, « La réception des nouveaux modes de chauffage domestique au XIX<sup>e</sup> siècle », p. 42

bouches latérales ; les calculs de la fumisterie s'affinant, le tirage s'améliore et évite la présence de fumée dans la pièce. Les bouches latérales semblent plus présentes sur les cheminées en marbre des chambres que sur les cheminées en bois des pièces de réception, avec une exception notable : la salle à manger de La Vigne (Ally, 15) de l'ébéniste Cantournet.

Mais ces deux types de calorifères statiques présentent un gros inconvénient commun : la chaleur n'est pas homogène dans la pièce, il fait très chaud juste à côté et plus froid dès que l'on s'en éloigne. Si cela n'est pas trop gênant dans un salon, où chacun peut se déplacer pour se rapprocher du chaud ou du frais, il n'en est pas de même pour la salle à manger. En effet, une fois les convives attablés, ils restent à la même place pour tout le repas : celui qui est près du poêle ou de la cheminée a trop chaud, celui qui en est éloigné a froid. Afin de pallier ce problème, on conseille de chauffer la salle à manger avant le repas, la chaleur devant se maintenir du fait de la présence des convives. Mais dans les très grandes salles à manger, la chaleur humaine ne suffit pas toujours lors des soirées les plus fraîches, il faut alors allumer à nouveau le calorifère. Le poêle ne chauffe pas immédiatement, tandis que la cheminée offre un peu plus de souplesse : selon la taille de la flambée elle dégagera plus ou moins de chaleur ; ce qui explique sans doute que l'on abandonne rapidement le premier au profit de la seconde, même dans la salle à manger.

Dès 1743, Charles-Étienne Briseux évoque l'utilisation d'un chauffage central pour diffuser l'air chaud dans les orangeries, en précisant que le réseau peut être avec profit étendu à l'appartement des bains, voire à la cuisine qui fournirait l'eau chaude<sup>850</sup>. Mais ce système est encore au stade expérimental au début du XIX<sup>e</sup> siècle ; bien que très performants, certains modèles sont dangereux car ils libèrent des émanations délétères. Le chauffage central est initialement surtout employé dans les bâtiments collectifs (hôpitaux, prisons), avant de se frayer doucement un passage vers l'habitation des classes aisées<sup>851</sup>. En Auvergne, les modèles utilisés sont des chauffages à charbon qui diffusent de l'air chaud comme à Busset (Busset, 03), Layre (Saignes, 15) et La Grangefort (Les Pradeaux, 63) ou qui font circuler de l'eau chaude comme à Foulan (Ytrac, 15) et aux Guichardeaux (Saint-Gérard-de-Vaux, 03). Le premier chauffage central dans un château auvergnat semble avoir été installé vers 1856 à La Grangefort (Les Pradeaux, 63)<sup>852</sup>. Ensuite, ce système apparaît ponctuellement dans les grands châteaux, et

<sup>850</sup> Charles Étienne BRISEUX, *L'art de bâtir des maisons de campagne*, Chap. III, p. 7.

<sup>851</sup> Emmanuelle GALLO, « La réception des nouveaux modes de chauffage domestique au XIX<sup>e</sup> siècle », p. 37.

<sup>852</sup> Il n'y a malheureusement aucun document pour confirmer la date, mais l'étendue du réseau et sa parfaite intégration à l'édifice laisse penser que son installation est contemporaine des grands travaux d'Honoré Vianne.

même parfois dans les plus petits, comme celui des Guichardeaux vers 1875-1880. À partir de 1895, c'est un mode de chauffage qui est largement adopté dans les grands chantiers et même lors de certains remaniements, le réseau est alors parfois peu étendu et peut se limiter comme à Pesteils (Polminhac, 15) à l'aile neuve située au-dessus du calorifère, avec de rares et courtes ramifications dans la partie ancienne.

Même dans les châteaux dotés d'un système de chauffage central, la cheminée conserve son aura de prestige. Elle est toujours décorée avec soin et peut être utilisée en complément du chauffage central ou à la place de celui-ci s'il ne s'agit que d'un besoin ponctuel (soirée estivale exceptionnellement fraîche) qui ne nécessite pas de lancer la chaudière générale.

Précisons que malgré les soins apportés au chauffage, il reste difficile de chauffer les très grandes salles de réception dont les plafonds atteignent bien souvent les quatre mètres de haut. Cela est d'autant plus difficile dans les zones de montagnes aux hivers très rigoureux (Cantal, Puy-de-Dôme et les marges de l'Allier) ou dans les plaines souvent humides du Bourbonnais. L'hiver, dans un certain nombre de châteaux, on ne chauffe que quelques pièces, celles qui sont trop grandes sont délaissées au profit de pièces plus intimes et donc plus faciles à chauffer. Souvenons-nous du salon d'été de La Grangefort (Les Pradeaux, 63) déserté lorsque les températures descendent. Par ailleurs, l'isolation thermique (et phonique) n'est guère une préoccupation du XIX<sup>e</sup> siècle : on chauffe mais une part importante de la chaleur est perdue sur les vitres froides (en simple vitrage) ou aspirée par les conduits de cheminées. Les très grandes cages d'escalier qui font toute la hauteur du bâtiment fonctionnent comme des hottes et génèrent d'importants courants d'air et vident les pièces du bas de leur chaleur<sup>853</sup>. Il n'y a guère qu'au château de Lord Davis (Charbonnière-les-Vieilles, 63) que l'architecte a songé à isoler complètement l'escalier d'honneur pour éviter ce phénomène. La cage d'escalier, fermée de tous côtés par des portes, reste pourtant bien visible depuis le hall où elle apparaît derrière un écran de verre orné de motifs dépolis.

---

<sup>853</sup> Je remercie M. et Mme Guy Jalenques de m'avoir fait part de ce problème qui se pose sans doute avec la même acuité dans bien des châteaux.

## Conclusion de la cinquième partie

Dans les châteaux auvergnats, la tripartition de l'espace est marquée comme il sied aux résidences de prestige du XIX<sup>e</sup> siècle, mais on observe une grande flexibilité dans les usages. Dans l'Allier, les chambres des maîtres ne sont pas les citadelles totalement coupées de l'espace public et des zones de services que l'on retrouve dans le Cantal et dans le sud du Puy-de-Dôme. De la même manière, la partie sud est plus tolérante quant à la proximité avec les gens de maisons, dont les activités ne sont pas systématiquement reléguées en sous-sol. La séparation entre les différentes sphères existe, mais elle est moins absolue que dans les maisons victorienne pour lesquelles Mark Girouard évoque un « cloisonnement névrotique »<sup>854</sup>.

L'essor de l'influence bourgeoise marque la distribution : il faut des lieux intimes pour la vie de famille et pour la vie de couple. On accorde également davantage de place à l'enfant que lors des siècles précédents. De nouveaux espaces et parfois de nouveaux usages voient le jour, ils sont souvent importés de Grande-Bretagne, comme les *men's room* que sont le billard et le fumoir, ou le hall qui devient parfois polyfonctionnel. Il est intéressant de noter que dans une société où les rôles sont définis par le genre - l'homme est social, tourné vers l'extérieur alors que la femme, mère et maîtresse de maison<sup>855</sup> est vouée à l'intérieur - on accorde à l'homme des espaces spécifiques au sein de la maison. En prenant une partie de la demeure pour sa jouissance exclusive, il « empiète » sur ce qui est considéré comme le domaine de son épouse. Parallèlement, l'épouse ne reçoit pas de nouvelles pièces, qui pourraient être le pendant féminin du billard et du fumoir. Au contraire, sa chambre devient la chambre conjugale (seul le mari dispose d'une chambre personnelle) et le boudoir disparaît. Elle n'a donc plus d'espace pour être seule (intimité individuelle), pas plus qu'elle n'a de pièce de sociabilité exclusivement féminine. La femme, épouse et mère, n'a pas de place propre, son univers, et donc ses espaces, sont ceux communs à la famille et au couple. En cela, l'architecture des châteaux fixe bien une image de la société du XIX<sup>e</sup> siècle.

Puisque la société n'affirme plus aussi nettement et « incontestablement » la barrière

---

<sup>854</sup> Mark GIROUARD, *La vie dans les châteaux français*, p. 308.

<sup>855</sup> Le terme de maîtresse de maison est ici utilisé à des fins d'évocation, car il n'est adapté qu'à certaines femmes, a fortiori qu'à certaines châtelaines, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

entre l'élite des maîtres et les classes moins favorisées d'où sont issus les domestiques, il devient nécessaire que l'architecture matérialise les séparations. Les domestiques étant de plus en plus perçus comme des intrus dont il faut se protéger, on met en place une double circulation, au moins verticale et horizontale lorsque cela est possible. De plus, les techniques modernes permettent d'appeler les domestiques depuis n'importe quelle pièce, alors que ces derniers sont dans un endroit assez éloigné. L'amélioration des conditions de vie des domestiques se fait tardivement, autant (?) par intérêt que par humanisme, mais semble-t-il avec plus d'efficacité que dans les grandes villes. À de rares exceptions près, les cuisines et leurs annexes ne sont pas organisées de façon rationnelle : il y a beaucoup de place perdue pour peu de dispositifs utiles. Pourtant, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des architectes se penchent sur ces problèmes, notamment dans le cadre des habitations à bon marché et créent des pièces, certes petites, mais qui mettent à portée de main de la cuisinière tout ce dont elle a besoin (rangements, plan de travail...). Or ces recherches n'ont guère d'impact sur les cuisines de châteaux. Sans doute que les propriétaires et les architectes ne portent pas un intérêt particulier à ces parties subalternes et se préoccupent davantage de la taille et de la distribution des pièces de réception. Ils estiment peut-être que créer des pièces claires, ventilées et dotées d'une arrivée d'eau - ce qui est loin d'être le cas partout - est déjà un bel effort et que la nombreuse domesticité des cuisines s'arrangera bien avec ce que l'on met à sa disposition.

Le château du XIX<sup>e</sup> siècle est non seulement adapté aux mœurs du temps, mais il reflète profondément la quête de confort qui parcourt le siècle. L'architecte, même s'il doit se faire aider, doit pourvoir aux aspirations modernes de ses commanditaires en leur offrant une demeure lumineuse dans laquelle il fait bon toute l'année et qui dispose des équipements permettant aux châtelains d'avoir une hygiène irréprochable dans un confort optimum. Les châteaux de Pesteils (Polminhac, 15) et du Plaix (Fleuriet, 03) pourvus de très nombreux équipements modernes sont le résultat de la combinaison de la volonté du propriétaire, de sa richesse et du choix d'hommes de l'art compétents et ouverts à ces nouvelles techniques. Pour le châtelain, c'est sans doute un élément de distinction et de prestige qui le fait remarquer, et peut-être envier, parmi tous ses voisins.

Cependant, il reste difficile de situer l'Auvergne dans l'évolution globale du confort dans ce type de programme, car les études menées sur les châteaux n'évoquent que rarement ces installations prosaïques. Les informations trouvées ne permettent pas d'établir de comparaisons fines du phénomène dans différentes régions. Les textes mettent volontiers en lumière des exemples de confort extrême, comme Trévarez (Saint-Goazec, Finistère) ou château Mercier



(Sierre, Valais, Suisse)<sup>856</sup>, ou les remarques amusantes des sceptiques et réfractaires au progrès. Ces dernières nous éclairent un peu sur la mentalité d'une partie de la population, mais les immenses fortunes engagées à Trévarez ou à Mercier sont sans commune mesure avec les budgets des châtelains auvergnats, toute comparaison directe ne pourrait alors qu'être qu'injuste.

---

<sup>856</sup> Le château dispose, entre autres choses, d'un chauffage central, de l'éclairage à l'acétylène, d'un téléphone intérieur et d'un ascenseur. Pascal Ruedin, *Le château Mercier*, p. 57.

## CONCLUSION GENERALE

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les trois départements auvergnats sont touchés par la fièvre des châteaux qui s'empare de la France et plus largement d'une partie importante de l'Europe occidentale. Mais la répartition des chantiers est très inégale, tant à l'échelle locale que nationale. Pour la zone étudiée, l'Allier concentre à lui seul près de 60 % de l'activité totale. Malgré ses 274 châteaux construits ou remaniés, il reste quantitativement loin derrière un département aussi « castralement » dynamique que le Maine-et-Loire, où Guy Massin-Le Goff comptabilise 1203 chantiers<sup>857</sup>, soit une activité presque quatre fois et demie plus importante. Le plus faible engouement des élites pour le château en Auvergne peut sans doute s'expliquer par plusieurs facteurs. C'est une zone éloignée des grands centres urbains, et qui reste jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle relativement enclavée. La répartition des chantiers montre que plus on s'éloigne de la capitale, moins ils sont nombreux (dans la zone étudiée). La chronologie souligne que l'activité dans le Cantal se réveille avec l'arrivée du train, quand le département et donc les châteaux deviennent plus aisément accessibles. C'est également une région moins prestigieuse que les bords de Loire. L'Allier est peut-être un second choix pour ceux dont les finances sont insuffisantes pour les régions les plus huppées, vite « saturées » et très chères. La relative désaffection pour les marges montagneuses du Puy-de-Dôme et pour le Cantal tient sans doute à la rigueur du climat et à la moindre richesse des terres qui n'incitent guère l'implantation de familles sans lien avec le territoire. La faible attractivité fait que l'essentiel des travaux est mené pour des familles déjà implantées localement. Parmi celles-ci, on compte quelques grandes familles fortunées ou/et enrichies par de beaux mariages qui peuvent financer des travaux de grande envergure ainsi que des familles aux fortunes plus modestes qui mènent des travaux généralement moins importants. Parfois, les devis élevés découragent les propriétaires qui abandonnent le projet ou le revoient à la baisse (simplification, non réalisation des aménagements de confort...).

La chronologie du phénomène correspond sensiblement avec ce qui a été observé en Sologne et en Anjou. La quasi-totalité des travaux a lieu entre 1830 et 1914, mais la période de

---

<sup>857</sup>Guy MASSIN-LE GOFF, *Les châteaux néogothiques en Anjou*, p. 8.

loin la plus active se situe entre 1870 et 1914. Dans le Cantal, le mouvement débute plus tardivement, avec l'arrivée du chemin de fer en 1866, mais il connaît la même accélération du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle à la Première Guerre mondiale. Les réalisations des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle sont essentiellement marquées par la pérennité du style néoclassique. Dans les années 1850 (Allier et Puy-de-Dôme) et 1860 (Cantal) de grands chantiers initiés par d'illustres familles lancent la mode pour les styles néo-gothique et néo-Renaissance. Ce sont d'ailleurs les styles qui dominant très largement jusqu'à la Première Guerre mondiale. Quelques châtelains du Cantal se distinguent toutefois en adoptant le style néoclassique jusqu'à une date relativement tardive. À partir de 1880-1890, les références plus lointaines ou plus pittoresques sont « acceptées » même si elles restent très minoritaires. Le goût pour les chalets et l'architecture en bois à la Normande touche surtout le nord de la zone (Allier et Puy-de-Dôme), mais de manière moins marquée qu'en Sologne : dans l'Allier, il y a très peu de châteaux à pans de bois, dans le Puy-de-Dôme les cas sont rares et très peu appuyés (quelques fioritures au niveau des toitures).

Les chantiers présentent une belle diversité, entre les petits travaux visant simplement à apporter quelques notes à la mode dans une ancienne demeure et les constructions (*ex nihilo* ou précédées de la destruction du bâtiment préexistant), en passant l'ajout de quelques tourelles ou d'immenses ailes qui font plus que doubler ou tripler la superficie de l'habitation. La tendance générale vise à donner à l'extérieur l'allure d'une puissante maison à l'architecture héritée des siècles précédents, en renforçant son aspect castral, tout en créant un intérieur moderne d'organisation mais historiciste par ses décors. Pour les propriétaires, il s'agit le plus souvent de montrer sa fortune et/ou sa réussite en entreprenant des travaux ou d'affirmer le retour de la famille sur ses terres après une éclipse due à la Révolution, tout en introduisant le confort moderne et en rendant la demeure plus conforme aux usages du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les aspirations sont différentes selon les châtelains ; pour les nobles c'est un mode de vie à pérenniser, pour les bourgeois c'est une conquête. Pour l'ancienne noblesse, il s'agit le plus souvent d'intervenir sur la demeure des aïeux à laquelle il faut rendre son lustre d'antan. C'est l'occasion de réparer les outrages du temps et des hommes en restaurant les décors intérieurs et extérieurs. L'agrandissement du château et souvent l'ajout de nouvelles dépendances agricoles permettent de montrer aux populations locales que la famille (s')investit sur ses terres cassant ainsi l'image du châtelain de la fin de l'Ancien Régime, parfois trop absent, plus soucieux de ses revenus que de ceux qui faisaient vivre le domaine. Ce retour à la terre, pour une noblesse

qui entend se montrer charitable et impliquée dans la vie locale, lui permet, en théorie tout du moins, de recréer un macrocosme idéal où chacun connaît sa place. Pour certains, cette attitude a pour but de « gagner à la légitimité, à Henri V, le peuple des campagnes<sup>858</sup> ». Si cela fait peut-être partie des motivations initiales de certains, le phénomène ne saurait se limiter à cela : la chronologie des interventions sur les châteaux le montre bien, le mouvement est de plus en plus fort au fur et à mesure que les probabilités d'un retour à l'ordre ancien s'amenuisent. C'est sans doute une forme de repli sur un « univers » plus petit, dans lequel le châtelain a toujours une place importante (notable fortuné, charitable et influent, important pourvoyeur d'emplois et parfois homme politique) alors qu'à la capitale il ne peut guère espérer de fonction politique majeure ou de titre plus prestigieux que celui obtenu par ses ancêtres. Le retour à la terre permet, au moins à la belle saison, de renouer avec une vie idéale dans un cadre champêtre, loin des bouleversements qui agitent les grandes villes.

Pour les membres de la bourgeoisie, le château est un symbole qui permet de matérialiser dans la pierre, aux yeux de tous, sa réussite et sa fortune, afin d'asseoir son statut de notable. Pour ceux dont la famille était engagée depuis des générations dans une stratégie d'anoblissement par charge, la Révolution a bloqué subitement le processus d'évolution. Puisqu'il n'y a plus d'espoir de recevoir un titre noble, certains cherchent à s'en donner l'apparence par presque tous les moyens. Lors de mariages avec des filles de la noblesse on relève (plus ou moins légalement) le nom d'une famille éteinte ou en passe de l'être. Lorsque cela n'est pas possible, on ajoute à son nom patronymique, à l'aide d'une particule, le nom du domaine que l'on achète ou dont on hérite par mariage. L'achat ou la construction d'un château, dans lequel on vit avec faste, permet d'achever virtuellement les dernières étapes du processus d'agrégation à l'élite de référence qu'est la noblesse. Cependant, tous les châtelains issus de la bourgeoisie ne sont pas prêts à copier aussi servilement l'apparence de la noblesse. À la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des hommes qui ont fait fortune par leur seul talent n'adoptent pas tous ces subterfuges. Peu d'entre eux complexifient leur nom à l'aide de particule ou se créent des blasons (alors qu'ils en auraient le droit). Même si le châtelain ne se cache plus d'être un bourgeois, le prestige du château fait qu'il reste un élément quasiment incontournable pour qui veut afficher sa supériorité.

Le château est un modèle ancien qui permet de s'insérer dans une chaîne du temps long et de se faire en quelque sorte l'héritier des seigneurs des siècles passés, puissants et renommés.

---

<sup>858</sup> Ch. DEROUET (dir.), *L'œuvre de René Hodé, 1840-1870*, (pages non numérotées).

Le rapport à l'histoire est marqué par une grande ambivalence : on conserve et on utilise. Les « restaurations » sont le plus souvent menées suivant un esprit violletleducien, avec un parti pris qui vise à valoriser un style en particulier, en renforçant les caractéristiques au risque de gommer les apports postérieurs. L'esprit romantique et la prise de conscience de l'importance du patrimoine historique et artistique incitent les châtelains à conserver les vestiges présents à proximité du château. Même lorsque le vieux château est très endommagé, on en conserve toujours une partie, une tour, l'encadrement d'une porte, une cheminée. Ce faisant on prolonge l'existence de ce témoignage du passé tout en captant à son bénéfice ses qualités esthétiques et historiques. Le remploi permet de bénéficier du prestige et de l'aura d'ancienneté de la pièce utilisée. Cette importance de la réappropriation de vestiges anciens conduit parfois à des mutilations profondes sur le bâtiment d'origine, le profit tiré de l'usage étant alors perçu comme supérieur à la conservation *in situ*. Une authentique cheminée du Moyen Âge donne davantage de cachet à une pièce néo-médiévale aux décors flamboyants neufs située dans une construction fraîchement achevée. Le remploi confère à l'ensemble un peu du lustre de sa vénérable patine. De la même manière, les salles des états, les galeries de portraits des ancêtres et l'omniprésence des blasons sont tout à la fois un hommage aux prédécesseurs, une façon de souligner l'ancienneté de sa demeure et/ou de sa lignée et un moyen de présenter le propriétaire comme le successeur et le continuateur. Le bâtisseur s'assure le plus souvent de laisser sa marque sur ce qu'il a embelli ou construit, pour que son nom ou son blason soit, comme ceux de ses prédécesseurs, inscrit de manière durable dans l'histoire de la demeure. Le plus souvent, les blasons et/ou les initiales, sculptés ou peints sont si intimement liés au décor qu'il est impossible de les ôter sans altérer l'ensemble ce qui augmente leurs chances de survivre à d'éventuels changements de propriétaires. Parfois, le commanditaire met à profit de nouvelles techniques, comme la photographie, pour immortaliser un événement marquant du chantier, la mise en scène de pose de la première pierre ou de l'inauguration : grâce à sa valeur historique, la photographie a davantage de chance d'être conservée, et avec elle le visage et les prénoms du châtelain et parfois de sa famille.

Par ailleurs, le recours à l'architecte est de plus en plus systématique avec l'introduction du confort dans le château. Il faut en effet des connaissances et des compétences spécifiques pour aménager l'espace et concevoir un réseau d'ensemble, même si les détails de l'exécution sont confiés à un spécialiste du chauffage ou de la plomberie. Concernant le choix de l'architecte, la possession ou non du diplôme d'architecte ne semble pas avoir d'importance pour la période et la zone étudiée, car la création de ce diplôme est assez tardive ; de plus à la période qui nous

intéresse ici, peu nombreux sont ses lauréats à s'éloigner autant des grandes villes. Il faut attendre l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour trouver des traces de maîtres d'œuvre diplômés : Émile Camut (DPLG) et les Mitton, des ingénieurs, ce qui reste assez rare pour des chantiers accordant une telle valeur à l'esthétique<sup>859</sup>. Quelques grandes familles font appel à des architectes de renommée nationale, mais ces cas sont très peu nombreux. Ces illustres architectes peuvent se permettre de choisir leurs chantiers pour n'accepter que les plus importants et les plus stimulants, d'un point de vu artistique ou financier. De plus, les châtelains craignent sans doute que l'absence de l'architecte lors des travaux soit dommageable au projet. Aussi, pour des raisons de budget et de proximité, les châteaux sont essentiellement repris par des architectes locaux. La construction ou la restauration d'un château est une œuvre d'envergure qui ne peut être confiée qu'à un homme d'expérience dont on connaît la qualité du travail. Une fois le premier château achevé et accepté, le nom de l'architecte peut circuler très vite (et très loin) au gré du réseau du châtelain satisfait. Pour certains architectes, les interventions sur des châteaux sont marginales, pour d'autres, elles représentent une part importante de leur activité. Recommandé par Jean-Baptiste Lassus et protégé par l'évêque de Moulins monseigneur de Dreux-Brézé, Jean-Bélisaire Moreau devient rapidement l'architecte auquel il faut confier les travaux de son château, si bien qu'avec son fils, ils sont sollicités par près de 80 familles châtelaines. Les Moreau, Émile Lemaigre et Honoré Vianne, qui consacrent une part importante de leur temps à des châteaux ne sont pas des cas isolés, ailleurs en France il y a d'autres spécialistes des châteaux, comme René Hodé en Anjou, Louis-Michel Garros dans le Sud-ouest ou les dynasties Parent et Destailleur. À l'image de grands restaurateurs parisiens, certains de ces architectes se sont constitué une équipe d'artisans qui assurent une qualité constante dans l'exécution des maçonneries, menuiseries, peintures et sculptures, dans toute une gamme de styles.

Le château du XIX<sup>e</sup> siècle reprend le nom, les formes et certains dispositifs de ses prédécesseurs, tout en s'en distanciant car sa fonction a changé. Même s'il affecte parfois l'aspect d'une forteresse, de l'extérieur les préoccupations principales sont plus esthétiques que militaires. On joue avec le vocabulaire ancien, en l'agençant avec une grammaire moderne : les vastes baies ogivales et les gargouilles sont des références au passé tout en étant symptomatique des aspirations et de la vision du Moyen Âge des hommes et des femmes du XIX<sup>e</sup> siècle. Le

---

<sup>859</sup> Il semble que leurs interventions sur des châteaux restent minimales ou suivent un projet dressé par René Moreau, décédé avant la fin des travaux. Leurs archives en cours d'inventaire aux archives départementales de l'Allier permettront peut-être de mieux cerner leurs travaux.

château est un symbole, tout y est histoire de mise en scène. On crée ou on renforce son allure castrale pour que sa silhouette soit un signal dans le paysage. Les toitures et les hautes tourelles qui émergent d'une nature maîtrisée indiquent, parfois à des kilomètres à la ronde, la présence d'une demeure d'exception. Puisqu'il n'y a plus d'impératif militaire nécessitant que la vue soit toujours bien dégagée, mais qu'au contraire, particulièrement dans le nord de la zone étudiée, on souhaite créer un espace intime, le château peut être protégé au sein d'un écrin végétal dont les formes et les couleurs trahissent tout de même l'existence d'un espace se distinguant du commun. Les abords du château doivent offrir un cadre idéal, loin des odeurs du bétail et de la promiscuité avec les ouvriers agricoles. L'exploitation agricole est bien souvent essentielle pour le domaine, mais afin de ne pas perturber la vie de château, elle est fréquemment conçue comme une sphère plus ou moins autonome et séparée de l'espace d'habitation et de plaisance.

Concernant les châteaux, les façades sont dominées par des références néo-gothiques et néo-Renaissance, avec tous les mélanges qui peuvent résulter de la combinaison des deux, entre un néo-gothique mâtiné de notes Renaissance ou un style néo-Renaissance avec des motifs tirés de l'art gothique. Dans le nord de la zone, le style néo-Louis XIII arrive en troisième position par le nombre d'édifices concernés. Les références à des styles postérieurs d'architecture sont très rares. En effet, le prestige du château vient de ses heures de gloire médiévales. Au XIX<sup>e</sup> siècle, dans les romans notamment, on prolonge volontiers cet âge des châteaux jusqu'au règne de Louis XIII où malgré l'affaiblissement relatif des prérogatives seigneuriales, vivent encore de grands personnages chevaleresques : les derniers « vrais » seigneurs, par opposition aux courtisans compassés des règnes suivants. Contrairement à l'Anjou ou à la Bretagne, les architectes et les châtelains d'Auvergne n'ont pas su, ou pas voulu, donner le jour à un style régional marqué et largement repris, faute d'une identité commune forte<sup>860</sup> et d'un personnage fédérateur. Au mieux, on choisit et on adapte légèrement les styles historiques observables ailleurs en fonction des habitudes constructives locales (pierre ou brique selon le terrain). Le seul point commun entre les trois départements étudiés est la grande sobriété des décors extérieurs. La sculpture est très peu présente, on lui préfère des rapports de volumes variés et les jeux d'ombre et de lumière qu'ils font naître. La polychromie des matériaux s'observe essentiellement dans l'Allier où le contraste entre les nuances de grès et différentes teintes de briques est largement utilisé pour les maisons nobles depuis le XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle. Le plus souvent, les châtelains adoptent les styles « nationaux », adaptés aux matériaux locaux. Mais il

---

<sup>860</sup> Aujourd'hui encore, la distinction est bien marquée entre les habitants du Bourbonnais et ceux de l'ancienne province d'Auvergne.

arrive, rarement, que des châtelains introduisent délibérément un style étranger, (russe ou anglo-écossais) ou des matériaux hétérochtones (grès blanc dans un paysage aux pierres volcaniques sombres) qui soulignent encore le caractère exceptionnel de leur demeure. Le style adopté pour le château peut être choisi en fonction de l'édifice préexistant (pour la continuité ou pour marquer une rupture) d'une mode, du goût personnel du propriétaire ou des suggestions de l'architecte. La prédominance du style néo-gothique pour les lieux de culte s'explique vraisemblablement par la volonté de renouer avec la période qui est perçue comme l'âge d'or du christianisme. Comme le suggère Guy Massin-Le Goff<sup>861</sup>, le rapport entre le néo-gothique et la politique doit être nuancé. En effet, ajouter des merlons, des tours ou des baies en arc brisé ne saurait correspondre directement à un manifeste politique. C'est un style à la mode que l'on retrouve chez des châtelains issus de tous les milieux, même de la paysannerie pauvre, qui ne regrette probablement pas l'Ancien Régime. Par ailleurs, des légitimistes fervents adoptent parfois une architecture tellement dépouillée qu'elle paraît presque sans style.

L'extérieur des châteaux auvergnats est le plus souvent très sobre, ce qui contraste très fortement avec les intérieurs richement ornés. Là où les façades sont d'un gris ou d'un beige presque uniforme, les salles du rez-de-chaussée peuvent révéler des polychromies chatoyantes à l'image de ce que l'on peut trouver dans les grandes restaurations néo-gothiques d'édifices religieux ou civils. Peu nombreux sont les châteaux dans lesquels le style extérieur correspond à la dominante intérieure. Dans l'immense majorité des cas, pour l'intérieur le maître mot est éclectisme. Selon les habitudes qui se mettent en place au fil du XIX<sup>e</sup> siècle ou selon le goût des propriétaires, on assigne aux différentes pièces des styles qui vont du Moyen Âge à la Restauration, avec une préférence pour les décors inspirés des arts gothiques et de ceux de la Renaissance et du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les motifs de l'Empire et des styles extra-nationaux sont plutôt réservés aux chambres où la liberté paraît plus grande. Afin d'impressionner les visiteurs, les pièces de réception, remplies de meubles et d'objets d'art, sont décorées parfois littéralement du sol au plafond. Le hall, qui offre la première vue sur l'intérieur de la maison est particulièrement mis en valeur : très orné, richement garni et très vaste, il est la démonstration des dépenses somptuaires que peut engager la famille châtelaine. Cette dernière assure bien souvent son auto-célébration par la conception de grands ensembles de portraits ou des décors mettant en valeur des blasons illustres qui, dans les pièces où l'on séjourne, salon ou salle à manger, montrent à tous les invités l'importance et l'ancienneté de la demeure et/ou de la lignée

---

<sup>861</sup>Guy MASSIN-LE GOFF, *Les châteaux néogothiques en Anjou*, p. 13.



des propriétaires. Dans ces vitrines de l'ostentation que sont les espaces mondains, on prend soin de présenter les « trésors » artistiques de la maison ainsi qu'une foule d'objets à l'allure précieuse. À de très rares exceptions près, le luxe du château est renforcé par l'accumulation et par l'opulence, non par une sobriété ennoblie par l'adoption de matériaux précieux (et vrais) et d'objets de décoration peu nombreux mais dotés d'indéniables qualités esthétiques. La seule pièce régulièrement marquée par la recherche d'une sobre élégance est la salle de bains, car c'est une pièce à vocation privée et dans laquelle la parfaite propreté est plus importante que le décorum. Cependant, il est un point auquel les châtelains de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle accordent beaucoup d'importance : c'est la cheminée, spécialement dans les pièces de réception. C'est depuis au moins le Moyen Âge un symbole de puissance qui, en tant que tel, reçoit une décoration soignée. Au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est un élément qui est à nouveau mis à l'honneur, avec de grandes réalisations en bois présentes dans les châteaux aux quatre coins de la France. Face à l'essor de modèles standardisés en marbre qui « fleurissent » dans bon nombre d'appartements urbains, ces cheminées monumentales, uniques sont des pièces d'exception : le bois sculpté sur mesure par un artisan (illustre si possible) devient plus précieux que le marbre travaillé à la chaîne. Au milieu de bibelots produits en série et du mobilier de style, les artistes et les artisans du XIX<sup>e</sup> siècle parviennent à distiller des notes raffinées et originales. De la même façon, la juxtaposition des styles, au lieu d'être cacophonique, crée un concert d'ambiances différentes, en reprenant les motifs des styles hérités du passé ou empruntés à d'autres pays et en les arrangeant avec une nouvelle grammaire. C'est là l'art des architectes et des décorateurs du XIX<sup>e</sup> siècle que de combiner le vrai et le faux, l'ancien et le nouveau.

La distribution intérieure du château reflète les aspirations et les manières d'habiter des élites du XIX<sup>e</sup> siècle. L'architecte doit faire cohabiter trois sphères : celle de la vie sociale, celle de la vie privée et celle des services. La partie publique est plus ou moins complexe selon le mode de vie et le train de vie de la famille : un seul salon pour le petit château familial, plusieurs salons, un billard et parfois même une salle de danse pour les demeures des châtelains fortunés prisant les grandes réceptions. La salle à manger voit son importance croître et son statut évoluer à mesure que la mode des repas de réception se formalise. Les hommes adoptent très volontiers les *men's rooms*, des lieux de sociabilité masculine comme le billard et le fumoir tandis que leurs épouses doivent se contenter des pièces de réception mixtes. Le XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par une recherche d'intimité : le plus souvent, les chambres des maîtres sont situées dans les étages (sauf les combles) et les pièces mixtes doivent être nettement séparées des pièces strictement de réception. La salle à manger est habituellement en dehors de l'enfilade des salons

et de leurs annexes, elle est souvent précédée d'une antichambre qui l'isole de l'espace public. Sous l'influence du mode de vie bourgeois, l'idée de la chambre conjugale se fraie un passage jusque dans les milieux les plus aisés. Mais dans les châteaux, où la place est abondante et la fortune permet d'assurer le confort des individus, on préfère l'appartement conjugal, qui offre au couple un maximum d'intimité tout en conservant une deuxième chambre pour les nuits où l'un ou l'autre souhaite rester seul. Le désir d'intimité ne conduit pas seulement à éloigner les parties privées de l'espace public, il incite également à mettre à distance le plus possible les intrus de l'intérieur que sont les domestiques. Les zones de service et leurs logements sont éloignés de l'espace des maîtres. Pour assurer un service efficace sans « subir » trop longtemps ou trop souvent les intrusions des gens de maisons, ceux-ci utilisent une circulation verticale différenciée (la double circulation horizontale est plus rare). Même si les domestiques sont tenus à distance, les systèmes d'appel permettent de les prévenir rapidement. Leurs conditions de logement s'améliorent tardivement, mais même à la veille de la Première Guerre mondiale la rationalisation de leurs espaces de travail n'est qu'un point très secondaire dans ce programme de luxe, au mieux on crée des conditions favorables à l'hygiène. La tripartition de l'espace est une donnée récurrente dans l'habitation des élites européennes, toutefois nous avons pu noter que les limites entre ces trois sphères sont plus perméables en Auvergne qu'ailleurs, notamment en Angleterre. La relative souplesse du sud de la zone étudiée à l'égard de la proximité service/réception, s'observe également en Bretagne ; tout comme la pérennité de la chambre au rez-de-chaussée en liaison avec les salons se retrouve en Saône-et-Loire. Mais les exemples extra-régionaux de ces inflexions sont trop peu nombreux pour savoir s'il s'agit seulement d'exceptions ou d'une tendance de fond dans les châteaux de province.

Au début de nos recherches, nous pensions que l'axe sud-nord (Cantal, Puy-de-Dôme, Allier) mettrait en lumière une différence dans la chronologie de la diffusion des modèles, avec un département de l'Allier « en avance » grâce à sa proximité avec Paris. Cela est sensible pour le début de la période : le département le plus au sud est en retard par rapport aux deux autres, il s'agit d'un simple décalage du fait de l'enclavement. Une fois que les trois départements sont raccordés au chemin de fer, la chronologie devient similaire dans les trois zones. Les propriétaires et les architectes peuvent se rendre facilement à Paris ou dans les châteaux des parents ou amis : la circulation des modèles et des techniques devient très rapide. Une disposition à la mode, un fournisseur renommé ou un mode de chauffage central efficace peuvent être adoptés rapidement et simultanément dans bien des points de l'hexagone. Le facteur déterminant n'est plus la connaissance (ou la méconnaissance), c'est la volonté du

propriétaire et ses capacités financières. S'il est à moindre coût possible d'aménager sa demeure pour assurer aux occupants une lumière abondante et un air sain facilement renouvelé, les autres équipements restent longtemps un luxe hors d'atteinte pour la majorité des châtelains. Outre le problème du frein financier, la création d'un chauffage central ou d'un système d'adduction et d'évacuation de l'eau nécessitent la conception d'un plan d'ensemble qu'il est difficile de mettre en œuvre a posteriori. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le chauffage central n'apparaît que très rarement, lors d'importants chantiers initiés par des châtelains particulièrement fortunés. Par ailleurs, certains propriétaires et architectes restent un peu méfiants à l'égard de ces nouvelles techniques et attendent qu'elles aient fait leur preuve. Ce n'est qu'à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle que les importants remaniements soient l'occasion d'introduire de manière régulière les équipements du confort moderne pour créer une demeure où il fait bon vivre toute l'année (chauffage central, cheminées améliorées) et où il est possible de se laver dans des conditions agréables sans avoir à supporter le regard des domestiques (salle de bains chauffée reliée à un réseau d'alimentation et d'évacuation de l'eau). À la même période, il est possible d'observer des châteaux résolument modernes (plusieurs salles de bain, chauffage central, appel électrique, parfois même éclairage au gaz) et d'autres où on conserve des éléments de distribution hérités des siècles passés (chambre en liaison avec le salon). Dans l'Allier, il est même possible de voir cohabiter dans une même demeure des équipements modernes et une distribution - et vraisemblablement une sociabilité - qui paraîtrait sans doute inconvenante, si ce n'est archaïque aux châtelains du sud.

Impressionnants et adaptés au mode de vie et au désir de confort de nos contemporains, les châteaux du XIX<sup>e</sup> siècle ont néanmoins beaucoup souffert au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Les châteaux de toutes époques ont été touchés (directement ou non) par les deux guerres mondiales, par les changements des impôts, par la hausse du coût de travail. Face à l'émiettement des fortunes et l'impossibilité d'avoir à demeure du personnel pour surveiller et entretenir les châteaux, nombre d'entre eux sont négligés et se délabrent peu à peu, d'autres sont vendus et changent fréquemment de mains et d'affectation, ce qui cause d'importants dommages aux décors et la perte des archives. Les châteaux du XIX<sup>e</sup> sont touchés d'autant plus fortement qu'ils sont parfois le fait de fortunes éphémères et que les héritiers ne peuvent rapidement plus pérenniser. Ces grandes demeures, trop récentes, « trop XIX<sup>e</sup> siècle », ne bénéficient bien souvent ni de la reconnaissance ni de la protection du statut d'œuvre artistique patrimoniale. Il est possible pour le nouvel acquéreur d'en faire ce que bon lui semble : reprendre tout l'intérieur pour en faire une mairie, un hôtel, une colonie de vacances, une maison de retraite voire de le

démembrer pour vendre les pierres sculptées et les décors, sans songer au moins à faire une campagne photographique, même fragmentaire, pour conserver une trace de ce qui va être détruit. Ces demeures pâtissent de l'image du siècle qui les a vu naître (ou renaître) et restent suspectes car trop neuves et trop clinquantes. Le rapport à l'histoire et au patrimoine a évolué, « le romantisme avait promu l'histoire au rang de symbole et s'était permis de construire de faux châteaux pourvu qu'ils soient historiques. Le XX<sup>e</sup> siècle et la modernité s'apprêtaient à célébrer le moindre caillou, pourvu qu'il soit authentiquement séculaire<sup>862</sup> ». Les châteaux du XIX<sup>e</sup> siècle sont encore aujourd'hui un sujet de moquerie pour les châtelains propriétaires de châteaux authentiquement anciens, oubliant un peu vite que leur demeure vénérable est si difficilement habitable qu'ils préfèrent résider dans les dépendances modernisées. Parce qu'en phase avec notre mode de vie et confortables, les châteaux du XIX<sup>e</sup> siècle peuvent rester des demeures vivantes. L'élargissement de l'étude de ces châteaux permettrait de connaître plus précisément l'ampleur du phénomène et de cerner les spécificités locales s'il y a lieu. Des recherches concernant le château comme habitation (distribution, confort) permettrait de dépasser le luxe tapageur et l'image des châtelains parvenus, pour en faire un objet d'étude aussi noble que les résidences plus anciennes et ouvrirait un nouveau champ de recherche à ceux qui travaillent sur la modernité et l'introduction du confort en milieu domestique, en offrant un cadre qui ne dépend pas des contraintes extérieures (réseau et règlement urbain).

---

<sup>862</sup> Laurent BARIDON et Nathalie PINTUS, *Le château du Haut-Koenigsbourg*, p. 92.



# INDEX

Noms de châteaux et de personnes.

## A

Abbadia, 162  
 Abbotsford, 168, 181  
 Adanson, 49, 60, 82, 120, 145, 150, 263, 284, 306  
 Alscot Park, 162  
 Amiraux, 191  
 Anterroche, 139, 194, 212, 240, 258, 259, 267, 273, 320,  
 321, 327, 342, 347  
 Argentière, 199, 209, 344  
 Aubeterre, 74  
 Augereau, 268  
 Aulteribe, 189  
 Aurillac, 33, 167  
 Aveyron, 279  
 Avrilly, 209  
 Ayrens, 97  
 Azémar, 335

## B

Balaine, 49, 60, 120, 137, 145, 149, 150, 263, 284, 306  
 Balmoral, 181, 200  
 Baluftière, 211  
 Barante, 49, 116, 138, 142, 143, 148, 178, 204, 236, 261,  
 264, 292, 293, 295, 306  
 Baratte, 107, 172, 233, 234, 250  
 Baume-Pluvinel, 73, 74, 83, 84  
 Baur, 93, 103, 104, 112, 298, 343, 348, 350  
 Beaulon, 151, 206  
 Beauplan, 196, 198, 210  
 Beausson, 72  
 Beauvert, 208  
 Beauvezeix, 153, 197  
 Beauvoir, 61, 164  
 Bègues, 164  
 Bel-Air, 120  
 Bellevue, 120, 203  
 Belvoir, 162  
 Bérard de Chazelle, 95, 253, 263, 264, 306, 307  
 Bezance, 87, 170  
 Bignon, 47, 54, 180, 193, 245  
 Bisseret, 335  
 Blanchisse, 116  
 Blondel, 352  
 Bonnafos, 18, 40, 51, 52, 115, 228, 275, 322  
 Bonneval, 136, 223, 273  
 Bort, 33, 71, 72, 75, 162, 205, 260  
 Bouchatte, 193, 198, 345  
 Bourdeilles, 123  
 Bouygues, 46, 51, 55, 56, 57, 78, 229, 279  
 Branzac, 230, 238, 246, 247, 267  
 Bressolles, 48, 209

Brézé, 168, 225  
 Brie, 27, 281  
 Briseux, 131, 328, 352, 356  
 Bruyère, 93, 99, 255  
 Busset, 61, 146, 292, 356

## C

Cadier de Veauce, 63, 104, 141  
 Caillac, 50, 61, 131, 133, 136, 137, 144, 150, 223, 232,  
 234, 243, 246, 299, 300, 341, 342, 346, 350, 352  
 Camut, 91, 263, 365  
 Canière, 120, 142, 180, 181, 199, 200, 205, 214, 232,  
 235, 237, 256, 263, 264, 306, 307  
 Cantournet, 79, 103, 105, 168, 225, 237, 239, 244, 250,  
 259, 356  
 Castellane, 120  
 Caumont, 147, 170, 214  
 Chabannes de La Palice, 51, 53, 77, 176, 272, 273  
 Chadieu, 209  
 Challain-la-Potherie, 178, 239, 258, 260  
 Chalouze, 193, 196, 209, 210, 253  
 Chambord, 41, 174, 237  
 Champagnac, 63, 79, 80, 87, 118, 191, 196, 201, 281, 304  
 Champ-Robert, 335  
 Champroux, 210, 211, 255, 305  
 Chanzeaux, 268, 275  
 Charade, 74, 204  
 Charnoz, 18, 108, 224, 248  
 Chassigne, 75, 131, 146, 277, 320, 321  
 Chassaing, 151, 209, 345  
 Châtaigneraie, 33, 132, 227, 260  
 Chateaubriand, 26, 38, 171, 174, 269  
 Châteauevert, 199, 209  
 Chatelard, 71  
 Chatelus, 49, 53  
 Chaumejean, 197, 202  
 Chaussière, 142, 173  
 Chauveau, 271, 277  
 Chazeuil, 139, 141, 190, 194  
 Chéry, 117, 210, 212, 284  
 Cheyrelle, 92, 96, 184, 229, 243, 244, 285, 301, 318, 319,  
 340, 347, 354  
 Chirat-Guérin, 61  
 Choisy-le-Roi, 108  
 Cicéri, 225  
 Clavières, 42, 53, 67, 69, 74, 85, 90, 96, 97, 124, 135,  
 141, 146, 147, 151, 153, 167, 172, 173, 175, 178, 179,  
 180, 182, 183, 194, 197, 201, 205, 206, 214, 220, 221,  
 227, 230, 232, 241, 243, 250, 251, 254, 262, 267, 268,  
 274, 283, 288, 292, 294, 301, 305, 306, 318, 320, 321,  
 323  
 Clément, 92, 101, 227, 260  
 Codegnat, 72, 162  
 Comblat, 83, 104, 105, 184, 201, 250, 257, 259

Combourg, 27, 171, 208, 225  
 Commarin, 322  
 Conros, 246, 267  
 Contenson, 156, 168, 260, 307  
 Cornonet, 119, 139, 205, 210  
 Courbelimagne, 49, 74, 109, 125, 131, 145, 172, 194,  
 206, 228, 263, 264, 281, 306  
 Couzans, 44, 71, 93, 96, 99, 102, 115, 129, 139, 145, 168,  
 201, 204, 214, 235, 238, 240, 241, 246, 255, 257, 258,  
 260, 278, 281, 296, 297, 304, 317, 320, 321, 323, 324,  
 329, 331, 341, 345  
 Crête, 124, 209  
 Cromières, 162  
 Culzean, 180

**D**

Daudet, 50, 309  
 Dauphin, 74, 93, 99, 139, 169, 187, 227, 231, 235, 238,  
 243, 256, 288, 319  
 Desmaroux de Gaulmin, 48  
 Destailleurs, 341  
 Douët, 39, 87, 94, 102, 115, 169, 176, 197, 213, 242, 247,  
 262, 268, 271  
 Douët-Daude, 87, 94, 102, 115, 213  
 Doux, 85, 180  
 Dreuille, 146, 200, 293, 303, 309, 311, 330, 350, 353  
 Dreux-Brézé, 94, 168, 226, 365  
 Drummond, 180  
 Dumas, 166, 346  
 Dupeyrou de Salmagne, 48  
 Durat, 266  
 Durieu de Lacarelle, 77, 180

**E**

Ebhardt, 189  
 Échebrune, 268  
 Écherolles, 208  
 Elvaston, 162  
 Enlart, 177  
 Épigeards, 199, 202  
 Espinasse, 47, 54, 55, 75, 117, 155, 180, 193, 205, 206,  
 208, 209, 226, 241, 245, 254  
 Esquirou de Parieu, 48  
 Estivareilles, 72

**F**

Fabrègues, 18, 48, 68, 85, 105, 143, 187, 194, 225, 227,  
 234, 250, 254, 259, 277, 289, 320, 321  
 Faussanges, 116, 175, 178, 228, 257, 258, 298, 300, 313,  
 327, 347, 355  
 Felgère, 96, 341  
 Flaghac, 283  
 Fontenaille, 201  
 Fontenille, 42, 59, 73, 191, 220, 226, 291, 339  
 Fonthill Abbey, 122  
 Forie, 76, 206  
 Fougis, 212  
 Foulan, 47, 75, 105, 123, 141, 225, 250, 254, 259, 288,  
 291, 293, 295, 299, 311, 329, 331, 335, 350, 356  
 Fréjard, 196, 200

Fromental, 196  
 Fumel, 76, 82

**G**

Gajun, 184  
 Giraudon, 91, 119  
 Girauds, 184, 202  
 Glamis, 181  
 Gondinet, 189, 249, 271  
 Grand-Champ, 200  
 Grangefort, 37, 39, 61, 70, 73, 96, 131, 134, 135, 142,  
 143, 147, 151, 153, 162, 163, 172, 175, 178, 179, 181,  
 188, 193, 195, 199, 206, 209, 211, 213, 215, 224, 226,  
 231, 235, 236, 237, 243, 247, 256, 258, 259, 270, 277,  
 285, 293, 294, 296, 297, 303, 314, 317, 320, 327, 331,  
 340, 356, 357  
 Grillère, 44, 77, 83, 84, 100, 175, 184, 187, 209, 212, 235,  
 244, 255, 257, 258, 260, 293, 297, 308, 331, 335, 336,  
 345, 350  
 Grosbois, 308  
 Guadet, 226, 299, 343, 344, 353, 354, 355  
 Guibal, 48, 121  
 Guichardeaux, 44, 104, 118, 120, 122, 133, 142, 147,  
 148, 152, 153, 157, 191, 202, 211, 222, 229, 234, 240,  
 244, 245, 253, 255, 277, 288, 291, 294, 299, 308, 309,  
 312, 320, 322, 327, 344, 347, 356

**H**

Haut-Koenigsbourg, 27, 167, 168, 189, 273, 371  
 Hodé, 27, 64, 92, 188, 344, 363, 365

**I**

Inveraray, 168  
 Issards, 74, 104, 131, 141, 151, 162, 165, 186, 195, 204,  
 225, 231, 233, 239, 243, 276, 289, 319, 321, 338

**J**

Jalidy, 54, 120  
 Joserand, 74, 92, 178, 188, 204, 209, 266  
 Jussac, 59

**K**

Kent, 162  
 Ker Nelly, 206, 213  
 Kerazan, 269  
 Keriolet, 178, 205, 207, 208, 223, 238, 268, 269, 271,  
 277, 329  
 Kerjégu, 352

**L**

La Motte, 54, 75, 116, 311, 335  
 La Poivrière, 335  
 La Vigne, 266  
 Lafont, 61, 136, 197, 223  
 Lamartinie, 46, 55, 57, 78, 105, 144, 165, 172, 199, 226,  
 229, 230, 232, 233, 234, 250, 259, 271, 278, 279  
 Lamothe, 40, 52, 53, 61, 107, 115, 124, 131, 148, 195,

204, 213, 228, 275, 276, 307, 321, 322, 327, 331  
 Laréole, 202  
 Las Cases, 100, 176  
 Lascaux, 42, 57, 105, 107, 144, 168, 171, 172, 194,  
 250, 251, 255, 259, 283, 288, 344, 345  
 Lastic, 119, 261  
 Laugère, 83, 151, 156, 157, 197, 209, 259, 318, 331  
 Lavestre, 310  
 Lavoisier, 180, 263, 264, 307  
 Layre, 47, 54, 63, 79, 87, 109, 117, 144, 147, 165, 188,  
 193, 197, 208, 211, 224, 249, 253, 255, 257, 259, 260,  
 289, 292, 295, 304, 311, 313, 315, 319, 323, 329, 330,  
 350, 352, 356  
 Le Camus de Mézières, 351, 355  
 Le May, 211  
 Lécholles, 73  
 Lemaigre, 14, 16, 55, 71, 74, 76, 82, 83, 84, 85, 89, 90,  
 92, 93, 94, 96, 97, 98, 99, 102, 105, 108, 112, 115,  
 134, 186, 187, 189, 224, 244, 257, 284, 311, 330, 338,  
 339, 341, 342, 344, 365  
 Lenoir, 37, 265  
 Léobard, 122, 123, 266  
 Les Roches, 188  
 Les Ternes, 71, 94, 129, 143, 147, 167, 169, 176, 179,  
 197, 224, 225, 230, 241, 247, 262, 268, 271  
 Lestenuou, 283  
 Leybros, 105, 140, 144, 189, 195, 211, 231, 239, 249,  
 250, 259, 271, 289  
 Linderhof, 333  
 Lisch, 92, 187  
 Loiselot, 93, 99, 102, 296  
 Lonzat, 74, 83, 116, 198, 209, 291, 295, 303, 310, 316  
 Loppen, 182  
 Lord Davis, 65, 120, 129, 140, 142, 164, 180, 181, 185,  
 199, 200, 201, 204, 208, 222, 226, 229, 231, 235, 241,  
 243, 258, 303, 326, 330, 333, 345, 357  
 Louis II de Bavière, 225, 333  
 Lourse, 117  
 Loutaux, 313  
 Louvière, 32  
 Ludais, 266  
 Lyonne, 61, 136, 206, 281, 282, 321  
 Lys, 48

## M

Machuraz, 61  
 Madic, 47, 55, 75, 117, 123, 140, 153, 154, 185, 188,  
 192, 193, 212, 217, 232, 242, 243, 283, 294, 314  
 Maeterlinck, 38  
 Malescot-Saint-Exupéry, 81  
 Mantin, 107, 223, 227, 324, 347  
 Marguerite, 48, 121, 200, 346  
 Marquet, 44, 45, 288  
 Martin, 154, 193, 238, 240, 327  
 Martinet, 152, 153, 203, 224, 226, 284, 296, 317, 319,  
 345  
 Martinvast, 95, 205  
 Marty, 49, 131, 150, 246  
 Matharel, 37, 51, 67, 70, 163, 247, 270, 284  
 Maulmont, 70, 83, 92, 119, 168, 201, 205, 234, 266  
 Mèlèzes, 49, 184, 199  
 Merville, 328

Mimorin, 44, 50, 51, 80, 104, 118, 122, 277, 283, 284,  
 288, 323  
 Miramon, 15, 18, 23, 41, 43, 51, 53, 64, 68, 73, 77, 78,  
 82, 83, 85, 93, 96, 97, 103, 104, 107, 115, 125, 130,  
 133, 134, 151, 174, 187, 227, 228, 237, 259, 267, 272,  
 277, 278, 282, 284, 323, 330, 341, 343, 351  
 Mirande, 51, 284, 296  
 Mitton, 16, 91, 103, 104, 106, 177, 365  
 Molière, 190  
 Montaclier, 146, 181  
 Montais, 172, 238  
 Montassié, 199, 211  
 Montivert, 205  
 Montlogis, 46, 279  
 Montmarie, 49, 86, 153, 184, 185, 196, 201, 259, 308  
 Montvallat, 247  
 Moré, 53, 78, 283  
 Moreau, 16, 71, 82, 84, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 100, 103,  
 104, 106, 107, 112, 118, 120, 124, 141, 180, 184, 186,  
 200, 202, 209, 231, 244, 245, 283, 289, 303, 305, 310,  
 311, 326, 328, 334, 344, 347, 350, 365  
 Morelles, 117, 259, 260  
 Mornay, 44, 48, 49, 50, 51, 53, 60, 63, 64, 65, 66, 68, 86,  
 104, 105, 107, 128, 136, 138, 141, 148, 155, 156, 157,  
 158, 209, 262, 309, 314, 318, 324, 329, 334  
 Moussié, 64, 68, 90, 98, 105, 106  
 Moutier, 212

## N

Nades, 44, 48, 60, 61, 63, 65, 66, 68, 86, 105, 107, 128,  
 131, 136, 138, 141, 148, 155, 156, 157, 158, 193, 199,  
 209, 262, 314, 317, 318, 324, 329, 334  
 Nazé, 205  
 Nerval, 38, 166  
 Nervo, 48, 86, 153, 185  
 Neuschwanstein, 168, 225  
 Neuvey, 74, 115, 215, 294, 296, 304, 306

## O

Orléans, 51

## P

Pachevie, 75  
 Palice, 70, 71, 77, 82, 94, 96, 124, 139, 141, 176, 178,  
 230, 231, 238, 262, 272, 273  
 Panloue, 183  
 Parentignat, 119, 139, 205, 210, 261, 306, 322  
 Paris, 296  
 Pasmoulet, 47, 54, 77, 79, 87, 121, 191, 255  
 Percilly, 54, 92, 193  
 Pereire, 214, 215  
 Pessat-Villeneuve, 72, 73, 162, 209  
 Pesteils, 18, 23, 33, 40, 44, 53, 73, 74, 75, 78, 82, 83, 85,  
 93, 97, 99, 102, 104, 107, 124, 125, 129, 131, 133,  
 135, 139, 144, 146, 148, 151, 152, 155, 163, 165, 167,  
 172, 173, 174, 180, 187, 188, 192, 198, 199, 206, 208,  
 211, 212, 220, 222, 224, 227, 229, 230, 232, 233, 235,  
 237, 238, 239, 240, 241, 243, 244, 245, 246, 247, 248,  
 249, 252, 256, 257, 258, 259, 267, 272, 277, 278, 282,  
 283, 288, 291, 293, 294, 297, 301, 302, 312, 313, 316,



317, 318, 328, 330, 331, 335, 337, 341, 342, 343, 344,  
346, 347, 351, 353, 357, 359  
Petit-Bois, 117, 197, 204, 209  
Petite-Varenne, 210  
Pierrefonds, 27, 168, 172, 177, 225  
Plaix, 131, 245, 298, 308, 309, 343, 348, 350, 359  
Plantais, 206  
Pochat, 47, 48, 51, 53, 54, 63, 64, 79, 87, 249, 289, 304,  
323  
Pointeau, 92  
Pointet, 146, 202, 209, 211, 345  
Polagnat, 42, 61, 72, 125, 142, 172, 211, 223, 226, 234,  
262, 291, 299, 300, 306, 320, 327, 331  
Pontlière, 116  
Poux, 73  
Praigny, 75, 116  
Presle, 100, 176  
Preuille, 196, 200  
Puyfol, 49, 131, 145, 228, 263, 306  
Puy-Guillon, 74  
Puy-Vozelle, 47, 54, 155, 193, 205, 206, 208, 209, 226,  
241, 245, 254

## Q

Quatrebarbes, 275  
Quillon, 338

## R

Racherie, 231, 290, 291, 297, 310, 326, 331  
Raffin de la Raffinie, 79, 95, 154, 225, 233, 242, 245, 250,  
266, 279, 322  
Rambouillet, 350  
Ramillons, 76  
Randan, 34, 68, 70, 83, 92, 102, 119, 131, 133, 138, 146,  
147, 148, 175, 177, 196, 198, 201, 202, 318, 321, 327,  
328, 329, 332, 337, 350  
Ravel, 228, 247  
Réveilhac, 40, 272  
Ribeyre, 75, 107, 228  
Ribier, 49, 80, 116, 118, 171  
Rioux, 48, 74, 163, 179, 190, 191  
Ris-Chauveron, 205  
Rochette, 195, 208  
Roquetaillade, 92, 226, 231, 260  
Rousham Park, 162  
Rousseau, 114, 263  
Royet, 298, 348  
Roze-Beauvais, 93, 112, 304

## S

Sadourny, 47, 48, 87, 126  
Sailhant, 171  
Saint-Alyre, 48, 146, 197, 344  
Saint-Christophe-les-Gorges, 124, 274, 320  
Saint-Cirgues, 163, 179, 204, 262  
Saint-Flour, 102, 170  
Saint-Gal, 43, 74, 80, 87, 94, 102, 105, 115, 213, 250,  
255, 259, 297, 307  
Saint-Pierre-des-Horts, 182  
Saint-Priest, 70, 83, 92, 119, 122, 123, 142, 143, 168,

194, 201, 205, 234, 260, 266  
Saint-Simon, 97  
Saint-Voir, 196, 202  
Saligny, 164  
Salle de Rochemaure, 49, 51, 66, 85, 90, 95, 97, 124, 135,  
141, 153, 175, 221, 230, 251, 261, 262, 267, 274, 283,  
288, 300, 305, 320  
Salvert, 178, 207  
Sanderson Miller, 162, 163  
Sarrauste de Menthère, 59, 339  
Sarret, 51, 143, 279  
Sedaiges, 33, 74, 76, 82, 92, 101, 143, 179, 188, 259,  
283, 319  
Sellamine, 47, 48, 63, 126, 143, 147, 151, 209, 253, 283  
Serrurier-Bovy, 92, 229, 244, 285, 354  
Seymier, 42, 72, 167, 179, 220, 227, 230, 232, 301, 317  
Sham castle, 163  
Surrel, 175

## T

Talon, 48  
Tazenas, 122, 266  
Ternes, 102, 169  
Theillat, 116, 260  
Toulle, 202  
Tourdes, 57, 85, 102, 105, 167, 227, 249  
Tourey, 164  
Tout-y-Fault, 164, 198, 204, 209, 233  
Trancis, 144, 155, 165, 172, 173, 184, 193, 206  
Trévarez, 352, 359  
Trévèze, 244, 303, 309, 311  
Treydieu, 72, 162  
Tronçais, 210

## V

Vabres, 102  
Valcivière, 197, 201  
Valençay, 322  
Vallièze, 296  
Valmath, 79, 256  
Valtan, 309  
Varenne, 191  
Varvasse, 75, 107, 228, 283, 300, 355  
Vaublanc, 18, 51, 72, 93, 96, 99, 102, 115, 119, 214, 235,  
238, 240, 246, 255, 278, 296  
Vaulogé, 205  
Veauce, 61, 71, 76, 141, 156, 163, 168, 171, 188, 292,  
334, 337  
Vernède, 143, 147, 151, 184, 194, 201, 204  
Vernet, 61, 74, 117, 136, 146, 155, 197, 202, 209, 211,  
223, 259, 260, 304, 345  
Versannes, 162, 199, 204, 206, 344  
Verzun, 198, 211, 253  
Viallevelours, 191, 196, 207, 222, 228, 233, 253, 254,  
257, 289, 319, 330, 345  
Vianne, 92, 93, 112, 117, 209, 331, 356, 365  
Viée, 85, 187, 254, 289  
Vigneau, 81, 282  
Villoolette, 61  
Villers, 203  
Viollet-le-Duc, 26, 92, 172, 177, 197, 325, 344

Vogauly, 306  
Vollere, 100, 176

**W**

Walpole, 38  
Wartburg, 168  
Warwick, 162

Wilhelmshöhe, 122  
Wyatt, 162

**Z**

Zuber, 107, 228, 243